

SPHINX

REVUE CRITIQUE

EMBRASSANT LE DOMAINE ENTIER DE L'EGYPTOLOGIE

publiée

avec la collaboration de MM. Basset, Ebers, Eisenlohr, Erman, Lefébure, Le Page Renouf, Loret, Naville, Pietschmann, Steindorff, Wiedemann

par

KARL PIEHL
Professeur d'Egyptologie à l'Université d'Upsala

Publication défrayée par la munificence de M. EDW. CEDERLUND

Vol. I

Akademiska Bokhandeln
(C. J. Lundström)
UPSALA

J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung
LEIPZIG

Williams and Norgate
14, Henrietta Street, Covent Garden, LONDON
and 7, Broad Street, OXFORD

UPSALA 1897
Imprimerie Almqvist & Wiksell

TABLE DES MATIÈRES.

A. Articles de fond:

B. Ouvrages critiqués:

C. Divers:

SPHINX

REVUE CRITIQUE

EMBRASSANT LE DOMAINE ENTIER DE L'ÉGYPTOLOGIE

publiée,

avec la collaboration de MM. Ebers, Erman, Lefébure, Le Page Renouf, Naville, Pietschmann, Steindorff, Wiedemann

par

KARL PIEHL
Professeur d'Égyptologie à l'Université d'Upsala

Publication défrayée par la munificence de M. Edw. Cederlund

Vol. I. — Fasc. I.

Akademiska Bokhandeln
(C. J. Lundström)
UPSALA

J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung
LEIPZIG

Williams and Norgate
14, Henrietta Street, Covent Garden, LONDON
and 7, Broad Street, OXFORD

Sommaire.



Revue Critique

embrassant le domaine entier de l'égyptologie.

En égyptologie, comme en d'autres sciences, il est bon d'avoir un guide qui, dans la masse de la littérature sans cesse grossissante, puisse du même coup guider votre choix et vous épargner l'ennui de gaspiller votre argent en achats de livres médiocres ou insignifiants.

Malgré le nombre de périodiques dont dispose notre science, elle n'avait pas été pourvue jusqu'ici d'un journal qui fût exclusivement ou essentiellement consacré à l'appréciation des publications scientifiques de son ressort. Pour être renseigné à cet égard, on devait feuilleter des revues, souvent les moins accessibles. Mais dans combien de cas n'a-t-on pas été induit en erreur par la brièveté ou par la légèreté des jugements portés? D'autres fois, on n'a pas même eu de renseignement du tout, certains ouvrages, et souvent des meilleurs, étant, pour une raison ou pour une autre, ignorés des critiques.

Il paraît donc qu'un journal, spécialement affecté à l'appréciation de la littérature égyptologique, mérite vraiment d'être regardé comme un *desideratum* de notre science.

Depuis longtemps, nous avions nourri l'espoir de voir combler cette lacune regrettable; cet espoir peut aujourd'hui se réaliser grâce à la libéralité de M. Edw. Cederlund.

Le Sphinx comprendra d'abord et surtout des articles de critique. Ceux-ci auront pour objet de fixer l'attention des savants sur les mérites ou les défauts de telle publication égyptologique. Il faut que ces articles aient une certaine ampleur pour permettre aux auteurs non pas seulement d'esquisser leurs opinions, mais aussi d'en fournir des preuves. D'ailleurs, on se fera un devoir d'observer la plus stricte impartialité, sans craindre d'énoncer la vérité, telle qu'elle est.

Pour offrir un peu de variété au lecteur, chaque numéro contiendra, outre les articles de critique, un ou deux petits articles de fond, en guise de lever de rideau. Il y pourra être traité de toute espèce de matière, appartenant au domaine de l'égyptologie. De temps à autre, une correspondance d'Égypte donnera des nouvelles des dernières fouilles.

Un grand nombre d'égyptologues nous ont déjà accordé leur adhésion. Entre autres, nous sommes autorisés à citer les noms d'EBERS, d'ERMAN, de LEFÉBURE, de LE PAGE RENOUF, de NAVILLE, de PIETSCHMANN, de STEINDORFF, de WIEDEMANN.

Le nouveau journal paraîtra par fascicules de 4 à 5 feuilles d'impression in 8:o; quatre fascicules formeront un volume du prix de *15 Marcs.*

Messieurs les éditeurs sont priés d'envoyer leurs publications égyptologiques au Directeur de la Revue *(Odensgatan 1, Upsala),* lequel aura soin de les confier à des juges compétents, capables de les critiquer avec impartialité et autorité.

On espère pouvoir faire paraître le numéro 1 du **Sphinx** avant la fin de l'année 1895.

Karl Piehl.

Upsala, Novembre 1895.

Almqvist & Wiksells Boktr. Aktieb. Upsala. 1895.

La Plante de la basse Egypte.

Par E. Lefébure.

I.

On a l'habitude de dire, depuis plus de cinquante ans, que la plante de la haute Egypte, est un lotus, et que la plante de la basse Egypte, est un papyrus. L'habitude étant une seconde nature, on dira sans doute la même chose dans plus de cinquante ans encore, et pourtant il y a là une erreur bien visible en ce qui concerne le papyrus.

Cette erreur remonte au moins à Champollion, qui écrivait dans ses Notices au sujet de la colonne dont le chapiteau campaniforme reproduit la fleur de la basse Egypte: »le chapiteau imite une houppe de Papyrus et non pas de Lotus, comme on le dit communément en confondant ces deux plantes, qu'il est facile de distinguer à des caractères tranchés[1]». Dans d'autres passages du même livre, il appelle la même plante tantôt »lotus ou plutôt papyrus»[2], tantôt »papyrus ou lotus»[3]. Son opinion était mieux assise lorsqu'il rédigea sa Grammaire: il y donne définitivement la plante du Sud pour »un lotus lys, sorte de glaïeul», et la plante du Nord pour »un papyrus, qui croissait dans les marécages», ou pour »une houppe de

[1] Notices, II, p. 59. [2] Id., p. 365. [3] Id., p. 41.

papyrus»[1]. Cette opinion lui vint sans doute de ce que le papyrus était un végétal de la basse Egypte[2]: il lui sembla ainsi tout désigné pour la figurer.

Par contre, les prédécesseurs de Champollion qui ne connaissaient pas le symbolisme géographique des deux plantes, n'ont pas songé au papyrus lorsqu'ils ont eu à les décrire. Jomard, par exemple, appelle le chapiteau campaniforme ou »en cloche renversée», 𓇅, *lotiforme* ou *lotoïde*[3], et, pour Jollois et Devilliers, le même chapiteau est »une campane» qui »a la forme d'une fleur de lotus épanouie»[4]. Depuis, l'idée de Champollion a eu généralement force de loi pour les égyptologues[5], et même le décret de Canope est venu la confirmer d'une manière en apparence décisive; on y lit que la statue d'une princesse devait porter en main, comme les déesses, »le sceptre en forme de papyrus», σκῆπτρον παπυροειδές[6], 𓇅 𓆼 𓇗 𓇌 𓇅[7]: or ce sceptre est la plante même du Nord.

Malgré tout, les voyageurs, les artistes et les architectes ne se font pas faute de comparer le chapiteau campaniforme à la fleur du lotus[8]. De la sorte, deux interprétations demeurent en présence, l'une, savante, tenant pour le papyrus, l'autre, vulgaire, pour le lotus, et leur conflit a fort embarrassé M.M. Perrot et Chipiez dans l'histoire de l'art égyptien. Ils ont bien vu que le chapiteau campaniforme res-

[1] Grammaire égyptienne, ch. V, 5.

[2] STRABON, XVII, 1, 15.

[3] Description de l'Egypte, Antiquités, I, ch. V, Description des antiquités d'Edfou.

[4] Description de l'Egypte, Antiquités, I, ch. IX, 8 et 3, Description générale de Thèbes.

[5] Cf. DE ROUGÉ, Chrestomathie, I, p. 107, et BRUGSCH, Supplément au Dictionnaire, p. 141.

[6] Texte grec. l. 62—3. [7] Texte hiéroglyphique, l. 31.

[8] HOREAU, Panorama d'Egypte et de Nubie, Thèbes, Suite de Luxor, et Détails du Rhamesseion; NESTOR L'HÔTE, Lettres, p. 192; MAXIME DUCAMP, le Nil, p. 210; Guides-Joanne, Itinéraire de l'Orient, II, p. 566; etc.

semble moins au papyrus qu'au lotus, d'une part; d'autre part, ils ont observé aussi, avec la Commission d'Egypte[1], que la colonne terminée par une chapiteau non pas campaniforme, mais incontestablement lotiforme (en bouton de lotus), imite souvent un faisceau de tiges, et que ces tiges sont souvent triangulaires comme celle du papyrus. On peut voir le détail de la colonne agencée de la sorte dans Horeau[2], Lepsius[3], Perrot et Chipiez[4], etc.

Cette colonne étant le bouton du lotus sur la tige du papyrus, une première solution se présente ici comme d'elle-même, et M. Perrot l'aurait trouvée sans peine s'il n'avait rejeté tout ceci parmi les questions d'origine qui restent insolubles. Une fleur de lotus sur une hampe de papyrus serait tout simplement ce qui s'appelle un bouquet monté, c. à. d. un bouquet dont les fleurs sont attachées à des supports plus longs et plus raides que leurs tiges propres. On fait de ces bouquets partout, à Paris comme au Caire, et la colonne lotiforme à tiges prismatiques nous renseigne, semble-t-il, sur l'ancienneté de la coutume[5]. Le scribe égyptien n'agrémentait pas autrement, tantôt avec la fleur du Nord, tantôt avec celle du Sud, son outil professionnel[6], . Et le nom même de la déesse de l'Ecriture paraît représenter en grand le calame, [7], avec une fleur dont les sept pétales appelés par Horapollon[8] γράμματα ἑπτά, montrent que la déesse avait bien le même nom que le nombre sept, *sefeχ*.

---

[1] Description de l'Egypte, Antiquités, I, ch. IX, 8.

[2] Panorama d'Egypte et de Nubie, Détails du Rhamesseion et de Karnak, n:o 6.

[3] Denkmaeler, I, pl. 81, 86 et 117.

[4] Histoire de l'art dans l'antiquité I, p. 577—586.

[5] Cf. Denkmaeler, II, pl. 50.

[6] Denkmaeler, II, pl. 44, a et b, 126, et 131.

[7] Id., pl. 25, 76, etc.

[8] II, 29.

(La forme *sesʹet*[1] serait une variante avec chute de *f*, comme dans *àt* pour *àtef*.)

Quant au sceptre féminin mentionné par le décret de Canope, et terminé en bas de différentes manières, [hiéroglyphes][2], il ne différerait en principe ni de la colonne, ni du calame: le sceptre pour les Grecs étant un bâton, et par extension un bâton de commandement, ce qu'il a d'essentiel est l'idée du bâton et non celle de l'accessoire qui le décore: par conséquent, un papyrus fleuri d'un lotus s'appellerait sceptre de papyrus, aussi naturellement qu'une canne d'ébène à pomme d'ivoire s'appelle une canne d'ébène.

Cette explication a sa vraisemblance et peut être juste dans plusieurs cas, notamment en ce qui concerne la colonne à bouton de lotus; toutefois, il faut admettre aussi un autre fait, d'après le décret de Canope: c'est que le papyrus comme plante du Nord aura pu partager quelquefois avec le lotus le nom de plante du Nord par excellence, ce qui serait arrivé de même pour le byssus, sans parler du lin *meḥi*[3], suivant une opinion émise par Brugsch[4]. Le papyrus *ḥai* se serait écrit alors par le signe [hiéroglyphe], et le byssus *uatʹ* par le signe [hiéroglyphe], hiéroglyphes dans lesquels, malgré Champollion, il est impossible de voir autre chose que le lotus.

II.

Que l'on veuille bien considérer, en effet, la simple apparence du lotus et du papyrus. Le lotus est une grosse fleur à pédoncule flexible, et le papyrus une touffe de feuil-

---

[1] Piehl et Le Page Renouf, Proceedings, Juin 1894, p. 253–4.

[2] Cf. de Morgan, Catalogue des monuments et inscriptions de l'Egypte, p. 53, 86, et 110.

[3] Cf. Dendérah, I, pl. 72, c.

[4] Brugsch, Supplément au Dictionnaire, p. 489 et 633.

les longues, minces, flottantes et même retombantes, que supporte une hampe droite. Qui a vu l'un et l'autre ne saurait les confondre. Or, le prétendu papyrus de Champollion, [hiéroglyphe], représente bien distinctement non pas des touffes de feuilles, des »houppes chevelues», pour employer l'expression de Strabon[1], mais trois fleurs massives accompagnées de deux boutons inclinés. Avec le signe hiéroglyphique [hiéroglyphe], la forme de la fleur est encore mieux marquée. Du reste, les inscriptions, les tableaux et les colonnes rendent visibles pour les deux signes [hiéroglyphe] et [hiéroglyphe], dès l'époque la plus ancienne[2], les sépales du calice et les pétales de la corolle.

Ainsi la plante du Nord est bien terminée par une fleur. Mais la plante du Sud, qui ne s'en distingue que par la triple échancrure de sa fleur à elle, compose un groupe identique: sous une autre forme les deux plantes varient même entre elles pour écrire la lettre *š*, [hiéroglyphe] ou [hiéroglyphe], ainsi qu'elles alternaient sous l'ancien Empire dans la couronne des femmes de Memphis, coiffées tantôt de la première[3], celle du Sud, tantôt de la seconde[4], celle du Nord, tantôt des deux[5]. On concluera d'une pareille analogie, d'abord qu'il y a là deux plantes d'un même genre différenciées par un degré de floraison ou plutôt par une nuance d'espèce; ensuite, que ces plantes sont des lotus puisqu'elles ont tout l'aspect du lotus, ce dont personne n'a jamais douté, le papyrus mis à part; l'une et l'autre sont du reste appelées à Edfou[6] et à Dendérah[7] [hiéroglyphe], »lotus», (peut être la plante de marais, *sešš*).

[1] XVII, 1, 15.

[2] MARIETTE, Mastabas, p. 74, et Monuments divers, pl. 19, b; LEPSIUS, Denkmaeler, I, pl. 81, II, pl. 3, et III, pl. 43; CHAMPOLLION, Notices II, p. 59; etc.

[3] Denkmaeler II, pl. 36, 46, 47, et 60.

[4] Id. pl. 90. [5] Id. pl. 73.

[6] BRUGSCH, Dictionnaire, p. 354. [7] Dendérah, I, pl. 55, b.

Qu'il faille voir dans la fleur du Nord, dont le milieu est souvent peint en vert ou en blanc et le haut en jaune[1], un lotus jaune ou blanc, et dans la fleur du Sud, dont le milieu est généralement peint en rouge[2], un lotus rose, les deux sortes de nymphæa dont parle Hérodote[3], c'est une autre question, mais ceci ne touche en rien à la parenté dont il s'agit.

Cette parenté expliquera pourquoi la fleur du Sud prenait quelquefois la même forme que celle du Nord, ou l'inverse[4]; elle expliquera aussi pourquoi le groupe des deux lotus portait assez souvent le même nom d'*uat'*[5], »florissant» ou »verdoyant», qui appartenait en propre au lotus du Nord.

La communauté de noms entre les deux lotus ne semble pas s'être bornée là. Si l'une des désignations les plus habituelles du lotus, *neχeb,* d'où *nes eb, neḥeb, nehem (meneḥ?*[6]*),* s'est attachée au lotus du Sud quand il se personnifiait dans la déesse d'Ilithye, Neχeb-t, [7] ou [8], on remarquera aussi que le lotus du Nord s'appelait souvent *Kheb,* , (peut-être ce mot est-il le même que le des pyramides[9]). Le lotus représentait alors le royaume septentrional et le berceau de la royauté sep-

---

[1] Denkmaeler, I, pl. 81, II, pl. 69, 96, 130, III, pl. 40, etc.

[2] Denkmaeler, I, pl. 81 et 108, II, pl. 83, etc.

[3] II, 92; cf. Diodore, I, 34, et Delile, Description de l'Egypte, Flore d'Egypte, XIX, p. 415.

[4] Denkmaeler, I, pl. 88, et II, pl. 61; Todtenbuch, édition NAVILLE, II, ch. 149, n; NAVILLE, Mythe d'Horus, pl. 18, l. 8; WILKINSON, Manners and customs of the ancient Egyptians, édition BIRCH, I, p. 421; BRUGSCH, Supplément au Dictionnaire, p. 682; etc.

[5] Dendérah I, 15, b; cf. LORET, Recueil de travaux, I, p. 193.

[6] Cf. Dendérah, III, pl. 54, x; BRUGSCH, Dictionnaire géographique, p. 891; CHAMPOLLION, Notices, II, p. 379; etc.

[7] Merenra, 762, et Pepi II, 1133.

[8] PIERRET, Etudes égyptologiques, II, p. 74, Louvre D 29.

[9] Pepi I, 373; cf. id., 367, Pepi II, 1149, et Todtenbuch, édition NAVILLE, ch. 172, l. 28.

tentrionale, l'île de Khemmis, sous ce nom de Kheb dont les syllabiques [hieroglyph] et [hieroglyph] paraissent avoir suggéré indirectement, aux Grecs, l'idée qu'Osiris portait une couronne de mélilot[1]: Athénée[2] rapporte en effet que les Naucratites nommaient mélilot la fleur de la fève egyptienne, ou ciboire, que les indigènes appelaient lotus, sans doute [hieroglyph], ρωτ, *germen, planta,* si le mot est égyptien. En tout cas, le lotus était bien la plante de Khemmis puisqu'il se personnifiait dans la déesse de Khemmis Uadjit, souvent représentée »sur son lotus», [hieroglyph][3]: on disait »les lotus de Khemmis», [hieroglyph][4], cette île sainte où était né dans »un nid de lotus», [hieroglyph][5], Horus fils d'Isis et d'Osiris, l'Harpocrate sur le lotus.

Ceci posé, la différence ne paraîtra pas bien grande entre *χeb* et *neχeb,* et elle s'atténuera encore si l'on admet, avec M. Piehl[6], que [hieroglyph] pouvait se préfixer comme [hieroglyph] à un certain nombre de mots. A la liste que donne M. Piehl on peut ajouter plusieurs formes voisines de *χeb* et *neχeb,* par exemple [hieroglyph][7] s'employant avec [hieroglyph][8], et [hieroglyph][9] avec [hieroglyph][10], dans le sens d'»ouvrir

[1] Plutarque, d'Isis et d'Osiris, 14 et 38; cf. Brugsch, Dictionnaire géographique, p. 1094.

[2] III, 1 et 2.

[3] Dendérah, I, pl. 11; Denkmaeler, IV, pl. 36, b; etc.

[4] Brugsch, Dictionnaire, p. 358.

[5] Metternichstele, l. 168, et pl. 3 et 6; cf. Naville, Mythe d'Horus, pl. 22, l. 11, pl. 23, l. 72, et pl. 24, l. 81—3; Denkmaeler, IV, pl. 36, b; etc.

[6] Recueil, I, p. 200.

[7] Todtenbuch, ch. 75, l. 2; cf. Merenra, 175, et Pepi II, 168.

[8] Unas, 269; cf. Denkmaeler, II, pl. 145, b, 2, Teta, 161, et Horhotep, 148.

[9] Horhotep, 471. [10] Id., 70.

violemment», variant avec [1], et servant comme de phonétique à la cruche[2], etc. A Dendérah, le même lotus *ses̆en* est dit et [3], sans qu'on puisse beaucoup soupçonner la leçon *χeb* d'être fautive, car elle fait visiblement assonance avec *χep*,

Le lotus aurait donc eu à Khemmis le nom de Kheb et à Ilithye celui de Nekheb, variantes locales ou dialectales. Quoiqu'il en soit quant au nom, il reste certain que les deux végétaux désignant la haute et la basse Egypte sont deux lotus, et non le papyrus avec le lotus. »Lorsque le fleuve est en pleine crue et qu'il a changé la campagne en une mer», dit Hérodote[4], »il pousse dans l'eau beaucoup de lys que les Egyptiens nomment lotus. Ils les recueillent ... Il y a d'autres lys semblables à des roses, qui viennent aussi dans l'eau», etc. On comprend, en lisant cette description, que la diffusion et la beauté du nymphæa, qui élevait partout »au dessus des eaux» ses larges corolles à l'»odeur suave approchante de celle du lis»[5], aient fait de lui originairement et habituellement un symbole du pays en général, et des plantes d'eau du pays en particulier. Le lotus de la basse Egypte, notamment, sert dans ce dernier rôle à écrire un nom du papyrus, *ḥai*, comme on l'a vu, et à déterminer un autre nom du même végétal, *tufi*, sans compter qu'il se retrouve en déterminatif avec *àteḥu*[6], *menḥ*[7], *meḥi*, etc., et avec *aχ*,

---

[1] Todtenbuch, édition NAVILLE, ch. 38, A, et ch. 61—60.
[2] Unas, 60.
[3] Dendérah, I, pl. 55, b.
[4] II, 92.
[5] SAVARY, Lettres sur l'Egypte.
[6] J. DE ROUGÉ, Géographie de la basse Egypte, p. 36; DE ROCHEMONTEIX, le Temple d'Edfou, p. 72 et 94; etc.
[7] BRUGSCH, Dictionnaire géographique, p. 262.

àaχ[1], *uareχ*[2], pris au sens général de »verdoyant» ou »d'herbage» qu'il a lui-même sous son nom d'*uat*: il représente dans les offrandes »toutes les bonnes plantes annuelles»[3], et on trouve d'autre part la plante du Sud désignant la moisson[4]. C'est ainsi que l'oie, considérée comme le volatile par excellence, déterminait tous les noms de volatiles sans distinction, qu'il s'agît du vautour ou du scarabée.

Nota. — Dans une communication à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres (séance du 30 Octobre 1895), M. Ch. Joret, professeur à la Faculté d'Aix, vient de reprendre la question du papyrus. Son opinion, conforme à celle de M. Perrot, fait de l'hiéroglyphe 𓇗 quelque chose de purement conventionnel, les Egyptiens n'ayant pas su figurer le papyrus, suivant lui. Mais les Egyptiens, si habiles à reproduire la silhouette des objets, étaient-ils incapables de dessiner un papyrus, eux qui ont si bien imité le palmier, le feu, le sycomore etc.? S'ils n'ont pas donné place au papyrus dans leur système graphique, c'est sans doute que ce système est antérieur à l'importance prise par la plante grâce à la découverte du papier: les plus anciens manuscrits étaient sur cuir.

---

[1] Merenra, 469, 684, 695, etc.; Pepi II, 1076, 1201, 1216, 1217, etc.

[2] Dendérah, I, pl. 56, b.

[3] Id., pl. 56, b; Gayet, le Temple de Louxor, pl. 2 et 60; etc.

[4] De Rochemonteix, le Temple d'Edfou, p. 384.

J. DE MORGAN, *Fouilles à Dahchour. Mars – Juin 1894.* Vienne, A. Holzhausen 1895.

Als wir dem Herausgeber dieser Blätter die Zusage ertheilten, J. de Morgans »Fouilles de Dahschour» einer kritischen Würdigung zu unterziehen, war die letzte Nummer der Zeitschrift für ägyptische Sprache u. Alterthumskunde [1] noch nicht erschienen. Jetzt lässt der Brief von Georg Schweinfurth an Adolf Erman, den Herausgeber dieses Journals, das ihn enthält, es uns beinahe bedauern, die Besprechung des vorliegenden Buches übernommen zu haben; denn er kommt uns in doppelter Hinsicht zuvor.

Wenn wir nämlich beabsichtigt hatten, bei Gelegenheit der Ausgrabungen von Dahšûr auf die Hast und mangelnde Methode hinzuweisen, mit denen Unberufene gegenwärtig in Aegypten den Spaten führen, so hiesse dies jetzt nach dem »Amen» des Priesters die Laienpredigt beginnen; denn besser und nachdrücklicher als der ausgezeichnete Botaniker und Reisende, der aus der Nähe sah, was uns nur durch schriftliche und mündliche Mittheilungen bekannt wurde, diese Missstände beleuchtete und brandmarkte, wird es keinem gelingen.

Was dann dem Dahšûr gewidmeten Werke J. de Morgans in der Zeitschrift nachgesagt wird, nämlich, dass die Aegyptologie mit ihm sowohl in der Handhabung von Ausgrabungen, als auch bei ihrer Publikation an einem Wendepunkt angelangt sei, waren auch wir hervorzuheben gewillt. Wir hatten uns nur gestattet, diese Änderung zum Besseren schon mit Flinders Petries letzten Publikationen beginnen zu lassen.

Die drei Vorzüge, die in unseren Augen den hohen Werth des de Morganschen »Dahchour» besonders bedingen, sind die genaue Verdeutlichung des Hergangs der Grabungen und des topographischen Befundes durch Beschreibungen, Risse und Bilder, die ausgezeichnete Ausführung der zum Theil farbigen Tafeln, die uns die gefundenen Gegenstände und Schätze mit untadeliger Deutlichkeit vor Augen führen, und der Anhang, in dem der Verfasser es nach Vorgang Flinders Petries, anderen Fachmännern überlässt, den Königen aus der Epoche, der die ausgegrabenen Denkmäler angehören, einige Bemerkungen zu widmen,

[1] *Zeitschrift* Bd. XXXIII (1895) Heft I.

die ausgegrabenen Metalle und Schädel zu untersuchen und endlich auch die Schminkstoffe oder Augensalben zu würdigen, die unter den Ausstattungsgegenständen der hier bestatteten Königstöchter ans Licht gezogen wurden.

Was die Ausgrabungen und ihre Beschreibung angeht, tritt als grösster Vorzug zu Tage, dass derjenige, der sie leitete, von Haus aus Ingenieur ist. Schwerlich hätte ein Laie den Feldzug gegen den Körper der Pyramide so methodisch führen und frühere Erfahrungen oder begründete Vermuthungen gleich glücklich verwerthen können. Zwar sind die kleinen Ausstellungen des Fachmannes L. Borchardt gewiss nicht unbegründet, und auch der uns berathende Ingenieur vermisste bisweilen die für eine schnelle Orientierung so wichtige Nordlinie und den Maassstab. Trotz des Seite 82 und 83 Mitgetheilten und der Tafeln XXIX—XXX hätten auch wir ausserdem die Schiffe gern noch eingehender beschreiben sehen, zu deren einem das köstliche Ruder mit dem Sperberkopfe Tafel XXXI gehörte. Da die Takelage an keinem der Fahrzeuge von Dahšûr erhalten blieb, hätte der Verfasser, dem es zugänglich war, das Schiff mit dem Verstorbenen auf dem Hinterdecke reproducieren sollen, das er mit erhaltenem Segel bei seinen Grabungen zu Mêir fand und das uns nur durch die Abbildung in Maspero's Histoire ancienne des peuples de l'Orient Bd. I, S. 195 bekannt wurde[1].

Mit welcher Sorgfalt die Grabungen zu Dahšûr vorgenommen wurden, wie ernst ihr Leiter bedacht war, nicht nur die gefundenen Gegenstände jeder Art, sondern auch die Beschaffenheit des Gemäuers, das er frei legte und in das er eindrang, der Vorstellung anderer zu vermitteln, beweisen die architectonischen Zeichnungen im Text und die Darstellungen auf den Tafeln.

Was diese angeht, so sind die Dujardinschen Heliogravuren nach Photographieen Emil Brugsch Bē's und die Farbendrucke von Draeger und Lesieur in Paris nach den gemalten Vorlagen Legrains gleich wohl gelungen. Sie gestatten, sich von den abgebildeten Sculpturen und Goldschmiedearbeiten eine so lebendige Vorstellung zu machen, als lägen sie uns selbst vor. Wir werden auf sie zurückzukommen haben und dabei ihrer Schönheit und dem Interesse, das sie bieten, volles Recht widerfahren lassen; überraschend konnten wir es aber nicht eben finden, gerade unter den Königen der XII. Dynastie vortrefflichen Sculpturen und Werken des Kunsthandwerks zu begegnen. — Wer die ausgezeichneten Bildhauerarbeiten aus dem mittleren Reiche, z. B. das herrliche rechte Bein und die Reliefs am Thronsitze des Kolosses Usertesens I in Berlin kennt, wer die neuen Säulenformen studirte, die der Architektur in jener Epoche die Ent-

---

[1] Dieser liegt wiederum eine Zeichnung Boudiers nach einer Photographie Emil Brugsch Bē's zu Grunde.

stehung verdanken, wer den reinen und edlen Stil der Hieroglyphen aus dem mittleren Reiche bewunderte und sich mit dem Bilderschmucke der Gräber von Benihasan vertraut machte, der wird sich über keine der zu Dahšûr gefundenen Schätze wundern. Schon die Litteratur jener Epoche lehrt, dass man in ihr das Feine erstrebte, und dabei — entschiedener als zu jeder anderen Zeit — bis zur Ueberfeinerung gelangte. Auch der Werth der Schmucksachen, die man Prinzessinnen in jenen Tagen mit ins Grab gab, setzt uns nicht in Erstaunen.

Wenn Mr. Jéquier in seiner »note sur quelques rois de la XII dynastie» auch von Amenemḥat III sagt, er hätte die kriegerischen Traditionen seiner Familie »brillamment» erhalten, so erweckt er damit eine Vorstellung, die dem wahren Sachverhalte nicht ganz entspricht; denn wenn die Denkmäler auch lehren, dass die Pharaonen der XII. Dynastie die ägyptischen Waffen oft genug den Südvölkern so wie den Libyern ( ) zu fühlen gaben und die Stämme des Peträischen Arabiens in Gehorsam hielten, sind sie doch niemals Kriegsfürsten in grossem Stil gewesen. Friedliches Behagen und ungetrübte Wohlfahrt auf allen Gebieten des äusseren Lebens ist es vielmehr, was die Zeit ihrer Regierung athmet. Wie es der beste Ruhmestitel des Gaufürsten ist, seine Unterthanen vor Noth geschützt und ihr Erdenloos freundlich gestaltet zu haben, so sorgt der König eifriger für das wirthschaftliche Gedeihen des Landes als für den Kriegsruhm seines Hauses. Mr. Jéquier kennt so gut wie wir alle die Zeugnisse, die es ausser Zweifel setzen, dass besonders Amenemḥat III es für eine seiner wichtigsten Aufgaben hielt, dem von ihm beherrschten Lande die Eigenart seines Stromes aufs Beste zu Gute kommen zu lassen. Wohl freuen sich die Könige der XII. Dynastie ihrer Siege über die Südvölker und benutzen sie, indem sie den Verkehr mit ihnen sichern und regeln; was uns aber die Bilder und Inschriften von militärischen Dingen, ja auch vom Festungskriege zeigen, bietet einen recht wenig grossartigen Anblick. Von den meisten Feldzügen lässt sich sagen, dass sie kaum mehr als Beutezüge waren oder Gewonnenes festzuhalten bezweckten. Der Gewinn des Krieges Usertesens I gegen die Libyer sind lebende Gefangene und zahlloses Vieh. Von Feldzügen gegen Asien ist noch keine Rede, wenn wir von denen gegen die wenig zahlreichen Bergbewohner der Sinaihalbinsel absehen; die Reichsgrenze im östlichen Delta wird schon durch eine befestigte Mauer vertheidigt. Bei den semitischen Stämmen hinter ihr steht der Pharao in Ansehen. Asiaten bringen denn auch ihre Landeserzeugnisse nach Aegypten, und M. Jéquier hätte, wenn er willens gewesen wäre, auch die ersten Pharaonen der XII. Dynastie zu berücksichtigen, gewiss auch der Alnwickcastle Stele aus dem Wadi Gasûs gedacht,

aus der hervorgeht, dass Amenemḥat II in seinem 28sten Jahre eine Expedition nach Punt als Vorläufer der grossen Ḥatšepsu glücklich zu Ende führte. Schon zu den Titeln jenes Pharao gehört das , das unter dem zu Dahšûr gefundenen Schmuck (Pl. XIX, 30) in wunderhübscher Gestalt als Agraffe oder Amulet mit combinirt wiederkehrt und so Freude und Friede bedeutet. Auch in dem Beinamen ( ) des Königs Hor, dessen Gruft zu Dahšûr entdeckt wurde, wie unter seinen Titeln findet sich dies wieder. Gewiss wäre es das Einfachste diesen Herrscher, da der Turiner-Königspapyrus dies gestattet, in die XIII. Dynastie einzureihen; — Mr. Jéquier aber möchte ihn für einen späten Mitregenten Amenemḥat's III halten. Ein näheres Eingehen auf diese Frage wie auf die Lesung von [1] ist hier leider nicht gestattet. Der Name aus der VI. Dynastie ist der eines *weiblichen* Mitgliedes dieses Königshauses.

Wichtig ist die Correctur, die das Pectoral Pl. XV, 1 in der Titulatur Usertesens II in Lepsius Königsbuch Tf. XII, 181 c zu machen gestattet; denn das über dem Königsschilde stehende zwingt, aus dem in dem bei Lepsius zu machen.

Mit bedeutet Weite, Erweiterung des Herzens, d. h. »Freude«. Darum wird es bisweilen auch mit der Lotusblume determinirt, die auf die heitere Stimmung beim Feste hinweist, während dessen man sich mit jenen Blüten schmückte. Sie gehören auch zu den hübschesten Motiven unter den Schmucksachen von Dahšûr. »Freude« war eben die schöne Signatur der friedlichen Zeit, in der Aegypten zu so hohem Gedeihen gelangte, dass es den Neid und die Habsucht der Nachbarvölker erregte.

Wenn wir nun unter dem Frauengeschmeide dennoch jene Bruststücke von Gold und Halbedelsteinen finden, die der König zum Andenken an einen glücklichen Feldzug geliebten Frauen seines Hauses schenkte und die ihn uns als Schläger seiner Feinde, Neger und Asiaten (Pl. XIX, 1) zeigen, so dürfen wir daraus nicht schliessen, dass hier schon die Asiaten in weiterem Sinne personifizirt werden. Sie stellen nur Bewohner des Peträischen Arabiens dar, das um der Mafkatbergwerke willen schon unter der IV. Dynastie und wahrscheinlich noch früher[2] erobert worden war. In der unruhigen Zeit, die der XII. Dynastie vor-

---

[1] Der Name , der Hund, (auch im Zeichenpapyrus von Tanis) ist doch wohl onomatopöetisch und darum eher *fw'iw* als '*w'iw* zu lesen.

[2] G. Bénédite, Recueil d. tr. 1894, p. 104.

anging, mag diese werthvolle Gegend verloren gegangen sein. Wer sie dem Reiche zurückgewonnen hatte, der durfte sich dessen rühmen. Usertesen III und Amenemḥat III feierten ihre Theilnahme wenigstens an dem Festhalten der Minengegend, indem sie die Brustschilder herstellen liessen, von denen das ältere zwei Greifen zeigt, die mit der Vordertatze asiatische Feinde am Schopfe halten, während geschlagene Neger sich unter ihrer Hinterpranke krümmen. Die letztere Form der Erinnerung an einen erfochtenen Sieg wurde fast ganz ausser Gebrauch gesetzt, während die auf dem Pectoral mit dem Schilde Amenemḥat's III, die schon (Wadi Maghara) aus der IV. Dynastie stammt, bis ans Ende der ägyptischen Kunstübung beibehalten wurde. Das Gleiche gilt von den Namen, die die Ueberwundenen auf dem Pectoral mit dem Schildern Amenemḥat's III führen. Sie lauten [hieroglyphs] und [hieroglyphs] und sollten im neuen Reiche eine sehr viel weiter ausgedehnte Bedeutung gewinnen. Ursprünglich gehören beide Namen an den Katarakt; schon unter der IV. Dynastie aber wird Mentu für die Beduinen des Peträischen Arabiens gebraucht und Sati bedeutet im allgemeinen »Schützen». Ein Corps dieser Truppengattung kommt noch unter dem Aethiopier Pianchi unter dem gleichen Namen vor. So bezeichnete man auch die semitischen Nachbarn Aegyptens, mit denen Senuhet zusammentraf, und im neuen Reiche, aber erst dann, sämmtliche Asiaten, ähnlich wie aus dem Namen der Alemannen, mit denen die Gallier zunächst und am häufigsten zusammentrafen, in ihrem Munde der für alle Deutschen »Allemands» wurde.

Der Versuch eine Antwort auf die Frage zu finden, wie diese Völkernamen vom Katarakt auf den Osten Aegyptens übertragen wurden, wäre hier nicht am Platze[1]; sie gehören aber zunächst an die Südgrenze Aegyptens.

Wenn Mr. Jéquier Max W. Müllers diesem Gegenstande gewidmete Darlegungen nicht ganz richtig versteht, ist ihm dies nicht zum Vorwurf zu machen, da der Autor sein Resultat selbst ein »negatives» nennt und das Erfassen seiner Darlegungen gerade an dieser Stelle auch für den Deutschen nicht ganz leicht ist. W. M. Müller unterscheidet sehr scharf die Namen *mntw* und *mnti* und sieht in [hieroglyphs] die Westlichen, d. h.

---

[1] Vielleicht ist es die Bedeutung von [hieroglyphs] *st* schnell fortbefördern, vom Wasser rasch fortsprudeln, von Bogen und Pfeil schiessen, was diese Namensgleichheit bewirkte. Die Kataraktengöttinnen giessen das Wasser aus, wie der Schütze den Pfeil fortschnellt. Auch der Auswurf des Leibes wird *stt* genannt und eine Geschwulst [hieroglyphs] ebenso. Möglich, dass auch diese hässliche Bedeutung des Wortes die Aegypter veranlasste, es auf die Asiaten zu übertragen.

Leute, die in der Kataraktengegend am westlichen Nilufer wohnen, während Mr. Jéquier den Verfasser von »Asien und Europa» sie für »les orientaux» halten lässt. Müller erklärt auch nicht das (sic) der Sinaiinschriften für »une faute orthographique pour », sondern sagt vielmehr S. 22, dass unter *'intiw* auch die Stämme aus der Nähe von Wadi Maghara unzweifelhaft gemeint wären; er bemerkt nur S. 24, dass der Name *mnṯw* (nicht *mnti*) einmal (Lepsius Denkm. II. 39 f.) für das *'inti* eintrete, womit sonst die dort in den Steinklüften lebenden Troglodyten bezeichnet würden.

Was nun die gefundenen Schätze angeht, so stellen sie dem hohen Stande der ägyptischen Toreutik ein glänzendes Zeugniss aus. Die Arbeit ist so sorgfältig wie geschmackvoll, die Wahl der Farben bei den bunten, durch Einlage von Halbedelsteinen hergestellten Stücken ausserordentlich glücklich. Wie köstlich stimmt der Blutjaspis (roth) zu dem ägyptischen Smaragd (grün) und zu dem Lapis lazuli (blau) bei der goldenen Muschel T. XX, 4 oder bei der geöffneten Lotusblume XX, 24, bei dem Armbandverschluss XV, 2, dem *ḏd* oder gar bei dem reizenden Schlosse eines Halsbandes XV, 2. Doch diese Dinge wollen gesehen sein, und wir verweisen den Leser auf die Tafeln, die ihm Arm- und Halsbänder mit Kugel- und Muschel-, Löwen- und Löwenkopfmotiven, Ringe, Scarabäen etc., wo es erforderlich ist auch in farbiger Nachbildung, zeigen. Dennoch dürfen wir die Bedeutung dieser hübschen Dinge, so gross ihr materieller Werth auch sein mag, nicht überschätzen; denn leider kranken auch sie an dem Missstande der ägyptischen Kunstübung auf jedem Gebiet, an dem lästigen Unhold »Wiederholung». Wirklich neue Kunstformen sind auch unter diesem Schatze seltene Vögel. Wohl begegnen wir mancher neuen Combination bekannter Formen, wohl thut bei manchem Schmuckstücke jene blühende Heiterkeit wohl, der es den Ursprung verdankt und deren wir schon oben gedachten; so reizend aber das Halsbandschloss XV, 3 auch sein mag, bei dem über dem Mittelstücke, das der Hathorkopf schmückt, zwei erschlossene Lotusblumen mit zusammen geknüpften Stielen hängen, so freundlich es die Trägerin auch auffordert, mit Liebe (der Hathorkopf) frohen Sinn (die Lotusblume) zu verbinden, sind uns doch die Formen der Blüthen wie des Götterhauptes alte Bekannte. Das Gleiche gilt von dem ruhenden Löwen, dem Sperber mit den ausgebreiteten Flügeln XIX, 6 und den doppelten Löwinnenköpfen XXII, von denen ich selbst hübsche Exemplare in Holzschnitzerei besitze.

Zudem war Mariette nicht im Unrecht, wenn er in der ihm eigenen drastischen Weise auf die werthvollen Gold- und Silbersachen schalt, die er ausgegraben hatte, weil sie in den arabischen Maulwürfen Habsucht erweckten und sie zu heimlichem Durchsuchen der Grüfte verführten.

Dennoch wollen wir uns der Entdeckung dieser kostbaren Gegenstände freuen, unter denen sich doch auch einzelne neue Formen finden. Zu ihnen gehört das wunderhübsche Halsband mit kleinen Lapiskugeln XXIV, zwischen denen andere aus farbigen Halbedelsteinen an graden goldenen Stielen hängen, die schon erwähnte goldene Muschel mit Steineinlage XX, 4, die gefasste Raubthierkralle XVII, 23 und das reizende cylinderförmige Schmuckbüchslein XXIV, 55, auf dessen Oberfläche sich Zickzacklinien hinziehen, die aus kleinen dicht aneinandergefügten Goldperlchen bestehen, so wie das ähnliche Gefässlein von Gold XIX, 56, das in der Mitte mit Horizontalstreifen von ägyptischem Smaragd und Lapis lazuli eingelegt ist. Auch die mit Goldbändern und Lapis lazulilinien verzierten Sarg- und Kanopenkästen des Königs *Ḥor* und der Prinzessin *Nwbḥtp* sind so geschmackvoll wie eigenartig. Das Gleiche gilt von den Schmucksachen der nämlichen Dame auf Tafel XXXVIII. An dem vollständigen und übersichtlichen Katalog dieser Fundstücke von Legrain haben wir nichts auszusetzen, als dass bei den römischen Zahlen, die den Tafeln gelten, arabische fehlen, die auf die einzelnen dargestellten Stücke weisen. So hätte bei dem Schlösschen mit den Lotusblumen nicht nur stehen sollen: »voir Planches XV et XVI», sondern »voir Planche XV, 3 et XVI, 3».

An dem Ruder Pl. XXXI findet sich kein neues Motiv ausser den Rosetten mit dem Kreuz unter den Augen; die Wahl der Figuren ist aber so glücklich, ihre Zusammenstellung so harmonisch und die Färbung so zart und schön, dass wir nicht anstehen, dies Schiffsgeräth zu den allerliebenswürdigsten Erzeugnissen des ägyptischen Kunsthandwerks zu zählen. Ein Sperberkopf krönt die meergrün und weiss gefärbte Stange. Lotusmotive schmücken den oberen und unteren Theil der Schaufel, und in ihrer Mitte stehen einander auf gelbem Grund je zwei *wḏ;-t* Augen und die Rosetten, deren wir bereits gedachten, gegenüber. Schon um dieses Ruders willen hätten wir gern noch Näheres über die ausgegrabenen Fahrzeuge erfahren. Es erinnert an die noch kostbareren, die im Papyrus Westcar von den Schönen benutzt werden, die an dem Pharao vorüber gondeln. Diese *Remen* sollten aus Ebenholz und an der Schaufel aus *sqb* Holz bestehen. Der Gold- und Elecktronbeschlag fehlt bei dem unseren.

Als schönstes Werk der bildenden Kunst muss allerdings die Statue des Königs Ḥor oder besser seines Ka bezeichnet werden (S. 92 u. 93, sowie Tafel XXXIII—XXXIV). »La grace et la souplesse», die dieser Bildsäule mit Recht nachgerühmt werden, machen sie allerdings zu einem bemerkenswerthen Kunstwerke, doch steht sie hinter den besten Sculpturen aus dem alten Reiche an Kraft und lebensvoller Frische zurück. Natürlich wurde auch alles gesammelt, was sich an Objecten aus den verschiedenen Reichen der Natur in den Gräbern verfand, und Victor Loret übernahm es, sie zu untersuchen. So dankenswerth die dem *collyre noir* und *collyre vert* aus dem Grabe der Prinzessin *Nwbḥtp* gewidmete Monographie auch jetzt schon ist, die er dem Morganschen Werke beigab, bezeichnet sie doch nicht den Abschluss seiner Untersuchungen. Wie wir brieflich von ihm erfuhren, fand er während ihres weiteren Verlaufes, wie pietätlos die alten Aegypter den Verstorbenen das schlechteste Material nicht nur für die Nahrung, sondern auch für die Verschönerung ihrer Person in die andere Welt mitgaben. Eine Prinzessin hätte es sicher verschmäht, sich bei Lebzeiten mit so schlechter Schminke die Augen zu färben, wie man ihr zu dem nämlichen Bedürfniss mit ins Grab gab. Zu entschuldigen ist dies Verhalten der Hinterbliebenen gewiss nicht, doch wird es durch den Umstand begreiflich, dass man magischen Sprüchen die Kraft zutraute, sogar Bilder und Gegenstände von Thon in geniess- und brauchbare zu verwandeln. Dass auch den ausgegrabenen Schädeln und den Gegenständen von Metall: Kupfer, Bronze, Zinn, Gold und Silber eine so eingehende echt wissenschaftliche Berücksichtigung gezollt wurde, wie Mr. Berthelot sie ihnen angedeihen lässt, steigert den Werth dieses schönen Werkes. Auf V. Lorets abschliessende Arbeit über die Augenschminke und die zu Dahšûr gefundenen Vegetabilien sind wir gespannt.

Der Druck ist geschmackvoll und klar. Von den keineswegs häufigen Druckfehlern bemerken wir nur »Hyppopotame» für »Hippopotame» S. 52 und »Lublin» für »Lieblein» S. 126 Anmerk. 3.

Im Ganzen darf das vorliegende Werk als Muster für die litterarische Verwerthung methodisch vorgenommener Ausgrabungen bezeichnet werden, und wir sind dafür Mr. de Morgan wie seinen Mitarbeitern zu Dank verpflichtet.

Georg Ebers.

Sept Tombeaux Thébains de la XVIIIe dynastie. Par Ph. Virey.

Dans les Mémoires de la Mission Archéologique Française au Caire, M. Virey a publié *in extenso* les inscriptions de sept tombeaux thébains — entreprise sans doute très louable, et qui aurait été très utile à la science égyptologique, si l'auteur avait bien voulu dépenser un peu plus de soin sur son ouvrage. Maintenant, et les traductions contiennent des quantités de fautes, et les textes mêmes sont très souvent inexactes.

Cinq des sept tombeaux, déjà en 1886—88, ont été publiés par M. Piehl dans ses Inscriptions Hiéroglyphiques, Sér. I, et l'ouvrage de M. Virey n'aurait rien perdu, mais beaucoup gagné d'avoir tenu compte de cette dernière publication, dont il ne fait même pas mention. Le plus grand nombre des remarques que je vais faire ici résultent d'une comparaison, faite entre ces deux livres.

Je commence par l'examen du mode qu'emploie M. Virey de reproduire des textes égyptiens. Dans ce but, je vais relever les fautes qui se sont glissées dans sa copie de l'inscription historique d'Amenemheb. Je m'aiderai pour cela de la copie de M. Ebers [Zeitschr. 1873, p. 1], des corrections introduites par MM. Ebers et Stern [Zeitschr. 1873, p. 63, 1875, p. 174] et finalement de la copie faite par M. Piehl, et qu'il a bien voulu mettre à ma disposition.

Ligne 1. doit être .

Ligne 2. doit être . Après *»ȧr reṭui-f»*, une lacune a été sautée, sans la présence de laquelle il n'y a pas de sens intelligible; que cette lacune est à remplir par , c'est ce que M. Piehl a montré dans la Zeitschr. 1885, p. 61.

Ligne 3. Les »têtes d'hippopotame» doivent être des »têtes de lion». Dans , un a été sauté. Voir Brugsch, Wörterb., p. 253.

Ligne 4. Dans , *q* doit être lu .

Ligne 5. Lisez: . M. Virey a oublié la dernière lettre *(t)*, sans laquelle la phrase est incompréhensible.

Ligne 10. Le déterminatif de doit être .

Ligne 12. Dans la fin, manque.

Ligne 13. doit être lu .

Ligne 15. Dans , le dernier signe doit être , cette préposition ne se construisant pas avec . doit être lu , expression très commune. Par sa reproduction, M. Virey a créé un mot nouveau, tellement curieux qu'il lui a fallu y consacrer une note spéciale [pag. 242[2]]; d'ailleurs, il a conféré à l'expression en question le sens suivant: »il [Totmès III] me donna l'or pour la valeur devant mon maître» (= lui-même); ce qui n'a pas de sens du tout.

Ligne 16. doit être [Voir Brugsch, Wörterb. Suppl., p. 1252]. Je ne connais pas de mot *tesen* = »collier».

Ligne 20. ; le dernier signe a été sauté.

Ligne 21. ; le troisième signe a été sauté. Voir ligne 12.

Ligne 27. ; le quatrième signe doit être . [Voir Brugsch, Wörterb., p. 1362.] À la fin de la ligne, a été sauté.

Ligne 29. Le deuxième signe a été omis. ; le dernier signe doit être .

Ligne 30. La reproduction de M. Ebers est ici exacte.

Ligne 31. Le déterminatif de doit être .

Ligne 33. ; les deux derniers signes doivent se lire . [Voir Brugsch, Wörterb. Suppl., p. 289.]

Ligne 39. Les copies de MM. Ebers et Piehl donnent ici etc.

Ligne 41. Les copies de MM. Ebers et Piehl donnent etc.

Ligne 45. Les têtes d'hippopotame doivent être des têtes de lion. La fin de la ligne a été tout à fait corrompue chez M. Virey. D'après la copie de M. Ebers, on peut ainsi remplir les lacunes [Voir Brugsch: Geschichte, p. 338]: . La fin de l'inscription est à lire [Voir Piehl dans la Zeitschr. 1885, p. 62].

* * *

Maintenant, je passe à faire quelques remarques à propos des traductions de M. Virey. Comme je gaspillerais trop de place, en en indiquant toutes les inexactitudes, je me bornerai à noter les principales.

Pag. 206. »Il reçoit l'or de la région de Coptos à titre de présentation, de Koush la vile à titre d'impôt.» Ici M. Virey a traduit par »à titre de présentation». Mais ce mot est une préposition et signifie: »avec» [Voir p. ex. Virey, Tombeau de Rekhmara, p. 41]. La phrase est donc à traduire ainsi: »il reçoit l'or de la région de Coptos avec l'or de l'Ethiopie la vile, en qualité d'impôt». Toute cause de conjecturer, sur la foi de ce passage, une alliance entre le roi et les Bédouins [pag. 207] est donc disparue — s'il y en a jamais eu.

Pag. 209. »Solide de grès.» signifie originairement dur [Voir Brugsch, Wörterb. 880]. Dans le sens de »grès», ce mot doit avoir le déterminatif , et pour la position qu'il a ici, il devait alors être gouverné par [Voir Erman, Aeg. Gram. § 126]. La traduction exacte est celle-ci: »solide et dur». De même, on doit traduire un peu plus bas: »en granit dur d'une seule pièce», au lieu de »en granit et en grès, monolites».

Pag. 228. signifie »encens», non pas »lait» [Voir p. ex. Virey, Tombeau de Rekhmara, p. 108]. Ce qui sort du vase est ici une flamme; dans le déterminatif de lait (), c'est plutôt un crochet pour le faire suspendre (?) [1].

Pag. 229. Ici M. Virey a traduit: *er senem set* () *m ta,* par »pour qu'on remplisse les sacs d'aliments», et il ajoute dans une note: »le mot *set* désigne un enroulement d'étoffe». Il est sûr qu'il y a un mot *set*, déterminé par , qui désigne un objet, dans lequel on conserve des pierreries etc. mais ici *set* n'est que le pronom [Voir Erman, Aeg. Gram. § 82]. Il faut donc traduire: »pour les munir d'aliments».

---

[1] Ou peut-être une espèce de bouchon. K. P.

Pag. 235. »Le pays de Kemt et celui de Tert sont en face de toi. To-mera, par conséquent est derrière toi.» C'est ainsi que M. Virey a traduit: *qemt ṭert χer set ḥer-k ta merà mà qeṭ-f r χet-k.* Quant à *χer set ḥer,* c'est là une expression très commune, signifiant: »sous la dépendance de» [Voir Brugsch, Wörterb., p. 1152]; *ma qeṭ-f* signifie »en son entier», et la traduction de toute la phrase est celle-ci: »*Qemt* et *Tešert* dépendent de toi, *Tamerà* entier est dans ta puissance». Il me faut reconnaître que je ne puis comprendre la note dont la traduction de M. Virey est accompagnée. Est-ce qu'il veut couper en deux le mot *qemt?* Mais cela ne se peut pas, parce que nous rencontrons si souvent la variante . Je ne comprends pas non plus pourquoi M. Virey trouve singulier le mode dont ce mot est écrit ici. Le signe sans doute a été tourné à rebours, mais d'ailleurs le groupe est complètement régulier; on a placé les signes de cette manière pour donner au groupe entier une forme carrée.

Un peu plus bas, M. Virey a lu: »l'habitant de Hud», mais MM. Le Page Renouf et Piehl ont prouvé il y a longtemps qu'il faut lire *beḥuṭi* l'expression en question.

Pag. 236. *Nefert seneq* signifie: »bonne à teter». [Voir Erman, Aeg. Gram., §. 118].

Pag. 241, l. 2—3 [1]. »Et cela, au milieu des prouesses de sa valeur et de sa force, pour rendre témoignage.» C'est ainsi que M. Virey traduit: *(ta) su ḥer perà neχetu-f peḥti-f ḥer sumet àb.* J'ai déjà montré qu'ici sa copie contient trois fautes; le passage signifie plutôt: »il se distinguait sur le champ de bataille; ses victoires et sa bravoure inspiraient du courage». Que signifie »se distinguer», cela a été prouvé par Piehl dans Proceedings XV, p. 471. Pour »champs de bataille», voir Reinisch, Chrest. I, pl. 7, l. 3, et pour le groupe »inspirer du courage», voir Brugsch, Wörterb. Suppl., p. 314.

Pag. 242, l. 12 *Reχet àri* signifie: »leur liste», non »savoir c'étaient» [Voir Le Page Renouf dans Zeitschr. 1877, p. 110].

Pag. 242, l 16. »Savoir c'étaient le collier du lion d'or.» Traduisez plutôt »leur liste: de l'or pur, un lion». [ainsi doit se tracer ce groupe] signifie; »accomplir, accomplissement, pureté» etc. [Voir entre autre Brugsch, Wörterb. Suppl., p. 1252].

---

[1] Pour les observations, faites sur l'inscription historique d'Amenemheb, j'ai consulté la traduction de M. Brugsch [Geschichte, p. 335].

Pag. 242, l. 21. »Un lion domestiqué» ne peut nullement être la traduction de *maà ḥent, maà* étant masculin, et *ḥent* étant féminin et en outre déterminé d'une personne assise. Il faut par contre traduire: »un lion et une esclave». — M. Amélineau n'a donc pas à regretter que vis-à-vis de lui M. Virey revendique la priorité de la découverte de l'expression le »lion domestiqué» dans l'inscription historique d'Amenemheb [p. 242[5]].

Pag. 242, l. 24 *Àu-à āq-k em pa mu* signifie: »je descendis dans l'eau» [Voir Erman, Aeg. Gram., §§ 208, 209, 241, 246]. »Pour toi» ne se retrouve pas dans le texte.

Pag. 243, l. 27—28. »Je coupai la queue et j'en fis un trophée, dans la royale action de grâces à Dieu, à cause de cela. Cela fit [que] la joie remplit mon coeur, [et que] l'allégresse se joignit à ses membres.» J'ai déjà fait observer les fautes qui en cet endroit se trouvent dans la copie; après les avoir corrigées, on pourra traduire le tout de la sorte: »Je lui coupai la queue et la donnai au roi. On en rendit grâces à Dieu. Celui-là fit que la joie remplit mon coeur et que l'allégresse pénétra dans mes membres.»

Pag. 243, l. 35. »Voici le roi quant à la durée de son espace en années abondantes et heureuses, en qualité de fort etc.» Voilà qui manque de sens. On traduira plutôt: »Et le roi, à la fin d'une vie d'annés abondantes et heureuses, était victorieux etc.» [hiéroglyphe] signifie »la fin», non pas »Zeitraum», comme M. Brugsch le traduit dans Wörterb., p. 1449. Ce mot dérive d'un verbe qui signifie »finir». [Voir Brugsch, Wörterb., p. 1448. Tous les exemples qui cite le lexicographe admettent cette même signification.]

Pag. 243, l. 36. »Depuis l'heureux an I, jusqu'à l'an LIV.» Il ne se trouve pas de mot »heureux» dans le texte. *Šaā-em . . . nefrīt-er* signifie: »depuis . . . jusqu'à». [Voir Brugsch, Wörterb., pp. 758, 1426.]

Pag. 243, l. 37—38. M. Brugsch a prouvé [Zeitschr. 1874, p. 133] que ces lignes doivent se traduire de la manière suivante: »Le roi monta au ciel au coucher du soleil; le successeur du dieu se réunit à son créateur. Quand la terre fut éclairée, qu'il fit jour, que le soleil se leva et que le ciel était sans nuages, Amonhotep fut élevé sur le trône de son père.»

Pag. 244, l. 39. »Il soumit à la bannière royale tous les opposants.» Voilà une traduction étrange de: *ḥotep-f sereχ taàr-f nebt*. *Ḥotep* ne signifie pas »soumettre», mais bien: »être assis sur», »reposer». [hiéroglyphes] signifie »trône» [Brugsch, Wörterb. 1267]. Donc, la première moitié de la proposition signifie: »il monta sur le trône», auquel cas la seconde moitié de la traduction de M. Virey ne saurait être juste. [hiéroglyphes] est proba-

blement ici un verbe; ce qu'il signifie, je n'en sais rien, ne l'ayant pas trouvé ailleurs. La traduction de M. Brugsch »die volleste Kraftfülle war ihm zu eigen», offre une certaine vraisemblance.

Pag. 244, l. 40. »L'extrémité de tous ceux qui existent et qui respirent, la montagne et la plaine entières.» Comment on doit rétablir ici la texte, je l'ai déjà montré; c'est pourquoi il faut approuver la traduction de M. Chabas [Mélanges, III, 2, page 289]. Cependant, nous ferons observer que , qui ici joue le rôle de déterminatif, est tout aussi loin de signifier »montagne», que l'est de signifier »plaine».

Pag. 244, l. 44. M. Virey traduit par »voler», mais ce mot signifie: »se prosterner» [Brugsch, Wörterb., pag. 494].

Pag. 245 l. 45. »Avance en dignité» doit être corrigé en »on l'investit d'une charge» [Brugsch, Wörterb., p. 1614].

Pag. 245. Dans la scène, ici reproduite, M. Virey voit »la cérémonie où le roi prend possession de la couronne». Pourquoi? Je ne le sais point. L'expression qui fait partie des titres d'Amenhotep II fait aussi partie de ceux de Thotmès III. Le plus vraisemblable est alors, que la scène dont il est question ne représente qu'Amenhotep II, en compagnie d'Amenemheb et de la femme de ce dernier, invoquant Thotmès III. , M. Virey l'a traduit par »Nekheb la lumineuse»; cette expression se rend plus correctement par »Nekheb d'El-Kâb». [Daressy dans le Recueil X, p. 139].

Pag. 254. »Qui suit les pas du roi dans l'intérieur de sa retraite, quand il lui plaît d'y rentrer chez Anubis prince du nord.» C'est ainsi que M. Virey traduit: *šes suten em àmi seši ḥes-n-f tà su em ànepu;* mais signifie »berceau» [Brugsch, Wörterb., p. 1125] et signifie »enfant, garçon» [Brugsch, Wörterb., Suppl., p. 92]. Donc, on devrait traduire la dite phrase de la manière suivante: »qui dès le berceau était au service du roi, celui qui était son favori et se distinguait dès l'enfance».

Sur les pages 257—258, M. Virey donne une interprétation de quelques noms locaux, interprétation qui diffère beaucoup d'avec celle de tous les autres égyptologues. Pour , qui est le nom de la ville de Busiris, il propose la traduction de »l'étoile polaire»; , le nom du nomos d'Abydos, il le traduit

par »Amenti«; il traduit [hieroglyphs], Abydos, par »l'Orient« et le titre d'Osiris, »gardien de Busiris«, par »qui donne la vie«.

M. Virey s'est tout à fait trompé sur le sens du premier texte de la page 264, en le traduisant ainsi: »fondues en électrum, les statues en pierre, les viandes consacrées — — — qui rejoignent la terre, toutes les bonnes choses de la tombe — — — le défunt vivifié, en possession de la vie de la tombe (?)«. Il s'agit ici d'une foule d'ustensiles sépulcraux qui sont énumérés; il faudrait traduire le texte ainsi: »travaillés en électron et incrustés de pierres précieuses [*smenχu* »perfectionnés«. Brugsch, Wörterb., p. 609], une statue — — — pour l'enterrement [[hieroglyphs] = »enterrement« Brugsch, Wörterb., p. 1216], toutes bonnes choses pour l'enterrement — — — de l'huile pour oindre [*sṭχu* = »oindre« Brugsch, Wörterb., p. 1340. Suppl., p. 1164] la momie [[hieroglyphs] sic = »Mumie« Brugsch, Wörterb., p. 1170], »un couvercle de sarcophage« [*neb-ānχ*, Brugsch, Wörterb., p. 745].

Pag. 273. »(Il) passe rapidement par les marais, (il) court à travers les nids, (il) se divertit à percer les habitants de l'eau dans les étangs qu'aime Sekhet, associée à la dame Heb, le ministre etc.« Le texte doit être traduit ainsi: »Il fréquente les vignes [[hieroglyphs] Brugsch, Wörterb. Suppl., p. 1216], il parcourt les marais [[hieroglyphs] Brugsch, Wörterb., p. 1310], il se divertit, il donne la chasse aux poissons dans les canaux, lui [[hieroglyphs] Piehl, Inscr. I, pl. 127], l'amour de Sekhet, le compagnon de la déesse de la chasse [[hieroglyphs] Brugsch, Wörterb., Suppl., p. 802], le vékil etc.«

Pag. 278. »On dit [quand] le vase ga (?) fait le tour de sa nuque etc.« La traduction doit être corrigée et remplacée par celle-ci: »L'officiant [[hieroglyphs] Piehl, Inscr. I, pl. 112], dit, en allant derrière [[hieroglyphs] Brugsch, Wörterb., p. 916] lui« . . .

Pag. 281. »Il rejoint la demeure inviolable (?), il est admis dans ce qui dure«. On traduira plutôt: »il rejoint la demeure [[hieroglyph] est déterminatif, mais doit plutôt avoir la forme suivante: [hieroglyph]. Brugsch, Wörterb. 1543] de l'éternité.«

Pag. 284. J'ai creusé un bassin (?) d'eau circulaire (?) au sommet de la hauteur. J'ai accompli cela, pour qu'on fit l'offrande à celui qui n'est plus, pour qu'on jetât de l'eau au sépulcre

et qu'on fît des libations à la montagne (où?) je suis». La traduction, la plus vraisemblable, de ce passage me semble être celle qui suit: »J'ai creusé un bassin d'eau en dehors de [Brugsch, Wörterb. p. 864, le dernier exemple] la nécropole [Brugsch, Wörterb. Suppl., p. 830]. Je le fis construire pour fournir [Piehl, Inscr. I, p. 90] de l'eau à celui qui n'en a pas [Brugsch, Wörterb., p. 776], pour en verser sur l'autel [Brugsch, Wörterb. Suppl. p. 199] qu'il possède dans la nécropole. Je . . .»

Pag. 301, l. 11. »Recevant l'huile pour remplir la chevelure roulée et la chevelure coiffée du vase (?)». La traduction doit être ainsi conçue: »recevoir de l'huile, s'oindre avec de l'antimoine [? Piehl, Inscr. I, pl. 102] en bien-être».

Pag. 302. »Dieux du double domaine que traverse le soleil, quand passe ce dieu grand [se dirigeant] vers la vallée de l'Occident du ciel». La phrase doit être traduite de la manière suivante: »Rameurs (?) [Piehl, Inscr. I, p. 84], vous qui transportez [Brugsch, Wörterb., p. 1104], Ra, qui emportez [Brugsch, Wörterb. p. 1333] le grand dieu jusqu'à l'horizon occidental du ciel.»

Pag. 355. »(Il) court les vallées, fait la chasse . . . pousse, en tirant de l'arc, les bêtes sauvages». On doit plutôt traduire de la sorte: »il rôde sur les montagnes [Brugsch, Wörterb., p. 1608], parcourt [Brugsch, Wörterb., p. 897] . . . il s'amuse à [Brugsch, Wörterb., p. 1357] tuer des antilopes du désert.»

Pag. 359. »Adoration au soleil, quand il brille pour exercer son action bienfaisante en qualité de vivificateur». Voici une traduction plus juste: »Adoration à Ra, lorsqu'il se lève jusqu'au moment où il se couche dans le pays de la vie.» est une expression qui se retrouve assez souvent.

* * *

Je crois avoir donné assez de détails, pour que, par là, il soit évident que l'ouvrage de M. Virey est loin de satisfaire aux

exigences qu'à juste titre, on est tenté d'attacher à une publication scientifique — et pourtant, je n'ai énuméré qu'une partie des fautes qu'on y peut relever. L'ouvrage étant publié aux frais de l'Etat français, il faut regretter que l'argent n'ait pas trouvé meilleur emploi; c'est que, abstraction faite des illustrations, dont d'ailleurs je ne saurais contrôler la justesse, la valeur scientifique de »Sept Tombeaux Thébains» est à peu près nulle.

Upsala, Décembre 1895.

N. Sjöberg.

M. JÉQUIER, *Le Livre de ce qu'il y a dans l'Hadès.*

I.

L'Amtuat et son texte.

Les Egyptiens ont compris et figuré de plus d'une sorte l'enfer, à prendre le mot dans son sens le plus large, celui d'autre monde. D'après la plus connue de ces conceptions, l'enfer, *Tuat,* avait autant de parties que la nuit a d'heures, et chaque section y était fermée par une porte qui s'ouvrait devant la barque du soleil nocturne.

Trois compositions différentes, qu'on peut classer par ordre d'importance, reproduisent l'arrangement dont il s'agit. La première, appelée le Livre de ce qu'il y a dans l'hémisphère inférieur d'après son titre égyptien et la traduction de Déveria, figura dans les hypogées royaux à partir d'Aménophis III, et aussi, plus tard, sur différents papyrus thébains comme sur plusieurs sarcophages saïtes. La seconde composition, qui n'a pas de titre, servit comme la première à orner les hypogées royaux des 18ᵉ, 19ᵉ et 20ᵉ dynasties, depuis le règne d'Aménophis III, et se trouve notamment sur le sarcophage de Séti I. La dernière, qui n'a pas de titre non plus, décora quelques plafonds des hypogées royaux à la 20ᵉ dynastie. On nomme assez souvent la première, en abrégeant son titre égyptien, l'*Amtuat,* expression qui peut s'étendre aux deux autres (second Amtuat et troisième Amtuat). Le titre de Livre des portes donné quelquefois à la seconde de ces oeuvres est trop vague, et de plus il conviendrait aussi bien aux autres qu'à celle-là: Champollion intitule »Pylônes» les divisions de la troisième, comme les Egyptiens eux-mêmes l'ont fait au chapitre 145 du Todtenbuch.

La première, ou l'Amtuat par excellence, vient de fournir à un jeune égyptologue suisse, M. Jéquier, le sujet d'un travail publié dans un fascicule de l'Ecole des Hautes Etudes à Paris: le Livre de ce qu'il y a dans l'Hadès. Cet ouvrage, rédigé avec méthode et clarté, peut donner lieu à plusieurs observations.

L'auteur a divisé son travail en deux parties; dans la première il expose ce qu'il sait ou pense de l'autre monde égyptien, et dans la seconde il étudie une certaine fraction de l'Amtuat.

La seconde partie est forcément la moins importante: M. Jéquier s'y attache à donner sous une forme correcte ce qu'il appelle, d'une manière qui n'est pas entièrement exacte, l'Abrégé ou l'édition abrégée du Livre. C'est le recueil des formules préliminaires qui introduisent les tableaux et les textes de chacune des douze heures ou sections nocturnes.

Après avoir dit, mais pas toujours, un mot de ce qui est représenté là, elles donnent le nom de la porte, de la contrée et de l'heure, indiquent la place occupée par le tableau-type de cette division dans le sépulcre d'Osiris, et signalent les avantages procurés aux mânes par la connaissance exacte du tout. Comme le reste de la division n'a plus trait à ce qu'énumèrent ainsi ces prolégomènes, on ne saurait prendre leur ensemble pour un résumé, non plus que pour un abrégé. La désignation qui leur conviendrait le mieux serait probablement celle d'*En-tête.*

M. Jéquier a publié deux versions de ce qu'il considère comme l'Abrégé, d'après un papyrus de Berlin et un papyrus de Leyde. Il a relevé aussi, plus ou moins complétement, les variantes qu'apportent à ses deux textes un autre papyrus de Leyde, trois papyrus du Louvre dont l'un a été publié par M. Pierret, un papyrus de Turin publié par M. Lanzone, et le tombeau de Séti I: les sarcophages saïtes de Taho et de Nectanébo publiés par Sharpe et la Commission d'Egypte, comme les papyrus publiés par la Commission d'Egypte, Denon, Leemans et Mariette, ne paraissent pas avoir été utilisés, avec raison d'ailleurs. En effet, le texte à reconstituer est fort simple, ses formules se reproduisent à peu près dans le même ordre et avec la même phraséologie, »nous pouvons constater une grande ressemblance entre ses différentes versions» (p. 32), et ainsi les trois versions publiées de Séti I, du Louvre et de Turin suffisent largement pour établir une rédaction correcte, sauf en un ou deux endroits, par exemple à la 9e heure, où le mot *heseb* est abrégé en 𓐎𓏏 dans les deux papyrus du Louvre et de Turin [1].

Peut-être sera-t-il permis de regretter, à ce propos, que M. Jéquier n'ait pas donné une autre direction à ses recherches. S'il s'était borné à publier un bon fac-simile des papyrus de Berlin et de Leyde, sans les reproduire à nouveau en hiéroglyphes typographiques, s'il avait laissé de côté l'ensemble des variantes, qui n'ont que fort peu d'intérêt et »ne sont guère que de nature orthographique ou phonétique» (p. 32), s'il n'avait pas pris la peine de rédiger un index complet des mots, où l'on voit combien de fois et dans quels passages le papyrus de Berlin emploie les verbes auxiliaires, les prépositions, les pronoms, bref tous les termes courants de la langue, si enfin il avait resserré l'analyse

---

[1] Pierret, Etudes égyptologiques II, p. 115, et Lanzone, le Domicile des Esprits, pl. 1.

des scènes, son volume aurait été diminué d'une bonne moitié, et la place ainsi faite aurait pu être occupée, fructueusement, par un travail portant sur le véritable *desideratum* de l'Amtuat.

Ce qui nous manquait (et nous manque), relativement à l'Amtuat, consistait bien moins dans les variantes de chaque entête, que dans celles des scènes et des légendes qui forment le gros du livre égyptien. Et il y a plus; ces tableaux et ces textes ne sont pas même complets pour nous: ils comportent assez de lacunes pour qu'une traduction suivie del 'ensemble reste encore impossible.

Dans ces conditions, un recensement qui aurait eu pour objet la partie fondamentale de l'Amtuat eût été sans aucun doute fort utile: il eût été aussi très facile. Les sarcophages saïtes des musées de Paris et de Berlin, visités par M. Jéquier, offrent plusieurs exemplaires de l'Amtuat. Au Louvre, le sarcophage d'Horus »contient les figures des onze (premières) heures presque sans légendes» (p. 25), mais celui de Taho, fort mal publié par Sharpe, a les figures et un grand nombre de légendes. A Berlin, un sarcophage »renferme les onze heures au complet», et un autre »contient les mêmes textes, mais gravés sans ordre» (p. 26). Enfin, en dehors de l'époque saïte, le sarcophage de Ramsès III, au Louvre, a »les tableaux de la septième et de la huitième heure» (p. 25): il faut ajouter qu'il en a aussi les textes.

En comparant aux heures qui figurent sur ces sarcophages les onze heures du tombeau de Séti I, les six heures du sarcophage de Nectanébo et les trois ou quatre dernières heures que donnent presque tous les papyrus, il est probable qu'on obtiendrait un texte général suffisamment complet et suffisamment correct.

II.

Une théorie sur l'Amtuat.

Si la seconde partie de l'ouvrage de M. Jéquier peut sembler un peu trop développée, la même remarque ne saurait s'appliquer à la première: on souhaiterait celle-ci plus longue, au contraire, eu égard à l'intérêt tout particulier qu'elle présente.

Il s'agit de l'autre monde tel que les Egyptiens l'ont voulu représenter dans l'Amtuat. D'après M. Jéquier, leur Hadès aurait été une sorte de demi-cercle entourant la terre sur un même niveau, du Nord-Ouest au Nord-Est, ou plus précisément d'Abydos à Héliopolis en contournant le Delta. La barque du Soleil aurait accompli là ses voyages nocturnes, dans une vallée semblable à celle du Nil, et le soleil y aurait successivement rencontré les différents dieux infernaux, avant d'arriver à Héliopolis: d'abord

l'Osiris d'Abydos, Khent-Ament, puis le Sokaris de Memphis, puis l'Osiris de Mendès et de Busiris, dans le Delta, véritable patrie de ce roi des enfers, suivant M. Jéquier. Le domaine propre d'Osiris, »qui à l'origine(?) n'était autre qu'une personnification du Nil», (p. 10), aurait donc correspondu »dans l'autre monde à ce qu'il était sur terre, aux marais du Delta: c'est là qu'étaient situés les pays d'Ialou et d'Hotep, les Champs Elysées» (p. 12). Comme l'Amtuat fait du Soleil le dispensateur des châtiments et des récompenses dans l'Hadès, au détriment d'Osiris, M. Jéquier pense qu'il »faut y voir la main des prêtres d'Ammon» (p. 16), mettant leur dieu Ammon-Ra au dessus des autres dieux, et lui donnant la suzeraineté sur les divers souverains des enfers locaux. L'Amtuat serait ainsi une composition ou une compilation systématique de l'époque thébaine.

M. Jéquier se borne en tout ceci, et il le fait remarquer justement, à »classer bien des idées déjà émises par d'autres» (préface). Toutefois ces idées n'existent encore qu'à l'état dubitatif: ce sont des hypothèses d'apparence ingénieuse et artistique sans aucun doute, qui peuvent être vraies comme elles peuvent être fausses, mais qui n'ont guère été émises que d'une façon dogmatique, à peu près sans arguments à l'appui. Aussi ne les voit-on généralement adoptées que par un petit nombre d'adeptes: la majorité des égyptologues ne les admet pas, comme le montre la traduction habituelle du mot *tuat* en anglais et en allemand, netherworld et unterwelt.

M. Jéquier avait donc à motiver, semble-t-il, son choix d'un système à part en semblable matière, ou tout au moins, s'il faisait seulement œuvre de vulgarisation, à édifier son lecteur sur l'état des choses. C'est ce qu'il n'a peut-être pas assez fait. Il enseigne *ex professo* une simple hypothèse, et il part de cette supposition comme d'un axiome. Voici, par exemple, comment il s'exprime au sujet de l'Hadès égyptien: »c'était le Douat», ou plutôt la Douat, le mot étant féminin, »qu'on a appelé longtemps l'hémisphère inférieur croyant qu'il était situé au dessous du nôtre. *De fait*, il se trouvait sur le même plan, mais au delà des pays que les Egyptiens connaissaient, du côté du Nord» (p. 3). L'inconvénient de cette forme un peu autoritaire est qu'elle risque d'entraîner à priori la conviction, car, suivant un vieil auteur: »un certain air de confiance avec lequel on propose les choses est ce qui fait souvent plus de la moitié de la persuasion»[1]. On s'expose alors à créer sans le vouloir des parties de science fictives, et à laisser bâtir à frais perdus, sur ces fondements peu sûrs, des constructions qu'il faut démolir plus tard. Il existe certainement, dans toutes les sciences, des hypothèses assez spécieuses pour avoir

[1] Antoine Arnauld, lettre du 20 août 1660, dans Sainte-Beuve, Port-Royal, II, p. 150.

force de loi jusqu'à plus ample informé, mais ici le cas diffère. Le système relatif à l'Amtuat ne s'impose nullement, c'est-à-dire qu'il ne rend aucune autre hypothèse impossible ou invraisemblable. Il rend au contraire inexplicables des choses qui s'expliquaient très bien, et, en outre, il n'échappe point aux objections directes, au moins dans l'état actuel de nos connaissances.

Voici, sans y insister beaucoup, quelques remarques qui se présentent d'elles mêmes à ce propos.

III.

Le monde souterrain.

Le mot *tuat* avait été rattaché par Lauth[1] au mot [hiéroglyphes], »creux, profondeur, Tiefe» d'où en ce cas le jeu de mots [hiéroglyphes] [2], »creuser l'enfer». Il est vrai que le signe [hiéroglyphe], transcrit au tombeau de Séti I [hiéroglyphes] (10e heure de l'Amtuat) et [hiéroglyphes] (6e heure), varie avec *mt'et* dans le nom de l'huile[3] d'olive, mais rien n'indique que *m* soit là une lettre radicale. Le nom de l'huile d'olive ne diffère assurément ni de l'arabe زيت, »huile», ni de l'hébreu זית, »olivier, olive», ni du mot copte qui signifie »olive». Bien des mots, par exemple *āaṭ* ou *māāṭ*, une des barques solaires, recevaient en égyptien l'initiale [hiéroglyphe] ou [hiéroglyphe], qui était en quelque sorte facultative, comme on le voit au chapitre 153 du Todtenbuch où *m-χesef*, »piquet», varie avec *χesef*, et *m-senft* avec *seft*, »couteau». Le rapprochement proposé par Lauth n'est donc pas infirmé par la lecture *m-t'et* du signe [hiéroglyphe], et il l'est d'autant moins que [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes] sont dans tous les cas synonymes, comme l'a reconnu Brugsch[4].

Cette synonymie s'accuse dans nombre d'expressions représentant l'Hadès comme un »gouffre»[5], dont la déesse, par exem-

---

[1] Zeitschrift, 1863, p. 55; cf. Todtenbuch, édition NAVILLE, II, ch. 149 e.
[2] DE ROCHEMONTEIX, Edfou, p. 45 et 219; cf. Denkmaeler, IV, pl. 81, d.
[3] Cf. DE ROCHEMONTEIX, Edfou, p. 171—2 et 263.
[4] Dictionnaire, Supplément, p. 1359.
[5] LORET, Recueil, XIV, p. 106.

ple, occupait le haut avec sa tête et le bas avec ses pieds[1]: »plonger dans la Tuat», [hiéroglyphes][2]; »creuser des fondations jusqu'au Nu»[3], le fleuve ou canal des enfers dont le nom est écrit par le ciel renversé ou inférieur, [hiéroglyphe], dans Merenra[4]; Osiris *taureau de l'abîme*, et prince de l'enfer[5]; etc. Au pharaon, qui faisait »sortir l'eau des montagnes»[6], on disait: »si tu dis à l'eau, arrive de la montagne, le Nu sortira de suite à ta voix»[7] et »l'eau qui est dans la Tuat lui obéissait», [hiéroglyphes][8]. L'opposition de la montagne et de l'enfer, de la hauteur et de la profondeur est ici très visible, de même que dans le texte qui parle de »mers changées en déserts», et de »berges changées en abîmes», [hiéroglyphes][9].

Il faut noter aussi les expressions qui montrent la terre ouverte au Soleil (1ère heure) ou fermée à Apap[10], et le Soleil comme les mânes entrant »dans la terre» ou sortant »de la terre», *āk m ta* (1ère heure), *per m ta*[11]. Ici la locution *m ta* ne peut être prise au sens général et vague qu'elle a parfois. Si on dit pareillement, en français, »se retirer dans ses terres, mettre un genou en terre», etc., avec *en* ou *dans* pour *sur*, dans d'autres cas *en* signifie bien *dedans* d'après le contexte, »mettre en terre», par exemple. Et de même en égyptien, notamment quand l'Amtuat oppose *tep ta*, »sur la terre», à *m ta*, »dans la terre» (septième heure, Séti I, et douzième heure); là, l'équivoque n'est pas possible, d'autant plus que *m ta* a pour équivalents alors *m tuat* (1ère heure), et *m neter Kher-t* (3e heure).

Si la *tuat* est l'opposé de *tep ta*, »sur la terre», et l'équivalent de *m ta*, »dans la terre», il suit bien de là qu'elle est ce qu'il y a dans la terre, son intérieur. Quant au groupe hiéroglyphique *neter Kher-t*, il signifie »le divin dessous», sens qui s'accorde très bien avec celui de *tuat*, le *profundum*, et aussi avec le nom de *Kerer-t*, »caverne», donné à chacune des parties de l'enfer. Si l'on ne veut pas que l'enfer soit souterrain, la valeur de ces trois expressions échappe, on est obligé, par exemple, de traduire

---

[1] CHAMPOLLION, Notices, II, p. 612.
[2] Denkmaeler, III, pl. 195, l. 20
[3] DE ROCHEMONTEIX, le Temple d'Edfou, p. 23.
[4] Ligne 756.
[5] MARIETTE, Monuments divers, pl. 77.
[6] Denkmaeler, III, pl. 140, d, l. 5.
[7] Stèle de Kouban, l. 17—18.
[8] Id., l. 35.
[9] CHABAS, les Maximes du scribe Ani, II, p. 61—3; cf. Iob, 11, 8.
[10] Sarcophage de Séti I, pl. 2, D.
[11] Todtenbuch, ch. 74, titre.

Kerer-t par »zône» ou »cercle», ce qui n'est pas exact, enfin l'opposition *tep ta m ta* n'a plus de raison d'être.

En thèse générale, l'idée de l'Hadès se rattache directement à celle de la tombe, qui l'explique. Peut-on voir autre chose dans cette demeure collective des morts que la réunion de leurs demeures individuelles, ou, en d'autres termes, qu'une généralisation de l'hypogée[1]? Ses noms pour ainsi dire innombrables se ramènent presque tous à un sens funéraire[2], et on remarquera que l'Egypte, qui plaçait dans la Tuat les momies et les tombeaux[3], considérait les tombeaux comme essentiellement souterrains. Sauf impossibilité matérielle, d'où en ce cas les *tumuli* factices du Delta, partout où l'hypogée a été praticable, il existe. »Toute tombe égyptienne», dit Mariette, »se compose de trois parties: 1:o la chambre, ... 2:o le caveau, ... 3:o le puits . . . . qui . . . . servait à faire passer la momie dans le caveau»[4]. Même dans les hypogées royaux, où la pente des couloirs remplace le puits[5], celui-ci reparaît plus ou moins incidemment, soit dans la première salle, soit dans la dernière, soit sous le couvercle du sarcophage. Quand elle se réduit à sa plus simple expression, la tombe est encore un trou fait dans le sable pour cacher la momie[6], d'où sans doute l'expression *her sha-u-f,* »Celui qui est sur ses sables», épithète des mânes et des dieux dans l'autre monde.

Cette vue d'un *enfer* souterrain par essence, comme la tombe, n'implique nullement une déviation de l'autre monde vers le Nord. Au contraire, le pays des morts étant le dessous ou l'envers du monde des vivants (on disait la Tuat égyptienne[7]), une disjonction de deux contrées si intimement unies s'expliquerait mal. Elles n'étaient assurément pas séparées non plus dans la mythologie que nous connaissons le mieux, celle des Grecs. Tout en croyant que le soleil nocturne voguait de l'Ouest à l'Est par le Nord, les Grecs maintenaient leur Hadès sous la Grèce, qui communiquait avec lui par maint Charonium ou Plutonium local: la descente du soleil chez les morts paraissait à Homère[8] une image du monde renversé. Si les Egyptiens, eux, trouvaient la même descente une chose toute simple, c'est donc que leur soleil, n'allant point au Nord, passait en ce cas sous l'Egypte, et que par conséquent son chemin ne faisait qu'un avec la Tuat.

---

[1] Cf. RENAN, Histoire du peuple d'Israël, I, p. 129.
[2] Cf. BRUGSCH, Religion und Mythologie der alten Aegypter, p. 227—8.
[3] CHAMPOLLION, Notices, I, p. 811, II, p. 624; etc.
[4] Mastabas, p. 19.
[5] Id., p. 12.
[6] Id., p. 17—18.
[7] Sarcophage de Séti I, pl. 7, D.
[8] Odyssée, XII, 383.

IV.

Les paradis du soir.

On ne pourrait guère, théoriquement, placer l'Hadès au Nord, mais y serait-on forcé par les textes de l'Amtuat? Pas davantage. Il est douteux que l'Amtuat fasse allusion à une topographie de ce genre, d'après laquelle le soleil nocturne aurait longé les grands centres de l'Egypte septentrionale, reproduits sur le chemin du dieu par des régions similaires.

Sans doute l'ensemble des dogmes égyptiens dérive de l'assemblage des croyances locales, si bien que les fils de la trame reparaissent d'ordinaire dans les sujets un peu généraux et un peu étendus, comme, pour l'Amtuat, le culte de Sokaris aux 4e et 5e heures, le culte de Ra sous ses quatre formes héliopolitaines[1] à la 7e, et le culte de Ptah[2] — Tanen à la 8e. Mais les Egyptiens n'avaient pas l'habitude de coordonner beaucoup leurs emprunts aux différents cultes: nous en avons la preuve avec le Todtenbuch, les formules des pyramides, le Rituel de l'Embaumement, les hymnes, etc. Quant à l'ordre particulièrement géographique, s'ils l'ont suivi quelquefois dans des sujets à cadre tout tracé, ils sont loin de l'avoir fait toujours, comme le montrent les listes des peuples vaincus, et le voyage d'un Egyptien en Syrie s'il faut en croire Brugsch. De même, au chapitre 17 du Todtenbuch[2], qui mentionne la traversée de l'autre monde, l'initié arrive dans le pays du Soleil couchant[3], à Héracléopolis, où la momification le purifie[4] (pour sa renaissance, d'après une glose récente), puis il passe de là à Abydos, au *Sud* d'Héracléopolis et enfin il s'en va au paradis par le chemin du Soleil couchant: on voit que la route indiquée par ces localités, si elles avaient un sens géographique, irait dès le principe du Nord au Sud, et non du Sud au Nord. L'Amtuat ne révèle pas un périple plus régulier, si l'on y cherche un voyage autour de la Basse Egypte.

D'après la théorie examinée ici, la barque solaire serait partie le soir d'Abydos, et aurait contourné Memphis, puis le Delta, patrie supposée d'Osiris, pour arriver le matin à la hauteur d'Héliopolis. Cependant, il semble bien que dès le début on soit dans les marais du Delta (en admettant que ces marais correspondent aux Champs Elysées), et qu'à la fin on soit à Saïs.

---

[1] J. de Rougé, Edfou, pl. 53, treizième nome.
[2] L. 14—23; cf. Aelteste Texte, pl. 1, 16, 30 et 31.
[3] Cf. Todtenbuch, ch. 17, l. 14, et Naville, Todtenbuch, II, pl. 254, fin.
[4] Cf. Todtenbuch, ch. 125, l. 44—6, et Shai-en-sinsin, édition de Horrack, pl. 1. l. 8—19.

Contrairement aux régions des autres heures qui sont, sauf la 6e, des contrées, *nu-t*, ou des cavernes, *Kerer-t*, les régions des trois premières heures sont des campagnes, *sekhet:* »l'Eau du Soleil» (cf. la Sekhet Ra de Memphis [1] et la division de l'Elysée dite Celle en qui est Ra [2]); »Celle à qui appartient l'Espace» (*Urnes*, cf. la région de l'Elysée [3], ou [4], ou [5]); »l'Eau d'Osiris» ou »de l'unique maître» (cf. la Sekhet Aaru de la demeure d'Osiris [6]). On y voit, et on ne le voit que là dans l'Amtuat, tout ce qui compose le paradis nilotique [7] (lequel assurément faisait partie de l'Hadès égyptien [8]), c.-à.-d. des champs bien cultivés, des moissons aux épis énormes, et des canaux dérivés du Nil; il est dit d'un groupe de dieux, au 1er registre de la 3e heure: »ce qu'ils font dans l'Ament, c'est d'écraser l'impie, de produire le Nu et de susciter le Nil qui déborde». Le chapitre 110 du Livre des Morts ne donne pas une autre idée de l'Eden, véritable duplicata de l'Egypte heureuse. Et il n'y a rien qui rappelle plutôt Abydos que le paradis au début de l'Amtuat, car le titre Osirien de Khent-Ament (s'il provient d'Abydos) reparaît également dans les autres heures: à la 10e, par exemple, un serpent est dit »le serpent de la porte sainte du Khent Ament». En somme, le début de l'Amtuat est un paradis, et un paradis où trône sous toutes ses formes Osiris, le souverain de l'Elysée puisqu'il était le dieu de la mort. Certains rites annuels résumaient ce double symbolisme dans l'Osiris végétant (et peut-être sacrifié): en vertu de la même connexion, au tombeau de Ramsès III, la chambre de la Sekhet Aaru accompagne celle des Osiris [9], ou lui fait pendant [10].

A la vérité le nom même des Champs Elysées, *Sekhet Aaru*, manque dans le texte des trois premières heures, comme dans le reste du livre, mais la raison en paraît fort simple. Le paradis de l'Amtuat étant partagé en districts dont chacun avait son nom, le nom de Sekhet Aaru n'appartenait à aucun d'eux en propre: il restait sous-entendu comme un titre général et notoire que les appellations particulières rendaient inutiles. Dans le corps de nos cartes géographiques, les provinces sont désignées

---

1 J. de Rougé, Edfou, pl. 24, et Diodore I, 96; cf. de Rougé, Les six premières dynasties, p. 94; Mariette, Mastabas, p. 141; Horhotep, l. 66; etc.
2 Todtenbuch, ch. 110, pl. 41. 3 Id.
4 Todtenbuch, édition Naville, I, ch. 110, pl. 123.
5 Id., II, pl. 258.
6 Todtenbuch, ch. 145, titre; cf. J. de Rougé, Edfou, pl. 37.
7 Cf. Unas, 588.
8 Todtenbuch, ch. 145, titre, et Lanzone, Dizionario di mitologia egizia pl. 5.
9 Champollion, Notices, I, p. 408.
10 Id. p. 421.

et souvent le pays ne l'est pas. Il en va de même au chapitre 110 du Livre des Morts, où le paradis comporte de nombreuses divisions: le mot Sekhet Aaru n'y apparaît qu'accidentellement et seulement dans quelques exemplaires.

Si l'Amtuat donne plutôt la chose que le nom, il donne aussi certains noms qui appartiennent aux habitants de l'Eden et à l'Eden lui-même. Les premiers de ces noms se rencontrent dans une description des Champs d'Aaru, sur les plafonds du tombeau de Ramsès VI, à la dixième heure du jour. Là, sous le titre de »Champs d'Aaru et moissons», au dessus d'une rangée d'épis, se voient entre autres personnages plusieurs Osiris, ainsi qu'un cortège commençant par Num, Nerau-ta, un Anubis, l'épervier Hunnu, et finissant par Sekhem [1], tous dieux qui se retrouvent à la troisième heure de l'Amtuat, non sans motif assurément. De plus, à la troisième heure encore, les Infernaux disent au Soleil: »viens à nous, Khepra, modeleur des dieux, navigue (entre) les rives infernales, rejoins tes campagnes, [hiéroglyphes], toi dont le devenir est caché, deviens tes devenirs en cette terre à toi, que la *Nu-t-ur-t* te nourrisse, place-toi en elle, salue Osiris qui te salue en son corps qui est dans l'enfer [2]!» Nu-t-ur-t, [hiéroglyphes], forme probable d'Urnes, est le nom d'une des parties de l'Elysée comme de l'Elysée en général, au chapitre 110 du Todtenbuch, où il varie dès le début [3] avec le groupe *Sekhet hetepu*, équivalent bien connu de Sekhet Aaru. M. Jéquier lui-même, malgré l'opinion qu'il adopte, n'a pu méconnaître le caractère essentiellement paradisiaque des premières régions de l'Amtuat, qui sont dites d'une manière si formelle les campagnes de Ra et d'Osiris. »Le rapprochement le plus naturel à trouver pour cette contrée fertile, habitée et cultivée par des sujets d'Osiris, serait avec les jardins d'Ialou du Livre des Morts», remarque-t-il (p. 49—50); or ces jardins correspondent pour lui »aux marais du Delta» (p. 12), comme Ammeh-t à Memphis et Aker-t à Héliopolis (p. 13 et 25). On abandonnerait l'idée d'une Sekhet Aaru constamment boréale qu'un tel changement de vue ne prouverait encore pas la présence d'Abydos au début de l'Amtuat, loin de là; mais M. Jéquier ne songe nulle part à déplacer l'Eden: il ne le met qu'au Nord.

---

[1] CHAMPOLLION, Notices, II, p. 660—1.

[2] Tombeau de Séti I, et Description de l'Egypte, Antiquités, Atlas, v, pl. 40.

[3] NAVILLE, Todtenbuch, II, pl. 249.

V.

Les portes de Saïs.

Que l'orientation du paradis vers le Delta sur terre (ou vers le Nord au ciel) soit exacte ou non, c'est une question abordable, mais il serait trop long de l'examiner pour le moment. L'essentiel est de montrer que, d'après la théorie même qui systématise l'Amtuat, le Soleil aurait rencontré le matin l'équivalent du Delta plutôt que d'Abydos, comme le soir il aurait rencontré l'équivalent de Saïs plutôt que d'Héliopolis. Et quand même il se serait agi là d'Abydos et d'Héliopolis autant que du Delta et de Saïs, il ressortirait toujours du mélange confus de ces localités que l'auteur du livre ne se préoccupait nullement d'un voyage géographique, non plus que de leur côté les rédacteurs du Todtenbuch au chapitre 17.

M. Jéquier, qui fait des régions de la 10e et de la 11e heures un groupe héliopolitain, voit Héliopolis dans le nom d'Aker-t donné incidemment à l'enfer par un texte de la 10e heure; mais ce nom, très général, qui varie avec l'Ament[1], se rencontre aussi bien à la 3e heure, et d'ailleurs appartient-il à la nécropole d'Héliopolis plutôt qu'à une autre? En tous cas, la déesse de Saïs apparaît à la 10e heure, et la 11e heure aboutit directement et incontestablement à Saïs[2]. Il ne sera pas inutile de le montrer.

On sait que les tableaux de l'Amtuat forment trois registres, dont le supérieur et l'inférieur représentent simplement le côté droit et le côté gauche par rapport au registre du milieu: dans celui-ci figure toujours le groupe le plus important, c.-à.-d. l'escorte de la barque solaire. A la 11e heure de l'Amtuat, entre les divinités du paradis à droite et celles de l'enfer à gauche, cette barque ayant à sa proue un disque à uræus, »l'Illuminateur des étoiles» (allusion possible à la fête saïtique des lampes[3]), est précédée par 12 porteurs de la corde de remorque, serpent à longs replis: viennent ensuite deux uræus, Nephthys et Isis, ayant sur le dos l'une la couronne du Sud d'où sortent deux têtes, l'autre la couronne du Nord d'où sort une tête[4]; enfin paraissent quatre déesses Neith, dont deux à couronne du Sud et deux à couronne du Nord. Les couronnes du Sud et du Nord font visiblement allusion ici au temple de Saïs, appelé le sanctuaire

---

[1] Todtenbuch, édition NAVILLE, II, ch. 64 pl. 137.
[2] Cf. WIEDEMANN, Religion der alten Aegypter, p. 54.
[3] HÉRODOTE, II, 62.
[4] Cf. WALLIS BUDGE, Transactions of the Society of biblical Archæology, VIII, part III, p. 342, et PIERRET, Etudes égyptologiques, VIII, p. 135.

Sud de Neith et le sanctuaire Nord de Neith[1]: on distinguait aussi la Saïs supérieure et la Saïs inférieure[2]. Quant au texte qui accompagne ces deux groupes, les uræus et les Neith, il est ainsi conçu: »Ce sont des semblances mystérieuses (faites) par Horus. Elles sont à la seconde porte des tenèbres complètes, chemin sacré de Saïs, . Ce dieu les appelle, leurs têtes mystérieuses apparaissent, puis elles font disparaître leurs semblances. — Celles qui sont dans ce tableau, de cette porte, en semblances faites par Horus, ce dieu les appelle par leurs noms; elles vivent d'entendre sa voix: elles gardent la porte sacrée de Saïs, , qu'on ne voit ni n'aperçoit.»

A la dixième heure, juste devant la barque du Soleil, Neith apparaissait déjà sous ses deux formes, aux deux côtés d'un serpent bicéphale portant un épervier et dit (lui ou l'épervier) »l'âme de Sokaris dans l'enfer». La première déesse est Neith l'archère, et la seconde la Maîtresse du côté (droit du serpent). Vient ensuite un nouveau reptile en barque, »le serpent de la porte sacrée du Khent-Ament», et, se dirigeant vers le portail, *ruti*, de l'horizon, plusieurs porteurs de flèches, de piques et d'arcs, par allusion peut-être au rôle belliqueux de Neith, tisserande et guerrière à la fois comme Athéné[3]. Dans le registre supérieur, les deux déesses Neith et la Méridionale, entourent encore un serpent double, à côté d'un groupe analogue de deux déesses sans couronne dont la première est *Nett*.

On s'aperçoit aisément par là que l'auteur de l'Amtuat avait en vue les mythes de Saïs à la fin de la nuit. Il y songeait de même au commencement de la nuit, car les deux Neith figurent à la première et probablement aussi au début des deuxième et troisième heures, tandis qu'on ne les retrouve point dans toute la partie intermédiaire du livre.

Cette disposition s'explique très bien par le rôle céleste de Neith, la déesse au temple hypèthre[4], la personnification de l'hémisphère supérieur[5], la vache (du ciel[6]), la mère du Soleil, l'androgyne, *Nit ut*[7], dont personne n'avait soulevé la tunique mais qui, »père des pères et mère des mères»[8], n'en donnait pas

---

[1] Cf. Chabas, le Papyrus magique Harris, pl. 9, l. 5; et MARIETTE, Mastabas, p. 308 et 326.
[2] Todtenbuch, ch. 142, l. 3 et 4.
[3] Cf. PLATON, Timée et Critias.
[4] CLÉMENT D'ALEXANDRIE, Stromates, V, 5.
[5] HORAPOLLON, I, 11.
[6] J. DE ROUGÉ, Edfou, pl. 144; cf. HÉRODOTE, II, 129—132.
[7] Onzième heure; cf. Todtenbuch, ch. 163, l. 15.
[8] CHAMPOLLION, Notices, I, p. 683 et 691.

moins naissance à son propre auteur, comme l'enseigne dès la 4e dynastie une formule expliquée par M. Pierret[1]. »Je fis connaître à S. M.», dit le texte célèbre de la statuette naophore, »la grandeur de Saïs, séjour de Neith, la grande, *la mère du Soleil,* qui a commencé la naissance lorsqu'il n'y avait pas de naissance; ainsi que l'état de la grandeur du temple de Neith, *qui est le ciel* en tout son état; et l'état de la grandeur des salles de Neith et des dieux et des déesses qui y sont; ainsi que l'état de la grandeur de la Ha-t-Kheb, *séjour du Busirite* maître du ciel; ainsi que l'état de la grandeur du sanctuaire Sud de Neith et du sanctuaire Nord de Neith, *qui sont le sanctuaire du Soleil, le sanctuaire de Tmu,* et la retraite de tous les dieux.»

Puisque Neith était la voûte céleste, mère du Soleil, et que son temple contenait un sanctuaire du Soleil, la présence de la déesse paraît tout indiquée au moment du coucher et du lever de l'astre. L'Amtuat ne mentionne que la seconde porte de Saïs, mais la première figure au Rituel de l'Embaumement: »Ra brille ..... (aux) pylônes de l'horizon, à la première porte de Neith, [hieroglyphes]; tu entres par elle»[2]. La première porte est ainsi celle du couchant et la deuxième celle du levant: c'étaient donc les portes mêmes de l'autre monde[3], et l'on voit par là pourquoi Neith recevait sous l'ancien Empire le titre d'Ouvreuse des chemins, *Ap-t-ua-t-u*[4]. Il ressort bien de tous ces textes que la ville de Saïs était mise en rapport intime, dans son culte, avec le cours du Soleil. Aussi y avait-il à Esneh, la Saïs du Midi, où l'on vénérait Neith comme mère du Soleil, une panégyrie de Neith et de l'ouverture des portes[5], en outre de maintes allusions rituelles à l'enfantement de Ra par la déesse. La panégyrie avait lieu le 27 Choiack, pendant les fêtes d'Osiris, preuve ou indice que les symbolismes solaire et osirien s'étaient confondus là comme ailleurs. »Es-tu à Saïs, dans la Ha-t Kheb d'Osiris», dit à Osiris un texte de Dendérah, »viens au couple éternel d'Isis et de Nephthys; la grande vache te soigne, te nourrit, *et s'associe à toi*[6] *dans le disque de Tmu*»[7].

Osiris et Ra se touchaient, à Saïs, où l'on adorait à côté du Ra héliopolitain l'Osiris busirite, d'après la statuette naophore, ce qui explique pourquoi la divinité mère est appelée quelque part »brebis sainte dans Busiris»[8]: on sait que cet animal était

---

[1] Mallet, le Culte de Neit, p. 104—5.
[2] Papyrus de Boulaq N:o 3, p. 2, l. 12.
[3] Cf. J. de Rougé, Edfou, pl. 59, et Dendérah, IV, pl. 37, l. 81.
[4] Mastabas, p. 162 et 360; cf. p. 569.
[5] Brugsch, Matériaux pour le Calendrier, pl. 12.
[6] Cf. Inscription d'El Khargeh, l. 32.
[7] Dendérah, IV, pl. 75, l. 8—9; cf. J. de Rougé, Edfou, pl. 59.
[8] Pierret, Etudes égyptologiques, I, p. 61.

adoré à Saïs[1], et certains documents de l'époque saïte représentent[2] ou mentionnent[3] la déesse brebis, Neith sans doute, qui d'ailleurs était l'épouse du dieu bélier Khnum à Esneh. Il est possible que les mystères célébrés la nuit sur le lac circulaire de Saïs (le *Sesha* de la Ha-t Kheb[4]), d'après Hérodote[5] et le papyrus magique Harris[6], aient plus ou moins identifié le Soleil à Osiris: la maison d'Osiris, blasonnée du nom de Neith, est accompagnée en effet de chapitres pour *ouvrir les portes occidentale et orientale* de cette maison, comme de la chapelle de Neith, au papyrus magique analysé par Birch en 1863[7].

Quoiqu'il en soit du degré juste de cette assimilation, les portes saïtiques du ciel étaient assez renommées, dans tous les cas, pour que le mythe de Neith ait fortement marqué de son empreinte la fin de l'Amtuat. Saïs est même la seule localité véritablement géographique mentionnée dans tout le livre, car les noms du *Rosta* et de l'*Ameh-t* ou *Ammeh-t* (4ᵉ et 5ᵉ heures) sont très souvent des noms communs. Rosta, »la porte» ou »l'ouverture du passage» qui menait à l'autre monde, et, d'après le plan d'un hypogée royal, celui de Ramsès IV, la pente du tombeau[8], »se prend souvent pour la tombe elle-même»[9], et varie par exemple avec Neter-Kher-t, l'Hadès, dans un des titres du Todtenbuch[10]. De même l'Ameh-t n'est pas seulement »la partie supérieure de l'enfer»[11], (représenté par là d'autant mieux comme souterrain, soit dit en passant, que l'Ameh-t est un souterrain dans l'Amtuat), c'est aussi, tantôt la tombe individuelle[12], tantôt l'enfer collectif[13]. Son nom, qui varie une fois ou deux dans l'Amtuat[14] avec *tepeh-t,* »caverne», et que plusieurs égyptologues traduisent par »grotte»[15], pouvait recevoir le déterminatif du bassin, ▭[16]: il désignait par conséquent une grotte humide, indice d'un rapport étymologique au moins vraisemblable avec le nom de

[1] STRABON, XVII, I, 41, et CLÉMENT D'ALEXANDRIE, Discours aux Gentils.
[2] Zeitschrift, 1884, p. 91.
[3] CHABAS, le Papyrus magique Harris, p. 163.
[4] Inscription d'El Khargeh, l. 32, et Todtenbuch, ch. 142, l. 7.
[5] II, 170—1.
[6] Pl. 9, l. 5—14, et p. 119.
[7] Revue archéologique, 1863, p. 435—6.
[8] CHABAS, Troisièmes Mélanges, II, p. 190—1.
[9] Id., p. 194; cf. BRUGSCH, Dictionnaire, p. 1331.
[10] Edition NAVILLE, II, pl. 265, ch. 117; cf. ch. 126, l. 3—4.
[11] Dendérah, IV, pl. 37, l. 79.
[12] Recueil, XI, p. 124, Proceedings, Juin 1890, p. 434, et Zeitschrift, 1887, p. 138.
[13] LE PAGE RENOUF, Proceedings, Janvier, 1894, p. 68; Todtenbuch, édition Naville, II, ch. 9, titre; etc.
[14] Tombeau de Séti I, 4ᵉ et 5ᵉ heures, 3ᵉ corridor et grande salle; cf. Todtenbuch, édition Naville, ch. 149, f.
[15] Recueil, XI, p. 99.
[16] MARIETTE, Monuments divers, pl. 59, et Dendérah, I, pl. 10.

l'abîme des eaux, *meh,* que symbolisait la vache Meh-ur[1], et qui est dit précisément dans l'Amtuat à la 5ᵉ heure (1ᵉʳ registre) . Cette étymologie suggérerait l'idée qu'Ameh-t fut à l'origine l'autre monde dans son ensemble: l'abîme, c'est la même chose que la Tuat. On peut donc se demander, pour les noms du Rosta et de l'Ameh-t comme pour d'autres expressions du même genre, si ce sont des termes généraux qui auraient été parfois localisés, ou des termes locaux qui auraient été souvent généralisés. Maintenant, comme le dieu de ces deux contrées, Sokaris, avait un culte très répandu, depuis Mendès[2] jusqu'à Abydos[3], et ailleurs, il reste douteux que son Ameh-t adaptée au symbolisme solaire, dans l'Amtuat, y soit uniquement memphitique ou septentrionale, et ne comprenne pas des éléments de toute provenance (surtout si l'on considère que l'Ameh-t[4] et le Rosta du Sud[5] avaient leur importance mythique). C'est ainsi qu'une division du second Amtuat, au milieu du livre, mentionne à la fois le temple Ha-t-benben d'Héliopolis, le dieu Aken d'Acanthopolis[6], la Kha-set ou gouffre de la terre[7] (le Schéol), et les Champs Elysées[8]: une région composée d'un pareil assemblage n'a certainement rien de réel.

VI.

L'Amtuat et la nuit.

En définitive, l'Amtuat commence aux marais du Delta (si le paradis est une imitation de ces marais), pour revenir à Memphis (si l'Ammeh-t est purement memphitique), et pour aboutir certainement à Saïs, tous faits qui ne s'accordent point avec le voyage que le soleil aurait accompli circulairement chaque nuit. A tout le moins, il reste permis de se faire sur l'Amtuat une opinion différente, celle-ci par exemple:

D'après l'en-tête des heures, les quatre premières divisions décoraient la partie occidentale, et les quatre dernières la partie orientale du sépulcre osirien, quatre divisions seulement, celles de la 6ᵉ à la 9ᵉ heure, restant attribuées au Sud et au Nord.

---

1 Todtenbuch, ch. 17, l. 29—30.
2 Dendérah, IV, pl. 71, 89, et 90.
3 Id., pl. 90.
4 Mariette, Monuments divers, pl. 59.
5 Todtenbuch, ch. 17, l. 19.
6 Cf. Diodore, I, 97.
7 Le Page Renouf, Transactions, VIII, part. 2, p. 222.
8 Champollion, Notices, I, p. 770—5.

Orienté de la sorte comme le temple égyptien qu'on supposait, théoriquement, adossé à l'Ouest et tourné à l'Est, avec le Sud à droite et le Nord à gauche, le sépulcre osirien était une image du monde infernal. Mais une des idées dominantes, relativement au monde infernal, était celle du lever et du coucher du soleil, et l'auteur de l'Amtuat (si l'Amtuat n'a qu'un auteur), se montre visiblement influencé par cette idée: il attribue en effet huit divisions à l'Ouest et à l'Est, contre quatre au Sud et au Nord, sans doute parce que les 6e, 7e, 8e et 9e heures, celles de la nuit noire, étaient moins suggestives d'images, et par suite de mythes, que les deux crépuscules avec leurs jeux de lumière. L'Amtuat réunit donc la plus grande partie de ses symboles, quelque soit leur lieu d'origine, sous les deux chefs principaux de l'Ouest et de l'Est, qui encadrent les allégories moins nombreuses du milieu de la nuit. Avec un tel plan, calqué directement sur les phénomènes, le livre a un commencement, un milieu et une fin, le tout dans un ordre suffisamment naturel.

Quand le soleil est couché sans que la lumière soit complétement éteinte, le soir reste éclatant et triste; le dieu qui disparaît au milieu des rougeurs crépusculaires s'enfonce ainsi dans un monde élyséen et osirien tout ensemble: il est dans le paradis du dieu des morts (trois premières heures de l'Amtuat). Peu à peu la nuit vient et le soleil arrive en des lieux plus sombres: il est dans la crypte souterraine de Sokaris, l'Ameht, partie supérieure de l'autre monde [1] (4e et 5e heures). Bientôt, à minuit, il trouve le *fond* de l'Hadès, (le d'un texte de Horhotep [2]), mot à mot »la corbeille» ou »la chaudière», expression figurée que rappelle en français un des sens du mot cuvette. C'est là le véritable enfer, et le soleil y rencontre le vrai dieu de l'enfer, Osiris, dans un séjour fortuné encore, la Sekhet hetepu (d'après le symbolisme général de la 6e heure). Cette campagne, peut-être héliopolitaine si elle avait une origine locale, était une forme de la Sekhet Aaru, et elle contenait le fond de l'enfer, , comme on le voit au chapitre 110 du Todtenbuch, sur plusieurs papyrus [3]. (Le même livre mentionne, mais dans un passage surchargé de retouches, une porte du nord, ou de la Sekhet Aaru, qu'on »doit supposer placée vers le milieu de la course nocturne du soleil», selon M. de Rougé [4]: en effet, les 7e et 8e heures sont dites représentées sur le côté *nord* du sépulcre d'Osiris.) Là, l'entourage solaire et osirien n'est plus aussi riant qu'aux premières heures: ce ne sont guère que tombes,

---

[1] Dendérah, IV, pl. 37, l. 79.
[2] Ligne 236; cf. id., l. 382 et 391.
[3] Proceedings of the Society of biblical Archæology, Mars 1895, pl. 27—8, et NAVILLE, Todtenbuch, I, pl. 123.
[4] Etudes sur le Rituel funéraire, p. 50.

âmes volantes, démembrements, ennemis monstrueux, dieux sur leurs sables ou sur leurs habits, cavernes remplies du murmure indistinct des mânes (6e, 7e et 8e heures). Mais la nuit diminue, un soupçon d'aube blanchit l'horizon, les rameurs qui vont conduire la barque solaire au levant paraissent dans l'Elysée entrevu de nouveau[1], avec les symboles de l'orient, l'épervier, le scarabée, la déesse Neith, les flèches du soleil; et le cortège parvient aux dernières limites de l'ombre, les portes de Saïs, nommées ici grâce à la célébrité des mystères de la déesse saïtique. A ce point, le soleil n'a plus qu'à renaître au ciel oriental, du côté de l'Arabie ou du Sinaï[2], et le jour recommencera parmi les splendeurs reparues de l'Eden (4 dernières heures[3]).

On voit où tend cette explication, qui n'a rien de mythique: c'est parce que le crépuscule persiste, et non parce que le soleil quitte Abydos, que les premières heures de l'Amtuat représentent le paradis supposé de la Basse Egypte; c'est parce que la nuit augmente, et non parce que le soleil visite Memphis, que la crypte de Sokaris occupe les divisions suivantes; c'est parce que le milieu de la nuit vient, et non parce que le soleil côtoie le Delta, que le fond de l'enfer apparaît aux heures des pleines ténèbres; c'est enfin parce que le jour pointe, et non parce que le soleil rejoint Héliopolis, que les portes de Saïs s'ouvrent à la fin de l'Amtuat. Bref, on ne serait pas à Abydos ou à Memphis, mais au couchant, pas à Busiris, mais au milieu de la nuit, et pas à Héliopolis, mais à l'orient: en conséquence, les localités géographiques de l'Amtuat (s'il y en a d'autres que Saïs) seraient mentionnées pour leur culte et non pour leur site.

Toute l'économie du livre s'explique ainsi d'une manière logique, et l'idée d'un voyage au Nord ne fait qu'introduire, dans ce cadre, un théorie qui n'est ni indispensable, ni indiscutable: on ne la retrouverait pas plus dans les autres Amtuat que dans les textes analogues des hypogées royaux. Vraie ou fausse, en tous cas, elle attend ses preuves, et l'on aurait su gré à M. Jéquier de fournir quelques arguments à l'appui de la supposition qu'il se borne à exposer. L'affirmation pure et simple, valable pour un système généralement admis, ne satisfait qu'imparfaitement le lecteur dans le cas contraire, surtout quand elle vient d'un savant capable de penser par lui-même.

---

[1] Neuvième heure, 2e et 3e registres.
[2] Douzième heure, 1er registre.
[3] Onzième heure, 1er registre, et CHAMPOLLION, Notices, II, p. 660—1; cf. Todtenbuch, ch. 109 et 149, b.

VII.

Le soleil criocéphale.

Bien que M. Jéquier, se défiant peut-être trop de ses forces, ait mis peu de recherches personnelles dans son ouvrage, il est cependant une vue qui paraît lui appartenir en propre, s'il ne la doit pas à M. Wiedemann[1]: c'est l'opinion que le Soleil de l'Amtuat ne diffère pas du dieu thébain Ammon-Ra, sans doute parce que tous deux sont criocéphales.

Rien dans le livre n'autorise néanmoins une pareille interprétation. A en juger par les traces d'archaïsme qu'il conserve, l'Amtuat peut être plus ancien que la période thébaine, d'une part; d'autre part, rien n'y rappelle de près ou de loin les dieux, les lieux, les symboles et les rites thébains, tous rigoureusement exclus ou du moins totalement absents du livre; ils le sont tout autant des autres compositions reproduites dans les tombes royales: c'est à tort que M. Jéquier place Mout à la première heure de l'Amtuat (p, 40). Ammon n'apparaît à Bab-el-Molouk qu'incidemment et jamais dans les textes, une fois sous Aménophis III[2], et trois ou quatre fois dans les hypogées des derniers Ramessides[3], où de plus Ramsès IX adore Khons[4]: on voit que cette intrusion est fort peu accentuée.

La tête de bélier n'appartenait en propre ni à Ammon, ni à Khnum, ni à Hershafi, ni au dieu de Mendès. Elle est souvent appelée aux tombes royales »la tête de Ra», et on l'y voit attribuée aussi aux compagnons de Ra, dans une scène où les compagnons d'Horus ont la tête de l'épervier[5]: c'est là une figuration du titre solaire bien connu, *ba amenti bak abti*[6], »âme (ou bélier) de l'Ouest, épervier de l'est». Le soleil diurne, »l'épervier du jour»[7], était en effet hiéracocéphale, et le soleil nocturne criocéphale. Le bélier symbolisait l'âme, et par rapport au Soleil l'âme du Soleil, évidemment, quand même l'Amtuat ferait allusion ici au bélier osirien de Mendès, dit l'âme vivante de Ra, d'Osiris, de Shu et de Keb, c.-à.-d. des quatre éléments, et le fils du soleil. Mais cette allusion ne ressort pas plus que l'idée d'Ammon des nombreux textes consacrés au Soleil nocturne, dans les hypogées

---

[1] Religion der alten Aegypter, p. 49.
[2] CHAMPOLLION, Monuments, III, pl. 232, 4.
[3] CHAMPOLLION, Notices, I, p. 466; id., II, p. 625—8; et Denkmaeler, III, pl. 239, a.
[4] Denkmaeler, III, pl. 234, a.
[5] CHAMPOLLION, Notices, II, p. 522; et Sarcophage de Séti I, pl. 13 et 12 c.
[6] CHAMPOLLION, Notices, I, p. 466 et 860; NAVILLE, Goshen, pl. 1; etc.
[7] Recueil de Travaux, I, fascicule III, Papyrus de Luynes.

royaux. Le criocéphale solaire n'y portait pas plus les cornes rabattues d'Ammon que l'atef du dieu mendésien, deux personnages dont l'âme était d'ailleurs androcéphale. On y visait à représenter le Soleil nocturne comme une âme, voilà tout ce que les textes nous apprennent. Aussi, à la 1ere heure de l'Amtuat, où il est dit que le Soleil arrive sous la forme du bélier et devient *am-ta,* »Celui qui est dans la terre», les premiers dieux du premier registre s'appellent-ils »Ceux qui ouvrent à la grande âme», [1]. En outre, au tombeau de Ramsès VI dans une scène où la déesse de l'Ament porte sur une main le soleil couchant et sur l'autre le soleil levant, une variante de la scène représente le soleil couchant par un homme criocéphale, et une autre variante par un oiseau criocéphale [2]: or cet oiseau est un hiéroglyphe indiscutable, non pas de l'Ammon thébain ou du bélier mendésien, mais de l'âme en général et en particulier de »l'Ame du Soleil», figurée sous ce nom par le même oiseau dans un disque [3].

A son entrée dans l'Hadès, l'âme solaire se comportait comme l'âme humaine retrouvant sa momie: elle rejoignait son corps, d'après une expression souvent répétée, puis elle l'abandonnait à sa sortie, comme le montrent différents textes. A la 2e heure de l'Amtuat, les dieux infernaux disent, dans leur discours au Soleil: »Oh! qu'apparaisse la grande âme, reçue par l'enfer et Af! La ciel est pour te vivifier, et Af est dans la terre pour te vénérer. Viens, Ra! Oh! Oh! que son âme passe, qu'elle marche fermement, qu'elle vienne à son corps, que s'ouvre la contrée des lits funèbres!» Et le Soleil leur répond: »Que s'ouvrent vos portes mystérieuses, qu'Af voie, que vos ténèbres se dissipent [4]!» De même, dans la Litanie du Soleil, il est dit de l'esprit solaire: »ses membres se réjouissent lorsqu'il voit son corps [5], l'esprit bienheureux qui entre dans sa forme» [6], *sent-u,* proprement »le cadavre». Par contre, dans l'Amtuat, quand le Soleil quitte l'enfer, on lui dit: »Que le ciel soit à ton âme, qu'elle s'unisse à lui, que la terre soit à ton corps!» (dernière heure, 1er registre). Et ce corps, qui jusque là avait la forme d'un homme debout et en marche, c.-à.-d. vivant, se change alors en une momie qui tombe (12e heure), après avoir été à l'arrivée du disque une momie qui se relève, d'après une scène du tombeau de Ramsès IX [7].

---

[1] Cf. Todtenbuch, ch. 127. l. 3.

[2] CHAMPOLLION, Notices, II, p. 525 et 612.

[3] NAVILLE, la Litanie du Soleil, p. 29.

[4] Séti I et sarcophage de Nectanébo; cf. SHARPE, Egyptian Inscriptions, pl. 28–30.

[5] Cf. Amtuat, 3e heure.

[6] NAVILLE, la Litanie du Soleil, p. 56, n:o 46.

[7] CHAMPOLLION, Notices, I, p. 470.

Le corps divin portait le nom d'Af ou Af-Ra, »la chair, le cadavre du Soleil», et c'est lui qui était criocéphale la nuit. Il figurait ainsi, avec sa tête d'*âme* et son nom de *corps*, l'union des deux parties du dieu, le corps et l'âme: l'union cessant, il n'était plus criocéphale, comme au tombeau de Ramsès IX et à la fin de l'Amtuat. Si le nom d'Af ne vise que le corps, c'est que la tête de bélier suffisait pour indiquer l'âme; ce nom est d'ailleurs si peu prépondérant que le Soleil ne le reçoit jamais dans les textes: il y est toujours appelé Ra. En réalité, le criocéphale solaire aurait aussi bien pu se nommer l'âme que le corps, étant les deux. C'est pourquoi plusieurs représentations des hypogées royaux le nomment l'âme, soit dans la Litanie du Soleil où la momie solaire criocéphale est *Ka ba*, »le haut esprit»[1], soit au tombeau de Ramsès VI où une momie criocéphale qui gît dans une tombe est *ba am Ra*[2], »l'âme, [hieroglyphs], qui est avec le Soleil», ou »dans le Soleil».

Malgré la clarté du rôle d'Af, certains hypogées nous posent néanmoins à son sujet une sorte d'énigme qu'a signalée M. Le Page Renouf[3]. C'est que, dans le second Amtuat notamment, lorsque le Soleil infernal a devant lui ou tient dans sa main un serpent, le mot *Af* est assez souvent tourné comme s'il désignait l'animal et non le dieu. Constante au deuxième Amtuat du tombeau de Séti I, cette disposition se retrouve au moins une fois dans l'hypogée de Ménéptah, tandis que, dans celui de Ramsès IV, la variante [hieroglyphs][4] paraît bien nommer aussi le serpent. Le nom d'Af appartient d'ailleurs à un serpent dans les textes du deuxième Amtuat, et à un dieu singe comme à un dieu lion dans ceux du premier (1ère, 10e et 5e heures).

Il ne serait pas impossible, semble-t-il, de résoudre le problème qui se présente de la sorte, non plus que de démêler la confusion de mythes qui a produit le système sur l'Amtuat exposé par M. Jéquier; seulement, de pareilles recherches étendraient outre mesure un travail déjà fort long.

E. Lefébure.

---

[1] Naville, la Litanie du Soleil, p. 63, n:o 59.

[2] Champollion, Notices, II, p. 506; cf. id., p. 622; Amtuat, 5e heure, 1er registre; Sarcophage de Séti I, pl. 4, c; etc.

[3] Proceedings, Juin 1893, p. 383.

[4] Id.

STEINDORFF, G., *Koptische Grammatik mit Chrestomathie, Wörterverzeichniss und Litteratur.* Berlin, Reuther und Reichard 1894. Preis: 14 Mark.

La langue copte présente un double intérêt au philologue de profession. S'il aime à pénétrer les »mystères» des hiéroglyphes, la connaissance du copte peut lui faciliter assez souvent l'entente de particularités de l'ancien égyptien qui autrement resteraient des énigmes plus ou moins insolubles. S'il préfère approfondir l'étude de la littérature ancienne chrétienne, où trouve-t-il des documents plus remarquables, plus dignes de captiver son attention que chez les coptes? On a fait observer à juste titre que, parmi les versions de la Septante, la version copte, ou plutôt les versions coptes — car il y en a plusieurs — par leur âge élevé méritent une place à part dans la série des matériaux qui forment la base indispensable des recherches bibliques.

Écrire une grammaire copte »à l'usage des commençants» qui remplit à la fois les deux conditions dont nous venons d'entretenir le lecteur, en d'autres termes, qui peut rendre de véritables services tant à celui qui aspire à devenir égyptologue, qu'au spécialiste sur le terrain des études bibliques, voilà qui certainement n'est pas le fait du premier venu. Pour l'accomplissement de cette tâche il faut avoir non seulement de rares connaissances du copte, mais encore un tact, un discernement philologique de bon aloi qui ne sont qu'à la portée de bien peu de monde.

Si je disais que M. Steindorff, en écrivant sa grammaire du dialecte sahidique dans le double but susmentionné, a parfaitement réussi dans sa tentative, je ne serais pas dans le vrai. L'expérience que m'ont fournie les conférences du copte de l'année académique 1894—1895, où je me suis précisement servi de la grammaire de M. Steindorff en qualité de manuel, m'a montré qu'au moins pour l'usage qu'en peuvent faire ceux qui font des études bibliques leur spécialité, il y a un certain nombre de réserves à faire. Mais il serait injuste de nier que l'ouvrage n'ait de mérites, de très grands même, sous ce rapport. A mon sens, il doit être désigné comme un essai fort honorable vers un but que, au prix de longs et constants éfforts, l'auteur

atteindra sans doute une fois. Voilà, brièvement dit, ce que nous pensons de la valeur pédagogique de l'ouvrage qui nous occupe.

Passons maintenant à examiner cet ouvrage au point de vue purement scientifique. Cela revient à dire ou à peu près: En quoi la nouvelle grammaire copte a-t-elle enrichi nos connaissances du dialecte sahidique de cette langue outre ce que nous en savions avant d'avoir vu paraître la dite grammaire? La réponse de cette question se donne par une comparaison faite entre la grammaire de Stern, la meilleure qui ait jusqu'ici existé, et celle de M. Steindorff.

De cette comparaison il résulte comme un fait indiscutable que, quelle que soit d'ailleurs la valeur du nouveau manuel, l'ouvrage de Stern garde toujours son rang de conducteur hors de paire pour ceux qui veulent approfondir le copte, d'autant plus que Stern n'a pas seulement traité le dialecte sahidique, mais aussi les dialectes bohaïrique et fajoûmique, qui ne tiennent pas dans le cadre que M. Steindorff a tracé pour son ouvrage.

Mais si, dans beaucoup de points, l'ouvrage de M. Steindorff n'est qu'une compilation de l'admirable grammaire de M. Stern, il faut néanmoins reconnaître que le premier assez souvent a su, lui-même, se frayer un chemin. Cela est particulièrement visible quant à la partie qui traite de la phonologie et de la morphologie coptes.

Sur ces deux terrains de la grammaire copte, on peut employer des procédés distincts pour l'explication des particularités à éclaircir. Ou il faut expliquer le copte par le copte, ou l'on doit recourir à l'ancien égyptien pour trouver la solution des problèmes controversés de la langue plus jeune. Évidemment, les deux procédés peuvent s'employer simultanément, et c'est ce qu'a fait M. Steindorff. Mais les résultats, ainsi obtenus, ne me semblent pas également satisfaisants, les uns que les autres. Car tandis que la plupart des règles et observations qu'énonce notre auteur à l'aide de comparaisons et d'analogies, empruntées au copte même — à cet égard, on peut citer le chapitre relatif à l'accentuation, plusieurs points de la partie consacrée à la conjugaison et à la classification des verbes, l'explication du pronom ⲧⲏⲩⲧⲛ̄ etc. -- se montrent très heureuses, on se sent bien moins convaincu par les constatations qu'il bâtit sur des rapprochements du copte avec la langue ancien-égyptienne, et la raison en est claire et distincte. *C'est que le copte n'est guère la langue-fille de l'ancien egyptien, tel que nous le connaissons uniquement par les inscriptions hiéroglyphiques.* Je sais parfaitement que je formule là une thèse qui rencontrera beaucoup de contradictions, comme elle dit le contraire de ce qui en général paraît être l'opinion des égyptologues. Néanmoins, il ne faut pas de longs développements pour rendre admissible que le copte n'est pas le descendant direct de la langue qui nous a

été conservée dans les hiéroglyphes. Cette dernière langue s'est définitivement éteinte au milieu du troisième siècle de notre ère, après avoir été pendant longtemps une langue exclusivement littéraire et factice, et si les traductions coptes de la bible apparaissent déjà vers la fin du même siècle, cette coïncidence ne simplifie nullement la complexité de la chose. Pour créer la langue copte, on a dû introduire une nouvelle écriture, l'ancienne écriture hiéroglyphique étant tombée en désuétude; et la nouvelle écriture s'empruntant à une langue de souche étrangère — le grec — il a fallu non seulement augmenter les lettres importées d'un nombre de signes non-grecs, représentant des sons particuliers à l'égyptien, mais sans doute aussi rendre en écriture les sons communs aux deux idiomes suivant des principes qui n'ont pas toujours été très rigoureux. Si l'on examine la série des voyelles, existant en égyptien comme dans d'autres langues, et réfléchit, combien par leur nature elles sont vagues, et combien peu on réussit quelquefois à séparer entre elles les nuances vocaliques d'une langue qu'on connaît foncièrement, il faut se dire, que les créateurs du copte, n'étant pas de physiologistes de son et étant à la même fois excessivement jaloux de bien traduire les livres saints, pour lesquels surtout ils créaient le nouvel idiome, se sont bien souvent trompés, quant au timbre à donner à tel ou tel son vocalique. Un *a* prononcé quelquefois a pu être rendu en écriture par *e*, un *e* par un *i*, un *a* de même par un *o* etc.

À la même occasion, on doit relever que des formes inexactes de cet ordre, s'étant introduites dans la nouvelle langue littéraire, ont pu considérablement modifier l'aspect d'autres mots par suite du jeu des analogies et de la tendance naturelle de l'homme de simplifier les expressions orales. Les vocables grecs qu'en très grand nombre, les coptes ont assimilés à leur langue, n'ont pas peu contribué à en transformer la physionomie. Finalement, la nature du sujet à traiter et la condition de la population qui, au début de l'existence du Christianisme en Egypte, s'adonnait à la nouvelle doctrine, ont aussi eu leur part à la fixation définitive de la langue copte. La religion sainte employait un vocabulaire tout autre que la religion païenne; les écrivains coptes, ignorants en tout ce qui ne concernait leur foi, n'étaient point de lettrés, à la différence de leurs devanciers pharaoniques.

D'ailleurs, l'espace de temps qui sépare les deux, le copte et l'ancien égyptien, est considérable. Quand même les derniers monuments à hiéroglyphes datent du troisième siècle de notre ère, il faut reculer assez loin pour trouver des matériaux hiéroglyphiques de quelque portée. Encore, ces matériaux sont comme spécimens de langue notablement plus vieux que les monuments à la faveur desquels ils nous sont venus.

En tenant particulièrement compte de *la forme* de l'ancien égyptien qui sert à M. Steindorff de point de départ pour ces rapprochements avec le copte, on peut dire qu'elle est tellement vieille, que pour lui trouver, par rapport à l'âge, une analogie p. ex. sur le terrain des langues romanes, il faudrait peut-être recourir au langage d'Ennius comme sujet de comparaison avec l'italien de nos jours. Cet italien bien entendu devrait être emprunté à un dialecte *parlé,* non pas à la littérature même.

Dans ces circonstances, on comprend bien que la différence de prononciation et de vocalisation qu'il y a eu entre le copte du troisième siècle et l'égyptien qui lui est antérieur de 1500 ou 2000 ans, ait pu être fort notable. L'histoire des langues germaniques ou celle des langues romanes [1] nous fournit des preuves très instructives en faveur de la dite supposition, et tant qu'on n'a pas démontré que l'égyptien de tout temps a été une langue inaltérable (ce qui ne saurait être prouvé), il faut se garder de traiter la vocalisation de cette langue, comme si elle était à reconstruire rien qu'en consultant le copte. Mais c'est justement cela qu'a fait M. Steindorff dans sa grammaire, et c'est là, selon moi, le tort le plus sérieux qu'au point de vue scientifique, on puisse mettre sur le compte de cet ouvrage. Comment l'auteur veut-il p. ex. prouver que la lettre de l'ancien égyptien soit »im Koptischen überall verschwunden«? Que cette voyelle — je la désigne comme telle malgré l'opinion divergente de M. Steindorff — puisse se refléter au copte tantôt par ⲁ, tantôt par ⲱ, tantôt encore par ⲏ, rien d'étonnant à cela; ou p. ex. le suédois du treizième siècle, n'emploie-t-il pas la lettre *a* dans des cas, où pour le suédois actuel il y a lieu de mettre soit *a,* soit *å,* soit même *ä!*

Quand nous avons les équations copto-égyptiennes suivantes:

ⲉⲓⲱⲧ = ; ⲟⲩⲟⲉⲓⲧ = ; ⲟⲉⲓⲕ =

il me semble évident que, si d'accord avec M. Steindorff, de ces identifications il résulte que ⲉⲓ = et ⲟⲩ = , il faut aussi admettre que ⲟ = .

De même, si = ⲣⲏ et = ϩⲏ(ⲧ), je ne sais pas pourquoi on nierait l'équivalence de et ⲏ, qui semble prouvée par ces exemples.

Parmi les causatifs à ⲧ initial du copte, nous rencontrons un grand nombre où ce ⲧ est suivi d'un ⲁ : ⲧⲁⲛϩⲟ, ⲧⲁⲣⲕⲟ, ⲧⲁϩⲟ, ⲧⲁϫⲣⲟ, ⲧⲁⲛϣⲟ etc. En consultant la langue ancienne, nous voyons que certains des verbes simples, conservés dans les dits

[1] Voir Piehl dans les Proceedings XV, page 483, et Le Page Renouf dans les Actes du Congrès des Orientalistes, tenu à Londres, Vol. II, page 282.

composés coptes, débutent par un , p. ex. , , , , tandisque d'autres en ont pour initiaux des »consonnes». Le plus naturel ici me semble d'expliquer les équivalents coptes des derniers comme des analogies, formées d'après les premiers, auquel cas le ⲁ des autres = .

Mais je ne veux pas perdre de temps sur la question, selon moi actuellement insoluble, si l'ancien égyptien a eu une écriture purement consonantique ou non. M. Steindorff ne réussira sans doute pas à convaincre ceux qui partagent mon avis à cet égard, à moins de fournir des preuves plus palpables. Mais où trouver ces preuves? En démotique? Peut-être; quoique personellement j'en doute beaucoup.

Si le résultat du travail en discussion, quant aux lettres , , et à leurs dérivés coptes, me paraît prêter à des doutes sérieux, il faut reconnaître que M. Steindorff en d'autres cas a mis la langue ancienne à contribution avec succès. À ce sujet, on peut consulter p. ex. les §§ relatifs aux sons ⲕ, ⲡ, ⲧ du copte et à leurs équivalents hiéroglyphiques. Ici, l'auteur a poussé notablement plus loin que son devancier Stern.

* * *

En parlant des procédés à employer dans le traitement de la grammaire copte, j'ai intentionellement omis de mentionner celui qu'on pourrait appeler le procédé sémitisant et dont on retrouvera certainement des traces chez notre auteur. Je connais d'ailleurs trop peu les langues sémitiques pour hasarder à me prononcer sur ce point. Toutefois, les catégories sémitiques, employées dans la nouvelle grammaire, particulièrement sur le domaine du verbe, me semblent peu heureuses.

L'auteur a annexé à son livre une excellente bibliographie de la littérature copte. Les »Lesestücke» sont aussi bien à leur place, si j'excepte l'extrait des »Eloges d'Apa Victor». La présence de ce dernier morceau, dont la première édition est empreinte de l'incompétence de M. Bouriant, porte préjudice à l'ouvrage de M. Steindorff, bien que ce dernier sur plusieurs points ait rectifié les inexactitudes, commises par l'éditeur français.

Il me reste de passer en revue une petite série de points de détail, où l'auteur me semble avoir dû être plus exact dans ses données.

Page 5. — La lettre copte ϩ dérive de l'ancien et non pas de , comme le prouve un examen de l'hiératique des basses époques et du démotique.

Page 8. — Au nombre des explosives, »Verschlusslaute», l'auteur compte ϥ. Mais cela est inexact. — Quant aux lettres ϭ et ϫ, elles sont certainement, *si l'on pense à leur origine*, l'une gutturale et l'autre dentale, comme le dit notre auteur. Mais dans le copte, ces lettres sont souvent aussi palatales, sans quoi il serait impossible de comprendre leur permutation fréquente.

Page 18. — Comme équivalent du copte ⲕⲁⲁⲥ »Knochen» l'auteur donne »äg. **kar*ᵉ*s*», mais le mot »os» s'écrit dans l'ancienne langue sans *r* intermédiaire. Cfr [hiéroglyphes], Pyramide d'Ounas, ligne 448.

Page 23. — L'équivalent copte de [hiéroglyphes] n'est pas ϣⲱϥ, mais plutôt ⲃⲱϣ, comme l'a fait remarquer, il y a bien longtemps, Brugsch [Wörterbuch II, page 550].

Pages 24—26. — Nous rencontrons ici une série d'affirmations qui, si elles étaient exactes, feraient peut-être du copte une langue plus étrange qu'aucun autre idiome parlé de bouche humaine. Une fois, il est dit: »Doppelt geschlossene Silben, d. h. mit zwei Konsonanten schliessende kommen im Sah. nicht vor, da hier überall (!) zur Erleichterung der Aussprache ein Hülfs-*e* eingeschoben worden ist» (p. 24). Une autre fois: »Offene Silben haben einen langen, geschlossene Silben einen kurzen Vokal» (p. 24). Une troisième fois: »Jede Silbe, also auch jedes Wort, muss mit einem oder zwei Konsonanten beginnen. *Ursprünglich vokalisch anlautende Silben* kommen nicht vor» (p. 26). Cette dernière thèse montre d'ailleurs où nous en venons, en admettant l'absence presque totale de voyelles dans l'écriture hiéroglyphique; car c'est sur l'hypothèse d'un tel état, quant à l'ancienne langue, que la dite thèse repose.

Page 34. — »Das Personalsuffix der 1. Sing. fällt bei konsonantisch endigenden Substantiven ab». Cette règle souffre des exceptions, p. ex. ⲕⲟⲩⲟⲩⲛⲧ »mon sein» de ⲕⲟⲩⲛ.

Page 36. — »Die tonlosen Formen ⲁⲛⲅ etc. . . . werden als Subjekt des Nominalsatzes gebraucht». Stern (§ 304) les désigne avec plus de raison comme »Copulæ».

Page 37. — A côté de ϩⲱⲱⲧ »ich selbst», il faut noter ϩⲱ, que M. Steindorff (p. 15 des »Lesestücke») considère comme »fehlerhaft», mais qui suivant mon expérience personnelle est plus fréquent que l'autre.

Page 65. — ϩⲧⲟⲟⲩⲉ »Morgen» ne dérive pas de *ḥet' taui* »die beiden Länder wurden hell», mais de *taui* (bohaïr. ⲧⲟⲟⲩⲓ) »matin», le *h* ayant été emprunté à l'ancien *ḥet' ta* (!) qui avait le même sens. C'est là un exemple nouveau du rôle qu'a joué en égyptien le phénomène dit *l'étymologie populaire*.

Page 84. — L'origine et l'explication du suffixe ⲥⲟⲩ doivent être données, comme je viens de le faire dans la Zeitschrift (Vol. XXXIII, p. 40—43).

Page 85. — Le terme »participe» pour ce que Stern appelle »qualitatif» me semble bien hasardé.

Page 160. — ⲡⲉⲥⲏⲧ »das Unterere» ne dérive pas de »queue», mais de .

Page 206. — La supposition que ⲉⲧⲉ-ϣⲁⲣⲉ- a été contracté en ⲉϣⲁⲣⲉ-, manque d'analogies dans le copte. Ce sont là plutôt deux formes indépendantes l'une de l'autre. Il faut dire la même chose concernant ⲉⲧⲉ-ⲛⲉⲣⲉ par rapport à ⲉⲛⲉⲣⲉ (§ 491).

Page 21, ligne 21 des »Lesestücke», il faut lire ϫⲉ-ⲉⲓⲛⲏⲥⲧⲉⲩⲉ, et la ligne suivante: ϫⲉ-ⲛⲏⲥⲧⲉⲩⲉ.

Page 29, ligne 14. — Remplacer ⲡ̄ⲥⲱϥ par ⲡ̄ⲥⲱⲥ, d'accord avec Zoëga et le contenu du texte même.

Page 29, ligne 20. — ⲛϩⲓ-ⲛⲏⲃ »le sommeil» a été coupé en deux, comme s'il était un composé. En effet, le »Wörterverzeichniss» le contient à la page 91 sous le mot ϩⲓⲟⲩⲉ »werfen»; dans ce cas, ⲛⲏⲃ serait probablement une forme de ⲛⲓϥⲉ »respiration». Il est possible que tel copte ait eu une *sensation* pareille. Pour ma part, je préfère l'ancienne étymologie, suivant laquelle ϩⲓⲛⲏⲃ est une forme dialectale de ϩⲓⲛⲓⲙ. Parallèlement à cela, nous avons ⲑⲱⲗⲉⲃ à côté de ⲧⲱⲗⲙ, ⲛⲓⲃⲉⲛ à côté de ⲛⲓⲙ etc.

Page 38, ligne 21. — Lire: ⲡⲣⲉϥϩⲓ ⲡ̄ⲁⲥⲉⲃⲏⲥ.

Page 40, ligne 23. — Changer la virgule après ⲡ̄ⲃⲁ̄ⲗⲗⲁⲓ pour un point.

Page 41, ligne 17. — Remplacer ⲡ̄ⲧⲟⲟⲧϥ par ⲉⲧⲟⲟⲧϥ après le verbe ϩⲱⲛ »ordonner, enjoindre».

Page 42, ligne 23. — Au lieu de ⲉⲧⲟⲟⲧϥ, il faut lire ⲉⲧⲟⲟⲧⲟⲩ.

Page 44, ligne 12. — Le mot ϭⲓϫⲓϥ »fourmi» doit se lire ϭⲁϫⲓϥ, d'accord avec Peyron.

Page 47, ligne 17. — Remplacer ⲉϥⲛⲁⲩ par ⲉϥⲛⲏⲩ.

Ibid., ligne 18. — Corriger ⲙⲙⲟⲛϥ en ⲙⲙⲟϥ.

Page 48, ligne 1. — Lire le début ⲉⲃⲟⲗ, ⲁⲩϯⲉⲟⲟⲩ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ, d'accord avec Zoëga.

Page 49, note 1. — Le grec σκύλλειν signifie plutôt »sich mühen», »se déranger», que »sich bemühen».

Page 54, ligne 23 — ⲁⲕⲣ-ⲡⲕⲉⲃⲱⲕ. Lire . . . . ⲡⲕⲉⲃⲱⲧⲉ. Cfr Peyron, Lexicon, page 27: »Semel *masc.* ⲡⲃⲱⲧⲉ in Cod. Par. 44, fol. 87».

Page 58, ligne 1. — Au lieu de ⲧⲉⲧⲛϩⲱⲧⲙ, lire ⲧⲉⲧⲛϣⲱⲧⲙ, comme le fait Zoëga. Le »Wörterverzeichniss» donne un mot ϩⲱⲧⲙ, »verschliessen» qui sans doute est celui-là, mais il faut

l'effacer, car les dictionnaires ne connaissent aucun vocable semblable.

Page 63, ligne 16. — Lire ⲉⲛϭⲓⲛⲉ ⲛⲛⲉⲧϩⲁⲛⲉⲛϭⲓϫ.

Dans le »Wörterverzeichniss», nous avons relevé, outre les inexactitudes ou les omissions déjà indiquées, les suivantes, bonnes à noter pour une nouvelle édition:

Page 69. — Introduire le mot ⲕⲉⲗⲉⲃⲓⲛ, tiré de la page 23 (l. 17).

Page 77. — Le mot ⲣⲱϩⲧ signifie, plutôt que »zerschlagen», uniquement »schlagen».

Page 78. — Le mot ⲥⲏⲧ doit s'effacer, et les vocables, donnés sous celui-là, être placés sous ⲉⲥⲏⲧ.

Page 80. — Ⲧⲱⲛ signifie aussi »woher?» *unde*, suivant le texte de la page 51 (l. 10).

Page 85. — Introduire ϣⲱⲛⲧ »quereller, se disputer», emprunté à la page 27 (l. 16).

Page 86. — Le verbe ϣⲱⲱⲧ avec suffixes (cfr le texte page 61, ligne 5) signifie »demander, prier».

Page 87. — Sous l'art. ϩⲉ »Art», il faut insérer Ϯⲧϩⲉ »donner occasion», tiré de la page 23 (l. 12).

Page 89. — Sous ϩⲣⲁⲓ, insérer ⲉϩⲣⲁⲓ ϩⲛ, »de», emprunté à la page 58 (l. 22).

Malgré ces petites remarques et les observations plus générales que plus haut j'ai cru devoir énoncer, je n'hésite point à prétendre que M. Steindorff, par son ouvrage, a rendu à la science un service signalé. On y retrouve partout des traces de l'exactitude scrupuleuse et de la science qui sont la marque distinctive du véritable savant; et même les parties plus hypothétiques. qu'on aurait voulu exclues d'un manuel à l'usage des commençants, montrent par le soin qui leur a été consacré que l'auteur n'a nullement pris sa tâche à la légère. Les épreuves ont toutefois été lues un peu vite, ce qui a entraîné avec soi un assez grand nombre de fautes d'impression, surtout relativement aux chiffres renvoyant à des paragraphes ou des pages.

Espérons que la grammaire du dialecte sahidique aura bientôt pour successeur un manuel du dialecte bohaïrique qui puisse offrir à la science les mêmes services que l'autre par sa valeur semble appelé à lui rendre.

Juillet, 1895.

Karl Piehl.

Johannes Dümichen, *Zur Geographie des alten Ägypten. Lose Blätter aus dem Nachlass.* Leipzig, Hinrichs 1894.

L'égyptologie a été terriblement éprouvée dans les dernières années. Ernest von Bergmann, Johannes von Dümichen, Heinrich Brugsch-Pacha, voilà les noms des maîtres à jamais disparus, desquels nous étions encore autorisés à nous attendre à beaucoup de beaux travaux, à ajouter aux oeuvres méritoires qui sont les leurs et dont aucun égyptologue sérieux n'ignore l'importance.

S'il est vrai que l'égyptologie entière a des raisons bien fondées de regretter cette perte considérable, il faut néanmoins se dire que là où il y a encore une troupe vaillante de combattants, il n'y a pas lieu de désespérer: quelle que soit la capacité des morts, ils ne sont presque jamais à tel point indispensables au développement des vivants, que ceux-ci ne sauraient faire leur véritable besogne sans l'existence continuelle de ceux-là.

Ces considérations ne doivent nullement nous porter à oublier ce que nous devons à nos devanciers. Surtout vis-à-vis des morts, incapables de défendre directement leurs droits, on est tenu à être juste et impartial. Cela n'est d'ailleurs pas toujours aussi aisé qu'on le croirait, particulièrement quand on a à faire à des savants de mérites aussi rares, que les trois que nous venons de mentionner. Leurs titres sont tellement nombreux qu'il serait bien excusable, même au plus juste, d'en sauter tel ou tel autre. Si j'ai cru devoir réunir ici leurs noms ensemble, c'est qu'ils représentent pour ainsi dire l'apogée des progrès, jusqu'ici réalisés, sur l'un des domaines les plus importants de notre science — j'entends la littérature lapidaire égyptienne de l'époque gréco-romaine.

Je ne veux bien entendu rien ôter aux travaux précieux, relatifs à l'écriture et à la langue des »basses époques», des Goodwin, des Renouf, des Naville, des Lefébure, des de Rougé, etc., mais les noms de Heinrich Brugsch, de von Dümichen et de von Bergmann représentent néanmoins le capital de ce qui jusqu'ici a été fait sur cette période. J'ai tenu à le faire remarquer dans cet examen critique d'un ouvrage posthume du regretté professeur de Strassbourg.

Dès l'abord, nous désirons constater que la publication des »feuilles détachées», ramassées de la succession littéraire de M. von Dümichen, rend le plus grand honneur aux deux personnes qui s'en sont chargées, j'entends le chef de la librairie Hinrichs et M. le Dr. W. Spiegelberg. Ce n'est pas dire que l'ouvrage en question soit tout aussi soigné qu'il aurait pu être, si le maître, lui-même, avait su y mettre la dernière main. Mais M. Spiegelberg a sans doute fait tout ce qu'on pourrait demander à un autre qu'à l'auteur lui-même, et l'extérieur typographique de l'ouvrage est remarquablement bon.

La première et plus grande partie, comprenant les pages 1 à 60, de l'ouvrage a été consacrée à la traduction et à l'explication des planches I—LVII du 3ième volume des »geographische Inschriften altägyptischer Denkmäler». Sauf les planches XXVI—XXXIX qui ont été tirées de l'île de Philæ, tous ces textes proviennent du temple de Dendérah, où von Dümichen a puisé tant de matériaux, publiés après dans ses divers recueils d'inscriptions.

C'est d'abord la représentation et le compte rendu des 14 reliquaires, contenant les restes du corps d'Osiris, que certain pharaon est censé avoir apporté de différents sanctuaires d'Égypte pour déposer sur l'autel »d'Horus, fils d'Isis, fils d'Osiris à Dendérah». Puis viennent les inscriptions et représentations, relatives aux nomes de la Haute et de la Basse Égypte et empruntées à la seconde chambre d'Osiris du nord, située sur la terrasse du temple. À propos de l'examen de ces documents, l'auteur a communiqué les variantes dignes de mention qu'en renferme le grand texte géographique, tracé sur le mur extérieur du nord du grand temple de Philæ.

Après, nous rencontrons des traductions et explications, relatives aux représentations et légendes qui décorent la seconde chambre d'Osiris du sud, occupant aussi une partie des terrasses du temple de Dendérah.

Un examen attentif de tous ces matériaux nous a fait voir combien von Dümichen a été consciencieux dans l'accomplissement de sa tâche délicate. Les textes sont parfois plus ou moins indistincts ou frustes, écrits dans un style souvent fort mauvais. Par ci par là, il y a des lacunes de plus ou moins d'étendue. En pensant à ces circonstances, il ne me vient nullement à l'ésprit de blâmer les fautes, assez nombreuses, qui se trouvent dans les »geographische Inschriften» et que le traducteur n'a pas toujours su écarter; je suis convaincu que d'autres, ayant pris a tâche de reproduire les mêmes textes, les auraient rendus d'une manière, peut-être bien moins satisfaisante.

Le commentaire géographique que l'auteur a composé sur les nomes, leurs villes et autres subdivisions, est partout très instructif et met quelquefois en lumière des points, restés long-

temps obscurs ou ayant été trop légèrement traités avant lui. C'est ainsi que l'assertion de Brugsch, suivant laquelle les trois noms géographiques , et , tous appartenant au troisième nome de la Basse Égypte, désigneraient *trois villes différentes,* se montre insoutenable, grâce aux recherches de von Dümichen, qui avec beaucoup de sens et de finesse fait voir qu'ils ne représentent que trois noms distincts *de la même ville,* capitale du nomos Libya. Un autre cas où von Dümichen semble également écarter une méprise, quant à la géographie égyptienne, c'est concernant les deux désignations de ville et . À la différence de Brugsch, qui considère ces deux noms comme représentant deux villes separées, von Dümichen les compte comme des appellations d'une même ville, et il cite en faveur de son avis des raisons qui paraissent bien admissibles.

Il est évident que la traduction de textes des basses époques, quand même l'auteur en est un spécialiste consommé dans la matière, actuellement doit laisser à désirer. C'est que le terrain en question, sans être vierge, offre tant de problèmes inexpliqués, tant de particularités incertaines, qu'il faudrait avoir le don d'anticiper sur un avenir sans doute fort éloigné pour s'en rendre complètement maître. Dans ces circonstances, on ne doit pas s'étonner que nous ayons un certain nombre de remarques à exposer relativement aux traductions, insérées dans la première partie de l'ouvrage de M. von Dümichen. J'en choisis les plus notables, tout en me servant de la pagination, employée par l'auteur, pour renvoyer aux points en question.

Page 8, l. 8. — Il est dit »d'Osiris, seigneur des dieux», qu'il est , ce que l'auteur a rendu »erfüllt mit Leben wegen seiner Geburt». Le mot *mesχen* vise ici sans doute au local. Je préfère donc traduire de la sorte le passage cité: »qui s'est joint à la vie dans la place de sa naissance». Pour d'autres exemples du mot *mesχen* dans le même emploi, voir Lepsius, Denkmäler III, 213 b *et* d; Sharpe, Egyptian Inscriptions I, 78, etc.

Page 10, l. 37. — »Seine beiden Schwestern Isis und Nephthis sind vereint mit Horus zu seinem Schutze.» Cette traduction de est grammaticalement insoutenable. L'original contient ici une faute, facile à découvrir, à savoir , l'épervier, au lieu du hibou, . Cette correction admise, le tout signifie »Ses deux soeurs se sont

jointes pour sa protection», ce qui ne rencontre guère d'objection au point de vue grammatical.

Page 15, l. 20. — , a été rendu par *Ḥa-ruṭun,* au lieu de *Ḥa-ruṭu.* On penserait bien à une faute d'impression, si la même erreur ne se voyait quatre lignes plus bas de la même page.

Page 16, l. 6. — (»Dein Sohn Horus ist befestigt auf deinem Thron) im Zerstückeln die Haufen Deiner Feinde.» Le texte hiéroglyphique correspondant a la teneur suivante: . À mon avis, l'original est fautif. Il faut remplacer par , correction qui nous autorise à traduire ainsi le passage cité: »en coupant les têtes de ses adversaires». D'ailleurs, je ne connais aucun mot ayant le sens »Haufen», »monceau».

Page 16, l. 10. — »Der Gau des Baumes *Atef,* der vordere», comme traduction du groupe , désignation du 20[ième] nome de la Haute Egypte, ne saurait se défendre. Sans doute, le signe se lit quelquefois *atef,* mais dans les cas où cela arrive, il est généralement accompagné de »l'indicateur phonétique» , dans l'absence duquel il faut plutôt lire notre signe *àm.* Il y a du reste un groupe . *Atef chent,* désignation du 13[ième] nome de la Haute Égypte — Lycopolites des auteurs classiques — ce qui exclut toute idée de la possibilité d'une lecture *Atef chent* pour le 20[ième] nome.

Ce que je viens de faire remarquer n'offre d'ailleurs rien de nouveau, Brugsch ayant, il y a longtemps, relevé la différence de lecture qu'il y a entre les désignations des 13[ième] et 20[ième] nomes. Ai-je besoin de signaler les conséquences qu'a cette observation pour la lecture des dénominations des 14[ième] et 21[ième] nomes de la Haute Egypte!

Page 18, l. 34. — »Es leitet Dir den Ritus Thot» n'est pas exact, en qualité de traduction de l'expression:

. Le sujet de la phrase, *-f*, suffixe du verbe *sem*[1], renvoie au pharaon, qui précédemment est dit »parer la momie d'Osiris dans la salle dorée». L'expression citée signifie donc: »il dirige pour toi le rite de Thoth». Le duplicata de Philæ (Brugsch, Recueil V, pl. XXVII) porte ici: »le rite est dirigé pour lui par Thoth». C'est sans doute sur cette dernière donnée que s'est fondé von Dümichen pour conférer au passage cité le sens que nous avons cru devoir écarter.

Page 21, note 1. — »Du giebst als Schutzwehr *(sebech)* dieses Land dem König», comme explication de l'expression suivante , prête à la critique. En effet, Ernest von Bergmann, dans son ouvrage magistral »Der Sarkophag des Panehemisis», paru en 1882 (Vol. II, page 7), a démontré, que l'expression *sebeχt ta pen* »Thor dieses Landes» doit être prise dans le sens de »Residenz des Königs». Toute la phrase citée doit donc se traduire de la manière suivante: »Tu donnes la résidence pharaonique au roi», traduction qui, comme on voit, diffère sensiblement de celle de von Dümichen.

Page 21, ligne 8. — est expliqué comme la »magnifique enveloppe» — die »herrliche Umhüllung» — dont la déesse Neith pare le dieu Osiris. Mais cette interprétation est trop vague. L'expression en question se détermine quelquefois par le vase — p. ex. Mariette, Dendérah III, 73, d — et très souvent les textes nous enseignent que le dieu , le pharmacien par excellence du panthéon égyptien, a préparé le *nenuti šeps*. Il est alors évident que nous avons à faire ici à une espèce d'onguent de grand prix. La somptuosité de la préparation résulte de la présence de l'adjectif *šepes*.

Page 22, ligne 28. — Le groupe a été rendu par »werfen», »faire tomber», mais il signifie plutôt »fallen», »tomber».

Page 23, ligne 34. — Il est dit que la ville *Tekaut* (Succoth) est en mouvement »an der Feier des Eröffnungsfestes *(àpi-ḥeb)* der periodischen Wiederkehr der Verjüngung» etc.; mais le texte original s'exprime d'une façon beaucoup plus vague.

[1] La lecture sešem, qu'on a proposée pour ce groupe, ne me paraît pas en tout point assurée.

En tout cas, il faut faire remarquer, que le groupe [hiéroglyphes] *àpī*[1], à l'époque gréco-romaine, signifie simplement »fêter, se réjouir en fétant», sans aucune sorte de spécification.

Page 23, ligne 40. — »Man beugt sich in Ergebenheit vor deiner Liebe.» C'est ainsi que von Dümichen a traduit la phrase [hiéroglyphes]. Mais le mot *keḥkeḥ* — cfr la variante [hiéroglyphes] du duplicata de Philæ (Brugsch, Recueil V, 33) — signifie »vieillir, devenir âgé» (Brugsch, Wörterbuch IV, page 1472). Il faut donc traduire le tout: »(Toi) qui vieillis et deviens vénérable selon ta volonté»[2]. — Le groupe *keḥkeḥ* est peu fréquent. On le rencontre cependant quelquefois dans les inscriptions des basses époques. En voici un exemple, provenant d'Edfou: [hiéroglyphes] [Rochemonteix, Edfou, page 269]. Cet exemple est d'ailleurs intéressant en ce qu'il montre, combien peu M. Maspero, l'éditeur du second volume des textes d'Edfou, est à la hauteur de sa tâche, comme copiste d'inscriptions de la basse époque. C'est que l'exemple en question, pour 9 (neuf) signes hiéroglyphiques qu'il renferme, contient 5 (cinq) fautes.

Page 24, note 2. — Ici, il y a plusieurs assertions erronées. La citation suivante, empruntée au duplicata de Philæ: [hiéroglyphes] ne peut guère signifier »Deinen Leib hat jener Feind der Vereitelung *(uha)*, dessen Thun in seiner Vernichtung liegt *(sep-f em āti-f)*». Le début de ce bout de texte est probablement inexact. Dans la suite, il faut prendre *uha sep-f* comme *une* locution, ce qui nous autorise à traduire la fin, à partir de *pefi*, de la sorte: »le diable, étant impuissant, est mis en morceaux». — L'étymologie du nom de dieu [hiéroglyphes] n'est pas à chercher dans le verbe *rešui*, »se réjouir», mais plutôt dans celui de *rex*, »connaître». Le groupe ne se traduit donc pas littéralement: »die Freude ist er», comme l'a proposé M. von Dümichen, mais plutôt: »c'est lui qui connaît». Cfr la variante [hiéroglyphes] (Mariette, Dendérah II, 46).

[1] Le signe [hiéroglyphe] joue ici le rôle de déterminatif.

[2] Pour le sens matériel de cette explication, voir Dümichen, Tempel-Inschriften I, 21.

Page 25, l. 18. — »Die Geburt der glänzenden Erscheinungen» est une traduction peu heureuse du vocable [hieroglyphs], comme on peut se convaincre, en consultant notre article des Proceedings, Vol. XV, pages 32, 33.

Page 28, l. 15. — Le nom du canal du nomos Héliopolites a été donné ici sous la forme de *Merti*. J'ai montré, il y a quelque temps, qu'il doit plutôt se lire *meti, mäti*. Proceedings, XIV, page 46.

Page 36, l. 1. — Ici, l'original hiéroglyphique a été rendu (avec hésitation, il est vrai) de la sorte: »Pflegling der Buto», ce qui équivaudrait à l'expression [hieroglyphs]. Pour ma part, je serais tenté de proposer une petite modification de la citation hiéroglyphique, en remplaçant le [hieroglyph] initial par les lettres [hieroglyphs]. Cette modification, que je base sur la donnée d'un texte d'Edfou (Rochemonteix, Edfou, page 36), me porte à proposer pour notre passage la traduction suivante: »Celui qui supporte le diadème du Nord», titre honorifique qui convient fort bien à un pharaon. En effet, c'est à un roi égyptien que, dans les deux cas cités, le titre en question est attribué.

Page 41, l. 28. -- »Ptah, der Vater (atf) der Götter», n'offre pas l'explication exacte de l'expression [hieroglyphs]. C'est que la couronne de notre exemple n'est pas celle, dite *atf;* la forme de cette dernière est plutôt la suivante [hieroglyph] [1]. D'ailleurs *atf,* »espèce de couronne», et *àtf* »père» ne sont, comme on peut voir, nullement homophones. Cette circonstance me force à contester la thèse qu'a énoncée notre auteur dans les termes que voici: »Der *atf* genannte Kopfschmuck des Ptah (wird) in Ptolemäerinschriften häufig zur Schreibung des Wortes *atf* »Vater» gebraucht (p. 41, note 3)». En effet, je ne connais aucun cas où un emploi pareil de la dite couronne se soit opéré quant à l'époque ptolémaïque. Le passage cité se traduit selon moi de la sorte: »Ptah, l'auguste des dieux». Je le rapproche d'expressions comme celle-ci: [hieroglyphs] [Rochemonteix, Edfou, page 168].

Page 43, l. 11. — »Dem ich meinen Schutz angedeihen liess in der *Behausung der Kuh Hor-Secha»* est une traduction

[1] **La véritable forme de la couronne *atf* n'existe pas dans la fonderie de caractères de Theinhardt. Pour le reconnaitre, il faut consulter le Dictionnaire Hiéroglyphique de Brugsch (Vol. I, page 23).**

parfaitement correcte de l'expression: . Toutefois, l'auteur n'ayant par aucun commentaire spécial fait savoir s'il regarde ici *neh* comme verbe ou comme substantif, je prendrai la liberté de désigner ce mot du terme de substantif. Alors, qui suit joue le rôle de *suffixe pronominal.* Les grammaires ne donnant pas de preuves d'un suffixe pronominal , je vais traiter cette matière dans une notice séparée, paraissant à la fin de ce numéro de revue.

Page 47, l. 5. -- L'expression de cet endroit a été traduite de la sorte: (Die Herrin von Saïs) »bekleidet seinen Leib im Heiligthum von *Chebi-t*». À propos de ce dernier nom, M. von Dümichen ajoute entre crochets: »einer von den Namen des Osirisheiligthums von Sais». Mais il n'en est rien. Le dit sanctuaire s'appelle en égyptien *Hat-Cheb* (Brugsch, Dictionnaire Géographique, page 572). Rien n'indique du reste que nous ayons dans le mot *cheb* de notre texte une notion géographique plutôt qu'une autre. Je pense donc qu'il vaut autant lire cette fois la guêpe *kat.* Cela dit, le passage cité se traduit le mieux ainsi: (La déesse) »revêt ton corps de la fabrication» (c'est-à-dire »de l'étoffe») — qu'elle produit, elle-même. Neith était, on le sait, entre autres, la déesse des tisserands.

Page 49, l. 22. — »Ich schütze den göttlichen Leib in Beseitigung alles Schädlichen *(em ḥu chas),* ich trete heraus mit der flüssigen Substanz» — est une mauvaise interprétation de l'expression suivante: dont elle ne tient même pas compte au point de vue purement grammatical. Brugsch (Wörterbuch VI, p. 841) a, déjà en 1881, traduit ce passage d'une manière qui est de beaucoup supérieure à celle de M. von Dümichen. Voici comment l'illustre lexicologue a rendu notre expression: »ich will verherrlichen den heiligen Leib durch das *ḥeχes,* welches heraustritt aus der flüssigen Materie». Le tort de Brugsch selon moi, c'est d'avoir introduit dans son dictionnaire le mot , qui ne se voit nulle part ailleurs, et qui sans doute est une faute de scribe ou de copiste.

Page 50, l. 11. — »*Chas,* der Herr des Westens» est une explication surannée de l'expression . Le passage à allitération que — emprunté aux Inscriptions Hiéroglyphiques de von Bergmann (Pl. LXVII) — Brugsch cite dans les

Proceedings (X, page 450), montre bien que c'est par un ḥ, non pas par un χ, que commence le nom de dieu qui nous occupe. Je pense donc comme lui que le dit nom doit se transcrire *Hou*.

Parmi les autres lectures proposées pour le groupe [hieroglyphs], celle de *Kep* ou *Kep ḥer*, dont l'auteur est M. Naville (Les quatre stèles orientées p. 19), mérite d'être notée. C'est là, je crois, une epithète de notre divinité. Il faut la regarder par conséquent comme synonyme de Ḥou. La forme [hieroglyphs] des textes des pyramides (Pepi II, l. 850) nous offre peut-être le prototype de *Hou*, qui originairement aurait eu un son initial vocalique. Les basses époques nous présentent encore la variante [hieroglyphs] [1] (Rochemonteix, Edfou, page 198).

Page 53, l. 10. — (Der *Schenkelknochen* aus Heliopolis) »er ist unversehrt an seinem Platze». Cette traduction de [hieroglyphs] est inadmissible. Je le rendrais plutôt de la sorte: »il *va* à sa place», tout en changeant la barre (|) en Λ. »les deux jambes en marche». En effet, la préposition [hieroglyph] sert à désigner la direction, le but vers lequel on se rend.

Page 55, l. 13. — »Ich überbringe den grünen Edelstein *Mâfek* aus der Umgegend der Stadt *Hat qa* (die hochgelegene Wohnstätte)». Prononcées par le représentant du nomos Arabia, ces paroles semblent indiquer que la ville de *Hat qa* doit être située dans le même nome. Toutefois, Brugsch soutient une opinion contraire. C'est qu'il place la ville de *Hat qa* à Dendérah. Cette acception me paraît mieux correspondre aux mots de l'original [hieroglyphs] »au milieu de, dans l'intérieur de *Hat qa*».

Page 58, l. 7. — »welcher schützt den Gott vor Unheil im Nubzimmer» n'est pas une interprétation correcte de [hieroglyphs] (*lire:* [hieroglyph]) [hieroglyphs], ce qui plutôt signifie »protégeant les humeurs divines dans la chambre d'or». Voir Brugsch, Wörterbuch VI, page 741.

* * *

Les vingt dernières (60—80) pages de l'ouvrage de von Dümichen sont vouées à l'explication des textes couvrant les planches 59—63 du IVième volume du »Dendérah» de Mariette. Ces textes s'occupent des »divinités vengeresses que le roi

[1] La véritable forme du signe en question manque.

amène des différents nomes de la Basse et de la Haute Egypte pour prêter secours à Osiris et empêcher le mal d'approcher de sa tombe». La copie qu'a prise von Dümichen, lui-même, de ces textes n'a malheureusement pas jusqu'ici été publiée, et celle de Mariette est très fautive, quelquefois même complètement manquée. Il importe donc beaucoup à la science de voir paraître la dite copie de von Dümichen. Quiconque se chargerait de la publier rendrait certainement un service signalé à l'égyptologie.

Dans ces circonstances, mon examen de la dernière partie des »lose Blätter» n'a pu être que fort superficiel. Cela ne m'empêche d'ailleurs pas de reconnaître que — autant que j'ai pu juger d'une manière indépendante — les mêmes qualités se rencontrent ici que celles que nous avons pu observer dans la partie antérieure de l'ouvrage. En passant, je me permettrai de proposer une petite modification de la traduction de la page 79 (ligne 11), ce qui me fournit l'occasion de corriger à la même fois la partie correspondante du texte de Mariette. Celle-là donne ici: [hieroglyphs] (*lire:* [hieroglyph]) [hieroglyphs] ce que von Dümichen a interprêté de la sorte: »Ich habe vergrössert die grosse Zerschneidung, sodass sie laut riefen (?) die Götter, indem ihre Herzen sich freuten». Ma traduction de ce passage est celle-ci: »J'ai augmenté le grand carnage parmi eux, les dieux étant contents».

Page 78, l'auteur désigne l'amulette [hieroglyph] *sopd* du nom de »Pyramidenspitze». Brugsch a montré, il y a quelques ans, que nous avons à faire ici à une reproduction de la lumière zodiacale.

L'ouvrage est accompagné de 8 planches, donnant des cartes de la Haute et de la Basse Egypte, un magnifique plan de l'ancienne ville de Memphis, le dessin d'un bélier couché portant une inscription méroïtique etc., le tout exécuté avec soin et fort bien à sa place.

En définitive, la science a bien de quoi se féliciter de l'apport qui lui a été fourni par »les feuilles détachées». Les petites remarques que nous nous sommes permis d'énoncer sur quelques points de l'ouvrage, M. von Dümichen les aurait sans doute rendues superflues, s'il lui avait été accordé de surveiller, lui-même, l'impression de son livre.

Karl Piehl.

Notices.

Par KARL PIEHL.

---

§ 1. Sur un passage des textes des pyramides.

La découverte de l'entrée de cinq pyramides, revêtues au dedans d'inscriptions hiéroglyphiques, a considérablement augmenté les matériaux pour la reconstruction de la langue de l'ancien empire. Il est juste de reconnaître que nous devons à l'ardeur scientifique de M. Maspero d'avoir sous nos yeux ces vieux textes, découverts dans la nécropole de Saqqârah par des arabes fouillant au service du vice-roi d'Egypte.

La publication, menée avec assez de lenteur[1], de ces textes si précieux montre d'ailleurs que l'éditeur a trop haut estimé ses propres forces, en voulant se passer de la collaboration d'autres égyptologues pour son travail ardu. C'est que non seulement les textes mêmes très souvent ont été reproduits d'une manière inexacte, mais, qui plus est, les traductions présentent force absurdités qu'une connaissance un peu sérieuse de la grammaire et du vocabulaire de l'époque en question aurait pu prévenir; dans beaucoup de cas, il aurait suffi à l'éditeur de bien connaître les périodes plus récentes de cette langue pour éviter les erreurs, commises par lui dans l'explication des textes des pyramides.

La constatation de ces faits regrettables s'effectue d'une manière particulièrement simple, quand on réussit à mettre la main sur des monuments d'époque plus récente, portant des textes identiques à des morceaux trouvés dans les pyramides de Saqqârah et ayant à la fois échappés à l'attention de l'éditeur des inscriptions des pyramides.

Il est arrivé à plusieurs de nos confrères de relever des inscriptions de cet ordre. Nous en avons trouvé, nous-mêmes, un certain nombre, représentant diverses périodes de l'histoire

---

[1] Le premier fascicule, contenant des textes empruntés aux pyramides de Saqqârah, du Recueil a paru en 1882, le dernier en 1893. L'entreprise a été facilitée par l'apparition en 1881 de deux mémoires égyptologiques, celui de BRUGSCH dans la *Zeitschrift* XIX, pages 1—15, celui de LAUTH dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Munich. 1881, pages 269—326.

d'Egypte. Il semble du reste que l'époque saïte nous ait spécialement conservé une quantité relativement respectable d'inscriptions de cette nature. Au nombre de celles-là, on peut compter les textes, publiés par Lepsius [1], du tombeau de Bokenranf, le sarcophage de Tapert conservé au Musée National de Stockholm [2], un sarcophage du même style que celui-là et déposé au Musée de Leide [3], plusieurs sarcophages en basalte noir conservés au British Museum [4], etc.

C'est un sarcophage saïte, se trouvant au *Museo Pio-Clementino* du Vatican, sur lequel nous voudrions maintenant attirer l'attention des égyptologues, ce sarcophage contenant un petit texte qui se voit déjà dans les inscriptions empruntées à la pyramide d'Ounas.

Le dit texte de sarcophage, que j'ai publié dans le *Recueil de Paris* [5], il y a maintenant 16 ans, a la teneur suivante:



La traduction du texte cité est celle-ci: »Paroles. *Aha* est debout derrière toi, ton frère divin est debout derrière toi, l'indestructible est debout derrière toi. Protégé est ton nom auprès des hommes, subsistant est ton nom auprès des dieux. Tu ne seras pas détruit, tu ne seras pas anéanti, éternellement« [6].

Le passage de la pyramide du pharaon Ounas qui correspond au texte saïte que nous venons de reproduire et de traduire, se voit aux lignes 377, 378 de l'édition Maspero. En voici le contenu: ce que l'éditeur français a traduit de la sorte [7]: (»que *Min*, celui qui est dans les deux rives de l'Egypte et) ses deux insignes soient derrière toi,

[1] *Denkmäler* III, 260 et suiv. Voir le *Recueil de Paris* III, page 220.

[2] Piehl, *Petites Etudes Egyptologiques*, p. 33, et *Zeitschrift* 1890, page 10—12.

[3] Leemans, *Monumens de Leide*, *L*, Pl. IV.

[4] Piehl, *Inscriptions Hiéroglyphiques*. Troisième Série.

[5] Vol. II, page 30.

[6] Après quoi viennent les noms et titres du défunt: "l'Osiris, archiprêtre de Saïs, grand prêtre de la déesse Sechemet, *Psamtik*".

[7] *Recueil de Paris*, Vol. IV, page 43.

que tes deux insignes à toi soient derrière toi, que l'insigne qui t'appartient(?) soit derrière toi, que tu ne sois jamais détruit, que tu ne sois jamais anéanti, que ton nom soit puissant auprès des hommes et que tu fasses ton devenir parmi les dieux.»

Sans nous attarder à la partie, mise entre crochets, de cette traduction — partie qui prête également à la critique — nous en examinons directement le reste, où le substantif *āḥā* »nom de divinité» et le verbe *āḥà* »être debout», le premier une fois, le second trois fois, ont été incorrectement remplacés par le substantif *sechem* »insigne». Le traducteur a en outre introduit le pronom suffixe *-f* à un endroit où l'original en manque pour le sauter dans un autre où l'original sans doute en a eu. Finalement, le mot *sen* »frère» a été mal lu et traduit.

La comparaison, faite entre nos deux exemplaires du même petit texte, est particulièrement intéressante au point de vue de la question de l'existence d'une *consonne* 𓇋. C'est que les variantes *χepàrer* et *nàch* des deux formes *cheper* et *nechu* semblent indiquer que — au moins pour le cas présent — 𓇋 a été employé comme voyelle.

---

§ 2. À qui la découverte du sens du **ka** égyptien?

Je lis dans un ouvrage (Maspero, Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique I, page 109, note 1) que je viens d'ouvrir les paroles suivantes, relatives au *ka* égyptien: »La nature du double a longtemps été méconnue par les Egyptologues, qui avaient été jusqu'à faire de son nom une sorte de forme pronominale (E. de Rougé, *Chrestomathie Egyptienne,* 2e partie, p. 61—63). Elle a été proclamée . . . . . pour la première fois en 1878, par Maspero (*Etudes de Mythologie et d'Archéologie Egyptiennes,* t. I, p. 1—34; cf. *ibid.*, p. 35—52).»

En consultant les *Lettres écrites d'Egypte en 1838 et 1839* par Nestor L'Hôte, ouvrage paru 5 ou 6 ans avant la naissance de l'auteur que nous venons de citer, on y voit, à la page 6, un fort bon dessin du *ka,* accompagné des observations écrites que voici: »à la suite du roi marche un autre personnage qui paraît être son **double** ou mieux son *génie* intime; il n'est point, comme le roi, caractérisé par les deux cartouches, mais il porte sur sa coiffure la bannière royale, cette espèce de blason que les Pharaons prenaient indépendamment des cartouches, et qui peut-être les qualifiait d'une manière moins variable, plus personnelle

que le cartouche lui-même. À l'exception du tombeau d'Aménophis, je ne me souviens pas d'avoir vu d'autres monuments où l'on ait ainsi représenté le roi et son Sosie. Ce dédoublement peut être regardé comme *le plus ancien témoignage d'une distinction dogmatique entre l'âme et le corps.*»

Ces paroles de Nestor L'Hôte méritent d'être rapprochées de celles, écrites en 1878 dans »Histoire des âmes dans l'Egypte ancienne» par G. Maspero (page 819). En ce dernier endroit, on lit ceci: »l'homme . . . . . avait un corps comme le nôtre, puis un *ka*. Le *ka*, que j'appellerai le **Double**, était comme un second exemplaire du corps en une matière moins dense que la matière corporelle, une projection colorée, mais aérienne de l'individu» . . . . .

Comme on voit, entre le *ka* de Nestor L'Hôte de 1840 et celui de M. G. Maspero de 1878, il n'y a pas une bien grande différence. Tous les deux sont des *doubles*. Toutefois, les égyptologues qui vivaient vers l'an 1840 ne sachant pas lire les textes aussi aisément que leurs successeurs de 40 ans plus jeunes, on comprend que le *double* de la première époque manque d'un peu du relief qui caractérise celui de la seconde. Néanmoins, il demeure, je pense, comme résultat permanent des remarques qui précèdent, que c'est à Nestor L'Hôte que revient l'honneur d'avoir le premier dans notre siècle relevé l'existence du double en Egypte ancienne, tout en conférant au *ka* les attributions de cet être.

---

§ 3. pronom-suffixe des basses époques.

Plus haut (p. 62), nous avons fait remarquer que, vers les derniers temps de la civilisation égyptienne, apparaît dans des combinaisons qui en font un véritable pronom-suffixe, équivalent de —, suffixe féminin de la 3[ième] personne du singulier. Les exemples de cet emploi ne sont pas rares. J'en choisirai seulement quelques-uns. Les voici:

»Il te présente le 21[ième] nome *qui apporte ses héritages»* [1].

»Il te présente le 22[ième] nome *qui apporte ses récompenses»* [2].

---

[1] Brugsch, *Recueil* VI, 99.
[2] *ibid.*, VI., 101.

»Il te présente le 20[ième] nome qui *apporte ses provisions»* [1].

Dans tous ces exemples et beaucoup d'autres [2], le pronom *sou* joue exactement le même rôle que nous sommes habitués à conférer au pronom-suffixe *-s*. Il faut donc admettre que, pour l'époque d'où datent les passages cités — à savoir la période gréco-romaine — *-s* et *-sou,* quelquefois au moins, sont identiques. Cela revient à dire que les deux formes alors doivent avoir eu une seule et même prononciation.

Cette dernière observation n'est pas sans intérêt pour l'entente d'une particularité de la grammaire copte. Il est connu que le sujet des verbes impersonnels coptes très souvent s'exprime par un -c, c- comme dans **ⲛⲁⲛⲟⲩⲥ** »il est bon», **ⲥⲙⲟⲧⲛ** »il est facile», **ⲥⲣ̄ⲛⲟϥⲣⲉ** »il est utile» etc. Je pense que le **ⲥ** de ces exemples et d'autres, qu'on peut consulter chez Stern (§ 487, page 310), est à expliquer comme le descendant de l'ancien , *sou* qui a passé par la forme avant de revêtir la dite forme copte.

---

§ 4. Un syllabique méconnu.

Dans un ouvrage récent (Maspero, Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique I, page 221—222), on lit au sujet du développement de l'écriture hiéroglyphique: »On imagina de prendre tel ou tel objet qui offrait une ressemblance matérielle ou supposée avec l'idée à consigner . . . . On se hasarda enfin à procéder par énigmes, comme lorsqu'on dessinait la hache pour le dieu, ou la plume d'autruche pour la justice; le caractère n'avait alors que des liens fictifs avec le concept qui lui était attribué. Deux ou trois de ces symboles s'associaient souvent afin d'exprimer à plusieurs une idée qu'un seul d'entre eux aurait mal rendue: on apercevait une étoile à cinq branches placée sous un croissant de lune renversé , un veau courant devant le signe de l'eau et l'on comprenait le mois ou la soif.»

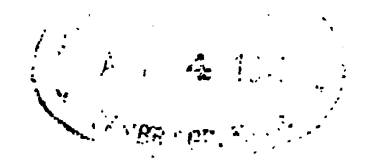
---

[1] BRUGSCH, *Recueil,* V, 97.
[2] *ibid.,* V, 90, 91, 94, 95 etc.

Il y a beaucoup qui, dans ce raisonnement, me paraît étrange. Toutefois, il me suffit pour le moment de faire ressortir l'absurdité que présente l'analyse donnée du mot signifiant »soif». Le veau qui entre dans le groupe [hieroglyph] n'est aucunement un symbole, mais simplement le syllabique *àb,* les trois lignes ondulées représentant seules le déterminatif du mot. La raison de l'empoi du »veau sautant» dans le rôle du syllabique *àb,* c'est que le radical *àb* signifie, entre autres, »danser, tituber, dodéliner», le veau étant justement une bête qui manque de stabilité et dont les mouvements rappellent plus ou moins ceux d'un individu qui danse ou titube. De même que l'hiéroglyphe de l'homme dansant [hieroglyph] très souvent détermine le verbe *àb* »danser», on peut fort bien s'attendre à rencontrer le »veau sautant» dans le même emploi. Et si ce dernier signe ne s'est pas jusqu'ici trouvé dans le *sens* de »veau, veau sautant», ce fait ne peut guère paraître plus singulier que p. ex. l'absence dans les textes d'un nom de cygne *āq,* malgré l'existence de l'hiéroglyphe [hieroglyph] qui représente un cygne et se lit *āq.*

Mon explication du groupe [hieroglyph] date d'ailleurs de loin. Je l'ai déjà énoncée dans un mémoire paru, il y a 18 ans, dans une revue suédoise [»Framtiden» 1877, page 575].

Upsala. — Imprimerie Almqvist & Wiksell 1896.



SPHINX

REVUE CRITIQUE

EMBRASSANT LE DOMAINE ENTIER DE L'ÉGYPTOLOGIE

publiée

avec la collaboration de MM. Basset, Ebers, Eisenlohr, Erman, Lefébure, Le Page Renouf, Loret, Naville, Pietschmann, Steindorff, Wiedemann

par

KARL PIEHL
Professeur d'Egyptologie à l'Université d'Upsala

Publication défrayée par la munificence de M. Edw. Cederlund

Vol. I. — Fasc. II/III



Akademiska Bokhandeln
(C. J. Lundström)
UPSALA

J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung
LEIPZIG

Williams and Norgate
14, Henrietta Street, Covent Garden, LONDON
and 7, Broad Street, OXFORD

Sommaire

Quelques passages du Papyrus Westcar.

I.

Par **Karl Piehl.**

En livrant entre les mains des égyptologues l'ouvrage intitulé »Die Märchen des Papyrus Westcar«, M. le professeur Erman a rendu à notre science un service qui ne saurait trop être apprécié. Beaucoup de labeur a été dépensé à ce travail de proportions relativement modestes. Mais il faut aussi reconnaître que l'auteur, en bien des points, paraît avoir réussi à donner des solutions définitives des questions qu'il avait à élucider: c'est là au moins mon impression personnelle.

Toutefois, la pénurie en égyptologie de documents littéraires de cet ordre a dû porter assez souvent l'éditeur allemand ou à recourir à des hypothèses ou des conjectures pour l'explication de tel passage du vieux texte, ou bien à le laisser inexpliqué. Le style de l'original offre d'ailleurs, dans toute sa simplicité, quelquefois des difficultés, qui montrent que nous avons ici à faire à un spécimen de langue richement emaillé — ou, si l'on préfère, dénaturé — d'expressions vulgaires ou dialectales. Ces dernières doivent nécessairement causer de l'embarras, puisque le Dictionnaire en général ne les connaît point.

De ce que nous venons de faire remarquer, il résulte nettement que, malgré les mérites incontestables et incontestés

de l'édition du Papyrus Westcar, telle que M. Erman nous l'a livrée, il s'y trouve toujours un assez grand nombre de points obscurs ou restés jusqu'ici impénétrables. Tâcher de contribuer à faire jaillir la lumière de la vérité sur ces parties de la matière, c'est le devoir de chaque ami de notre science. Dans la suite, nous allons, nous-même, faire l'examen d'une petite série de passages où, pour le dit texte, on nous semble pouvoir arriver à une acception plus précise ou plus correcte que celle qu'a soutenue notre honorable collègue de Berlin.

Page V, ligne 8. — »Qu'on m'apporte 20 avirons en bois d'ébène, revêtus d'or, leurs . . . . . étant en bois de *sebek,* revêtus d'électros.» Le mot égyptien, resté ici sans traduction, a la forme suivante, ce que M. Erman, avec hésitation, a rendu »Schaufeln», *plats d'aviron.* Dans le commentaire, il ajoute: »Das Wort, das mir sonst nicht bekannt ist, könnte auch die Stiele der Ruder bezeichnen»; en d'autres termes, ce serait alors les *manches de rame.*

Il est parfaitement exact, comme l'a dit notre collègue allemand, que le mot en question d'ailleurs est inconnu. Mais cela ne nous empêche pas d'en définir le sens, par la raison que l'égyptien nous a conservé le verbe dont le mot *χemāt* dérive. C'est le vocable que le Dictionnaire [1] donne sous la forme: *χmā, χmāa* »spalten, schneiden, abschneiden, abmeisseln, ausmeisseln», etc.

Tout en admettant la possibilité de ces explications, proposées par Brugsch pour le dit groupe, je serais néanmoins disposé à lui conférer encore une autre signification, celle-ci étant, à mon avis, à regarder comme l'originaire. Cette signification serait celle de »saisir, empoigner», d'où les autres auraient sans doute pu se développer. En faveur de cette thèse, je citerai les deux exemples suivants:

---

[1] Brugsch, Wörterbuch VI, pages 920, 921.

nom nom [1].

»Teta te prend par ta queue, Teta te saisit par ta partie lumineuse».

»Il empoigne les cheveux des Mentu.» [2]

Dans ces exemples, le verbe *χemā, χemāa* désigne une action faite par la main, chose d'autant plus sûre que le déterminatif »la main fermée» accompagne le mot en question dans le premier des deux exemples. Il semble donc évident que le substantif dérivé doit avoir la signification »main» ou »manche», c'est-à-dire, dans le cas particulier qui nous occupe, celle de »manche de rame».

Page V, ligne 11. — »Apporter vingt filets et donner ces filets aux femmes *au lieu de leurs habits.*» Cette traduction, dont la partie soulignée est douteuse et a été indiquée comme telle par l'éditeur du Papyrus Westcar, va à merveille au contexte. Seulement, il faut reconnaître que l'explication »au lieu de leurs habits», *anstatt ihre Kleider,* de l'expression égyptienne ne laisse pas de paraître au point de vue grammatical excessivement hardie [3]. C'est que, en admettant que le mot *uaḥ* de l'expression citée

[1] Pyramide de Teta, ligne 45 = Pepi I, ligne 88. M. Maspero traduit de la sorte ce passage: "Teti est frappé de ta queue, Teti est saisi de ta splendeur" (Recueil IV, 9). Dans l'expression citée, il faut regarder le mot *seṭ-k*, "ta queue", comme synonyme de *uben-k*, "ta partie lumineuse". Voir d'ailleurs Piehl, Proceedings, Vol. XV, page 253.

[2] De Rougé, Inscriptions Hiéroglyphiques XXIX, l. 4.

[3] Voir Erman, Die Sprache des Papyrus Westcar, traité de grammaire, où le § 175 donne le mot *uaḥ* comme une préposition réelle.

fût une préposition, il faudrait plutôt le traduire »en dehors de, par-dessus». Il est vrai que dans ce cas l'enchaînement des idées du récit deviendrait particulièrement compliqué: à quoi servirait-il de donner aux femmes des filets à mettre par-dessus leurs habits de tous les jours?

J'avoue que je n'ai pas dans mes collections d'exemples d'un *uaḥ* simple en qualité de préposition, mais tant la forme composée *uaḥ ḥer* que celle de *m uaḥ*[1] sont connues, ayant le sens »en dehors de». Le *uaḥ* simple serait d'ailleurs à *m uaḥ* ce que p. ex. est à , tous les deux employés dans le sens »en face de, vis-à-vis».

Cela étant, il n'y a guère d'autre manière de trouver la solution de notre problême qu'en partant de la supposition que le mot du passage que nous étudions est un verbe. Dans ce cas, la difficulté est vite levée et le passage douteux à rendre »leurs habits étant ôtés» ou »qu'elles ôtent leurs habits». Le sens »ôter» du verbe *uaḥ* dérive fort naturellement de celui de »déposer», que nous pouvons noter pour les passages VI, 10 et VII, 14 de notre papyrus. Surtout ce dernier endroit me semble concluant à cet égard. Au point de vue de la syntaxe, l'explication que nous venons de donner se justifie, si l'on veut bien consulter les §§ 88 et 252 du traité de grammaire, relatif au Papyrus Westcar, que nous avons tout à l'heure cité. Cfr à ce sujet aussi les passages VIII, 15 et 18 du Papyrus.

Page VII, lignes 17—20. — Cette partie de notre texte signifie, selon moi, à peu près: »C'est que la vieillesse est le lieu d'arrivage, le lieu d'ensevelissement, le lieu d'enterrement, où l'on est couché pendant la nuit[2] plus longtemps que la

[1] Voir p. ex. Zeitschrift VIII, Tafel 2 (texte de la basse époque).

[2] Cfr Schäfer dans la Zeitschrift XXXI, page 54.

lumière (du soleil), sans montrer d'instabilité (?). — (Mais) il n'y a pas de vieillesse pour la sagesse; le conseilleur par excellence c'est le vénérable.»

Parmi les mots difficiles que l'original contient ici, il y a à noter celui de *serit,* que je crois devoir rapprocher du groupe , »sagesse», étudié par moi, il y a longtemps[1]. Pour *net'χert,* on a proposé l'explication »die Angelegenheiten Jemandes besorgen»[2], et le passage qui nous occupe rend cette acception du dit groupe presque absolument sûre. En tout cas, on comprend alors fort bien les dernières paroles que prononce le vieux *Teṭà* comme réponse à l'allocution du prince *Ḥerṭàṭàf.* Celui-ci, en terminant, a dit au vieux: »le conseilleur (par excellence) c'est le vénérable», à quoi l'autre répond par les mots finals . »le conseilleur (par excellence) c'est le fils du roi» — c'est-à-dire: toi, ô prince!

Page VIII, lignes 15—17. — Voici la traduction qu'a proposée M. Erman pour cette partie du Papyrus Westcar: »Seine Majestät sagte: »Man bringe mir einen Gefangenen, der im Gefängniss ist, dass seine Strafe (?) vollzogen (?) werde.»

Ddi sagte: »Doch nicht an einem Menschen, König mein Herr; siehe, befiehlt man nicht, etwas derartiges (?) an dem herrlichen Vieh zu thun?»

Les paroles du Roi, M. Erman me semble les avoir fort bien rendues, peut-être à l'exception de la phrase [3], qui ne signifie guère »dass seine Strafe vollzogen werde», mais plutôt »que son crime soit notoire».

---

[1] Piehl, Zeitschrift XXIV, pages 83 et 84.

[2] Brugsch, Wörterbuch VI, page 711. La transcription de Brugsch est légèrement incorrecte.

[3] L'expression *uṭ neken·f* mérite d'être rapprochée de celle de *uaḥ*

En revanche, la réponse du vieillard doit avoir, selon moi, une version assez différente de celle que nous venons de lire. Voici comment je voudrais la rendre: »*Deda* dit: Pourtant, non pas à un homme, ô roi, mon seigneur; et qu'on n'ordonne point de faire rien de pareil au parfait bétail.»

Par »le parfait bétail», j'entends ici »l'humanité», à la différence des bêtes. Autrement, je ne puis m'expliquer la présence de l'article féminin, ou plutôt du *démonstratif, ta* devant l'expression *āut šps̆t.* D'ailleurs, je ne connais pas d'analogies en faveur de la supposition que *āut* embrasserait aussi *les oiseaux,* comme le veut (page 52 du commentaire) M. Erman, et comme il faudrait admettre, si l'on adopte sa version du passage cité. — Il n'y a pas pourquoi on traduirait sous la forme interrogative la phrase qui débute par la particule *māk;* le lecteur veut-il avoir une raison plausible en faveur de mon dire, je le renvois au passage IX, 6: *mak àn nuk às ànen nek si,* où, d'accord avec M. Erman, je traduis: »mais moi, je ne vais pas te l'apporter». — Le groupe [hiéroglyphes], je l'ai traduit »pareil, semblable», sans la moindre hésitation. Je le regarde comme forme dialectale (ou peut-être forme pleine) de [hiéroglyphes]. En effet, notre papyrus emploie les deux expressions exactement de la même manière. De notre passage: *àrt ment-àri en ta āut šeps* »faire de même au parfait bétail», on peut rapprocher très à-propos celui de VII, 7, où il y a: *er àrt (nef) màtet-àri en chut-f* »pour faire de même à son horizon». Je m'explique la présence de *n* de *ment* par rapport à *màtet* comme un nouvel exemple de la *liquida sonans* à ajouter aux autres que nous connaissons déjà de cette particularité en égyptien[1]. Comme équivalent copte du mot *ment* je regarde ⲙⲓⲛⲉ »manière, genre».

ḥebes-sen que nous avons déjà étudiée. Grâce à la première, la seconde ne peut s'interpréter que de la manière proposée par nous.

[1] Voir Piehl dans les Actes du Congrès des Orientalistes tenu à Stockholm, IV, page 33.

Page X, ligne 3. — A propos du commentaire (page 61) de ce passage, il faut faire remarquer que le Dictionnaire[1] nous enseigne depuis longtemps l'existence de *deux* sistres séparés, l'un portant le nom de *seχem,* l'autre celui de *sešeš.* Brugsch les a d'ailleurs nettement dessinés dans son grand ouvrage. Nous pouvons donc en toute assurance effacer un des groupes que l'auteur a placés sous la rubrique »Zweifelhaftes» (page 31 du l'index des vocables, contenus au Pap. Westcar). À la même occasion, nous ferons observer concernant l'étymologie du mot *chenīt,* »danseuses», (page 60 du commentaire) qu'il faut le rapprocher du groupe des basses époques. C'est que les textes de cette dernière période nous fournissent partout des preuves montrant que l'action appelée *chen* consistait â agiter les sistres. Un texte semblable dit ceci: »Pharaon, danseur *(chen)* achevé, offre un vase à sa mère et présente ses hommages à sa maîtresse au moyen des deux sistres»[2].

Page X, lignes 10, 11. — . Ce passage a été traduit par l'éditeur de la manière suivante: (»ein Kind) dessen Knochen wuchsen, dessen *nχbt* der Glieder aus Gold bestand und dessen Kopftuch aus Lapis-lazuli war». Dans le commentaire, M. Erman ajoute: »Was ein *nχbt* ist, weiss ich allerdings nicht».

La même expression que nous venons de citer se rencontre encore dans deux autres endroits de notre papyrus, à savoir X, 18 et X, 25. Si j'excepte que les mots *em nub* ont été sautés dans le premier, toutes les deux expressions sont du reste complètement identiques à celle que nous avons re-

---

[1] Brugsch, Wörterbuch IV, pages 1108 et 1133.

[2] Rochemonteix, Edfou, page 101.

produite ici en hiéroglyphes. L'omission constatée pour le passage X, 18, est regardée par l'éditeur comme un oubli de la part du scribe qui a écrit le Papyrus Westcar, et cela me paraît très vraisemblable, quoique nullement nécessaire.

Que signifie maintenant le mot *nχbt?* Ou d'abord plutôt, quel rôle joue-t-il dans l'expression qui nous occupe? À la différence de mon honorable collègue de Berlin, qui y voit un substantif, je le regarde comme verbe, et j'ai plus d'une raison à invoquer en faveur de cette mienne acception. Dans les textes funéraires et religieux, nous rencontrons souvent des descriptions relatives au corps et aux parties du corps du défunt. Ces descriptions débutent souvent, comme c'est le cas de notre passage, par le mot *reṭ* »pousser, prospérer». C'est ainsi que nous trouvons des expressions comme: *reṭ àuf-à ut'a qesu-à* »Ma chair prospère, mes os sont en bonne santé»[1]; ou *ruṭ sāḥ-k ut'a àuf-k* »Ta momie prospère, ta chair est saine»[2]. L'analogie avec ces exemples et d'autres de la même espèce nous amène à voir dans le mot du passage cité *un verbe*. Le Dictionnaire connaît déjà un verbe *neχeb*[3], mais la manière dont il s'écrit diffère un peu de celle du groupe *neχebt* qui se voit au Papyrus Westcar, et le sens de celui-là ne convient guère au sens de celui-ci. Je crois que la clef de l'énigme nous est fournie, dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, par les inscriptions des basses époques.

À Edfou, il est dit au sujet du dieu *Ḥetḥotep,* qu'il »fabrique ou confectionne l'étoffe pure», *er set'am utet-su* »pour habiller son père»[4]. De même, le dieu est dit »avoir fabriqué l'étoffe *mench,* originairement»[5].

---

[1] PIEHL, Inscriptions Hiéroglyphiques. Première Série. Pl. 77, l. 4.

[2] PIEHL, ibid. Pl. 106, l. 1.

[3] BRUGSCH, Wörterbuch III, page 800.

[4] ROCHEMONTEIX, Edfou, page 127.

[5] ROCHEMONTEIX, Edfou, page 129. L'inexpérience de M. MASPERO, quant

Dans un autre texte, provenant du même temple, la déesse Hathor est dite: [1] »faire de l'étoffe blanche pour le corps du dieu-soleil, fabriquer de l'étoffe *ter* pour parer son frère». Cet exemple montre d'ailleurs nettement que *neχeb* est synonyme de *àr* »faire, exécuter».

Dans ces circonstances, je n'hésite point à traduire le passage susmentionné du Papyrus Westcar de la manière que voici: (»un enfant) dont les os étaient solides, dont les membres étaient faits en or (ou *possiblement:* »travaillés comme de l'or»), dont la couverture de la tête est en lapis lazuli.»

Les exemples déjà fournis du verbe *necheb* montrent bien qu'il ne diffère guère, quant à l'écriture, du verbe *necheb* traité dans le Dictionnaire de Brugsch. Toutefois, le sens de ce dernier »désigner par écrit, décrire, désigner, déterminer» est tout autre que celui inhérent au premier, tel que nous le connaissons par les textes d'Edfou que nous venons de citer. Néanmoins, je pense que les deux ne sont qu'un seul mot, dont le sens s'est spécialisé en certains cas. Ce sont ces derniers qui seuls paraissent avoir été notés par Brugsch, qui par conséquent aurait omis d'enregistrer le sens plus originaire »fabriquer, faire, confectionner, exécuter» du vocable .

Pour finir, j'attirerai l'attention des confrères sur une petite particularité, qui semble montrer que les contes du Papyrus Westcar — au moins en partie — ont été connus à une époque considérablement postérieure à celle où le document en question a été écrit. Je pense alors spécialement à ce passage de la page X où l'étymologie du nom *Saḥ-rā* a été

à l'écriture des basses époques, lui a joué ici un mauvais tour. Au lieu du signe *mench,* il a cru devoir lire *mat,* désignation d'étoffe jusqu'ici inconnue, parcequ'elle n'existe nulle part.

[1] Rochemonteix, Edfou, page 279.

expliquée. C'est que Brugsch, dans son Dictionnaire[1], donne l'extrait suivant, emprunté à un texte d'Esnèh: *kaut Saḥ-rā em ren Ḥa-t'at'a* ce qu'a traduit le grand savant allemand: »es heisst *Saḥ-rā* mit dem Namen die Stadt *Ḥa-t'at'a* (»die Zwillingstadt»), seitdem sie berührt hatte Ra um sich mit seinen Zwillingen zu vereinigen.»

Cette traduction de Brugsch est parfaitement correcte, à cela près qu'il a rendu le groupe par »Zwillinge» *deux jumeaux;* c'est »Drillinge» *trois jumeaux* qu'il aurait dû écrire.

Il est curieux de retrouver encore aux basses époques des vestiges de contes fantastiques dont la création paraît être presque simultanée à la construction des grandes pyramides.

[1] Wörterbuch VII, page 1093. Le verbe *χnem* du passage cité signifie probablement plutôt "bilden, schaffen" *créer, procréer,* que "vereinigen", comme BRUGSCH l'a rendu.

Les dernières fouilles en Egypte.[1]

Par **G. Daressy.**

Maintenant la saison des fouilles est terminée, tous les archéologues ont fini leurs travaux dans la Haute Egypte, et je puis vous donner un coup d'œil d'ensemble sur les découvertes faites pendant cet hiver.

A Philæ, en prévision de la construction du réservoir du Nil, le gouvernement égyptien a fait déblayer les monuments que renferme l'île. L'édifice qui a le plus gagné à ce travail est la chapelle d'Hathor; on a retrouvé la place de presque tous les blocs de la cour qui avaient été employés dans diverses constructions romaines et coptes; on a ainsi reconstitué toute une scène comprenant des joueurs de flûte, des harpistes, des porteurs d'antilope, des Bès jouant du tambourin et de la harpe, des singes tenant des guitares etc. Dans le grand temple, il y avait peu à dégager; néanmoins, à la base des murs, on a mis à jour un certain nombre d'inscriptions démotiques. La principale découverte faite au cours de ces travaux, dirigés par le Captain Lyons, du génie anglais, et M. Barsanti du Musée, a été celle d'une inscription trilingue en hiéroglyphes, en grec et en latin. La partie égyptienne est assez mutilée; les autres textes parlent d'une révolte de la

---

[1] Un de nos correspondants nous envoit sur cette matière la communication suivante, que nos lecteurs parcourront sans doute avec plaisir et profit.

Nubie au commencement de l'ère chrétienne. A Thèbes, la plus grande activité régnait sur les deux rives. Le déblaiement de Karnak a été repris sérieusement sous la surveillance de M. Legrain, inspecteur-dessinateur au Service des Antiquités de l'Egypte. Les excavations ont été commencées à l'ouest du grand temple, en avant du pylone tourné vers le fleuve. Les sphinx criocéphales, probablement d'Aménophis III ou de Ramsès II, mais dont le socle porte la légende du grand prêtre Pinedjem, accompagnent une voie qui se dirige vers une grande plate-forme, sorte d'autel très élevé sur lequel étaient placés deux petits obélisques de Séti II. Les murs de cet autel sont perpendiculaires, et sur le côté tourné vers l'ouest sont gravés une vingtaine de marques de hauteur du Nil sous différents rois, de la XXII[e] à la XXVI[e] dynastie. Quelques-unes des cotes sont exprimées en coudées, ce qui nous donne des renseignements du plus haut intérêt sur le régime des eaux à cette époque. L'allée centrale dans la grande cour, entre les colonnes de Taharka, a été ouverte, mettant à jour sur les côtés une série de petites constructions dont on ne pourra pas bien comprendre l'agencement, tant que toute la cour ne sera pas déblayée. Il existe également une rangée de sphinx au nord de cette cour, passant derrière la chapelle de Séti II.

Le déblaiement et la consolidation de la salle hypostyle a été engagé; les grandes colonnes et les colonnes des trois allées voisines sont maintenant réparées; un travail plus délicat sera celui de redresser les colonnes penchées.

M. de Morgan avait fait également commencer le déblaiement du grand lac sacré; mais la saison étant peu propice au desséchement de cet immense bassin, l'opération a été remise à plus tard; on a retrouvé dans l'angle nord ouest des substructions d'un temple de la XXVI[e] dynastie. Une Anglaise, Miss Benson, avait obtenu l'autorisation d'effectuer à ses frais le déblaiement du temple de Maut. Ces excavations ont mis

à jour quantité de nouvelles statues de Sekhet, dont plusieurs de dimensions colossales. On a également trouvé une statue de Sen-maut, l'architecte de Deir el Bahari, qui est couverte d'inscriptions, et plusieurs fragments de bas-reliefs de Piankhi, le conquérant éthiopien.

A Médinet Habou, j'ai presque entièrement terminé le déblaiement et la réparation des diverses constructions comprises dans l'enceinte antique; toutes les inscriptions sont maintenant visibles. Sous la butte de terre laissée par Mariette dans le fond du grand temple, on a retrouvé les petites chambres faisant pendant à celles adossées à la muraille nord, et toutes en bon état. Plusieurs de ces pièces forment les appartements d'Osiris et sont ornées de scènes funéraires: les champs d'Alou, les vaches célestes etc. Le plafond de la salle principale était taillé en forme de voûte et couvert de sujets astronomiques: mois, jours du mois, décans, planètes, constellations. Le tout est copié sur le tableau du Ramesséum, du reste il y avait la plus grande ressemblance entre ces deux temples, pour le plan comme pour la décoration, et l'on pourrait presque les compléter l'un par l'autre. Le Ramesséum a été détruit de bonne heure, au moins dès la XXVIe dynastie, et on a emporté des matériaux pour construire les chapelles des princesses de la famille de Psametik, les chambres d'Akoris, le pylone ptolémaïque et la cour romaine à Médinet-Habou. Une des pierres amenés ainsi, puis laissée sans emploi, a pu me servir à compléter le bas-relief des lutteurs dans la première cour. Elle a trouvé sa place juste au dessous de la baie qui s'ouvre au milieu de la paroi sud, à une certaine hauteur au dessus du sol. On a dégagé l'escalier qui, à l'extérieur du temple, donnait accès à cette baie, qui est ainsi une sorte de tribune où devait se montrer le roi lors des fêtes. Cet escalier extérieur avait nécessité la construction de chambres, pour que le roi ne fût pas obligé de sortir au plein

air lorsqu'il montait à ce *membar.* Malheureusement, ces chambres ont été détruites; il n'en reste que des matériaux épars et des fragments de fenêtres en pierre découpées à jour, présentant des dessins différents, anaglyphes de Ramsès III, éperviers, symboles sacrés etc.

A l'extérieur du mur d'enceinte crénelé, on a découvert les fragments d'un groupe colossal en calcaire siliceux représentant Amenhotep III et la reine Taïa assis côte à côte, accompagnés de trois de leurs filles. Les têtes sont magnifiques et en parfait état; le monument qui aura près de 6 mètres de haut sera remonté l'hiver prochain.

L'Egypt exploration fund continue le déblaiement du temple de Deir el bahari; il reste peu à faire pour que l'édifice soit entièrement dégagé, et la campagne prochaine sera surtout consacrée à la restauration des murs, à la mise en place des pierres retrouvées éparses. Quelques fragments nouveaux viendront ainsi s'ajouter aux bas-reliefs de l'expédition de Pount, du transport de l'obélisque etc.

Le plan du temple est si bizarre, sortant entièrement des formes connues jusqu'à ce jour, que la reconstitution de son état primitif soulève encore bien des difficultés.

Tout le fond du cirque de Deir el Bahari, au sud du temple, est occupé par une nécropole de la XIe dynastie; M. Naville a déblayé les tombes voisines de l'édifice d'Hatschepsetou. Presque toutes avaient été ouvertes et pillées dans l'antiquité. Dans l'une d'elles, on a néanmoins retrouvé un beau cercueil de la XIe dynastie, en forme de caisse rectangulaire, dont l'intérieur est couvert de textes et de dessins d'offrandes en parfait état. A côté du cercueil gisaient des barques funéraires avec leur équipage, un modèle de grenier, un groupe en bois représentant le sacrifice d'un boeuf etc.

M. Petrie a exploité la partie de la nécropole qui s'étend de Gournet-Mourraï au nord du Ramesséum. Dans le temple

de Ménephtah, il a retrouvé deux magnifiques stèles. La première, en calcaire, représente le triomphe d'Amenhotep III: le roi sur son char passe sur ses ennemis renversés. La seconde, en granit, a $3^{m},50$ de hauteur. Sur une des faces est gravé un long texte poëtique en l'honneur de Séti I; au revers, Ménephtah a fait à son tour tracer une inscription à sa louange, où l'on parle de sa victoire sur les Libyens et les Sémites, entre autres les Israëlites , dont le nom apparaît ici pour la première fois sur un monument égyptien.

Un peu plus au nord se trouvent les fondations d'un temple de la XIXe dynastie consacré à un roi jusqu'ici inconnu, dont le prénom est le même que celui de Ramsès II. Le nom propre est Mer-Maut, sit-Râ, »l'aimé de Maut, fille de Râ». Est-ce un roi malgré ce nom féminin, car les cartouches sont précédés des formules , , est-ce une reine (la femme de Séti I s'appelait aussi Sit-Râ)? — la question n'est pas encore résolue. Le style des briques de fondations rappelle en tous cas de très près celui des briques du roi Si-ptah, dont l'édifice funéraire a été trouvé au nord du Ramesséum. La bordure de la plaine cultivée devait être ornée d'une série continue de temples royaux; M. Spiegelberg a reconnu bien plus au nord, près du Kom Fessad, quelques ruines de la chapelle d'Amenhotep I.

M. Amélineau a travaillé dans la nécropole d'Abydos; il a découvert non loin du temple de Séti I la chapelle funéraire du premier prophète d'Ammon Auput, le fils de Sheshanq I, avec une belle chambre en granit couverte de textes. Il a également mis à jour un grand nombre de tombes anciennes de la VIe à la XIe dynastie et d'autres, qu'il est possible d'attribuer aux premières dynasties égyptiennes.

A Licht, M.M. Gautier et Jéquier ont continué leur exploration de la nécropole; ils ont découvert une statue en granit

rouge, assise, de $1^{m},50$ de hauteur, au nom d'un grand fonctionnaire *Nakht* du Moyen Empire.

Enfin, M. de Morgan, après avoir passé une partie de la saison à Karnak, a continué à Dahchour les fouilles des années précédentes et dégagé trois pyramides de la XIIe ou XIIIe dynasties, dans lesquelles il n'a malheureusement été trouvé ni textes ni objets.

Telles sont les grandes fouilles de l'hiver dernier. Jamais le sol de l'Egypte n'avait été creusé sur tant de points à la fois, et partout le succès a répondu aux efforts des chercheurs, pour le plus grand bien de la science.

Veuillez agréer etc.

Les chiens du roi Antef.

Par **René Basset.**

Dans ses *Monuments divers* (pl. 49), Mariette-pacha avait publié une stèle du roi Antef où l'on trouve mentionnés quatre chiens appartenant à ce pharaon. Une observation attentive a permis à M. Daressy de reconnaître que les chiens dont il est question sont au nombre de cinq[1], et le même savant a essayé de retrouver les noms de ces chiens dans la langue berbère: ce sont ces identifications dont j'ai l'intention d'examiner la valeur.

Avant tout il est nécessaire de poser un principe: c'est que nous ne connaissons pas la langue libyque telle qu'elle se parlait au temps des pharaons: les essais de reconstitutions et même, en bien des cas, de déchiffrement sont hâtifs et ne reposent que sur des hypothèses ou des fantaisies subjectives. La vraie méthode qui permettra de retrouver l'ancien berbère (ou les plus anciens dialectes berbères) n'est encore qu'au début de son application. Ce n'est que lorsque tous les dialectes modernes auront été soigneusement étudiés et comparés dans leur grammaire et leur vocabulaire, que l'on pourra dégager leurs éléments communs, absolument comme l'on procéderait pour retrouver le latin, s'il était perdu, par la com-

---

[1] *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes, XI*[e] année, 1889; *Remarques et notes* § XVIII, p. 79—80.

paraison du français, de l'espagnol, du provençal, du portugais, de l'italien &c. Cette marche peut paraître lente aux esprits impatients; du moins elle est sûre. — Ce principe établi, partant de l'hypothèse que les noms cités dans la stèle sont berbères, j'examinerai s'ils se rattachent à quelqu'une des racines berbères que nous connaissons et dont le nombre, bien entendu, pourra s'accroître par des travaux ultérieurs.

1°. Le premier mentionné est le suivant:

$b^{e}h$ ou k a ar djot $mah^{a}dj$.

»Behouka, c'est-à-dire la gazelle.»

M. Daressy rapproche de *behouka* le mot *hanka,* gazelle, employé dans le dialecte de Ghat (sans doute d'après Freeman ou Krause). Mais la forme *hanka,* si elle a été recueillie exactement, est incorrecte. La racine est **H N K DH**

cf. en Ahaggar *ahenkadh* gazelle, f. *tahenkat'* (pour **tahenkadht*) pl. *ihenkadh,* f. *tihenkadh;* avec adoucissement du **DH** en **D** (**H N K D**):

Azger: *ahankodh* pl. *ihenkadh*

Taïtoq, *hankodh* pl. *ihenkadh*

Le **H** permutant avec le **Z**, suivant une règle fréquente [1], nous avons la racine **Z N K DH**

Chelḥa: *azɛnkodh* ازنكض —

et avec adoucissement du **DH** en **D**:

Sergou *ezinkad*

Le **Z** en se mouillant (**Z**, **Z'**, **J**) a donné en zénaga *ajinkad'* اژنكاذ plur. *jounkad'en* ژونكاذن (√**J N K D'**)

et devient **CH**: en touareg Aouelimmiden *achenkedh* pl. *ichenkadh* (**CH N K DH**). Il faudrait donc, pour admettre la parenté entre *behouka* et *azenkadh* ou *ahenkadh* supposer que la chute du *dh* final remonte à une haute antiquité: or le dia-

[1] Cf. mes *Etudes sur les dialectes berbères,* Paris 1894 in-8° p. 33.

lecte de Ghat où l'on trouve *hanka* est un des plus altérés; de plus, cette hypothèse n'explique pas l'addition d'un *b* initial, ni la substitution de *ou* à la syllabe *an* [1].

2e. Chien debout: [2].
ab a ker

Ce mot a été très exactement rapproché du touareg *abaikour* qui désigne non pas »le lévrier de Kabylie ou slougui» (Les slouguis n'existent pas en Kabylie, mais dans le Sahara), mais le lévrier. On trouve en ahaggar *abaikour,* pl. *ibiikar* f. *tabaikourt.* — La forme employée en Aouelimmiden, *abekkour* se rapproche davantage du nom de l'inscription.

Dans son dictionnaire taïtoq [3], M. Masqueray donne pour *abaikor* pl. *ibikar,* f. *tabaikort* pl. *tibikar,* le sens de »chien abâtardi». La présence de ce nom parmi ceux des chiens du roi Antef prouve que le sens péjoratif attribué à *abaikor* chez les Taïtoq est très postérieur.

3e. Chien assis
peh tes . r djot ke m ou

»Pehtes, c'est à dire le noir».

Comme l'a fait remarquer M. Daressy, ce mot ne se rattache à aucune des racines employées en berbère pour signifier noir: **√BRK (BRCH, BRX, BRTCH, BH'K), √SDHF (ZDHF, ST'F, CHT'F, ZT'F), √GN, √SMG (SMR', SMJ. CHMJ,**

---

[1] Il existe des langues, le russe, par exemple, dans lesquelles une nasale perdue a été remplacée par un *ou;* mais nous n'avons pas d'exemple de ce phénomène en berbère. La forme *taznoukt* تزنوكت (gazelle) pl. *iznoukad* يزنوكاد existe dans le dialecte de Taroudant, mais l'*ou* n'y tient pas la place de l'*an*.

[2] Dans sa transcription en touareg, M. Daressy a substitué à deux reprises un *r* au lieu du *b* initial.

[3] Masqueray, *Essai de dictionnaire français-touareg. (Dialecte des Taïtoq),* Paris 1895, h. 94—99.

CHMDJ, JMJ, DJMDJ), √SKI (TCHI), √RGL, √KL, √I[1].

4e. Chien assis: [hiéroglyphes] *$t^e k^e r$ ou ḥat nebt $kh^e n$ $f^a t$*

»*Teker* (c'est à dire) on se sépare de tout, excepté de lui» l'inséparable.

M. Daressy rapporte ce mot à la racine **D K L**, être joint. Ce rapprochement n'est pas impossible, d'autant plus que dans les dialectes du Rif, on trouve la racine **D' K R**; mais alors, il faut voir dans $t^e k^e r$ un impératif. Il reste en outre à expliquer la substitution du *t* au *d*, dont le développement de la racine **D' K L** que je donne ici ne fournit pas d'exemple:

√D' K L Zouaoua: *d'oukel* ذوكل être joint, VIIIe f. *d'oukoul* ذوكول; 1e f. *zd'oukel* زذوكل, joindre, I—VIIIe f. *zd'oukoul* زذوكول, *thad'oukli* ثذوكلي, liaison, amitié; *azdoukel* ازدوكل réunion — Chelḥa, *amed'd'okel* امذّكل pl. *imed'd'oukal* يمذّوكال ami.

√D K L Ahaggar: *addakel,* être rassemblé, 1e f. *esdekel* réunir ⵜ A'chacha, Harakta IIe f., *mdoukel* مدوكل s'associer, se joindre ⵜ B. Menacer IIe—VIIIe f. *m-doukoul* مدوكول, s'associer — Ahaggar, *tadoukkelt* pl. *tidoukkoulin,* amas, tas — Aith Khalfoun *doukel* دوكل être assemblé, 1e f. *sdoukel* سدوكل rassembler — Chelḥa *tidoukkelt* تدوكلت amitié — Zénaga, *thamdoukelth* ثمدوكلث amie — Bougie *thimedoukkelts* ثمدوكلت amitié — Haraoua, Ouargla, O. Rir' *amdoukel* امدوكل pl. *imeddoukal* يمدوكال ami — Taroudant, Touat, Djebel Nefousa, K'çour, B. Iznacen, Zouaoua, B. H'alima, Ouarsenis, Harakta: *ameddakoul* امدكول, ami, pl. *imeddoukal* يمدوكال — Chelḥa *amedokel* امدكل ami — Chaouia, Djerba: *ameddoukal* امدوكال ami — Aouelim-

[1] Cf. mon mémoire sur *les noms des métaux et des couleurs en berbère,* Paris 1895, in-8° p. 27—32.

miden: *ameddoukel,* ami — B. Menacer, A'chacha: *ameddoukel* امدوكل pl. *imeddoukal* يمدوكال ami — Ait Khalfoun *amdakoul* امدكول ami — Bougie, *amdakkol* امدكل pl. *imdokkal* يمدكال ami.

√DKL Gourara: *ameddoukel* امدوكل ami.

√D K DJ Zénaga, 11ᵉ f. *emdoukadj* امدوكاج convenir ensemble; *amedoukadjen* امدوكاجن, *imedoukedjan* يمدوكجان et *imedoukadj* يمدكاج amis (pluriel).

√D K TCH Zénaga: *amedouketch* امدوكچ et *ameddokoutch* امدكوچ ami.

√DKR Temsaman: *doukar* دوكار se réunir — Bot'ioua du Vieil Arzeu: *ameddouker* امدوكر ami — Temsaman et Guélâia *ameddoukr* امدوكر pl. *imeddoukar* يمدوكار ami — Temsaman, *tameddoukert* ثمدوكرت amie.

√D TCH L Mzab, *amdoutchel* امدوچل ami.

5°. Chien debout *t^e k* *n^e r* *ou*.

Il me paraît impossible de rapprocher ce mot du berbère *azouggar* car il faudrait expliquer le changement du *z* en *t* et la présence de l'*n* et de l'*ou*. Sans cette dernière lettre, on pourrait peut-être songer à un impératif dérivé de la racine **N K R**, se lever — cf. en Zouaoua *tsenekker,* se lever d'habitude; *thenekkera* action de se lever.

Nous connaissons, par les contes Kabyles modernes, un certain nombre de noms de chiens chez les Berbères: le sens en général s'accorde avec celui des traductions égyptiennes, mais la forme diffère. Ce sont *Tit'ouh'*, dégourdi — *Bjouh'*, fidèle — *Ask'arjouj,* essorillé — *Azouggar',* rouge — *Abark'ach* tacheté de blanc; *Kah'louch* (de l'arabe كحل) noir — *Amellal,* blanc — *Bit'it',* cendré — *Akhebbach* (de l'arabe خبش) celui qui gratte — *Anebbach* (de l'arabe نبش) celui qui creuse — *Itserouz thiboura,* qui brise les portes[1].

[1] Cf. Mouliéras, *Les fourberies de Si. Djeh'a,* trad. française, Paris, 1892, in 12 p. 97, notes 1; *Légendes et Contes merveilleux de la grande Kabylie,* 1ᵉʳ fasc. Paris, 1893, in-8° p. 88.

En résumé, sur les identifications de ces cinq noms, une est certaine (abaikour)[1], une est possible (teker), les trois autres sont inadmissibles. Ce n'est pas à dire bien entendu, qu'on ne doive pas chercher à les expliquer par le berbère, mais dans l'état actuel de nos connaissances, on ne saurait proposer d'identifications. Peut-être faut-il aussi se demander jusqu'à quel point est exacte soit la transcription phonétique, soit même la traduction, donnée par le texte égyptien.

[1] Elle avait déjà été signalée par M. MASPÉRO.

L'importance du nom chez les Egyptiens.

Par **E. Lefébure.**

L'importance que les Egyptiens attachaient aux noms n'a pas échappé aux Egyptologues[1]. M. Chabas[2], entre autres, signale dans le roman de Setna »l'usage de ne parler au roi ou de ne mentionner son nom qu'en l'accompagnant d'un souhait de longévité; celui de nommer le tombeau la bonne demeure, etc.» L'euphémisme concernant le tombeau avait certainement pour but d'éviter une parole de mauvais augure, précaution si fréquente chez les anciens, et si visible en Egypte dans l'interdiction de prononcer le nom du dieu de la Terre, c.-à-d. de la tombe, Tanen[3]. Quant à la crainte d'évoquer le nom du maître, dit parfois »On» en Egypte, elle se retrouve chez bien des peuples, dont quelques-uns ne prononcent même pas le nom des rois[4], ou de certains insignes royaux plus particulièrement respectés. Cook avait déjà remarqué, au sujet d'une étoffe prise à Taïti pour emblème de la royauté, qu'aux jours où le roi portait ce vêtement, le *maro,* on devait changer

---

[1] De Rougé, Chrestomathie, II, p. 16 et 61; Maspero, Guide du visiteur au Musée de Boulaq, p. 282; Erman, Aegypten, p. 228–235; Wiedemann, Muséon, 1895, le Livre des Morts; etc.

[2] Les Maximes du scribe Ani, II, p. 183.

[3] Stèle de Ramsès IV, l. 17.

[4] Dumont d'Urville, Voyage autour du monde, I, p. 217.

tous les noms semblables à celui de *maro,* sous peine de mort[1].

Ces coutumes tiennent à des conceptions très anciennes et très vivaces qui n'ont pas complétement disparu, même chez les peuples civilisés. Il n'y a pas un siècle que Bernardin de Saint Pierre, comme Eschyle dans l'Agamemnon et Platon dans le Cratyle au sujet de divers personnages mythologiques, admettait encore une concordance effective entre le caractère et le nom; il expliquait ainsi la cruauté de Torquemada, par exemple, »car le mot, qu'on le sache, est un être vivant», a dit V. Hugo, un des poètes les plus *animistes* qui aient jamais existé.

Il serait intéressant de rechercher ce que les Egyptiens, pour leur part, ont pensé relativement au nom.

I.

Le nom à la naissance.

Parfois, et surtout sous l'ancien Empire, les Egyptiens recevaient des noms qui représentent ou les premiers balbutiements de l'enfance, ou des diminutifs de caresse, Teta, Pepi, Baba, etc.[2]; mais, dans le plus grand nombre des cas, le nom propre impliquait une sorte d'union avec quelque être ami ou même quelque qualité favorable. Tantôt alors l'enfant s'appelait comme son aïeul qui semblait maintenir en lui la continuité de la famille, dont l'accord pouvait aussi être exprimé, comme dans [hiéroglyphes][3], »la Compagne de son père», tantôt il recevait un nom de plante ou de bête, considérées comme belles ou bonnes, la Rose,

[1] Cook, Voyages, II, traduction de M. D***, 1785, p. 378.
[2] De Rougé, Chrestomathie, p. 11, et Erman, Aegypten, p. 233.
[3] Recueil de travaux, XVIII, p. 1.

la Chatte, le Rat blanc, l'Ichneumon; tantôt c'était le nom d'une perfection quelconque, le Fort, le Vigilant, la Noble, la Puissante; le plus souvent, l'enfant était joint par son nom à un dieu ou même, jusqu'à la conquête d'Alexandre, à un roi, *Amen-i,* l'Ammonien, *Khnum-hotep,* Celui qui est uni à Khnum, *Ramsès,* Celui que Ra a engendré, *Neferu-Ra,* la Beauté du Soleil, *Usertesen-ankh,* Usertesen est vivant, etc. Enfin, il pouvait se faire aussi que le nom fût rattaché à quelque particularité concernant la naissance, comme pour accepter ou détourner en faveur de l'enfant un premier présage: c'est ce que montrent un épisode du papyrus Westcar et une inscription du temple de Louqsor.

Au papyrus Westcar, les trois fils royaux du Soleil nés d'une mortelle sous le règne de Khufu, reçoivent leurs noms d'après les paroles que prononce l'accoucheuse. Celle-ci est Isis, qui dit au premier: »ne fais pas le fort *(user)* dans son ventre, en ton nom d'User-r(an)-ef», au deuxième: »ne voyage pas *(saḥu)* dans son ventre, en ton nom de Rasahu», et au troisième: »ne t'enténèbre pas *(Kaku)* dans son ventre, en ton nom de Kaku»[1]. Chez les Hébreux, certains noms étaient suggérés aussi par les incidents de l'accouchement, comme Jacob, Benoni, Pharez et Zara.

Les jeux de mots d'Isis n'ont assurément rien d'historique, mais on ne les aurait sans doute point inventés sans quelque coutume plus ou moins répandue. Un certain mode de divination consistait de même à recueillir, pour en tirer des présages, les paroles échappées aux enfants qui jouaient dans le dromos d'Apis[2].

On remarquera cependant, au sujet des noms propres, qu'ils n'étaient pas toujours en rapport absolu avec la destinée

[1] Pl. 10, l. 9, 16, 17, 23 et 24.
[2] Elien, de Natura animalium, XI, 10, et Xénophon d'Ephèse, Ephésiaques, V, 4.

de l'individu, sur laquelle pesaient d'autres influences. Lorsqu' Isis a interpellé l'un ou l'autre des enfants, au conte des Trois rois, une autre déesse s'approche, Meskhent, qui ajoute: »un roi! Il exercera l'autorité suprême dans ce pays entier». La destinée humaine, représentée par Shaï et Renent, le mauvais Sort et la bonne Fortune, était fixée soit par le jour du mois lors de la naissance, d'après le calendrier Sallier, soit par des divinités spéciales[1]. A part le dieu suprême, maître des destins, comme Ammon et parfois Shaï[2], ces divinités sont des déesses collectives, tantôt Hathor, »dame de Shaï et de Renen-t»[3], ou les sept Hathors, comme aux contes des Deux frères et du Prince prédestiné, tantôt la déesse réunissant les quatre Meskhen-t (d'Abydos), comme au papyrus Westcar. La déesse Meskhent, étant fille d'Hathor, pouvait la remplacer d'autant mieux dans son rôle de Parque, ainsi qu'on le voit au Mammisi ([hiéroglyphes] ou [hiéroglyphes][4]) de Dendérah; elle y dit à sa propre mère, qui met au monde le jeune dieu local: »je viens, je t'amène la prospérité et la force entières; que ton cœur se réjouisse; j'accorde la jeunesse au fils sorti de toi, et je l'installe pour maître du circuit du Soleil»[5].

Dans l'inscription de Louqsor, le nom indique à la fois l'union avec un protecteur, comme à l'ordinaire, et l'acceptation, dans un bon sens, d'une première parole dite au sujet de l'enfant. Quand le dieu Ammon, mari des reines et des déesses[6], eut commerce avec la mère d'Aménophis III, la reine dit à ce dieu: »qu'ils sont donc grands, tes esprits, qu'ils sont vastes les desseins que tu formes! Qu'elle est *unie*, [hiéroglyphes], [ton essence] à ma Majesté! Ton émanation pénètre dans tous mes membres». Et le dieu

[1] Cf. Maspero, Etudes égyptiennes, Romans et poésies, p. 24—47.
[2] Revillout, Revue égyptologique, II, p. 13.
[3] Dendérah, I, pl. 26, g.
[4] Denkmaeler, IV, pl. 63, et Champollion, Notices I, p. 184.
[5] Denkmaeler, IV, pl. 82, b.
[6] Cf. Naville, Recueil, XVIII, p. 92.

lui répondit: »*Amen-hotep*-haq-Uas sera le nom de celui qui est dans ton sein, conformant cet enfant aux paroles sorties de ta bouche, . Il exercera cette autorité suprême dans ce pays entier. A lui mon âme, à lui ma bénédiction, à lui mon diadème pour gouverner les deux royaumes»[1]. Le fils d'Abraham fut nommé, à peu près de la même manière, Isaac *(rire)*, parce que son père et sa mère avaient *ri* à la nouvelle qu'ils auraient un enfant[2].

Au papyrus Westcar, c'est l'accoucheuse qui nomme l'enfant; à Louqsor, c'est le père et la mère, et il en va de même dans un conte relatif à l'apothéose d'Isis. Une fois nommé, l'enfant était inscrit sur le registre des hiérogrammates[3], sorte d'état civil, et il jouissait alors de sa pleine individualité; c'est ainsi du moins que les Egyptiens paraissent l'avoir entendu. Lorsque la sultane du conte des deux Frères eut un fils, celui-ci fut présenté au roi, reçut des nourrices et des gouvernantes, fut fêté par tout le pays comme par le pharaon, qui fit un jour heureux, et alors »*On* (le jeune prince) *commença à exister en son nom*», [4].

II.

Le bon nom.

Au conte de l'apothéose d'Isis dont une traduction figure dans l'ouvrage de M. Wiedemann sur la religion égyptienne[5]

[1] BOURIANT, Recueil de travaux, IX, p. 84—5, et Gayet, le Temple de Louxor, I, pl. 63.

[2] Genèse, 17, 17; 18, 12; et 21, 6.

[3] REVILLOUT, Setna, p. 12, et Revue égyptologique, II, p. 101.

[4] Papyrus d'Orbiney, p. 18, l. 9 et 10.

[5] Cf. Zeitschrift, 1883, p. 27 et suivantes.

le Soleil donne les détails suivants: »proclamé par Tmu-Horhekennu, mon nom a été dit par mon père et ma mère, (puis) il a été caché dans mon sein par qui m'a engendré, afin de ne pas laisser être le maître l'enchanteur qui m'enchanterait»[1].

Ce dernier texte parle là d'une proclamation et d'une occultation du nom, faits qui n'ont rien de fabuleux et qui expliquent, au contraire, une particularité remarquable du baptème égyptien. Le même renseignement est confirmé, d'une manière pleinement historique, par les stèles d'un grand prêtre de Ptah et de sa femme, contemporains des derniers Ptolémées. La femme dit au sujet de son fils nouveau-né: »on lui donna pour nom Imhotep, et on l'appela Petubast», [2]; le mari, pour sa part, rapporte ainsi le même fait: »la Majesté du dieu Imhotep me gratifia d'un enfant mâle; ou lui proclama le nom d'Imhotep, et on l'appela Petubast», [3].

Le premier nom est le *vrai*[4], [5], celui qu'on proclame, et le deuxième est le surnom, ce que les Egyptiens appelaient dès l'ancien Empire[6] le bon nom, *ran nefer*. Sous l'ancien Empire on disait aussi le grand nom, , et le petit nom, [7]. Le *ran nefer* paraît n'avoir été quelquefois qu'une abréviation du vrai nom, comme dans *Abba* à côté de *Sabu, Beba* à côté de *Neb-t, Henma* à côté de *Ra-*

[1] PLEYTE et ROSSI, les Papyrus hiératiques du Musée de Turin, pl. 132, l. 11—12.

[2] REINISCH, Chrestomathie, pl. 20, l. 13.

[3] Id., pl. 21, l. 12.

[4] Cf. NAVILLE, Recueil, XVIII, p. 100.

[5] Todtenbuch, ch. 163, l. 12, et NAVILLE, Recueil, XVIII, p. 100.

[6] MARIETTE, Abydos, III, p. 89, Pepi I, 486; etc.

[7] Mastabas, p. 74—77 et 400.

henm-t[1], etc., mais ces cas sont rares. Les villes et les dieux avaient comme les hommes un vrai nom[2], et un bon nom[3]. Au Livre d'honorer Osiris, c'est la mère[4] du dieu qui lui donne son *ran nefer:* »O Osiris, ta mère t'a enfanté dans l'intérieur de cette terre, et t'a désigné un bon nom, , dans le séjour des Mânes; Unnefer est ton nom dans l'Hadès, Neb-ankh est ton nom dans le lieu des Vivants», etc.[5]. On se rappellera, au sujet du surnom venant de la mère, la distinction faite dans le Cratyle entre les noms donnés par les hommes et les noms donnés par les femmes.

Le fait de taire le nom et de le remplacer par un surnom est bien connu. Lubbock rapporte que beaucoup de sauvages ne veulent pas dire leurs noms, et que, même chez les Hindous, une femme ne révéle pas le nom de son mari (non plus que les prêtresses de Déméter ne divulguaient leur premier nom, qu'elles quittaient): »chez les Algonquins, le véritable nom d'une personne n'est confié qu'à ses plus proches parents et à ses plus chers amis. Les étrangers, en lui parlant, ne le désignent que par une sorte de sobriquet»[6]. Ce sobriquet équivaut au bon nom des Egyptiens: en Afrique, chez les Fanti, le sobriquet est »le nom fort»[7].

Sous l'ancien Empire, Osiris, dont Hérodote tait si souvent le nom, était dit [8], l'Anonyme, expression qui, en rapport peut-être avec le nom d'Ammon, signifia plus tard le Nom caché, [9]; un per-

---

[1] Mastabas, p. 373, 413, et 360, et Abydos, III, p. 89.
[2] Zeitschrift, 1871, p. 109, et pl. 2, l. 6.
[3] Pierret, Etudes égyptologiques, I, p. 9 et 17.
[4] Cf. Todtenbuch, ch. 30, l. 1.
[5] Pierret, Etudes égyptologiques, I, p. 71.
[6] L'homme avant l'histoire, traduction française, p. 483—4.
[7] Elisée Reclus, Nouvelle Géographie universelle, XII, p. 438.
[8] Unas, 508; cf. id., 524.
[9] Sarcophage de Séti I, pl. 10, B.

sonnage du moyen Empire s'appelait d'une manière analogue, Anranef[1]. La suppression des noms divins dans certains cas, par exemple dans Khufu pour Khnum-Khufu, se rapporte aux mêmes idées, d'après M. de Rougé qui soupçonne dans ces réticences »le désir de cacher aux puissances ennemies le vrai nom du dieu protecteur»[2]; peut-être faut-il expliquer de cette sorte le nom de Ménès donné au premier roi de l'Egypte, Quelqu'un, une Personne quelconque, *men:* on remarquera que Ménès était, suivant Manéthon, originaire du nome thinite, l'un des principaux centres du culte osirien.

Pour plus de sûreté, les dieux possédaient une foule de noms et de surnoms, dont plusieurs étaient bizarres à dessein ou même empruntés à des langues étrangères, aux idiomes Nubiens[3], par exemple. Osiris, qui avait plus d'un *ran nefer,* était le dieu aux cent noms[4], Isis était Myrionyme[5], et le conte déjà cité mentionne les nombreux noms du Soleil, inconnus aux autres dieux[6]. Cependant, les simples mortels pouvaient recevoir aussi plusieurs noms: un fonctionnaire de la 19e dynastie, étranger il est vrai, en avait trois[7]. Quant aux rois, véritables demi-dieux, ils portaient officiellement cinq noms, dont l'ensemble formait leur *ran ur*, , , [8], sorte de protocole, ou *nekheb,* publié et arrangé lors du couronnement soit par le chef des prophètes[9], soit par les *kher-heb-u* à qui, pour Hatshepsu, Ammon mit dans le cœur »de faire ces noms comme il les

[1] Abydos, III, p. 117; cf. Pierret, Etudes égyptologiques, VIII, p. 62.
[2] Chrestomathie, II, p. 16.
[3] Todtenbuch, ch. 164, l. 6.
[4] Id., ch. 142; cf. Abydos, III, p. 379.
[5] Plutarque, Traité d'Isis et d'Osiris, 53.
[6] Pleyte et Rossi, les Papyrus hiératiques du Musée de Turin, pl. 131, l. 14.
[7] Abydos, III, p. 422—3, et II, pl. 50.
[8] Naville, The festival hall of Osorkon II, pl. 6, 9; Stèle de l'an 400, l. 5; J. de Rougé, Inscriptions, pl. 24, l. 8; etc.
[9] Gayet, le Temple de Louxor, dernière planche et dernière figure.

avait faits auparavant»[1]. L'expression *ran ur*, déterminée par le cartouche, ne s'appliquerait pas aux cartouches, d'après M. Naville[2]: cependant, il est dit que le *ran ur* d'Hatshepsu avait été inscrit sur le perséa, où l'on ne voit jamais inscrits que les cartouches[3]. Les dieux avaient aussi leur *ran ur* ou *ran neter*, qui paraît avoir été simplement leur nom habituel, comme on le voit pour Ammon au grand papyrus Harris[4].

Le pouvoir que donnait sur quelqu'un la connaissance de son vrai nom est indiqué bien des fois dans les textes. Le mort franchissait les obstacles de l'autre monde en prononçant le nom des dieux qui gardaient ou personnifiaient ces obstacles, et des compositions plus ou moins longues, comme les Amtuat, avaient pour but de lui donner la liste des génies et des lieux infernaux: »ne me percez pas de vos flèches, ne me frappez pas de vos bâtons, que ne me saisissent pas les pinces de vos tenailles, car je vous connais: je connais vos noms»[5]. On a vu que le nom du Soleil avait été caché dans son cœur pour le soustraire à la convoitise des magiciens; malheureusement pour le dieu vieilli, une magicienne, Isis, inventa une ruse qui la rendit maîtresse de ce nom, grâce à la puissance duquel elle devint déesse. Elle fit sortir le nom sacré du cœur et de la bouche de Ra sous la forme d'une flamme, incident aussi fâcheux pour le dieu que la perte faite par le Soleil néo-zélandais de son nom sacré, lorsqu'il fut vaincu par Maui, et que la même perte faite par Indra lorsqu'il eut tué Vrittra[6].

Le nom d'un dieu livrait donc au magicien le pouvoir du dieu. On lit dans le Voyage en Perse de Chardin que le mot *simia* ou magie, qui vient d'*ism*, »nom», désigne »la science

[1] Naville, Recueil, XVIII, p. 100.
[2] Id.
[3] Denkmaeler, III, pl. 22.
[4] Pl. 4, l. 2, et pl. 5, l. 10.
[5] Aelteste Texte, pl. 8, l. 72—3, et pl. 42, l. 49—53; cf. Pepi I, 647.
[6] Lang, Mythes, Cultes et Religion, traduction française, p. 117.

des noms des esprits et de l'invocation avec laquelle ils veulent être attirés», que, qui sait les grands noms de Dieu, ou les noms ineffables, »sait tout et peut faire tout, et que les miracles sont opérés seulement par la connaissance de ces noms»[1], révélés par Dieu aux prophètes. En Egypte, le nom de Shu, par exemple, (le feu), s'il était prononcé sur la terre l'enflammait, et sur l'eau la tarissait[2]. Dans un papyrus égypto-grec, Set est adjuré en ces termes: »je t'invoque par tes propres noms, en vertu desquels tu ne peux refuser d'exaucer», et, dans un autre, Osiris est menacé, si le conjurateur n'obtient pas ce qu'il veut, d'être nommé »à haute voix dans le port de Busiris»[3]. Osiris était l'Amenranef par excellence, Celui dont le nom restait ignoré, [4], privilège que le défunt pouvait partager avec lui: [5], »mon nom est caché», ou bien, »je suis sauf, mon nom n'est pas connu»[6]. C'était là leur sauvegarde, . La divinité protectrice de Rome avait son nom scellé par un cachet dans la bouche de la déesse Angerona[7], et nous ignorons encore quelle était la vraie prononciation du nom de Jahvé. »It is interesting to find», dit M. Robert Brown, »that Uras, the Veiled or Secret god, is, in the Tel-el-Amarna tablets, identified with the god of Jerusalem»[8].

---

[1] Edition Langlès, IV, p. 435 et 442.

[2] CHABAS, le Papyrus magique Harris, pl. 7, l. 1 et 2.

[3] Id., p. 180 et 183; et REVILLOUT, Revue égyptologique, I, p. 168; cf. Pepi I, 439.

[4] Abydos, III, p. 379.

[5] Todtenbuch, ch. 85, l. 8.

[6] Todtenbuch thébain, II, ch. 42, pl. 117; cf. ch. 7, pl. 18; etc.

[7] PLINE, XXVII, 40, et PLUTARQUE, Moralia, édition Didot, p. 343.

[8] Proceedings, Janvier 1895, p. 31.

III.

Le nom à la mort.

Si la vie concordait avec le nom, celui-ci ne concordait pas avec la mort. Un des principaux souhaits du défunt était que son nom ne pérît pas, [1], [2], et en effet, à la mort, son nom le quittait; *il sortait de son corps,* d'après une vieille formule disant à la déesse Celle qui est derrière Osiris: »protège-moi, relève mes membres, restaure mon nom qui est *sorti de mes chairs*, , ouvre-moi le chemin vers l'enfer»[3]. Un chapitre du Todtenbuch[4], dont une ancienne rédaction figure au sarcophage de Horhotep, avait pour but de rappeler le nom: »je n'ai plus mon nom, , dans le sanctuaire; que mon nom me soit rappelé dans le sanctuaire! Que l'homme se rappelle son nom, que je me rappelle mon nom! On dit: la verité est à moi, à moi, la puissance est à moi. Mon nom était parti, , je suis allé, j'ai discerné ces deux pains de sel (?) faits pour le Soleil (peut-être les cônes funéraires, qui ne portaient que le nom et les titres du mort), et le nom du dieu vivra: ce sont eux (que) j'ai trouvés (le défunt s'assimile ici au Soleil). Couple assis en amont de l'eau et en aval, à tour de rôle, Tebteb et Setti (peut-être le Sceau et le Verrou), arrière! Que vos demeures soient renversées, que vos spectres disparaissent»[5]!

---

[1] Pepi II, 498.
[2] Todtenbuch, ch. 149, l. 52; cf. id., ch. 70, l. 3; ch. 64, l. 35; etc.
[3] Aelteste Texte, pl. 6, l. 15 et 16.
[4] Ch. 25.
[5] Horhotep, l. 339—343.

Il y avait à la grande fête des morts, la panégyrie d'Uak ou de l'Appel, une sorte de conclamation[1] pour les âmes des trépassés de l'année, qui s'en allaient alors dans l'autre monde sur la barque abydénienne d'Osiris. »Qu'il entende», disent les stèles de la douzième dynastie, »l'appel à la porte d'Abydos, la nuit de Viens-à-moi»[2], cette nuit sans doute du compte des saisons et des mois dont parle le chapitre du nom perdu dans sa nouvelle rédaction. C'était la nuit où se réjouissait dans Abydos la foule des morts[3], qu'on appelait les Nombreux noms: »que je sois dans Abydos, que je reçoive des aliments sur la grande [table], le jour de donner le repos et la paix aux Nombreux noms»[4]; chacun d'eux se faisait (ou plutôt se refaisait) un nom dans le Rosta d'Abydos, comme Osiris, [5]: »je suis Celui qui est dans Rosta, entrant en son nom»[6].

La perte du nom était sans doute aggravée par la coutume, si répandue, de ne pas prononcer le nom d'une personne défunte de peur de l'évoquer[7], origine probable de la prescription de Solon qu'il ne fallait pas médire des morts[8]. On peut conjecturer que les noms des défunts, en Egypte, n'étaient plus prononcés dans l'année jusqu'au jour du départ des âmes, à la fête d'Uak.

La pénalité égyptienne comportait aussi, d'une manière plus ou moins précise, la radiation du nom. On martelait le nom des personnages condamnés ou disgrâciés[9]. Dans certains

[1] Pierret, Etudes égyptologiques, VIII, p. 104, C. 3 du Louvre, l. 12.
[2] Abydos, III, p. 133.
[3] Todtenbuch, ch. 20, l. 1.
[4] Aelteste Texte, pl. 6, l. 25 et 26.
[5] Todtenbuch, ch. 119, l. 2, et Todtenbuch thébain, pl. 267.
[6] Todtenbuch, ch. 64, l. 20, et Todtenbuch thébain, pl. 137.
[7] Dumont d'Urville, Voyage pittoresque autour du monde, II, p. 277, 300, 319, etc.
[8] Plutarque, Vie de Solon, 27.
[9] Abydos, III, p. 263; Maspero, Guide du visiteur au Musée de Boulaq, p. 41; etc.

procès le nom des coupables était changé, comme on le voit au papyrus judiciaire de Turin d'après lequel un prince fut dit Pentaur, »Celui de la déesse de la tombe»[1]; au même papyrus, comme au papyrus Abbott, certaines appellations méprisantes (l'Esclave borgne, l'Ennemi du Soleil, le Serpent, le Mal en Thébaïde, le Funèbre, Que Ra l'éborgne[2], le Borgne, le Loup[3], etc.), sont visiblement aussi des sobriquets, imposés de préférence aux véritables noms. En parlant du crocodile typhonien Ma-ka, le Destructeur, les textes mythologiques ajoutent *Ka-ran-ef,* »soit détruit son nom»[4]!

A la mort, le nom et la personne devaient forcément périr s'ils n'étaient perpétués de quelque manière, et il se trouve qu'en Egypte la manière était la même pour les deux. Les Egyptiens érigeaient, pour eux-mêmes ou pour les leurs, notamment le fils pour le père[5], une stèle nominative[6], avec invitation aux passants d'en réciter le proscynème: en conséquence, les gens dévots qui lisaient pieusement les inscriptions funéraires, comme Ptahneferka au roman de Setna, rappelaient sans cesse les mânes, par leur nom[7], au grand distributeur des offrandes dans l'autre monde, Osiris. En ce sens, le souhait d'un nom heureux, , variait avec la formule habituelle du proscynème nominatif, [8]. Une inscription d'Akhmin demandant les prières des vivants pour une personne défunte, ajoute expressément: »que mon nom soit proclamé, , auprès du dieu grand, maître de

[1] Devéria, le Papyrus judiciaire de Turin, pl. 3, col. 5, l. 7; cf. Lucien, les Amours, 15.

[2] Id., pl. 2, col. 4, l. 2, 3, 4 et pl. 3, col. 5, l. 3, 4, 5.

[3] Chabas, Mélanges égyptologiques, Troisième Série, I, p. 153.

[4] Sharpe, Egyptian Inscriptions, I, pl. 57, l. 31, et pl. 58, l. 22; cf. J. de Rougé, Edfou, pl. 146.

[5] Pierret, Etudes égyptologiques, VIII, p. 117.

[6] Abydos, p. 434.

[7] Stèle de Naples, l. 20; Pierret, VIII, p. 93, 120, etc.

[8] L. Stern, Zeitschrift, 1884, p. 104; cf. Abydos, III, p. 135.

l'Ament[1], car l'homme vit par la proclamation de son nom: à moi la stabilité!» [hiéroglyphes][2]. C'est le »volitare vivu', per ora virum».

Mais si les mânes vivaient grâce à la lecture de leurs noms, leurs noms, devenus stables[3] ou parfaits[4], ou bons[5], vivaient comme eux pour le même motif: ériger une stèle funéraire, c'était donc à la fois, pour la famille, renouveler la vie du défunt, dit *nem ankh,* et »faire vivre son nom», [hiéroglyphes][6], expression fréquente qui n'a rien de métaphorique, car le nom, à un certain point de vue, se confondait avec la personne.

IV.

Le nom et la personne.

On comprend facilement que le nom, ayant pour but de qualifier les choses ou les êtres, semble participer de la sorte à leur essence la plus intime. Quand les Egyptiens disaient à un dieu, dans les jeux de mots innombrables des textes mythologiques, »tu fais telle chose sous tel de tes noms», par exemple, »tu t'élèves, *aä (*ou *är?*) en ton nom de Soleil, *Rä*[7], et »tu es antique, *tennu,* en ton nom de Thinite ou de *Tanen*»[8],

---

[1] Cf. PIERRET, VIII, p. 53; J. DE ROUGÉ, Inscriptions, pl. 21; etc.

[2] Recueil, IX, p. 88.

[3] PIERRET, Etudes égyptologiques, I, p. 53.

[4] Recueil, IX, p. 96; J. DE ROUGÉ, Inscriptions, pl. 13; Abydos, III, p. 156; etc.

[5] REVILLOUT, Revue égyptologique, I, p. 30; cf. Pepi I, 172 et 186, Papyrus Prisse, V, 14; etc.

[6] Abydos, III, p. 197, etc.

[7] Unas, 562.

[8] CHABAS, le Papyrus magique Harris, pl. 2, l. 8, et pl. 4, l. 5.

ils croyaient bien saisir par là une connexion étroite entre le nom et la propriété qu'il exprime.

Le nom était ainsi une forme ou un mode de la personnalité, comme l'ont compris plusieurs savants, entre autres Lepsius[1] dans ses remarques sur un passage bien connu du Todtenbuch: »Ra faisant de tous ses noms des dieux, c'est-à-dire créant les noms de ses membres, qui sont les dieux de son cycle»[2]. Ame qui parle et nomme ses membres, [3], il lui suffit de les nommer, ou, suivant une expression employée encore au sujet de la lumière (l'œil sacré), [4], et des jours, [5], il les dit, et ils sont[6]: »il est le dieu aux grands noms qui a parlé ses membres (ou dont les paroles ont été les membres), et qui a envoyé son cœur dans son sein», , ou [7]. Le nom produisait la chose ou plutôt devenait la chose, si bien qu'on a pu représenter le Nil »au milieu de son nom», [8]. »Le nom de la personne», dit Renan, »c'est la personne elle-même», et il ajoute que par suite le mot *sem* fut »un équivalent de Jahvé, surtout chez les Samaritains»[9].

Ainsi s'expliquent différents noms propres, par exemple celui de Ran-ni[10], »Nos—deux—personnes» (celles du père et de la

[1] Aelteste Texte, p. 38.

[2] Todtenbuch, ch. 17, l. 3 et 4, Todtenbuch thébain, II, pl. 34—5, et Aelteste Texte, p. 28—9.

[3] Litanie du Soleil, n:o 70.

[4] Id., n:o 57.

[5] Piehl, Zeitschrift, 1884, Stèle de Ramsès IV, l. 4, p. 38.

[6] Cf. Genèse, 1, 3.

[7] Todtenbuch thébain, II, ch. 27, pl. 93.

[8] Horhotep, 332.

[9] Histoire du peuple d'Israël, I, p. 288.

[10] Lieblein, Dictionnaire de noms propres hiéroglyphiques, n:o 572.

mère réunies dans l'enfant), et ceux de Ran-ankh, Ran-ef-Ankh, Ameni-ankh-ran, Ran-senb, etc., de quelque manière qu'on les traduise. Le martelage du nom devenait en conséquence un véritable meurtre, une cruauté analogue à celle de Cambyse qui voulut faire brûler la momie d'Amasis[1]. Assurément, le nom est une image qui ne reproduit pas de tous points son modèle, sans quoi elle ne ferait qu'un avec lui, comme l'explique Platon dans le Cratyle, mais les Egyptiens n'ont pas toujours tenu compte de la distinction: au chapitre 149 du Todtenbuch[2], par exemple, certains exemplaires ont »mon nom n'est pas emporté«, et d'autres, »je ne suis pas emporté«. En vertu de cette fusion du nom et de l'être, la simple forme d'un cartouche vide, ou *ran,* décorée ou non des deux plumes[3] qui figurent sur les cartouches royaux, indice qu'il s'agit bien en ce cas du nom royal, servait d'amulette pour les momies à l'époque saïte. Les Livres hermétiques disent que le nom royal protégeait l'Egypte[4]: en tous cas, on le fêtait et on jurait par lui[5].

Un autre substitut de la personne, dans les plus vieilles croyances de l'Egypte, était le *ka,* ou génie, antérieur quant à sa conception première à l'idée d'une grande tombe infernale, comme le genius latin[6], et représentant peut-être comme celui-ci une force génératrice, *gen-itor, ka*[7], celle qui fait la perpétuité de la famille. Il était attaché à la tombe individuelle[8], caractérisée par le nom du mort: quand un enfant naissait, il lui naissait un *ka*[9], et le *ka* royal, qui recevait un

---

[1] Hérodote, III, 16.
[2] L. 31—2; cf. Pepi I, 169, et Abydos, III, p. 401.
[3] Maspero, Guide du visiteur au Musée de Boulaq, p. 282.
[4] L. Ménard, Hermès Trismégiste, p. 298.
[5] Mélanges d'Archéologie, IV, p. 136, et Zeitschrift, 1891, p. 117—9.
[6] Cf. Virgile, Enéide, IV, 95.
[7] Cf. Abydos, III, p. 330.
[8] Cf. Renan, Mélanges d'histoire et de voyages, p. 41—2.
[9] Denkmaeler, III, pl. 75.

nom particulier, était dit d'une manière expresse habiter le tombeau, *teb*, sans doute le *serekh* (lieu de réconfort?), sur lequel on plaçait son nom. Le ka hantait aussi les statues, (nominatives comme la tombe), et en conséquence pouvait être multiple, d'où sans doute le dieu Amen-ka-u, [1]. Il recevait même un sens plus général; il variait avec le cœur, comme on le voit au chapitre 64 du Todtenbuch où il est dit au cœur, »tu es mon *ka* (placé) dans mon sein, (quand) Num a fortifié mes membres»[2], c.-à-d. au moment de la naissance d'après le papyrus Westcar[3]; il variait aussi avec l'âme, comme le montre la psychologie du Soleil: le Soleil avait sept âmes, dédoublées en quatorze *ka*[4] (mâles et femelles), qui personnifiaient les qualités du dieu, cette collection d'essences ou, si l'on veut, ce résumé de l'individu que le nom exprimait de son côté.

On ne s'étonnera donc pas que le *ka*, c.-à-d. le génie ou la personne, et le *ran*, c.-à-d. le nom ou la personne, aient pu avoir un même sens, et par suite varier ensemble, comme à Séhel, où une adoration au *ka* de Siptah s'adresse aux deux cartouches du roi[5], et comme plus tard au papyrus Rhind, : la remarque en a été faite depuis longtemps[6].

Dans beaucoup de cas, il s'agit alors de l'idée qu'on attachait primitivement au *ka*, celle de génie. La vieille formule , »point de mal pour toi, point de mal pour ton nom sur terre»[7], oppose assez visiblement à l'âme qui est dans l'autre monde

[1] Pepi I, 602 et Pepi II, 1154.
[2] L. 35.
[3] Pl. 10, l. 14, 21—2, etc.; cf. Stèle d'Ibsamboul, l. 4.
[4] J. de Rougé, Edfou, pl. 135, et Stèle d'Ibsamboul, l. 13.
[5] De Morgan, Catalogue des Monuments, etc., I, p. 86.
[6] De Rougé, Chrestomathie, II, p. 61.
[7] Pepi I, 614; cf. Recueil, IX, p. 96.

le génie qui reste fixé sur terre avec le nom, comme l'esprit des ancêtres avec la tablette chinoise. Une opposition analogue entre l'individu et son génie figure dans une prière à l'échelle céleste[1], sans doute la Voie lactée par laquelle les âmes montaient au firmament: »viens, échelle, vienne ton nom», [2]; le ciel ne venant pas dans la tombe, l'élu comptait au moins sur sa semblance.

On trouve encore le nom alternant avec l'âme[3], mais l'aspect le plus caractéristique peut-être de la personnalité du *ran* est celui que présente le mot *ret,* »florissant», donné comme épithète au nom. Cette épithète assimile au cœur le *ran,* déjà assimilé comme on vient de le voir au *ka,* variante lui-même de l'âme et du cœur.

La floraison du nom est en effet celle du cœur; elle s'explique par la croyance très commune autrefois, notamment chez les Grecs, que la vie d'un homme ou d'un dieu mort pouvait se retirer dans une plante, en souvenir sans doute de la végétation qui croît sur les tombes, comme l'indique l'épisode de Polydore dans l'Enéide[4]. Il y avait, entre autres, l'arbre sacré d'Osiris, if[5], tamaris, bruyère, sycomore, ou *ash*[6], l'*ash* ou cèdre de Ra[7], l'*ash* dans lequel Batau cacha son cœur, et surtout l'*asht* sacré d'Héliopolis, un perséa; le mort était dit produire les murmures (peut-être prophétiques) de cet arbre parlant et vivant, dont la feuille passait pour ressembler à une

[1] Pepi II, 894.

[2] Pepi I, 201.

[3] Todtenbuch thébain, II, ch. 70, fin; Todtenbuch, ch. 149, l. 51, et Todtenbuch thébain, II, pl. 418.

[4] III, vers 22 et suivants; cf Pétrone, 94, Anthologie grecque, passim, Plutarque, Artaxerxes, 20; etc.

[5] Dendérah, IV, 66 et 72; cf. Textes relatifs au mythe d'Horus, pl. 20.

[6] Devéria, Catalogue des manuscrits égyptiens du Louvre, p. 147 et 160 et de Rougé, Mélanges d'archéologie, I, p. 15.

[7] Pleyte et Rossi, les Papyrus hiératiques du Musée de Turin, pl. 132, l. 6.

langue et le fruit à un cœur[1]: [2]. L'assimilation des mânes aux fruits de l'arbre divin est indiquée ainsi dans un papyrus funéraire du Louvre: »je suis cette forme d'Atmu dont le cœur est inscrit sur (les fruits) du perséa sacré dans Héliopolis, de l'écriture de Thoth lui-même, pour faire briller la lumière dans mes yeux, pour que je marche nuit et jour» [3].

Plusieurs scènes monumentales[4] représentent l'identification du cœur d'un roi [5], par la peinture de son nom, avec les fruits de l'arbre consacré au soleil (Tmu). A Edfou, le dieu solaire lui-même, Harkhuti d'Edfou, figure dans le perséa tombeau des dieux, [6], avec la qualification suivante: [7], »le dieu dont le nom vit dans les fruits de l'arbre appelé Her-aa-Tattu». Au Ramesséum, Tmu dit à Ramsès II dans l'asht: »tu existeras pour la durée du ciel», [8]. Ces textes commentent ainsi, on ne peut plus clairement, la formule si fréquente et si ancienne[9] du Second Livre des Respirations[10], Que mon nom fleurisse comme celui de tels ou tels dieux, et en premier lieu comme

---

[1] Plutarque, Traité d'Isis et d'Osiris, 68.

[2] De Horrack, le Livre des respirations, pl. 2, § 6, l. 16.

[3] Pierret, Etudes égyptologiques, I, p. 50—1.

[4] Denkmaeler, III, pl. 37, 169, etc.

[5] Id. III, pl. 81.

[6] Id., IV, pl. 17; cf. Plutarque, Traité d'Isis et d'Osiris, 15 et 20.

[7] Naville, Textes relatifs au mythe d'Horus, pl. 20.

[8] Denkmaeler, III, pl. 169.

[9] Merenra, l. 207—212, et Pepi II, l. 669 et suivantes.

[10] Devéria, Catalogue des manuscrits égyptiens, p. 138—165, et Lieblein, le Livre égyptien Que mon nom fleurisse.

celui de Tmu[1] et de son Ennéade, eu égard à la célébrité de l'arbre héliopolitain des cœurs. »Le fruit que j'ai enfanté est le Soleil», disait la déesse mère, d'après Proclus dans son commentaire sur le Timée de Platon.

M. Hartland a exposé de la manière suivante les idées qui ont trait au nom: »Un nom propre est considéré comme inséparable de son possesseur, et les sauvages ont souvent soin de cacher aux autres la connaissance de leurs véritables noms, se contentant d'être interpellés et désignés par un surnom ou une épithète substituée. La raison en est que connaître le nom d'un autre donne pouvoir sur cet autre: c'est comme si lui-même, ou du moins une partie essentielle de lui-même, était dans la possession de la personne qui a obtenu la connaissance de son nom. Ce n'est peut-être pas une mauvaise déduction des mêmes prémisses qui attribue à une image les propriétés de son prototype, et même qui l'identifie avec son prototype. Cela conduit, d'un côté à l'adoration de l'idole, et d'un autre côté aux rites de sorcellerie où l'on dit que le magicien fait la figure d'un homme, l'appelle par son nom, et alors la perce de pointes ou d'épines, ou la brûle, dans le but d'amener la souffrance et finalement la mort de la personne représentée»[2].

[1] PIERRET, Etudes égyptologiques, I, p. 62—3.

[2] The Science of fairy Tales, p. 29—30.

WILHELM SPIEGELBERG, *Rechnungen aus der Zeit Seti I. 2 Bde. Text u. 43 Tafeln.* Strassburg, K. J. Trübner 1896.

Die Herausgabe (und Erklärung) ägyptischer Texte in einer das Original *genau* wiedergebenden Gestalt verdient ohne Zweifel Anerkennung. Dass diess mit den Rollin Papyri der Bibliothèque nationale zu Paris von Hr. W. Pleyte (Leide. Brill. 1868) nur in einer sehr ungenügenden und fehlerhaften Weise geschehen ist, machte eine verbesserte Ausgabe dieser Papyri höchst wünschenswerth. Ich selbst habe nach an Ort u. Stelle gemachten Correcturen eine neue Bearbeitung wenigstens der Bäckerrechnungen unternommen und dieselbe am 1. Nov. 1895 der Bibl. Arch. Gesellschaft zum Abdruck in deren Proceedings zugesandt. Der betreffende Artikel, seit Ianuar gedruckt, wird, wie ich hoffe, im nächsten Hefte der Proceedings erscheinen. So wurde es mir leicht auch die umfangreiche Arbeit von Dr. Spiegelberg zu würdigen und wo es mir nöthig schien zu verbessern, ohne darum dem verdienstvollen Werke des Verfassers zu nahe zu treten. Derselbe hat sich bereits durch mehrere gute Arbeiten wie die über die Diebstahlsprotocolle der Mayer Collection zu Liverpool (1891), seine Studien und Materialien zum Rechtswesen des Pharaonen Reiches (1892) und seinen Artikel über die Correspondenzen aus der Zeit der Priesterkönige (Notices et extraits des manuscrits de la Bibl. nationale T. XXXIV, 2) vortheilhaft bekannt gemacht. In letzterer Arbeit schien es mir allerdings etwas gewagt, wenn Dr. Spiegelberg nach einem einzigen erhaltenen Zeichen ☥ und den betreffenden Titeln in einem Briefe des British Museum nicht nur diesen Brief, als vom Oberpriester Pianchi herrührend, der 21. Dynastie zuweist, sondern auch sämmtliche andere Briefe in Paris, Turin u. Leiden trotz ihrer zugegebenen Verschiedenheit, ja selbst den von Schiaparelli herausgegebenen Sarg des Butehaamon, wegen dieses auch in den andern Briefen vorkommenden Namens, obwohl derselbe an seiner Spitze den Namen des Königs *Rasarke* Amenophis I aus der 18. Dynastie trägt, in die Dynastie der Priesterkönige setzt.

Eine glückliche Bereicherung seiner Arbeit ist Hr. Spiegelberg durch die von Hr. Chassinat gelieferte Photographie einiger Tafeln geworden, die in Lichtdrucken aus der Anstalt von J.

Krämer in Kehl dem Werke beigegeben sind. Dabei regt sich der Wunsch, dass doch die Museumsverwaltungen selbst sich entschliessen möchten ihre ägyptischen Papyri namentlich schwer lesbare, wie cursiv hieratische und demotische in Phototypien herauszugeben wie dies schon früher das British Museum mit den wichtigsten Todtenbüchern und jüngst (Hinrichs 1896) das Berliner Museum mit dem hieratischen Texte des Ammonsdienstes nach Photographien in vortrefflicher Weise ausführen liess. Die Kosten einer solcher Herstellung sind bedeutend geringer, als wenn unser einer mit seinen Apparaten an Ort u. Stelle reisen muss um dort Aufnahmen zu machen und vielleicht bei widerstrebenden Beamten noch allerlei Schwierigkeiten findet. So möchte ich namentlich den Verwaltungen in Leiden und Turin, auch der in Berlin für die demotischen Urkunden empfehlen ihre cursiv hieratischen und demotischen Papyri, bevor dieselben durch die Zeit und die Ungunst des Klimas zerstört werden, was namentlich in Holland der Fall ist, photographiren zu lassen und in Lichtdruck herauszugeben, statt der seither üblichen Veröffentlichung in unsichern Lithographien. — Leider beschränkt sich in dem Werke von Spiegelberg der Lichtdruck auf 5 Tafeln (Pl. II, III, IV, V, VI), welche Bäckerrechnungen, aber nicht einmal alle enthalten (Pleyte X—XIV u. XVII—XX). Die zu denselben Rechnungen gehörenden Taf. VII u. VIII, entsprechend Pleyte's Pl. V—IX, sind nicht in Lichtdruck, auch nicht autographirt, wie auf den Tafeln zu lesen ist, sondern nach der Copie des Verfassers gegeben, so dass wir an einer kritischen Stelle Pl. VIII b in Zweifel gelassen werden. Wir haben also als ganz zuverlässige Texte nur Tafel II—VI, von denen wieder Taf. III recht undeutlich ausgefallen ist. Die Lichtdrucken und Copieen sind dann auf folgenden Tafeln in Hieroglyphen übertragen. Es ist zu bedauern, dass die Tafeln des Werkes nach den von einer ganz unkundigen Hand geordneten Nummern des Cataloges 203—218 und nicht nach dem Inhalt geordnet sind, so dass Hr. Spiegelberg in seiner Uebersetzung u. Commentar die Tafeln wieder umstellen musste. In letzteren folgen sich nämlich Taf. III b, Taf. VI, Taf. II, Taf. III a, Taf. IV b, c, dann Taf. IV a, Taf. VIII, VII, während Pleyte diese Tafeln schon viel richtiger als Pl. V—IX, X—XII, XIII, XIV, XVII—XX geordnet hatte. Auch verlangte der sachliche Zusammenhang die Backrechnung der kleinen Brode (κυλλήστις) Taf. VIII, VII (Pleyte V—IX) vor oder gleich hinter Rechnung II zu bringen, in welcher die Backrechnung der grossen Brode und darauf die Empfangnahme sowohl der grossen wie der kleinen im Vorrathshause des Hofes, dem königl. Magazin verzeichnet ist (Pleyte Pl. XII, XIII, X). Statt dessen schiebt Spiegelberg Pleyte's Pl. XVII—XX und Pl. XIV, die Abgabe bon Mehl mit Umrechnung in ein Getreidemaass zwischen die veiden Backrechnungen ein. — Nach diesen Vorbemerkungen

gehen wir nun zu der Besprechung der einzelnen Rechnungen über.

In dem von Spiegelberg als Rechnung II bezeichneten Texte, welcher Pleyte's Pl. XII, XIII, X, XI umfasst und auf den Lichtdrucktafeln IV, VI u. II steht, hat der Verf. den früher *Rā-nefer-cheper-ka* gelesenen Königsnamen, wie aus der Taf. V (Pleyte XIV) wiederholten Schreibung dieses Namens hervorgeht, richtig als *Rā-āa-cheper-ka,* den Namen Tutmes I erkannt. — Warum sich Hr. Spiegelberg noch sträubt das längst bekannte Wort [hieroglyphs] *sek* (man vgl. nur Brugsch's Wörterbuch) in der hieratischen Gruppe zu erkennen, ist schwer verständlich. Man kann allerdings zweifelhaft darüber sein, ob man es zum vorhergehenden ⲛⲟⲩⲧ »Mehl» oder zum folgenden [hieroglyphs] *tep* ziehen soll. Nun ist aber einmal Spiegelbergs Annahme eines besondern *Noit*-korns statt »Mehl», was ja doch durch das copt. ⲛⲟⲩⲧ farina, molere gegeben ist, zu verwerfen, und zweitens seine Uebertragung des hieratischen Zeichens für Sack [hieroglyph] durch [hieroglyph] zu beanstanden. Im Louvre Papyrus 3226 wechseln zwar beide Zeichen und sind darum als identisch zu betrachten, in den Rollin Papyri wie in den Getreideangaben des grossen Harris ist aber deutlich der Sack zu erkennen. Mit der Grösse dieses Mehlsackes, der leicht zu berechnen war, hat sich der Verf. nicht beschäftigt. Legen wir die Daten von Taf. III zu Grunde, so lieferten 3 1/2 Säcke 168 Brode zu 15 ten, wenn man den Backgewichtsverlust von 1 1/2 ten dazu schlägt, das sind aber 720 ten auf den Sack oder *ca.* 65 Kilo. Diese 65 Kilo erfordern, je nachdem man das spec. Gewicht des Mehles zu 0,38 bis 0,5 annimmt, einen Raum von 130 bis 147 Liter, während das mit [hieroglyph] bezeichnete Fruchtmaass des Medinet Abu Kalenders und des Louvre Papyrus 18, resp. 72 liter (4 u. 16 *bescha*) fasst. Ein ähnliches Ergebniss liefern die später zu besprechenden Rechnungen der kleinen Brode Kelešta, wo Pleyte VI, 23 aus 7 Säcken Mehl 1443 3/4, VII, 12, 1442 Kelešta erzielt werden, also aus 1 Sack 206 Brode, welche zu 3 1/2 ten Gewicht ebenfalls *ca.* 720 ten für den Sack Mehl ergeben. Damit stimmt allerdings nicht dass der Pleyte Pl. XI in der Zusammenstellung gebrauchte Getreide *(boti)* sack nur 245 ten hielt und dass bei der Vergleichung von Mehlsack und boti-Sack in Rechnung III (Pleyte Pl. XVIII) auf 1 Sack des ersten 2 1/2 Sack des zweiten kommen, so dass sich hiernach der Mehlsack auf 2 1/2 × 245 = 612 1/2 ten berechnete. — Wie es Hrn Spiegelberg möglich war in seiner Rechnung II, Taf. III, das Zehntel zu dem Gewicht der *ākuu* Brode zu rechnen (Text, S. 10/11 à 13 1/2 1/10), ist mir um so weniger verständlich, als dieses Zehntel mit rother Farbe geschrieben ist, was freilich auf der Photographie nicht erkennbar. Das Verständniss dieses Zehntels ist sehr einfach. Der

Brodteig betrug vor dem Backen 15 ten, $^1/_{10}$ des Gewichtes ging durch das Backen verloren, diess ist aber $1^1/_2$ ten, wie ausdrücklich gesagt wird $^1/_{10}$ für's Backen ten $1^1/_2$ (Taf. III, Z. 3—5; 7—9). Ferner entging Dr. Sp. (Text S. 42, 43) die Entstehung der Restbrode ib. Z. 4, 8 u. 9. Dort waren statt Broden vom üblichen Gewicht von $13^1/_2$ ten solche vom Gewichte 13, Z. 8 von 12 ten ausgebracht worden. Es blieb also von den ersten $^1/_2$ ten, von den letztern 1 ten zur Verfügung. In Z. 4 war die Anzahl der Brode 156, es waren dieselben aber um $^1/_2$ ten geringer ausgefallen, als sie sollten. $^{156}/_2$ sind aber 78. Ein Brod erforderte 15 ten Teig, also 5 Brode 75 und diese 5 sind mit rother Farbe durchgestrichen und den 156 beigeschrieben worden, ebenso die 10 Z. 8, ebenso die 5 Z. 9. Damit erklärt sich auch, was Dr. Sp. völlig räthselhaft erschien, der Zusatz *šetu* ten 3 (Z. 7 ten 6). Die 5 Brode Z. 4 erforderten von den 78 ten nur 75. Rest Teig (šetu) 3 ten, ebenso Z. 9. Aber Z. 8 waren statt Broden von $13^1/_2$ ten solche von nur $12^1/_2$ ten ausgebracht worden. Die Zahl der Brode betrug wohl auch 156, wie aus der Summirung 168 + 156 + 156 = 480 hervorgeht und nicht 151 (die Zahl 6 neben 10 ist wohl als eine Correctur zu betrachten; der Lichtdruck ist hier ganz undeutlich). An 156 Broden zu $12^1/_2$ ten statt $13^1/_2$ blieben 156 ten Teig übrig, dieser reichte zu 10 Broden à 15 ten und es blieben noch 6 *šetu* (d. i. Teig). Ob nun diese 6 šetu missverständlich neben die 10 Extrabrode gestellt sind, oder ob die 6 statt der 1 in 151 zu setzen, bleibe dahingestellt. Am Ende der Zeile ist im Original noch eine 6 vorhanden, deren Begründung verwischt ist. Auch ist die schliessliche Addition der Posten der drei Tage zu 1460 nicht so irrthümlich, wie Dr. Spiegelberg glaubt. Der erste Tag hatte 168 + 156 + 156 = 480 Brode ergeben mit 5 Extrabroden (*ḥan* wohl »in Arbeit«), am zweiten Tage waren 168 + 151 (hier sind die 5 nicht mitgezählt) + 156 = 475 Brode gerechnet, wozu beim 2. Posten 10, beim dritten 5, zusammen 15 Extrabrode kamen. Am dritten Tage waren geliefert 167 + 145 + 156 = 468 und ausserdem beim 2. Posten 11 hier dazu gerechnete Extrabrode = 479, während das 1 Restbrod des ersten und die 5 *ḥan*brode des 3. Postens = 6 besonders gezählt wurden. 480 + 475 + 479 geben aber 1434 und die zu 1460 fehlenden 26 finden sich in den 5 Extrabroden des ersten, den 15 des zweiten und den 6 des dritten Tages. — Dass der Verf. die Namen der Bäcker *t'at'a* und *chara* in missverständlicher Weise Dod und Ḫor umschreibt, ist weniger ihm selbst, als der wunderlichen Berliner Transscriptionsmethode zuzuschreiben, welche, weil irrthümlich und sogar unlesbar, längst hätte

beseitigt werden sollen. Die Zeichen [hieroglyphs] *iu müf* übersetzt d. Verf. mit »es gingen von ihm ein». Es möchte hier an das gleichbedeutende [hieroglyph] der von Virey veröffentlichten Lederrolle erinnert sein, in welcher die Ablieferung contractlich übernommener Backsteine ([hieroglyphs] tebt) zur Wiederherstellung der verfallenen königlichen Stallungen mit [hieroglyph] eingeleitet wird, wie das noch fehlende auch dort als [hieroglyph] *ut'a* Rest bezeichnet ist, z. B. Virey p. 494 Jupa [hieroglyphs] 2000 | [hieroglyph] 660 | [hieroglyph] 410 | [hieroglyph] 560 | Zus. 1630 | [hieroglyph] 370. In der Lesung von Taf. VI (Pleyte Pl. XIII), welche auf Taf. III folgt, glaube ich einiges erwähnen zu müssen. Was zunächst die Localität (Z. 1) betrifft, so scheint mir Sp.'s Lesung *rut* District (ich las früher [hieroglyphs] *ḥaru* Strasse) das Richtige getroffen zu haben. Auch in dem ersten Namen der Controlbeamten, dem Schreiber des Schenktisches, Hui, Sohn des Pahu, pflichte ich ihm bei. Dass er aber aus sakaān den zweiten Schreiber macht, den er Sekoye nennt, scheint mir ein Fehler. Ich denke dabei an das hebr. שָׁקָה trinken, das arab. سقى und verstehe unter sakaān den Mundschenk (cupbearer) keinen Namen, sondern ein Amt, wie ein solches auch Pap. Bologna 1086, l. 17 vorliegt. Sehr merkwürdig scheint es mir aber, wenn der Verf. aus dem Schreiber [hieroglyphs], *Rāmes,* der abgekürzten Form des [hieroglyphs] *Ramesu* der folgenden Zeile ein Gebäck(!) machen will. Diese abgekürzte Form findet sich sehr häufig in den demot. Urkunden des Ahmes. Ueber eine Transcription Sp.'s auf der gleichen Taf. Z. 3 u. 4 bin ich mit ihm nicht einverstanden. Er liest dort [hieroglyphs] und versteht diess, wie er S. 45 erklärt, von dem Verhältniss der Brode zum Gewicht 10 : 30, 10 : 33 1/2, 10 : 35. Diese Ansicht habe auch ich getheilt. Das Wort [hieroglyphs] in der Bedeutung »ein jedes oder im Verhältniss von» findet sich ja auch im Pap. Louvre 3226, wie ich S. 77 meines mathem. Papyrus gezeigt habe. Aber in den hieratischen Zeichen Taf. VI lässt sich dieses *men* nicht erkennen. In Z. 3 ist der Lichtdruck nicht deutlich genug und in Z. 4 zeigt das Original deutlich [hieroglyphs] *em sop* im Rest, und nicht *men,* was auch mit dem Schluss der folgenden Zeilen »es wurde ganz gebraucht» übereinstimmt. Wenn (Z. 26, Pleyte XIII, l. 12) Sp. Reise Seiner Majestät nach Theben ergänzt, so sind deutlich die Spuren von

kemāt »Süden« vorhanden, vielleicht Hermonthis, aber nicht von Theben. — Es ist dem Verf. unverständlich, warum die Rechnung (Sp. S. 12 Zwischenrechnung Pleyte Pl. XI) zweimal gegeben ist. Offenbar hat der Rechner die erste Rechnung nicht stimmend gefunden, und hat desshalb dieselbe wiederholt. Die Anzahl der Frucht-*(boti-)*säcke war ihm bekannt 1601. Diese wogen 392, 325 ten, also der Sack 245 ten (oder 22 Kilo). Auch die Anzahl der Brode war ihm bekannt. Es waren

a) 107,893, diese erforderten ten 364,371
ferner 6,171 in grossen Broden 1800 (Pleyte XIII, 3) 21,600
Zus. b) 114,064 385,971 ten.

Es fehlen also (Rest) zu den obigen 392, 325 . . 6,354 ten, so in a).

Die zweite Berechnung in Pl. XI beruht wohl darauf, dass auf einen *boti*-Sack 70 Brode zu $3\,^1/_2$ ten gerechnet werden. 70 × 1601 sind allerdings 112,070 und nicht 90 und die 112,090 zu $3\,^1/_2$ ten ergeben 392, 315, also 9 mehr als hier angegeben. In *b* wurde die Zahl 392, 306 zu Grunde gelegt und von ihr die nach beiden Rechnungen wirklich ausgebrachten 114,064 Brode in *a* 107,893 + 6,171) = 364,371 + 21,600 ten, also 385,971 ten in Abzug gebracht, woraus sich in *b* als Rest 6,335 ergaben, um 19 ten von der ersten Rechnung abweichend. Diese 6,335 ten gaben in Broden 1815 à 3,49 ten. Wir müssen also die zweite Rechnung als eine Correctur der ersteren betrachten. —

Wie schon oben berührt, scheint es recht verkehrt, dass d. Verf. auf diese Rechnung II als Rechnung III sogleich die Tafeln Pleyte XVIII—XX folgen lässt und nicht erst Pleyte Taf. V—IX, welche Sp. als Rechnung VI zurückstellt. Diese letztern gehen ja gleichzeitig mit seiner Rechnung II, nur dass sie nicht wie letztere grosse Brode, sondern nur die kleineren κυλλῆστις behandeln, während Pl. XVIII—XX die Verabreichung von Mehl, allerdings zur Brodbereitung, enthält. In der Besprechung folgen wir dem Verf. Warum Sp. hier (S. 49) die Bruchbezeichnungen mit den in den Medinet Abu Rechnungen vorkommenden identificirt, ist nicht recht klar, da das dortige Maass (18 liter) ein ganz anderes ist. Auch ist seine Uebertragung nicht richtig. $^1/_4$ ist nicht das von ihm angegebene Zeichen, sondern ., $^1/_2$ ist: oder [illegible] und $^3/_4$ ($^1/_2$ + $^1/_4$) demzufolge [illegible]. —

Spiegelberg sieht Pl. XVIII in der doppelten Angabe von *Nut'*-Säcken und *boti*- ( ) -*tep*- Säcken eine Berechnung nach verschiedenen Getreidearten, von welchen die letztere $2\,^1/_2$ mal mehr erforderte als die erstere, da auf $7\,^1/_2$ Säcke des ersten $18\,^3/_4$ des zweiten kommen. Unter den *boti* Säcken haben wir jedenfalls diejenigen zu verstehen, welche nach der Zwischen-

rechnung (Pleyte Pl. XI) 245 ten hielten. Schon oben ist erwähnt worden, dass wir nach dem Verhältniss 1 : 2 1/2 für die Mehlsäcke auf ein wesentlich kleineres Gewicht der letzteren kommen, als sich aus den Brodrechnungen, Pleyte Pl. XII u. V—IX, ergiebt, nämlich nur 612 1/2 statt 720 ten. Dieser Unterschied in der Gewichtsbestimmung kann nicht darauf beruhen, dass hier mit o bezeichnete Mehlsäcke, nach Spiegelberg grobgemahlenes, dort *tep*-Säcke, nach Sp. feingemahlenes Mehl in Frage kommt. Denn auch auf den Pleyte'schen Pl. V—IX (Sp. Taf. VIII) wird aus der gleichen Menge o-Mehl die gleiche Menge κολλῆστις Brode bereitet. Vergeblich habe ich mich bemüht dem Grunde der doppelten Berechnung nach Frucht- und Mehlsäcken auf die Spur zu kommen und dachte anfangs, dass er auf der Gewichtsdifferenz der ungeschälten Frucht-Körner beruhe oder der Volumdifferenz der letzteren gegen Mehl, aber alle darüber angestellte Rechnungen ergaben kein befriedigendes Resultat. Doch sei bemerkt, dass das früher angenommene Gewicht des Mehlsackes von 720 ten weit besser mit dem in Pl. XIX u. XX (Pleyte) angeführten Brodergebniss stimmt als das niedrigere Gewicht von 612 1/2 ten. Als Ergebniss von 2 1/2 Getreidesäcken werden nämlich Pl. XIX 54 2/3, Pl. XX 50 Brode angeführt. 720 getheilt durch 54 2/3 sind aber 13,2, durch 50 = 14,4 dem Gewichte eines ākuu-Brodes näher als 612 1/2 durch die gleichen Zahlen der Brode = 12 1/4 und 11,2. —

Auf Pleyte Pl. XIX, 1 = Sp. Taf. IV, Col. II, Z. 1 hat Sp. das hieratische Zeichen nach dem Fruchtspeicher [hieroglyphs] eigenthümlich aufgefasst. Er liest es [hieroglyphs] ḥu Geschmack, obwohl weder [hieroglyph] noch [hieroglyph] hieratisch je so geschrieben sind, und fasst es als den Namen des Fruchthauses. Ich fand das Zeichen nur einmal, Pap. Westcar V, 9, wo es statt [hieroglyph] steht, was hierher nicht passt. Aber für den Namen des Fruchthauses kann ich es nicht gelten lassen. Eher sähe ich darin den bewaffneten Arm [hieroglyph], was auf »dreschen« schliessen liesse. Das Original ist dem bewaffneten Arme viel ähnlicher, als der Lichtdruck zeigt, wo der horizontale Strich unrichtiger Weise unter den verticalen hinabgeht.

Den Anfang von Pl. XX Pleyte (Sp. Taf. IV, Z. 28) liest Sp. ganz anders als ich. Statt [hieroglyphs] »Brod machen« liest er [hieroglyphs], was er »Rechnung machen« übersetzt und in den darauf folgenden auf seinem Lichtdruck undeutlichen Zeichen sieht er nach Pleyte's falscher Auffassung das Fruchthaus [hieroglyphs],

wovon das Original nichts enthält. Es ist der Oberbäckermeister *mer chenti,* »Vorsteher des Backhauses«.

Als besondere Rechnung IV, obwohl auf derselben Tafel (IV) geschrieben, behandelt dann Spiegelberg Pleyte's Pl. XVII. Wie uns schon das Datum vom 7 Choiak zeigt, fällt die hier gegebene Rechnung zwischen Taf. IV, Col. I (welche mit dem 6. Choiak endet) und Taf. IV, Col. II, die ebenfalls mit dem 7. Choiak beginnt. Hier findet sich nun Z. 4 eine Schwierigkeit in der Uebertragung der Worte welche Spiegelberg: »Verrechnung des Tributes der Neger von Mawet und der Lieferungen etc.« übersetzt, wobei zwei Satzglieder correlat gestellt werden sollen, was aber wegen des deutlich sichtbaren nicht wohl zulässig ist. Obwohl auch sonst (Taf. X, Col. IV, 2, Commentar S. 23) in den Rollin Papyri Neger erwähnt werden, passen dieselben doch nicht in die königl. Hofhaltung und haben wir unter den *ḥesiu* oder *ḥesuau* eher Controlbeamten zu verstehen.

Als Rechnung V behandelt dann Sp. Pleyte's Pl. XIV, wo der Lichtdruck die richtige Lesung des Königsnamens bot.

Dann kommt er zu den Kelešta-Rechnungen (Pleyte, Pl. V—IX), welche auf seinen Tafeln VIII u. VII als Rechnung VI leider nicht in Lichtdruck gegeben sind. Auf der 2. Col. von Taf. VIII entsprechend Pleyte, Pl. VI, 13 hat Sp. eine von Pleyte ganz verschiedene Lesung. Statt der Bäcker liest Sp. der Bäcker und übersetzt: Einzelangabe der *Rest*beträge. Obwohl Sp. für seine Auffassung von S. 52 seines Commentars und für seine Uebersetzung »ihre Vertheilung« ein gutes Beispiel aus einem Leidener Papyrus anführt, muss man beim Fehlen eines Lichtdrucks es dahingestellt sein lassen, ob Pleyte's- oder Sp.'s Lesung die richtige ist[1]. Im folgenden ist nämlich nicht nur eine Zu-

[1] Hr Maspéro, welcher so gütig war die Stelle im Original für mich nachzusehen, bestätigt die Lesung Spiegelbergs.

sammenstellung der *Reste,* sondern alles dessen, was an den vorhergehenden Tagen an Mehl verabreicht und an Broden gebacken wurde, dabei auch das Uebriggebliebene. — Im Vergleich der ganzen Columne mit Pleyte's Ausgabe zeigen sich grosse Differenzen sowohl in den Zahlen als in dem ganzen Texte. Während Pleyte am 17 Thoth 6 Zeilen aufweist, hat Sp. nur 4; ebenso am nächsten Tage. — Hier wären auch die Sp. Rechnung VII, Col. I, Taf. IX u. Taf. X, Col. I u. II mitgetheilten Rechnungen zu besprechen gewesen, da sie auch Bäckerrechnungen enthalten.

Auf die mit Rechnung VII beginnenden Holzrechnungen soll hier nicht eingegangen werden. Doch ist auf den grossen Unterschied in der Lesung von Pleyte's Pl. II mit Taf. XV (Rechng X) des Verfassers hinzuweisen, wo anstatt Pleyte's *Pa hathor* (Tempel der Hathor) Sp. Schreiber der Brode liest.

Der dem Commentar beigegebene Anhang giebt einen Catalog von Schiffsnamen, sodann Vorstudien zu einem Tarif des neuen Reiches, worin schätzbares Material zu weiteren Arbeiten geboten ist. Doch möchte ich das aus dem Boulaqer Papyrus II entlehnte Zeichen für Metallgewichte nicht mit dem Verfasser mit übertragen. Es ist dem aus dem math. Pap. Rhind bekannten (ib. N. 84) gleich und seine Identität mit ist als unmöglich zurückzuweisen.

Im Ganzen soll aber die Arbeit des Dr. Spiegelberg trotz mancher gemachten Ausstellungen als eine gewissenhafte und fleissige Arbeit hervorgehoben werden, welche hoffen lässt, dass der Verf. unsere Wissenschaft noch mit manchen schönen Früchten seiner Thätigkeit beschenken wird.

Heidelberg. *A. Eisenlohr.*

U. BOURIANT, *Actes du Concile d'Éphèse. Texte copte traduit et publié* (Mémoires publiés par les Membres de la Mission archéologique Française au Caire sous la Direction de M. U. BOURIANT). Paris 1892. In-4°. 15 francs.

L'auteur termine son ouvrage avec quelques remarques générales qui visiblement ont pour but de mettre le lecteur en garde contre certains jugements prématurés que la vue de cet ouvrage pourrait provoquer. Il dit entre autre: »Je ne suis pas théologien, et je ne sais de l'Histoire ecclésiastique que ce qu'on en apprend dans l'Histoire générale, c'est-à-dire fort peu de chose» . . . . »Si je n'avais suivi que mon inclination, j'aurais publié le texte seul et je me serais dispensé d'y joindre la traduction. Mais le copte n'est pas une de ces langues qu'on sait couramment et dont on improvise l'étude pour un besoin momentané. Je me suis résigné à interpréter tant bien que mal les pages que le hasard m'a mises entre les mains, pour venir en aide aux théologiens de profession» . . . . »Leurs connaissances spéciales leur rendront facile de me rectifier, et j'accepterai leurs corrections avec satisfaction pour mon instruction personnelle».

En lisant ces remarques, on se dit peut-être que l'auteur doit avoir entamé un sujet bien difficile. En tous cas, on est loin de se douter que la plus grande partie du texte à traduire existe déjà dans une version accessible à tout le monde. C'est qu'à l'exception des pages 5—29 et 46—56, à peu près tout le texte — formant environ 140 pages — de M. Bouriant se rencontre en costume grec dans l'ouvrage relatif au Concile d'Ephèse qui a été publié sous le nom de *Mansi*. Il est toutefois juste de dire que, à partir de la page 60 de son livre, l'auteur renvoie assez souvent à cette dernière collection[1]. Encore s'en est-il fréquemment servi pour la traduction du texte copte, à tel point qu'il est quelquefois impossible de comprendre, rien qu'en con-

[1] Le nom de *Mansi*, M. BOURIANT l'estropie partout — sauf pour un seul passage — en le lisant *Mausi*. C'est manquer d'égards vis-à-vis de celui, sans lequel M. BOURIANT n'aurait guère osé aborder son texte copte.

sultant le copte, la traduction de M. Bouriant, et qu'il faut examiner l'original grec, ou la version latine qu'en donne aussi *Mansi*, pour se rendre bien compte des raisons de celle-là.

Ne prétendant pas plus que l'auteur français être théologien, je me suis abstenu d'entrer dans une discussion du fond de notre texte, à plus forte raison que la partie qui n'en existe pas en traduction grecque, en plus d'un endroit semble être incorrecte. C'est là le cas p. ex. du passage — cfr les pages 55 et 56 de notre texte — d'où M. Bouriant a tiré la conclusion suivante, énoncée à la page 3 de son livre: »D'après nos fragments, le rescrit impérial apporté par Candidien ne serait autre chose que la mise en vigueur des désiderata exprimés par Cyrille dans le mémorandum remis au moine égyptien.»

Nous nous sommes donc borné à examiner l'ouvrage sur les Actes du Concile d'Ephèse au point de vue purement philologique, c'est-à-dire à comparer entre elles les versions copte et française, tout en consultant l'original grec pour les cas où il semblait pouvoir rendre des services notables. On verra que de cette comparaison il est résulté un fait certain, c'est celui que notre éditeur de textes coptes n'est pas, à beaucoup près, à la hauteur de sa tâche. Mais ne devançons pas la démonstration!

Dans la suite, nous allons ainsi énumérer une longue liste de passages, tirés du texte copte et accompagnés de leurs traductions correspondantes, telles qu'elles ont été fournies par M. Bouriant. A l'occasion de chaque passage, nous ferons brièvement ressortir ce qui mérite d'être relevé à la charge de l'interprète français. A la suite de cette critique de la version française, j'ajouterai une série de corrections à porter au texte copte de M. Bouriant. Je me restreindrai à indiquer celles qui me paraissent absolument sûres.

Pour ne pas donner trop d'étendue à mon mémoire j'éviterai autant que possible d'introduire des citations d'après des textes déjà édités ou d'après des ouvrages modernes sur le copte. La grammaire de Stern et le vocabulaire de Peyron contiennent en général tout ce qu'il faut pour notre but: je présuppose alors bien entendu qu'on connaisse assez de grec pour être à même de traduire la Septante et le Novum Testamentum Græce.

* * *

Page 7, ligne 2: ⲁⲩⲱ ⲙⲛ̄ⲛ̄ⲥⲱⲥ ⲡⲉⲧⲟⲩⲱϣ ⲉⲕⲁⲧⲏⲅⲟⲣⲉⲓ ⲉⲓⲧⲉ ⲛ̄ⲟⲩⲉ-
ⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉⲓⲧⲉ ⲛ̄ⲟⲩⲕⲗⲩⲣⲓⲕⲟⲥ ⲏ ⲛ̄ⲥⲉⲥⲱⲧⲙ̄ ⲉⲛⲉⲩϩⲁⲛ ϩⲛ̄ ⲧⲥⲩ-
ⲛⲟⲇⲟⲥ ⲏ ϩⲛ̄ ⲕⲱⲥⲇⲁⲛⲧⲓⲛⲟⲩⲡⲟⲗⲓⲥ· ⲛ̄ⲧⲛ̄ⲟⲩⲱϣ ⲅⲁⲣ ⲁⲛ ⲉⲧⲣⲉⲩ-
ⲥⲱⲧⲙ̄ ⲉⲣⲟⲛ ϩⲓⲧⲛ̄ ⲛⲁⲣⲭⲟⲛ ⲛ̄ⲉⲫⲉⲥⲟⲥ ⲏ ϩⲁⲛⲗⲟⲥ ϩⲛ̄ ⲛ̄ⲇⲓⲕⲁⲥⲧⲏ-

ⲣⲓⲟⲛ ⲛ̄ⲧⲁⲥⲓⲁ ⲇⲉⲕⲁⲥ ⲛ̄ⲛⲉⲩϩⲟϫϩϫ ⲙ̄ⲙⲟⲛ ϩⲓ ⲛ̄ϣⲙ̄ⲙⲟ ϩⲛ̄ ϩⲛ̄ϩⲱⲥⲉ· ⲉⲩⲟϣ·

»De plus, ceux qui porteront une accusation contre un évêque ou un clerc, seront jugés par le Concile ou par Constantinople, car nous ne voulons pas qu'ils nous obéissent par l'intermédiaire de l'archonte d'Ephèse ou, plus généralement, d'un tribunal d'Asie, de peur qu'à l'étranger nous ne soyons en butte à des vexations multiples.»

Cette traduction de M. Bouriant n'est pas correcte et d'ailleurs ne fournit pas de sens intelligible. Il faut plutôt rendre la citation copte de la manière suivante: »et puis, ceux qui veulent porter une accusation contre un évêque ou un clerc, *les entendront* juger ou par le Concile ou par Constantinople, car nous ne voulons pas qu'on nous *examine* par l'intermédiaire de l'archonte d'Ephèse ni simplement des tribunaux d'Asie, de peur que, parmi des étrangers, nous ne soyons en butte à des vexations multiples.»

C'est faute de connaissance suffisante des sens divers du mot *sôtm*, que l'original ici a été mésinterprété par le traducteur français.

Page 7, ligne 6: ⲡⲁⲣⲁⲕⲁⲗⲉⲓ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉⲓⲕⲉϩⲱⲃ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲛ̄ⲛⲉⲩϫⲉⲩ ⲗⲁⲁⲩ ⲉⲉⲫⲉⲥⲟⲥ· ⲉⲓⲙⲏⲧⲉⲓ ⲟⲩⲁ ϩⲛ̄ ⲛⲟⲣⲑⲟⲇⲟⲝⲟⲥ ⲛ̄ⲥⲡⲟⲩⲇⲁⲓⲟⲥ ⲉⲟⲩⲛ̄ⲧⲁϥ ⲙ̄ⲙⲁⲩ ⲛ̄ⲧⲃⲟⲏⲑⲓⲁ ⲛ̄ⲁⲣⲭⲱⲛ ϩⲛ̄ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉϥⲉⲣⲟⲉⲓⲥ ⲉⲧⲉⲩⲧⲁⲝⲓⲁ ⲛ̄ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ·

»Insiste donc, à ce propos, pour que rien ne soit reçu à Ephèse, à moins que quelqu'orthodoxe zélé n'ait besoin là-bas de l'aide des archontes pour veiller au bon ordre de la ville.»

Voici ma traduction de ce passage: »Demande aussi, quant à cette autre chose, que *personne* ne soit envoyé à Ephèse, à l'exception de quelque orthodoxe zélé, *disposant de l'armée auxiliaire* de l'archonte en cette place, afin qu'il veille au bon ordre de la ville».

Il m'est absolument impossible de comprendre d'où M. Bouriant a pris les mots »ait besoin là-bas» de sa traduction. Car l'expression ⲉⲟⲩⲛ̄ⲧⲁϥ ⲙ̄ⲙⲁⲩ signifie »qui a», »ayant» (suivi d'un régime direct), et dans cette locution, le mot ⲙ̄ⲙⲁⲩ est pour ainsi dire explétif, quant au sens. Du reste, le verbe ϫⲉⲩ ne signifie jamais »recevoir», mais plutôt »envoyer, expédier», c'est-à-dire »faire recevoir».

Page 7, ligne 8. Ici, le traducteur français a passé l'expression ⲁϫⲛ̄ ⲉⲡⲉⲣⲉⲁ, qu'il laisse sans explication, probablement parce qu'il ne comprend pas le mot ⲉⲡⲉⲣⲉⲁ. Celui-là est sans doute une forme défigurée du grec ἐπήρεια, et ⲁϫⲛ̄ ⲉⲡⲉⲣⲉⲁ alors à traduire »sans méchanceté» »sans fraude», ce qui

convient fort bien à la phrase où cette expression se trouve: »pour nous défendre, nous étrangers (sans fraude)».

Page 7, ligne 14: ⲡⲉⲓϩⲱⲃ ϭⲉ ⲣ̄ⲛⲟⲃⲣⲉ ⲧⲉⲛⲟⲩ· ⲏ ⲛ̄ⲥⲉϫⲉⲩ ⲗⲁⲩⲥⲟⲥ ⲙⲁⲩⲁⲁϥ· ⲏ ⲛ̄ⲧⲟϥ ⲛ̄ϥⲉⲓ ⲙⲛ̄ ⲉⲓⲣⲏⲛⲉⲟⲥ·

»Voici encore une chose excellente: qu'on n'envoie pas Lausus seul, et qu'on ne l'envoie pas non plus avec Irénée.»

C'est là le contraire de ce que contient le texte traduit; car ce dernier signifie tout simplement: »Cette chose-ci est encore nécessaire: ou qu'on expédie Lausus seul, ou bien qu'il vienne, accompagné d'Irénée.» D'où viennent les négations que M. B. a introduites dans sa version? Est-ce qu'il confond le conjonctif ⲛ̄ⲥⲉϫⲉⲩ avec le présent ⲥⲉϫⲉⲩ précédé de la particule négative ⲛ̄? Mais la grammaire du dialect sahidique exige que le premier présent négatif soit accompagné des *deux* négations ⲛ̄ . . . . . ⲁⲛ — donc »on n'envoie pas» se dit au dialect du midi ⲛ̄ⲥⲉϫⲉⲩ ⲁⲛ.

Page 8, ligne 7: ⲁ ⲡⲟⲩⲱϣ ϣⲱⲡⲉ ϣⲁ ⲡⲉⲩⲥⲉⲃⲏⲥ ⲛ̄ⲣ̄ⲣⲟ·

»La nouvelle en arriva au roi.»

Le substantif ⲟⲩⲱϣ ne signifie jamais »nouvelle». »Désir, volonté», etc. répond à peu près aux emplois de ce mot. Probablement, M. Bouriant a cru lire ⲟⲩⲱ; ou le texte copte renferme-t-il en cet endroit une faute d'impression?

Page 10, ligne 2: ⲉⲧⲙ̄ⲧⲣⲉ ⲗⲁⲁⲩ ⲙ̄ⲡⲣⲟⲥⲧⲁⲥⲓⲁ ⲛ̄ⲣⲱⲙⲉ ϭⲙϭⲟⲙ . . .

(Je supplie Votre Majesté) »de faire qu'aucune opposition humaine ne prévaille» (contre l'oeuvre du Concile, car une chose est la loi de l'Eglise et une autre la loi qui régit les affaires publiques).

Le grec προστασία signifie »autorité», non pas »opposition», et le passage entier doit se traduire ainsi: »de ne pas permettre qu'aucune autorité *séculière* prévaille contre» etc. Par là, le contexte devient absolument compréhensible.

Page 10, ligne 3: ⲁⲗⲗⲁ † ⲡⲉⲕⲣⲓⲙⲁ ⲛ̄ⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉⲧⲣⲉⲩⲣⲱϣⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲕⲁⲛⲱⲛ ⲛ̄ⲧⲉⲕⲕⲗⲩⲥⲓⲁ·

»Mais fais considérer la décision des évêques suivant les règles de l'Église».

Une phrase bien nette et claire, de cette façon, a été tournée dans un sens impossible. L'auteur copte veut évidemment dire: »Mais livre la décision aux évêques, de sorte qu'ils s'en chargent conformément au canon de l'Église (et au symbole de la foi établi autrefois par les trois cent dix-huit évêques»). Après cela, vient immédiatement la phrase que voici:

Page 10, ligne 6: ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲩϣⲁⲛⲣ̄ⲡ̄ⲃⲟⲗ ϩⲱⲟⲩ ⲙ̄ⲡⲉⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̄ⲛⲉⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ· ⲉⲩⲛⲁ† ⲁⲡⲟⲗⲟⲅⲓⲁ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ·

»afin que s'il s'en trouve qui rejettent cette décision ils en répondent devant Dieu»,
traduction qui aussi laisse à désirer, et qui plutôt aurait dû avoir la forme suivante: »afin que, s'ils s'écartent, eux-mêmes, du but de ceux-là, ils en répondent devant Dieu.»

Page 10, ligne 7: **ⲛ̄ⲧⲟⲕ ⲇⲉ ⲙⲡⲣϣⲱⲡⲉ ⲛⲁⲧⲣⲟⲟⲩϣ ϩⲙ̄ ⲡⲉⲓⲙⲉⲣⲟⲥ·**

»Pour toi ne prends parti dans cette affaire».

C'est là une traduction bien libre. »N'aie *aucun souci* de cette affaire» rendrait mieux l'idée de l'écrivain copte.

Page 11, ligne 1: **ⲁⲩⲱ ⲙⲛ̄ⲛ̄ⲥⲁ ⲡⲉϥⲣⲁⲥⲧⲉ ⲁϥⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ . . .**

»Puis le lendemain il ordonna etc».

Il faut corriger: »Et le *surlendemain*, il ordonna». Pour justifier la traduction de M. Bouriant, l'original aurait dû avoir la forme suivante: **ⲁⲩⲱ ⲙⲛ̄ⲛ̄ⲥⲱⲥ ⲉⲡⲉϥⲣⲁⲥⲧⲉ** etc.

Page 11, ligne 8: **ⲛ̄ⲥⲉⲇⲟⲕⲓⲙⲁⲍⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲥ ⲛ̄ϣⲟⲣⲡ ⲙ̄ⲡⲁⲧⲟⲩⲛⲟϫⲥ ⲉⲡⲉ-ⲭⲁⲣⲧⲏⲥ ⲛ̄ⲕⲁⲑⲁⲣⲟⲛ·**

(»Le roi fit appeler le questeur avec le portefeuille contenant le rescrit sacré à expédier au synode, pour en prendre lecture et) vérifier surtout si quelque erreur ne s'était pas glissée dans le papier sacré.»

Ici, le malentendu commis par le savant français est particulièrement grave. Le copte **ⲡⲉⲭⲁⲣⲧⲏⲥ ⲛ̄ⲕⲁⲑⲁⲣⲟⲛ** ne signifie pas »le papier sacré», mais »le papier blanc, le papier non employé», et le passage entier est à rendre de la sorte »le vérifier préalablement, avant de le mettre au net».

Comment les mots »erreur» et »glissée» ont pu se glisser dans la traduction de M. Bouriant, voilà qui me paraît tout-à-fait incompréhensible. Le dictionnaire de Peyron suffit ici, comme le plus souvent ailleurs, à aplanir les difficultés, s'il y en a.

Page 11, ligne 16: **ⲉϣϫⲉ ⲕⲛⲁⲣ̄ ⲛⲉⲥⲧⲱⲣⲓⲟⲥ ⲅⲁⲣ ⲛ̄ϣⲟⲣⲡ ⲛ̄ⲉⲡⲓⲥⲕⲟ-ⲡⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ· ⲉⲓⲉ ⲛ̄ⲧⲟϥ ⲙ̄ⲛ ⲁⲛ ⲡⲉⲧⲟⲩⲛⲁⲕⲣⲓⲛⲉ ⲙ̄ⲙⲟϥ ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ· ⲁⲗⲗⲁ ⲛ̄ⲧⲟϥ ⲡⲉ ⲡⲉⲕⲣⲓⲧⲏⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲓⲙ ⲛ̄ϩⲏⲧⲟⲩ ⲡⲉⲧ-ⲛⲁϫⲡⲉⲓ ⲉⲡⲉⲑⲓⲧⲟⲩⲱϥ·**

»Quoi! tu feras de Nestorius le premier de tous les évêques. Bien plus, ce n'est plus lui qui sera jugé pour la Foi, mais lui qui sera juge, et chacun des évêques sera son égal!»

Cette traduction fournit une bonne preuve du manque de compétence qui caractérise M. Bouriant, en qualité de coptologue. En ouvrant un traité de grammaire copte, nous sommes enseigné que, après une proposition hypothétique introduite par **ⲉϣϫⲉ**, la proposition principale débute souvent par la particule **ⲉⲓⲉ** (Stern, Koptische Grammatik § 633). Cette règle nous amène à réunir

en *une* expression les deux que nous présente ici la traduction Bouriant. — Je propose donc de rendre ainsi notre citation: »Car si tu fais de Nestorius le premier de tous les évêques, ce n'est certainement pas lui qui sera jugé pour la Foi, mais il sera le juge. Et qui d'entre eux sera (alors) son égal?»

La divergence qu'il y a entre la clause finale de ma traduction et la partie correspondante de celle de M. Bouriant provient également d'une ignorance en fait de la grammaire copte, imputable à ce dernier. Il a confondu l'adjectif ⲛⲓⲙ »chaque, tout», qui se place après son substantif, avec le pronom interrogatif ⲛⲓⲙ »qui?», qui introduit la proposition et régit les mots subordonnés au moyen de la préposition ⲛ̄.

Page 12, ligne 1: ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲧⲕⲉⲥⲩⲛϩⲟⲇⲟⲥ ⲉⲥⲕⲏ ϫⲉ ⲁⲥⲥⲱⲟⲩϩ·

»Cela sera cause que le concile lui-même cessera de siéger.»

Si nous admettons l'exactitude de cette traduction, il faut modifier la forme du texte copte. Je pense que la fin en est à transformer en ⲉⲥⲕⲏⲛ ⲉⲁⲥⲥⲱⲟⲩϩ· D'ailleurs, sans modification du texte copte, il n'y a *aucune* traduction grammaticalement soutenable.

Page 13, ligne 3: ϩ̅ⲙ̅ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲉⲣⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲧⲱϣ ⲛ̄ⲧⲛ̄ϭⲓⲛⲥ̄ϭⲏⲣ·

»c'est là que Dieu avait fixé notre arrivée.»

Cette traduction peut se défendre, à la condition qu'on n'attribue pas au mot ϭⲓⲛⲥϭⲏⲣ le sens de »arrivée». Car il signifie »voyage par mer», »navigation». (»A cette place Dieu avait fixé la limite de notre navigation»). À ce propos, il est juste de faire remarquer que beaucoup de points de la traduction de M. Bouriant que dans la suite nous avons passés sous silence, prêtent à la critique, si l'on exige que la version en langue étrangère d'un texte quelconque donne *exactement* ce que renferme l'original et rien de plus ni de moins. Notre critique porte en général uniquement sur des passages où il n'y a guère moyen de défendre l'acception de l'auteur français.

Page 13, ligne 5: ⲉⲡⲉⲓⲇⲏ ϭⲉ ⲙ̄ⲡⲉ ⲡⲛ̄ϫⲟⲓ ⲉϣⲙⲟⲟϣⲉ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉ̇ⲡⲗⲓⲙⲏⲛ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲟⲩⲛ ϩ̅ⲙ̅ⲙⲁ ⲛ̄ϩⲱⲛ ⲛ̄ϩⲏⲧϥ·

»Mais comme il n'était pas possible à notre navire d'entrer dans le port, car il ne s'y trouvait pas de passage accessible, (je montai avec mon clergé sur un petit bateau» etc.). . . .

La traduction de ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲟⲩⲛ etc. est complèment erronée et repose sur un essai bien blâmable de deviner. Le copte n'a ici aucune négation pour correspondre à celle introduite dans la version française. Mais si l'on veut admettre l'existence du composé ⲙⲁ ⲛ̄ϩⲱⲛ, que M. Bouriant a cru découvrir en cette place, et auquel il confère la signification de »passage accessible», il faut certainement insérer une négation, pour que le tout soit

intelligible. Or les dictionnaires ne connaissent aucun mot copte ⲙⲁ ⲛ̄ϩⲱⲙ (formé de ⲙⲁ »endroit» et ϩⲱⲛ »approcher»), et je n'en ai pas vu non plus pendant mes études de la langue des égyptiens chrétiens. D'ailleurs, la difficulté présente se lève sans trop de peine, si l'on veut bien changer une seule lettre de l'expression citée. En lisant ⲙⲁ ⲛ̄ϩⲱⲡ »endroits secrets, cachés», je crois avoir trouvé la solution de l'énigme. Le passage contesté ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ etc. signifie alors: »car il s'y trouvait des endroits secrets», c'est-à-dire »des récifs» ou »des bas-fonds», ce qui évidemment faisait obstacle à l'entrée du port.

Page 15, ligne 4: ⲟⲩⲇⲉ ϣⲁ ϩⲣⲁⲓ ⲉⲧⲁⲣⲧⲁϥ ⲛ̄ⲥⲟⲩⲟ ⲙ̄ⲡⲉⲛⲉⲛⲧϥ ̀ⲉⲉⲫⲉⲥⲟⲥ·

»Je n'ai pas amené à Ephèse plus d'un ardeb de blé.»

Pour traduire, comme l'a fait ici M. Bouriant, il aurait fallu que l'original nous donnât ⲛ̄ϩⲟⲩⲟ ou ⲉ̀ϩⲟⲩⲟ, à la place de ϣⲁ ϩⲣⲁⲓ. Mais si nous voulons admettre que la lecture actuelle est correcte — ce que je crois — la traduction qui se recommande est celle-ci: »Je n'ai même pas amené autant qu'un ardeb de blé à Ephèse.» La méprise du traducteur français me semble insaisissable.

Page 15, ligne 8: ⲉⲃⲟⲗ ϭⲉ ϫⲉ ⲙ̄ⲡⲁⲧⲉ ⲛ̄ⲣⲉϥϣⲉⲙϣⲉ ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̄ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉⲓ ̀ⲉⲉⲫⲉⲥⲟⲥ· ⲟⲩⲇⲉ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̄ⲁⲛ̄ϯⲟⲭⲓⲁ ⲟⲩⲇⲉ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̄ⲑⲓⲉ̄ⲗⲏⲙ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲙ̄ⲡⲛ̄ⲉϣϭⲙ̄ϭⲟⲙ ⲛ̄ⲣ̄ ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̄ϩⲱⲃ̄ ϣⲁ ⲧⲉⲛⲟⲩ·

»C'est même à cause de cela que les pieux évêques ne sont pas arrivés à Ephèse, non plus que l'évêque d'Antioche et celui de Jérusalem. Aussi n'avons-nous pu rien faire jusqu'à présent.»

Ici, le traducteur français, de nouveau, a séparé comme indépendantes des expressions qui sont intimement liées entre elles. Car tout le passage qui nous occupe ne forme qu'un seul enchaînement d'idées. Cette observation nous porte à traduire de la manière suivante: »Cependant, comme les pieux évêques ne sont pas encore arrivés à Ephèse — l'évêque d'Antioche pas plus que celui de Jérusalem — nous n'avons rien pu faire jusqu'à présent.»

Ma traduction diffère encore de celle de M. Bouriant quant à notre passage en ceci, que pour moi »les pieux évêques» équivalent à »l'évêque d'Antioche et celui de Jérursalem», tandisque le savant français soutient une opinion diamétralement opposée. Je ne discuterai pas longuement cette divergence de vues, le simple examen du contexte de l'original montrant que mon acception en ce cas est la juste.

Page 15, ligne 15: **ⲟⲩⲛⲧⲁⲛ ⲅⲁⲣ ⲙⲙⲁⲩ ⲛ̄ⲟⲩⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̄ⲧⲉⲓⲙⲓⲛⲉ· ϩⲣⲁⲓ ϩ̄ⲛ ⲧⲥⲁⲡⲟ ⲛⲓⲙ ⲁⲩⲱ ⲙ̄ⲛⲧⲥⲙⲏⲧ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲣ̄ⲛ̄ⲙⲓϣⲉ ⲉϫⲛ ⲧⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲧⲛ̄ⲁⲅⲱⲛⲓⲍⲉ ϩ̄ⲙ ⲡⲉⲥⲙⲟⲧ ⲉⲧⲉϣϣⲉ ⲛ̄ⲛⲁⲩ ⲉϩⲟⲓⲛⲉ ⲉⲩϯⲟⲩⲃⲉ ⲉⲡⲉⲟⲟⲩ ⲛ̄ⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲙ̄ⲡⲛ̄ⲥⲱⲧⲏⲣ ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ ϩ̄ⲛ̄ ⲟⲩⲥⲙⲟⲧ ⲙ̄ⲙ̄ⲛ̄ⲧⲣⲉϥϫⲓ ⲛ̄ϭⲟⲛ̄ⲥ·**

»Car voici quel est notre but, c'est de combattre pour la vérité de la façon la plus belle et la plus digne de bénédiction, et de lutter comme il convient à ceux qui défendent la gloire de la Foi de notre Sauveur le Christ, c'est-à-dire avec énergie.»

Avant d'examiner cette traduction, il faut faire une petite correction du texte copte. Celle-là a trait au mot **ⲙ̄ⲛⲧⲥⲙⲏⲧ**, que M. Bouriant semble vouloir rendre par »bénédiction», probablement parce qu'il le rapproche du verbe **ⲥⲙⲟⲩ, ⲥⲙⲁⲁⲧ**, »benedicere, benedictus». Mais, abstraction faite de la difficulté qu'il y aurait à admettre une parenté entre ***ⲥⲙⲏⲧ** d'un côté et **ⲥⲙⲟⲩ, ⲥⲙⲁⲁⲧ** de l'autre, il faut faire remarquer que le préfixe **ⲙⲛⲧ** se soude régulièrement à des noms, non pas à des verbes. D'ailleurs, il n'y a aucune autre preuve d'un mot copte **ⲙ̄ⲛⲧⲥⲙⲏⲧ**, que celle fournie par notre texte. Je regarde donc ce mot comme inexact, et je proposerai de le remplacer par celui de **ⲙ̄ⲛⲧⲥⲧⲙⲏⲧ**, »obéissance». Cette rectification ayant été obtenue par l'intercalation d'une seule lettre, et fournissant à la même fois un mot très fréquent, me paraît absolument sûre, à plus forte raison qu'elle s'accorde avec le contexte de notre passage.

Notre traduction du bout de texte qui nous occupe est celle-ci: »Car nous avons le but suivant, à savoir de combattre en toute beauté et en toute obéissance pour la Vérité, et de lutter, d'une manière éclatante, contre certains individus qui d'une façon injuste, font la guerre à la gloire de la Foi de notre Sauveur le Christ.»

Comme on peut voir, la fin de ma traduction est radicalement différente de celle de M. Bouriant. Lui ne paraît pas connaître l'existence de la locution **ϯⲟⲩⲃⲉ ̀ⲉ** »lutter contre», qui néanmoins a été bien établie (Stern, Kopt. grammatik § 563: **ⲉϥϯⲟⲩⲃⲉ ⲉⲛⲉⲛϩⲃⲏⲩⲉ** »il s'oppose à nos actes», extrait de *Sapientia Salomonis*). Et l'expression adverbiale **ϩ̄ⲛ ⲟⲩⲥⲙⲟⲧ ⲙ̄ⲙⲛⲧⲣⲉϥϫⲓ ⲛ̄ϭⲟⲛⲥ**, qu'il faut traduire »in malam partem», il l'interprète »in bonam partem».

Page 17, ligne 13: **ϩ̄ⲛ ⲟⲩⲡⲁⲣⲣⲏⲥⲓⲁ ̀ⲉⲛⲁϣⲟⲥ**

»Avec une grande vivacité (il dit au roi», etc.) . . .

Le mot grec παρρησία signifie »franchise, candeur», *Freimüthigkeit*, et ce même sens lui a été conservé lors du passage au copte. *La synonymie* ne peut guère être invoquée comme

moyen de défendre la traduction »vivacité», car on peut bien être franc sans être vivace, et c'est même la *bonne* franchise qui revêt ce caractère.

Page 19, ligne 11: ⲛ̄ⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲙⲡⲉϥⲟⲩⲱϣⲃ̄ ⲛ̄ⲟⲩϣⲁϫⲉ ⲛ̄ⲟⲩⲱⲧ ⲉⲡⲧⲏⲣϥ̄· ⲁⲩⲱ ⲙ̄ⲡⲉϥⲁⲛⲉⲭⲉ ⲙ̄ⲡⲙⲏⲏϣⲉ ⲛ̄ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̄ⲧⲉⲓϭⲟⲧ· ⲁⲗⲗⲁ ϩⲣⲁⲓ ϩ̄ⲛ ⲟⲩⲇⲓⲁⲧⲁⲕⲙⲁ ⲁϥⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩⲃⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ϩ̄ⲛ ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ

»Le comte ne répondit pas un seul mot et ne permit pas davantage aux évêques de parler, mais il ordonna par décret aux clercs désignés de sortir de la ville.»

Le différend porte ici surtout sur l'expression ⲛ̄ⲧⲉⲓϭⲟⲧ, qui a été traduite »de parler» par M. Bouriant, et qui signifie en réalité »de cette espèce». Le savant français semble croire que la dite locution désigne la même répétition d'idées ou d'actions qui s'exprime par »de même», »également», »dito», etc., supposition qui a dû l'amener à proposer la dite traduction. Autrement, je ne comprends pas comment il est arrivé à traduire ici, comme il l'a fait. Toutefois, ne connaissant aucun cas où ⲛ̄ⲧⲉⲓϭⲟⲧ puisse avoir un tel sens, je préfère traduire la phrase ⲁⲩⲱ ⲙ̄ⲡⲉϥⲁⲛⲉⲭⲉ ⲙ̄ⲡⲙⲏⲏϣⲉ ⲛ̄ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̄ⲧⲉⲓϭⲟⲧ de la sorte: »et il ne supporta pas la majorité des évêques étant de cette espèce», ce qui montre que le savant français s'est trompé aussi par rapport au sens du mot ⲙⲏⲏϣⲉ.

Page 19, ligne 16: ⲉⲩⲛⲁϩⲩⲡⲟⲃⲁⲗⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ ⲉⲧⲇⲩⲙⲱⲣⲓⲁ ⲛ̄ⲛⲟⲙⲟⲥ

(»S'ils n'étaient pas sortis de la ville dans trois jours,) on les expulserait avec toute la rigueur des lois.»

Le mot grec ὑποβάλλειν ne signifie pas »expulser», mais plutôt »soumettre», ce qui nécessite pour notre passage la version suivante ou à peu près: »on les soumettrait à la rigueur de la loi.»

Page 20, ligne 13: ⲉⲩⲕⲱⲧⲉ ϩ̄ⲛ ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲉⲩϩⲓⲗⲁ ⲉⲛ̄ⲣⲱⲙⲉ ⲉⲛϫⲓⲛϫⲏ

(des individus) »qui parcouraient la ville, aboyant à l'envi contre les gens.»

Ici, le mot ⲉⲛϫⲓⲛϫⲏ a été mal rendu »a l'envi». Il faut plutôt le traduire »gratuitement» »vainement», »inutilement», comme nous l'apprend Peyron.

Page 20, ligne 16: ⲉⲡⲙⲁ ⲛ̄ⲥⲉⲣ̄ ⲡⲉⲕⲃⲁ ⲙ̄ⲡⲉⲧϫⲏⲩ ⲛ̄ϭⲟⲛⲥ ⲁⲩⲣ̄ ⲡⲕⲉⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲙ̄ⲙⲟϥ ϩⲱⲥⲧⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩⲇⲓⲱⲕⲉ ⲛ̄ⲥⲱϥ ⲉⲃⲟⲗ ϩ̄ⲛ ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ

»Au lieu de punir le fauteur du désordre, on saisit Jean afin de l'expulser de la ville.»

Remplaçons cette traduction par celle-ci »Au lieu de venger l'injurié, on le saisit encore à l'effet de le chasser de la ville»,

traduction qui montre, combien M. Bouriant s'est trompé dans ce cas. Le dictionnaire donnant des éclaircissements suffisants pour l'explication des points de divergence entre les deux versions, je me borne à y renvoyer le lecteur.

Page 21, ligne 12: ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲉⲣⲉ ⲧⲙ̄ ⲡⲁϫⲟⲉⲓⲥ ⲧⲁⲗⲙⲁⲧⲓⲟⲥ ⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲛ̄ⲧⲛ̄ϯⲡⲁⲕⲁⲁⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲛ

»A cela le comte repartit: Monseigneur Dalmatius ne m'a pas ordonné de les relaxer.»

Le texte copte renferme ici une erreur, que je crois pouvoir rectifier: au lieu de ⲛ̄ⲧⲛ̄ϯⲡⲁⲕⲁⲁⲩ, je proposerai de lire ⲡⲁⲓ. ⲛ̄ϯⲡⲁⲕⲁⲁⲩ. Si cette correction est admise, il n'y a aucune difficulté de traduire le bout de texte copte. Il signifie alors: »Le comte repartit: A moins que mon maître Dalmatios ne m'ordonne, je ne les relaxerai pas». Sans la correction proposée par nous — ni peut-être une autre correction — il est impossible d'expliquer notre passage. La traduction Bouriant est encore fautive en cela, qu'elle confond le temps présent avec le temps passé, tout en ignorant la forme la plus usuelle du conditionnel négatif en sahidique.

Page 22, ligne 14: ϫⲉⲕⲁⲥ ⲛ̄ⲛⲉⲥϭⲙ̄ϭⲟⲙ ⲛ̄ϭⲓ ⲧⲙⲛ̄ⲧⲇⲩⲣⲁⲛⲛⲟⲥ ⲛ̄ⲛ̄ⲣⲱⲙⲉ ⲛ̄ⲧⲉ ⲛⲉϩⲃⲏⲩⲉ ⲛ̄ⲧⲥⲩⲛⲟⲇⲟⲥ ⲧⲁⲕⲟ

(»Avant toute chose, nous vous supplions de répandre pour nous vos prières devant Dieu) puisque la puissance humaine est incapable d'empêcher le Concile d'être molesté.»

Le traducteur français méconnaît ici le *future négatif,* dont la présence nécessite selon moi l'interprétation suivante: »afin que la violence des hommes n'ait pas pour conséquence que l'oeuvre du Concile se gâte».

Page 24, ligne 1: ⲉϥⲛⲁⲩ ⲉⲑⲟⲣⲙⲏ ⲙ̄ⲡⲕⲟⲙⲉⲥ ϫⲉ ⲥⲛⲁϣⲧ ⲉϫⲛ̄ ⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ

»En voyant à quel point était perfide la conduite du comte envers les évêques.» Je traduirais plutôt: »En voyant à quel point était *rude l'attaque* du comte contre les évêques».

Page 24, ligne 6: ϩⲛ̄ ⲟⲩⲁⲥⲁⲓ ne signifie pas »à la hâte», mais »inconsidérément», προπετῶς.

Page 25, ligne 5; ϩⲙⲏ ⲙ̄ⲙⲟⲛⲏ n'est pas »quatre-vingts étapes», mais seulement »quarante».

Page 25, ligne 7: ⲡⲉⲧⲟⲩⲧⲱϩⲙ̄ ⲙ̄ⲙⲟϥ ⲉⲩⲥⲩⲛϩⲟⲇⲟⲥ ⲉⲥⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛ̄ⲧⲉⲓⲙⲓⲛⲉ ⲛ̄ϥⲧⲙ̄ⲡⲱⲧ ϩⲛ̄ ⲟⲩⲟⲩⲣⲟⲧ ⲉⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲉⲫⲉⲥⲟⲥ ⲕⲁⲧⲁ ⲧⲉⲡⲣⲟⲑⲉⲥⲙⲓⲁ ⲛ̄ⲧⲁⲛⲧⲁⲁⲥ ϥⲟⲩⲟⲛϩ̄ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲙⲛⲧⲁϥ ⲙ̄ⲙⲁⲩ ⲛ̄ⲧⲉϥⲥⲩⲛⲏⲧⲏ-

ⲥⲓⲥ ⲉⲛⲁⲛⲟⲩⲥ· ⲁⲩⲱ ⲛⲁⲓ ⲛ̄ⲧⲉⲓⲙⲓⲛⲉ ⲛ̄ϥⲛⲁϭⲛ̄ ⲁⲡⲟⲗⲟⲅⲓⲁ ⲁⲛ ⲛ̄ⲛⲁϩⲣⲉⲙ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲟⲩⲇⲉ ⲛ̄ⲛⲁϩⲣⲁⲛ

»Que toute personne convoquée pour le Saint Concile s'empresse sans aucun retard, sauf excuse valable, de se rendre à la ville d'Ephèse, à la date que nous avons fixée. Ainsi faisant, elle n'encourra aucun reproche ni de la part de Dieu ni de la nôtre.»

Cette interprétation, énormément fautive, doit se remplacer par celle-ci: »Quiconque convoqué pour le Saint Concile, ne court pas joyeusement à la ville d'Ephèse, à la date que nous avons fixée, *il* montre (par là) qu'il n'a pas la conscience bonne; et celui qui se conduit ainsi ne trouvera pas d'excuse auprès de Dieu ni auprès de nous».

Les erreurs de M. Bouriant sont ici particulièrement graves, comme, par elles, il semble prouvé qu'il ignore des faits que chaque commençant du copte doit connaître. D'ailleurs, celui qui ignore la valeur de caractéristique du conjonctif négatif du préfixe *nftm,* et qui à la fois traduit ἀπολογία par »reproche», comment ose-t-il se charger d'une tâche aussi peu commode que celle de traduire les actes de l'Église copte!

Page 25, ligne 14: ⲁⲗⲗⲁ ⲁϥⲥϩⲁⲓ ⲉϥⲡⲁⲣⲁⲓⲧⲉⲓ ⲉⲥⲱⲟⲩϩ ⲉⲧⲥⲩⲛϩⲟⲇⲟⲥ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲟⲩⲛ ⲟⲩⲛⲟϭ ⲛ̄ϩⲉⲃⲱⲱⲛ ϣⲟⲟⲡ ϩⲛ̄ ⲧⲁⲛⲇⲓⲟⲭⲓⲁ

(»L'évêque d'Antioche n'a pas négligé d'arriver à l'époque indiquée), mais il a écrit pour déconseiller l'ouverture du Concile, parce qu'il règne une grande famine dans Antioche.»

Encore un mot grec dont l'interprétation inexacte a induit le traducteur français à erreur: παραιτεῖσθαι signifie orig. »demander» puis »s'excuser, éviter, se dispenser» etc., mais jamais »déconseiller». L'intention de l'évêque en écrivant n'était pas d'empêcher les autres de participer du Concile; il voulait seulement qu'on *le dispensât* de venir, lui-même, souhait très raisonnable vu l'état de son diocèse.

Page 26, ligne 2: ϯⲙⲉⲉⲩⲉ ϫⲉ ⲛϩⲱⲃ ⲛ̄ⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲉϥϣⲁⲛϥⲓ ⲣⲟⲟⲩϣ ϩⲁⲣⲟϥ ⲛ̄ϭⲓ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̄ⲁⲛⲇⲓⲟⲭⲓⲁ ⲙ̄ⲙⲛ ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̄ⲧϭⲁⲓⲟ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲁϥⲟⲃϣϥ ⲉⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲉⲩⲁⲛⲁⲅⲕⲁⲍⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲥ ϩⲓⲧⲛ̄ ⲟⲩϩⲕⲟ ⲛ̄ⲟⲉⲓⲕ· ⲉⲣⲉ ⲇⲟⲓⲕⲟⲩⲙⲉⲛⲏ ⲧⲏⲣⲥ ϩⲱⲱⲥ ⲕⲩⲛⲇⲓⲛⲉⲩⲉ ϩⲙ̄ ⲡϫⲱⲱⲣⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̄ⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲉⲧⲥⲱⲟⲩⲧⲱⲛ

»A mon avis, si l'évêque d'Antioche avait quelque souci des choses de la Foi, rien n'aurait pu l'empêcher de se rendre à Ephèse, et ce n'est pas un manque de pain qui l'aurait pu retenir quand l'univers est en danger de voir la Vraie Foi ebranlée.»

Voici comment je préfère traduire ce passage: »Je pense

qui, si l'évêque d'Antioche se soucie des affaires de la Foi, aucun blâme ne le frappera d'avoir oublié la ville opprimée par une famine — à une époque où tout l'univers souffre par la dispersion de la Vraie Foi».

La ville mentionnée dans notre passage de texte est évidemment *Antioche,* où nous savons qu'il régnait une famine, et non pas Ephèse, comme le veut M. Bouriant. Les mots *empêcher, se rendre à, retenir,* que nous rencontrons dans la traduction de ce dernier, sont simplement inventés par lui, car le texte copte ne les suggère pas là, où il a cru les trouver.

Page 26, ligne 15: ⲙⲛⲧⲁϥⲧⲉ ⲛ̄ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲙ̅ⲙ̅ⲛ̄ⲧⲣⲟⲡⲟⲗⲓⲥ ⲛⲛ̄ⲧⲁⲩⲥϩⲁⲓ ϩⲁ ⲧⲉϥⲕⲁⲑⲉⲣⲉⲥⲓⲥ· ⲉⲁ ϣϥⲉ ϩⲱⲱϥ ⲥϩⲁⲓ ϩⲁ ⲧⲕⲁⲑⲉⲣⲉⲥⲓⲥ ⲛ̄ⲕⲩⲣⲓⲗⲗⲟⲥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲙⲉⲙⲛⲟⲛ

»Ce sont quatorze évêques métropolitains qui ont écrit pour le déposer, tandis que soixante-dix autres écrivaient, demandant la déposition de Cyrille et de Memnon.»

Au lieu de »écrire», il faut introduire »signer» dans cette traduction pour la rendre juste. Le mot ⲕⲁⲑⲉⲣⲉⲥⲓⲥ désigne ici *l'acte de déposition* même.

Page 27, ligne 12: ϩⲱⲥⲧⲉ ϭⲉ ⲟⲩⲁⲛⲁⲅⲕⲁⲓⲟⲛ ⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉ ⲡⲉⲧⲛ̄ⲕⲣⲁⲧⲟⲥ ⲁⲛⲉⲭⲉ ⲛ̄ⲟⲩⲕⲟⲩⲓ ⲛ̅ⲅ̅ⲧ̅ⲙ̅ⲥϩⲁⲓ ⲧⲉⲱⲥ ⲉⲕⲥⲟⲟⲩⲛ ϫⲉ ⲟⲩⲉⲧ ⲡⲛⲟⲙⲟⲥ ⲛ̄ⲧⲉⲕⲕⲗⲩⲥⲓⲁ·

»Il est donc nécessaire que Votre Force attende un peu, avant d'écrire, de savoir si la loi de l'Église a été violée.»

Ici, nous faisons la connaissance d'un mot ⲟⲩⲉⲧ »être violé», jusqu'ici inconnu. Je crois qu'on peut sans grand danger le renvoyer à son auteur. En effet, ⲟⲩⲉⲧ signifie ici, comme dans mille autres endroits, »autre», »un autre», et l'expression citée se traduit de la sorte: »De sorte qu'il faut que Votre Force attende un peu, et que Tu évites d'écrire pendant ce temps, comme tu sais, qu'une chose est la loi de l'Église» *(et une autre la loi qui régit l'État).*

L'addition que nous avons ajoutée entre parenthèses est, pour ainsi dire, exigée par le contexte. Elle a été probablement sautée par l'éditeur, car nous la retrouvons dans une expression, tout-à-fait analogue à la nôtre, à la page 10, ligne 3 de la publication que nous sommes en train d'examiner.

Page 27, ligne 16: ⲁⲩⲱ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲧⲁϣⲏ ⲛ̄ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ϩⲩⲡⲟⲅⲣⲁⲫⲏ ⲛ̄ϩⲏⲧϥ ⲡⲉⲧϣϣⲉ ⲡⲉ ⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲙ̄ⲙⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲛ̅ⲅ̅ⲃⲉⲃⲁⲓⲟⲩ ⲙ̄ⲙⲟϥ.

»Le papier qui portera les signatures les plus nombreuses devra être respecté et tu le confirmeras». Il y a ici deux propositions indépendantes, la seconde commençant par l'impératif ⲁⲙⲁϩⲧⲉ. »Être respecté» doit se remplacer par »être pris», »être

saisi», la locution copte ⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲙ̄ⲙⲟϥ signifiant »s'emparer d'une chose».

Page 28, ligne 3: ⲁⲗⲗⲁ ⲛϥϫⲟⲟⲩ ⲛ̄ⲧⲟϥ ⲛ̄ϥⲓ̄ ⲛⲉⲭⲁⲣⲧⲏⲥ ⲙ̄ⲡⲙⲉⲣⲟⲥ ⲥⲛⲁⲩ

(Devant ces raisons, le roi se résolut à ne pas écrire au Concile) »et à envoyer Apa Victor chercher les écrits des deux parties».

Il faut plutôt traduire de la sorte: »mais par contre à envoyer chercher les écrits des deux parties». M. Bouriant semble avoir regardé ⲛ̄ⲧⲟϥ — particule copte — comme pronom régime (!) du verbe ϫⲟⲟⲩ »envoyer», et de cette manière s'explique sans doute la présence, un peu inattendue, de la personnalité d'Apa Victor dans la version du savant français.

Page 28, ligne 5: le pieux archimoine est dit partir pour »son domicile». Ce dernier mot, dans le texte copte, est rendu par ⲙⲁ ⲛ̄ⲥⲑⲟ, mais les dictionnaires ne connaissent aucun vocable semblable. Faut-il lire par hasard ⲙⲁ ⲛ̄ϭⲟⲓⲗⲉ?

Page 28, ligne 7: ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲣⲉⲩϫⲟⲟⲩ ⲛ̄ⲥⲉ ⲛ̄ϩⲩⲡⲟⲙⲛⲏⲙⲁ ⲛ̄ⲧⲁⲩⲡⲣⲁⲥⲥⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ ⲁⲩϫⲟⲟⲩ ⲛ̄ⲟⲩⲉⲡⲓⲥⲧⲟⲗⲏ ϩⲓⲧⲙ̄ ⲡⲁⲣⲭⲏⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ

(Or, tandis qu'on se décidait à ne pas écrire de rescrit sacré au Concile) »et après que celui-ci eut expédié les rapports qu'il avait rédigés, il envoya de nouveau une lettre écrite de la main de l'archevêque».

Il faut rectifier cette traduction et lire: »et à lui faire envoyer les rapports qu'il avait redigés, il envoya» etc. Mais le texte copte contient ici une erreur évidente: ⲉⲧⲣⲉⲩϫⲟⲟⲩ ⲛ̄ⲥⲉ, au lieu de ⲉⲧⲣⲉⲩϫⲟⲟⲩ ⲛ̄, comme il faut lire suivant le témoignage du contexte.

Page 29, ligne 3: ⲡϣⲁϫⲉ ⲛ̄ⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ne signifie pas »les paroles de la Foi», mais plutôt »les affaires de la Foi», ou peut-être mieux »ce qui est relatif à la Foi». Le substantif ϣⲁϫⲉ joue, dans de telles expressions, un rôle analogue à celui qu'a le préfixe ⲙⲛⲧ- dans les composés nombreux, où il entre. Ce parallélisme ne présente rien d'étonnant à quiconque sait que ⲙⲛⲧ- est d'origine un substantif, ayant le sens de »parole».

Page 30, ligne 11: le mot grec κάλυμμα a été rendu »calomnie» (!)

Page 32, ligne 15: ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉϥⲛⲁⲣ̄ ⲭⲣⲓⲁ ⲛ̄ϩⲛⲕⲟⲟⲩⲉ ⲉⲩϫⲡⲓⲟ ⲙ̄ⲙⲟϥ

(Dans la métropole d'Éphèse, il n'a pas dissimulé sa pensée perverse) »parce que là il rencontre des gens qui le réfutent, mais s'en va criant», etc.

Je ne comprends pas les raisons de cette version. L'original *grec*, d'après lequel le copte de cette partie de notre document a été rédigé, porte en cet endroit: ἵνα ἐλέγχων ἑτέρων δεηθῇ »pour qu'il ait besoin d'autres en qualité de réfutateurs», ce qui convient très bien aux paroles coptes, tandis que la traduction de M. Bouriant doit être écartée.

Page 33, ligne 14: ⲧⲛ̄ⲥⲟⲡⲥ ϭⲉ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲙ̄ⲡⲉⲧⲛ̄ⲕⲣⲁⲧⲟⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲉⲧⲙ̄ⲧⲣⲉⲩⲙ̄ⲡϣⲁ ⲛ̄ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̄ⲧⲁⲓⲟ ⲛ̄ⲧⲉⲧⲛ̄ⲧⲛ̄ ⲛ̄ϭⲓ ⲛⲉⲧϯⲉⲟⲟⲩ ⲛ̄ⲧⲙ̄ⲛⲧϣⲃⲏⲣ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ

»Nous supplions donc Votre Force Sainte de ne pas considérer comme indignes de toute louange ceux qui ont glorifié la fidélité à Dieu.»

Cette traduction serait absolument correcte, si M. Bouriant avait remplacé les mots *indignes de toute louange* par ceux de *dignes d'aucune louange*. Mais bien que cette dernière modification très probablement lui ait paru, au point de vue grammatical, fort admissible, nous comprenons parfaitement qu'il a hésité d'énoncer le blasphème qui résulterait d'une telle obéissance à la grammaire — dans la traduction d'un livre saint. Il faut seulement regretter que M. Bouriant, quand il se sent incapable de traduire d'accord avec la grammaire, risque de propos délibéré de violer les règles de cette grammaire. Un traducteur n'est pas tenu à traduire autre chose que ce qu'il comprend, et particulièrement en égyptologie, cette thèse a été soutenue par les maîtres les plus autorisés.

»Uebersetzungen à tout prix bergen in sich grosse Schwierigkeiten» (Brugsch).

Pour le passage qui nous occupe, il faut cependant reconnaître qu'il peut se traduire et que la traduction donne un fort bon sens. Voici comment je voudrais le rendre: »Nous supplions donc maintenant Votre Force Sainte de ne pas considérer comme dignes d'aucune louange de Votre part ceux qui exaltent l'amitié de (Nestorius au prix de la piété envers) Dieu».

La partie mise entre crochets de cette traduction a été conjecturée par moi, d'après ce que renferme la page 33, ligne 2 du texte copte. A mon avis, M. Bouriant a sauté dans son édition quelques mots de l'original copte, qui doit avoir en cette place la forme suivante: ⲛⲉⲧϯⲉⲟⲟⲩ ⲛ̄ⲧⲙ̄ⲛⲧϣⲃⲏⲣ [ⲙ̄ⲛⲉⲥⲧⲱⲣⲓⲟⲥ ⲉϩⲟⲩⲉ ⲧⲙ̄ⲛⲧⲉⲩⲥⲉⲃⲏⲥ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉ]ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ.

Cette correction me semble non seulement possible, mais aussi absolument juste.

Page 34, ligne 9: ⲕⲁⲓⲅⲁⲣ ⲙⲉⲣⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ϯⲉⲟⲟⲩ ⲛ̄ⲧⲙⲛ̄ⲧϣⲃⲏⲣ ⲛ̄ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲛ̄ϩⲟⲩⲟ ⲉⲧⲙⲛ̄ⲧⲉⲩⲥⲉⲃⲏⲥ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲛⲟⲩⲧⲉ

»Mais personne ne met l'amitié avec les hommes au-dessus de la piété envers Dieu.»

Cette traduction de M. Bouriant serait exacte, si, au lieu de **ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ**, le copte avait ici le pronom **ⲗⲁⲁⲩ**. Mais cela n'étant pas le cas, il faut plutôt rendre le passage en question de la sorte: »Car tout le monde n'exalte pas l'amitié des hommes au-dessus de la piété envers Dieu».

Page 34, ligne 1: **ⲙ̅ⲡⲉϥⲣ̅ϩⲟⲧⲉ ⲉⲛⲧⲏⲣϥ ϩⲏⲧⲥ̅ ⲛ̅ⲧⲁⲡⲓⲗⲏ ⲙ̅ⲡⲉⲧⲛ̅ⲕⲣⲁⲧⲟⲥ· ⲟⲩⲇⲉ ⲙ̅ⲡⲟⲩⲕⲓⲙ ⲉⲣⲟϥ ϩⲙ̅ ⲡⲕⲱϩ ⲛ̅ⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲛ̅ⲧⲁⲩⲧⲁⲁⲥ ⲉⲧⲟⲟⲧⲛ ϫⲓⲛ ⲛ̅ϣⲟⲣⲡ**

(Nous l'avons vu) »ne pas craindre les menaces de Votre Force, et il a été impossible de le ramener au zèle de la Foi que nous avions établi (!) dès le principe.»

Traduisez plutôt: »ne pas craindre du tout les menaces de Votre Force, ni être agité du zèle de la Foi qui nous a été donnée dès le principe». Le commentaire critique serait des plus élémentaires.

Page 34, ligne 15 et suiv. Le texte est ici incorrect, et nous ne saurions l'émender. À partir de **ⲥⲉⲕⲱⲗⲩ**, le sens est à peu près celui-ci: »Mais, comme nous l'avons déjà dit, nous sommes empêchés par le comte Candidien de faire connaître (l'état des) choses de la Foi et de la Piété». M. Bouriant traduit **ⲥⲉⲕⲱⲗⲩ** inexactement au passé »nous fumes empêchés», et puis revient chez lui ici, comme souvent, la traduction »paroles» pour le mot **ϣⲁϫⲉ**. La manière dont il rend la partie que nous venons de traduire: »nous fumes empêchés, comme nous l'avons dit plus haut, de manifester les paroles relatives à la Foi et à la Piété», n'est guère de nature à éclairer le lecteur sur le fond de l'original traduit.

Page 35, ligne 10: **ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲛ̅ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲁⲩⲥⲁϩⲱⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲙ̅ⲙⲟϥ ⲁⲩϯ ⲡⲉⲩⲟⲩⲟⲓ ⲉⲧⲥⲩⲛϩⲟⲇⲟⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲉⲩⲟⲩⲱⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̅ⲧⲉϥⲙⲛⲧⲣⲉϥϫⲓ ⲟⲩⲁ ⲉⲑⲟⲟⲩ**

»Aussi maintenant se sont-ils éloignés de lui et sont-ils revenus au Saint Concile dévoiler ses mensonges pervers.»

Voilà une bonne preuve du manque de précision et de netteté qui caractérise si souvent les traductions de M. Bouriant, quand même l'original soit particulièrement facile à comprendre! Au lieu de *aussi*, il faut lire »à cause de cela»; au lieu de *maintenant*, »de suite»; au lieu de *revenus*, »venus»; et au lieu de *mensonges pervers*, »blasphèmes détestables». — pour que la dite traduction soit admissible.

Page 36, ligne 17: **ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ ⲛ̅ⲧⲁ ϩⲟⲓⲛⲉ ⲕⲓⲛⲇⲩⲛⲉⲩⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉⲩⲱⲛϩ ⲙ̅ⲙⲓⲛ̅ ⲙ̅ⲙⲟⲟⲩ·**

»Au point que quelques-uns ont couru des dangers même en se montrant.»

Il est impossible — ou, si l'on préfère, par trop facile — de comprendre d'où le savant français a eu »même en se montrant» de ce passage (cfr ⲟⲩⲱⲛϩ = »se montrer»!). Il faut évidemment remplacer ces mots par ceux-ci »pour leurs propres vies.» — L'explication de ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ a aussi besoin de rectification.

Page 37, ligne 1: ⲁⲗⲗⲁ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲛ̄ⲧⲁⲛⲧⲁⲙⲉ ⲡⲉⲧⲛ̄ⲕⲣⲁⲧⲟⲥ ⲕⲁⲧⲁ ⲙⲉⲣⲟⲥ ⲉϣϫⲉ ⲧⲉⲧⲛ̄ⲙⲛ̄ⲧⲉⲩⲥⲉⲃⲏⲥ ⲛⲁϯ ⲛⲁⲛ ⲙ̄ⲡⲉⲧⲛ̄ⲁⲓⲧⲉⲓ ⲙ̄ⲙⲟϥ

»Donc nous informons Votre Force point par point, afin que Vos Piétés nous donnent l'autorisation de l'accuser.»

Avant d'examiner à fond cette traduction, il faut corriger sur un point le texte copte. Au lieu de lire ⲛ̄ⲧⲁⲛⲧⲁⲙⲉ, nous proposerons la lecture ⲧⲛ̄ⲛⲁⲧⲁⲙⲉ, qui renferme exactement les mêmes lettres, quoique disposées dans un autre ordre. Cette dernière lecture est exigée par l'original *grec*, où il y a ἀναδιδάξομεν.

Cela dit, voici notre acception du passage en question: »Mais nous informerons maintenant Votre Force point par point, si Vos Piétés nous donnent ce que nous demandons» . . . .

Comment ⲙ̄ⲡⲉⲧⲛ̄ⲁⲓⲧⲉⲓ ⲙ̄ⲙⲟϥ est arrivé à signifier »l'autorisation de l'accuser», voilà qui me semble incompréhensible.

Page 38, ligne 9: ϩⲱⲥⲧⲉ ⲛ̄ⲧⲉ ⲛ̄ⲟⲣⲑⲟⲇⲟⲝⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛ̄ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲣ̄ϩⲟⲧⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉⲓϩⲱⲃ ⲛ̄ⲥⲉⲕⲱⲗⲩ ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ ϩⲛ̄ ⲧⲉⲓⲧⲟⲗⲙⲏⲣⲓⲁ ⲉⲑⲟⲟⲩ

»A tel point que tous les orthodoxes de la ville, effrayés de tout cela, n'ont pu les arrêter dans leur perversité téméraire». L'emploi des négations semble être une partie de la grammaire copte, pour laquelle M. Bouriant n'a pas de sympathie. Nous avons déjà vu qu'il croit voir quelquefois des négations là où le texte copte n'en a pas, et qu'à d'autres occasions, quand le texte copte en a, il n'en fait aucun cas. L'exemple qui nous occupe est un spécimen de la première de ces deux tendances. En effet, ⲛ̄ⲥⲉⲕⲱⲗⲩ ne contient aucune négation, car c'est là la 3[ième] personne du pluriel du conjonctif. Le passage soumis par nous à discussion signifie par conséquent: »De sorte que tous les orthodoxes de la ville ont des craintes à cause de cela, et qu'ils les arrêtent dans leur témérité absurde».

Page 39, ligne 17: Il est parlé d'ordres, donnés aux économes soumis à Nestorius, de veiller sur les finances (ⲭⲣⲏⲙⲁ) de l'Église et de ne pas en dépenser (ϫⲉ ⲉⲃⲟⲗ) suivant l'esprit de Nestorius. Le traducteur français rend ⲭⲣⲏⲙⲁ par »besoins» — au point de vue étymologique sans doute une fort bonne désignation — et ϫⲉ ⲉⲃⲟⲗ par »administrer». Mais de cette

façon, l'intention de l'auteur de l'original n'a pas été exactement représentée.

Page 41, ligne 14: ⲡⲛⲟⲃⲉ ⲙⲛ̄ ⲡⲙⲟⲩ ϩⲁⲣⲟⲥ ⲛ̄ⲧⲡⲉ·

(racheter du) »péché et (de) la mort céleste».

ϩⲁⲣⲟⲥ ⲛ̄ⲧⲡⲉ ne signifie pas *céleste,* mais — exactement le contraire — »soucéleste», sous le ciel».

Page 41, ligne 17: ⲁϥϭⲣⲱ ⲛ̄ⲧⲉⲓϭⲓⲛϣⲁϫⲉ ⲛ̄ⲟⲩⲱⲧ ⲛ̄ϭⲟⲟⲙⲉ

(Mais quand il est venu à Ephèse) »il a répété ses mêmes discours pervers».

Le texte copte est ici fautif: ϭⲣⲱ doit se lire ϭⲱ »persister à», et ⲛ̄ϭⲟⲟⲙⲉ soit ⲛ̄ϭⲱⲱⲙⲉ, soit ⲉⲧϭⲟⲟⲙⲉ.

Page 44, ligne 1: ⲉⲡⲉϥⲟⲩⲱϣ ⲁⲛ ⲉⲉⲓ ϫⲉ ⲡⲉⲩⲕⲱⲛ̄ⲥ ⲙ̄ⲙⲟϥ ϩⲓⲧⲛ̄ ⲧⲉϥⲥⲩⲛⲏⲇⲓⲥⲓⲥ

»comme quelqu'un qui ne veut pas aller, empêché qu'il est par sa conscience».

Ici, nous avons un des nombreux cas, où M. Bouriant emploie mal à propos des synonymes. Le verbe copte ⲕⲱⲛⲥ signifie »perforer», »percer». Cela peut devenir en certaines occasions identique à »empêcher». Mais »une *conscience qui empêche»* n'est pas la même chose qu'une »conscience qui pique».

Page 44, ligne 7: ⲉⲩⲣ̄ ⲙⲛ̄ⲧⲣⲉ ⲇⲉ ⲛ̄ϭⲓ ϩⲛ̄ⲕⲉⲣⲉϥϣ̄ ϩⲟⲧⲉ ⲛ̄ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉⲩϯⲥⲟⲉⲓⲧ ⲙ̄ⲙⲟϥ

»Et certains vénérables évêques vinrent porter témoignage et dévoilèrent ceci.»

La traduction doit avoir la forme que voici: »Et d'autres pieux et *célèbres* évêques portent le témoignage suivant». Le tort de M. Bouriant consiste à ce qu'il a pris le participe ⲉⲩϯⲥⲟⲉⲓⲧ »celèbre», »célébré», pour un verbe »dévoilèrent».

Page 46, ligne 8: ⲡ̄ⲛⲧⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟϥ »que dieu bénira», erreur de temps pour »a béni».

Page 46, ligne 16: ⲁⲩⲱ ⲙⲛ̄ⲛⲥⲁ ⲧⲣⲉⲩⲟⲩⲱ ⲉⲩⲯⲁⲗⲗⲉⲓ ⲁⲩⲱ ⲉⲩⲱϣ.

»Et après avoir fait leur annonce, chantant et criant» . . .

Traduisez plutôt: »Et après avoir *fini* chanter et crier». Le verbe ⲟⲩⲱ »finir», »achever», régit le participe du second présent.

Page 46, ligne 16: ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ ⲛ̄ⲧⲟⲕ ⲡ̄ⲛⲧⲁⲕⲧⲁϫⲣⲟ ⲡⲉⲭⲣⲏⲥⲧⲓⲁⲛⲟⲥ ⲕϫⲣⲁⲉⲓⲧ ⲛ̄ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲛⲓⲙ . . .

»O Christ, c'est toi qui as affermi le chrétien, car tu es victorieux toujours!»

Cette traduction étant incorrecte, il faut la remplacer par

celle-ci: »O Christ, c'est toi qui es vainqueur! O chrétien, tu vaincs constamment!»

Le mot copte signifiant »affermir», c'est ⲱⲣϫ, qui diffère notablement de ϫⲣⲟ, comme il y a dans le passage de texte que nous venons de citer.

Page 47, ligne 14: ⲁⲩⲱ ⲛ̄ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲁϥⲥⲩⲛⲧⲁⲍⲉ ⲛⲁϥ ⲁϥⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲟⲟⲧϥ̄

»et alors il s'entendit avec lui et prit congé.»

Traduisez plutôt: »et immédiatement, il le salua et s'en alla». Le mot grec συντάσσειν, parmi d'autres significations, a aussi celle de »saluer, faire les adieux», que nous rencontrons dans d'autres endroits de notre texte, p. ex. à la page 49, ligne 7, où il y a: »ⲛ̄ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲁϥϣⲗⲏⲗ ⲁϥⲥⲩⲛⲗⲁⲍⲉ ⲛⲁϥ ⲁϥⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲟⲟⲧϥ», ce que M. Bouriant a rendu fort inexactement »alors il pria, s'entendit avec lui et le congédia», mais ce qui en réalité signifie »de suite il pria, il le salua et partit» (lui-même!).

Page 48, ligne 7: ⲥⲉⲕⲱⲗⲩ ⲙ̄ⲡⲉⲧⲣⲟⲙⲟⲥ· ⲁⲩⲱ ⲥⲉϩⲁⲣϩ̄ ⲉⲙⲙⲁ ⲛ̄ⲥϭⲏⲣ ⲛ̄ⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ

»On ferme les routes et on surveille les lieux d'embarquement».

L'expression »lieux d'embarquement» de cette traduction doit être remplacée par celle de »routes de mer», litt. »les parties navigables de la mer».

Page 49, ligne 1: ⲙ̄ⲙⲛ̄ ⲣ̄ ⲭⲣⲓⲁ ϫⲓⲛ ⲡⲉⲓⲛⲁⲩ ⲉⲥϩⲁⲓ ϣⲁⲣⲟⲟⲩ· ⲁⲩⲱ ⲉϭⲱϣ̄ⲧ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲏⲧⲟⲩ ⲛ̄ϩⲛ̄ⲕⲉⲥϩⲁⲓ ϩⲱⲟⲩ ⲛ̄ⲧⲁⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ

»Il n'est plus besoin à présent de leur écrire ni d'examiner aucun autre ecrit, car» . . .

Je préfère traduire de la sorte: Dorénavant, il n'y a aucune nécessité de leur écrire ni *d'attendre* encore d'autres lettres d'eux, car» . . .

Le dictionnaire copte nous enseigne que ϭⲱϣ̄ⲧ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲏⲧ a le sens de *expectare,* »attendre».

Page 49, ligne 13: ⲁⲩⲱ ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉ ⲡⲗⲁⲩⲙⲟⲥ ϭⲱ ⲉϥⲙⲏⲛ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ⲟⲩⲥⲙⲏ ⲛ̄ⲟⲩⲱⲧ

»Et comme le peuple continuait à crier tous à la fois.»

Il faut plutôt traduire: »Et comme le peuple persistait à *pousser le même cri»* (en demandant la déposition de Nestorius).

Page 51, ligne 3: ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲩⲉⲱϣ ⲛ̄ⲧⲉⲩⲁⲡⲟⲕⲣⲓⲥⲓⲥ ⲉⲣⲱⲧⲛ̄ ⲉϩⲧⲟⲟⲩⲉ

»Afin qu'on vous en lise le contenu demain matin.»

Le mot grec ἀπόκρισις ne signifie pas »contenu», mais »réponse», de sorte que notre citation doit se rendre: »Afin qu'on vous lise leur réponse demain matin».

Page 51, ligne 14: ⲙ̄ⲡⲟⲩϯ ⲛ̄ⲁⲛⲁⲑⲉⲙⲁ ⲛ̄ⲧⲉⲕⲕⲗⲩⲥⲓⲁ ⲉⲃⲟⲗ

(Cyrille et Memnon) »n'ont pas vendu les anathèmes de l'Église!»

Est-ce qu'il fallait acheter, pour les avoir, les anathèmes de l'Église! Voilà au moins une idée bizarre. M. Bouriant ne semble pas connaître le mot fameux de Molière: »il y a fagots et fagots». De ce que, quelques lignes plus haut, notre texte, en parlant de Nestorius, l'appelle »anathème» (ⲁⲛⲁⲑⲉⲙⲁ), il ne s'ensuit pas, que des ⲁⲛⲁⲑⲉⲙⲁ *vendus* sont la même chose. On pourrait le prétendre *a priori*, au point de vue théorique; mais *a posteriori* une pareille assertion serait bien dangéreuse. Notre passage signifie tout simplement: »Cyrille et Memnon n'ont pas vendu les trésors sacrés de l'Église» [1].

Page 51, ligne 16: ⲉϥⲉϣⲱⲡⲉ ⲉϥϫⲣⲁⲉⲓⲧ ϣⲁ ⲉⲛ̄ϩ

»Qu'il vive, qu'il dure à jamais.»

Cette traduction, qui revient ailleurs — p. ex. à la page 52 — pour la même expression copte, doit être modifiée en: »Qu'il vive, victorieux à jamais». Nous avons ici affaire à un 3[ième] futur, accompagné d'un participe présent.

Page 52, ligne 12: ⲁⲩⲡⲟⲗⲩⲙⲉⲓ ⲙ̄ⲛ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̄ϩⲗⲗⲏⲛ ⲙ̄ⲛ ⲛⲓⲟⲩⲇⲁⲓ ⲛ̄ⲧⲟⲟⲩ ⲛ̄ⲛⲧⲁⲩϫⲓ ⲛ̄ⲛⲁⲛⲁⲑⲉⲙⲁ ⲛ̄ⲧⲉⲕⲕⲗⲩⲥⲓⲁ·

»Ils ont combattu avec le dieu des païens et des juifs, anathémisés par l'Eglise.»

En traduisant ainsi, M. Bouriant a fait de deux propositions différentes une seule. Encore celui-là n'est-il pas le seul malentendu que renferme la traduction citée.

Voici comment je rends ce passage: »Ils ont combattu Dieu. Les grecs et les juifs, ce sont eux qui ont obtenu les ex-votos sacrés de l'Eglise.»

Page 54, ligne 17: ⲙⲁⲅⲓⲥⲧⲣⲟⲥ ⲛ̄ⲧⲟϥ ⲛ̄ⲛⲧⲁϥϩⲉⲛ ⲁⲛⲁⲥⲧⲁⲥⲓⲟⲥ·

»C'est Magistros qui a jugé Anastase;»

»jugé» de cette traduction doit être remplacé par »caché». Mais alors Magistros devient ne pas *le juge*, mais le complice d'Anastase. Il faut bien distinguer ϩⲱⲛ »cacher», d'avec ϩⲁⲛ »jugement».

Page 55, ligne 5, nous rencontrons la même confusion que nous venons de relever. Ici, il y a: ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ⲗⲟⲩⲅⲓⲟⲥ ⲁϥϩⲱⲛ ⲛ̄ⲁⲛⲁⲥⲧⲁⲥⲓⲟⲥ, ce qu'a rendu M. Bouriant de la sorte: »Le fils de Lucius a jugé Anastase».

[1] On distingue ἀνάθεμα "anathème" d'avec ἀνάθημα "ex-voto, mais cette distinction, au point de vue étymologique, est tout aussi factice que celle du *plikt* suédois, "amende", d'avec *pligt*, "devoir", de la même langue.

Page 56, ligne 5: ⲧϭⲟⲙ ⲙⲡⲉⲥϩⲁⲓ a été traduit »la fermeté de la lettre», mais signifie *la »teneur* de la lettre».

Page 56, ligne 6: ⲁⲩⲛⲉϫ ⲕⲁⲛⲇⲓⲇⲓⲁⲛⲟⲥ ⲡⲕⲟⲙⲉⲥ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̅ ⲧⲉⲕⲕⲗⲩⲥⲓⲁ ϩⲓⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲙ̅ⲙⲓⲛ ⲙ̅ⲙⲟⲟⲩ·

»Il chassèrent de l'Eglise le comte Candidien lui-même.»

Mais ce n'est pas »lui-même», c'est »eux-mêmes» qu'il faut lire à la fin de la phrase.

Page 56, ligne 9, il est fait mention de »la lettre de l'empereur au Concile, apportée par le comte Candidien» avec la remarque additionelle ⲙⲡⲁⲧⲟⲩⲥⲱⲟⲩϩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲕⲣⲓⲛⲉ: »avant leur réunion pour délibérer». M. Bouriant a rendu cette addition de la sorte: »pour empêcher les évêques de se réunir pour délibérer», ce qui n'est pas seulement inexacte comme traduction, mais qui est encore contraire à la réalité.

Page 57, ligne 2: ϩⲛ̅ ⲟⲩⲥ(ϭ)ⲣⲁϩⲧ ⲙⲛ̅ ⲧⲉⲡⲉⲥⲧⲩⲙⲏ ⲉⲧⲡⲣⲉⲡⲉⲓ·

»dans toute la paix et le calme désirable»

Le mot grec ἐπιστήμη signifie »connaissance», »science», non pas »calme», traduction qui a été simplement devinée par M. Bouriant. Traduisez donc plutôt »tranquillement et avec la science voulue».

Page 57, ligne 17: ⲁⲩⲱ ⲛ̅ⲧⲉⲧⲛ̅ϥⲓ ⲣⲟⲟⲩϣ ⲉⲧⲙ̅ⲡⲧⲣⲉ ʼⲗⲁⲁⲩ ⲙ̅ⲡⲱⲣϫ ϣⲱⲡⲉ ϩⲓⲧⲛ̅ ⲟⲩⲁ ⲉϥϯⲧⲱⲛ ⲙⲛ̅ ⲟⲩⲁ ϩⲛ̅ ⲟⲩⲟⲩⲱϣⲥ ⲉⲃⲟⲗ· ⲏ ⲛ̅ⲧⲟϥ ϩⲓⲧⲛ̅ ⲕⲉ ⲁⲫⲟⲣⲙⲏ ⲉⲥⲉⲓⲛⲉ ⲛ̅ⲧⲁⲓ ⲛ̅ⲥⲉⲙⲡⲟⲧⲓⲍⲉ ⲛ̅ⲧϭⲓⲛⲙⲟⲩϣⲧ ⲛ̅ⲧⲉⲧⲛ̅ⲥⲩⲛϩⲟⲇⲟⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ·

»Il veillera à ce qu'aucune querelle trop vive ne s'élève entre deux personnes, et ne devienne tellement violente qu'elle trouble l'examen du Saint Concile.»

Je préfère traduire ainsi: »Et vous veillerez à ce qu'aucune querelle *générale* ne soit provoquée par une discorde entre deux personnes ni par une autre raison, semblable à celle-là, et l'examen du Saint Concile (ne soit de cette manière) empêché.»

Comme on voit, il y a une grande différence entre les deux versions. La mienne suit, pour ainsi dire, aveuglement l'original tandis que celle de M. Bouriant en est un abrégé, qui ne donne aucun compte des expressions coptes ϩⲛ̅ ⲟⲩⲟⲩⲱϣⲥ ⲉⲃⲟⲗ, ⲕⲉⲁⲫⲟⲣⲙⲏ ⲉⲥⲉⲓⲛⲉ ⲛ̅ⲧⲁⲓ. En regardant le texte *grec* de Mansi, on aura probablement la même impression que nous, à savoir que c'est celui-là — ou la version latine qui l'accompagne — qui a servi à M. Bouriant de base pour sa traduction de ce passage, comme de beaucoup d'autres. Cela paraît résulter du fait que le texte grec passe presque les mêmes mots de la version copte que ceux qui manquent à la version Bouriant. Mais traduire du

copte suivant de tels principes, c'est agir à l'instar de celui qui voulait traduire des livres du russe, en se servant de versions allemandes.

Page 58, ligne 3: ⲉⲧⲉⲧⲛⲁⲥⲱⲧⲙ̄ ϫⲉ ⲉⲡⲟⲩⲁ ⲡⲟⲩⲁ ⲛ̄ⲛ̄ϣⲁϫⲉ ϩⲛ̄ ⲟⲩⲙⲛ̄ⲧϩⲁⲣϣϩⲏⲧ ⲁⲩⲱ ⲛ̄ⲧⲉⲧⲛ̄ⲕⲱ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲙ̄ⲡⲉⲧⲛⲁⲣⲁⲛⲏⲧⲛ̄ ϩⲓ ⲟⲩⲥⲟⲡ·

»Obéissez donc avec patience à chacune de nos paroles, et ne vous occupez que de ce qui vous sera utile à tous en commun.»

Il faut plutôt traduire de la sorte: »Écoutez patiemment tout ce qui se dit, et gardez ce qui vous plaira à tous en commun». On doit se rappeler qu'il est question ici de l'examen du dogme de la Foi, auquel examen l'empereur — car c'est lui qui parle — renvoie.

Page 74, ligne 3: ⲁⲥⲣ̄ ⲁⲛⲁⲅⲕⲏ ⲗⲟⲓⲡⲟⲛ ⲉⲧⲣⲛ̄ⲧⲁⲙⲉⲧⲏⲩⲧⲛ̄ ϫⲉ ⲛ̄ⲭⲁⲣⲧⲏⲥ ϩⲛ̄ ⲛⲛ̄ϭⲓϫ ⲛ̄ⲧⲁϥⲥϩⲁⲓⲥⲟⲩ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉⲓⲙⲉⲣⲟⲥ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉⲧⲣ̄ⲁⲛⲁϥ ⲛ̄ⲧⲉⲧⲛ̄ⲙⲛ̄ⲧⲣⲉϥϣⲙϣⲉ ⲛⲟⲩⲧⲉ.

»il était nécessaire de vous informer que nous avons dans les mains les documents relatifs à cette affaire *et qu'ils sont à la disposition de Vos Piétés.*»

C'est sur la partie en italique de cette traduction que porte notre remarque. D'abord, il faut cependant introduire une petite correction dans la partie correspondante du texte copte, où ⲡⲉⲧⲣ̄ⲁⲛⲁϥ est à remplacer par ⲡⲉⲧⲣ̄ⲁⲛⲁⲥ. Cette correction n'a guère besoin de commentaire. Voici maintenant notre version, qui correspond à la partie en italique de la traduction Bouriant: »selon le plaisir de Vos Piétés». D'ailleurs, si l'on veut tenir exactement compte du fond de l'original, il aurait fallu corriger encore »les documents relatifs à cette affaire» en »les documents *qu'il* a écrits à cause de cette affaire».

Page 74, ligne 16: ⲡϣⲙϣⲉ ⲙⲛ̄ ⲙ̄ⲙⲉ ⲛ̄ϥⲣ̄ⲟⲩⲟⲉⲓⲛ ϩⲛ̄ ⲧⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ.

»La vraie religion en effet éclaire la justice.»

Pour devenir tout-à-fait correcte, cette traduction aurait dû remplacer »éclaire» par »s'éclaire par», ce qui dit presque le contraire de la pensée de M. Bouriant.

Page 75, ligne 1: ⲁⲩⲱ ⲙ̄ⲙⲏⲣ ⲛ̄ⲧⲙⲛ̄ⲧⲉⲩⲥⲉⲃⲏⲥ ⲙⲛ̄ ⲧⲉⲡⲣⲁⲝⲓⲥ ⲉⲧ-ⲛⲁⲛⲟⲩ ⲛ̄ⲛⲉⲧⲛⲁⲣⲉⲧⲏ·

»et (comme) liens entre la piété et les actions excellentes de nos vertus» . . .

Au lieu de »nos vertus», il faut évidemment lire »vos vertus». Toutefois, l'original grec donnant en cet endroit ceci: σύνδεσμοί τε τῆς τῶν ὑπηκόων εὐσεβείας τε καὶ εὐπραγείας τυγχά-

νοντες, je serais disposé à regarder ⲛⲛⲉⲧⲛⲁⲣⲉⲧⲏ comme fautif pour ⲛⲛⲉⲧϩⲁⲣⲁⲧⲛ »de vos sujets». Cette correction se recommande notamment par la ressemblance qu'il y a entre les deux formes au point de vue graphique.

Page 75, ligne 3: ϩⲩⲡⲟⲩⲣⲅⲉⲓ (= ὑπουργεῖν) a été rendu »agir», au lieu de »servir».

Page 75, ligne 7: ⲙⲡⲉⲧⲉϣϣⲉ ⲅⲁⲣ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲙⲡⲉⲧⲛⲁϥⲓ ⲣⲟⲟⲩϣ ϩⲁ ⲟⲩⲙⲉⲣⲟⲥ ⲛϥⲧⲙϥⲓ ⲣⲟⲟⲩϣ ϩⲟⲙⲟⲓⲱⲥ ϩⲁ ⲡⲕⲉⲙⲉⲣⲟⲥ

»Car il n'est pas possible qu'un homme qui néglige une de ces vertus prenne quelque souci de l'autre.»

Je traduirais plutôt: »Car il ne faut pas que celui qui prend soin d'une partie, ne prenne pas également souci de l'autre». C'est, comme on voit, presque le contraire de l'acception de M. Bouriant. On comprend, sans de longs développements de notre part, quelle différence d'impression doit résulter pour le lecteur, suivant qu'il adopte l'une ou l'autre des deux versions.

Page 75, ligne 9: ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲣⲉⲥⲙⲟⲩⲛ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ⲛⲕⲁⲓⲣⲟⲥ ⲉⲥⲣ̄ⲛⲟϥⲣⲉ

»et (que l'Église) présente le plus de conformité avec le temps.»

Traduction erronée, qu'il faut remplacer par celle-ci: »et qu'elle continue à être utile dans les temps». Cfr le lexique de Peyron.

Page 75, ligne 14: ϩⲓⲧⲛ ⲧⲁⲅⲁⲡⲏ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲛ ⲧⲙⲛⲧϩⲏⲧ ⲛⲟⲩⲱⲧ ⲛⲉⲩⲥⲉⲃⲏⲥ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲛⲛⲉⲣⲏⲩ

(Veillant donc au maintien de tout cela) »par la faveur divine et la charité mutuelle des gens pieux», (nous avons songé). L'expression ⲁⲅⲁⲡⲏ ⲉϩⲟⲩⲛ signifiant »l'amour pour» quelqu'un, et ⲙⲛⲧϩⲏⲧ ⲛⲟⲩⲱⲧ signifiant ὁμόνοια, »concorde», je propose de traduire ainsi le passage cité: »par l'amour de Dieu et la pieuse concorde qu'il y a entre nous».

Page 76, ligne 7: ⲛⲅⲥⲟⲃⲧⲉ

»choisis»

C'est là une erreur provenant d'une confusion avec ⲥⲱⲧⲡ; le mot ⲥⲟⲃⲧⲉ signifiant »préparer, arranger», παρασκευάζειν.

Page 86, ligne 5: ⲡⲕⲁⲑⲟⲥⲓⲱⲙⲉⲛⲟⲥ ⲛⲧⲣⲓⲃⲟⲩⲛⲟⲥ ne signifie pas, comme le veut M. Bouriant, »l'illustre tribun», mais plutôt »le tribun *sacré*».

Page 86, ligne 12: ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲑⲁⲏ.

»Bientôt après» . . .

Ce sens ne peut se justifier. C'est le contraire qu'il fallait dire: »Longtemps après» . . .

Page 80, ligne 1: ϫⲉ ⲙ̅ⲡⲉϥⲣ̅ⲁⲧⲥⲟⲟⲩⲛ ⲉⲡⲉⲓϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛⲧⲁ ⲧⲉⲓⲥⲩⲛϩⲟⲇⲟⲥ ⲥⲱⲟⲩϩ ⲛ̅ϩⲏⲧϥ̅.

(»nous déclarons) qu'il *a laissé passer* le Saint jour dans lequel s'est réuni le Concile» . . .

Cette traduction serait juste, si aux mots soulignés on substituait ceux-ci: »n'ignorait pas» . . .

Page 90, ligne 2: ⲉⲧⲉⲧⲛ̅ϣⲁⲛϭⲱ ϣⲁ ϩⲧⲟⲟⲩⲉ ⲛ̅ⲛⲉⲛϥⲓ ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̅ⲁⲡⲟⲕⲣⲓⲥⲓⲥ ⲛⲁϥ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲛ̅ⲧⲁϥⲕⲁⲁⲛ ⲅⲁⲣ ⲙ̅ⲡⲉⲓⲙⲁ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉⲓϩⲱⲃ

»dussions-nous rester jusqu'au lendemain, nous n'emporterions aucune réponse de Nestorius, qui les avait placés là exprès.»

Ici, le traducteur a confondu les personnes, d'où est résulté un malentendu fort sérieux. Les paroles citées sont attribuées aux gardes de Nestorius qui les adressent aux émissaires du Concile. Voici comment je les traduis: »dussiez-vous rester jusqu'au lendemain, nous n'emporterions aucune réponse à Nestorius. Car il nous a placés ici pour cette affaire» — c'est-à-dire pour ne pas laisser passer des communications de la part du Concile.

Page 90, ligne 10: ⲙⲛ̅ⲧⲁϥ ⲙ̅ⲙⲁⲩ ⲛ̅ⲧⲉϥⲥⲩⲛⲏⲇⲏⲥⲓⲥ ⲉⲛⲁⲛⲟⲩⲥ....

(Il est clair à présent que) »il ne met pas de bonne volonté» . . .

Le mot grec συνείδησις signifie »conscience», et il faut lui garder ce sens, quand il revêt le costume du copte; la phrase citée doit donc se rendre de la sorte: »il n'a pas la conscience bonne».

Page 91, ligne 11: ⲙ̅ⲡⲁⲧⲟⲩϫⲡⲟϥ ⲛϥϣⲟⲟⲡ ⲁⲛ

»Si on ne l'avait pas engendré, il ne serait pas» . . .

Cette traduction méconnaît parfaitement le sens du temps à ⲙ̅ⲡⲁⲧⲉ. Il faut plutôt rendre: »avant d'avoir été engendré, il n'existait pas», ce qui correspond fort bien au grec: πρὶν γεννηθῆναι οὐκ ἦν.

Page 91, ligne 12: ⲛ̅ⲧⲁϥϣⲱⲡⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩ̅ⲛ ⲛⲉⲧⲉ ⲛ̅ⲥⲉϣⲟⲟⲡ ⲁⲛ

»Il n'a pu être de qui n'était pas.»

Encore un énoncé diamétralement opposé à celui que fait le texte copte, qui signifie ici plutôt: »il est devenu de ce qui n'est pas», ce qui équivaut au grec ἐξ οὐκ ὄντων ἐγένετο.

La mésinterprétation de ce passage, comme de celui auquel il fait suite, est une erreur d'autant plus lourde à la charge de M. Bouriant, que ce savant par sa traduction, comme il le dit lui-même, veut »venir en aide aux théologiens de profession». Les deux passages en question renferment des thèses hérétiques, contre lesquelles l'écrivain, en citant les sources, combat, et, en les traduisant aussi inexactement qu'il l'a fait, l'éditeur français induit

en erreur, d'une manière particulièrement grave, le public non égyptologique auquel, entre autres, il s'est adressé.

Page 92, ligne 15: ⲁⲩⲱ ⲉⲩⲛⲁⲁⲡⲟ'ⲗⲟⲅⲓⲍⲉ ⲙ̄ⲡⲉⲕⲣⲓⲧⲏⲥ ⲛ̄ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ

(ces gens ont la bouche remplie de méchanceté et d'amertume) »et accuseraient même le Juge de toutes les choses».

Ici, nous rencontrons encore une preuve de l'ignorance, pour ainsi dire proverbiale, de M. Bouriant en fait de la langue grecque. Ἀπολογίζεσθαι signifie »rendre compte», c'est-à-dire à peu près le contraire de »accuser», et la phrase citée est à traduire: »et vont rendre compte au Juge de l'Univers». Comme on voit, »même» a été ajouté sans avoir de correspondant dans le texte copte.

Page 93, ligne 8: ⲧⲛ̄ⲛⲁⲇⲟⲕⲓⲙⲁⲍⲉ ⲇⲉ ⲛ̄ϩⲁϩ ⲁⲩⲱ ⲛ̄ⲧⲛ̄ⲇⲟⲕⲓⲙⲁⲍⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲛ ϫⲉ ⲛⲉⲧⲛ̄ ϩⲛ̄ ⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ ⲉⲧⲥⲏϩ

(C'est ce à quoi nous arriverons directement en nous conformant aux paroles des saints Perès); »les appliquant nombre de fois pour voir si nous sommes dans la (route de la) Foi, suivant ce qui est écrit».

Je traduirais de la sorte cette expression: »mais nous allons examiner beaucoup de monde, et nous allons nous examiner nous-mêmes, pour voir si nous sommes dans la Foi» etc. Le tort de M. Bouriant ici, c'est d'avoir rendu ⲇⲟⲕⲓⲙⲁⲍⲉ = δοκιμάζειν par »appliquer» — (»les», régime direct, d'où vient-il dans la traduction de M. B.?) — et le régime direct *nhah,* comme si c'était un adverbe.

Page 94, ligne 7: ⲟⲩⲁ ⲇⲉ ⲉⲃⲟ'ⲗ ϩⲙ̄ ⲡⲉⲥⲛⲁⲩ ⲡⲉ ⲡⲉⲭ̄ⲥ ⲁⲩⲱ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲉⲩϥⲓ ⲁⲛ ⲙ̄ⲙⲁⲩ ⲛ̄ⲧⲇⲓⲁⲫⲟⲣⲁ ⲛ̄ⲛⲉⲫⲩⲥⲓⲥ ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲙⲛ̄ⲧⲟⲩⲁ

»une seule» (nature) »formée du Christ et du Fils par la divinité et l'humanité, au moyen d'un assemblage inexplicable.»

Ma version de ce passage est celle-ci: »*Un* des deux est le Christ et le Fils, la diversité des natures n'étant pas enlevée par suite de l'unité». Il y a, comme on voit, une assez grande différence entre cette version et celle de M. Bouriant, dont l'acception dans ce cas me paraît inexplicable.

Page 95, ligne 10: ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉⲓⲥⲙⲟⲧ ⲇⲉ ⲛ̄ⲟⲩⲱⲧ ⲉⲛⲟⲓ ⲟⲛ ⲙ̄ⲡⲉϥⲙⲟⲩ

»C'est pour la même raison qu'on parle de sa mort.»

Traduisez plutôt: »De la même manière, nous pensons de sa mort». Il faut évidemment corriger ⲉⲛⲟⲓ en ⲉⲛⲛⲟⲓ.

Page 97, ligne 1: ⲛ̄ⲧⲁϥⲙⲉⲧⲉⲭⲉ ⲉⲥⲛⲟϥ ϩⲓ ⲥⲁⲣⲝ ⲛ̄ⲧⲛ̄ϩⲉ

»Il s'est mis par le sang et la chair en communion avec nous-mêmes.»

Encore une bévue, en bonne partie causée de l'ignorance de M. Bouriant par rapport à la langue grecque. Μετέχειν ne signifie pas »se mettre en communion avec», mais plutôt »participer de», et l'expression doit se rendre: »Il a participé de sang et chair comme nous».

Page 97, ligne 14: ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲣⲉ ϯⲣⲏⲛⲏ ⲛ̄ⲧⲉⲕⲕⲗⲩⲥⲓⲁ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲉⲥⲧⲟⲩϫⲏⲩ ⲁⲩⲱ ⲧⲙⲉⲣⲣⲉ ⲉⲧⲧⲁϫⲣⲏⲩ ⲙⲛ̄ ⲧⲁⲅⲁⲡⲏ· ⲙⲛ̄ ⲧⲙⲛ̄ⲧϩⲏⲧ ⲛ̄ⲟⲩⲱⲧ ⲛ̄ⲥⲙⲟⲩⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲛ̄ ⲛⲟⲩⲏⲏⲃ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ·

»car ainsi sera assurée la paix de l'Église, et affermi l'amour de la Charité, et la concorde durera parmi les prêtres de Dieu.»

Ici, il y a plusieurs erreurs. D'abord, ϫⲉⲕⲁⲥ est une conjonction finale, non pas causative. Puis, le substantif ⲙⲉⲣⲣⲉ ne signifie pas »amour», mais »lien, chaîne», δεσμός; de même que ⲁⲅⲁⲡⲏ, d'origine grecque, ne signifie pas »charité», mais »amour». Ensuite ⲉⲧⲧⲁϫⲣⲏⲩ n'est pas verbe, mais adjectif verbal. Enfin, le véritable sujet de ⲛ̄ⲥⲙⲟⲩⲛ ⲉⲃⲟⲗ n'est pas ⲧⲙⲛ̄ⲧϩⲏⲧ ⲛⲟⲩⲱⲧ, »la concorde», mais ⲧⲙⲉⲣⲣⲉ »la chaîne». Cela dit, nous proposerons pour notre passage la traduction suivante: »afin que la paix de l'Église soit conservée et le lien ferme de l'amour et de la concorde dure parmi les prêtres de Dieu».

Page 98, ligne 15: ⲁⲩⲟⲩⲱⲛϩ̄ ⲉⲃⲟⲗ ⲙ̄ⲡⲧⲁϩⲟ ⲉⲣⲁⲧϥ̄ ⲛ̄ⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲛ̄ⲧⲁⲥⲧⲟϣϥ̄ ϩⲛ̄ ⲟⲩⲙⲉ ⲉⲙⲙⲛ̄ ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̄ⲕⲟⲧⲥ ⲛ̄ϩⲏⲧⲟⲩ· ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲩⲥⲩⲙⲫⲱⲛⲉⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲛ̄ ⲛⲉⲩⲉⲣⲏⲩ ⲁⲩⲱ ⲉⲣⲉ ⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲧⲁϫⲣⲏⲩ ⲛ̄ϩⲏⲧⲟⲩ·

(cela) »paraît manifestement concourir au maintien et au besoin réel de la Foi, sans la moindre erreur. Tout cela, en effet, concorde ensemble et assure le salut de la Foi» . . .

Cette traduction ne rend que de loin le fond de l'original et ne tient d'ailleurs pas compte de l'enchaînement des phrases à expliquer. Je proposerais volontiers de rendre notre expression de la sorte: (ceux-là) »ont prouvé la fermeté de la Foi véritablement établie, aucune ambiguïté ne s'y trouvant, mais tous concordant entre eux, et la Foi étant constituée en eux».

Page 99, ligne 7: ⲙ̄ⲡⲛ̄ϩⲉ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲉⲩϣⲁⲁⲧ ⲛ̄ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̄ⲕⲁⲓⲫⲁⲗⲁⲓⲟⲛ ⲏ ⲉⲩⲥⲁϩⲏⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲙ̄ⲡⲙⲉⲉⲩⲉ ⲛ̄ⲛⲉⲩⲉⲣⲏⲩ·

»n'y ayant trouvé aucune différence dans les articles ou les instructions qu'expriment l'une et l'autre.»

Nous préférons traduire de la sorte: »ne les ayant trouvés manquer d'aucune partie essentielle ni s'écarter par rapport au fond l'un de l'autre». J'avoue ne pas comprendre d'où »les instructions» de la traduction de M. Bouriant sont venues. Ce dernier ignore le véritable sens des deux adjectifs verbaux ⲉⲩϣⲁⲁⲧ et ⲉⲩⲥⲁϩⲏⲩ ⲉⲃⲟⲗ.

Page 101, ligne 1: ⲡⲉⲓⲉⲛⲧⲟⲗⲏ ⲅⲁⲣ ⲛ̄ⲧⲉⲓⲙⲓⲛⲉ ⲁϥⲧⲁⲁⲩ ⲉⲧⲟⲟⲧ ⲉⲓⲛⲏⲩ ⲉⲧⲉⲓⲛⲟϭ ⲛ̄ⲥⲩⲛϩⲟⲇⲟⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲉⲁϥⲡⲁⲣⲁⲓⲧⲉⲓ ⲉⲁⲡⲁⲛⲧⲁ ⲉⲧⲉⲓⲡⲟⲗⲓⲥ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲗⲟϭ̄ⲗ̄ϭ̄ ⲙ̄ⲡⲉϥⲥⲱⲙⲁ·

»Car il donna des ordres dans ce sens, alors qu'il était en route pour le Saint Concile, mais n'avait pu encore parvenir à la ville, empêché par les souffrances de son corps.»

En lisant cette traduction de M. Bouriant, on a incontestablement l'impression que l'évêque dont il s'agit, réellement *est parti* pour le Concile, et que c'est seulement *en route* qu'il a dû changer d'avis et prendre la résolution de s'abstenir de la réunion. Mais le texte ne dit rien de semblable, quand je le traduis. Voici ce que j'y lis: »Car ces mêmes ordres, il **me** les donna, lorsque je partis pour cet auguste Concile Saint, en se dispensant de se rendre à cette ville par suite de la faiblesse de son corps». Outre l'oubli relatif aux *personnes,* M. Bouriant a ici pêché par suite d'ignorance du vrai sens du verbe grec παραιτεῖσθαι.

Une ignorance du même ordre se rencontre à la même page (101), ligne 3, où ⲛ̄ⲥⲉϯⲥⲧⲁⲍⲉ a été traduit »ils ne sont pas révoltés», justement comme si nous avions affaire à un composé avec le mot grec στάσις »révolte». Mais il n'en est rien. Le vocable copte en question équivaut au grec διστάζειν qui signifie »douter, hésiter».

Page 101, ligne 6: ⲥϫⲏⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲙ̄ⲙⲛ̄ⲧⲉⲩⲥⲉⲃⲏⲥ ⲛⲓⲙ ⲙⲛ̄ ⲥⲩⲙⲫⲱⲛⲓⲁ ⲛⲓⲙ·

(La lettre de Cyrille) »résout complètement la Foi et la conformité de doctrine».

La forme qualitative ϫⲏⲕ du verbe ϫⲱⲕ signifie »être rempli, être plein», et ce sens convient très bien ici. L'expression citée doit donc se traduire: »est tout-à-fait remplie de sentiments de piété et de concorde».

Page 103, ligne 17: ⲛ̄ⲥϣⲁⲁⲧ ⲁⲛ ⲛ̄ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̄ⲕⲁⲓⲫⲁⲗⲁⲓⲟⲛ ⲟⲩⲇⲉ ⲛ̄ⲥⲣ̄ ϩⲟⲩⲟ ⲁⲛ ⲡⲁⲣⲁ ⲡⲕⲁⲛⲱⲛ

(la lettre) »ne s'écarte en aucun point et n'outrepasse pas les Canons» . . .

Il y a ici la même ignorance, concernant le sens du verbe *šaat,* dont nous avons trouvé des traces plus haut (page 146). La traduction doit être celle-ci: »ne manque d'aucune partie essentielle ni ne contient rien de plus que le Canon».

Page 104, ligne 16: ⲁⲛϩⲉ ⲉⲧⲉⲡⲓⲥⲧⲟⲗⲏ . . . . ⲛ̄ⲑⲉ ⲛ̄ⲟⲩⲥⲟϭⲛ̄ ⲉⲛⲁϣⲉ ⲥⲟⲩⲧⲛ̄ϥ ⲉϥϯ ⲟⲩⲱ ⲛⲁⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̄ϩⲏⲧⲥ ⲙ̄ⲡⲉⲥϯ ⲛⲟⲩϥⲉ ⲛ̄ⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲛ̄ⲛ̄ⲛⲓⲟⲧⲉ ⲛ̄ⲁⲣⲭⲁⲓⲟⲥ·

»Dans la lettre . . . nous sentons comme un parfum d'un grand prix, qui nous rappelle celui de la Foi de nos anciens Pères.»

Loin d'admettre cette version, nous proposerons pour le passage cité la suivante: »Nous avons trouvé la lettre semblable à un onguent d'un grand prix qui fait *éclore* d'elle pour nous l'odeur douce de la Foi de nos anciens Pères». Comme on voit. M. Bouriant s'est ici contenté de donner une paraphrase. Mais paraphraser n'est pas traduire.

Page 105, ligne 4: ⲕⲁⲧⲁ ⲧⲉⲩⲛⲏⲑⲓⲁ

»Du fond du coeur» (je suis attaché à la Vraie Foi etc.).

De nouveau, le grec a joué un mauvais tour à notre traducteur, car συνήθεια signifie »habitude, usage» — M. Bouriant a peut-être pensé à συνείδησις? — et l'expression citée se rend par »d'habitude», »selon l'habitude que j'ai» . . .

Page 105, ligne 14: ⲡⲉⲧⲉⲛ̄ϥⲛⲁⲁϩⲉ ⲁⲛ ⲉⲧⲉⲓⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲛ̄ⲟⲩⲱⲧ ⲙ̄ⲡⲉⲡ̄ⲛ̄ⲁ̄ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲥⲉⲛⲁⲛⲟϫϥ ⲉⲃⲟⲗ . . . .

»celui qui ne trouve pas que cette Foi émane du Saint-Esprit devra être rejeté hors de» . . .

Il y a ici, entre autres, un mot ⲁϩⲉ »persister à» qui a été confondu avec ϩⲉ »trouver» par M. Bouriant. Voici comment je traduis notre passage: »quiconque ne persiste pas à cette même Foi au Saint-Esprit devra être rejeté» etc.

Page 106, ligne 10: ⲉⲁ ⲛ̄ⲛⲓⲟⲧⲉ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ϫⲉ ⲛⲟⲩⲛⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲓⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ϩⲣⲁⲓ ⲛ̄ϩⲏⲧⲥ ⲁⲩⲱ ⲁⲩϫⲟⲥ ⲁⲩⲧⲟϭ̄ⲥ̄

. . . »comme nos Saints Perès sont la racine de la Foi. qu'ils l'ont énoncée et qu'ils l'ont fixée» . . .

M. Bouriant, cette fois, s'est trompé d'abord en partie au sujet *du temps* — le début de l'action se passe au temps passé. non pas au présent — puis, il a traduit ⲁⲩϫⲟⲥ »ils l'ont semée», comme s'il y avait ⲁⲩϫⲟⲟⲥ »ils l'ont enoncée». Cela dit, le passage cité signifie évidemment: »comme nos Saints Pères ont poussé les racines de la même Foi en elle (l'Eglise), qu'ils l'ont plantée, qu'ils l'ont fixée» . . .

Page 107, ligne 9: ⲉϣϫⲉ ⲁ ⲕⲉⲙⲉⲉⲩⲉ ϣⲱⲡⲉ ⲛ̄ⲛⲉⲧⲟ ⲛ̄ⲁⲧⲥⲟⲟⲩⲛ ⲛ̄ⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲉⲧⲟⲩⲟϫ ⲙ̄ⲡⲟⲩⲙⲉⲉⲩⲉ ⲕⲁⲗⲱⲥ·

»Que ceux qui ignorent la saine Foi pensent autrement.»

Cette traduction est pour le moins fort libre. Je pense qu'il faut plutôt traduire: »Si ceux qui ignorent la saine Foi ont embrassé une autre croyance, ils n'ont pas bien cru».

Page 108, ligne 13: ⲧⲁⲓ ⲁⲥⲣ̄ ⲁⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲥ̄ⲥⲩⲛⲉⲩⲇⲟⲕⲉⲓ ⲙ̄ⲛ̄ ⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲛ̄ⲧⲉⲕⲕⲗⲩⲥⲓⲁ·

(celle-ci) »me semble concorder avec la Foi de l'Église» ...

Ici encore, il y a trop de liberté. Je traduis pour ma part: »me plaît, car elle concorde avec la Foi de l'Église» ... On peut d'ailleurs se demander s'il n'y a pas eu ici de l'ignorance de la part du traducteur français.

Page 111, ligne 8: ⲉϣϫⲉ ⲁⲓⲱⲥⲕ ⲙ̅ⲡⲁϯ ⲙ̅ⲡϣⲁ ⲙ̅ⲡⲃⲁⲡⲧⲓⲥⲙⲁ ⲉⲧ-ⲟⲩⲁⲁⲃ ⲡⲗⲏⲛ ⲛ̅ⲧⲁⲩⲃⲁⲡⲧⲓⲍⲉ ⲙ̅ⲙⲟⲓ ϩ̅ⲛ ⲧⲉⲓⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲛ̅ⲟⲩⲱⲧ·

»Certes je suis resté bien indigne du saint baptème, mais on m'a baptisé dans cette Foi» ...

Cette traduction ne tient pas compte du verbe ⲱ̅ⲥ̅ⲕ̅, dont la présence nécessite toute une autre acception. Voici comment il faut rendre notre passage: »Quand même j'ai tardé longtemps avant d'être digne du saint baptême, on m'a néanmoins baptisé dans cette même Foi» ...

La différence qu'il y a entre les deux traductions, comme on voit, mérite bien d'être signalée.

Page 122, ligne 4: ϯϩⲉⲗⲡⲓⲍⲉ ⲉⲁⲡⲟⲗⲁⲩⲉ ⲛ̅ⲧⲉⲓⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲛ̅ⲟⲩⲱⲧ·

»J'espère conserver cette Foi.»

Le grec ἀπολαύειν ne signifie pas »conserver», mais plutôt »jouir, participer de» ...

Page 122, ligne 9: ⲁⲓϩⲉ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲉⲩⲟⲩⲟϣ̅ⲥ̅ ⲉⲃⲟⲗ ⲕⲁⲧⲁ ϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ ϩ̅ⲛ ⲧⲉⲩⲉⲝⲏⲅⲏⲥⲓⲥ·

»Je le reconnais en tous points conforme à leur instruction.»

Ma traduction de ce passage est celle-ci: »Je l'ai trouvé en tous points minutieux dans ses explications». Cette dernière caractéristique de la lettre de Cyrille dit toute une autre chose que ce que nous fait comprendre la version de M. Bouriant; celui-ci se trompe du reste au sujet de la catégorie à laquelle renvoie le pronom possessif ⲧⲉⲩ-. D'ailleurs, Peyron vous offre tous les moyens nécessaires à l'intelligence du passage discuté.

Page 127, ligne 17: ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲡϣⲁϫⲉ ⲛ̅ⲧⲁⲡⲣⲟ ⲥⲟⲃⲕ̅ ⲉⲙⲁⲧⲉ ⲛ̅ⲛⲁϩ-ⲣⲉⲙ ⲡⲉⲩϫⲓⲥⲉ ⲉⲓⲙⲏⲧⲉⲓ ⲟⲩⲁ ⲉϥϣⲟⲩϣⲟⲩ ⲙ̅ⲙⲟϥ ⲉϫ̅ⲛ ⲟⲩⲛⲟϭ ⲛ̅ⲡⲁⲓⲇⲉⲩⲥⲓⲥ·

(les paroles d'un homme ordinaire ne sont pas assez fortes pour leur rendre justice), »si bien que le langage de la bouche [humaine] est trop faible pour rendre leur élévation. Un homme pourtant les a loués avec un art magistral», (quand on nous a lu la lettre de Cyrille etc.) ...

Cette traduction de M. Bouriant, je voudrais la remplacer par celle-ci: »puisque le langage de la bouche est bien faible auprès de leur élévation, à moins *qu'il ne s'agisse* de quelqu'un pouvant se vanter d'une puissante école». (Quand on nous a lu etc.)

Le verbe ϣⲟⲩϣⲟⲩ construit avec ⲙ̄ⲙⲟ- plus suffixe joue le rôle de réfléchi »se louer», »se vanter», ce qui a échappé à l'attention de M. Bouriant malgré les paroles très nettes de Peyron sur cette matière. D'ailleurs, »avec» d'une expression, comme »avec un art magistral». ne se dit pas en copte ⲉϫⲛ̄, mais plutôt ϩⲛ̄, comme le prouvent des exemples innombrables. Je n'insiste pas sur l'erreur commise quant au temps par le traducteur français, cette espèce d'erreur ayant déjà été notée comme fréquente dans sa version de notre texte.

Page 129, ligne 14: ⲧⲉⲡⲓⲥⲧⲟⲗⲏ ⲙ̄ⲡⲓⲱⲧ ⲕⲩⲣⲓⲗⲗⲟⲥ ⲁϥⲧⲁϣⲉⲟⲉⲓϣ ⲛ̄ⲧⲉⲓⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲛ̄ⲟⲩⲱⲧ ⲛ̄ⲑⲉ ⲙ̄ⲡⲟⲩⲟⲉⲓⲛ ⲉⲧⲡⲣⲓⲱⲟⲩ . . . .

»La lettre du père Cyrille qui professe la même Foi qui est comme la lumière du matin.»

Soit que le français de M. Bouriant laisse à désirer au point de vue de la précision et de la clareté, soit que je sois incapable de suivre l'élan de ses paroles, il me semble difficile de discerner si, dans cette traduction, c'est »le père» ou »la Foi» qui se compare à »la lumière du matin». Toujours est-il que ⲡⲟⲩⲟⲉⲓⲛ ⲉⲧⲡⲣⲓⲱⲟⲩ se traduit mieux par »la lumière brillante», tandis que pour introduire l'idée »du matin», il faudrait remplacer le qualitatif ⲡⲣⲓⲱⲟⲩ par l'état absolu ⲡⲣⲣⲉ.

Sans entrer dans des analyses détaillées, je me borne à proposer pour notre expression la traduction que voici: »La lettre du père Cyrille qui prêche (lisez: ⲉϥ-) cette même Foi d'une façon brillante» (litt. »de la façon de la lumière brillante»). La version grecque porte ici λαμπρότερον.

Page 130, ligne 5: ϩⲛ̄ ⲟⲩⲙⲏⲏϣⲉ ⲛ̄ⲗⲉⲝⲓⲥ ⲉⲩϣⲟⲃⲉ·

. . . . »en nombre de phrases qui concordent» . . . .

Cela étant dit au sujet de la lettre de Cyrille par rapport aux résolutions du Concile de Nicée est parfaitement vrai, ce qui n'empêche pas que la traduction doive plutôt être celle-ci: »en nombre de lectures variantes entre elles» (= en latin *lectiones variæ*) ou peut-être »expressions différentes».

Page 130, ligne 7: ⲟⲩϩⲱⲃ ⲛ̄ϩⲟⲩⲟ ⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉ ⲟⲩⲁ ⲁⲡⲁⲓⲧⲉⲓ ⲛ̄ⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̄ⲕⲏⲙⲉ ⲙ̄ⲡϣⲁϫⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ·

»C'est une chose importante d'exiger des évêques de l'Egypte leur avis au sujet de la Foi.»

C'est le diamétralement opposé de cette traduction que signifie le passage cité: »Il est inutile d'exiger des évêques de l'Égypte» etc. Voir Peyron, Vocabularium coptico-latinum pp. 341, 342.

Page 136, ligne 4: ⲟⲩⲁⲧϣⲧⲟⲣⲧⲣ ⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲁⲧⲁⲣⲓⲕⲉ ⲧⲉ

(elle) »est immuable est inébranlable».

Le texte grec ici donnant: ἀρραγοῦς καὶ ἀκλινοῦς οὔσης, il paraîtrait que la traduction Bouriant cette fois fût correcte. Parfaitement — comme version du texte grec (ou plutôt du texte latin parallèle, que le savant français visiblement a suivi).

Le copte de ce passage signifie: (elle) »est immuable et *infaillible*». Si le copte comme équivalent du mot en italique avait eu ⲁⲧⲣⲓⲕⲉ (ⲣⲓⲕⲉ = inclinare), tant la version grecque que celle de M. Bouriant auraient été correctes, mais le mot copte en question est ⲁⲧⲁⲣⲓⲕⲉ, dérivé de ⲁⲣⲓⲕⲉ »accusation, crime». Cela dit, je ne nie point que le traducteur copte n'eût dû rendre le grec ἀκλινής par ⲁⲧⲣⲓⲕⲉ, mais comme il ne l'a pas fait, M. Bouriant qui traduit du copte aurait dû suivre *son* texte ici comme ailleurs.

Page 137, ligne 13: ⲛⲉⲥϣⲁⲁⲧ ⲁⲛ ⲡ̅ⲗⲁⲁⲩ ⲉⲧⲣⲉⲥⲇⲓⲟⲣⲑⲟⲩ ⲛ̅ⲛⲟⲣⲑⲟⲇⲟⲝⲟⲥ ⲛⲥϣⲟⲣϣⲣ ⲛ̅ⲛ̅ⲇⲟⲕⲙⲁ ⲛ̅ⲛ̅ϩⲁⲓⲣⲉⲥⲓⲕⲟⲥ·

(la lettre) »elle ne réclame aucune correction de la part des orthodoxes, mais elle confond les doctrines des hérétiques.»

Je préfère traduire de la sorte: »elle ne manque de rien pour redresser les orthodoxes et confondre les doctrines des hérétiques». Je ne trouve, dans le texte copte, aucun équivalent admissible pour le mot »correction» de M. Bouriant, car le verbe ⲇⲓⲟⲣⲑⲟⲩ »corriger, rectifier», est régi par toute la phrase qui précéde, à laquelle il est rélié par le causatif ⲧⲣⲉ-

Page 138, ligne 7: ⲧⲛ̅ⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲉϩⲁⲣϩ ⲉⲣⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛ̅ⲗⲁⲟⲥ ⲛ̅ⲧⲁⲩⲧⲁⲛ̅ϩⲟⲩⲧⲛ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲛ̅ϩⲏⲧⲥ·

»nous croyons devoir la conserver ainsi que les peuples que nous instruisons en elle» . . . .

Le verbe ⲧⲁⲛϩⲟⲩⲧ ne signifie jamais »instruire», mais plutôt »fier, se fier, confier». C'est ce dernier sens qui convient ici. Il me semble d'ailleurs qu'il manque un ou plusieurs mots au texte copte. En tous cas, c'est avec la plus grande hésitation que je le traduis, tel qu'il est, de la manière suivante: »nous croyons la conserver, ainsi que (conserver) les peuples qui nous ont été confiés en elle». Ne faut-il pas insérer ⲉⲧⲟⲩϫⲉ entre ⲁⲩⲱ et ⲛ̅ⲗⲁⲟⲥ? Cfr le texte grec: πιστεύομεν ἕως τέλους καὶ διαφυλάξαι καὶ τηρῆσαι τοὺς ἡμῖν ἐμπεπιστευμένους λαούς.

* * *

Dans ce qui précéde, nous avons dû corriger plus d'une fois le texte copte publié par M. Bouriant. D'ailleurs, on aurait tort de croire que par ces observations, pour ainsi dire lancées

au hazard, la matière ait pu être vidée. Loin de là. Sans nous attarder aux nombreuses fautes d'impression qui, presque à chaque page, déparent la publication relative aux »Actes du Concile d'Ephèse», où p. ex. la lettre ϫ plusieurs fois a été remplacée par la lettre ⲇ, ϥ par ⲣ ou par ⲩ final, ⲡ par ⲛ etc., erreurs qui, la plupart du temps, ont frappé les suffixes pronominaux et d'autres catégories grammaticales d'emploi fréquent — il reste encore une assez grande série de fautes qu'il importe de signaler. Pour les relever toutes, il aurait fallu examiner l'original même. Mais cela ne nous ayant pas été possible, nous avons dû nous borner à indiquer quelques-unes des plus palpables, dont voici la liste:

Page 5, ligne 6:	ϫⲟⲩⲧⲁⲍⲉ	lire	ϫⲟⲩⲧⲁⲥⲉ
Page 8, ligne 7:	ⲡⲟⲩⲱϣ ϣⲱⲡⲉ	»	ⲡⲟⲩⲱ ϣⲱⲡⲉ
Page 9, ligne 7:	ⲉϥϫⲛⲟⲩ ⲙⲙⲟϥ	»	ⲉϥϫⲛⲟ ⲙⲙⲟϥ
Page 10, ligne 10:	ⲛ̄ⲧⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ	»	ⲛ̄ⲥⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ
Page 11, ligne 16:	ⲙ̄ⲡⲟⲩⲁϩⲥ	»	ⲙ̄ⲡⲟⲩⲥⲁϩⲥ
Page 12, ligne 2:	ⲉⲥⲕⲏ ϫⲉ ⲁⲥⲥⲱⲟⲩϩ	»	ⲉⲥⲕⲏⲛ ⲉⲁⲥⲥⲱⲟⲩϩ
Page 12, ligne 8:	ⲟⲩ ⲡⲉⲧⲉϣϣⲉ ⲡⲉ	»	ⲡⲉⲧⲉϣϣⲉ ⲡⲉ (Stern § 305)
Page 13, ligne 3:	ⲉⲕⲁⲛⲧⲁ	»	ⲉⲁⲛⲁⲛⲧⲁ
Page 13, ligne 6:	ⲙⲁ ⲛ̄ϩ̄ⲱⲡ	»	ⲙⲁ ⲛ̄ϩⲱⲡ
Page 13, ligne 8:	ϣⲟⲧ̄ⲡ̄	»	ϣⲟⲡ̄ⲧ̄
Page 15, ligne 15:	ⲙⲛⲧⲥⲙⲏⲧ	»	ⲙ̄ⲛ̄ⲧⲥⲧⲙⲏⲧ
Page 16, ligne 13:	ⲁⲛⲓⲥⲟⲩ	»	ⲁⲛⲓⲧⲟⲩ
Page 17, ligne 8:	ⲉϥⲡ̄ⲁⲣⲓⲕⲉ	»	ⲉϥϭ̄ⲡ̄ⲁⲣⲓⲕⲉ
» » » »	ⲥⲉⲧⲟⲩⲡⲉ	»	ⲥⲉⲧⲟⲩⲡⲉⲥ
Page 21, ligne 12:	lisez ⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲛⲁⲓ ⲛ̄ϯⲡⲁⲕⲁⲁⲩ		
Page 22, ligne 16:	ϩⲛ̄ⲕⲟⲩⲓ ϩⲛ̄ϩⲓⲥⲉ	lire	ϩⲛ̄ⲕⲟⲩⲓ ⲛ̄ϩⲓⲥⲉ
Page 23, ligne 16:	ⲛ̄ⲧⲉⲣⲟⲩⲱ	»	ⲛ̄ⲧⲉⲣⲟⲩⲟⲩⲱ
Page 25, ligne 11:	ϣⲁⲣⲟⲩⲛ	»	ϣⲁϩⲟⲩⲛ
Page 29, ligne 5:	ⲉϣⲁⲛ	»	ⲉⲩϣⲁⲛ
Page 32, ligne 16:	ⲡⲁϣⲉⲟⲉⲓϣ	»	ⲧⲁϣⲉⲟⲉⲓϣ
Page 37, ligne 1:	ⲛ̄ⲧⲁⲛⲧⲁⲙⲉ	»	ⲧⲛ̄ⲛⲁⲧⲁⲙⲉ
Page 39, ligne 7:	ⲛ̄ⲧⲁⲩϫⲟⲟⲥ	»	ⲛ̄ⲧⲁⲩϫⲟⲟⲩⲥ
Page 41, ligne 7:	ⲉⲩϭⲟⲙⲉ	»	ⲉⲩϭⲟⲟⲙⲉ

Page 41, ligne 17:	ⲁϥϭⲣⲱ	lire	ⲁϥϭⲱ
Page 42, ligne 15:	ⲙ̅ⲛ̅ⲧⲁⲍⲉ	»	ⲙ̅ⲛ̅ⲧⲁⲥⲉ
Page 43, ligne 5:	ⲉϣⲁⲛⲱⲥⲕ	»	ⲉⲓϣⲁⲛⲱⲥⲕ
Page 44, ligne 16:	ⲉⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲡ̅ⲉⲕⲕⲗⲩⲥⲓⲁ	»	ⲉⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛ̅ⲡ̅ⲉⲕⲕⲗⲩⲥⲓⲁ
Page 45, ligne 7:	ⲧϭⲁⲉⲓ ⲉ	»	ⲧϭⲁⲉⲓⲟ ⲉ
Page 46, ligne 3:	ⲉⲩⲕⲱⲗⲩ ⲡⲉ	»	ⲡⲉⲩⲕⲱⲗⲩ ⲡⲉ
Page 47, ligne 17:	ⲙ̅ⲡⲉ	»	ⲛ̅ⲧⲛ̅
Page 55, ligne 17:	ⲉⲁⲛⲁⲑⲉⲙⲁⲧⲓⲍⲉ	»	ⲉⲩⲁⲛⲁⲑⲉⲙⲁⲧⲓⲍⲉ
Page 56, ligne 5:	ⲙ̅ⲛ̅ⲧⲁⲍⲉ	»	ⲙ̅ⲛ̅ⲧⲁⲥⲉ
Page 56, ligne 14:	ⲟⲩⲛⲟϭ ⲛ̅ⲙ̅ⲫⲣⲟⲛⲧⲓⲥ	»	ⲟⲩⲛⲟϭ ⲙ̅ⲫⲣⲟⲛⲧⲓⲥ
Page 57, ligne 11:	ⲉⲥⲱⲟⲩϩ	»	ⲉⲩⲥⲱⲟⲩϩ
Page 57, ligne 2:	ⲟⲩⲥⲣⲁϩⲧ	»	ⲟⲩⲥϭⲣⲁϩⲧ
Page 58, ligne 9:	ϩⲓⲧⲟ̅ⲟ̅ⲧϥ	»	ϩⲓⲧⲟ̅ⲟ̅ⲧⲥ
Page 74, ligne 4:	ⲡⲉⲧⲣ̅ⲁⲛⲁϥ	»	ⲡⲉⲧⲣ̅ⲁⲛⲁⲥ
Page 77, ligne 6:	ⲡϥⲛⲟϭ ⲛ̅ⲁⲡⲟⲗⲟⲅⲓⲁ	»	ⲡϥⲛ̅ⲁϭ̅ⲛ̅ ⲁⲡⲟⲗⲟⲅⲓⲁ
Page 77, ligne 8:	ⲛ̅ⲛⲁⲛ̅ϣⲉⲣⲡ	»	ⲛ̅ⲧⲁⲛ̅ϣⲉⲣⲡ
Page 77, ligne 18:	ⲉⲓⲛⲉ	»	ⲥⲓⲛⲉ
Page 79, ligne 1:	ⲛ̅ⲧⲁⲩϫⲟⲟⲥ	»	ⲛ̅ⲧⲁⲩϫⲟⲟⲩⲥ
Page 92, ligne 13:	ⲛ̅ⲛⲉⲓⲣ̅	»	ⲛ̅ⲛⲁⲣ̅
Page 93, ligne 14:	ϩⲱⲱⲛ ⲡⲉ ⲟⲩⲁϩ̅ⲛ̅	»	ϩⲱⲱⲛ ⲡⲉ ⲉⲟⲩⲁϩ̅ⲛ̅
Page 100, ligne 6:	ⲁⲩⲉⲓϣ	»	ⲁⲩⲉϣ
Page 100, ligne 13:	ⲛ̅ⲥⲁϩⲏⲩ	»	ⲛ̅ⲥⲥⲁϩⲏⲩ
Page 101, ligne 12:	ⲛ̅ⲧⲁⲓⲥⲟⲩ	»	ⲛ̅ⲧⲁⲓⲥⲟⲩⲱⲛⲟⲩ
Page 117, ligne 14:	ⲡ̅ⲟⲩⲱⲧ	»	ⲡ̅ⲓⲱⲧ
Page 121, ligne 7:	ⲥⲩⲙⲫⲱⲛⲉⲓ	»	ⲥⲥⲩⲙⲫⲱⲛⲉⲓ
Page 130, ligne 9:	ⲟⲩⲟⲛ ⲅⲁⲣ ⲉⲧⲥⲟⲟⲩϩ	»	ⲟⲩⲟⲛ ⲅⲁⲣ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲥⲟⲟⲩϩ
Page 137, ligne 11:	ⲛ̅ⲧⲁⲩⲱϣⲥ	»	ⲛ̅ⲧⲁⲩⲟϣⲥ
Page 138, ligne 9:	ⲁⲛⲟⲕ ⲉϯⲙⲉⲉⲩⲉ	»	ⲁⲛⲟⲕ ⲉⲓϯⲙⲉⲉⲩⲉ

L'examen auquel nous nous sommes livré a montré, je pense, que l'ouvrage critiqué est bien loin de satisfaire à des exigences quelque peu sérieuses, quant à la manière dont la tâche d'éditeur de textes coptes doit s'entendre. Néanmoins, on aurait certainement eu de quoi s'attendre à meilleur résultat, si l'on réfléchit à ce

que l'ouvrage a paru dans un Recueil fort honorable et que l'auteur a eu toutes sortes de facilités pour mener à bien son entreprise.

Lorsque M. Bouriant, en 1882, a débuté comme éditeur de textes coptes — il s'agissait cette fois de documents en dialecte bohaïrique — un critique de la *Zeitschrift* (XX, pages 191—202) a prouvé qu'il était incapable de résoudre une telle donnée. L'expérience d'alors aurait dû servir de leçon pour l'avenir au dit débutant. Mais il n'en fut rien. La même légèreté qu'il avait montrée en abordant comme éditeur le bohaïrique, il l'a manifestée plus tard, quand il a attaqué le sahidique, témoin, entre autres, la critique écrasante qu'a subie dernièrement de la part de M. le Professeur Atkinson »l'Eloge de l'apa Victor, fils de Romanos», paru dans les *Mémoires de la Mission Française du Caire.*

Après une défaite aussi terrible que celle causée à M. Bouriant par cette dernière critique, on concevrait bien qu'il prît la résolution de se taire pour longtemps, voire à jamais. Car par la dite critique, l'éminent coptologue de Dublin a nettement démontré que la personne en question ne connaît même pas les règles les plus élémentaires de la langue copte.

Pour amener notre éditeur de textes coptes à cette sage résolution et à la même fois augmenter le poids des paroles de M. Atkinson, nous avons examiné, dans les lignes qui précédent, un autre texte copte, également publié par M. Bouriant et paru un peu avant »les éloges de Victor». Quoique les »fragments coptes relatifs au Concile d'Ephèse» — surtout par suite de l'existence d'une version grecque correspondant à la plus grande partie de ces fragments — offrent bien moins de difficultés au traducteur que les éloges de Victor, l'édition des uns n'est guère plus réussie que celle des autres. Le jugement que, dans le cas présent, nous devons porter se résume dans la constatation de l'incompétence absolue de M. Bouriant d'éditer et de traduire des textes coptes sahidiques.

M. Bouriant est »directeur» du grand institut que le gouvernement français a fondé au Caire pour développer d'une manière plus efficace une science dont la création est le produit du génie français. C'est par ses études du copte que M. Bouriant paraît avoir obtenu ce poste unique, sans doute le poste le plus important dont dispose notre science. En présence d'un fait pareil, on se démande avec quelque étonnement: Est-ce aux dilettants et aux ignorants qu'en France — la patrie des de Rougé et des Chabas — on veuille confier les intérêts capitaux de l'égyptologie?

Juin 1895.

Karl Piehl.

LE MARQUIS DE ROCHEMONTEIX, *Le temple d'Edfou, publié in-extenso. Premier et deuxième fascicules.* Paris, Leroux 1892—94. 60 francs.

»Grâce à M. Maspero et à M. Chassinat, le grand travail longtemps attendu, que M. de Rochemonteix avait fait sur le temple d'Edfou, peut voir le jour. À sa mort, M. de Rochemonteix n'avait laissé qu'une feuille imprimée et neuf feuilles en préparation; tout le reste consistait en estampages et en copies; nous avons aujourd'hui deux fascicules entiers qui reproduisent les scènes et textes du sanctuaire et des chambres qui l'entourent.»

Les paroles qu'on vient de lire, paroles provenant d'une source autorisée [1], indiquent nettement que M. de Rochemonteix ne peut porter avec raison que la responsabilité de la première feuille de l'ouvrage présent; tandisque tout le reste de l'ouvrage, étant paru après sa mort, ne lui appartient qu'indirectement. On pourrait peut-être dire qu'il a sa part aux mérites, mais il faut éviter de prétendre qu'il participe aux défauts, si défauts il y a, de la plus grande partie du dit ouvrage. Ces considérations nous enlèvent un lourd fardeau, j'entends celui de devoir nous regarder comme prenant à partie M. de Rochemonteix, en voulant critiquer l'ouvrage qui porte son nom. C'est qu'une critique de ce dernier, comme on va le voir, ne saurait devenir qu'un blâme et une condamnation de la manière dont il a été exécuté. On ne s'expose pas de bonne grâce à blâmer ceux qui, comme les morts, sont dans l'impossibilité de se défendre.

Dans les paroles citées au début de cet article, il y a une autre particularité qui a attiré mon attention, j'entends l'éclaircissement qui s'y donne que c'est »grâce à M. Maspero et à M. Chassinat» que l'ouvrage en question a paru. Je ne m'explique pas bien la nature de cette collaboration. Toutefois, comme l'*avertissement* qui précéde »Le Temple d'Edfou» a été signé uniquement par M. Maspero et ne parle que de lui en qualité de remplaçant de feu M. de Rochemonteix, je n'hésite pas à faire tomber sur M. Maspero seul la lourde responsabilité de la pitoyable publication de textes d'Edfou qui forme le tome X des »Mémoires

[1] Voir *Journal Asiatique.* IXe Série. Tome VI, page 170 (Juillet 1895).

de la Mission Archéologique Française au Caire». D'ailleurs, le frontispice du dit tome enseigne que celui-ci se publie »sous la direction de M. Maspero».

Les textes des basses époques, surtout ceux provenant du grand temple d'Edfou, ont fourni matière à des études sérieuses depuis plus de trente ans. Outre Brugsch, Dümichen et von Bergmann qui, d'une manière plus ou moins assidue, ont embrassé la recherche de toutes les inscriptions de l'époque gréco-romaine, nous sommes en mesure d'énumérer un assez grand nombre d'égyptologues ayant spécialement traité des textes du temple d'Horus d'Edfou. Parmi ceux-là, il faut compter les deux de Rougé, père et fils, MM. Naville, Lefébure et d'autres encore.

Il ne manque pas non plus de publications donnant in-extenso des inscriptions plus ou moins importantes du grand temple d'Horus à Edfou. Sous ce rapport, nous pouvons citer le premier volume des *Tempel-Inschriften* de von Dümichen, le *Drei Festkalender* de Brugsch, divers *Bautexte*, publiés dans la *Zeitschrift* par ces deux savants, ainsi que dans le *Thesaurus* par Brugsch, les *Hieroglyphische Inschriften* de von Bergmann, les *Textes relatifs au mythe d'Horus* de Naville, les *Inscriptions et notices recueillies à Edfou* de de Rougé, la *Seconde série d'Inscriptions Hiéroglyphiques* de nous-même. Tous ces textes — y compris ce que nous avait déjà donné Lepsius dans ses *Denkmäler* — forment une partie notable des matériaux d'inscriptions que possède le grand temple d'Edfou, et il aurait évidemment fallu pénétrer un peu ces textes avant d'entreprendre la publication complète des trésors d'inscriptions du même temple. Mais M. Maspero n'a eu garde de se soumettre à un travail aussi peu commode. Il a visiblement mieux aimé s'occuper de différentes autres tâches, plus fructueuses au point de vue extérieur, que de se contraindre d'abandonner pendant quelque temps son activité excessive d'écrivain scientifique pour se mettre à lire et étudier les inscriptions et ouvrages publiés par ceux qui ont approfondi l'étude de la littérature des basses époques. Aux yeux de celui qui a l'habitude de faire imprimer annuellement plus qu'aucun autre égyptologue, cela aurait été sans doute une abnégation bien pénible, mais elle se serait certainement montrée avantageuse non seulement à notre science, mais à M. Maspero lui-même. L'une aurait eu un mauvais ouvrage de moins, l'autre serait peut-être à même de fournir plus tard un travail de mérite, en sus de ceux qu'il a déjà publiés.

Le peu de compétence — ou plutôt le manque absolu de compétence — de M. Maspero en guise d'éditeur de textes hiéroglyphiques d'époque gréco-romaine saute particulièrement aux yeux, quand on établit une comparaison entre sa manière de reproduire un texte déjà publié et reconnu comme tel par lui, et celle de son devancier dans l'accomplissement de la même tâche.

Je ne veux pas nier que M. Maspero n'ait réussi à rectifier ce dernier sur tel ou tel point, particulièrement quant à des lettres omises ou sautées — est-ce là un bien grand mérite, lorsqu'on dispose d'un estampage soigneusement exécuté? — mais à côté de ces rectifications, on rencontre tant d'exemples de ce qu'en allemand on nomme »Schlimmbesserungen«, qu'on considérera quelquefois la vieille copie comme préférable à la nouvelle, malgré la distance de 20 ou 30 ans qui peut-être sépare les dates de publication des deux.

Prenons p. ex. le petit texte reproduit à droite en haut de la page 13, et rapprochons-le de la copie qu'en a faite Dümichen en 1867. De cette comparaison, il résulte avec évidence que Dümichen dans ce cas a bien mieux fait ce qu'il avait à faire; c'est que les cinq petites lignes de M. Maspero contiennent 4 fautes plus ou moins capitales, tandisque l'autre copie n'est inexacte que dans un endroit.

Si nous examinons l'espèce de litanie qui occupe les pages 14-18 du Recueil portant le nom de M. de Rochemonteix — dans les Tempel-Inschriften de Dümichen, elle embrasse les pages 37-42 — nous constatons que M. Maspero n'a commis ici pas moins de 24 fautes, quelques-unes sans doute plus imputables au compositeur, mais le plus grand nombre résultant d'ignorance de la part de l'éditeur français. C'est que l'ouvrage de Dümichen, qui sur ce point est fortement secondé du Dictionnaire de Brugsch, donne la solution de l'énigme à peu près partout où l'estampage semble avoir causé de l'incertitude.

À la page 122, nous rencontrons un petit texte, que Dümichen (Tempel-Inschriften I, pl. V) avait déjà publié — circonstance que mentionne expressément M. Maspero. Il faut reconnaître que la main de Dümichen cette fois a été moins heureuse que d'habitude. Aussi l'académicien français a-t-il, en plusieurs points, corrigé son devancier; ce qui n'empêche pas que la copie de celui-là ne soit guère supérieure à celle de Dümichen. C'est que nous pouvons noter, dans ce cas aussi, une bonne preuve de l'application de la méthode malencontreuse dite »des Verschlimmbesserns«. Au lieu de la phrase [hieroglyphs] *ȧn ḥon n ḥāpi*, que donne fort exactement le texte des Tempel-Inschriften, celui de M. Maspero offre ceci: [hieroglyphs] *ȧn ḥon n ḥāpi*, ce qui est très inexact. Le début de la phrase qui suit celle-là est incorrect dans les deux copies: au lieu de [hieroglyphs], il faut lire [hieroglyphs], d'où il résulte un sens intelligible et qui, à la fois, est exigé par la teneur du texte publié dans les Tempel-Inschriften I, pl. IV, ligne 1.

À la page 230, l'honorable éditeur du temple d'Edfou communique les deux petites inscriptions qui ornent le bandeau du soubassement de la chambre portant le nom de *Mesenit.* Bien que le dit éditeur sache que Dümichen a publié les mêmes textes — car il cite expressément l'ouvrage relatif à Edfou de ce dernier savant — il n'en a pas moins commis ici 5 fautes, toutes corrigibles à l'aide de la copie de Dümichen.

Voilà quelques cas où l'éditeur du »Temple d'Edfou» a eu à sa disposition des copies antérieurement faites d'après des originaux de ce temple, sans pouvoir les utiliser d'une manière satisfaisante. On pourrait aisément multiplier le nombre de cet ordre de copies, inhabilement mises à contribution par M. Maspero pour sa publication, mais ce que nous venons de faire remarquer suffit sans doute amplement à montrer, que le dit savant n'a pas eu les connaissances nécessaires pour tirer parti des ouvrages de ses devanciers relatifs aux inscriptions d'Edfou. Ces derniers ouvrages ne sont par conséquent pas encore à considérer comme surannés ni superflus.

Il va de soi que l'ignorance de M. Maspero se montre encore plus à découvert, lorsque nous sommes à même de signaler parmi ces textes des spécimens publiés auparavant par d'autres savants, *sans qu'il en ait eu connaissance.* A cet égard, on fera bien d'examiner les deux inscriptions, données à la page 23, et que von Bergmann a publiées[1] dans son œuvre de maître intitulée Hieroglyphische Inschriften, œuvre qui ne saurait trop être recommandée à l'attention des commençants de l'étude des inscriptions des basses époques, et particulièrement à celle de M. Maspero. Ce n'est du reste pas là la seule occasion où l'académicien français eût pu tirer profit d'une étude de l'ouvrage susmentionné de von Bergmann, pour la publication dont nous nous occupons. Ainsi, les pages 24—28 du »Temple d'Edfou» correspondent aux planches LI—LIV de von Bergmann et, de même, les pages 40—43 du premier aux planches XXXXVII—L du second, et dans les deux cas, c'est évidemment aux reproductions de von Bergmann qu'il faut accorder la préférence. Grâce à lui, nous pouvons, sans nous rendre à Edfou, corriger les nombreuses erreurs qui défigurent sur ces points l'ouvrage publié sous le nom de M. de Rochemonteix.

Malgré les fautes qui déparent les 10 premières feuilles du »Temple d'Edfou» — c'est-à-dire la partie rédigée par M. de Rochemonteix — il nous a semblé que cette partie était supérieure au reste de l'ouvrage. Si cette acception est juste, il faut admettre que, sans la mort de M. de Rochemonteix, le tout aurait pu paraître dans des circonstances plus avantageuses à notre science.

---

[1] Hieroglyphische Inschriften pl. XXXXV, XXXXVI.

Mais quoi qu'il en soit de cette question, il est certain qu'à partir de la 11ième feuille de l'ouvrage que nous examinons, les erreurs sérieuses paraissent augmenter d'une façon inquiétante. A cet état des choses a sans doute contribué la nécessité, dans laquelle s'est trouvé M. Maspero, d'employer d'autres personnes, encore plus inexpérimentées que lui-même, pour combler certaines lacunes des copies et des estampages de M. de Rochemonteix. En regardant des passages complétés à l'aide de copies faites par MM. U. Bouriant et G. Jéquier — cfr les pages 126, 131, 133, 134 etc. — on se dit que mieux vaut ne rien publier que de publier des textes aussi inexactement reproduits que ceux-là.

Mais il faut reconnaître que M. Maspero n'a guère été plus heureux dans les cas où il a cru pouvoir lire lui-même les estampages et copies de M. de Rochemonteix, sans l'aide d'autres personnes. Cette indépendance nous a valu un certain nombre de mots n'ayant jamais existé en égyptien, et que nous nous dispensons d'énumérer ici, mais dont on verra dans la suite des spécimens.

Corriger en entier la partie du »Temple d'Edfou» que nous avons maintenant devant nous, serait une tâche absolument au-dessus de nos forces, par la raison qu'il s'y trouvent bien des erreurs dont l'explication présente des difficultés sérieuses, et pour lesquelles on peut soutenir qu'elles sont des erreurs sans être à même de fournir la restitution voulue. Je ne crois pas du reste qu'un article de critique, paraissant dans une revue comme le Sphinx, doive embrasser un sujet aussi vaste.

De l'autre côté, il est évident que le lecteur a le droit d'exiger des preuves ultérieures en faveur du jugement que nous venons d'énoncer sur l'ouvrage de M. Maspero. Dans la longue série d'erreurs — *s'élevant à beaucoup plus d'un millier* — que l'étude comparée des textes d'Edfou publiés sous le nom de M. de Rochemonteix nous a permis de signaler, nous ferons donc un choix comprenant deux ou plusieurs fautes capitales pour chaque feuille, à partir de la feuille 11, c'est-à-dire celle où finit »le manuscrit de M. de Rochemonteix». On ne doit pas croire bien entendu que les feuilles 1—10 soient exemptes d'erreurs; nous en avons du reste relevé plus haut un petit nombre. Seulement, il nous faut ménager les citations à hiéroglyphes, afin que les frais d'impression ne prennent pas des proportions alarmantes.

Il est juste de dire que les fautes d'impression qu'on peut signaler dans l'ouvrage que nous examinons sont très rares. C'est que presque partout où les formules et expressions coutumières reviennent, les textes se montrent fort corrects. Ce n'est que là où l'auteur égyptien quitte pour ainsi dire les chemins ouverts à tout le monde, à l'effet de s'engager dans des passages moins accessibles, que commencent sérieusement les fautes, mais alors ce n'est plus de fautes d'impression qu'il s'agit, mais de

fautes dûes à l'ignorance de l'éditeur. Quelquefois, cette dernière revêt une forme un peu naïve, comme p. ex. à propos de la fin des longs textes de la chambre de Sokar, lorsque M. Maspero s'exprime de la sorte: »La place manquant à la fin de cette paroi, le graveur à serré et emmêlé si bien les signes que *je ne réponds pas de les avoir débrouillés exactement et d'en avoir trouvé l'ordre»* (p. 217). Ces paroles, énoncées concernant une petite partie des textes en question, s'appliqueraient aussi à ces textes en leur entier: à tel point, l'éditeur quelquefois a été malheureux dans ses arrangements. On peut du reste s'étonner qu'une personne qui expressément se reconnaît incapable de trouver l'órdre des signes hiéroglyphiques d'un texte à publier, n'hésite tout de même pas à publier ce texte, surtout dans un recueil qui paraît aspirer à être »définitif».

Mais commençons la revue des exemples que nous venons de nous engager à délivrer.

Feuille 11 (page 88). Un Ptolémée est dit avoir la qualification suivante:

La lecture exacte de ce passage est celle-ci:

[1].

Comme on peut voir, M. Maspero s'est trompé ici quant à la forme de 6 signes hiéroglyphiques; encore a-t-il interverti l'ordre des signes du début. Est-il possible à un égyptologue quelconque de commettre plus de bévues dans la reproduction d'un si petit texte?

Feuille 12. — Il est dit (page 92, ligne 7) par le dieu Osiris: »Je te présente des centaines de mille et des millions de bonnes choses»: . Le parallélisme des membres montre que le signe de cette dernière expression doit être remplacé par celui de , ce qui nous autorise à la traduire de la sorte: »(et) des dizaines de mille et des milliers de choses précieuses». — Un roi se qualifie (page 96): »Préposé à la place en vue, celui qui fait des sacrifices à son père»; »celui qui satisfait son père par ses écoulements». de ce passage est fautif et doit être remplacé par , comme le prouve l'expression identique, reproduite à la page 94, ligne 15.

[1] Piehl, Inscriptions Hiéroglyphiques. Sec. Série. Pl. XIX, l. 9.

Feuille 13. — Le roi offre de l'onguent à son père Ptah. Cette représentation est accompagnée d'une légende dont la fin (page 98, ligne 14) a cette teneur: »Il le satisfait avec des produits de Pounet, c'est-à-dire la sueur puissante qui sort de la vallée d'ānti et qui a été préparée par Nem dans le laboratoire»; . Ici, il y a deux fautes évidentes, l'une () doit être corrigée en , l'autre () doit être corrigée en . Cela dit, la suite de la traduction devient celle-ci: »Ta tête est frottée, tes membres sont oints, ton coeur est joyeux». — Un roi (page 98, ligne 4) a pour titre honorifique l'expression suivante: qui signifie »la déesse *Tait,* sorti de Hethotep, celui qui habille les membres des dieux», ce qui est absurde. Devant *Tait.* il a dû y avoir une expression participiale synonyme de *per,* »sorti», qui suit le dit groupe, p. ex. »fils», »né de», ou quelque chose de pareil. Cfr p. ex. mes *Inscriptions, IIe Série,* pl. VIII, ligne 4 et pl. XVII, ligne 7. Alors, l'erreur commise par M. Maspero se corrige d'une manière satisfaisante. — Une légende (page 97, ligne 6), relative à la présentation du collier *usechi* au dieu Horus, se termine par les paroles suivantes: . La traduction de cette expression n'offre point de difficultés sérieuses. Quelle que soit la manière de rectifier les erreurs que contient le texte hiéroglyphique, il est évident que le sens en doit être à peu près celui-ci: »Ton cycle de dieux s'est assemblé autour de toi, sans qu'ils soient écartés de toi. »Les inexactitudes du texte sont et . La première doit être corrigée en , la seconde en (?).

Feuille 14. — Il est question (page 107, ligne 11) de la couronne de la béatitude, qu'un roi offre au dieu Chepera. Le roi dit à ce propos: »C'est ici la belle couronne de la béatitude»; . En changeant le groupe final pour celui de — changement qui est trop petit pour paraître hazardé —

on obtient pour la suite la traduction que voici: »que j'ai saisie pour parer ta tête». — Le roi porte (page 109, ligne 13) le titre honorifique suivant: . En remplaçant le signe par celui de , on a un sens fort satisfaisant: »Roi d'Egypte, prince des *Fench*».

Feuille 15. — Les légendes accompagnant l'offrande, faite par le Roi à Horus, du symbole de la déesse *Maāt* (pages 116, 117) ont la teneur suivante: »Oblation de Maāt à son père auguste, réjouir (*lire* à la place de) Horus selon son désir (ou *peut-être:* »par son Merit»). C'est ici le symbole auguste, sorti de tes membres. Je le soulève en face de ta figure (*lire* au lieu de). En l'ayant reçu, tu le places sur ton coeur. Tu en respires le parfum, et ton nez jouit». Ici, M. Maspero a mal reproduit le verbe fréquent , en substituant à l'oiseau lu *ur* l'aigle. Ce n'est du reste pas là la seule occasion où l'égyptologue français ait commis cette espèce de bévue. Cfr par exemple la manière, dont (pages 130, 136) le mot *àtert,* »côté, moité», a été rendu. A Edfou, les oiseaux et se ressemblent bien souvent, fait que pourra attester quiconque a étudié sur place les textes du grand temple d'Horus d'Apollinopolis magna. Ce fait ne devait pas être ignoré par l'égyptologue qui a pris à tâche de publier in-extenso les textes en question. Pour l'exactitude de la correction proposée par nous relativement à la clause finale de notre citation, on peut consulter Mariette, Dendérah II, 52, où il est dit à la déesse Hathor, qui reçoit le symbole de Maāt: (*lire*) . — Le titre honorifique qui accompagne le nom du Roi (page 117), selon M. Maspero, a la forme suivante: , ce qui contient deux erreurs: au lieu de , il faut lire , et après le signe , il faut introduire le suffixe de la troisième personne du masculin du singulier. En outre, le signe désignant une lacune doit être plus grand, le groupe à rétablir étant sans doute . — La légende d'Horus de la page 119 (ligne 7) signifie ceci: »Horus d'Edfou, grand dieu, seigneur du ciel, dont les couronnes sont brillantes, dont la parure est resplendissante, dont l'extérieur est

majestueux parmi les puissants, celui dont la force est énorme, *à la vue duquel on se réjouit*». Les mots en italique, suivant M. Maspero — ou plutôt suivant M. Bouriant, car il a servi ici en qualité de copiste — ont la forme suivante dans l'original: , ce qui contient deux fautes, dont la rectification nous permet de constater la présence du verbe . Le prétendu verbe *nenur* que M. Maspero a voulu découvrir à cette occasion, il nous le donne, encore une fois, plus loin — à la page 128 (ligne 4), où il y a: »Horus . . . . . . dont la force est énorme»; »à la vue duquel on se réjouit». Mais le Dictionnaire ne connaît aucun verbe *nenur* »se réjouir»; c'est évidemment *nenuḥ* qu'il faut lire ici aussi, jusqu'au moment où l'on soit à même de démontrer l'existence de l'autre. Nous ne connaissons d'ailleurs aucun exemple du »poisson» employé en guise de déterminatif pour des mots signifiant »se réjouir, fêter, se divertir», sens qui est exigé par le contexte des deux passages où M. Maspero a découvert le groupe *nenur*.

Feuille 16. — Nous avons déjà signalé les inexactitudes du texte reproduit à la page 122, qui a aussi été publié par Dümichen. Ce dernier nous a également fait connaître les deux inscriptions qui se voient à la page 123 de l'ouvrage examiné. Ici, il y a au moins 6 erreurs, dont la plus grave — qui aussi est à la charge de Dümichen — est celle relative à la ville dite *Nebui* (Brugsch, Dictionnaire Géographique, page 328). »Maîtresse de Nebui», dans le texte de M. Maspero, est exprimé de la sorte: , c'est-à-dire en transcription: *neb pehti χet*. — Le mot, jusqu'ici inconnu, , que M. Maspero a voulu introduire et que nous avons mentionné suivant lui dans la note de la page 79 de ce numéro du Sphinx, l'égyptologue français nous en offre un second exemple à la page 124 (ligne 7). Evidemment, il faut lire ici, comme dans l'autre endroit, *mench*. — Le Roi dit (page 126, l. 5) ceci: »J'ai reçu la massue, j'ai saisi le sceptre, j'étends (intercaler *la barre* I »moi» après *ṭunnu*) mon bras, qui porte le casse-tête. Je t'offre de l'étoffe» *(àr)* *»de toutes les couleurs pour habiller ton corps»*. Le texte hiéroglyphique équivalant aux mots *en italique* est fautif et doit avoir la forme

suivante: etc. — Plus loin (page 127), Horus est appelé »héritier accompli d'Onnophris» . Le groupe final est erroné et à remplacer par les mots suivants: . A la faveur de cette correction, la suite des titres d'Horus peut se traduire de la sorte: »vengeur de son père, celui qui est garant de sa mère». Cette dernière qualification d'Horus étant excessivement fréquente dans les inscriptions des basses époques, il est étonnant que l'éditeur du »Temple d'Edfou» ne l'ait pas connue. — Page 128 (dernière ligne de la page), le signe a été employé, en qualité de verbe, parallèlement à »protéger». C'est évidemment qu'il aurait fallu lire. Je ne connais, pour ma part, aucun cas de dans un emploi semblable.

Feuille 17. — La déesse »Oeil de Ra» (page 129, ligne 14) dit au Roi: »Je place ton respect dans les coeurs des *Pāt*, j'augmente ta puissance chez les *Amemu*». Le mot *Pāt* a ici la forme , ce qui, dans l'espèce, ne donne aucun sens raisonnable. C'est qu'il aurait fallu lire. Mais ce dernier groupe ne se rencontre dans la valeur de *pāt* qu'à l'époque gréco-romaine, il ne peut donc être connu à M. Maspero qui ignore la langue et l'écriture de cette période. — La déesse Chnoumit (page 131, ligne 17) dit au Roi: . Ce petit bout de texte renferme 3 bévues: au lieu de , il faut lire , au lieu de (désignation du Roi), (Ra), et au lieu de . Cela dit, le tout signifie: »Je te présente les fonctions de la majesté de Ra sur son trône» (à la tête des vivants). — Page 132, ligne 3, nous rencontrons le groupe Āḥā-āḥā, qui représente une déformation du nom de dieu *Nem*, , divinité que M. Maspero avec son ignorance habituelle appelle *Madj* (page 135). Le dit passage renferme encore au moins 3 erreurs, que l'absence momentanée d'un texte parallèle m'empêche de rectifier avec certitude. — Notons en passant la manière étrange dont (page 132, ligne 8, et *passim*) M. Maspero a reproduit le mot »odeur». Il l'écrit + + un signe qui ne ressemble que très peu à une jambe de bête. La régularité avec laquelle l'honorable académicien emploie au lieu de , m'a porté à croire qu'il veut introduire un nouveau mot *χak*. Je suis sûr d'avoir rencontré, dans l'ouvrage de M. Maspero, le prétendu mot

χak un assez grand nombre de fois — peut-être une vingtaine. Mais nous pouvons être convaincus que l'original ne donne point d'appui à l'hypothèse de l'existence d'un tel mot. Et quand même le lapidaire telle fois par mégarde aurait taillé ⊿ au lieu de 𓂝, il est certain qu'en général il n'a pas confondu les deux signes, puisqu'ils sont différents. Autrement, il aurait mal su son métier, ce que les textes d'Edfou ne nous autorisent aucunement à supposer. — Ptah dit (page 133, ligne 10): »Viens en paix, ô mon fils aimé»; . Un examen du texte reproduit à la page 128, ligne 5, montre qu'il faut modifier le passage cité. Je le lirais volontiers »je me réjouis à la vue de tes présents». La lecture fournie par M. Maspero ne comporte aucune interprétation admissible. — Page 136, ligne 2, la locution bien connue *nek-àmu* (Brugsch, Wörterbuch, V, page 65) a été reproduite *neb-χekeru* ! — Cette feuille abonde en fautes; je crois qu'on pourra sans trop de difficultés en relever quelques douzaines, en plus de celles que je viens d'indiquer.

Feuille 18. — La légende très fréquente: »Je t'accorde d'être Roi du Midi, orné de la couronne du Sud, et d'être Roi du Nord, orné de celle du Nord» — a été défigurée d'une manière fort étonnante à la page 141 (ligne 11), où il y a ceci: *ṭà-à suten-k qemā* . Cette expression ne contient pas moins de 3 fautes. — A la page 142, il y a une légende, attribuée à la déesse *Serekit,* qui a la teneur suivante: . Pour donner à ce petit texte une forme correcte, il faut d'abord effacer la barre du début, puis renverser l'ordre des deux groupes , après remplacer l'oiseau par celui de , et enfin changer le suffixe pronominal pour celui de . Maintenant, il est facile de traduire le texte en question: »Je donne que mon venin soit dans les coeurs de tes ennemis, et que leur chef soit sous l'influence de la crainte que tu inspires». — Deux lignes plus haut, à la même page, le dieu Horus prononce l'allocution que voici: »Je te donne les nègres»; »qui transportent leurs produits à la place où se tient ta Sainteté». Il y a ici deux bévues à mettre sur le compte de notre éditeur: le suffixe *sen,* il l'a lu , et il a

sauté après le mot *ḥen.* Cfr à ce sujet le petit texte de la page 103, ligne 3. — Page 142, ligne 3, Horus dit: »Je te donne les *Anti* en qualité de sujets, et les *Sati en guise d'esclaves (de ta Sainteté)*». La partie en italique de ces paroles correspond, dans le texte de M. Maspero, à l'ensemble de signes suivant: . Evidemment, de ce passage est fautif. Il faut le remplacer par le signe , comme le prouve un comparaison faite avec la page 144, l. 18.

Feuille 19. — Le Roi fait offrande de l'oeil sacré, et il dit (page 145, ligne 7) à ce propos à Horus: »(Tu reçois l'oeil sacré) puissant par ses biens» = . Comme on peut le voir, l'académicien français a donné au signe la valeur (jusqu'ici inconnue) de suffixe personnel du féminin du singulier. Cette dernière catégorie s'exprime en général par ou , et c'est la seconde des deux formes que l'égyptologue en question aurait dû employer, au lieu du signe susmentionné. — En réponse au Roi, le dieu Horus répond ceci: . Ici, il y a deux fautes. La citation se traduit de la sorte: »J'accorde que tu renouvelles le rajeunissement () chaque mois, constamment, à l'instar du dieu-lune (*lire*) sur le corps de Nut». Cette correction s'est faite à l'aide d'expressions comme p. ex. celle de la page 188, l. 11; celle de la page 87, l. 7 etc. etc. — Page 147, ligne 6, Horus dit au Roi: »J'accorde que ta faveur soit dans les coeurs des dieux, j'agrandis ton amour auprès des déesses». Le mot »amour», chez M. Maspero, est représenté par le signe , qui sans doute doit être remplacé par celui de . — Les pronoms-suffixes, si essentiels à l'explication des textes, M. Maspero les a sautés très souvent à la fin des légendes hiéroglyphiques, p. ex., pour la feuille qui nous occupe, à la page 146, ligne 8, à la page 147, ligne 5, à la page 149, ligne 5, à la page 151, ligne 9. — Les inscriptions des basses époques nous font connaître un nom de dieu *Ter-chu.* M. Maspero estropie ce nom à la page 152 (ligne 14), où il apparaît sous la forme de *Terti.*

Feuille 20. — La déesse Sechemit (page 154, ligne 3) prononce les paroles suivantes: »Je te présente tes ennemis qui tom-

bent sur le bloc à supplice; celui qui t'offense (lire »toi», au lieu de) est brûlé par le feu». — Au sujet de la déesse Setit, il est dit (page 154, ligne 12) qu'elle est »*Nubit,* la régente des déesses», après quoi vient l'expression que voici qui étant intraduisible me semble fautive. En en modifiant le début, qui aurait la forme suivante: , on obtient une phrase fort compréhensible: »dont le cycle de dieux est assemblé à sa suite». Je crois donc que la bévue commise par M. Maspero se corrige le mieux comme je viens de le proposer. — Page 155, lignes 3 et 4, notre honorable académicien nous fait connaître un groupe , , jusqu'ici ignoré par le Dictionnaire. Nous pouvons en toute assurance refuser droit de cité à ce pretendu mot, dont le déterminatif est incorrect et à remplacer par celui de (Cfr Goodwin dans la Zeitschrift 1872, pages 31—33). — Page 153, ligne 3, on fait dire à Horus: . Cette légende n'est guère correcte. En tous cas, son début doit avoir la forme[1] suivante: (page 168, ligne 16), ce qui donne un sens fort acceptable: »Je répands la crainte que tu inspires, jusqu'aux tropiques» (Cfr Brugsch, Wörterbuch, VI, page 813). La rectification que nous avons proposée n'est nullement en désaccord avec *l'impression générale* que doit produire l'estampage en cet endroit. Toutefois, pourrait se défendre au lieu de (voir page 238, ligne 19).

Feuille 21. — Page 162, ligne 1, M. Maspero veut nous faire cadeau d'un mot nouveau , cadeau dont nous déclinons formellement l'offre. C'est là tout simplement un groupe connu de longue date [Brugsch, Wörterbuch V, page 151], bien que l'honorable académicien se soit plu à le défigurer en remplaçant le *q* intermédiaire par un *m*. — La ligne suivante de la même page contient une légende relative au dieu Tuamutf, qui en cet endroit porte la qualification que voici: »Chacal auguste, protecteur du lit(?), grand dieu, le très vaillant, qui veille *sur* (lire à la place de) son père, qui protège son sanctuaire, qui *écarte* (lire à la place de) les criminels de son

[1] Le signe lu *hap* revêt plusieurs formes. J'ai dû prendre celle de l'imprimerie, qui diffère un peu de celle employée dans le texte de M. Maspero.

siège». Ici, M. Maspero a donc commis deux erreurs. — La troisième ligne de la même page attribue à Tuamutf les paroles suivantes: *ṭà-à nek* *rek χer šāt-k.* Le groupe hiéroglyphique laissé sans transcription est fautif, car le Dictionnaire ne connaît aucun vocable *bent* ou *beten* déterminé par les deux jambes marchant à reculons. C'est *bešt* qu'aurait dû lire le savant français. Notre rectification est corroborée par la teneur de la ligne 12 de la page 270. — Page 165, (la presque-dernière ligne) Osiris est supposé de dire: »Je te présente l'héritage des deux pays, sur le trône de Seb», après quoi il y a en hiéroglyphes ceci: . L'erreur ici dérive de la présence du signe , qui, d'accord avec des textes parallèles, doit être changé pour celui de . Cela fait, la traduction n'offre point de difficultés. Elle est selon moi: »ta puissance équivaut à (celle de) sa Sainteté». — A la page 166, ligne 3, notre académicien a représenté le verbe »pousser, prospérer» *ret* — qui, entre autres, s'écrit avec »les trois germes» — sous la forme des trois vases , lecture absurde, mais nullement à regarder comme une faute d'impression.

Feuille 22. — Osiris, selon nous, dit (page 173, ligne 6) ceci: »Je te donne des centaines de mille d'années et de mois, des millions de jours et d'heures». Le mot »heures», M. Maspero l'a lu ici *unsat,* mais il n'y a aucun mot semblable. C'est (262, 7) qu'il aurait fallu lire. — Page 170, ligne 5, le mot *nāχeb* doit être lu *neχi,* ce qui donne un bon sens, appuyé par d'autres textes, »celui qui est le protecteur de son père . . . et le garant» (de sa mère) — pour le passage en son entier. — Plus bas, ligne 7 de la même page, il y a un texte qui débute par les groupes que voici: . Le signe initial est sans doute à remplacer par celui de , modification très importante. De même, l'expression *χer ḥor* doit être changée pour *χer ba-f.* De cette façon, on obtient un texte qui est conforme aux idées des hiérogrammates et à leur manière de s'exprimer.

Feuille 23. — Le Roi faisant offrande d'onguents sacrés à Osiris dit (p. 177) à ce dieu: »A toi est présenté du baume en livraison du palais de Neith(?), et qu'a préparé (lire *nuti* au lieu

de *septi ḥer,* lecture erronée de M. Maspero) le dieu Nem (lire , surnom de Nem, au lieu de , lecture erronée de M. Maspero) de ses doigts». Outre ces deux fautes fort graves, la copie de l'égyptologue français contient, pour le même texte, une ou deux autres que, pour le moment, je suis dans l'impossibilité de rectifier. Il est dit dans la suite au sujet du baume, »qu'il soigne tes membres, protège ton corps et» (— peut-être?) »qu'il renverse le mal contre toi» (??). Mais cette dernière lecture, je la propose avec toute sorte de réserves. — Page 178, ligne 11, il est question d'une offrande, confectionnée par le dieu Hethotep, offrande que M. Maspero a rendue , mais qui évidemment doit se lire . A la même ligne, l'honorable académicien nous représente le nom de la déesse des étoffes sous une forme absolument méconnaissable *Faià.* Evidemment, il serait faire tort à M. Maspero de vouloir lui imputer *l'idée* que le mot en question représentât soit cette déesse soit une autre; c'est là mon idée à moi, mais je pense que les compétents dans la matière, s'ils veulent bien prendre la peine d'examiner le texte cité, adhéreront à cette mienne assertion. La fin du petit texte, où nous avons déjà relevé deux erreurs essentielles, est également fautive. Malheureusement, je ne sais comment rectifier cette partie. — Plus bas de la même page, ligne 15, il est question des »gardiens du pylone de la Sainteté d'Osiris». Dümichen, qui avant M. Maspero a publié le texte en question, lit ici: . M. Maspero, qui s'est cru dans la nécessité de corriger son célèbre devancier, propose de lire ce passage ainsi: . En réalité, toutes les deux copies sont incorrectes, bien que celle de M. Maspero soit inférieure à celle de Dümichen. La vraie lecture est la suivante : »qui enveloppent ses écoulements»[1]. — Les deux textes de la page 179 sont également publiés par Dümichen. Ici,

[1] pour est une erreur, probablement due au lapidaire égyptien. A l'époque ptolémaïque, une confusion se produit très souvent entre ces deux signes.

M. Maspero n'aurait eu qu'à copier exactement les versions de Dümichen pour fournir de bons textes, mais il a préféré »verschlimmbessern». Cela nous a valu comme epithète du mot [hieroglyphs] »travail, ouvrage», un groupe [hieroglyphs], au lieu de [hieroglyphs] que donne Dümichen. M. Maspero a en outre sauté un [hieroglyph], »marque de génitif». — Les deux textes (page 180) occupant le bandeau de la frise de la chambre de Sokar me paraissent trop défigurés, pour que je sois à même de les traduire dans leur état actuel. Un petit exemple permettra sans doute au lecteur de se faire une idée du laisser-aller dont l'égyptologue français fait preuve ici. Le texte du côté gauche parle (l. 5) de certaines divinités »qui protègent leur seigneur» [hieroglyphs]; après quoi vient: »qui chassent les bêtes ennemies du sanctuaire». La citation hiéroglyphique, grâce au parallélisme des membres, doit signifier à peu près: »qui écartent *les mauvais individus* (ou *les mauvaises choses*) du temple que son cœur désire». Mais nous ne connaissons pas de mot *āpīur* ou *āpī* ayant le sens de »mauvais individus», ni celui de »mauvaises choses». Il y a donc une faute ici. Je ne me trompe sans doute pas en substituant au mot *āpī* de notre passage celui de [hieroglyphs]. — Page 183, ligne 16, nous rencontrons dans la valeur du suffixe pronominal *-k* le signe [hieroglyph] »la plume d'autruche»; mais je ne connais aucun autre exemple d'un pareil emploi du dit signe. Nous pouvons donc prétendre en toute assurance que l'éditeur français nous induit en erreur par sa lecture: c'est le signe [hieroglyph], »l'uræus», qu'il aurait dû introduire en cet endroit.

Feuille 24. — La déesse Nephthys (page 185, ligne 11) prononce les paroles suivantes: [hieroglyphs] (?). Puisque c'est une déesse qui parle, le suffixe de la première personne du singulier renvoyant à son nom doit avoir la forme de [hieroglyph], non pas celle de [hieroglyph], comme le semble vouloir M. Maspero. Le but vers lequel la flamme est lancée ne peut être un feu, car dans ce cas, l'action de Nephthys serait à peu près nulle; au témoignage d'autres textes, ce serait plutôt un individu ou des individus hostiles à la déesse et à ses alliés. Dans ces circonstances, le mot régi par la préposition [hieroglyph] de notre passage doit désigner un être, mâle ou femelle. Je n'hésite pas à trouver ce

mot dans le groupe , connu par d'autres textes [Brugsch, Wörterbuch, VII, page 1356, et Piehl, Inscr. Hiér. Seconde Série, pl. CXIX, l. 7]. Cela dit, le passage cité signifie: »Je lance ma flamme vers le malfaiteur». — Page 186, ligne 9, nous fait connaître un dieu , dont le nom se voit également dans la copie que contient Dümichen pour le texte en question. Comme M. Maspero nous donne à la page 177 un dieu , je soupçonne que les deux ne font qu'un seul, à savoir , divinité connue de longue date et qu'a étudiée, entre autres, von Bergmann dans le Recueil publié sous la direction de M. Maspero (VII, pages 184—187). Dans les deux exemples cités, le nom divin est précédé du groupe , qui montre qu'il s'agissait pour les deux cas des »fils de Chontcheti». — La ligne suivante de la même page nous offre un mot dont le déterminatif est inexact. Ce dernier, chez Dümichen, est le bras , mais je ne me trompe guère en le lisant . — Page 188, ligne 5, M. Maspero donne un groupe , qui n'existe nulle part ailleurs. Le signe initial est fautif pour , que la copie de Dümichen donne fort exactement. C'est là une preuve de plus de la confusion des deux signes et , qu'a commise l'éditeur du »Temple d'Edfou» au cours de son ouvrage. Je prouverai ailleurs l'existence du mot »os», qu'ignore le Dictionnaire, mais dont j'ai des spécimens en quantité suffisante. — Page 190, ligne 6, un petit texte à allitération, très exactement publié par Dümichen, a été gâté par M. Maspero, qui introduit le prétendu verbe , à la place du verbe réel que donne Dümichen. L'allitération de notre passage concerne la lettre , *ou*. — A la fin de cette page, Hathor dit: »J'accorde . . . que ton respect circule(?) dans le cœur des êtres humains»; . Ici, l'éditeur a sauté un groupe entre *ḥer* et *-f*, comme *netebt, fu;* ou bien *ḥer* est employé incorrectement à la place de . (Cette dernière lecture est moins vraisemblable). La suite du texte signifie alors: »que la crainte que tu inspires soit dans le pays entier».

Feuille 25. — Page 193, ligne 9, le dieu susmentionné *Chontcheti* se montre sous la forme que voici . — Ligne

12 de la même page, le verbe $\alpha\chi\alpha\chi$ a été écrit à l'aide d'un initial. Voir ci-dessus. — Page 196, ligne 12, il est parlé de certaines divinités qui sont attachées à Chontamenti, »étant à sa suite, là où il se trouve», après quoi il y a: . M. Maspero a ici sauté le groupe qui aurait dû immédiatement précéder le *m* initial. Cette correction nous permet de traduire aisément le passage en question: »sans s'écarter de lui, à jamais». Pour l'exactitude de notre modification du texte Maspero, consultez l'inscription donnée à la page 186, ligne 10.

Feuille 26. — Page 203, il est dit au sujet du »grand disque solaire ailé» qu'il fait bien des bonnes choses à Sokar, à qui le prêtre officiant — peut-être le roi même? — adresse la parole. Entre autres, ce dernier personnage dit ceci: . Il y a ici deux erreurs à mettre sur le compte de notre académicien: au lieu de , il faut insérer le signe ; au lieu de , celui de . Cela dit, le passage cité se traduit: (le disque solaire) »écarte le mal de ton domicile». Cfr Brugsch, Wörterbuch, V, page 185. — Page 207, ligne 10, Isis prononce: »Je te donne le Midi en adoration devant ta couronne blanche, le Nord payant ses hommages à ta couronne rouge»; après quoi il y a en hiéroglyphes: , ce qui devrait signifier »l'Ouest et l'Est étant sous la crainte de ta couronne *sechemt*». Mais alors, il y a deux fautes dans l'expression citée, l'une le signe , qui doit être changé pour , l'autre celui de , qui doit être modifié en . Cette dernière correction n'est pas absolument sûre, puisqu'on pourrait possiblement aussi penser à une autre couronne. Mais quelle qu'ait été celle-là, on peut être certain que est fautif, le dit texte ayant déjà mentionné la couronne du Nord de même que celle du Midi, à propos de la royauté du Nord et du Midi.

Feuilles 27 et 28. — Les longs textes, relatifs au Rituel, de la chambre de Sokar sont d'un intérêt exceptionel. Ce n'est pas qu'ils soient tous inconnus, car nous en rencontrons déjà une partie dans les textes des grandes pyramides de Sakkâra. Comme

je désire les étudier dans un ouvrage spécial, je ne compte pas à cette occasion examiner la valeur de la reproduction que leur a accordé l'académicien français. Toutefois, je crois pouvoir énoncer dès maintenant que les erreurs commises par ce savant ne sont pas plus rares ici que dans d'autres points de son livre. En passant, je me permettrai de faire une question: quel est le fonctionnaire sacerdotal dont le nom, dans ces textes, se fait voir, pour la première fois si je ne me trompe, sous la forme suivante , et comment faut-il lire ce nom? Les textes ptolémaïques connaissent certain . Serait-ce peut-être celui-là? Evidemment, on ne peut penser au (var.), qui surtout est mentionné sur des monuments de l'ancien empire.

Feuille 29. — Page 228, ligne 10, il est question du disque solaire ailé, au sujet duquel il est dit, »qu'il éclaire les deux terres par la lumière de ses deux yeux; tous les yeux *voient* grâce à lui». Le mot en italique, M. Maspero le rend par , mais c'est qu'il aurait fallu lire. — Plus pas, à la ligne 17 de la même page, l'honorable égyptologue fournit un nom nouveau du temple d'Edfou, à ajouter aux nombreuses désignations de ce sanctuaire que nous connaissions déjà. Le nom nouveau a la forme suivante . Est-ce là peut-être une forme dénaturée d'un nom commençant par , ou possiblement du nom , désignation fréquente du temple d'Edfou? — Les deux textes de la page 230 sont déjà publiés par Dümichen, ce qui n'empêche pas qu'ils contiennent plusieurs fautes. — A la page 231, ligne 3, M. Maspero n'a pas même su rendre le surnom de Ptah d'une façon correcte. — Plus bas (ligne 13), à la même page, le roi adresse des louanges à Horus. La fin de ce petit texte est ainsi conçue: .

Cette citation, grâce au contexte, se traduit de la sorte: »Je fais pour toi *(nek)* des adorations en exaltant ta puissance et en glorifiant ta force parmi les dieux». Il y a ici trois ou quatre erreurs que j'ai pu rectifier au moyen de textes parallèles. Le tout doit selon moi avoir la forme que voici:

La lecture *afu,* à la place du de M. Maspero, est prouvée par des exemples innombrables, où *šeft* et *afu* se voient dans des expressions parallèles. — A la ligne 15 de la même page, l'expression très fréquente *ub neḥeb* — que M. Maspero plus d'une fois a mal rendue et mésinterprétée — se voit écrite de cette manière , ce qui évidemment est incorrect. — A la ligne 16, doit être remplacé par ; à la ligne 17, le signe par celui de .

Feuille 30. — Le Roi, donnant l'oeil sacré à »son père», dit ceci:

ce que nous rapprochons de l'expression suivante:

(page 240, ligne 5) également dite par le Roi à »son père». Ces deux expressions se ressemblent à tel point qu'on pourrait bien être tenté de les regarder comme identiques, ce que, pour ma part, je fais. Je considère alors la seconde comme la plus correcte des deux; c'est d'elle que je pars pour rectifier l'autre. En regardant de près tous les points de différence essentiels, on trouve bientôt qu'ils s'expliquent tout simplement par des particularités de l'estampage unies à certaine prédisposition de l'oeil du copiste. C'est ainsi que ressemble à , de même que à , et à . Au moins peut-on en bonne conscience soutenir cette thèse en présence des nombreux cas où M. Maspero, incontestablement et sur la foi de preuves irrécusables, a mal reproduit des signes hiéroglyphiques dont nous connaissons avec certitude les vrais modèles. Les deux citations signifient donc selon moi, l'une et l'autre: »En le recevant, tu le places sur ton coeur, et tu te réjouis en voyant ses perfections». — A la page 235 (ligne 10), il y a aussi un petit texte pour lequel nous sommes en mesure de citer une espèce de double, ce qui nous permet de donner une preuve de plus de l'efficacité de cette sorte de comparaisons, lorsqu'il s'agit de poursuivre le but que nous nous sommes proposé ici, j'entends de démontrer

l'incompétence absolue de M. Maspero d'éditer des textes ptolémaïques. Le passage en question est celui-ci:

. Le texte parallèle (p. 150) donne ceci:

.

Les deux extraits ne contiennent ensemble pas moins de 7(!) fautes, à savoir pour le premier , , , ; pour le second , , , ce dernier signe devant se remplacer par celui de (*ḥnā,* voir page 99, l. 1). Voici la traduction commune des deux extraits: »A toi est offert *Schepes,* seigneur de la terre sainte; il présente de l'*ànta* pour ton *ka,* un vase étant à sa main, muni de baume». — Encore un parallèle! Page 239, ligne 8, donne ceci: , qui doit être comparé à la page 269, ligne 6, où il y a: . Le premier extrait contient *deux* erreurs, dont l'authenticité se corrobore ultérieurement par un examen de mes Inscriptions. Seconde Série, planche LXXXVI, ligne 6. (*Obs.* Dans le premier cas, pas plus que dans le second, le pharaon *ne saisit* la lance sacrée). — Page 239, ligne 18, Nephthys dit au Roi: »Je t'accorde de réunir la plante *uat* à» »la plante *nemeḥseti*». Mais il n'y a aucune plante semblable. Il faut lire *nesti* et corriger en (cfr page 149, ligne 16).

Feuille 31. — Page 241, ligne 9, M. Maspero nous présente une déesse *Tememenit,* que d'autres textes appellent *Tenememit* (avec pour). La bière que fabrique cette déesse, est dite être aussi un produit de la déesse Menket, qui l'a »fabriquée de ses mains» (ici, le suffixe a été sauté par M. Maspero). Le Roi doit boire (lire , au lieu du de M. Maspero) de cette boisson (lire , au lieu

de , comme l'a M. Maspero). Le double de notre texte se voit d'ailleurs à la page 76, ce qui permet de constater que l'éditeur, dans le cas présent, s'est trompé 7 (!) fois. — Même page, ligne 12, lire à la place de (*sebau-sent-k* de la sorte corrigé en *sebau-rek* »tes ennemis»). Pour cette correction, voir la page 151, ligne 9: *sebau-rek.* — Page 242, ligne 3, Isis dit: »Je t'accorde» *en un mu-k* »que tu domines (lire , au lieu de) les coeurs de ceux qui t'offensent». Pour cette correction, voir également la page 151, ligne 9. (Ce dernier passage contient une erreur, le suffixe *-k* de *mu-k* ayant été sauté.) — Page 242, ligne 9, le mot a été mal rendu , ce qui en a fait *deux* mots. La suite du même passage doit se lire de la sorte (Maspero:) (Maspero:) . Donc total 4 fautes à cette ligne. — Page 244, ligne 5, il y a: *àn ḥer* . Il faut lire *àn ḥer* . Cfr à ce sujet page 169, ligne 13. — Page 245, ligne 7, Horus dit: » *Ta* royauté ressemble à (celle de) sa Sainteté». Ici, M. Maspero a sauté le suffixe *-k* après , au milieu de la phrase. — Cette feuille offre, comme beaucoup d'autres de l'ouvrage de M. Maspero, des exemples de l'omission des suffixes pronominaux à la fin des légendes reproduites. Cfr sous ce rapport page 243, lignes 7, 12. — Page 248, ligne 8, M. Maspero nous donne le nom d'un pays *Chetennut,* d'où, suivant notre texte, *Sa-ḥor* (»l'aube») sortait pour aller à Edfou. Ne faut-il pas lire *Utennut,* en changeant le χ initial pour un *u*? Si nous admettons cette dernière lecture, nous rencontrons ici une donnée corroborée par d'autres textes, à savoir que le dieu *Saḥor* vient de l'Orient. Cette rectification de la lecture de notre académicien semble donc parfaitement justifiée. D'ailleurs, y a-t-il d'autres preuves en faveur de l'existence d'un pays *Chetennut?*

Feuille 32. — Page 249, ligne 4, il est question de »l'oeil sacré», *uārt neter,* »qui se rajeunit»

. Pour l'explication de cette expression, je renvoie au *Wörterbuch* de Brugsch, VII, page 1007. Je ferai observer que le savant français a commis ici au moins 3 bévues. Au lieu de , il faut lire ; au lieu de , ; au lieu de , . — Page 251, ligne 3, il est raconté qu'une »construction a été soigneusement exécutée en ouvrage de *utemu*». Mais il n'y a pas d'artisans égyptiens ayant un tel nom. C'est *ḥemu* qu'aurait dû lire M. Maspero, en mettant le signe à la place occupée par celui de — Page 251, ligne 5, Chonsu est dit récompenser le Roi, en »établissant pour lui son temps (le déterminatif de *ha* est ⊙, non pas comme le veut M. Maspero) à l'instar de celui du dieu Ra»; après quoi il y a , expression impossible à traduire. Au lieu de *ut nu nu,* je proposerai de lire , ce qui lève les difficultés. »Pour se lever et se coucher, constamment» — voilà comment je voudrais rendre le passage en question. — Page 253, ligne 4, le groupe qui introduit les paroles de Chonsu a été lu . C'est qu'aurait dû lire M. Maspero. Donc, deux fautes. — Les textes ptolémaïques nous font connaître un peuple *Kem* ou *Kemt,* dont l'honorable académicien daigne quelquefois estropier le nom. Page 256, ligne 16, il le lit (changer pour). A une autre occasion, page 235, ligne 18, il le représente sous la forme que voici (lire , à la place de). Cet ethnique mériterait une étude spéciale, beaucoup d'égyptologues le confondant avec celui des *Amou,* qui représentent une nationalité différente.

Feuille 33. — Page 257, ligne 9, la déesse Nechebit dit entre autres: »que tu gouvernes les deux pays comme la Sainteté de Ra, que tu présides (lire , au lieu de) aux grandes panégyries de Tanen sur son (ajouter le suffixe *-f,* que M. Maspero a sauté, mais qui est nécessité par le texte parallèle de la page 25, l. 17) trône, dans la maison de joie». Donc, deux fautes. — Page 260, ligne 7, Horus fait savoir au Roi, qu'il lui apporte le Nil, au sujet duquel, entre autres, il dit ceci: »il vient

à toi, puissant à chaque saison (lire , non pas , comme le veut M. Maspero), purifié du mal» (de M. Maspero doit se corriger en) . . . . . Donc, deux fautes. — Aux pages 260 et 264, il est question des deux déesses Merit du Nord et du Sud. En examinant leurs légendes, telles qu'elles ont été données par notre honorable confrère, on voit bientôt qu'il a commis, ici aussi, assez d'erreurs, malgré le peu d'étendue des textes. En deux endroits, il a défiguré le nom du sanctuaire où habitent l'une et l'autre des deux déesses. Ce sanctuaire s'appelle *Het-sebeqt* »palais de la jambe», mais M. Maspero le lit l'une fois *Het-sebtet,* l'autre fois *Het-sät,* sans que je sache comment ces groupes sont à interpréter. La Merit du Midi disant: »Je reçois des offrandes () de la part du Roi du Midi», je n'hésite pas à réduire les paroles de la Merit du Nord à conformité avec celles de l'autre. Au lieu de lire *mā bàt* (p. 260, ligne 13), comme le veut M. Maspero, je lirais donc *mā bàt* »Je reçois des offrandes de la part du Roi du Nord». La légende commune aux deux déesses que voici *het-nub,* ne me paraît pas non plus exacte; en tous cas, je ne sais que faire du signe , qui probablement doit se lire (?). — Page 261, ligne 7, notre éditeur de textes ptolémaïques a mal lu le signe , déterminatif du groupe *χenemem* »odeur», ou plutôt, il ne l'a pas lu du tout, mais il l'a remplacé par le panier . — Même page, dernière ligne, Chonsu dit: »Je fais des hommages à toi» . Ici, il y a trois erreurs. Au lieu de , il faut introduire ; au lieu de , le signe ; au lieu de , le signe . — Page 262, dernière ligne, le mot *àqem* »bouclier», qui déjà une fois auparavant a joué un mauvais tour à M. Maspero, a été donné sous la forme que voici *àmen.* — Page 263, première ligne, le mot fréquent a été lu , comme s'il y avait deux ou plusieurs mots. Page 162, ligne 1, ce dernier mot a aussi été défiguré, cette fois sous la forme de .

Feuille 34. — Page 265, ligne 11: entre *em qeb* et *er bet unnes,* M. Maspero a sauté le suffixe possesif —, sans laquelle le passage est intraduisible. — Page 266, ligne 1, il est dit, que *Sa-ḥor,* le dieu de l'aube, »déploie ses ailes (Maspero: , ce qui est inexact, devant être remplacé par les trois barres) pour protéger (le signe méconnaissable que donne ici l'académicien français doit sans doute être »le fouet») sa Sainteté dans son naos auguste». (Ici, M. Maspero a lu *ḥet šeps-f,* mais je pense qu'un tel déplacement du suffixe n'est guère admissible, *ḥet šepes* n'étant pas un véritable composé). — Page 265, ligne 12, nous rencontrons une épithète de dieu qui assurément doit se lire *àmen em seχer-f,* témoin l'expression que voici , aussi employée en guise de qualificatif de dieu (249, 5). — Page 270, ligne 12, le début des paroles de Chonsu est fautif. Au lieu de , lecture de M. Maspero, il faut introduire : »J'accorde que deviennent» etc. — Page 272, ligne 1, Thoth dit ceci: »Je te donne l'existence temporelle de Ra, la royauté de Tem, *que tes h a n t i soient indestructibles*». La partie en italique de cette traduction correspond aux paroles suivantes du texte du savant français: . Les deux fautes de cette lecture se corrigent sans difficulté à l'aide du texte de la page 103, ligne 17. — Page 271, ligne 8, le Roi dit à Horus: »Tu te réjouis à cause de» »l'arome de ton essence»; il faut lire *set-iā-k,* comme le prouve le passage de la page 135, ligne 9. (En ce dernier endroit, notre éminent académicien a lu , au lieu de ; encore une faute à sa charge).

Feuille 35. — Page 273, ligne 1, il devait y avoir: *tà-nà-nek qemt her mu en hon-k,* »Je te donne l'Egypte dans l'eau de ta Sainteté». L'académicien français a sauté . Il est sûr que cette préposition se voit dans l'original de notre texte, thèse que nous fondons sur des passages innombrables, empruntés au temple d'Edfou. — Même page, lignes 4—5, l'expression fréquente *ub neḥep* a été lue , lecture que l'académicien français a recommandée, plus d'une fois. — *Horsamtaui* (page 273, ligne 14), entre autres, porte la qualification *qen em* , »victorieux dans *χat*», mais il n'y a pas de ville de ce dernier nom; M. Maspero aurait dû lire le déterminatif du dit groupe, non pas .

— Page 275, ligne 4, Horus est dit »être héritier des deux pays sur son grand siège», après quoi il y a , ce qui devrait signifier quelque chose comme, »celui qui remplit de vie les narines de son fils». La rectification à faire ici consiste à remplacer les trois signes initiaux par le groupe , ou peut-être celui de (Voir particulièrement Dümichen, Edfou XLV, ligne 22). — Page 276, ligne 4, le groupe doit se lire , et le signe être remplacé par celui de ★. Cfr la page 81, ligne 17, d'où il résulte que notre académicien s'est trompé au moins en 6(!) points, quant au texte en question. — Même page, ligne 13, le signe ayant la valeur de *hesep,* »nomos», doit être changée pour *šāt.* — Page 277, ligne 12, il faut corriger l'expression d'accord avec Piehl, Insc. Seconde Série. Pl. XVII, ligne 3. Cela nous amène à transcrire *àu*(?) *àb-k ḥer χanem-f.* Donc, deux fautes. — Page 277, ligne 13, il y a une légende relative au dieu Horus, qui est exactement la même que celle reproduite à la page 56, lignes 14—15, à cela près que le premier exemplaire contient une faute -- au lieu de — qui n'est pas dans le second (»Je te donne la couronne blanche sur ton front, brillant (*chāut,* au lieu de *keut*) comme la *ur-ḥekat* du Midi»). — Même page, ligne 14, il y a un autre texte relatif à Horus, texte qui aussi se voit à la page 56. Une comparaison faite entre les deux permet de rétablir la vraie forme de l'original et, à la même fois, de constater que l'académicien français dans ce cas a commis 6(!) erreurs, dont deux dans le texte de la page 277, quatre dans l'autre. (Les voici: *t'est* pour *t'es-k*; »le disque solaire ailé» pour »une aile»; *āp* pour *χep, à*(?) pour *bes, àāḥ* pour *ḥer,* pour).

Mais les ressources économiques du »Sphinx» sont limitées et ne permettent aucunement d'employer indéfiniment des types hiéroglyphiques. Du reste, nous pouvons prétendre en toute assurance nous être pleinement acquitté de l'engagement que, dans l'introduction de cet examen, nous avions pris. Les erreurs à relever à la charge de M. Maspero n'ont pas fait défaut, car mon énumération en embrasse, comme on pourra trouver, notablement plus de deux cents. Cela n'est pas plus qu'environ la cinquième partie de celles que j'ai rencontrées dans la publication critiquée, mais quiconque les aura parcourues conviendra sans doute que c'est là tout ce qu'il faut pour démontrer non seulement la nullité de l'ouvrage, mais aussi l'incompétence de l'auteur

de cet ouvrage, M. Maspero, en qualité d'éditeur de textes ptolémaïques [1].

C'est là un jugement qu'il m'en coûte beaucoup de porter sur un savant qui, par nombre de travaux antérieurs, a si bien mérité de l'égyptologie. Mais ce savant, dans les derniers temps, a traité notre science par trop à la légère, non seulement pour sa personne — fait qui doit avoir ressorti de l'examen qui précéde — mais aussi pour l'école dont, en France, il est le chef: certaines des publications de la Mission Archéologique Française au Caire en parlent surabondamment.

Nous combattons en M. Maspero — non pas une personne, mais — un principe qui, surtout grâce à ce savant, commence à gagner du terrain d'une façon étonnante. Ce principe, auquel l'académicien français, par son ouvrage »Le Temple d'Edfou», semble avoir voulu donner la consécration suprême, statue que l'égyptologie (ou au moins certaines parties d'elle) n'exige point de ses adeptes la formation méthodique qui dans chaque science réellement méritant ce nom, est regardée comme indispensable au spécialiste. C'est une espèce de laïcité de la science qu'on semble vouloir provoquer. Mais une entreprise aussi téméraire est surtout dangereuse à son auteur. L'égyptologie pourra sans doute, elle aussi, en souffrir. Heureusement, en France comme en d'autres pays, les vrais promoteurs de la science de Champollion ne manquent pas. C'est à eux de conjurer le danger.

Karl Piehl.

---

[1] Après avoir terminé notre examen des fascicules 1 & 2 de la publication relative au temple d'Edfou de M. Maspero, nous avons eu l'occasion de voir paraître une troisième livraison du même ouvrage. Nous espérons pouvoir apprécier plus tard les mérites ou défauts, si défauts il y a, de cette suite de la grande entreprise.

EDOUARD NAVILLE, *The Temple of Deir el Bahari: its plan, its founders, and its first explorers. Introductory memoir. (Twelfth memoir of the Egypt Exploration Fund)* London 1894. 32 pages et XIV planches in-4°.

L'entreprise qui porte le nom de »Egypt Exploration Fund» a rendu à l'égyptologie de très grands services. On peut dire que chaque volume qui se publie par l'ordre du »comité» de la dite société, implique un élargissement ultérieur du domaine de notre science. C'est là au moins l'impression se dégageant de l'examen des »mémoires» que, jusqu'ici, on nous a fait voir.

Le XII[e] mémoire, auquel nous allons maintenant consacrer quelques mots, ne récuse nullement le bon témoignage qui a été porté sur ses devanciers. Nous ne pouvons que féliciter M. Naville, l'auteur du mémoire en question, d'avoir su aborder une tâche aussi délicate et difficile que celle du déblaiement complet du temple de Deir el Bahari et de nous avoir déjà donné les prémices de ces travaux importants.

L'ouvrage débute par un aperçu des recherches et travaux faits par les égyptologues qui, avant M. Naville, ont concentré leurs efforts sur la solution du problème que présente le temple de Deir el Bahari. Nous sommes renseignés non seulement sur la description fournie par les membres de l'Expédition Française, mais encore sur celles qu'ont livrées Wilkinson, Lepsius et Mariette, et, pour rendre la clarté de l'exposition aussi grande que possible, l'auteur a annexé à son travail des planches soigneusement dessinées, reproduisant, à une exception près, les plans dans lesquels les explorateurs susmentionnés ont résumé leur conception de la disposition architecturale du dit monument. De l'examen auquel M. Naville s'est livré ici, il résulte une série de faits très curieux, dont le plus intéressant est sans doute celui, suivant lequel personne n'avait pu trouver jusqu'ici le plan réel de l'édifice, tel qu'il ressort des fouilles de M. Naville. Mariette lui-même, qui avait consacré beaucoup de temps à remuer les monceaux de débris formant l'enveloppe du temple de Deir el Bahari, et dont M. Naville relève justement les mérites en guise d'explorateur, s'est trompé d'une manière bien singulière sur le plan de l'édifice. C'est concernant la partie septentrionale de la terrasse

de l'ouest, que cette erreur surtout saute aux yeux. M. Naville dit à ce sujet (p. 10): »Mariette had never suspected that beneath his rubbish heaps lay a hall decorated with gigantic sculptures, although Greene had noticed the top of it. Still less did he suspect that here too was the roofed chapel of Thothmes I, and an inner court containing that great altar whose discovery was the most important result of my first season's work». La présence de deux obélisques à l'entrée du temple est aussi un fait à signaler, d'autant plus que nous ne connaissons pas d'autres exemples de monuments de cet ordre trouvés sur la rive gauche de Thèbes.

Les différences qu'il y a entre le plan de Mariette et celui qui résulte des excavations jusqu'ici menées par M. Naville, celui-ci en fait l'énumération dans un chapitre spécial. Mais comme l'auteur le fait remarquer lui-même à ce sujet: »our knowledge of the temple is as yet imperfect, and it is hoped that further and complete information on the subject may result from the present excavations, which will doubtless occupy several winters», nous préférons reprendre la matière, s'il est possible, plus tard, quand les fouilles de M. Naville sont arrivées à leur terme.

La généalogie de la famille des Thotmès, dans les derniers temps, avait été notablement modifiée et complétée par des travaux dûs à MM. Maspero, Erman et d'autres égyptologues [1]. M. Naville nous apporte maintenant une donnée nouvelle sur cette généalogie, en nous apprenant que la reine Aahmes du pharaon Thotmès I n'est pas sa soeur germaine, mais seulement sa demi-soeur; sa mère à elle étant la reine Aahhotep, tandis que la mère de Thotmès I fut la dame Senseneb, dont le nom est entouré du cartouche et précédé des titres »mère du roi du Sud, mère du roi du Nord, régente des deux pays», dans l'inscription que M. Naville a trouvée à la chapelle funéraire découverte par lui à Deir el Bahari.

L'auteur a consacré un chapitre spécial à un compte rendu minutieux de la vie de la reine Hatschepsou, telle qu'elle peut être tracée d'après les monuments portant le nom de cette princesse. Des observations qui y ont été exposées, il découle plusieurs faits très intéressants. Ainsi, nous obtenons la certitude presque absolue de l'accession de Hatschepsou au trône d'Egypte du vivant de Thotmès I et avec son consentement. Partout, la reine est représentée sous l'extérieur d'un homme, sauf pour les cas où elle prend le rôle de déesse. M. Naville fait en outre remarquer que la mort de Thotmès I, par laquelle Hatschepsou devient maîtresse unique des destinées de l'Egypte, aurait donné pour ainsi dire le signal d'une réforme du Calendrier; mais sur

[1] Voir mon article de la Zeitschrift 1887, page 125.

ce point, nous ne sommes pas assez renseigné pour savoir s'il s'agit d'un fait réel ou d'une simple hypothèse.

L'époque de la fondation du temple de Deir el Bahari est placée par l'auteur entre la mort de Thotmès I et le mariage de Hatschepsou avec son frère Thotmès (II). Toutefois, il y a ici une petite difficulté. C'est que dans deux textes différents, trouvés à Deir el Bahari, Thotmès I est désigné comme un roi vivant. M. Naville s'efforce d'infirmer le témoignage de ces deux inscriptions, mais je ne suis pas bien sûr qu'il ait réussi dans ses efforts. Pour moi, Thotmès I reste le fondateur de Deir el Bahari jusqu'au moment où le contraire ait été prouvé. Mais Hatschepsou a néanmoins toujours son spéos à elle, j'entends le Spéos Artemidos, dont nous avons démontré la fondation appartenir au règne de la reine[1].

Dans un petit chapitre, traitant de l'expédition navale entreprise par la reine au pays de Pounet, l'auteur énonce plusieurs observations qui méritent d'être signalées. Tout en admettant l'exactitude de l'opinion, suivant laquelle Pounet a été situé des deux côtés de la partie méridionale de la Mer Rouge, M. Naville pense que l'expédition de la reine Hatschepsou n'a touché que la partie africaine de cette contrée, au moins si l'on tient compte des données que nous présentent — telles que nous les connaissons jusqu'ici — les inscriptions et peintures de Deir el Bahari. Par là, l'égyptologue génevois s'écarte de l'avis adopté quant à la même matière par d'autres savants, p. ex. Edouard Meyer. Suivant ce dernier, la flotte égyptienne prend terre à l'Arabie heureuse, le Yémen. Pour lui, les habitants de Pounet sont des arabes, »les ancêtres des Sabéens», tandis que M. Naville les caractérise du nom de »Koushites ou Hamites».

En passant en revue les principaux produits végétaux, remportés de Pounet, M. Naville, entre autres, combat la théorie de Mariette, suivant laquelle le *sycomore à ānti* équivaudrait à la plante dite *Balsamodendron myrrha*. A la différence de Brugsch, qui confère au produit nommé *Kaš* (»followed by a curious determinative») le sens de »Perlmuttermuschel», *huître perlière*, M. Naville y voit de l'écaille de tortue, opinion qui est peut-être exacte ou qui, en tous cas, mérite autant d'attention que l'autre.

Parmi les exploits de la reine Hatschepsou, l'auteur n'oublie pas de mentionner celui dont le souvenir a été conservé par la grande inscription de Stabel Antar, situé un peu au sud de Beni-Hassan. La reine nous dit ici: »J'ai restauré ce qui était en ruine et j'ai reconstruit ce qui était resté inachevé depuis que les Aamou furent dans la ville d'Avaris de la Basse Egypte[2] et

[1] Voir Proceedings, Vol. X: Sur l'âge de la grotte dite Spéos Artemidos.

[2] Ma traduction diffère un peu de celle de M. Naville, qui, au lieu de "dans la ville d'Avaris de la Basse Egypte" comme j'ai traduit ici, donne la version suivante: "in the midst of Egypt of the North, *and* in the city of

que les Schasou d'entre eux avaient détruit les oeuvres anciennes. Ils régnaient, ignorant le dieu Ra et étant désobéissants à ses ordres, jusqu'au moment où j'occupai le trône de Ra». M. Naville soutient maintenant — en cela professant une autre opinion que p. ex. le savant français M. Maspero — que les paroles que nous venons de citer font allusion à la domination des Hyksos, laquelle par conséquent aurait duré jusqu'à l'avénement au trône de Hatschepsou. En faveur de sa thèse, l'égyptologue génevois invoque un fait important, que ses fouilles du Delta lui ont permis d'établir, à savoir que »pas un seul monument, appartenant à la XVIII[ième] dynastie et étant à la fois antérieur à Thotmès III, n'a été jusqu'ici trouvé dans la Basse Egypte». Il faut reconnaître que, jusqu'à nouvel ordre, on a de quoi se ranger à l'avis de M. Naville concernant la durée de la domination des Hyksos.

Le nom de la reine Hatschepsou est quelquefois lu *Hatasou*, lecture que j'ai longtemps embrassée et, encore maintenant, regarde comme possible. M. Naville penche décidément pour la lecture Hatschepsou, et il cite à l'appui de son avis le témoignage de cercueils du Moyen-Empire, où le signe représentant »un homme assis sur un trône et tenant aux mains le fouet» a la lecture *šeps*. Cela est parfaitement juste. On peut même ajouter que l'Ancien-Empire nous fournit des preuves de la même lecture. Mais jusqu'au moment où l'on ait découvert une variante du cartouche de la reine contenant la dite lecture, il peut y avoir des doutes; surtout comme les noms propres quelquefois sont excessivement vieux et peuvent, quant à leur origine, nous renvoyer à une période, pour laquelle les matériaux sont de peu de nombre ou font complétement défaut.

Somme toute, le volume par lequel, dans le monde savant, M. Naville a inauguré l'œuvre qu'il a entreprise à Deir el Bahari, lui rend le plus grand honneur, et nous avouons en désirer avec impatience la suite.

Karl Piehl.

Hauar". La règle, sur laquelle repose mon explication de ce passage, a été donnée par moi-même dans la Zeitschrift XXVIII, pages 15—19. Dans son "Ägyptische Grammatik" (page 48), M. Erman a adopté et introduit la nouvelle règle; mais au lieu de citer mon mémoire susmentionné, il renvoie à un des siens, paru un an et demi plus tard dans la Zeitschrift (XXIX, page 120) et reposant par conséquent, en partie au moins, sur mes observations.

[1] Recueil de Travaux, XVIII, page 93. (Tirage à part).

Georges Daressy, *La procession d'Ammon dans le temple de Louxor* (Mémoires publiés par les membres de la mission archéologique française au Caire, t. VIII, fasc. 3. Paris, E. Leroux, 1894).

Il y a trois choses que j'apprécie beaucoup chez M. Georges Daressy: d'abord, il ne s'occupe pas de mythologie; ensuite, quoique vivant au milieu de la plus riche collection égyptienne qui soit au monde, il manifeste des tendances visibles à traiter des sujets originaux et personnels au lieu de se laisser séduire par la besogne facile, mais annihilante, de consacrer exclusivement ses soins à copier et à publier des textes; enfin, lorsqu'il publie des textes, il a le courage, bien plus méritoire qu'on ne croit, de ne pas toujours les accompagner de traductions et de commentaires.

Avant de parler de celui des travaux de M. G. Daressy qui fait l'objet spécial de ce compte-rendu, je crois bon de développer en quelques lignes les raisons qui me font considérer comme des qualités, chez un jeune égyptologue, les trois particularités que j'ai énumérées plus haut.

Je ne méprise pas les études mythologiques, bien loin de là. J'estime au contraire qu'elles présentent autant d'intérêt, sinon même plus, que les études historiques, géographiques, philologiques ou archéologiques. Mais je pense que, dans l'état où en sont encore la grammaire égyptienne et, surtout, le dictionnaire égyptien, il est de toute impossibilité, pour le moment, quelque soin et quelque critique qu'on y mette, de pouvoir déclarer péremptoirement que tel texte religieux signifie ceci, et non cela. Dans ces conditions, on ne peut guère, qu'on le veuille ou non, que partir d'une idée préconçue, d'un postulat plus ou moins justifié, pour faire ensuite rentrer, grâce à l'élasticité que donne au lexique son imperfection actuelle, tous les documents qu'on utilise dans toutes les notions que l'on s'est inconsciemment formées *a priori* et dont on cherche à prouver scientifiquement la vérité. Je sais que l'on croit sincèrement procéder autrement; en réalité, c'est bien ainsi que l'on procède, sans s'en douter. Avec une imagination ingénieuse et quelque souplesse d'esprit en matière lexicographique, le tout reposant sur une façon de voir

que l'on s'est d'avance créée de toutes pièces, on peut faire de la mythologie égyptienne. Ce doit être, à coup sûr, un passe-temps bien agréable et amusant; ce ne peut être encore un travail de valeur durable. L'égyptologie est trop jeune pour s'occuper déjà de ces questions et ceux qui s'y attaquent pour l'instant me semblent des gens qui, épris d'idéal et les yeux levés vers l'azur, veulent édifier une pyramide en commençant par la pointe, intention louable assurément, mais certainement impraticable. Travaillons donc modestement à la base, puisque notre âge le veut, et efforçons-nous, avant tout, d'établir un bon dictionnaire. Nos descendants pourront monter plus haut, sans crainte d'écroulement, grâce aux assises que nous leur aurons solidement construites.

Je passe au second point: j'estime qu'un égyptologue établi en Egypte a mieux à faire qu'a copier des textes et à les publier. En ce qui concerne la reproduction de monuments, un ingénieur, un architecte, un dessinateur, un peintre et un photographe réunis feront toujours, quoi qu'on en dise, des publications égyptologiques autrement scientifiques et documentaires que n'en pourra jamais faire, à lui seul, le plus expérimenté des égyptologues. Copier des textes, il faut bien l'avouer, est un peu travail de manœuvre. De manœuvre spécialiste, je le veux bien, si c'est un égyptologue qui se charge de la besogne. Mais, dans ce cas, la spécialité est plutôt nuisible qu'utile, — car elle peut amener à essayer d'interpréter les textes et à les reproduire en conséquence, — et le moindre objectif photographique fera toujours beaucoup mieux l'affaire, et plus vite, et à moins de frais. Il me semble donc que, pour un égyptologue de passage en Egypte, le plus utile, dans son intérêt et dans l'intérêt de tous, est de choisir un ou plusieurs sujets d'ensemble et de les étudier à même l'immense quantité de documents qui l'environnent. A vouloir se contenter de copier et de publier des textes au hasard de la rencontre, il risque de faire œuvre vaine et de perdre, pendant son séjour en Egypte, tout ce qu'il a appris d'égyptologie avant son voyage. Je n'en veux pas conclure que publier des textes soit inutile; je veux dire simplement que d'autres peuvent le faire bien mieux que nous et qu'il y a tout avantage à leur en laisser le soin.

En ce qui regarde le troisième point, je dirais, — si je ne craignais de pousser l'expression de ma pensée jusqu'à dire quelque chose d'un peu cruel, — qu'un texte publié avec accompagnement de traduction et de commentaire présente le triple inconvénient de faire perdre la moitié de la place dans une bibliothèque, de rendre un livre deux fois plus cher, et de faire plus longuement attendre l'apparition de documents nouveaux, le tout sans la moindre compensation, la plupart du temps, ni pour l'auteur, ni pour les lecteurs. Rien ne vieillit aussi vite et ne se décolore aussi rapidement qu'un texte accompagné de tra-

duction; rien n'est respectable et durable comme un texte publié tel quel, sans la moindre défloration. Il faut croire que déflorer est doux, tant il y a peu de gens qui ont le courage de ne pas le faire. Il faut supposer que ce doit être une bien grande jouissance, quand on a trouvé un document inédit, que de faire acte de possesseur inexorable et de le manipuler, le malaxer, le triturer, y mordre à pleine bouche, en exprimer tout le suc et le livrer aux autres tout mâché, prêt à la déglutition. J'estime, pour ma part, que le meilleur mode de publication serait le suivant: 1° une introduction renfermant: l'historique très détaillé de la découverte; un état des lieux; un journal des fouilles; une description minutieuse de *tous* les objets, importants ou non, brisés ou intacts; des considérations sur la topographie, la nature du terrain, la construction, l'architecture, etc., le tout accompagné du plus grand nombre possible de cartes, de plans, de croquis et de photographies; — 2° la reproduction du monument *in extenso*, en photographie, avec des planches donnant toutes les couleurs conservées, même celles qu'on ne distingue plus que par places, et cela en un format tel, qu'aucun menu détail ne puisse échapper; — 3° un index complet, — et ce serait là œuvre d'égyptologue, — des mots et des choses contenus dans le volume. Je sais qu'un travail conçu de la sorte demanderait un bien grand désinteressement de la part de celui qui le ferait. Mais comme ce serait plus digne, et plus rapide, et plus sûr, et plus habile que de gâter et de retarder une publication pour le futile plaisir d'y accoler quelque traduction prématurée ou quelque étude trop hâtive dont on risque d'avoir à rougir au bout d'un petit nombre d'années!

M. G. Daressy, je le répète, n'est coutumier d'aucune des trois faiblesses dont je viens de parler, faiblesses si chères à d'autres. Après lui avoir reconnu cette grande qualité, je puis me permettre de dire sans restriction ce que je pense de son travail sur *La grande colonnade du temple de Louxor.*

Cet ouvrage est la publication de deux séries de bas-reliefs, dégagés en 1893, qui ornent deux côtés de la grande cour du temple de Louqsor et qui représentent la promenade des barques sacrées d'Amon-Râ et de ses divinités parèdres. Le plan de l'ouvrage me semble bien conçu. Il se divise en deux parties. La première comprend la description des scènes et la reproduction typographique des légendes qui les accompagnent, *le tout sans aucune traduction.* La seconde partie nous donne, en seize phototypies $^{18}/_{24}$, la reproduction des scènes murales décrites dans la première. Les clichés ont été assez adroitement pris pour que chacun d'eux comprenne une petite partie du suivant, de sorte que la soudure entre les différentes planches se fait le plus aisément du monde. Toutefois, en formulant de cette manière le plan du travail de M. Daressy, je me demande si je ne rends

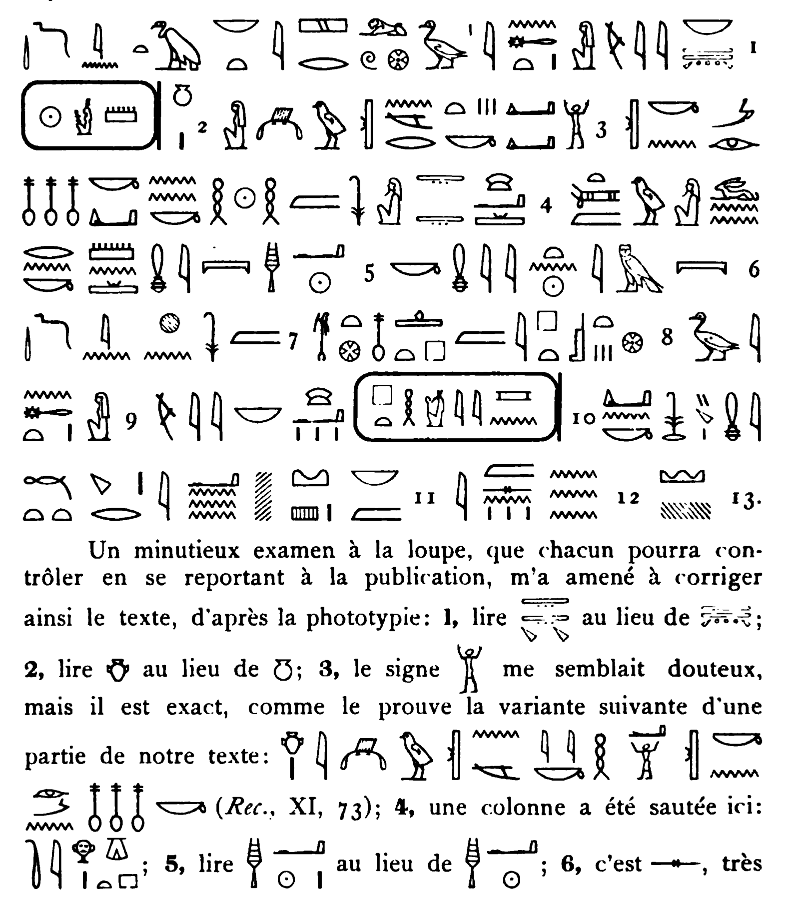
pas plutôt l'idée que j'ai de la façon dont il aurait dû être établi, que l'idée même qu'en a eue l'auteur. Il n'y a, en effet, aucune communication entre les deux parties de son mémoire. Au lieu de diviser et de numéroter ses descriptions d'après les divisions et les numéros des planches, M. Daressy adopte une division toute spéciale, basée sur les diverses péripéties de la promenade, et en aucun endroit de son texte, — sinon dans une courte phrase incidente (p. 390), — il ne fait allusion aux planches. C'est même à croire que la reproduction des photographies n'entrait pas dans son plan primitif et que la chose n'a été décidée qu'après la rédaction du texte. Il résulte de ce mode de publication que le lecteur qui veut vérifier une légende ou examiner une scène décrite doit passer un fort long temps avant de trouver dans les planches l'endroit qu'il désire. C'est là une négligence qui diminue beaucoup la valeur de l'adjonction des planches au mémoire. Mais d'autres choses encore viennent incommoder le lecteur.

D'abord, les scènes ont été photographiées à une si petite échelle qu'on n'y peut rien distinguer qu'à l'aide d'une loupe très puissante. Et encore n'y réussit-on pas toujours. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, un personnage agenouillé dans une barque (pl. I) n'a que trois millimètres de hauteur. Pour être aisés à consulter et pour donner tout le résultat voulu, les clichés auraient dû être pris à une échelle trois ou quatre fois plus grande. Néanmoins, se fatiguer les yeux à étudier une planche ne serait presque rien si toutes les planches étaient bien venues. Ce n'est malheureusement pas le cas. Cinq clichés seulement, sur seize, sont bien réussis (n°s 2, 5, 8, 14, 15); deux manquent de pose et sont trop noirs (n°s 3, 4); tout le reste est mal mis au point (n°s 1, 6, 7, 9, 10, 11, 16) ou abimé au développement (n°s 12, 13). D'autre part, l'objectif dont on s'est servi devait appartenir à un appareil plus petit que celui auquel il était adapté, car les extrémités des clichés manquent totalement de netteté, même dans les mieux venus. Enfin, l'impression des clichés en phototypie n'a pas toujours donné de bons résultats. Pour réussir en phototypie, en effet, il faut fournir au phototypeur des clichés de coloration moyenne, avec des oppositions très marquées entre les lumières et les ombres, et il semble que l'auteur des clichés n'a tenu aucun compte de ces nécessités de métier. En somme, l'idée de publier *in extenso* un document en phototypie était excellente; l'exécution de cette idée n'a pas été, loin de là, aussi heureuse.

Je ne saurais trop engager M. Daressy, s'il prend lui-même ses photographies, à étudier de près ces diverses questions. L'avenir, dans la reproduction des textes égyptiens, est à la photographie. Tout égyptologue visitant l'Egypte doit être photographe, même bon photographe, surtout photographe préparé à

subir la phototypie, s'il veut se servir de ce procédé pour l'illustration de ses ouvrages.

Malgré la difficulté extrême que l'on éprouve à consulter la plupart des planches de cet ouvrage, j'ai voulu, en comparant une légende typographiée dans le texte avec la même légende reproduite en phototypie, me rendre compte de l'exactitude avec laquelle M. Daressy copie les textes égyptiens. J'ai choisi, comme me paraissant le plus lisible, le texte vertical sculpté en haut de la pl. VIII et imprimé à la p. 385, n° 5. Le hasard, — j'aime à croire que c'est pur effet de hasard, — m'a fait bien mal tomber, car, sur quatre lignes de texte imprimé, j'ai relevé plus d'une douzaine de fautes. Voici, à titre de document, le texte tel que le publie M. Daressy; je note chaque erreur d'un numéro renvoyant aux corrections:



Un minutieux examen à la loupe, que chacun pourra contrôler en se reportant à la publication, m'a amené à corriger ainsi le texte, d'après la phototypie: **1,** lire au lieu de ; **2,** lire au lieu de ; **3,** le signe me semblait douteux, mais il est exact, comme le prouve la variante suivante d'une partie de notre texte: (*Rec.*, XI, 73); **4,** une colonne a été sautée ici: ; **5,** lire au lieu de ; **6,** c'est , très

vraisemblablement, qu'il faut lire ici, au lieu de , car semble devoir amener un pronom et non un substantif; **7**, passé derrière ; **8**, les trois derniers signes sont disposés ainsi ; **9**, lire au lieu de ; **10**, le nom Séti me semble être écrit non avec , mais avec ; **11**, erreur très importante, les mots devant se lire , sans lacune; **12**, au lieu de ; **13**, on distingue assez bien le pluriel .

Pour ne pas en rester sur cette impression fâcheuse, j'ai repris ma loupe et je me suis refatigué les yeux à la verification de deux autres passages. Je reconnais avec plaisir que le résultat de ce nouvel examen a été beaucoup moins défavorable à l'auteur, et que je n'ai remarqué que quelques petites divergences, de peu d'importance, entre les planches et le texte typographié. D'ailleurs, les planches étaient moins bien venues et la lecture en était, en certains endroits, presque totalement impossible.

Peut-être faut-il attribuer à des fautes d'impression quelques-unes des erreurs du texte de M. Daressy, pour par exemple, ou pour . Mais ces erreurs, pour avoir une cause spéciale, ne m'en paraissent pas plus excusables. Si un égyptologue, dans quelques cas, doit être photographe, il doit, dans tous les cas, être typographe et correcteur. Mal corriger une épreuve est aussi grave que mal copier une inscription, et l'on ne saurait trop appliquer ses soins à ne donner un bon à tirer qu'après avoir expurgé son texte de toutes les fautes qui peuvent s'y être glissées à la composition.

Pour terminer, je ferai remarquer que le travail de M. Daressy porte, sur la couverture du fascicule, le titre *La grande colonnade du temple de Louxor*, tandis qu'il est intitulé, en tête du mémoire et en titre courant, *La procession d'Ammon dans le temple de Louxor*, ce qui pourra jeter quelque trouble dans les citations que l'on fera de cet ouvrage. Je demanderai ensuite à M. Daressy pourquoi il écrit Ammon avec deux *m*, tandis que le mot n'en a qu'un en égyptien, suivant en cela les errements des Grecs qui faisaient dériver le nom du dieu thébain de ἄμμος, *sable*, à cause du culte que recevait ce dieu dans l'oasis libyque de Siouah. Enfin, j'avouerai que ce n'est qu'en observant les ombres portées des planches VIII et IX que j'ai pu me rendre compte que les bas-reliefs sont sculptés à l'intérieur, et non à l'extérieur de la cour.

Quoi qu'il en soit, le mémoire de M. Daressy présente, en principe, tous les éléments d'une œuvre excellente; la méthode en est bonne et l'exécution en est à peu près suffisante. Ce qui y manque est relativement peu de chose: plus de soin et de direction personnelle dans les illustrations, plus de minutie et de précision dans la copie des textes et dans la correction des épreuves. M. G. Daressy fera certainement disparaître ces défauts, et avec la plus grande facilité, dans les travaux de même genre qu'il pourra avoir l'occasion de publier dans la suite.

Lyon, 18 Juillet 1896.

Victor Loret.

Mélanges[1].

Ce qui souvent contribue à décourager de l'étude de l'égyptologie, c'est la cherté de la littérature égyptologique: on hésite toujours un peu devant la perspective de se voir lier pour l'avenir à une dépense annuelle de 500 à 1000 francs en achat de livres. L'un des buts les plus pressants à réaliser pour faciliter la propagation de notre science, c'est donc d'amener une reduction des frais de publication en inventant ou adoptant des procédes qui permettent de reproduire à bon marché les textes égyptiens, sans en modifier l'exactitude rigoureuse.

L'administration générale des Musées royaux de Berlin est entrée dans une voie très heureuse vers la réalisation du dit but par les »Hieratische Papyrus aus den königlichen Museen zu Berlin», dont le premier fascicule comprenant les pages 1—16 du »Rituel du culte d'Amon» vient de paraître chez la librairie Hinrichs de Leipzic, au prix modique de 5 marcs. Le procédé dont on s'est servi ici est celui de la phototypie, et le résultat obtenu mérite d'être désigné comme remarquablement bon; les caractères hiératiques du manuscrit égyptien se dessinent dans la copie avec une netteté et une précision qui rappellent exactement celles de l'original et permettent presque de le considérer comme complétement remplacé par la publication nouvellement parue.

Cette fois, il nous suffit d'attirer l'attention du lecteur sur la publication nouvelle, que le Sphinx saura apprécier avec plus de détail, quand le Rituel du culte d'Amon aura paru au complet.

Bien que les langues berbères n'appartiennent pas au domaine propre de l'égyptologie, l'égyptien comme issu de la souche hamitique doit avoir certaines relations avec ces idiomes qui aussi sont du nombre des langues hamitiques. Nous avons donc parfaitement de quoi signaler à l'attention de nos lecteurs »Les noms

---

[1] Sous ce titre, nous donnons de temps à autre le compte rendu d'une série d'ouvrages égyptologiques auxquels leur peu de volume ou d'autres raisons nous empêchent de consacrer des articles séparés, mais qui néanmoins nous semblent trop importants pour être passés sous silence.

des métaux et des couleurs en berbère», ouvrage dû à la plume de M. René Basset, savant qui depuis longtemps fait autorité sur le terrain des études berbères. La table annexée au petit ouvrage contient les noms des métaux et couleurs que voici: Or, argent, fer, cuivre, étain, plomb, blanc, jaune, rouge, brun, violet, bleu, vert, gris, noir.

Un appendice, à la fin de l'ouvrage, énonce quelques remarques à propos des mémoires *Baskisch und Berberisch* et *Die Verwandtschaft des Baskischen mit den Berbersprachen Nord-Africa's* de M. G. von der Gabelentz. Je crois devoir, dans l'intérêt du lecteur, reproduire les paroles de M. Basset à ce sujet: »Ce dernier titre est exagéré, car, entre tous les dialectes berbères, les recherches de M. von der Gabelentz portent uniquement sur le kabyle (Zouaoua) le touareg (Ahaggar), le chelh'a et le Ghdamsi: encore, pour ces deux derniers, n'a-t-il consulté que le lexique absolument incomplet et souvent fautif de Newmann. Mais même pour ce qui concerne ces dialectes, une connaissance approfondie manquait à l'auteur; aussi fait-il porter sa comparaison du basque, non pas seulement sur des mots *arabes*(!), mais même sur des mots *français*(!!) passés en kabyle . . . . C'est sur une série d'exemples de ce genre que reposent les règles de phonétique déduites par M. von der Gabelentz et appliquées par lui au basque et au berbère en général. Il est, je crois, inutile d'insister sur la valeur des résultats ainsi obtenus . . . . . Je n'ai d'ailleurs pas l'intention de combattre la théorie qui fait du basque une langue parente du berbère; elle a déjà été exposée par deux linguistes que n'a pas connus M. von der Gabelentz . . . . . . mais j'estime, au moins en ce qui concerne le berbère, que de telles tentatives sont prématurées.»

La riche collection de monuments égyptiens conservés au Musée d'Athènes sera cataloguée par M. D. Mallet, un jeune débutant d'égyptologie, qui vient de publier quelques-unes de ces antiquités dans un mémoire, intitulé »Quelques monuments égyptiens du Musée d'Athènes» et paru dans le Recueil de Travaux (Vol. XVIII), et dont un tirage à part nous est parvenu. La brochure en question contient une petite série d'inscriptions empruntées à des stèles et des statues égyptiennes. Plusieurs de ces textes ont été publiés auparavant d'une manière qui n'est guère inférieure à celle de M. Mallet, ce dont ce dernier aurait pu se convaincre en consultant les *Errata* des Proceedings, t. XI, publiés par l'auteur de l'article des Proceedings, t. X, p. 532 et insérés par lui, parce qu'un autre, sans autorisation de lui, s'était chargé des épreuves du dit article. A ce sujet, on peut aussi faire remarquer que notre débutant qui, à propos de l'expression , cite la Zeitschrift (XXX, 1892, p. 80—81) aurait bien

fait de ne pas ignorer les Proceedings, t. XV (1893, p. 471—477), où le groupe hiéroglyphique susmentionné se voit amplement traité.

Le monument le plus intéressant dont l'article de M. Mallet fasse mention, c'est sans doute la stèle de Tafnecht, mais comme cette stèle a été publiée d'une manière incomplète, on ne sait réellement pas ce qu'elle contient.

L'ouvrage n'est pas exempt d'inexactitudes. Comme une telle, nous considérons la donnée suivante, qui se voit à la page 1: »Ici, *un homme assis,* tourné vers la droite, devant une table d'offrandes». C'est évidemment une *femme* assise qu'il aurait fallu dire, le monument ne mentionnant nulle part un homme. De même, p. ex. le petit texte reproduit l. 28—32 de la page 11, contient pas mal de fautes, qui en rendent la traduction complète impossible sans vérification préalable de l'original.

»Aegypternes forestillinger om livet efter døden i forbindelse med guderne Ra og Osiris» *(Les idées des égyptiens concernant la vie d'outre-tombe en liaison avec les dieux Ra et Osiris)* est le titre d'une dissertation académique que vient de publier un jeune égyptologue de Norvège, M. le docteur Brede Kristensen. Elève de M. Lieblein, notre collègue de Christiania, le nouvel égyptologue a attaqué, dans sa thèse de doctorat, une matière très intéressante et très compliquée à la fois. Le Sphinx espère plus tard revenir à cet ouvrage, quand l'auteur en a terminé, comme il compte, la version en langue étrangère. En attendant, nous saluons avec satisfaction le nouveau collaborateur de notre science.

Parmi les fouilles faites l'hiver dernier en Egypte, celles exécutées dans la nécropole d'Abydos par M. E. Amélineau occupent une place à part, en raison des résultats obtenus. Cela semble ressortir du compte rendu de ces fouilles que nous avons entre les mains, et lequel est intitulé *Les nouvelles fouilles d'Abydos par E. Amélineau* (Angers. Imprimerie de A. Burdin 1896).

L'auteur est arrivé à une conclusion très surprenante concernant l'âge de certains des documents trouvés par lui. Il pense que ces pièces nous conduisent »à une époque précédant les deux premières dynasties». Les νέκυες qui, selon Manéthon, auraient régné sur l'Egypte avant la première dynastie, seraient identiques aux rois dont M. Amélineau a trouvé les noms jusqu'ici inconnus au cours de ses fouilles à Abydos.

M. Amélineau reconnaît cependant que c'est là un »fait trop considérable pour l'histoire du genre humain en général, et de l'Egypte en particulier», pour qu'il »ose l'affirmer d'une manière péremptoire», et cette sage réserve aurait dû le mettre à l'abri d'une critique trop sévère. Mais dans la séance de l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,* à laquelle le compte rendu des dites fouilles d'Abydos a été délivré, un des membres de

cette compagnie savante, M. Maspero, a pris la parole pour combattre les hypothèses de M. Amélineau, et il a dit, selon ce dernier, entre autres: »Quand M. Amélineau sera de sang-froid, il reconnaîtra lui-même qu'il a attribué une trop haute antiquité à ses monuments» . . . . . »M. A. a besoin d'étudier encore la question avant de proposer une solution aussi audacieuse que celle qu'il propose» . . . . . »Somme toute, la découverte n'a pas l'importance qu'on veut lui attribuer. Il ne suffit pas d'aller à Abydos pour mettre du premier coup la main sur des monuments très importants: les grands succès se font attendre plus longtemps. Il eût donc été beaucoup plus prudent de se tenir dans la réserve. Il eût beaucoup mieux valu trouver la sépulture des rois de la Ire et de la IIe dynastie, que de vouloir trouver ces νέκυες de Manéthon: la découverte eût été moins sensationelle, mais beaucoup plus importante.»

La critique adressée par M. Maspero à M. Amélineau est une telle critique que toute personne connaissant un peu les résultats de l'égyptologie pourrait faire, et si cela ne parle pas entièrement en faveur de M. Amélineau, je ne crois pas non plus que M. Maspero ait de quoi s'en féliciter. D'ailleurs, ce dernier savant, comment sait-il qu'il »ne suffit pas d'aller à Abydos pour mettre du premier coup la main sur des monuments très importants»? Et surtout, comment ose-t-il prétendre à ce sujet que »les grands succès se font attendre plus longtemps», lui qui a eu pour prédécesseur immédiat en Egypte un homme dont les premiers pas pour ainsi dire l'ont conduit à faire une des plus brillantes découvertes archéologiques de notre siècle? Car je ne crois pas me tromper en prétendant que Mariette, lorsqu'il a découvert le Sérapéum de Memphis, n'était guère plus avancé comme excavateur, que ne le fut M. Amélineau, quand il a entrepris ses fouilles de l'hiver dernier à Abydos. Enfin, la jalousie de métier est hors de propos en égyptologie, puisque, en Egypte, »il y a assez de place au soleil» pour tous ceux qui comptent faire des fouilles.

Nous désirons vivement voir paraître bientôt le journal des fouilles de M. Amélineau, ainsi que les reproductions des objets d'art fort remarquables qu'il semble avoir trouvés. Alors, on pourra étudier à fond le problème suscité par les dernières trouvailles d'Abydos. Jusque-là, nous suspendons notre jugement.

Il est juste de dire que les frais de ces fouilles d'Abydos ont été faits par la libéralité de trois mécènes français, M. le marquis de Biron, M. le comte Henri de la Bassetière et M. Sigismond Bardac qui, par là, ont acquis des titres à la reconnaissance de tous les amis de notre science.

K. P.

Notices.

Par Karl Piehl.

§ 5. Le dieu **ⲡⲉⲧⲃⲉ.**

Le catalogue de Zoëga contient (page 458) les explications suivantes, sur lesquelles Peyron (Lexicon, page 172) et, après lui, M. Erman ont attiré l'attention des savants: **ⲕⲣⲟⲛⲟⲥ ⲉⲧⲉ ⲡⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉ — ⲏⲫⲁⲓⲥⲧⲟⲥ ⲉⲧⲉ ⲡⲧⲁϩ ⲡⲉ** »Kronos, c'est-à-dire *Petbe*; Hefaistos, c'est-à-dire Ptah».

Cette dernière identification est connue par d'autres témoignages; nous pouvons par conséquent la regarder comme certaine. Mais à quoi correspond, en ancien égyptien, la transcription copte **ⲡⲉⲧⲃⲉ**? M. Erman, qui récemment a touché cette matière[1], ne sait comment répondre à cette question, et j'avoue, quant à moi, ne pas être absolument sûr de la pouvoir trancher. En tous cas, l'égyptien des basses époques emploie souvent un mot qui précédé de l'article masculin pourrait peut-être fournir l'équivalent du mot **ⲡⲉⲧⲃⲉ**. Le groupe *àṭeb* se rencontre fréquemment en parallélisme avec d'autres désignations de la terre — domaine exclusif de Seb — ce qui rend le rapprochement proposé vraisemblable.

Il est curieux de noter qu'un des surnoms du dieu a la forme que voici: ; ce qui, puisque Schou se trouve au-dessus de Seb, pouvait possiblement mériter d'être relevé à cette occasion.

---

§ 6. Une particularité de grammaire.

Dans sa Grammaire Egyptienne (§ 372), M. Erman énonce ceci: »Eine, in klassischer Sprache wohl veraltete, Verstärkung

[1] Zeitschrift XXXIII, page 47.

der Negation ist *nfr n*». Dans une de mes »Notes de philologie égyptienne», parues dans les Proceedings [1] — note dont les nombreuses fautes d'impression résultent de ce qu'un autre sans mon autorisation s'est chargé de la correction des épreuves — j'ai combattu l'acception du savant en question, en montrant que les deux exemples qu'il avait cités en faveur de la prétendue règle étaient susceptibles d'une autre explication que celle proposée par lui.

M. Naville pense maintenant [2] que ni M. Erman, ni moi n'avons raison, mais que des deux exemples en question »n'a qu'une valeur confirmative *si quidem, si vraiment, eh bien si;* *car assurément*».

Toutefois, je crois devoir persister dans mon acception de , telle qu'elle avait été formulée à propos du second des deux exemples: , que j'avais traduit ainsi: »C'est fini que l'action de pareilles choses par tout grand'prêtre». Quant au premier exemple de M. Erman, j'en modifierai la locution en . Cette modification est nécessitée par l'existence de deux doubles [3] du dit exemple, dans lesquels il y a au lieu de . En lisant, d'accord avec ces deux doubles, , il faut absolument traduire ce passage de la sorte: (»Vous allez me régaler de ce que vous avez chez vous.) Mais si vous êtes au bout de vos ressources, dites de vos bouches (un millier de pain» etc.).

Dans les deux cas, nous avons donc, selon moi, à regarder le groupe comme un substantif du sens de »terme, fin, chose finie» etc., ce qui va à merveille avec la signification générale de la racine *nefer*. De cette manière, nous n'avons pas besoin d'augmenter d'une particule nouvelle le nombre déjà assez grand qu'embrasse, en égyptien, cette catégorie de mots.

---

[1] Proceedings, vol. XVII, page 266 (§ 100).
[2] Recueil de Travaux XVIII, page 99 (Tirage a part).
[3] SHARPE, Egyptian Inscriptions I, 13, et ROSSI, Stela funeraria dell' XI dinastia.

Upsala. — Imprimerie Almqvist & Wiksell 1896.

SPHINX

REVUE CRITIQUE

EMBRASSANT LE DOMAINE ENTIER DE L'ÉGYPTOLOGIE

publiée

avec la collaboration de MM. Basset, Ebers, Eisenlohr, Erman, Lefébure, Le Page Renouf, Loret, Naville, Pietschmann, Steindorff, Wiedemann

par

KARL PIEHL
Professeur d'Egyptologie à l'Université d'Upsala

Publication défrayée par la munificence de M. **Edw. Cederlund**

Vol. I. — Fasc. IV

Akademiska Bokhandeln
(C. J. Lundström)
UPSALA

J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung
LEIPZIG

Williams and Norgate
14, Henrietta Street, Covent Garden, LONDON
and 7, Broad Street, OXFORD

Sommaire

Le Contre-charme.

Par **E. Lefébure.**

I.

Les ruses des magiciens ont passé de tous temps pour fort dangereuses, et on a imaginé bien des pratiques pour s'en garantir. Encore aujourd'hui, nombre de gens croient à l'efficacité des charmes, offensifs ou défensifs. On lit, par exemple, dans un livre contemporain qui a une certaine célébrité: »la loi des contre-signes consiste, lorsqu'on sait le jour, l'heure de l'attaque, à la devancer, en fuyant de chez soi, ce qui dépayse et annule le vénéfice; ou à dire, une demi-heure auparavant: frappez, me voici! Ce dernier moyen a pour but d'éventer les fluides et de paralyser les pouvoirs de l'assaillant. En Magie, tout acte connu, publié, est perdu. Quant au choc en retour, il faut également être avisé, si l'on veut, sans être tout d'abord atteint, refouler les sorts sur la personne qui les dépêche.»[1] C'est ce qu'on appelle en occultisme la pratique du retour des fluides.

Il y a, dans l'histoire romaine, une légende qui met ainsi en jeu deux influences rivales de nature occulte. Il s'agit de la tête qui fut trouvée dans les fondements du Capitole, et qui devait faire de la ville une capitale. Les Romains envoyèrent consulter sur leur découverte un célèbre devin étrusque, mais celui-ci, voulant assurer l'empire à sa

---

[1] J. K. Huysmans, Là-bas, p. 288.

patrie, traça sur le sol un plan du temple avec son bâton et dit aux envoyés: »vous dites donc ceci, Romains? *Ici,* sera le temple de Jupiter Optimus Maximus, *ici,* nous avons trouvé la tête.» *Hoc ergo dicitis, Romani? Hic templum Jovis optimi maximi futurum est: hic caput invenimus.* Heureusement les envoyés, prévenus par le fils du devin, répondirent: »ce n'est certes pas *ici,* mais *à Rome,* que nous disons qu'on a trouvé la tête». *Non plane hic, sed Romæ, inventum caput dicimus.* Rome aurait perdu le fruit de sa trouvaille, s'ils n'avaient pas déjoué ainsi la ruse de leur interlocuteur [1].

Cette légende éclaircira, par analogie, le sens d'un épisode encore inexpliqué par lequel débutent les guerres divines, aux textes du mythe d'Horus.

II.

Lorsque des mois et des ans se furent écoulés après la naissance d'Horus à Bouto, »Set vint avec ses acolytes et poussa de grands cris en disant: luttons (avec Horus) et ses compagnons. Set dit: Viens, *Madi* du pays! et (Horus) dit: *Maudit!* (ici est pour [2]). Le Soleil dit à Thoth: Qu'est-ce qu'ils ont (voulu) se dire l'un à l'autre, Horus et Set? Thoth lui répondit: Set a dit à Horus: Donnons le nom de *Madi* aux gens des pays; et Horus a dit à Set: *Maudit* (soit le fait que) le nom des habitants de l'Egypte serait à Set!» [2].

[1] Pline, 28, 3.

[2] Naville, Textes relatifs au Mythe d'Horus, pl. 22, l. 13—19.

Le duel verbal engagé de la sorte, entre Set et Horus, roule sur l'assonance et l'opposition des mots *māṭi* et *māt'a,* comme l'ont remarqué M.M. Brugsch[1] et J. de Rougé[2].

Les Mati, [3], [4], etc., sont des Nubiens dont le pays, , est mentionné à la sixième dynastie[5], et qui étaient tantôt chassés[6], tantôt enrôlés[7] par les pharaons sous le moyen Empire, époque où on les rattachait à un dieu des étrangers, Khem[8]. Analogues et peut-être identiques aux Barbarins d'aujourd'hui, ils restent constamment depuis le nouvel Empire à la solde de l'Egypte, dont ils forment en quelque sorte la gendarmerie, et c'est cette intrusion qui a rendu possible le piège tendu à Horus par son ennemi. En effet, le nom et l'idée des Mat'aiu avaient fini par s'égyptianiser et par s'étendre, de sorte que le pharaon ptolémaïque s'intitulait parfois [9], »le bon Mat'a», et qu'en copte ⲙⲁⲧⲟⲓ, ⲙⲁⲧⲓ, a signifié soldat en général[10]: on disait un *mati* grec[11]. Le *mati* pouvait donc être un soldat égyptien, comme dans le titre ptolémaïque, ou bien un soldat étranger, comme dans la chronique démotique expliquée par M. Revillout, où »les nations qui sont de l'orient à l'occident» et qui »ont pris pied en Egypte»,

---

[1] Supplément au Dictionnaire p. 595.

[2] Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne, VII, p. 300.

[3] Ludwig Stern, Zeitschrift, 1884, p. 109.

[4] Stèle de Hamamat, l. 17; etc.

[5] Stèle d'Una, l. 46.

[6] Papyrus Sallier II, 2, 10.

[7] Mariette, Papyrus de Boulaq, II, pl. 14—55, papyrus n:o 18, et Borchardt, Zeitschrift, 1890, p. 94.

[8] Pierret, Etudes égyptologiques, VIII, stèle c 30, p. 60; cf. Papyrus de Boulaq n:o 17, 1, 4, et 2, 5.

[9] Brugsch, Supplément au Dictionnaire, p. 594, et Zeitschrift, 1882, p. 35.

[10] Cf. Mariette, le Sérapeum de Memphis, p. 165.

[11] Le Page Renouf, Proceedings, Juin 1891, p. 603.

s'appellent *les nations, c.-à-d. les Maṭiu,* [1].

Il suit de là qu'on traitant Horus de *maṭi,* Set l'interpellait sous un titre à double entente que le dieu, par inadvertence, aurait pu accepter sans protestation dans son sens d'égyptien; tombé alors sous l'influence typhonienne de ce nom dans son sens d'étranger, Horus aurait été assimilé aux étrangers qui avaient pour dieu Set, le *Mati* par excellence, [2], [3], et pour habitat le domaine de Set, *(set),* une désignation de la terre affectée plus particulièrement aux pays ennemis. De plus, Horus étant le protecteur et le type des Egyptiens, ses sujets auraient eu le sort de leur chef, soumis de son propre aveu à la puissance adverse.

Pour éviter le piège, Horus s'empare du terme dont Set s'était servi et l'emploie dans un sens contradictoire qui en détourne l'effet. Māt'a est une forme avec préfixe *mā* de la racine signifiant »prendre, enlever, ravir», comme [4], qui paraît bien avoir un sens analogue dans le propre nom des Mat'aiu [5]: bien qu'assez rare, cette expression est suffisamment connue par d'autres textes, où elle reçoit le déterminatif de la parole, , .

(Le signe du dernier groupe, qui varie avec et avec

[1] Revue égyptologique, I, p. 82, et II, p. 5 et 7.
[2] Champollion, Notices, I, p. 191.
[3] Brugsch, Supplément au Dictionnaire, p. 926.
[4] Cf. Maspero, Mélanges d'Archéologie, X, p. 138.
[5] Cf. Papyrus de Berlin No 1, l. 53.

[1], se retrouve dans la préformante *m-ťa*[2]. Au sens moral qu'indique le déterminatif de la parole, le mot *mā-ťa,* cru négatif par Brugsch[3], rend l'idée de braver[4], injurier, maudire: »un bravache de Tennu vint, il m'insulta dans ma tente»[5], , et: »maudit qui se préfère à ta Majesté!» [6].

Avec une semblable acception, dans le duel de Set et d'Horus, le terme *mā-ťa* enlève au terme *mati* sa force malveillante pour la faire retomber sur l'adversaire: c'est mot pour mot, coup pour coup, comme dans une parade. A Philæ, le nom typhonien *māṭi* semble contrebalancé ou neutralisé d'une même façon par le mot *māṭes,* dans le sacrifice de l'âne, [7]. Qu'on se figure Abd-el-Kader disant »Salut, *Spahi!*» à Bugeaud lui répondant »*Spahi* toi-même!» et l'on aura quelque chose comme l'équivalent de la légende d'Edfou.

Le principe de ce genre de ripostes, moins le calembourg, se retrouve dans la réplique du roi des Scythes à Darius: »pour prix de ce mot *Je suis ton maître,* je te renvoie celui-ci *Il faut pleurer*[8]». Là, l'intention seulement combat l'intention, tandisque le mythe égyptien ajoute au choc des volontés la lutte des mots.

---

[1] MAX MÜLLER, Proceedings, Juin 1888, p. 473, PIEHL, Id., Décembre 1891, p. 45—6, DE HORRACK, Id., Mars 1894, p. 142—4, BRUGSCH, Supplément au Dictionnaire, p. 544; etc.

[2] CHABAS, Voyage d'un Egyptien, p. 103—4.

[3] Zeitschrift, 1874, p. 144.

[4] CHABAS, Bibliothèque internationale universelle, II, p. 174.

[5] Papyrus de Berlin No 1, l. 109—110.

[6] Stèle de Ramsès IV, l. 11.

[7] CHAMPOLLION, Notices, I, p. 191; cf. BRUGSCH, Supplément au Dictionnaire, p. 926.

[8] Hérodote, IV, 127.

III.

C'est que le mot ou le nom possédait une influence positive, croyait-on, idée qui paraît bien avoir sa raison d'être à un certain point de vue.

En réalité, le nom d'une personne ou d'une chose n'est pas un signe algébrique, mais une image effective, et par là il se confond en un sens avec son objet: il devient cet objet lui-même moins matériel et plus maniable, c.-à-d. adapté à l'usage de la pensée: bref, c'est un substitut mental. Aussi, pour qui le prononce comme pour qui le porte, le nom propre représente-t-il une sorte de quintessence de l'individu, ce qu'il y a de plus intime dans le cerveau ou dans le cœur. C'est ce que montre bien l'interrogatoire d'une voyante, noté au cours des enquêtes faites par la Société des Recherches Psychiques, en Angleterre. On lui demande, au sujet d'une apparence de femme vue dans une maison hantée: »Y a-t-il un nom dans sa tête? — Non, elle n'a ni nom ni cerveau.« Et, au sujet d'une personne réelle qu'elle ne connaît pas: »Regardez au fond de son cœur et dites le nom ... — Bella, dit-elle au bout d'une minute.« [1] D'après leurs fables relatives au dieu Ra, au dieu Ea et à la déesse Angerona, les Egyptiens, les Chaldéens et les Romains ne concevaient pas le nom autrement que cette voyante.

On soupçonne par là quel appui, dans les suggestions mentales de la magie et de l'hypnotisme, le nom fournit peut-être à la volonté; il lui permettrait, sans grande fatigue, de se concentrer tout entière sur un seul point dans l'esprit de l'agent, et de se projeter de même sur un seul point dans

[1] Essai sur la preuve de la clairvoyance, par Mme Henry Sidgwick, traduit des Proceedings S. P. R., dans les Annales des Sciences Psychiques, 1892, p. 34 et 41.

l'esprit du percipient: il agirait en maître aux deux extrémités du courant psychique, puis qu'il le formerait au départ et le recevrait à l'arrivée. A un degré de plus, par la condensation de l'idée des êtres à évoquer ou à soumettre, dans les conjurations, le nom serait encore pour le thaumaturge cet objet brillant qui produit l'extase ou état second, l'hypnose, à peu près de la même manière que le marc de café et le verre d'eau [1].

Tout ceci expliquerait, d'abord pourquoi la pluralité des noms a paru capable de désorienter les maléfices (le nom et le surnom figurant deux aspects dissemblables de la personne), ensuite pourquoi (le mot étant la chose même), le sort, le caractère et l'influence de quelqu'un ont pu sembler contenus dans son nom. Ainsi, pour le Typhon égyptien, le nom proposé à Horus devait créer chez celui-ci une transformation, et par suite une destinée, qui aurait assujetti le dieu à son adversaire. Les Grecs et les Romains croyaient de même qu'un nom portait bonheur ou malheur par sa seule signification. A la bataille de Mycale, le commandant de la flotte grecque retint auprès de lui un député de Samos nommé Hégésistrate (guide d'armée), parce qu'il trouvait son nom de bon augure [2]: par contre, Scipion haranguant des soldats révoltés leur rappela le nom sinistre de leur chef, Atrius, *nominis etiam abominandi ducem* [3].

Bizarres ou profondes, ces intuitions étonnent un peu les esprits modernes, façonnés de longue date aux raisonnements abstraits; toutefois, elles subsistent. Si la magie en garde la trace, la poésie en retrouve la source, de sorte que toute la thaumaturgie *nominale* et *verbale*, envoûtement, incantation ou malédiction, transparaît quelquefois encore dans des vers comme ceux-ci:

---

[1] Cf. Dariex, Annales des Sciences Psychiques, 1896, p. 211.

[2] Hérodote, IX, 91—2.

[3] Tite-Live, XXVIII, 28.

»Mets un mot sur un homme, et l'homme frissonnant
Sèche et meurt, pénétré par la force profonde»[1], et:

»Votre nom seul suffira bien
Pour me retenir asservie;
Il est alentour de ma vie
Roulé comme un ardent lien;
Ce nom vous remplacera bien.»[2]

Alger, le Samedi 10 Octobre 1896.

Nota. — La découverte par M. Amélineau d'anciennes sépultures royales, à Abydos, révèle un effet remarquable de la pluralité des noms usitée en principe comme contre-charme. Ces tombeaux ne donnent que les noms des *Ka* ou Génies royaux, particularité qui s'explique très bien si l'on voit là des monuments commémoratifs ayant contenu, non les momies, mais les statues ou *Ka* des défunts. Comme les pharaons avaient leurs noms de génie et leurs noms d'homme, le *Ka* aurait possédé une tombe sous son nom à Abydos, et la momie une tombe sous son nom à Memphis ou ailleurs. La coutume exista longtemps d'ériger près du grand cénotaphe Osirien, à Abydos, des stèles qu'on appelait des tombes, mais il est évident qu'à l'origine, et notamment pour les rois des premières dynasties, on ne se contenta pas toujours de stèles.

[1] V. Hugo, Contemplations, I, 8.
[2] Mme Desbordes-Valmore, Poésies inédites, p. 5.

Ist Israel jemals in Ägypten gewesen?

Einige Bemerkungen

von Lic. **S. A. Fries**
in Stockholm.

In der neuesten Zeit ist über diese Frage recht lebhaft hin und hergestritten worden. E. Meyer hat in ZAW, 1882, S. 117 ff. die Anwesenheit Israels in Ägypten geläugnet; ebenso Stade, wenigstens in seiner Darstellung der Geschichte Israels vom Jahr 1887, S. 128 f.

Aus allerlei inneren Gründen haben diese Gelehrten die traditionelle Ansicht über die Anwesenheit der hebräischen Stämme in Ägypten verworfen; die tatsächliche Unterlage der betreffenden verworrenen Sagen, die im A. T. davon geblieben, sei höchstens, dass ein einzelner Stamm, zu dem vielleicht Mose gehörte, in der Nähe von Ägypten bzw. in Gosen geweilt habe; die Jahvereligion sei eigentlich eine Entwicklung des kenitischen Gottesglaubens, der Wüstenzug grösstentheils eine Sage ohne historischen Halt; und die Hebräer hätten Kanaan wesentlich auf friedlichem Wege erobert. Man vergleiche hierzu z. B. Stade, Geschichte des Volkes Israel, 1887, I, S. 133 ff. ZAW, 1881, S. 146 ff. und Meyer, l. c. ZAW, 1886, S. 12.

Wenn wir von den Phantasien der Herren Vernes und Havet absehen, hat auch der Assyriologe H. Winckler jüngst in seinem Werke »Geschichte Israels«, I, 1895, denselben Weg wie

Stade und Meyer eingeschlagen, indem er die Sage vom Aufenthalt Israels in Ägypten ihrer Entstehung nach in die davidische Zeit verlegt, die Reminiscenzen bei den Propheten als spätere Einschiebsel erklärt und den einzigen wahren Kern der Überlieferung in einer Verwechslung des Landes Mizraim (= Ägypten) mit dem keilinschriftlichen Muçri erblickt[1].

Indessen, andere Forscher, die durchaus nicht etwa aus falschem, apologetischem Interesse die biblischen Erzählungen verteidigen wollen, finden diese Ansichten nicht eben gut gegründet, und selbst Stade ist etwas zurückhaltender geworden. Wellhausen steht entschieden für »Israel in Ägypten» ein[2], ebenso Renan[3], Kittel[4], Buhl[5] und Klostermann[6]. Auch Unterzeichneter hat in seiner »Israels historia», 1894, S. 20 ff. dieselbe Ansicht verteidigt.

Für die endgültige Lösung der Frage wäre nichts erwünschter, als wenn uns die ägyptologischen Forschungen Zeugnisse aus den ägyptischen Denkmälern und Papyrus-Texten bieten könnten, welche die Sache völlig aufklärten. Bis jetzt ist dies jedoch nicht gelungen. Die Trümmer des alten Faraonenreichs schwiegen eine lange Zeit fast vollständig. Und was vom Jahre 1874 bis 1896 entdeckt worden ist, scheint mehr zu Gunsten der Herren Meyer, Stade und Winckler zu sprechen, als für Wellhausen und die Anderen.

Im Jahr 1874 fand nämlich Mariette in Karnak ein Verzeichniss des Königs Thutmosis' III über die Städte und Stämme in Palästina, die er durch den Sieg bei Megiddo im 22. Jahr seiner Regierung bezwang. Ein Theil der Namen z. B. Kades, Megiddo, Damaskus, Akko sind identificiert, andere aber sind noch nicht wiedergefunden. Zu denen gehören N:o 102 (jʿqbʾar)

---

[1] Vgl. S. 12—59.
[2] Israel. u. jüd. Geschichte, 1894, S. 9 ff.
[3] Histoire du peuple d'Israel, I, 1889, S. 142 ff.
[4] Geschichte der Hebräer, I, 1888, S. 166 ff.
[5] Det israelitiske Folks Historie, 1893, S. 34 ff.
[6] Geschichte des Volkes Israel, 1896, S. 36 ff.

und N:o 78 (jšp'r), die mit hebräischer Schrift in resp. יעקבאל und ישפאר umgeschrieben werden können.

In diesen Namen stecken nach der Ansicht E. Meyers (ZAW, 1886, S. 1—16) die des »Jakob» und des »Joseph», die ursprünglich mit אר = אֵל geendigt haben[1]. Dieser Forscher sieht auf Grund solcher Lesung seine Ansicht, dass die s. g. Patriarchen keine historischen Personen waren, sondern nur Stämme, sehr kräftig gestützt[2]. Aber dieser Schluss dürfte doch etwas vorschnell sein. Denn wenn man mit Kittel, Buhl, Klostermann und mir nach Gen. 14 (vgl. Gen. 23: 6) in den Patriarchen *Stammes*häupter sieht und nicht wie Meyer, Stade, Wellhausen, Meinhold u. A. in Abram, Isak und Jakob heroes eponymos[3], so ist es gar nicht schwierig, die Meyersche Lesung des j'qb'ar des Thutmosis-Denkmals mit unsrer Meinung in Einklang zu bringen. Schwieriger ist es mit dem Joseph-Namen. Denn ist er schon zur Zeit Thutmosis III als die Bezeichnung eines Stammes in Palästina zu denken, dann ist es, wenn nicht unmöglich, so doch sehr schwierig an seine persönliche Existenz und Anwesenheit an dem faraonischen Hofe glauben zu können.

Aber Meyer giebt selbst zu (S. 2), dass die Deutung jsp'r als ישפאר = יוסף(אל) sehr schwierig ist. Ich halte die Deutung einfach für unmöglich. Ich schliesse mich vielmehr der genialen Ansicht Klostermann's an, der Manetho's Osarsiph mit dem biblischen Joseph gleichgesetzt hat. Denn Osarsiph ist eben die

---

[1] Zu dieser Endsilbe vergl. die Namen ישמעאל und בתואל in Gen 16: 11; 24: 15. RENAN, I, S. 107; MEYER S. 5 ff.

[2] Die Ansicht MEYERS theilt auch W. M. MÜLLER, Asien und Europa, 1893, S. 162—164, nur dass er in "Jakob" und "Joseph" Städte, nicht Stämme sieht. Er bemerkt auch, dass der Name Jakob sich auch anderswo vorfindet und zwar so, dass man es sich in Dan oder Efraim vorzustellen hat, S. 164.

[3] Ich freue mich zu sehen, dass die Anhänger der "Grafschen Theorie" immer mehr von der Geschichtlichkeit der Patriarchen überzeugt werden. Siehe z. B. CORNILL, Profetian i Israel, schwedisch übersetzt von E. FEHR, 1895, S. 11; KAMPHAUSEN, Das Verhältniss des Menschenopfers zur israelitischen Religion, 1896, S. 28.

ägyptische Wiedergabe des hebräischen יוֹסֵף[1], nur dass der alte semitische Gottesname Jo, Jahu[2], später durch Mose's — wahrscheinlich durch ägyptische Priesterspeculationen beeinflusste — Umdeutung יַהְוֶה geworden, mit Osiris vertauscht worden ist[3]. Und selbst Meyer hält an der Geschichtlichkeit des Osarsiph fest[4].

Die biblische Überlieferung von der alten Patriarchenzeit ist somit durch Mariettes Fund nicht umgestossen, nur modificiert im Sinne der biblischen Erzählungen selbst.

Gerade 10 Jahre nach Meyers Aufsatz in ZAW 1886, hat ein neuer Ägyptologe, der durch verschiedene glückliche Ausgrabungen in Ägypten und Palästina bekannt gewordene Flinders Petrie, durch eine neue Inschrift aus der Zeit des Königs Merneptaḥ (19:te Dynastie) den Forschern der altisraelitischen Geschichte neue Schwierigkeiten zu bereiten begonnen. Über den Thatbestand habe ich mich durch Spiegelbergs Aufsatz: »Die erste Erwähnung Israels in einem ägyptischen Texte» (Sitzungsber. Berl. Akad. 7. Maj 1896, S. 593 ff.), Steindorffs Bemerkungen in ZAW, 1896, S. 330—333 und W. Brandts Darstellung in »Theologisch Tijdschrift», 1896, S. 505—512 informiert. Von den Ansichten des Entdeckers selbst weiss ich nur durch einen Correspondenzartikel von London an »Stockholms Dagblad» N:o 377 dieses Jahres; was hier aber zu lesen ist, ist ohne Belang und kann eigentlich nicht berücksichtigt werden.

»Der neue glänzende Fund Petries — sagt Erman zu Spie-

---

[1] Es kann bemerkt werden, dass der Name des Patriarchen der "chaldäischen Christen" stets Jossif = Joseph ist.

[2] Darauf gehen vielleicht die Worte des Jahvisten in Gen. 4: 26 aus. Die Mutter Mosis heisst יוֹכֶבֶד, und der Name ist im palästinensischen und ägyptischen Gebiete bekannt, wie er auch als die ältere Form des Namens יהוה in manchen Personennamen und Wortbildungen sehr spät nachklingt. Vgl. Müller, Asien und Europa, 1893, S. 162, 239, 312; Winckler, A. A., S. 36 f. H. Grimme, Über die Form des Namens Jahve, Coll. Freib. fasc. V, 1896, S. 141—148. Anders Jastrow, ZAW, 1896, S. 1—16.

[3] Klostermann, A. A., S. 40.

[4] Geschichte des alten Ägyptens, 1887, S. 277.

gelbergs Bericht S. 596 — beweist zunächst nichts für oder gegen die Exodusgeschichte». Aber er beweist 1.) dass Israel und zwar als ein Stamm (oder Volk) sich während der Regierung Merneptaḥs wahrscheinlich in Palästina befand; das wird auch von den genannten Forschern zugegeben; 2.) dass der Auszug der Hebräer aus Ägypten nicht unter Merneptaḥs Regierung stattgefunden hat, theils weil er der gefundenen Inschrift nach Israel besiegt hat, theils weil die biblische Erzählung zu meinen scheint, dass der Farao im Schilfmeer ersäuft worden ist (Ex. 14), was wir nicht von Merneptah wissen.

Die alte Ansicht, dass Israel während der Regierung des Merneptah unter der Führung des Mose Ägypten verlassen hat, muss jedenfalls gänzlich aufgegeben werden. Die Erwähnung Israels in Merneptahs Siegestafel lässt zunächst zwei Möglichkeiten zu: 1.) den totalen Verzicht auf die Glaubwürdigkeit der hebräischen Überlieferung von den Thaten Mose's und was damit zusammenhängt; 2.) die Annahme einer früheren Zeit für den Auszug aus Ägypten.

Die erste Möglichkeit wird sicherlich für Meyer, Winckler u. A. sehr willkommen sein. Aber um sie durchführen zu können, müssen sie die alte Tradition nicht nur in JE — um von P abzusehen — sondern auch in den Propheten[1] über den Haufen werfen, ein Wagestück, das ich als zu kühn und wissenschaftlich halsbrecherisch ansehen muss. Gegen die zweite Möglichkeit, die vielleicht von Lieblein[2] und Niebuhr[3] willkommen geheissen wird, spricht auch die hebräische Erinnerung insofern, als sie behauptet, die Israeliten haben die Städte Ramses und Pithom gebaut (Ex. 1: 11). Diese Notiz lässt bis jetzt keine andere Vermutung zu, als dass Ramses II, der Erbauer dieser Städte, der Farao ge-

---

[1] Die Art, auf welche WINCKLER A. A., S. 57—59 Am. 4: 10; 5: 26 f.; 9: 7; Hos. 2: 17; 11: 1 f.; 8: 13; 9: 3; 11: 5; 12: 1; 13: 4—6; Es. 11: 16 u. A. wegstreicht, ist eine Carricatur aller Kritik.

[2] Illustrerad verldshistoria, I, S. 22.

[3] Geschichte des hebräischen Zeitalters, I, 1894, S. 229 ff.

wesen ist, welcher die Hebräer so hart geplagt hat; was wir übrigens von seiner Regierung wissen, spricht auch entschieden zur Gunsten dieser Meinung[1]. Merneptaḥ war aber sein Nachfolger.

Indessen, es giebt eine dritte Möglichkeit. Man kann die Zeit des Auszugs später ansetzen. Das haben in der That schon Maspero[2] und nach ihm Renan[3] gethan, indem sie annehmen, dass Seti II der Auszugs-Farao ist. Diese Hypothese gewinnt auch an Wahrscheinlichkeit, wenn man sich erinnert, dass die ägyptischen Denkmäler von seinem Tode nichts zu melden haben. Er ist also wohl durch Unglücksfall oder Ähnliches gestorben. Die hebräische Chronologie hat hier beinahe nichts zu sagen, da sie wenigstens für diese älteren Zeiten eine Kunstprodukt ist, die alle überlieferten Zahlen in das Schema der Iobelperioden hineinzwängt, wie Klostermann in »Neue kirchliche Zeitschrift«, V, S. 208 ff. nachgewiesen hat. Wenn nun auch die ägyptische Chronologie sehr unsicher ist, und selbst diese unsichere und künstlich angelegte Rechnung im A. T. noch nachweisbar ist, wie der Schwede V. Rydberg (Urpatriarkernas slägttafla i Genesis, 1873) gezeigt hat, so heisst es Zeit und Mühe verschwenden, wenn man den chronologischen Knoten anders lösen will, als nach der bewährten Methode Alexanders: »den Knoten einfach zerhauen«!

Aber, wie können wir dann die Angabe des Merneptaḥ-Siegesdenkmals rechtfertigen, dass Israel schon zu seiner Zeit in Palästina sesshaft ist? Auf diese Frage hat man die Antwort zu geben: Einzelne Stämme der Hebräer sind schon vor der Zeit Mose's in Palästina gewesen! Diese Thatsache ist freilich in den Denkmälern ägyptischer Schrift das Neue und Über-

---

[1] Vergl. MEYER, Geschichte des alten Ägyptens, 1887, S. 287–304, bes. S. 296 f.

[2] Histoire ancienne, 1886, S. 263.

[3] A. A. I, S. 158.

raschende[1]; in den Denkmälern assyrischer Schrift ist sie, obwohl sehr oft geläugnet, schon bekannt.

Das in den Tel-Amarna-briefen genannte Chabiri-Volk sind ohne Zweifel die Hebräer, wie es schon Zimmern in der Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins, 1891, S. 139 ff. erkannt hat. Neuerdings hat auch Winckler, der vorerst nicht an die Hebräer dachte, sondern die Chabiri mit חָבֵר (Genossen, Verbündete)[2] kombinierte, die Gleichsetzung der Chabiri und עִבְרִים verteidigt. »Genau so würden wir erwarten, dass ein kanaanäisches עברי in Keilschrift wiedergegeben werden musste», sagt er in seiner »Geschichte Israels» 1895, S. 17[3]. Denn, wie bekannt ist, fehlt im Assyrischen das ע, und wird durch ח ersetzt. Winkler glaubt auch, dass das rätselhafte GAS, GAS . SA, SA . GAS in den Tel-Amarna-Briefen das Ideogramm für Chabiri ist. Weil man indessen immer geglaubt hat, dass die Anwesenheit der Hebräer in Kanaan zur Zeit Amenophis III und IV in schneidendem Widerspruch mit dem Auszug aus Ägypten erst nach Ramses' II Regierung (vgl. oben) steht, so hat man Chabiri = עברים. fallen lassen. Der Fund Flinders Petrie's hat die Deutung Zimmerns wieder aufgefrischt und wahrscheinlich gemacht, wie es die Aufsätze Steindorffs und Brandts zeigen.

In der schwedischen Zeitschrift »Bibelforskaren» habe ich seiner Zeit (1892, S. 151—156) eine wissenschaftliche Besprechung dieser Chabiri-Frage veröffentlicht[4]. Ich habe daran erinnert,

---

[1] Es muss doch bemerkt werden, dass W. M. MÜLLER in seinem schon citierten Buche wahrscheinlich gemacht hat, dass der Stamm Asser schon zur Zeit Ramses II nach ägyptischen Denkmälern im n. Palästina wohnt. Siehe S. 236 ff. Diese Annahme wird in der That durch den neuen Fund noch gewisser.

[2] So auch MÜLLER, Asien und Europa, S. 396.

[3] So auch NIEBUHR, Versuch einer Reconstellation des Deboraliedes, 1894, S. 20.

[4] Sie ist — ich weiss nicht wie — für BENZINGER (ZDPV, XVII, S. 160) bekannt geworden, aber trotzdem dass er sagt, er hat sie "nicht gesehen", versichert er, dass sie nur "populären Inhalts" sei. Wenn dies bedeutet, dass sie nicht wissenschaftlich ist, so wage ich das einfach zu bestreiten.

dass die Bibel selbst von früheren Zügen der Hebräer nach Palästina weiss, ehe sie unter der Führung Mose's Ägypten (Gosen) vollständig verlassen. Man lese die merkwürdige, wenn auch verworrene Sage in 1 Chron. 7: 20 ff., wo von einem Räuberzug der Efraimiten nach Palästina vor den Tagen Josuas (v. 27) erzählt wird. Diese Nachricht gehört natürlich zu den Notizen der Chronik, die vom Chronisten entweder der mündlichen Ueberlieferung oder aus älteren Quellen entnommen sind. Es mag natürlich dahingestellt bleiben, ob der in 1 Chron. 7: 20 ff. erwähnte Zug mit dem der Chabiri in den Tel-Amarna-Briefen identisch ist oder nicht. Jedenfalls zeigt diese Notiz, dass die Annahme berechtigt ist, dass die Hebräer früh von Gosen aus in Kanaan einzudringen versucht haben. Es ist übrigens zu bemerken, dass Gosen im biblischen Sprachgebrauch nicht nur mit der heutigen Provinz es-Scharkijeh in Ägypten identisch ist, sondern dass dieses Land sich nach Palästina zu ausgestreckt hat, wie es der Name Gosen (im südlichen Juda) nach Jos. 10: 41; 11: 16; 15: 51 noch beweist[1]. Und selbst Strack sagt, um den Wüstenzug glaubhaft machen zu können: »Man wird annehmen müssen, dass die Israeliten Ägypten nicht auf einmal, sondern in verschiedenen Abtheilungen verlassen haben«[2].

Dass Israel zur Zeit Merneptahs sich in Palästina befindet, ist also nicht so merkwürdig, wie es im ersten Augenblick erscheint. Diese Thatsache steht nicht in Widerspruch mit dem Aufenthalt Israels in Ägypten und dem Auszug unter der Führung Mose's. Aus der Inscription geht nicht deutlich hervor, wo wir Israel zu suchen haben. Es ist immerhin wahrscheinlich, dass es in Palästina wohnte. Wenn dies der Fall ist, wie ist dann zu erklären, dass die Hebräer bei ihrem Einzug zur Zeit Josuas keine Stammverwandte vor sich finden, sondern nur

[1] Daraus erklärt es sich, dass Mose und die Hebräer erst auf diesem Wege versuchen in ihr Stammland zu kommen. Siehe Fries, Israels historia, 1894, S. 25 f.

[2] Kurzgef. Kommentar, I, 1894, S. 213.

Feinde? Indessen, eben auf diese Frage giebt die Inschrift Merneptaḥs Antwort! Man mag sie, was Israel betrifft, so übersetzen: »Israel ist eine kahles Land ohne Frucht», oder so: »Israel ist ein Eunuch ohne Same» (Spiegelberg), jedenfalls will sie die gänzliche Ausrottung Israels konstatieren. Es ist dann kein Wunder, dass die späteren Geschlechter zur Zeit Josuas keine Stammesgenossen mehr in Palästina finden.

Aber, wie gesagt, es lässt sich nicht stringent beweisen, dass Israel der Inschrift nach in Palästina wohnt; man kann es sich ebenso gut i Gosen denken, besonders wenn man das oben über diesen Namen Gesagte im Gedächtniss behält. In diesem Falle hat die Inschrift nur ägyptischerseits dasselbe gesagt, was das A. T. uns schon zu erzählen wusste, und worüber wir durch Ex. 1: 15 ff. belehrt werden können! Die Apologeten mögen hier besser fischen, als sie es in der Sehêl-Inscription (1890) von den 7 Hungerjahren gethan haben.

Ich könnte hier die Feder niederlegen. Aber es ist vielleicht nicht unangebracht, bei dieser Gelegenheit zwei andere Fragen zu besprechen, die in nahem Zusammanhange mit dem, was oben ausgeführt worden ist, stehen. Die erste habe ich selbst schon einmal in meiner »Israels historia» S. 4 gestreift, die zweite hat Brandt in seinem Aufsats gelegentlich berührt.

Die erste Frage betrifft den Namen עברים. Was ist mit diesem Namen anzufangen? Man hat ihn daraus erklärt, dass Abram »von jenseits (עֵבֶר) des Euphrat» nach Palästina gekommen ist (Jos. 24: 2), oder so, dass die Israeliten so heissen, weil sie »von jenseits des Jordan» eingewandert sind, oder endlich so, dass »ibrîm d. h. Jenseitige, jenseits des Jordan wohnende (Stämme und Völker) bezeichnet»[1]. Alle diese Deutungen sind aber so gezwungen, dass zuletzt Winckler[2] darauf verzichtet hat, eine Erklärung zu geben. Vielleicht ist es aber doch möglich,

---

[1] Stade, Geschichte des Volkes Israel, I, 1887, S. 110.

[2] Gesch. Israels, S. 16.

das Rätsel zu lösen. Wenn Chabiri mit עברים identisch ist, so lässt das erstgenannte Wort am nächsten an חֲבֵרִים = verbündete (12) Stämme denken. Wenn die s. g. Patriarchen nicht nur einzelne Persönlichkeiten sind, sondern auch Stämme bezeichnen, so braucht man nicht notwendig das Wort עברים (ארץ ה) in Gen. 39: 14, 17; 40: 15; 41: 12; 43: 32 als einen Anachronismus anzusehen. עִבְרִים resp. חֲבֵרִים können die Kinder Abrahams schon in der Patriarchenzeit genannt werden; nur wenn Abraham als עברי = Hebräer bezeichnet wird, kann dies nicht historisch sein. Jedoch wird er in Gen. 14: 13 הָעִבְרִי genannt. Die alten Übersetzungen aber, LXX und Aquila[1], haben jenes Wort nicht als »Hebräer» gedeutet, sondern mit ὁ περάτης, περαΐτης d. h. der Transmigrant übersetzt. Es wäre möglich, dass die Urschrift des synagogalen A. T:s nur hier die Form עִבְרִי hatte, während sie im übrigen Texte noch regelmässig חֲבֵרִים, חֲבְרִי = Hebräer zu lesen gab. Aus den lateinischen und griechischen Formen »Hebræus» und Ἑβαῖος lässt sich Nichts mit Sicherheit für die Lösung unseres Problemes entnehmen[2]. Auch die Umschreibungen der LXX von den Kehllauten ע und ח lassen uns im Stich. Sicher ist, dass Ἑβραῖος nicht mehr für עברים als für חברים spricht.

Wenn die Lesart חֲבֵרִים oder חֶבְרִים durch die Tel-Amarna Briefe, Gen. 14: 13 und die thatsächliche Beschaffenheit des politischen Bandes zwischen den Stämmen Israels gestützt ist

---

[1] Nur Symmachus hat τῷ Ἑβραίῳ und eine gewisse von Origenes gesehene "Ausgabe" des Aquila auch τῷ Ἑβραίῳ (Field, I, S. 31). Es ist auch bemerkenswert, dass nur hier עִבְרִי mit περάτης περαΐτης übersetzt ist, und dass diese Wörter in LXX und Aq. ἅ. λ. sind. Hatch-Redpath, A concordance etc. S. 1119 f.

[2] Die Gleichung עִבְרִים = Ἑβραῖοι wäre richtig, wenn Ἑβραίους die ursprüngliche und älteste Übersetzung des עֵבֶר in Num. 24: 24 wäre. Dies ist aber nicht der Fall, denn Origenis Hexapla hat auch Ἕβερ gekannt (Field, I, S. 257). Übrigens hängt die Formen Hebræus und Ἑβραῖος mit dem aramäischen ʿebrājā zusammen, Kautzsch, Hebräische Grammatik, 26 Aufl. 1896, S. 8.

— wie es aus Richt. 5 (siehe unten), Deut. 33[1] und Gen. 49 hervorgeht — so muss 1.) erklärt werden, wie die Verwechslung mit עברים enstanden ist; 2.) untersucht werden, ob nicht im A. T. oder sonstwo noch Reste des alten Namens zu finden sind.

Nun gab es nach den ethnologischen Ansichten Israels ein uraltes Volk בְּנֵי־עֵבֶר, das seinen Namen von einem gewissen עֵבֶר habe (Gen. 10: 21, 24 f.; 11: 14—17; 1 Chron. 1: 18 f., 25). Mit diesem »Eber» wird Abram durch die Genealogie in Gen. 11; 1 Chron. 1: 25 in Verbindung gebracht. Mit keinem Worte deuten die alten Geschlechtstafeln an, dass עבר Israel seinen Namen gegeben hat, und niemals erscheint dieser עבר als ein für Israel merkwürdiger Erzvater. Ja, durch Num. 24: 24 ist die Zusammengehörigkeit von עבר und Israel direct ausgeschlossen. Nun wird indessen Abram העברי genannt — in welchem Sinn ist schon oben angedeutet — und die Späteren haben das wahrscheinlich missverstanden, um darin eine Anspielung auf den mythologischen עבר zu finden, was zuletzt zu einer gänzlichen Ausrottung des ursprünglichen Wortlauts geführt hat. Die ursprüngliche Bedeutung ist seit dem Exil, ja seit der Entstehung des Königsthums, immer mehr abhanden gekommen. Vielleicht ist diese Ausrottung aber doch keine vollständige. Man kann dort, wo die Neuerer und »Verbesserer» den Volksnamen nicht sicher lasen, sondern ihn anders deuten konnten, Reste des Ursprünglichen erwarten. In dem eigenthümlichen חברו Hes. 37: 16, 19 könnte ein Rest des alten Namens stecken, was auch recht gut in den Zusammenhang passt; noch deutlicher ist mir das Wort חֲבֵרִים in Richt. 20: 11, dem man schonte, weil man es anders als Hebräer deuten zu können glaubte.

[1] In meiner "Israels historia" 1894, S. 210 ff. habe ich nachzuweisen versucht, dass Deut. 33 ein Aktenstück aus der Zeit Josuas ist. Wie in Richt. 1: 22 jetzt יהוה statt יהושע steht, so steckt in יְשֻׁרוּן in der That derselbe יְהוֹשֻׁעַ. Die jetzt herrschende Graf'sche Annahme wird also für mich hinfällig.

Die alten Übersetzungen sind jedoch meistens rathlos gewesen (Field I, s. 468). Die Lesart ἐρχόμενοι setzt eine Form von עבר voraus, wie aus LXX zu Lev. 27: 32; 2 Chr. 25: 18; Hi. 33: 28; Prov. 27: 12; Am. 5: 17; Jer. 2: 10; 18: 8 hervorgeht (Hatch-Redpath, S. 48 ff.). War man so gewohnt, immer ein חברים in ein עברים umzudeuten?

A. H. Sayce hat in einem Artikel in Academy 7. Febr. 1891, S. 138 behauptet, dass die Chabiri mit der Stadt Hebron חֶבְרוֹ (»Stadt der Conföderation») in Zusammenhang zu bringen seien. Dagegen hat er seine frühere Ansicht, dass die Chabiri = Hebräer sind, aufgegeben. Das Erstere ist — trotz Benzinger ZDPV, XVI, S. 127 — wenigstens ein genialer Gedanke, das Letztere wird er hoffentlich noch einmal aufgeben! Denn wenn man bedenkt, dass Hebron in Juda das Grab des Stammvaters Abram und also für alle Kinder Israels heilig ist, dass ferner David in Hebron von den Vertretern aller Gaue in Israel gesalbt worden ist (2 Sam. 5), und auch Absalon sich dort zum König von Israel ausrufen lässt (2 Sam. 15), so wird man finden, dass diese Stadt eine grosse Rolle im politischen Leben Israels spielt. In historischer Zeit wusste man, dass Hebron früher Kirjat-arba hiess (Gen. 23: 2; Jos. 14: 15; Richt. 1: 10 u. ö.). Wenn es nun Num. 13: 23 heisst, dass Hebron 7 Jahre vor Tanis in Ägypten gebaut worden ist, so kann man mit grosser Wahrscheinlichkeit behaupten, dass der Name Hebron mit dem Wiederaufbau der Stadt aufgekommen ist. Wenn wir die Nachricht des Josephus (Bell. Jud. IV, 9, 7) auf sich beruhen lassen, dass Hebron älter als Memphis ist, so hat es doch den meisten Anspruch auf Wahrscheinlichkeit, dass die 7 Jahre unmittelbar vor die Zeit zu verlegen sind, in der Tanis (= Zoan) von Ramses II wieder aufgebaut worden ist [1]. Tanis mag mit Ramses identisch sein (Brugsch) oder nicht, soviel scheint mir auf der Hand zu liegen, dass die Hebräer diese zwei Städte nicht mit einander kombinirt

---

[1] E. Meyer, Geschichte des Alten Ägyptens, 1887, S. 296.

hätten, wenn nicht ein gemeinsames Interesse sie beide verbunden hätte. Denn wenn Tanis ein Denkmal der Unterjochung und Sklaverei Israels war, so steht Hebron als das Symbol der Einheit Israels da. Denn nach hebräischer Anschauung kann ein Volk seine gemeinsame Herkunft und seine Einheit durch die Erbauung einer Stadt bewahren. So denken wahrscheinlich die Keniter in Gen. 4: 17 und sicher die Babylonier in Gen. 11. Wenn nun Israel in Gosen gerade bei Hebron gewohnt hat, so haben auch die Hebräer, die Chabiri, die הֶבְרִים ihre eigene Stadt gebaut, die alte heilige Stadt des Patriarchen Abram, und wie der kenitische Stamm Hanok seine Stadt Hanok nennt, so nennen die חֶבְרִים ihre Stadt חֶבְרוֹן 7 Jahre vor der Erbauung von Tanis! Mit anderen Worten, es scheint mir wahrscheinlich, dass der Name הֶבְרוֹן noch an das ursprüngliche הברים erinnert.

Damit sind aber die Reminiscenzen noch nicht erschöpft. Von dem urralten Hebron können wir ein und ein halbes Jahrtausend in der Zeit herabsteigen. Dann begegnen wir den Juden, die von sich behaupten, dass sie die wahren Erben des alten Israels sind. Wenn sie sich nicht nur auf Erden, wenigstens in Geschlechtstafeln u. dgl., sondern auch im künftigen messianischen Reich mit den 12 Stämmen Israels identifizieren, so lässt sich vermuten, dass sie sich auch den Namen Hebräer als einen Ehrennamen beigelegt haben. Versichert doch Paulus ostentativ, dass er ein Ἑβραῖος ἐξ τῶν Ἑβαίων ist (Phil. 3: 5; vgl. 2 Cor. 11: 22)! Wenn sich nun die Pharisäer חֲבֵרִים nennen und zwar im Gegensatz zu עַם הָאָרֶץ, den nicht hebräischen Sippen in Palästina[1], so halte ich es für sehr wahrscheinlich, dass חֲבֵרִים als Name der Pharisäer, die sich als die einzigen wahren Juden und legitimen Erben der alten Hebräer ansahen, nichts anders als der alte Volksname ist. Der Gegensatz zum עם הארץ geht wenigstens auf den Anfang der nachexilischen Zeit zurück (Esr. 6: 21; 10: 2, 10, 14 ff.), wenn auch der Name חברים für die

---

[1] Vgl. Schürer, II, S. 331–333.

Pharisäer erst in der Zeit Jesu Christi vorkommt[1]. Es muss jedoch dieses Wort als Bezeichnung der gläubigen Juden viel älter sein. Wenn nämlich eine Reihe Makkabäermünzen die Aufschrift חבר היהודים tragen, so ist חבר, wie Nestle mit Recht hervorgehoben hat, mit חברים zusammenzustellen, und wenn das Wort חֶבֶר zu dieser Zeit am nächsten mit ἔθνος übersetzt werden kann, so ist es sehr auffallend, dass gerade ein solches Wort gewählt worden ist (statt עם), falls man nicht annehmen darf, dass hier eine noch nicht erloschene Erinnerung an das alte חברים statt עברים zu finden ist[2]. Es ist auch nicht so auffällig, dass der ursprüngliche Name umgebildet worden ist. Um von modernen Ähnlichkeiten zu schweigen, scheint eben der ägyptische Fund zu zeigen, dass die älteste Form des Namens »Israel» ישראל, nicht ישראל, ist, was wiederum mit יְשֻׁרוּן in Deut. 32: 15; Es. 44: 2 (Deut. 33: 5, 26) zusammenzubringen ist (Brandt, A. A. S. 511).

Die zweite noch zu beantwortende Frage (s. oben) ist die, ob die Literatur des hebräischen Volkes keine Überbleibsel aus der Zeit zu bieten hat, wo die Ägypter von Zeit zu Zeit ihre Herrschaft über die Palästinenser durchgesetzt haben. Der Fund Flinders Petrie's hat die Aufmerksamkeit der gelehrten Welt wieder auf das Büchlein C. Niebuhrs: »Versuch einer Reconstellation des Deboraliedes», 1894, gelenkt[3]. Niebuhr hat den arg zerstörten und verwirrten Text wieder in Ordnung zu bringen versucht; weiter hat er die Ansicht sehr wahrscheinlich gemacht, dass der סםרע (Sisera) des Gesanges ein ägyptischer Farao Sesu-Ra, der dem solären Monotheismus des Chuenaten's huldigte (Richt. 5: 8), bei Megiddo, auf dem so oft benutzten Schlachtfelde, von einem Theile der hebräischen Stämme unter Führung der Stadt דברה oder דברת (Jos. 19: 12; 21: 28) geschlagen wor-

---

[1] Nestle, Theol. Stud. u. Krit. 1896. S. 104 ff.; *Philologica sacra,* 1896, S. 29 f.

[2] Vielleicht kann auch der Terminus בְּחֶבֶר הָעִיר in Betracht kommen. Schürer, II, S. 360.

[3] Vgl. Brandt in Theol. Tijdschrift, 1896, S. 510.

den, nach Süden geflohen und dort von der kenitischen Frau Jael verrätherisch ermordet worden ist.

Ist diese »Reconstellation» richtig, dann ist die merkwürdige Entdeckung gemacht, dass nicht alles, was das Richterbuch aus der Zeit zwischen Josua und Samuel zu erzählen weiss, wirklich in diesem Abschnitt der israelitischen Geschichte zu suchen ist, sondern viel ältere, ja vormosaische Zustände abspiegelt. Das Deboralied ist nicht der einzige Beweis. Was von Samgar 3: 31 erzählt wird, muss nach 5: 6 schon in vormosaischer Zeit geschehen sein. Es wäre der Mühe wert noch einmal die verworrenen Sagen der s. g. Richterzeit durchzumustern. Manche jetzt dunkle Parteien werden vielleicht unter dem neuen Gesichtspunkte in helleres Licht treten. Es wird sich vielleicht herausstellen, dass Gen. 49 in der That vormosaisch ist, obwohl nicht von Jakob verfasst. Wir stehen sicherlich vor einer Wendung in der Darstellung der ältesten Geschichte Israels, über deren Inhalt sich näher auszusprechen, noch zu früh ist. Aber darin wird wahrscheinlich H. Winckler Recht behalten, dass wir in der profanen Geschichtsdarstellung viel zu wenig Gewicht auf die politischen Ereignisse gelegt, und alles nur als Anhängsel der natürlich aus einem anderen Gesichtspunkte überaus wichtigen Religionsgeschichte Israels aufgefasst haben [1].

[1] Geschichte Israel, 1895, S. 4 ff.

Les chiens du roi Antef.

Par **René Basset.**

II.

Dans un article publié dans le *Sphinx* (I, 47—92), j'examinais l'interprétation donnée par M. Daressy aux noms des chiens du roi Antef, et, après avoir passé en revue les étymologies proposées, en prenant le berbère pour base, j'étais arrivé à cette conclusion que sur cinq noms, un était bien nettement berbère, comme l'avait remarqué le premier M. Maspéro, et que, sur les quatre autres, un pouvait, à la rigueur, se rattacher à une racine berbère, mais que les rapprochements proposés pour les trois derniers étaient inacceptables.

En même temps que mon article, paraissait dans la *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes* une note de M. W. Max Müller[1] dont les conclusions, sauf sur un point, se rapprochaient des miennes, c'est-à-dire qu'il rejetait, comme moi, les rapprochements proposés par M. Daressy. Mais, allant plus loin que je n'avais cru pouvoir le faire, l'auteur a cherché l'explication de ces noms — sauf deux — dans les langues hamitiques du sud de l'Egypte. J'avais songé à procéder de la sorte, mais j'avais pensé au tibbou et mes recherches dans le seul ouvrage que j'avais à ma disposition sur

[1] *Altafrikanische Glossen*, § 3, *Vier Troglodytenwörter* W. Z. f. d. K. d. M. t. x. 1896 p. 207—209.

cette langue[1] n'ayant pas abouti, je n'avais pas jugé à propos de mentionner cette tentative inutile.

M. W. Max Müller qui naturellement n'avait pas eu connaissance de mon travail publié en même temps que le sien, a eu recours aux langues hamitiques d'Ethiopie. Malgré l'habileté ingénieuse dont il a fait preuve dans ses rapprochements, il m'est impossible, sauf sur un point, d'accepter ses conclusions, tout en réservant la question comme je l'avais fait pour les résultats auxquels était arrivé M. Daressy[2].

Il faut avant tout faire observer qu'il n'explique que trois des noms, après avoir nié l'origine berbère d'*abak^er* qu'il avait admise précédemment (*Globus,* LXIV, N° 17). Il rejette cette interprétation, sans d'ailleurs en proposer d'autre, sous prétexte que trois noms étant ḥamitiques, le quatrième doit l'être également. Cette raison ne me paraît nullement probante, car en France, par exemple, on trouverait des noms de chiens empruntés à diverses langues: à l'anglais, à l'italien, même à l'arabe. Pareille chose peut avoir existé dans l'ancienne Egypte.

Revenons aux étymologies proposées. En premier lieu *ṭ^ek^erou* est expliqué par »un chaudron est dans son intérieur» *(ein Kessel ist in sein Inneres* — oder *ist in ihm).* On voudra bien admettre qu'une pareille dénomination est bizarre pour un nom de chien, même chez les Troglodytes, et qu'il serait plus rationnel de chercher un sens plus simple, d'autant que des appellations empruntées à des langues étrangères ne comportent pas, en quelque matière que ce soit, un pareil développement. Les rapprochements tirés des langues ḥamitiques où l'on trouve une racine $\sqrt{\text{TḲ}}$, brûler ou cuire, sont donc hors de saison. Cette interprétation s'éloigne singulièrement

[1] Reinisch, *Die einheitliche Ursprung der Sprachen der alten Welt,* Vienne, 1873, in 8o.

[2] M. W. Max Müller ne paraît pas avoir eu connaissance du travail de ce dernier.

de celle qui est donnée dans le texte égyptien (l'inséparable); cependant, comme je l'ai indiqué (p. 92), ce ne serait pas une raison probante.

Pour le nom de *p^eht^es*, »le noir», l'étymologie cherchée par M. W. Max Müller, me paraît encore moins acceptable. Ce mot, dit-il, est à rapprocher du bedaouyah *hadal*, noir. En changeant *l* en *s*, en séparant *p^e*, qui serait l'article égyptien ajouté par erreur (qu'en sait M. W. M.? et pourquoi ne l'aurait-on pas ajouté aux autres noms?), on arrive à ce résultat surprenant.

Quant à *b^eḥouka*, je crois que l'auteur a rencontré juste. J'avais signalé la difficulté de dériver ce mot de la racine berbère √ H̄N̄K̄D̄ (var. ZNKDH, JNKD', CHNKDH). Au contraire, le rapprochement avec le bedja *bōk*, antilope, plur. *bak*, emprunté par le ghëëz qui a conservé sa forme archaïque *baḥak^uë*, est très vraisemblable.

On remarquera qu'il n'est pas question du cinquième chien, *t^ek^en^erou*, et que sur trois explications proposées, une seule doit être retenue; c'est toutefois un progrès qu'on doit à M. W. Max Müller et dans une science aussi difficile que délicate, étant donné le peu de moyens dont nous disposons.

H. Schack-Schackenburg, *Aegyptologische Studien.* Drittes u. viertes Heft (Index zu den Pyramidentexten. Erste u. zweite Lieferung) Leipzig, Hinrichs 1895, 1896. Preis: 5 u. 8 Mark.

En terminant l'ouvrage relatif aux pyramides écrites de Saqqârah, le savant français M. G. Maspero s'exprime (Recueil de Travaux XIV, page 152) de la sorte: »Je désire seulement que le lecteur, en parcourant ces pages où j'ai mis tant de ma vie, sache bien que ce qu'il voit ne représente pas la centième partie de mon labeur. Je le prie de vouloir bien ne pas oublier que rien n'était fait pour l'étude de la langue archaïque au moment où j'ai abordé cette masse formidable de matériaux: *j'ai dû tout ne demander qu'à moi-même, grammaire, vocabulaire, mythes, particularités du système graphique.*»

En lisant le panégyrique que l'éditeur des textes des pyramides fait de lui-même, on se sent bien étonné, surtout si, comme nous, on a eu l'occasion de constater que la plus grande partie des vocables non-mythologiques des dits textes se trouve déjà, sous une forme plus ou moins identique, au grand Dictionnaire Hiéroglyphique de Brugsch.

Que si, par conséquent, l'égyptologue français n'a pas »dû tout demander» à lui-même en fait du vocabulaire, il est incontestable qu'il a, quelquefois et sans aucune nécessité, »demandé» à lui-même, lorsque une telle demande, avec plus d'utilité pour la science, aurait été adressée directement à l'oeuvre de maître que Brugsch a léguée à l'égyptologie. Le Dictionnaire de Brugsch mérite donc toujours d'être assidûment consulté par quiconque veut faire le vocabulaire des mots contenus dans les textes des pyramides. Peut-être M. Schack aurait-il pu plus souvent consulter le principal *vademecum* des égyptologues pour l'ouvrage qu'il vient de publier.

La manière dont les textes des pyramides sont publiés laisse d'ailleurs, sous certains rapports, beaucoup à désirer. Il est évident que, pour les cas où le même bout de texte se retrouve en état intact dans deux ou plusieurs des pyramides, la tâche d'éditeur a été relativement facile, les différents exemplaires du même morceau littéraire s'éclaircissant mutuellement au point de vue graphique, et par suite aussi au point de vue

de la teneur. Mais quand un document quelconque ne se rencontre que dans une seule pyramide, sans que l'éditeur en connaisse par ailleurs de doubles, alors la tâche est devenue plus difficile, ce qui est surabondamment prouvé par les nombreuses erreurs que nous sommes à même de relever quant à la reproduction de M. Maspero de cet ordre d'inscriptions.

Dans ces circonstances, il faut regarder la vérification sur les originaux des textes des pyramides comme une mesure préalable dont ne saurait se dispenser quiconque veut entreprendre de nous donner le vocabulaire de la plus vieille langue du monde. C'est la conviction de la nécessité d'une telle démarche, préalablement à l'accumulation des vocables, qui nous a découragé, nous-même, de l'idée bien séduisante de faire le dictionnaire des textes des pyramides. M. Schack-Schackenburg ne s'est pas laissé retenir par de telles considérations, et l'omission de vérifier sur les originaux — ou les estampages qui sont dits exister pour ces textes — les inscriptions des pyramides avant de les dépouiller pour le futur vocabulaire, est donc une erreur de méthode sérieuse que nous devons relever contre l'ouvrage que nous examinons ici. Il faut du reste faire remarquer que c'est là l'observation la plus importante que nous voulons énoncer sur l'ouvrage de M. Schack, qui d'ailleurs ne manque pas de mérites, comme on va voir dans la suite.

Avant d'aborder le vocabulaire proprement dit, l'auteur nous donne quelques informations générales sur son ouvrage. Suivant celles-là, le but de la publication de M. Schack est d'enrichir le Dictionnaire hiéroglyphique et de faciliter à la fois l'étude du contenu des textes des pyramides. Pour réaliser le premier des deux projets, l'auteur compte donner, dans chaque article, tous les renvois que contiennent ses textes du mot en question, tout en citant in-extenso les passages respectifs, moyennant quoi, évidemment, la consultation du futur vocabulaire se fera d'une manière très aisée. Cet arrangement sera d'une grande utilité à quiconque désire pénétrer le fond de la littérature des pyramides.

La disposition extérieure du vocabulaire de M. Schack sera, dit-il, celle introduite par Brugsch, à quelques modifications près, dont les plus essentielles sont la séparation au moyen de rubriques distinctes de et de , ainsi que de et de ; pour , , , , M. Schack ne se sert point de rubriques à part. Toutefois, notre auteur se voit forcé de se départir plus tard un peu du programme qu'il s'était tracé dans son »Einleitung». Car dans l'index proprement dit, il commence par la lettre , en remettant à plus tard la discussion des

lettres , , , , c'est-à-dire de celles que, d'accord avec beaucoup de nos collègues, nous désignons du nom de voyelles. Cette mesure nous paraît très pratique; c'est que la lettre introduit beaucoup de mots, dans lesquels il peut sembler incertain, si elle est à considérer comme radicale ou non. En renvoyant à plus tard la décision de cette question délicate, on profite sagement du vieil adage: le temps porte conseil.

Pour la commodité des renvois, M. Schack a divisé en chapitres le nombre relativement considérable des textes qu'il a pris à tâche de dépouiller, et la façon dont cette division s'est faite m'a semblé bien justifiée et bien propre à son but. Evidemment, la publication parue dans le »Recueil» des textes des pyramides est la source principale d'où l'auteur a extrait ses citations. Mais il tient également compte des textes qu'avait donnés Brugsch dans la Zeitschrift (1881); tandisque les copies publiées dans les Proceedings 1887 (Vol. VII) sont passées sous silence.

Maintenant, si nous examinons ce qui a paru de l'index même, nous y trouvons au complet les lettres *b* et *p*, et la plus grande partie de la lettre *f*. C'est donc environ $^{1}/_{8}$ ou $^{1}/_{9}$ de l'ouvrage entier qui jusqu'ici a été livré à la publicité. L'auteur semble avoir apporté beaucoup de soin à ramasser tous les passages de chaque mot, ainsi qu'à classer les différentes acceptions d'un même vocable sous leurs sections respectives. Sous ce dernier rapport, p. ex. les longs articles consacrés à et fournissent de très bon spécimens.

Par contre, les explications accompagnant les groupes divers du vocabulaire — tel qu'il se présente dans les deux fascicules qui sont entre nos mains — laissent quelquefois à désirer. Il est vrai que M. Schack veut surtout nous donner un index, et non pas un dictionnaire. Mais tant que les traductions sont là, on ne peut ne pas en tenir compte. Il m'incombe de montrer par quelques exemples que ma critique, en ce cas, ne manque pas de raison d'être.

Sous le vocable , on lit: »Bedeutung: etwa mit einer Seele begabt und daher lebenskräftig sein». Von Bergmann, dont, à mon avis, on semble trop souvent oublier les mérites, a (Der Sarkofag des Panehemisis, II, p. 17) fort bien démontré le sens »erhaben sein» du groupe *ba*, et c'est de ce sens — ou peut-être du sens actif »erheben» — qu'il faut partir pour expliquer la signification »âme» qu'a aussi adoptée le groupe en question: je laisse, bien entendu, hors de compte la différence de vocalisation qu'il a dû y avoir entre les deux mots. — Sous le

groupe [hiéroglyphes], M. Schack dit: »Bedeutung: wohl *salben* oder ähnl. MASPERO: früher *fendre*, später: *oindre*». Cette explication est absolument erronée, ce que j'ai fait voir il y a plusieurs années (Procedings XV, pages 250, 251). A cette occasion, j'avais cru devoir soutenir pour le mot *pesek* le sens »cracher, salive», donné en 1868 dans le Dictionnaire de Brugsch, et il n'y a actuellement pas de quoi changer cette mienne opinion. On sait du reste que le crachement est un moyen prophylactique fort usité parmi des peuples adonnés, comme les égyptiens, à la magie et à sa pratique superstitieuse. — Le groupe [hiéroglyphes], donné à la page 65, est probablement fautif, la copie de M. Maspero me paraissant fort douteuse pour l'endroit (Merenra, l. 127) d'où a été tiré le prétendu mot *pā*. L'explication dont M. Schack accompagne le groupe en question: »BRUGSCH: anfangen. S. LEVI: *nascere*», mérite d'être relevée comme moins judicieuse. On ne cite pas comme sources égales l'ouvrage du premier lexicographe de notre science et celui d'un dilettant en égyptien.

M. Schack cite consciencieusement les explications de l'éditeur des textes des pyramides, et il faut lui savoir gré de sa bonne foi à cet égard, le principe *suum cuique* devant s'appliquer en égyptologie, de même que dans chaque science qui aspire à être digne de ce nom. Toutefois, on ne doit pas aller trop loin dans le zèle de citer une personne: »il ne faut pas être plus royaliste que le roi». M. Schack s'est rendu bien souvent coupable d'une pareille exagération, lorsqu'il a indiqué le sens des différents vocables traités par lui. En voici quelques preuves! »[hiéroglyphes] Bedeutung: etwa *Ort*. Maspero: lieu». — »[hiéroglyphes] Bedeutung: *Kalb*. Maspero: *veau*.» — »[hiéroglyphes] Bedeutung: *Sperber*. Maspero: *épervier*.» — »[hiéroglyphes] Bedeutung: *Der Himmel*. Maspero: *ciel*.» — »[hiéroglyphes] Etwa *Wurm*. Maspero: *ver*» etc. etc. La signification de tous ces mots était un fait assuré avant le moment où M. Maspero a commencé à publier sur le terrain de l'égyptologie. Pourquoi alors citer spécialement ce savant, qui du reste ne s'est pas plus occupé du Dictionnaire que beaucoup d'autres égyptologues? Est-ce que, par hasard, M. Schack s'est laissé éblouir par la fanfaronnade de M. Maspero: »j'ai dû tout ne demander qu'à moi-même, grammaire, **vocabulaire,** mythes, particularités du système graphique», que nous avons citée au début de cet article?

Malgré les observations que j'ai cru devoir énoncer sur l'ouvrage de M. Schack, je suis convaincu de la grande utilité de cet ouvrage, qui témoigne honorablement de l'ardeur scientifique et de la bonne méthode de son auteur. Le »Index zu den Pyramidentexten» est une publication laquelle, en raison du grand mérite que nous pouvons attribuer à ses deux premières livraisons, ne doit manquer dans aucune bibliothèque publique poursuivant un but vraiment scientifique.

Karl Piehl.

NAVILLE, ED., *The temple of Deir el Bahari.* Part I. Plates I—XXIV: The north-western end of the upper platform; 15 pages et XXIV planches in-folio. London 1895, Offices of the Egypt Exploration Fund.

Dernièrement, nous avons eu le plaisir et la satisfaction de pouvoir attirer l'attention des égyptologues sur le mémoire servant d'introduction au grand ouvrage que le savant genevois, M. Ed. Naville, a préparé concernant le temple de Deir el Bahari. Aujourd'hui, nous sommes bien heureux de pouvoir constater l'apparition du premier volume de l'ouvrage même. L'auteur se propose d'éditer la riche moisson de plans, de bas-reliefs et d'inscriptions qu'il a recueillies pendant ses travaux dans cette place, dans une série de volumes in-folio, paraissant un par an.

Le premier volume — celui qui est devant nous — a été consacré à la partie nord-ouest de la terrasse supérieure, cette partie du temple de Deir el Bahari pour laquelle le plan de Mariette — ou plutôt celui de Brune — s'est montré particulièrement inexact, et dont l'exploration complète est due à l'ardeur et à l'activité infatigables de M. Naville. Le déblaiement de cette partie du temple a mis au jour un ensemble de chambres, dont la disposition et la décoration ont valu certaines surprises à l'archéologue. Au centre, on rencontrait une grande salle hypéthrale, 47 pieds de long sur 31 pieds 7 pouces de large. Cette salle, dont le pavé supportait au milieu un autel — le seul autel authentique que nous connaissions jusqu'ici pour les temples égyptiens — est désignée du nom de »la Cour de l'Autel«. Elle est liée par des portes à deux chambres, l'une appelée »le vestibule« par M. Naville, l'autre »la chapelle de Thotmès I«. La découverte de cette dernière nous donnait la clef de l'énigme qui régnait sur la destination du célèbre édifice d'Hatschepsou, lequel, grâce à la trouvaille du savant genevois, originairement paraît avoir eu le rôle de temple funéraire du roi Thotmès I. Plus tard, le culte funéraire a aussi été célébré en l'honneur d'Hatschepsou elle-même, et peut-être encore à celui de Thotmès II et Thotmès III. Outre les deux petites chambres que nous venons de mentionner, la Cour de l'Autel est adjacente à une troisième chambre, longtemps restée inconnue, laquelle par M. Naville est désignée du nom de »Salle d'offrandes du nord-ouest«. Cette salle ouvre sur la »Cour intérieur« de la troisième terrasse.

Les chambres nouvelles, au moins les trois premières d'entre elles, appartiennent à la partie la plus ancienne du temple de Deir el Bahari. Elles doivent leur conservation, telle qu'elle se présente actuellement, aux débris qui depuis des siècles ont couvert le terrain où elles se trouvent. Les moines coptes ont aussi par leurs constructions protégé certains points de ces chambres, quoique la manière barbare des égyptiens chrétiens de procéder vis-à-vis des monuments de l'époque pharaonique ne leur donne ici aucune prétention à la gratitude de l'égyptologie. Ce qu'ils ont ménagé, ils l'ont ménagé malgré eux ou faute du temps nécessaire à l'exécution de leurs desseins sacrilèges.

A propos des coptes, il est intéressant de noter que M. Naville a trouvé beaucoup *d'ostraka coptes* de haut prix pendant les fouilles qu'il a faites ici. Cela montre qu'il faut regarder Deir el Bahari comme source de provenance au moins de certaines de ces pierres qui sont mises en vente sur la rive gauche du Nil à Thèbes.

En examinant et décrivant les particularités de la partie du temple de Deir el Bahari, à laquelle le volume qui nous occupe a été consacré, M. Naville nous fait connaître plus d'une chose digne de reveiller l'attention de tout le monde. C'est ainsi que l'autel, placé au centre de la »Cour de l'Autel», contient des dédicaces à l'adresse du dieu Ra-Harmachis, fait éminemment important, lorsqu'il s'agit d'un temple érigé à l'honneur du dieu Amon. M. Naville remarque à ce sujet: »It is a remarkable fact that this monument at Deir el Bahari is exactly similar to the altars represented in the tombs of Tell el Amarna as having stood in the capital of Khuenaten. From the same tomb paintings we may also form an idea of the religious ceremonies performed at such an altar, where no sacrifices took place, but where great offerings were made to the sun-god. Owing to the interposition of the ceiling of the Vestibule the sun could be seen from the altar only when already high above the horizon.»

Le pharaon Chutenàten paraît donc avoir exercé à Deir el Bahari la poursuite contre Amon dont tant d'autres monuments de Thèbes nous ont laissé des traces. Cela est d'ailleurs aussi l'avis de M. Naville, qui, en parlant de la chapelle de Thotmès I, fait observer que l'état mutilé des décorations de cette chapelle résulterait des démarches sacrilèges du roi »hérétique».

Du reste, si Chutenàten a maltraité les peintures de cette partie de Deir el Bahari, nous pouvons quelquefois constater que d'autres pharaons après lui ont tenu à restaurer ce qu'il avait gâté. Cela se montre p. ex. dans la »Salle d'offrandes du nord-ouest», où Ramsès II semble avoir restauré certains points, qu'avait détruits le dit roi hérétique, observation qui aussi résulte des recherches de M. Naville.

Les explications qu'a données notre auteur pour les petits textes hiéroglyphiques qui forment légendes des représentations qui ornent les planches accompagnant sa publication, sont en général réussies et bien à leur place. Quelques petites inexactitudes doivent peut-être être relevées. Ainsi p. ex., le grope se transcrit *kesui*, non pas *maui*, comme l'auteur (p. 7) l'a rendu en écriture moderne. — L'expression , que M. Naville (p. 12) a traduite »the mighty among the *ka*», signifie plutôt »celle qui possède des *kas* puissants». — L'hiéroglyphe est désigné du nom »a mason's square», mais je ne connais pas de preuves en faveur d'un tel rapprochement, tandis qu'il y a une autre solution tout aussi possible.

Les planches accompagnant l'ouvrage critiqué ont été exécutées avec soin et finesse; celles en couleurs sont de toute beauté. Les remarques de l'auteur (p. 13) quant à l'image du roi Thotmès III représentée à la planche XXI, sont fort judicieuses. Peut-être même sont-elles les seules admissibles dans la matière. Néanmoins, il est possible qu'on doive regarder le travail de l'artiste égyptien comme un immense hiéroglyphe — exécuté suivant le même procédé antianatomique que p. ex. le signe — auquel cas le manque d'espace évidemment a été pour beaucoup dans le résultat obtenu.

Le volume relatif à Deir el Bahari, par lequel M. Naville vient d'augmenter les sources imprimées de notre science, est un cadeau fort précieux dont lui sont redevables tous les amis sincères de l'égyptologie.

Karl Piehl.

Archeological survey of Egypt. Edited by *F. L. Griffith,* B. A., F. S. A. **El Bersheh** Part I *(The Tomb of Tehuti-Hetep)* by *Percy E. Newberry.* With plan and measurements of the tomb by *G. Willoughby Fraser* F. S. A. With thirty-four plates. Special Publication of the *Egypt Exploration Fund.*

El Bersheh Part II by *F. L. Griffith,* B. A., F. S. A., and *Percy E. Newberry,* M. R. A. S. With appendix, plans and measurements of the tombs by *G. Willoughby Fraser,* F. S. A. With twenty-three plates. Special Publication of the *Egypt Exploration Fund.*

L'égyptologue ne saurait s'empêcher de ressentir une vive joie au reçu des publications de l'*Egypt Exploration Fund.* C'est qu'elles portent, d'un bout à l'autre, l'empreinte de solidité: d'un côté le contenu est remarquablement soigné au point de vue scientifique, de l'autre côté l'impression et le papier sont les meilleurs possibles. Ajoutez à cela que le prix est comparativement modique. Quoi de plus désirer?

Il paraît que la Société s'est proposé pour but de traiter à fond un groupe complet de monuments dans chacune des «*Special Publications*»: ainsi, les deux tomes précédents ont été consacrés aux tombeaux de Beni-Hassan [1]; dans ces tomes-ci, il s'agit de ceux d'El Bersheh, datant du moyen empire. Nous approuvons vivement cette manière de procéder. En effet, il s'agit à présent, dans notre science, moins de faire des découvertes nouvelles que de garder et utiliser *toutes* les trouvailles, déjà faites, et de conserver *tout* ce qui se trouve au-dessus du sol, qui risque, autrement, de s'abîmer tôt ou tard. C'est que les antiquités sont en lieu sûr sous terre.

D'ailleurs, il importe beaucoup au philologue d'avoir des matériaux de textes relatifs à une certaine époque et à un lieu donné, ramassés en un seul et même endroit.

Il est incontestable que l'ouvrage qui nous occupe fournit les meilleures preuves des bons résultats qui puissent sortir d'une exploration soigneuse et complète. Nous jetons les yeux sur plusieurs sortes de textes et de peintures nouvelles et intéressantes qu'il nous offre, en signalant seulement comment l'inscription

---

[1] Un troisième volume relatif aux tombeaux de Beni-Hassan vient de paraître. Le *Sphinx* saura lui consacrer prochainement un article spécial.
K. P.

très connue du colosse a été complétée (I, p. 18). Ensuite, nous devons faire remarquer que Mr. Griffith a été en état de nous écrire l'histoire des princes ensevelis ici (II, p. 1 s.s.), et que c'est des recherches en ce même endroit qu'est résultée directement la découverte des carrières près Hatnub, dignes d'attirer l'attention des savants par suite de leurs grafitti éminemment remarquables.

Tous les textes sont reproduits avec la plus grande précision, autant que nous pouvons en juger. En tout cas, nous n'avons pas été à même de trouver plus de deux ou trois incorrections insignifiantes dans les deux volumes qui nous occupent (I, p. 16, au lieu de . . . ; ibid. au lieu de). Aussi bien a-t-on revu et employé avec un soin fort louable non seulement toutes les annotations et toutes les copies publiées auparavant d'après ces sépultures, mais encore un grand nombres d'annotations et d'extraits inédits, provenant de la même source (Voir I, p. 3). En divers endroits, la traduction et la transcription m'ont fourni des sujets d'observations critiques d'une moindre importance. En voici quelques-unes des plus notables.

I, p. 13. »*Sem χerp šent'et nebt*» est rendu par »the sem-master of all the tunics». Mais il est bon de faire remarquer que *sem* est un titre de prêtre (BRUGSCH, *Wörterb.*, p. 1221.) C'est pourquoi il aurait bien fallu traduire comme ceci: »sem-prêtre et inspecteur de tous les pans d'habit royaux».

I, p. 16. doit être lu *beṭ*, et non *beṭ-neter*, attendu que [1] n'est qu'une forme de .

I, p. 39. »When I see these things, which my lord has done for me, and when I reckon those things which my god has done for me, and etc». Nous n'avons aucune connaissance d'un mot , employé dans le sens de »thing», mais nous sommes d'avis que c'est bien là une forme de , désignant une »recompense».

II, p. 40. »There was no conspiracy against me». Ici, comme p. 41, l'expression doit bien être rendue de la manière suivante: »Je n'étais pas orgueilleux». (BRUGSCH, *Wörterb. Suppl.*, p. 1352.)

[1] Le signe en question n'est pas dans la fonderie de caractères de Theinhardt. C'est pourquoi il nous a fallu le remplacer par un autre signe.

II, p. 41. »Whithout being proclaimed superintendent of the two . . . (?)». En renvoyant le lecteur au *Pap. D'Orbiney* (Pl. 16, l. 9), nous nous permettons de proposer cette traduction: »il n'a pas besoin d'être annoncé au pylône.»

Enfin, nous devons ajouter quelques mots à l'égard de l'inscription du colosse qui se voit au tombeau de Tehutihotep. Il faut reconnaître que la traduction de ce texte très difficile, reproduite à la page 18 du premier tome, paraît, en général, correcte. Néanmoins, nous différons de l'acception du savant interprète, quant à deux expressions.

Voici l'un de ces passages: *semen nà meχaut tep àteru* (l. 11). La traduction en est conçue en ces termes: »(this city, whom) I had placed on altarbases upon the riverbank», ou bien facultativement de la manière suivante: ». . . I entertained at banquets upon the riverbanks». Nous nous arrêtons à l'expression [hiéroglyphes], tout en prétendant que *àteru* ne désigne pas le rivage d'un fleuve, mais assurément un fleuve ou une lieue. (BRUGSCH, *Wörterb., Suppl.*, p. 1321.) Quant au sens de la proposition entière, nous ne pouvons rien dire avec certitude. Il se peut que Tehutihotep ait maintenu l'équilibre[1] de la statue durant le transport sur le fleuve, ou qu'il ait arrangé une fête toutes les fois que la statue eut été traînée une lieue.

Voici le contenu de l'autre passage: *hāuu āper meḥ em šepsesu tepmāa en šesu à nefru ϑamu χer seku tepmāa ef.* (l. 7—8). Ici, nous corrigeons le texte, en échangeant le [hiéroglyphe] final pour [hiéroglyphe]. Ce changement est motivé d'une part de ce qu'il n'y a ici aucun mot auquel [hiéroglyphe] puisse se référer, d'autre part de ce que l'usage d'écrire [hiéroglyphe] au lieu de [hiéroglyphe] n'est pas précisément rare dans les textes de la douzième dynastie (Cfr. p. ex. REINISCH, *Chrestomathie,* Pl. 1, l. C 9.). Sans doute, il y a des raisons pour conclure que [hiéroglyphes] désigne une partie de l'armée égyptienne. Cela ressortit assez nettement d'abord de notre texte et ensuite du texte cité par l'auteur (p. 19) selon le *Catalogue des Monuments* (I, 1, p. 66) où *tep-māa en*[2] *šesu ef* est mis en parallélisme avec *neferu ef.* Pour ce qui regarde [hiéroglyphes], nous voudrions bien le rendre par »champions». (BRUGSCH, *Wör-*

[1] C'est Mr. le Professeur Piehl qui nous a suggéré cette possibilité.

[2] Nous corrigeons ici le texte du *Catalogue,* ce qui ne peut nullement être jugé hasardeux, la copie contenant, du reste, des fautes en grand nombre.

terb., p. 1325.)[1] Voilà pourquoi notre traduction du passage dont il s'agit est la suivante: »les bateaux équipés étaient remplis des nobles de l'avantgarde (?) de mon armée, du corps des jeunes gens et des champions de mon avant-garde» (?).

C'est toujours avec plaisir et profit que nous ouvrons les publications de l'*Egypt Exploration Fund*. Ce que nous estimous avant tout, ce sont des textes strictement copiés, et l'on en trouve ici. Pour le cas où le reste des tombeaux du moyen empire sera publié avec autant de soin que ceux situés près de Beni Hassan et El Bersheh, nous aurons là une mine d'or presque inépuisable, aidant à l'étude de la langue et de la culture de cet âge reculé; et nous verrons alors augmenter considérablement les grandes obligations que nous avions déjà à l'*Egypt Exploration Fund*.

Upsala, le 9 décembre 1896.

Nils Sjöberg.

---

[1] En ce qui concerne le mot [hiéroglyphes], qui se rencontre dans le *Catalogue* (I, p. 66), nous pensons que ce mot n'est pas le même que celui de notre inscription. Nous croyons devoir le rapprocher de [hiéroglyphes]. Voir BRUGSCH, *Wörterb.*, p. 1325.

DE ROCHEMONTEIX, *Le temple d'Edfou*, publié in-extenso. Troisième fascicule. Paris 1895. *(Mémoires publiés par les membres de la mission archéologique française au Caire sous la direction de M. Maspero.)*

Dans la critique[1] à laquelle nous avons soumis les deux premiers fascicules de l'ouvrage paru sous le nom de M. de Rochemonteix, — mais dans sa forme actuelle plutôt attribuable à M. Maspero — nous nous sommes engagé à examiner plus tard la troisième livraison qu'à cette occasion nous n'avions pu étudier à fond. Nous comptons maintenant nous acquitter de cet engagement.

Avant d'entrer en la matière proprement dite, je prends la liberté de faire une petite correction ou — si l'on veut — rétractation pour un point de mon article précité[2]. C'est concernant le groupe *nenur* (*l. l.* page 163) qui existe parfaitement à l'époque ptolémaïque, comme il le fait déjà à une période beaucoup plus reculée de la civilisation égyptienne. En faisant cette rectification, je n'atténue en aucune manière le jugement défavorable que j'ai porté sur l'ouvrage de M. Maspero. D'ailleurs, il faut se rappeler que ma dite critique a été écrite à Upsala, non pas à Edfou; d'où il résulte que mon travail représente infiniment plus de peine qu'en général un compte rendu critique — même le plus soigné — doive comporter. Toutefois, comme je ne veux pas qu'**un** lapsus commis par moi dans la critique adressée à un autre soit sans compensation, je donnerai maintenant une liste de **dix** nouvelles erreurs dont M. Maspero s'est rendu coupable dans la publication des textes contenus dans les deux premiers fascicules du »Temple d'Edfou«. Voici l'énumération de ces dix erreurs: 1°) Page 25, ligne 8 lire , au lieu de . — 2°) Page 25, ligne 19, lire , au lieu de . — 3°) Page 26, ligne 10, devant le groupe *chemes*, le signe a été sauté. — 4°) Page 26, ligne 13, le mot *upeš* a été mal reproduit, le signe occupant incorrectement la place de celui de . — 5°) Page

[1] Voir **Sphinx,** I pages 155—182.

[2] Je dois à un de mes amis d'avoir su porter mon attention sur ce petit point de détail.

26, ligne 12, le signe est fautif pour celui de . — 6°) Page 29, ligne 8, il faut lire *ser en maāt,* le signe devant se changer en . — 7°) Page 30, ligne 13, lire , à la place de . — 8°) Page 30, ligne 14, lire à la place de . — 9°) Page 30, ligne 14, lire au lieu de *t'etf.* — 10°) Page 31, ligne 6, lire , au lieu de , le déterminatif du groupe *šert.*

En étudiant la troisième livraison du Temple d'Edfou, on constate avec satisfaction que l'éditeur a pu consulter pour sa publication des reproductions d'un assez grand nombre des textes qu'il avait à donner. C'est ainsi que, chez lui, on rencontre souvent des citations d'après les Inscriptions et Notices de J. DE ROUGÉ, d'après les Tempel-Inschriften I de VON DÜMICHEN, d'après les Inscriptions Hiéroglyphiques (Seconde Série) de nous-même. Quant à ce dernier ouvrage, nous ferons remarquer que les matériaux en ont été ramassés après la confection des estampages exécutés à Edfou par M. de Rochemonteix. Par là, on comprend la présence de lacunes pour certains points de mon ouvrage, où la partie correspondante de la publication portant le nom de M. de Rochemonteix est complète ou plus complète que l'autre. En effet, des surfaces de mur en calcaire aussi friable que celui du temple d'Edfou ne supportent pas sans inconvénient le traitement à brosse qui est indispensable à chaque confection d'estampage: des lambeaux de plus ou moins d'étendue se sont détachés, des signes hiéroglyphiques se sont oblitérés. J'ajoute que l'emploi des publications susmentionnées relatives au grand temple d'Edfou semble beaucoup avoir facilité à M. Maspero la lecture de ses textes, ce qui surtout est visible, quand on examine des morceaux pour lesquels notre éditeur n'a pu profiter des publications d'autrui en qualité de moyen de verification. Car dans ce dernier cas, très souvent, les fautes abondent. On peut du reste faire observer que M. Maspero, dans bien des endroits, a poussé un peu loin l'exactitude scrupuleuse avec laquelle il semble avoir consulté ses prédécesseurs. C'est ainsi p. ex. que la forme de certains points de nos »Inscriptions» a été tellement respectée que même les sic, que nous avions cru devoir introduire pour ajouter à la clarté, ont été gardés et reproduits par l'honorable académicien.

Cependant qu'on ne croie pas que l'existence de reproductions, antérieurement faites pour les mêmes textes, ait tout-à-fait protégé M. Maspero contre les suites funestes de son ignorance. Ainsi, nous rencontrons à la page 304 un texte qui a été édité tant par Dümichen que par J. de Rougé, et pour lequel M. Maspero commet deux erreurs sérieuses. L'expression

a été défigurée en (sic) — deux fautes! — et la phrase, sautée par Dümichen, mais fort exactement donnée par de Rougé, a été omise.

Le petit hymne au soleil que Dümichen avait publié — à *une très petite* inexactitude près — très correctement en 1867, M. Maspero nous le donne (pages 370, 371) sous une forme bien défigurée, en y ayant introduit pas moins de 5 erreurs. Pour le signe, que notre académicien reproduit sous la forme que voici, je me borne à renvoyer à mes Notes de Philologie Égyptienne, § 6 (*Proceedings*, April 1889). La dite confusion, qu'en général Dümichen évite, M. Maspero l'a commise aussi dans l'hymne publié à la page 379.

Le court texte, donné ligne 10 et suiv. de la page 400, avait déjà été publié par moi-même. Malgré son peu d'étendue, il est très criblé d'erreurs — en tout 6! — dont aucune ne se voit dans ma copie. Comme spécimen de ces erreurs, je citerai le titre d'Amsi »roi, Horus victorieux», que j'avais fort bien lu: , »roi, Horus victorieux», mais ce que M. Maspero a »verschlimmbessert» de la manière suivante: *suten* »roi au ciel».

La légende d'Amsi reproduite à la page 404 (l. 8 et suiv.) contient deux inexactitudes: »la girafe» au lieu du »chacal» et »les trois barres», caractéristique du pluriel, au lieu du groupe (de l'expression *er ter àb-à* »selon mon désir»). Ma copie (Seconde Série, Pl. LVIII, lignes 4, 5) donne la vraie lecture de ce passage.

Les deux textes que M. Maspero a reproduits à la page 417 contiennent plusieurs erreurs qu'une stricte observation de ma publication et de celle de Dümichen pour les mêmes morceaux aurait suffi à écarter. Parmi ces erreurs, notons la très importante où la négation a été sautée.

Les textes relatifs aux nomes de la Basse Egypte, occupant les pages 329—336, sont dits avoir été établis d'après une copie de M. Bouriant et les estampages de M. de Rochemonteix. L'éditeur reconnaît toutefois qu'il connaît les copies qu'ont publiées d'après les originaux de ces textes J. de Rougé, Brugsch et von Bergmann. Une comparaison attentive faite entre ces copies et celle de M. Maspero nous a montré que cette dernière n'est nullement la meilleure des quatre. La palme appartient dans ce cas, comme dans tant d'autres, lorsqu'il s'agit de la repro-

duction de textes hiéroglyphiques — à Brugsch. Sans lui, il me paraît certain que la copie Maspero aurait été beaucoup moins correcte qu'elle ne l'est maintenant, affirmation qui n'est guère trop hardie, puisque nous savons que Brugsch était fort habile dans l'art de lire les textes ptolémaïques, qui sont lettre close pour M. Maspero. Ce dernier s'est néanmoins permis d'avancer dans une note, relative aux textes des nomes de la Basse Egypte, l'assertion suivante: »M. Chassinat a su tirer de ces documents des renseignements nouveaux et fort importants, ainsi pour le nome Héliopolite où les noms, qui manquaient jusqu'à présent, ont été déchiffrés pour la première fois». D'après ces paroles, on serait disposé à croire que M. *Ch.* a su »tirer des renseignements nouveaux et fort importants» *non seulement* pour le nome Héliopolite, mais aussi pour d'autres nomes. Il n'en est rien. La dite assertion renferme seulement une des exagérations fréquentes en faveur de lui-même ou de ses élèves dont M. Maspero use en temps et hors de temps. D'ailleurs, il n'est pas sûr que M. Ch. ait bien lu les deux noms propres relatifs à Héliopolitès pour lesquels il diffère de Brugsch et von Bergmann, surtout comme il a mal reproduit un troisième nom, — relatif au même nome — que les deux autres savants avaient bien rendu.

Si les textes des nomes de la Basse Egypte publiés par M. Maspero sont pour l'exactitude notablement inférieurs à ceux qu'a publiés, 16 ans auparavant, Brugsch dans son *Dictionnaire Géographique,* les textes des nomes de la Haute Egypte ne sont guère plus réussis dans l'ouvrage de M. Maspero. L'égyptologue a bien de quoi se féliciter que Brugsch lui a fourni, dans ce cas aussi, le moyen de vérifier et corriger la publication de l'académicien de Paris.

Nous pourrions continuer longtemps dans ce sens. Mais d'un côté, le temps et l'espace dont nous disposons sont strictement limités, de l'autre côté, ce que nous venons de faire remarquer suffit amplement à faire voir que la livraison 3 du »Temple d'Edfou», pas plus que les deux livraisons antérieures, ne rend surannées les publications plus anciennes qui renferment des textes contenus dans le dit ouvrage. Pour les inscriptions d'Edfou qui auparavant étaient entre les mains des égyptologues, on peut donc prétendre que la publication nouvelle n'offre qu'un intérêt fort maigre, surtout comme les rectifications qu'elle apporte à ses devanciers sont plus ou moins insignifiantes dans la plupart des cas.

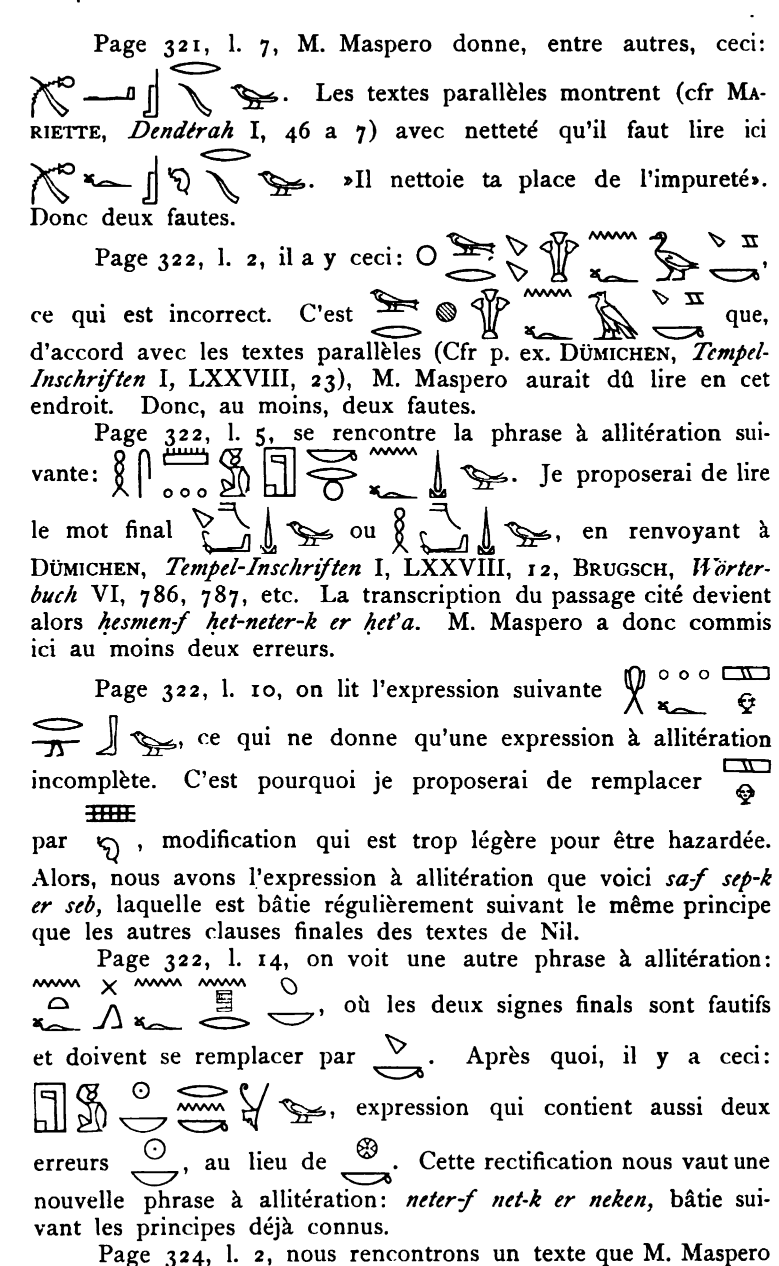
L'impression défavorable qui déjà s'est dégagée de l'examen de la troisième livraison du »Temple d'Edfou» augmente considérablement, si l'on en discute la partie qui jusqu'ici était inédite ou avait été regardée comme telle par M. Maspero. Pour certains passages de cette partie, il nous semble qu'on trouvera difficilement de plus manqués dans n'importe quelle collection de textes, parue après la découverte de Champollion. Il faut se reporter

au siècle d'Athanasius Kircher pour rencontrer des analogies dignes d'être citées à cette occasion. Veut-on des preuves décisives en faveur de notre thèse, je renverrai le lecteur aux pages 320—326, consacrées aux différents Dieux-Nils. Il est vrai que M. Maspero n'a pas été seul dans le travail d'amonceller les nombreuses fautes -- s'élevant au chiffre redoutable de **60** — qui déparent ces 6 pages de la présente publication; c'est que M. U. Bouriant, Directeur de la mission archéologique française au Caire, lui a prêté, en partie au moins, ses précieuses lumières pour l'accomplissement de la tâche délicate. Comme il ne faut rien avancer sans preuves à l'appui, nous allons maintenant examiner un peu ces textes relatifs au Nil.

Page 320, l. 1, le roi est dit répandre le corps du Nil »à son temps, faire prospérer la terre» etc. Le texte correspondant à notre citation, selon MM. Bouriant et Maspero, a la teneur suivante: , ce qui renferme 3 fautes. Le mot »temps» se lit , non pas *upet,* mot qui n'existe nulle part dans le dit sens, bien que M. Maspero semble vouloir l'intro duire. Le signe doit être remplacé par celui de , et finalement le déterminatif du groupe *àchut*, signifiant »terre», est à rectifier.

Page 320, l. 15, le roi est dit apporter l'inondation, qui parvient aux champs »à son moment». Le passage qui, dans l'original, correspond aux mots cités, selon M. Maspero, a la forme que voici: . Mais il ne faut pas lire ainsi. C'est que notre académicien aurait dû lire le passage en question.

Page 321, ligne 3, nous rencontrons une phrase à allitération que notre éditeur de textes ptolémaïques aurait dû ménager. Mais il a préféré la défigurer de la sorte: *kek kerker er taï-k,* au lieu de lire *kek kerker er kaï-k* ( ), comme il y a dans les doubles du même texte. Immédiatement après les paroles citées, il y a suivant M. Maspero ceci: , *χap,* ce qui aussi est fautif et doit se remplacer par *χaā,* verbe fort usité dans les textes relatifs aux Nils.



Page 321, l. 7, M. Maspero donne, entre autres, ceci: . Les textes parallèles montrent (cfr MARIETTE, *Dendérah* I, 46 a 7) avec netteté qu'il faut lire ici . »Il nettoie ta place de l'impureté». Donc deux fautes.

Page 322, l. 2, il a y ceci: , ce qui est incorrect. C'est que, d'accord avec les textes parallèles (Cfr p. ex. DÜMICHEN, *Tempel-Inschriften* I, LXXVIII, 23), M. Maspero aurait dû lire en cet endroit. Donc, au moins, deux fautes.

Page 322, l. 5, se rencontre la phrase à allitération suivante: . Je proposerai de lire le mot final ou , en renvoyant à DÜMICHEN, *Tempel-Inschriften* I, LXXVIII, 12, BRUGSCH, *Wörterbuch* VI, 786, 787, etc. La transcription du passage cité devient alors *ḥesmen-f ḥet-neter-k er ḥet'a.* M. Maspero a donc commis ici au moins deux erreurs.

Page 322, l. 10, on lit l'expression suivante , ce qui ne donne qu'une expression à allitération incomplète. C'est pourquoi je proposerai de remplacer par , modification qui est trop légère pour être hazardée. Alors, nous avons l'expression à allitération que voici *sa-f sep-k er seb,* laquelle est bâtie régulièrement suivant le même principe que les autres clauses finales des textes de Nil.

Page 322, l. 14, on voit une autre phrase à allitération: , où les deux signes finals sont fautifs et doivent se remplacer par . Après quoi, il y a ceci: , expression qui contient aussi deux erreurs , au lieu de . Cette rectification nous vaut une nouvelle phrase à allitération: *neter-f net-k er neken,* bâtie suivant les principes déjà connus.

Page 324, l. 2, nous rencontrons un texte que M. Maspero désigne par la remarque: »Ce texte a été copié pour nous par

M. BOURIANT.» En une seule petite ligne, on a réussi à entasser pas moins de 7 fautes. Les voici: le groupe a été sauté; le signe ⊙ a été incorrectement lu ⊗; le signe a été remplacé par celui de ; le signe a été incorrectement inséré après une lacune, qui a dû contenir la plus grande partie du signe ; le signe ||| a été lu \\; le signe a été lu , et finalement, le signe a été incorrectement introduit pour celui de . (Pour l'exactitude de toutes ces rectifications, consulter DÜMICHEN, l. l. LXXXI, 2.) Devant de telles preuves de l'incompétence de M. U. BOURIANT, on se sent autorisé à faire la question: pourquoi ne pas renvoyer ce Monsieur à un véritable égyptologue qui puisse lui apprendre les éléments de l'écriture et de la langue égyptiennes, avant de lui permettre d'aborder dans un travail d'érudition des tâches dont la solution n'appartient qu'aux vrais spécialistes sur le terrain de notre science?

Page 325, l. 11, nous rencontrons l'expression suivante: . Les textes parallèles montrent que ce passage contient plusieurs erreurs. Le signe du début doit être , et le crible doit être échangé pour le signe . En outre de ces rectifications, qu'on peut considérer comme absolument sûres, il faut probablement aussi modifier la fin de notre citation, qui peut-être pourrait se lire *āmām,* ou quelque chose de semblable.

Page 325, l. 14, on lit l'expression que voici . En échangeant le signe pour celui de , et le rond pour le signe représentant l'emplacement d'une ville, on obtient une phrase à allitération fort bien bâtie: *māk-f mesenit-k er ment.* L'exactitude de cette correction et lecture est prouvée par le passage LXXXI, 13 des *Tempel-Inschriften* I de von Dümichen.

* * *

Les exemples qu'on vient de lire, tous empruntés à des textes relatifs à des Dieux-Nils, doivent suffire à prouver ce que nous avons dit plus haut concernant la manière Kirchérienne

de M. Maspero de lire les textes ptolémaïques. A cette occasion, je ne puis omettre de citer un jugement sur la méthode de M. Maspero, jugement qui, — énoncé d'un ton d'oracle — par sa partialité pour M. Maspero et par son manque de profondeur, mérite d'être signalé. Ce jugement se voit dans le *Rapport Annuel* de la Société Asiatique pour les années 1893—95 (Journal Asiatique 1895, tome VI, page 168). Voici ce qui s'y lit concernant la dite matière: »Si la science égyptologique a fait de tels progrès dans ce dernier quart de siècle . . . . cela tient sans doute à la sévère discipline à laquelle elle s'est astreinte. *Nul n'a fait davantage pour imposer cette méthode rigoureuse que M. Maspero; on sait avec quelle insistance il a réclamé l'étude intégrale des monuments;* **avant lui,** *beaucoup d'égyptologues glanaient de ci et de là les documents qui leur paraissaient intéressants; les textes perdaient souvent tout leur sens à être ainsi détachés de l'ensemble dont ils faisaient partie; les sujets étaient effleurés sans être traités à fond; la dispersion des travaux* **exposait les savants à ignorer ce qui avait été fait avant eux et les engageait dans de perpetuels recommencements.»**

Ces paroles sont d'un côté éminemment injustes pour »beaucoup d'égyptologues», de l'autre côté, elles exagèrent étrangement les mérites de M. Maspero, qui n'est pas de loin aussi parfait que le veulent certains de ces admirateurs. Il n'est pas nécessairement d'une mauvaise méthode de *choisir*, surtout lorsqu'il s'agit de textes conçus dans une écriture et une langue peu connues. Désigner du nom de »glanage» la méthode employée par »beaucoup d'égyptologues» avant M. Maspero, tandisqu'on semble vouloir écarter tout semblant du même procédé des travaux de ce dernier savant, c'est là ou le comble de naïveté ou l'excès de l'impudence. Qu'on regarde p. ex. les »Notes sur différents points de grammaire et d'histoire», parues dans les volumes 1 et 2 des *Mélanges d'Archéologie*, et l'on verra que M. Maspero a su »glaner» lui aussi. Je ne pense pas que ce »glanage» offre plus d'intérêt que celui fait par n'importe quel autre égyptologue.

Ce qui véritablement fait le fort de M. Maspero, c'est qu'il a le grand avantage d'être égyptologue *français* et de pouvoir en cette qualité profiter de la largesse hors ligne de l'état français. Cette largesse de la France vis-à-vis de tout ce qui touche à la science ne se dément nullement quant à l'égyptologie. La fondation de l'Ecole Française d'archéologie du Caire, dont le budget annuel s'élève à plus de 100,000 francs, est une bonne preuve de la dite libéralité archifrançaise. Les obstacles qui pour d'autres égyptologues résultent de la nécessité de penser à chaque moment aux frais — à moins qu'ils ne possèdent une fortune personnelle — n'existent aucunement pour les égypto-

logues français. Combien de fois, pendant mes voyages d'Egypte, n'ai-je pas moi-même souhaité de pouvoir copier au complet les inscriptions de tel temple pour être à même de fournir une étude d'ensemble d'un monument de quelque étendue? Toujours [1], j'ai dû abandonner mon projet faute de moyens nécessaires. De telles considérations n'arrêtent pas les égyptologues français, l'état mettant largement à leur disposition tout ce qu'il faut pour la publication de n'importe quel monument égyptien. La personne qui peut valoir aux égyptologues français le grand avantage d'explorer sur les lieux les monuments de l'Egypte, c'est M. Maspero. C'est lui qui paraît désigner en dernier lieu le champ d'exploration de chaque égyptologue. Une bien grande puissance est ainsi mise entre les mains de M. Maspero, qui, par ses démarches à cet égard, endosse une lourde responsabilité vis-à-vis de la science. Le grand tort de l'honorable académicien est du reste d'être trop pressé. Dans la science, il ne faut pas avoir hâte, il ne faut pas aspirer à écraser le monde sous le fardeau *matériel* des ouvrages publiés. Le but de la science est l'exactitude, la vérité. Un bon article de quelques pages vaut infiniment plus qu'une douzaine de volumes in-folio contenant partout des erreurs et des inexactitudes — vérité que M. Maspero devait avoir présente à l'esprit, lorsqu'il souhaite donner du travail à ses élèves. Néanmoins, ces derniers choisissent comme ouvrages de début la plupart du temps des tâches beaucoup trop grandes par rapport à leurs forces, et par là arrivent trop souvent à publier de gros livres qui coûtent cher à l'état, mais ne valent presque rien. Cette dernière reflexion s'applique entre autres à une certaine partie des mémoires de l'Ecole du Caire, cette partie étant publiée par des élèves français de l'honorable académicien.

Nous croyons donc devoir contester que la méthode employée par M. Maspero soit supérieure à celle des autres égyptologues. S'il s'agit d'établir une comparaison dans le dit sens, il faut plutôt dire le contraire: la méthode de M. Maspero est inférieure à celle de beaucoup d'autres égyptologues, et la preuve en est dans les résultats peu satisfaisants obtenus par nombre de ses élèves [2], comme aussi dans la manière énormément incorrecte dont la publication du »Temple d'Edfou» a été faite.

[1] A une exception près, j'entends le petit temple de *Deir-el-Médineh* dont, en 1886, j'ai publié les inscriptions d'après des copies, faites au crayon par moi-même.

[2] Même un des meilleurs élèves de M. Maspero — j'entends M. V. Loret, qui a si bien mérité de notre science par des travaux relatifs à la botanique égyptienne et dont les copies de textes egyptiens sont infiniment supérieures aux copies des Bouriant, des Virey, etc. — n'a pu se soustraire complétement à l'influence nuisible de la malencontreuse methode philologique de son maître. Dans son *Manuel de la langue égyptienne,* M. Loret traite la syntaxe égyptienne en 20 lignes. Voici ce qu'il dit à ce sujet (p. 109):

Je ferme maintenant la parenthèse qu'à propos d'un jugement imprimé, selon moi trop partial pour M. Maspero en sa qualité d'éditeur de textes hiéroglyphiques, j'ai cru devoir ouvrir.

* * *

Si les textes relatifs aux Dieux-Nils, comme nous l'avons prouvé en haut, fourmillent d'inexactitudes, il n'est pas difficile de relever encore d'autres, jusqu'ici inédits, où notre académicien également aurait dû apporter plus de soin. Dans quelques cas, les erreurs sont plutôt des fautes d'impression que des erreurs d'ignorance. Mais bien souvent, il n'y a aucune possibilité d'expliquer comme fautes typographiques les lectures absurdes que M. Maspero semble vouloir recommander. P. ex. le groupe [hiéroglyphes], qui est donné à la page 310 (l. 2), se voit également à la page 313 (l. 14). Maintenant, il n'y a aucun mot semblable. C'est [hiéroglyphes] que l'éditeur du »Temple d'Edfou» auraît dû lire ici. S'il ne l'a pas fait, c'est qu'il a voulu introduire un mot nouveau; car on ne peut guère admettre que »la tête de veau», employée deux fois consecutives dans le même mot, soit une faute d'impression. — Page 306. l. 17, nous rencontrons comme épithète d'Horus une expression [hiéroglyphes] *tet peḥti.* C'est *teqer peḥti* qu'on aurait dû lire, selon

"Il entrait dans mon plan primitif de traiter longuement la syntaxe des propositions. J'ai dû constater, après un mûr examen, que cette syntaxe *ne suit aucune règle,* ou plutôt, *qu'elle suit une telle quantité de règles contradictoires que ce ne sont plus que des exceptions,* dont l'énumération, même incomplète, demanderait le double de ce volume.

Traduisons donc les textes égyptiens le plus littéralement possible, mot par mot. Les phrases nous sembleront étranges? — Les Égyptiens se comprenaient ainsi.

Les Égyptiens *n'éprouvaient pas comme nous le besoin de coordonner leurs pensées d'après des lois fixes et de les faire entrer de force dans des moules préparés à l'avance.* Ne nous montrons pas plus Égyptiens qu'eux-mêmes et ne cherchons pas à trouver dans leur langue une chose qui n'y était probablement pas et que nous n'arriverions à y découvrir, peut-être, qu'en la regardant trop à travers notre propre langue.

C'est là, ce me semble, la meilleure manière, et la plus pratique, d'envisager la syntaxe des propositions égyptiennes."

Il faut dire que, si les paroles employées ici par M. Loret étaient exactes, la langue égyptienne et les textes hieroglyphiques seraient à jamais incompréhensibles, car une langue dont la syntaxe *n'a pas de lois fixes ni ne suit aucune règle* est une langue monstre qui ne peut se traduire. Heureusement, M. Loret agit autrement qu'il n'enseigne, ce qui nous a valu plusieurs bonnes traductions et explications de textes égyptiens, sorties de sa plume.

le témoignage de milliers de textes. — Page 309, ligne 8, le groupe fréquent *sebeq* »pied, jambe» (BRUGSCH, *Wörterbuch* VII, page 1032) a été lu 𓋴 𓏏 𓃀 𓏏 𓂾. L'espèce d'erreur que nous rencontrons dans cet exemple s'explique, si l'on réfléchit à la nature des estampages employés, qui ne semblent pas toujours avoir pu être appliqués contre les murailles avec la force voulue, d'où il est résulté que certains signes hiéroglyphiques ont pris, entre autres, la forme de la lettre 𓏏. La troisième livraison du »Temple d'Edfou» nous offre d'autres exemples de cette particularité. Ainsi, à la page 317, ligne 7, le mot fréquent *pešti* »les deux divisions» a été reproduit sous la forme que voici 𓏏𓊃𓏏𓏭 𓌙 𓌙, *tešti,* groupe qui n'existe pas en égyptien. — Une des absurdités les plus étonnantes de la publication qui nous occupe est celle qui se voit à la page 351 (l. 6). Le petit bout de texte qui se trouve ici n'est qu'un lambeau détaché d'un texte, parant le »bandeau qui sépare le soubassement des tableaux» dans la partie ouest du Vestibul central. Ce texte avait déjà été publié dans la 1ière livraison du »Temple d'Edfou» (page 20), comme aussi dans mes *Inscriptions Hiéroglyphiques.* C'est pourquoi il était inutile de le reproduire (en entier ou) en partie, à la page 351. L'étonnement que doit produire cette mesure intempestive s'éclipse, quand on sait que le lambeau susmentionné »a été» — comme le raconte dans une note M. Maspero — »copié pour nous par M. Bouriant, en 1894».

Dans les deux premières livraisons du »Temple d'Edfou», M. Maspero confond si souvent le signe 𓎡 avec celui de 𓎟 qu'on pourrait presque dire que, selon lui, le premier est une reproduction inexacte du second. Dans la livraison 3 du même recueil, l'éditeur semble quelquefois mieux reconnaître l'existence du signe 𓎡. Mais cette tendance se revèle surtout pour des textes, publiés antérieurement par nous-même ou par d'autres, car lorsque l'honorable académicien n'a pas eu de copies déjà imprimées à consulter pour ses textes, il remplace en général 𓎡 par 𓎟. Voir p. ex. page 363, ligne 10, page 373, ligne 7, et ligne 13, etc.

Le signe 𓊁 (lu *sereχ*) quelquefois a été remplacé par celui de 𓉔, p. ex. à la page 384, ligne 2. Cette substitution a évidemment pour suite de détourner l'expression en question de son sens véritable. La même erreur se voit à la page 381, ligne 16.

Page 373, ligne 8, M. Maspero a substitué le signe 𓎡 à la place de 𓆑, devant le suffixe possessif de la 3ième personne du masculin du singulier.

Page 371, ligne 10, la préposition bien connue *er hu ḥer* a été donnée sous cette forme-ci: *er hu un,* combinaison de mots jusqu'ici inconnue.

Page 362, ligne 17, le verbe fort usité *upš* »éclairer» (BRUGSCH, Wörterbuch I, page 58) a été lu , *amš* groupe qui ne signifie rien. — A la même page, le signe seul, par deux fois, a été incorrectement employé à la place du signe avec le signe au milieu. Cette dernière façon d'écrire le nom de l'Egypte est très fréquente dans les textes ptolémaïques.

Encore une erreur grave est à noter à la même page, ligne 8, où le signe a été introduit à la place de celui de du groupe *ànemt.* A moins que ce dernier signe n'ait été sauté par M. Maspero; ce qui est plus vraisemblable et tout aussi digne de blâme.

Page 376, ligne 5, le groupe *sebeq,* »oeil», a été défiguré; au lieu de , il y a , et au lieu de , il y a .

Page 377, ligne 7, la caractéristique du causatif a été mal lu: .

Page 384, ligne 15, il y a . Comme je ne connais aucun mot *netet* ayant un pareil emploi que celui qui semble ressortir de cet exemple, je crois qu'il y a erreur ici, et qu'il faut remplacer le groupe *netet* par celui de , lecture qui donne un fort bon sens, et laquelle d'ailleurs est appuyée par d'autres passages. Cfr p. ex. la page 382, ligne 15, où M. Maspero a aussi commis une faute.

Page 398, ligne 2, il est dit: »que tu domines les districts du dieu . Il s'agit évidemment ici du dieu *Terchu;* les lettres qui précèdent la lacune doivent donc se lire , ou quelque chose de semblable.

Nous pourrions continuer longtemps encore dans notre énumeration des fautes qui déparent la troisième livraison du »Temple d'Edfou», mais le Sphinx n'a pas pour tâche de donner la série complète des *errata* qui défigurent telle ou telle publication qu'il soumet à son examen.

Le jugement définitif que nous devons porter sur l'ouvrage présent se résume dans la constatation qu'il est comme collection de textes aussi pitoyable d'exécution que les deux livraisons dont il fait suite et que, il y a quelques mois, le Sphinx a cherché à

apprécier. Nous conseillons instamment à M. Maspero de confier dans des mains plus habiles que les siennes la suite du »Temple d'Edfou», dont la publication, comme le prouvent les trois premières livraisons, est une tâche tout-à-fait au-dessus de ses forces et de sa compétence.

Karl Piehl.

Mélanges[1].

Dans la série d'ouvrages de moindre dimension qui nous sont venus dans les semaines dernièrement passées, nous trouvons plusieurs brochures et mémoires dûs à la plume de M. G. Daressy.

»Une flottille phénicienne d'après une peinture égyptienne» (extrait de la Revue Archéologique 1895) nous transporte à un tombeau de Thèbes situé vers l'extrémité sud de la partie de la nécropole connue sous le nom de *Drah-abou-l-neggah.* La peinture qui a fourni à l'auteur le sujet de son article est assez indistincte, au moins sur les planches qui accompagnent la communication. C'est ce qui nous empêche d'examiner en détail les scènes représentées. Toutefois, nous pensons que M. Daressy a rencontré juste lorsqu'il voit dans l'équipage des vaisseaux des Phéniciens et des Syriens venus aux bords du Nil pour vendre leurs marchandises. Il serait éminemment désirable que ces peintures pussent être reproduites en couleurs, avant d'être complétement détruites par les fellahs. La mission française du Caire rendrait certainement un service signalé à notre science, en se chargeant de cette tâche délicate.

»Note sur une inscription hiératique d'un mastaba d'Abousir» (extrait des Mémoires de l'Institut Egyptien 1894) rapporte une visite qu'un scribe nommé, accompagné de certains de ses confrères, aurait fait dans la nécropole, »pour invoquer l'image du serpent de Sahura», c'est-à-dire du vieux pharaon portant ce nom. Il serait intéressant de voir publier une bonne copie du texte en question, dont la transcription contient quelques particularités qui, peut-être, ne sont pas dans l'original. En tout cas, le texte est fort curieux.

»Une inondation de l'Egypte sous la XXIIme dynastie» (extrait des Mémoires de l'Institut Egyptien 1896) contient la relation d'une crue extraordinaire du Nil, laquelle se serait produite au temps du pharaon Osorkon II. L'inscription qui nous a valu cette nouvelle a été découverte »à l'angle de la salle hypostyle et de la grande cour d'Amenhotep III», dans le temple de Louxor. Espérons que la dite inscription soit bientôt acces-

[1] Voir **Sphinx** I, page 193, note 1.

sible aux égyptologues, pour lesquels le sujet »inondation» offre un bien grand intérêt.

»Les tombes de Moalla» (extrait des Mémoires de l'Institut Egyptien 1895) rendent compte d'une série d'»enceintes en pierres amoncelées», qui ont été remarquées dans la montagne de Dababieh, en face de Gebeleïn, et un peu plus au sud, du même côté du Nil. Suivant M. Daressy, ces tombes de forme insolite datent du VIIme au XIIme siècle de notre ère.

»Note sur un signe hiéroglyphique» (extrait des Mémoires de l'Institut Egyptien 1894) traite du signe 𓈍, que M. Daressy regarde comme »l'imitation d'un couvercle de coffre», opinion que, pour ma part, je ne saurais partager. Suivant moi, le signe en question représente bien certainement le soleil levant, en quoi je suis d'accord avec la plupart des égyptologues. Cela n'empêche pas que les égyptiens aient pu donner à certains de leurs couvercles de coffre des formes qui rappellent de près ou de loin le signe qui représente le lever du soleil.

M. Daressy est un esprit chercheur. Cette circonstance donne à ses ouvrages un cachet d'originalité qui est à la fois séduisant et respectable. C'est pourquoi nous lisons toujours avec plaisir et intérêt ses articles, quand même nos conclusions diffèrent quelquefois de celles du savant auteur.

De hymnis in solem sub rege Amenophide IV conceptis est le titre d'une dissertation académique qu'un jeune égyptologue américain, M. H. Breasted, a publiée, il y a quelque temps. L'ouvrage ayant été publiquement soutenu à Berlin, on comprend que l'auteur a eu une bonne école et qu'il sait travailler en conséquence. Suivant M. Breasted, il y a deux ordres d'hymnes, adressés au dieu particulier d'Aménophis IV. De ces deux ordres de compositions religieuses, l'auteur se contente d'étudier celui qui selon lui mérite réellement le nom d'hymne au soleil; l'autre espèce serait un abrégé de la première, dans lequel certains éléments étrangers auraient été introduits.

C'est à une analyse des textes appartenant à la première classe que la thèse de docteur présente a été consacrée, et la façon dont à cet égard le jeune savant s'est acquitté de sa tâche inspire les meilleures espérances pour la suite de ses travaux d'égyptologue.

Die Bestimmung historischer Daten durch die Hülfe der Astronomie (extrait des Actes du Xe Congrès intern. des Orientalistes. Session de Genève. 1894), ouvrage dont l'auteur est notre savant confrère, M. le Professeur Eisenlohr de Heidelberg, résume d'une manière instructive et claire le sujet fort abstrus qu'il embrasse. Il faut savoir bon gré à l'érudit auteur de ce qu'il a apprécié et réuni en un seul endroit une série de données,

dispersées dans des journaux et des mémoires de dates et d'ordres très variés. Entre autres thèmes, M. Eisenlohr s'occupe évidemment aussi du calendrier du Papyrus Ebers, où il persiste à nier la présence du prénom du pharaon Aménophis I, en cela différant de l'acception qu'ont soutenue MM. Krall, Ebers et Erman. Pour ma part, je ne puis croire à l'existence d'un cartouche *Ra-ser-ka* dans le dit endroit, ce qui me porte à regarder l'opposition que fait M. Eisenlohr sous ce rapport, comme éminemment raisonnable.

L'auteur a ajouté comme appendice à son mémoire une copie, faite par lui-même, du texte de Takelot II contenant la mention de l'éclipse qui a donné tant à faire aux égyptologues, texte que Lepsius avait mal reproduit dans les *Denkmäler*, comme Goodwin, déjà en 1868, avait fait remarquer.

Der Obelisk des Antinous (Sonder-Abdruck aus den Mittheilungen des K. Deutschen Archäologischen Instituts 1896) forme le second des mémoires dans lesquels notre collègue de Berlin, M. le professeur Erman, traite des obélisques égyptiens retrouvés sur la terre classique de l'Italie. Le premier de ces mémoires, paru en 1894, a eu pour sujet les deux obélisques de Bénévent, qui avaient été établis originairement devant le temple d'Isis de cette ville »*pro salute et reditu*» de l'empereur Domitien.

L'obélisque d'Antinous ou, comme on l'appelle communément, l'obélisque Barberini est le plus jeune de date parmi les obélisques de Rome portant des inscriptions égyptiennes. Le style des textes qui le couvrent est donc celui des basses époques. Cela revient à dire qu'ils présentent certaines difficultés qu'il n'est pas du domaine de chaque égyptologue de surmonter.

Bien que peu habitué à lire les inscriptions des basses époques (cfr p. ex. *Zeitschrift* XXXII, 1894, page 67), M. Erman en général a réussi à expliquer les textes de l'obélisque Barberini d'une manière satisfaisante. Mais on voit ici, comme à l'occasion des obélisques de Bénévent[1], que l'auteur n'est pas tout-à-

[1] Je tiens à prouver mon assertion par un exemple. Après le nom de Domitien, nous lisons, sur l'un des côtés des obélisques de Bénévent, les paroles suivantes, contenant des qualificatifs de l'empereur: [hiéroglyphes], ce que notre éminent confrère avait traduit: "gebracht aus den beiden Ländern und aus den Fremd-ländern der Soldaten zu seinem Hause(?)"; mais ce qui, à mon sens, doit se rendre de la sorte: "celui qui dépense les revenus des deux pays, les contrées étrangères, en qualité de subjuguées, venant à sa rencontre(?)". — Le mot ***tehent*** de ce passage est curieux. Faut-il admettre l'existence d'une préposition ***er tehent***, synonyme du fréquent [hiéroglyphes] "par devant"? —

fait chez lui dans la langue et l'écriture des inscriptions de l'époque gréco-romaine. C'est pourquoi, déjà au début de sa traduction, il s'est vu forcé de laisser en blanc la place où l'équivalent du groupe fréquent aurait dû être inséré. Un autre endroit où le savant traducteur semble peu heureux est celui où (page 120, n. 3) il parle de *fietmiti* comme équivalent du mot »vétéran». Evidemment, il aurait fallu lire ici *nefi-amīti,* ce qui nous fournit le dérivé en *-ti* du groupe *nefàmi,* connu depuis longtemps de la stèle de Mendès, où, suivant Brugsch (*Thesaurus* IV, page 631), la ligne 25 donne ceci: .

Le mémoire de M. Erman n'intéresse pas seulement l'égyptologie. L'archéologie classique en tirera certainement aussi profit: j'entends alors la partie de cette science qui s'occupe de la topographie ancienne de la ville de Rome.

»La fille de pharaon» (communication faite à l'Institut égyptien, 27 Décembre 1895) a pour auteur M. William Groff, qui, s'appuyant sur les données de la Bible et d'autres sources, soutient la thèse, que la fille favorite de Ramsès II, laquelle nous est connue sous le nom de *Bent-anta,* serait la »fille de Pharaon» qui, selon la légende, aurait trouvé et élevé Moïse et l'aurait adopté comme fils. M. Groff nous fait connaître l'existence, dans la possession d'un M. Gavillout, du sarcophage en granit rose qui une fois a renfermé les restes mortels de la princesse *Bent-anta.* Il paraît, selon notre auteur, que de Rougé »dans un article paru vers 1861» aurait signalé l'existence du dit sarcophage; mais, cet article de l'éminent académicien étant sans doute inaccessible à la plupart des égyptologues, M. Groff a des titres à notre reconnaissance, puisque il nous a rappelé la chose. Cette reconnaissance augmentera encore, si M. Groff veut bientôt mettre à la disposition des égyptologues une publication complète du sarcophage de la fille favorite de Ramsès II.

Karl Piehl.

Nécrologie.

Les pertes ne sont plus à compter en égyptologie. Il n'y a pas longtemps, nous avions la profonde douleur d'apprendre la mort de Brugsch, le second Champollion de notre science. Maintenant nous est arrivée la triste nouvelle du décès de deux autres collègues de mérite, M.M. F. von Niemeyer et Charles Wilbour.

Félix Theodor Thassilo von Niemeyer naquit à Magdebourg le 1 Avril 1851. Son père fut le médecin célèbre Félix Niemeyer, connu comme auteur de nombreux ouvrages médicaux fort appréciés et comme doué de rares qualités de professeur; ces mérites lui avaient valu le poste de médecin ordinaire auprès de S. M. le roi de Würtemberg et plus tard aussi la noblesse, dignité qui a été déférée également à ses descendants.

Le jeune Félix fréquentait le gymnase de Tubingue, qu'il quitta en 1868. Promu étudiant, il visita les universités de Tubingue, d'Erlangen, de Heidelberg. D'abord inscrit à la faculté de théologie, il l'abandonna bientôt pour la faculté de philosophie. Dès le principe, il embrassa l'étude des langues orientales. Aussi voyons-nous figurer, dans la liste des souscripteurs du grand ouvrage lexicographique de Brugsch, paru en 1868, entre autres noms celui de »Studiosus Felix Niemeyer zu Tübingen». Un jeune étudiant de 17 ans qui sacrifie 400 marcs à l'achat d'un dictionnaire hiéroglyphique montre par là que l'Egypte le tient au coeur. Cette prédilection pour le pays des pharaons marque toute la vie de l'homme. Elle a dû lui coûter cher plus tard, car le climat de l'Egypte n'est pas propice à des étrangers, et il est impossible à un européen d'y vivre aussi longtemps que l'a fait von Niemeyer comme fonctionnaire publique allemand, sans que la santé s'en ressente.

En 1870, quand la guerre éclata entre l'Allemagne et la France, von Niemeyer ne tarda pas à se ranger sous les drapeaux. Il entra comme volontaire dans l'armée de Wurtemberg et prit part au siège de Paris. Parmi les batailles qui se livraient aux environs de cette ville, v. Niemeyer assistait à celles de Villiers et de Champigny.

Après la guerre, il continuait ses études et passa docteur en philosophie 1873, avec la note »summa cum laude», à l'université de Heidelberg. Son examinateur principal était Mr le professeur Eisenlohr. Admis comme élève-drogman dans le service de l'Empire, il fut envoyé d'abord à Constantinople, puis, en 1875, à Jérusalem. En 1876, von Niemeyer fut nommé provisoirement premier drogman du Consulat Général de l'Egypte, fonction qui lui fut définitivement déférée en 1877, et qu'il occu-

pait jusqu'en 1892, où, pour des raisons de santé, il a été admis à la retraite. Il est mort le 2 Octobre 1896.

En von Niemeyer l'égyptologie a perdu un de ses adeptes les plus enthousiastes, les plus doués. Les loisirs que lui laissaient ses occupations de fonctionnaire, il les employait à l'étude de l'Egypte ancienne et moderne. Aussi était-il vraiment fort dans l'explication des textes hiéroglyphiques et hiératiques, comme dans l'art de traduire l'arabe de nos jours. Il faut regretter que von Niemeyer n'ait rien publié de ses nombreuses observations philologiques, dont beaucoup sans doute auraient offert un grand intérêt. La cause de sa réserve à cet egard était en bonne partie dans sa modestie; car je ne crois guère que la raison qu'il invoquait lui-même en faveur de son silence — l'injonction faite aux fonctionnaires diplomatiques de ne rien imprimer sans autorisation spéciale — eût été insurmontable.

A ceux qui venaient en Egypte dans un but scientifique quelconque, c'était une bonne fortune de rencontrer von Niemeyer dont l'expérience des hommes et des choses d'Egypte était si consommée, et qui n'était jamais chiche de ces pas, lorsqu'il s'agissait de faciliter le travail d'un collègue. Personnellement, nous avons largement profité de cette amabilité désintéressée, et la couronne d'éternelles que nous déposons maintenant sur la tombe de l'ami tant regretté, est un — helas! bien faible — hommage de notre reconnaissance des nombreuses marques de bienveillance dont il nous a honoré.

* * *

Le 17 Décembre, M. Ch. Wilbour est mort à Paris, à l'âge de 63 ans. W. était déjà un homme à tête grisonnante, quand il a abordé la science égyptologique. Mais le plus jeune parmi nous autres n'aurait pas montré plus d'activité, plus d'énergie que lui dans ses études. Aussi est-il vite arrivé à être au courant des questions les plus délicates de notre science.

M. Wilbour aimait surtout l'écriture et la langue des basses époques. Les temples d'Edfou, de Dendérah, de Philæ, d'Esnê, voilà les centres préférés de ses recherches. C'est en ces endroits où surtout il aimait à amarrer son dahabijeh, connu, dans toute la Haute Egypte, à partir du Caire jusqu'à Assouan, comme appartenant au sympathique *Abou-degn* »le père de la barbe». M. Wilbour ramassait assidûment des notes concernant les monuments et antiquités qu'il avait explorées. Ces notes, accumulées pendant beaucoup d'années, sont un trésor qu'il faudrait garder contre la destruction. La famille du défunt rendrait sans doute un service signalé à la science, en confiant à des personnes compétentes le soin de dépouiller ces annotations et d'en publier ce dont l'égyptologie peut tirer profit. *K. P.*

———x———

Notices.

Par Karl Piehl.

---

§ 7. La lecture du signe .

Dans un article, paru dans la Zeitschrift de 1894 [1], M. J. H. Bondi a étudié la question relative au palme égyptien, mesure de longueur souvent mentionnée par les textes.

Sans vouloir entrer dans un examen détaillé des vues de l'auteur concernant la matière en son entier, nous nous contenterons pour le moment d'apprécier la lecture nouvelle *t'rt* qu'il propose pour le signe , représentant le palme. J'avoue ne pas y croire du tout. Pour prouver la valeur d'un signe hiéroglyphique, il faut consulter les textes égyptiens et bâtir sur leurs données la démonstration à faire. Mais M. Bondi n'a rien fait de semblable. Il s'est borné à énoncer quelques observations hypothétiques, et là-dessus, il fond sa réfutation de la lecture *šat* que, sur la foi de Brugsch, tout le monde semble avoir adoptée pour le signe .

La raison qui a été invoquée contre la lecture *šat* de »la griffe» est essentiellement négative. Elle part du fait que le signe en question ne se serait rencontré nulle part dans un emploi purement phonétique, l'existence du groupe »griffe» n'excluant aucunement la possibilité que »la griffe», comme signe phonétique, se lise autrement que Brugsch ne l'a voulu.

Heureusement, nous sommes en mesure de citer un passage de texte qui écarte toute sorte de doutes quant à la matière en question. A Edfou, la nécropole, ou une partie de la nécropole,

---

[1] Zeitschrift XXXII, page 132.

s'appelle et ɣarr. Une variante de ce groupe, qui est restée jusqu'ici inaperçue, a la forme suivante[1]:

ce qui évidemment nous donne l'équation que voici =

Gardons donc toujours pour le signe »la griffe» la valeur *šat*, que Brugsch fort bien lui a attribuée.

---

§ 8. Une thèse de mythologie.

Dans l'ouvrage historique que M. Maspero a publié, il y a quelque temps, nous rencontrons, à la page 102, note 6, l'assertion suivante: »*Azaï* est considéré ordinairement comme étant l'Osiris du Fayoum (Brugsch, Dictionnaire géographique, p. 770; Lanzone, Dizionario di Mitologia, p. 103), mais il n'est devenu Osiris qu'après coup, par une assimilation des plus hardies. L'expression complète de son nom *Osiris Azaï hi-hâît To-shît* (Mariette, Monuments divers, pl. 39, b) le définit comme *l'Osiris brigand qui est dans le Fayoum* ou dans le canton du Fayoum appelé *To-shît*, c'est-à-dire comme Sovkou identifié à Osiris.»

Le passage cité d'après les Monuments divers de Mariette, passage sur lequel M. Maspero semble uniquement avoir fondé sa thèse nouvelle, a dans l'original la teneur que voici: , ce que, pour ma part, je traduis »Osiris, seigneur, qui est dans le Fayoum». Le second signe du groupe, que l'honorable académicien lit *Azaï*, est à mon avis , qui, dans certaines inscriptions récentes, revêt une forme intermédiaire entre et . *Ati* est d'ailleurs un titre fréquent d'Osiris, se rencontrant à toutes les époques de l'histoire égyptienne. On est donc beaucoup plus autorisé à s'attendre à le trouver dans notre texte, que le *Azaï* qu'y voit M. Maspero, et qui, à ma connaissance, n'a été signalé nulle part ailleurs.

Jusqu'à nouvel ordre, je prendrai donc la liberté de douter de l'exactitude de la thèse nouvelle de mythologie égyptienne, suivant laquelle Osiris aurait été identifié à Sebek de Fayoum et en cette qualité porterait le titre de »brigand».

---

[1] PIEHL, Inscriptions Hiéroglyphiques. Sec. Série. Pl. XXXIV, l. 9.

§ 9. Qui est l'ancien possesseur du Papyrus d'Orbiney?

La fin du Papyrus d'Orbiney contient, par rapport à l'origine de ce document, les paroles suivantes: [...], ce qui a été écrit trop distinctement pour qu'on puisse hésiter sur son exactitude. Néanmoins, toutes les traductions du Papyrus qui me sont accessibles rendent l'expression citée, comme si elle contenait [...], au lieu de *pa neb en pai ānu*. C'est ainsi que Le Page Renouf[1] l'a rendue »the Master of the Rolls», M. Maspero[2], »le maître des livres» et Chabas[3], »maître des écrits». Toutes ces traductions ne sont d'ailleurs que l'écho de celle de M. de Rougé[4], quant au point en question.

C'est aussi de Rougé qui est auteur de la donnée, suivant laquelle Séti II comme prince aurait possédé le Papyrus d'Orbiney — donnée qui semble avoir été adoptée par tout le monde. Mais le sens du passage que nous venons de citer étant celui-ci: »fait par Annana, le maître de ce rouleau», il est évident que le prince Séti a bien peu de titres au dit droit de propriété, surtout comme notre papyrus ne parle nulle part ailleurs de lui dans des termes indiquant qu'il en aurait été le possesseur. Je n'ignore certainement pas que le nom et les qualifications du prince Séti se voient aux pages 20 et 22 du vieux manuscrit, mais je pense que l'hiérogrammate a tracé les légendes en question uniquement pour son plaisir ou pour une raison qui nous échappe. Le papyrus Anastasi N° 3 (*verso,* page 8) contient une annotation semblable, quoique le scribe, en ce dernier endroit, se soit contenté d'écrire les titres de Séti, sans y ajouter le nom du même prince, omission causée peut-être par oubli. Il est d'ailleurs possible que le nom omis ici soit celui de *Parūemḥeb* (Anastasi IV, 16 *verso*), mais cela n'exclue pas l'analogie qu'il y aurait avec les annotations du Papyrus d'Orbiney.

En tout cas, nous n'avons pas de motifs concluants d'admettre que Séti II ait été possesseur du Papyrus d'Orbiney.

---

1 Records of the Past II, page 152.
2 Les littératures populaires, p. 28.
3 Choix de textes égyptiens, page 21.
4 Notice sur un manuscrit égyptien en écriture hiératique, page 14.

SPHINX

REVUE CRITIQUE

embrassant le domaine entier de l'égyptologie

paraît par fascicules de 4 feuilles d'impression in-8:o; quatre fascicules formeront un volume du prix de **15 Marcs.**

Messieurs les éditeurs sont priés d'envoyer leurs publications égyptologiques au Directeur de la Revue (**Odensgatan 1, Upsala**), lequel aura soin de les confier à des juges compétents, capables de les critiquer avec impartialité et autorité.

Upsala. — Imprimerie Almqvist & Wiksell 1897.

SPHINX

REVUE CRITIQUE

EMBRASSANT LE DOMAINE ENTIER DE L'EGYPTOLOGIE

publiée

avec la collaboration de MM. BASSET, EBERS, EISENLOHR, ERMAN, LEFÉBURE, LE PAGE RENOUF, LORET, NAVILLE, PIETSCHMANN, STEINDORFF, WIEDEMANN

par

KARL PIEHL
Professor d'Egyptologie à l'Université d'Upsala

Publication défrayée par la munificence de M. EDW. CEDERLUND

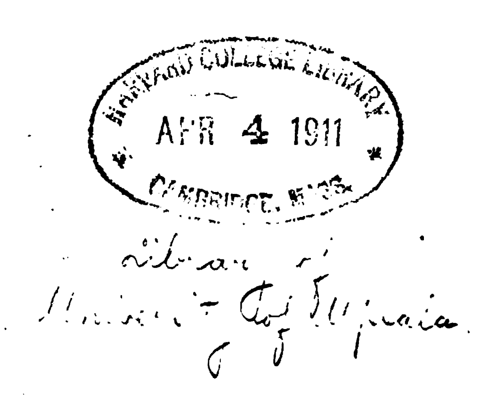
.Vol. II

Akademiska Bokhandeln
(C. J. LUNDSTRÖM)
UPSALA

J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung
LEIPZIG

Williams and Norgate
14, Henrietta Street, Covent Garden, LONDON
and 7, Broad Street, OXFORD

Ernest Leroux
28, Rue Bonaparte
PARIS



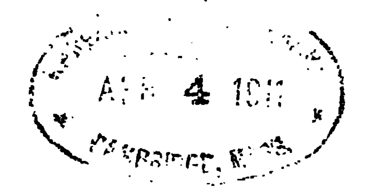
UPSALA 1898
IMPRIMERIE ALMQVIST & WIKSELL

TABLE DES MATIÈRES.

A. Articles de fond:

B. Ouvrages critiqués:

C. Divers:



SPHINX

REVUE CRITIQUE

EMBRASSANT LE DOMAINE ENTIER DE L'ÉGYPTOLOGIE

publiée

avec la collaboration de MM. Basset, Ebers, Eisenlohr, Erman, Lefébure, Loret, Moret, Naville, Pietschmann, Steindorff, Wiedemann

par

KARL PIEHL
Professeur d'Egyptologie à l'Université d'Upsala

Publication défrayée par la munificence de M. **Edw. Cederlund**

Vol. II. — Fasc. I

Akademiska Bokhandeln
(C. J. Lundström)
UPSALA

J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung
LEIPZIG

Williams and Norgate
14, Henrietta Street, Covent Garden, LONDON
and 7, Broad Street, OXFORD

Sommaire

Erratum:

Page 60, l. 25, au lieu de: *qu'il,* il faut lire *qu'elle.*

Notes de lexicographie égyptienne.

Par **Karl Piehl.**

Second article [1].

§ 1. La lecture du signe

Les obélisques de Bénévent contiennent l'expression suivante:

[var.] [var.]

etc.,

ce que M. Erman [2], dans deux mémoires séparés qui viennent de paraître, a traduit ainsi: »gebracht aus den beiden Ländern und den Fremdländern der Feinde zu seiner Residenz» [3].

Cette explication me paraissant sous plusieurs rapports inexacte, je demande à proposer pour le passage cité la tra-

[1] Voir *Actes du Congrès des Orientalistes.* Session de Genève, IV, pages 123—138. Originairement, destiné a être présenté au Congrès des Orientalistes de Paris, le présent mémoire n'a pu être lu à cette occasion, l'auteur ayant été empêché par une maladie grave de pénétrer jusqu'à Paris.

[2] *Mittheilungen des Kaiserl. Deutschen Archæologischen Instituts,* Rome, 1893; et *Zeitschrift für ägyptische Sprache* XXXIV, p. 150 (1896).

[3] En faveur de son interpretation "résidence" du groupe , M. Erman cite un passage du mythe d'Horus, où il est dit que le de l'ennemi du soleil est expédié "zur Stadt (?) des Harueris", suivant M. Erman. Brugsch, il y a longtemps (*Dictionnaire Géographique,* p. 10), a donné le vrai sens de ce passage, où notre collègue de Berlin s'est donné la peine inutile de vouloir introduire des innovations hasardées.

duction que voici[1]: »celui qui détruit les produits des deux pays, les pays étrangers, en qualité de subjugués, allant au devant de lui» (?). Il est inutile de perdre de temps à l'explication de la fin de cette traduction, laquelle d'ailleurs me paraît incertaine[2]. Il me suffit, pour le moment d'en étudier le début. En d'autres termes, c'est l'expression , traduite »gebracht aus den beiden Ländern» par M. Erman, sur laquelle je voudrais attirer l'attention des collègues. Brugsch, il y a longtemps[3], a lu *àn* le groupe initial du passage qui nous occupe, en le désignant comme une variante du fréquent, et c'est cette acception du grand savant sur laquelle M. Erman visiblement s'est appuyé, quand il a traduit notre passage de texte, comme nous venons de voir.

Toutefois, nous avons, nous-même, lors du Congrès de Stockholm en 1889[4], montré que la lecture qu'avait proposée Brugsch pour l'expression , était inexacte, et qu'il fallait regarder cette dernière comme composée de deux membres + , dont le premier restait un peu douteux quant à la lecture, mais nullement quant au sens. En étudiant les textes d'Edfou et de Dendérah, j'avais recueilli un très grand nombre d'exemple, à la faveur desquels il m'avait été permis d'établir avec assurance l'équation: = , de sorte que, si le second des deux signifiait »détruire les produits» ou »tributs», le premier devait nécessairement aussi avoir *cette signification.*

A la même fois, j'avais émis timidement, à Stockholm,

[1] L'expression en question est épithète du nom et des titres de l'empereur Dioclétien.

[2] Voir *Sphinx* I, p. 252.

[3] *Wörterbuch* V, p. 83.

[4] Voir les Actes du Congrès. Vol. IV, pages 37—42.

l'opinion que la lecture du signe — grâce à la susdite équation — serait *bà* (cfr BRUGSCH, *Wörterb.*), quoique, sur ce point, je n'eusse qu'une *très grande vraisemblance* à alléguer en faveur de mes vues.

Maintenant, je suis non pas seulement en mesure de réfuter mon hypothèse de 1889, quant à la lecture du signe (de l'expression), mais encore de prouver définitivement la valeur de ce signe, quand il se voit dans la dite combinaison.

A Dendérah, nous rencontrons, dans des expressions désignant la joie de tel ou tel autre, à l'occasion des fêtes de la déesse Hathor, fort souvent les deux verbes [1] juxtaposés. Dans un endroit, nous trouvons, dans le même emploi, le groupe composé [2], ce qui nous fournit l'équation = *χeb*.

Le sens étymologique du signe , ayant la valeur , c'est évidemment »le diminué, le réduit», par où l'on désigne fort bien, *le déclin de la lune,* »le dernier quartier de la lune».

En outre de la valeur du signe , nous lui connaissons, pour les basses époques, les lectures suivantes: [3], , , , .

---

[1] DÜMICHEN, *Baugeschichte des Denderatempels,* pl. 17, l. 10; pl. 37, l. 3 etc. [2] DÜMICHEN, *ibidem,* pl. 16, l. 22.

[3] MARIETTE, *Dendérah* I, 14: . M. Erman (*Zeitschr.* XXXIV, page 151, n. 6) doute de la valeur fréquente de notre signe que BRUGSCH (*Gramm.*) fort bien y attache. Il semble d'ailleurs que notre collègue de Berlin n'emploie guère d'autres sources que la dite grammaire, pour fixer la lecture des signes des basses époques.

§ 2. Comment lire le nom de nombre six, en égyptien?

La lecture du nom de nombre *six* n'a pas été jusqu'ici déterminée, autant que je sais. Il est vrai que Brugsch, dans sa *Grammaire Hiéroglyphique*[1], l'a lu , lecture qui se voit aussi dans le traité de grammaire de M. Erman[2]. Toutefois, de Rougé[3] a fait remarquer que l'exemple, où le groupe »six» a été noté, »peut laisser quelque doute». Ce dernier savant ajoute à ce propos; »M. Goodwin a remarqué que l'allittération jouait» — dans le papyrus de Leide — »sur le nombre six avec le groupe qu'il propose de lire *suu*. Cette précieuse indication est confirmée ci-après par le nom de nombre soixante; nous écrivons donc *suu*, pour le nombre six.»

Cependant, Brugsch[4] a prouvé que le groupe est à lire *sšuu;* il faut donc chercher ailleurs l'équivalent du nom de nombre copte ⲥⲟⲟⲩ »six».

Il se peut que nous en trouvions des vestiges dans le nom de plante qui s'est rencontré jusqu'ici une seule fois[5], suivant mon expérience. Je présume alors, bien entendu, que le groupe cité équivaut au mot fréquent [6], quelquefois aussi écrit [7].

---

[1] Page 34.

[2] Erman, *Ägyptische Grammatik*, page 60. L'habitude, contractée par M. Erman dans cet ouvrage, de ne presque jamais citer ses sources modernes, nous laisse dans l'ignorance quant aux motifs de son acception dans le cas présent.

[3] de Rougé, *Chrestomathie Egyptienne* II, page 108.

[4] *Wörterbuch* VII, page 1121.

[5] de Rochemonteix, *Edfou*, p. 372.

[6] Voir p. ex. Mariette, *Dendérah* I, 17, I, 18 etc.

[7] Dümichen, *Tempel-Inschriften* I, pl. LXXVII, l. 7. Il y a un nom de plante (Mariette, *Dendérah* I, 55 b), écrit à l'aide du chiffre 5,

Si notre rapprochement est exact, il est évident que le nom de nombre doit se transcrire *se* ou *so,* c'est-à-dire avec la lettre *s* + une voyelle (ou semi-voyelle) qu'il reste encore à déterminer[1].

---

§ 3. **mot nouveau.**

L'un des deux petits textes qui ornent la porte qui, du grand Couloir de Rond, mène à la chambre située un peu au sud du Laboratoire du grand Temple d'Efou, contient entre autres ceci: , ce que von Bergmann, le premier traducteur de ce texte, avait rendu: (Es kommt in Frieden) »der Prophet, vor ihm wird ihm verbrannt der (Parfüm), der erflossen ist *(set)* aus dem Leibe des Horus».

Je proposerai de traduire plutôt notre passage ainsi: »Le prophète est debout par devant lui, il l'encense de l'encensoir».

Les deux traductions diffèrent notablement l'une de l'autre. Ainsi, von Bergmann ayant placé le signe avant , au lieu d'après ce groupe, confère au prétendu groupe le sens »erflossen ist», et puis, il traduit (sans intermédiaire) »Leib des Horus». Mais il faut lire, d'accord avec nous, le dernier groupe, dont le véritable

---

et qu'il faut éviter de confondre avec notre groupe. Les variantes montrent que ce nom se lit *seb* (cfr , var. de). — Le mot pourrait bien résulter d'une lecture inexacte, due au copiste moderne, du groupe fréquent Alors, il faudrait considérer notre explication de comme manquée.

sens »encensoir» est prouvé par les nombreux cas où nous recontrons le mot en question ayant le déterminatif [1].

Le Dictionnaire de Brugsch ne semblant pas connaître le groupe *ā-n-Ḥor* »encensoir», je n'hésite pas à le regarder comme un mot nouveau. Le sens littéral »bras d'Horus» de ce mot montre qu'une espèce de symbolisme a provoqué sa formation. Le symbolisme qui désigne l'encensoir du nom de »bras d'Horus», n'est d'ailleurs guère plus hardi que celui qui à la flamme échappée de l'encensoir confère le nom de »l'oeil d'Horus». Nous n'avons sans doute pas besoin de renvoyer à des textes expressément cités pour fournir les preuves de l'emploi de ce dernier vocable, qui est familier à chaque égyptologue.

§ 4. = καθ' ὅλου.

En décrivant la construction du temple d'Edfou, un texte, emprunté à ce monument, se prononce de la sorte: .

Ce que von Bergmann, le premier éditeur et traducteur[2] de ce texte avait rendu: »Die Länge ist in Vollkommenheit, die Breite in Vorzüglichkeit, die Höhe des grossen Portals (?) in richtigem Verhältnisse»[3].

[1] Voir DÜMICHEN, *Kalender-Inschriften* CXV, l. 22: ; *ib.* 96: sic , DÜMICHEN, *Baugeschichte des Denderatempels*, l. 24: sic ; *ib.*, l. 26: . La façon dont Dümichen a reproduit notre mot dans ces exemples indique qu'il ne l'a guère reconnu.

[2] *Hieroglyphische Inschriften*, Pl. XXXXV.

[3] VON BERGMANN, *ibidem*, page 33.

Il faut reconnaître que la mention du »grand portail» vient ici quelque peu inattendue, ce que von Bergmann évidemment a voulu faire comprendre, quand il a introduit le point d'interrogation dans sa traduction. En effet, le parallélisme des membres parait indiquer que, puisque [hieroglyphs], [hieroglyphs], et [hieroglyphs] du passage cité sont synonymes, il faut supposer qu'il y ait une certaine ressemblance entre [hieroglyphs], [hieroglyphs] et [hieroglyphs], quant au sens, surtout comme les deux premiers désignent des notions très apparentées. Je serais donc disposé à voir en [hieroglyphs] un seul mot, et l'égyptien n'en pouvant guère offrir parmi ses racines, je voudrais chercher le dit mot dans une langue étrangère qui a beaucoup contribué à enrichir l'égyptien des basses époques, j'entends le grec. Est-ce qu'il serait trop hardi de rapprocher notre groupe de καϑ' ὅλου »im allgemeinen, überhaupt», *en général, en tout,* qui n'est sans doute pas *un* mot grec, bien qu'il ait pu paraître l'être aux égyptiens qui l'ont introduit en leur langue. Si ma supposition est juste, il faut traduire le passage cité de la manière suivante: »La longeur est en perfection, la largeur est en état excellent, le tout à merveille».

Jusqu'ici, je n'ai noté que deux autres preuves du mot *kat-hur,* à savoir:

a) [hieroglyphs] [1].

b) [hieroglyphs] [2]

dont les traductions se font sur le patron de celle du passagé cité d'après von Bergmann. La forme [hieroglyphs] est intéressante, comme elle montre que le [hieroglyph] des deux autres ci-

[1] Piehl, *Inscriptions Hieroglyphiques.* Seconde Série. Pl. XXXVII, l. 3.

[2] Dümichen, *Tempel-Inschriften* I, L, l. 5.

tations représente probablement la lettre *ḥ*. Nous pouvons du reste constater qu'aucune des variantes connues de notre groupe n'est déterminée par ▭ ni aucun autre déterminatif de place, ce qui paraît exclure toute signification de »maison, palais, temple» etc. pour le groupe étudié.

Une bonne preuve en faveur de notre explication du groupe *ketḥur,* c'est la lecture qu'offre, pour le passage correspondant, le duplicata du texte *b*[1].

Nous y rencontrons ceci:

ce qui nous autorise à rapprocher de »toutes ses proportions étaient en harmonie» et à trouver une forte analogie entre les deux. On pourrait presque établir ici un lien d'étymologie populaire entre *ketḥur* et *ket-s neb.*

Il y a un mot égyptien d'origine greque dont l'exterieur offre une certaine analogie avec le mot , j'entends celui de et varr., dont Brugsch avec sa pénétration habituelle a découvert et prouvé l'existence[2]. De même qu'il y avait un *keth-ur*, on connaissait donc aussi un *arḳ-ur*. Pour les deux groupes, la désinence grecque (-ου, -ος) a été sautée ou omise, ce qui a pu être causé par la sensation de la présence de l'adjectif égyptien *ur* »grand», que l'étymologie populaire a introduit à la fin des deux mots.

[1] Dümichen, *Tempel-Inschriften* I, L, l. 13.

[2] Lepsius, dont l'expérience en fait des textes des basses époques était insignifiante, nie rondement (*Die Metalle* p. 50) l'exactitude de la lecture, proposée par Brugsch. Le même égyptologue (*Zeitschrift* VIII, p. 127) a nié le sens "terre", attribué par Brugsch à , malgré les nombreux passages que les textes des basses époques fournissent de cette particularite, découverte par le plus grand égyptologue que l'Allemagne jusqu'ici ait eu.

Note additionnelle. Si le groupe composé ,
d'après ce que nous avons prouvé ci-dessus (page 3) equivaut en transcription à *χeb àbui,* il faut néanmoins faire remarquer que l'expression (DÜMICHEN, *Baugeschichte der Tempelanlagen von Dendera.* Pl. XLI, l. 21) doit se transcrire *χeb àbui,* c'est-à-dire que, dans l'un cas, = *χeb,* et dans l'autre il équivaut à *àb.*

Un jubilé.

Par **Karl Piehl.**

En égyptologie, il est rare de célébrer des jubilés. La mort fait par contre de riches moissons dans nos rangs. Dans ces circonstances, il faut se féliciter que l'on ne soit pas constamment tenu à chanter des nénies, mais qu'il soit permis d'entonner une fois un chant triomphal en l'honneur d'un savant qui a su affronter l'homme à la faux non seulement sans broncher, mais à la fois — sans tomber. Quiconque connaît la personne de GEORG EBERS, sait sans doute combien la plus grande partie de sa vie a été une lutte constante avec la mort. Sans son ardeur indomptable pour le travail, l'écrivain allemand aurait certainement, il y a longtemps, succombé à la souffrance. Mais loin de se laisser décourager par les douleurs incessantes, il y a, pour ainsi dire, puisé des forces, donnant en cela le spectacle d'un martyr antique et d'un vrai chrétien. C'est donc un véritable triomphe de notre science que le jubilé que vient de céléber notre éminent confrère, fête à laquelle le *Sphinx* s'associe de tout son coeur.

Georg Ebers naquit le 1 Mars 1837. C'est le soixantième anniversaire de sa naissance qu'un grand nombre de ses élèves et amis ont choisi pour le fêter de la manière dont notre époque aime de préférence à célébrer les auteurs et savants de mérite — par la remise d'un volume imprimé

contenant une série de petits mémoires dédiés par les auteurs au sujet de la fête. Nous aurons plus loin l'occasion d'examiner le beau volume composé de 17 mémoires dus à autant de savants, qu'a reçu le séxagénaire au jour de sa fête.

L'oeuvre de Georg Ebers est très complexe. Il est à la fois savant et romancier. En cette dernière qualité, il a traité les sujets les plus divers, tant modernes qu'antiques. Par ses romans relatifs à l'Egypte ancienne, il s'est surtout fait connaître et apprécier parmi le grand public. »Eine ägyptische Königstochter», »Uarda», »Die Schwestern», »Der Kaiser», »Cleopatra» ont paru en presque toutes les langues européennes et jouissent d'une notoriété qui approche de celle des »Romans Waverley» de Walter Scott. Aucun égyptologue, vivant ni mort, n'a fait autant que Georg Ebers pour répandre les résultats de notre science parmi les masses, et déjà par là, il a été utile à l'égyptologie comme nul autre: l'Egypte et l'égyptologie possèdent un tel charme, exercent une si grande séduction qu'il faut seulement les connaître un peu pour s'en sentir épris. Honneur à l'homme dont la parole, employée dans le service de la vulgarisation, a amené d'aussi grands résultats au profit de notre science!

Comme savant, Ebers s'est surtout attaché à l'étude de l'histoire de la civilisation égyptienne, ainsi qu'à pénétrer les secrets du grand papyrus médical qui porte son nom. Son plus grand mérite à cet égard consiste cependant dans le rôle d'enseignant qu'au profit de bien des jeunes savants, il a exercé avec tant de zèle et d'autorité, ce dont parle surabondamment le »Festschrift» qui lui a été offert à l'occasion de son jubilé. Nous passons maintenant à rendre compte des grands traits qui se détachent d'un examen de ce recueil de petits mémoires égyptologiques.

Aegyptiaca. Festschrift für Georg Ebers zum 1. März 1897. Leipzig, W. Engelmann 1897, V et 152 pages in-8°. — 20 Marcs.

Les 17 auteurs, collaborateurs de cet ouvrage, se succèdent par ordre alphabétique, disposition très heureuse, comme elle prévient toute discussion de préséance.

La série des mémoires est introduite par »Gegenseitige Kultureinflüsse der Ägypter und Semiten», dont l'auteur est M. J. H. Bondi, qui déjà s'est fait connaître par des travaux concernant les relations des Egyptiens avec les peuples sémitiques. Cette fois, M. Bondi nous montre que le mot biblique תחש est d'origine égyptienne, étant l'équivalent de et ayant comme celui-ci le sens de »cuir».

Mais si les sémites ont emprunté aux égyptiens un mot signifiant »cuir», M. Bondi nous fait voir que les égyptiens à leur tour ont emprunté aux sémites un vocable ayant le même sens. C'est le groupe , qui correspond à l'aram. משכא, à l'assyr. *mašku* etc. En parlant de mots d'origine sémitique, découverts aux textes des pyramides, l'auteur mentionne spécialement »pain», que, déjà, l'éditeur de ces textes avait rapproché de l'arabe قَمْحٌ »froment». Mais ce rapprochement est loin d'être sûr, et, d'ailleurs, nous avons en égyptien une racine *qmḥ* d'où pourrait fort bien dériver le groupe en question.

»Ein Rechnungsbuch des königlichen Hofes aus dem alten Reiche», mémoire de M. Ludw. Borchardt, rend compte d'un manuscrit hiératique datant de l'ancien empire égyptien. Le tout étant très fragmenté, l'auteur n'essaye pas de donner de traduction suivie. M. B. pense avec quelque raison, que le document date du règne du roi Assa. La fin du mémoire nous donne la liste des chiffres hiératiques, employés dans le manuscrit, dont quelques-uns offrent des formes très curieuses et fort inattendues.

»Die Sprüche von der Himmelsgöttin», mémoire de M. Erman, dans lequel notre excellent collègue de Berlin donne la traduction d'une série de petits textes qui selon lui — malgré le qui les sépare entre eux — forment un seul morceau littéraire. Le document est tiré des pyramides de Saqqâra et sert à

montrer, comme le dit fort bien M. Erman, que »das himmlische Reich der Seligen nicht immer unter dem Schutze des Osiris gestanden hat». — Au point de vue de l'interprétation purement philologique, l'ouvrage de M. Erman est très méritoire et corrige en plusieurs points l'acception qu'avait soutenue l'éditeur des textes des pyramides. Concernant le groupe , dont l'auteur dit »die Bedeutung unsicher», je repète ce que j'ai fait remarquer, il y a quelques mois (*Sphinx* I, p. 227), à savoir que von Bergmann, il y a longtemps, a déterminé le sens »erhaben sein» (ou peut-être *d'abord* »erheben») du dit radical. De nombreuses preuves empruntées à des textes de basse époque permettent de vérifier l'exactitude de l'explication en question. Le titre de la déesse Hathor — titre qui est synonyme de , autre qualification de la même déesse — signifie sans doute »l'élevée», et non pas »celle qui est munie d'une âme». — L'essai de distinguer d'avec comme indice de date, quant à l'âge de notre document, me paraît hasardé. J'ai du reste (*Zeitschrift* 1887, p. 41) montré, que et s'emploient presque indifférement dans le sens de »roi de l'Egypte».

Dans son »Ägypten in den südarabischen Inschriften», le professeur Hommel fait une série d'observations que lui a suggérées l'étude de certaines inscriptions, découvertes par Edouard Glaser sur la péninsule de Sinaï.

»Die Polizei in römischen Ägypten» fournit à M. Fritz Krebs l'occasion d'extraire de quelques papyrus de Berlin et de Genève des notices fort curieuses relatives à l'état social de l'Egypte au second et troisième siècle de notre ère. Ce sont en général des documents d'origine fayoumique d'où proviennent ces données, si intéressantes à l'histoire de la civilisation égyptienne.

Dans ses »Miscellanea Coptica», M. O. von Lemm traite plusieurs questions dignes d'attirer l'attention des coptologues de profession. La plus intéressante de ces questions est selon nous celle relative à l'impératif ⲙⲙⲏⲉⲓⲧⲛ, dont le singulier ⲙ̄ⲙⲟ jusqu'ici était inconnu par les grammairiens, mais qui maintenant, grâce à la pénétration de M. von Lemm, a été retrouvé. Par ses autres observations l'auteur, d'un côté, fait remarquer qu'il

y a eu un archevêque copte *Eustochius,* titulaire du siège d'Alexandrie, de l'autre côté, il nous permet d'enrichir le dictionnaire copte d'une forme sahidique nouvelle **ⲟⲩⲣⲱⲙ** (= **ⲣⲱⲙ**) ayant selon lui le sens de »Flechtwerk von Stroh, Matte, Kissen, Polster, dann schliesslich auch Strohmann, Puppe».

»Kambyses in der Sage, Litteratur und Kunst des Mittelalters», mémoire de M. Arthur Lincke, est une monographie très intéressante où l'auteur a recueilli une masse de documents de nature à mettre en lumière le sujet complexe qu'il a chosi pour thème. En terminant, M. Lincke fait remarquer qu'il maintient toujours l'avis que il y a plusieurs années, il avait énoncé, à savoir que Kambyses a été mis à mort de retour en Perse, à l'instigation du »mage et de ses alliés» — opinion qui e été combattue par des savants comme MM. Spiegel et Prâšek.

»Glossen zu den Thontafelbriefen von Tell el Amarna», mémoire dû à la plume finement taillée de M. Ed. Meyer, repose sur l'édition des tablettes de Tell el Amarna que M. H. Winckler vient de publier dans le volume V du recueil intitulé »Keilinschriftliche Bibliothek».

Parmi les données, dignes d'être notées de cet ouvrage, nous releverons un petit nombre. Le nom officiel de la Babylonie est Karduniaš, mais celui-là n'est pas de loin aussi fréquent que Kaš. Un troisième nom de la Babylonie, M. Meyer le trouve en Sangar, qu'il n'identifie plus avec l'oasis Sindjâr du désert mésopotamien.

Avec Nahrima (Naharain) l'auteur identifie d'une part Mitanni, de l'autre — Chanigalbat. Fort étonnant et à la fois bien admissible est le rapprochement proposé pour Alašia avec le Cypre. Ici, M. Meyer adopte, comme il dit, les vues de M. W. Max Müller. Auparavant, on a cru que Alašia equivalait à »la portion nord de la Coele-Syrie, à cheval sur l'Oronte, de la mer au désert, au Sud des Khiti et du Naharanna» (*Recueil de Travaux* X, p. 210). Je note à ce propos une conclusion d'intérêt général que M. Meyer tire de son rapprochement: »Im 15. Jahrhundert, als die mykenische Kultur bereits in Cypern eindrang, hat es noch keine phönikischen Ansiedlungen auf der Insel gegeben.»

Les Schardana dont auparavant on croyait devoir fixer la première apparition en Egypte à l'époque de Séti I — la première mention de ce peuple se rencontrait dans les récits relatifs aux campagnes de Ramsès II — appartiennent, selon les tablettes de Tell-el-Amarna, déjà à l'époque de la XVIIIe dynastie.

Le groupe prétendu de l'inscription d'Amenemheb a été ecarté comme inexacte, il y a longtemps.

par Brugsch; je ne comprends pas pourquoi M. Meyer néanmoins s'obstine à vouloir garder la forme incorrecte. Les Hébreux ont été identifiés avec les Chabiri qui sont mentionnés dans nos tablettes, ce qui fournit à l'auteur l'occasion de la réflexion suivante: »es stimmt dazu vortrefflich, dass, wie wir jetzt wissen, der Stamm Israel zur Zeit Merneptah's bereits in Palästina, wie es scheint zunächst etwa im Gebirge Ephraim, ansässig war.

»Das phönikische Rezept des Papyros Ebers», mémoire de M. W. Max Müller, tend à prouver que la recette en question serait non seulement d'origine sémitique, mais dériverait »aus einer Keilschriftvorlage», supposition qui paraît bien hardie, mais qui a été énoncée d'une manière très attrayante. C'est aux semitisants de profession de se prononcer sur la thèse de M. Müller laquelle, si elle se montrerait exacte, reculerait quant au temps considérablement l'origine de la domination de l'écriture cunéiforme dans la Paléstine et les pays limitrophes de l'Asie.

»Der Verstorbene als Schreibpalette und die Schreibpalette als Osiris», dont l'auteur est M. Richard Pietschmann, contient certaines observations déduites du chapitre 94 du *Todtenbuch.*

M. K. Reinhardt traite de »Eine arabisch-koptische Kirchenbann-Urkunde», dont il reproduit le texte arabe. Le document est dit provenir de Eschmunein.

»Noch einmal die Inschrift von Neapel», étude fournie par un jeune égyptologue, M. H. Schäfer, prête à certaines réflexions peu satisfaisantes pour la manière dont actuellement certaines jeunes gens s'acquittent de l'explication des textes des basses époques. La façon la plus commode de venir à bout de beaucoup de ces textes et de les interpréter au profit du »profanum vulgus», c'est de consulter les traductions de Brugsch et de bâtir sur leurs données les thèses qu'on veut soutenir. A ce procédé il paraît indifférent, si l'on a jamais étudié cet ordre de textes, et surtout si l'on sait lire les signes qu'ils renferment, puisque Brugsch est là, facile à employer. Cette habitude d'utiliser comme »Gemeingut» les traductions du grand lexicographe est tellement enracinée en certains endroits que des personnes absolument incapables d'expliquer une seule ligne d'une inscription tracée dans l'écriture des basses époques publient des traductions de ces textes faites sur les ouvrages de Brugsch — des traductions qui néanmoins portent les noms des imitateurs. A ce triste état des choses, a sans doute contribué le préjugé auquel, de certains côtés, les textes des basses époques sont exposés: il y a des savants de marque qui soutiennent que ces textes valent à peine qu'on s'en occupe.

Maintenant, il serait injuste de dire que le mémoire de M. H. Schäfer soit autre chose qu'une utilisation de la traduction de Brugsch dans le même sens. Si l'on excepte, que le jeune auteur donne de la couleur personnelle à son ouvrage en y insérant par-ci par là des transcriptions à l'aide de l'alphabet inventé [1] par M. Erman, ce que M. Schäfer représente comme son explication ou l'explication Erman de la stèle de Naples, n'est rien autre chose que la traduction de Brugsch en plus de certaines erreurs dont ce grand savant n'aurait guère pu se rendre coupable. A ce nombre, on peut compter l'explication »Beherrscher der Fremdländer» du groupe , la transcription *Ḥj-ḥnb* du nom propre ; puis l'introduction de valeurs nouvelles pour certains hiéroglyphes. M. Sch. visiblement croit reproduire les vues de Brugsch quant à ce dernier point. Mais il n'en est rien. En réalité, le jeune auteur procède à cet égard à l'instar de ceux qui pensent que les signes des basses époques se transcrivent exactement comme les signes correspondants de la belle époque hiéroglyphique, ce qui est une erreur facile à dissiper. Les lectures nouvelles que fournit M. Schäfer dans l'article que nous mentionnons, concernent certains signes et groupes dont la valeur est connue depuis longtemps. Ainsi, le groupe a été identifié par lui avec le copte ⲧⲏⲩ »Wind», quoique bien des passages de textes prouvent péremptoirement que, pendant les basses époques, le dit groupe se lisait *meḥ-t* (Brugsch, *Wörterbuch* II). De même qui, suivant M. Schäfer, serait = ⲕⲏⲙⲉ »Aegypten», doit absolument se lire *bqt* (Si M. Schäfer ouvre le décret de Canope, dont l'édition de Lepsius au moins doit se trouver a Berlin, il pourra facilement y retrouver ce nom de l'Egypte, ayant la forme que voici: *passim* [2]). D'ailleurs, l'équation = a été prouvée, il y a bien longtemps, par Brugsch (cfr p. ex. son *Dictionnaire Hiéroglyphique* V, 450 et *passim*.).

Le résultat auquel M. Schäfer arrive dans ses considérations historiques relatives à la teneur et à la destination de la

[1] Le Sphinx compte dans un futur numéro soumettre cet alphabet à un examen sérieux.

[2] Cfr Mariette, *Dendérah* III, 70: .

stèle de Naples[1], est une espèce de corroboration des vues que Brugsch a énoncées sur le dit monument.

»Eine griechische Grabinschrift aus Antinoë, von Carl Schmidt» est d'un très grand intérêt. Je pense que le lecteur lira avec autant de plaisir que nous la traduction en allemand que l'éditeur aidé par M. C. F. Lehmann — si je ne me trompe, l'assyriologue bien connu — en à fourni. Elle a la teneur suivante:

»Kennst du mit Namen Pallas einen Mann,
Vorstand der Minen von Antinoë
Und Dekadarch: dem gab als Diener mich
Des Schicksals Fügung. Meines Heimatslands,
Äthiopiens schwarze Färbung ward mein Theil
Wie sie der Sonne Glutenstrahl erzeugt.
Die Seele aber weisser Blüten voll
Gewann die Gunst mir des verständ'gen Herrn;
Denn Schönheit steht dem Seelenadel nach,
Das hüllte meines Leibes Schwärze ein.
Wie zu den Indern kam verzückt der Gott,
Zum Altar rufend der Barbaren Reih'n,
So lebt auch ich dereinst im Sonnenland.
Nun aber nahm ins Grabesdunkel ich
Die Seele und den Körper, der sie einst umfing,
Und übrig blieb allein der Name mir.
Epitychanon, den Treffer, hiess man mich,
Und was das Leben Gutes kennt, mich traf's.
Dafür verleihe meinem Herrn der Gott
Zu langem Leben guten Namens Klang.»

(La suite à un prochain numéro.)

---

[1] **Dans sa reproduction de la stèle de Naples (*Thesaurus* IV, p. 623), Brugsch a laissé échapper une erreur d'impression l. 9: [hiéroglyphes], qui n'est pas dans l'original que, pendant des visites réitérées à Naples, j'ai vérifié, moi-même: c'est que, au lieu de [hiéroglyphe], il faut insérer ★. Les deux ★ équivalent donc au fréquent [hiéroglyphe] ★, ce qui autorise parfaitement la traduction de Brugsch, empruntée par M. Schäfer: "Die Freunde erwiesen mir Ehrfurcht". Mais je ne crois pas que la susdite reproduction, non-corrigée, d'après Brugsch puisse se traduire aussi de cette dernière manière; ★ "adorer" seul s'applique à des divinités, non pas à des êtres humains.**

GEORGE FOUCART, *Histoire de l'ordre lotiforme.* — Etude d'archéologie égyptienne. — Paris, Ernest Leroux, 1897. Prix: 15 francs.

Monsieur Georges Foucart a passé trois années en Egypte et en Nubie; il s'est trouvé dans des conditions exceptionnellement favorables pour étudier les monuments sur place. Ce qui l'a attiré dans cette étude c'est surtout l'architecture, c'est l'évolution de cet art si intimément lié aux destinées de la nation. Bien vite il s'est senti poussé à réagir contre l'idée, encore trop facilement acceptée, que l'architecture égyptienne est immobile; et aussi contre ces catégories chronologiques l'Ancien, le Moyen et le Nouvel Empire auxquelles on trace volontiers des limites parfaitement déterminées, et dans lesquelles on enferme, non seulement l'archéologie, mais jusqu'à la grammaire et la langue.

Partant de ce principe que ce qui distingue les ordres en architecture c'est avant tout la colonne, M. Foucart a choisi celui dont nous avons le plus d'exemples, et cela depuis une haute antiquité jusqu'aux Ptolémées: l'ordre qu'il appelle lotiforme, et dont il suit les diverses modifications à partir de la Ve dynastie jusqu'aux rois d'origine Macédonienne. Il examine d'abord les éléments constitutifs de la colonne, et en les analysant chacun séparément, il en retrouve l'origine dans l'architecture en bois; c'est du bois qu'on a passé à la pierre. Celle-ci commence par imiter autant que possible les principaux traits de la construction primitive, même elle ne les perdra jamais complètement de vue. Plus tard, plusieurs des éléments dont la raison d'être se discerne facilement dans l'édifice primitif en bois, auront perdu leur sens dans le pylône ou dans le temple, mais ils subsisteront encore à l'état de décoration, comme, par exemple, le tore et la gorge qui surmontent une porte ou un mur. Le fût a été à l'origine une seule pièce de bois, au profil rigide, peint de couleurs disposées en bandes horizontales; il se terminait par un tenon qui entrait dans l'épistyle et joignait ainsi fortement l'entablement au support. L'entablement était-il très lourd, on le faisait reposer, non plus sur la pointe du fût, mais sur une pièce de bois carrée dans le milieu de laquelle entrait le tenon. Ainsi est né l'abaque des colonnes égyptiennes sur le but duquel on a beaucoup discuté, qui a été copié dans les supports de pierre, où il n'est plus

nécessaire, mais dont la nature spéciale se reconnaît dans la construction en bois. Un tenon s'engageant dans l'épistyle peut suffire lorsque le support est unique, comme dans une hutte ou dans une tente, mais se figure-t-on une architrave pesante reposant ainsi sur une série de pointes minces? Pour un entablement il fallait nécessairement que le sommet du support présentât une surface suffisamment large pour que l'architrave pût y reposer solidement, et sans risquer de se déplacer par un effort latéral. Aussi l'abaque est-il toujours fortement relié à la colonne, il en est une partie intégrante, il a un rôle mécanique, il contribue à la solidité de la construction.

Tout autre est le rôle du chapiteau lequel n'a aucune fonction statique, il n'est là que comme ornement de la colonne; ainsi que M. Perrot l'avait déjà indiqué, il semble n'être qu'une décoration de fleurs enveloppant le sommet du support. Reprenant l'hypothèse de M. Perrot, M. Foucart la développe et montre comment, même dans l'ordre lotiforme, cette idée est plus plausible que celle de la colonne-plante, soutenue par Lepsius. Cette décoration végétale se voit souvent dans les monuments figurés, là où il ne s'agit pas d'une construction réelle, mais d'une représentation faite au goût du peintre. Lorsqu'il fallut exécuter cette décoration en bois, force fut bien d'adopter quelques conventions; on se représenta le sommet de la colonne entouré des pétales d'une fleur unique ouverte ou fermée, mais on disposa au dessous de la grande fleur une rangée de boutons entr'ouverts placés symétriquement autour du calice. Ce qui montre bien qu'il s'agit là d'un bouquet, c'est le lien qui tient les fleurs ensemble, qui ne manque jamais, et dont les bouts, dans les peintures, sont représentés flottant au vent. Au dessous du lien on voit se prolonger les tiges des petites fleurs attachées à côté de la grande. Ce caractère purement décoratif nous explique pourquoi le chapiteau et l'abaque sont absolument indépendants; les dimensions de l'un ne sont point réglées par celles de l'autre. L'abaque est le prolongement du support lui-même; il est nécessaire à la solidité, le chapiteau n'est qu'un ornement, aussi n'atteint-il jamais l'architrave; il en est toujours séparé par un espace plus ou moins grand. Puisqu'il ne porte rien et que ce n'est qu'un bouquet de fleurs, il n'y a pas de raison pour qu'il touche l'épistyle.

Une autre preuve que pour l'Egyptien le chapiteau n'est pas une pièce distincte du fût, c'est, à mon avis, ce qu'on voit dans les colonnes monolithes, et en particulier dans la colonne à feuilles de palmier que j'ai trouvée à Bubastis, et qui est maintenant au Musée Britannique. Un Grec ou un Romain aurait coupé le monolithe au sommet du fût, le chapiteau entier aurait été taillé dans un bloc à part et plus large; mais pour l'Egyptien le chapiteau n'étant que le prolongement du fût, le sculpteur a

utilisé une aussi grande longueur que possible du monolithe, passant du fût au chapiteau, tant que l'évasement des feuilles ne dépassait pas la largeur de la pierre. Au sommet la courbure des feuilles retombant en arrière demandant une largeur notablement plus grande, il a taillé dans un autre bloc le bout de ces feuilles et l'abaque, et il a superposé cela au support où le chapiteau était déjà sculpté aux deux tiers de sa longueur. Ainsi le chapiteau n'était donc pas distinct du fût, du moins dans les colonnes, car les grands blocs à figure de Hathor placés sur des piliers rectangulaires ou ronds, sont bien des chapiteaux véritables.

Telle est d'après M. Foucart l'origine des éléments de la colonne; quant à l'ordre lotiforme, les plantes qu'il imite de préférence sont le lotus blanc, et plus raremen tle lotus bleu, tous deux très-communs dans les canaux d'Egypte; les preuves apportées à l'appui de cette assertion nous paraissent absolument concluantes.

Jusqu'à la découverte du mastabat de Phtahshepses faite par M. de Morgan, à Abousir, nous ne connaissions pas la colonne lotiforme de l'Ancien-Empire autrement que par des peintures. Dans ce tombeau est une colonne qui appartient à la Ve dynastie, et qui comme élégance est le modèle le plus parfait qui nous ait été conservé de cet ordre. Elle imite un faisceau de six colonnettes en bois terminées chacune par un bouton de lotus faiblement entr'ouvert; les petites fleurs à l'origine du chapiteau sont aussi reconnaissables que les grandes, tandis que plus tard cet ornement tout-à-fait schématisé revêtira une forme qui ne permet guère d'en reconnaître la nature. Cet exemplaire unique a été une révélation, et nous fait espérer que dans les tombeaux de l'Ancien Empire nous pourrons en trouver encore d'autres, car il n'est guère probable que les temples transformés et rebâtis tant de fois depuis ces époques reculées nous fournissent jamais des colonnes qui puissent être attribuées à l'Ancien-Empire; tout au plus pourrions-nous trouver quelques fragments de chapiteaux employés comme moëllons dans un mur d'époque postérieure. Le degré de perfection qu'indique la colonne de Phtahshepses nous fait supposer une longue période d'enfance et de développement de l'art, qui doit avoir précédé un épanouissement aussi complet; et si déjà à la Ve dynastie nous trouvons la colonne lotiforme parfaite, il est naturel de conclure qu'on était déjà bien éloigné du support en bois orné de fleurs, qui avait servi de modèle.

Une stèle appartenant à l'un des Antef nous montre que l'ordre lotiforme était en usage à la XIe dynastie, peut-être même à la Xe; mais c'est sous la XIIe dynastie que nous le voyons apparaître dans de nombreux édifices. Lorsqu'on parle de colonnes lotiformes, c'est aux tombes de Beni-Hassan que l'on pense en premier lieu. M. Foucart fait remarquer que les modi-

fications que la colonne a subies dans cette localité ne sont pas identiques à celles qui apparaissent dans de grandes constructions telles que le labyrinthe de Howara et le temple de Bubastis. A certains égards la colonne de Beni-Hassan est plus archaïque que celle de Phtahshepses, en particulier dans le fait que le fût est non pas monochrome, mais couvert de bandes de couleur transversales qui rappellent tout-à-fait l'ancien support en bois représenté dans les hiéroglyphes de Meidoum. En revanche le chapiteau est déjà très-dévié de l'imitation de la nature, telle qu'on la retrouvait à Abousir; les petites fleurs ne sont plus que des tiges rondes, dont il serait impossible de reconnaître le sens, si l'on n'avait le type de l'Ancien-Empire. M. Foucart voit là une certaine gaucherie tenant à un goût local ou à l'inhabilité des architectes de l'endroit. Beni-Hassan nous montre un de ces arts provinciaux que jusqu'à présent l'on n'a pas suffisamment étudiés. M. Foucart arrive donc par l'architecture à une conclusion à laquelle m'ont conduit depuis longtemps mes fouilles soit dans le Delta, soit dans la Haute Egypte, c'est que dans l'étude que l'on a faite de l'art égyptien, on a trop souvent considéré cet art comme un tout parfaitement homogène, et qui subissait les mêmes variations dans toute l'étendue du pays. Que ce soit à Memphis ou à Assouan, à Thèbes ou à Saïs, on admet que ce qui appartient à une même époque doit avoir partout le même caractère. À mon sens dans l'archéologie égyptienne on a trop négligé la classification géographique, l'examen des traditions, des goûts, des usages de chaque localité, de cette diversité locale que l'on observe encore de nos jours dans l'industrie ou dans l'art des différentes villes égyptiennes, diversité qui devait persister en Egypte plus que partout ailleurs. Supposons un souverain de la XIIe dynastie qui fait élever une construction à Howara avec des colonnes lotiformes d'un certain type. A la même époque les architectes de Beni-Hassan adoptent pour les tombes qu'ils sont chargés de creuser un type un peu différent, celui qui répondait à leur goût, qu'ils avaient peut-être vu faire précédemment; quelle raison avaient-ils de le modifier si la dynastie changeait à Memphis ou à Thèbes? Il était naturel qu'ils gardassent leur caractère provincial. Et ce qui est vrai de l'architecture l'est encore bien plus de la sculpture, de la poterie et de toute l'industrie courante du pays. Comme M. Foucart, je voudrais voir les archéologues étudier l'art par région ou par localité, en un mot adopter en premier lieu une classification géographique plutôt qu'une classification historique rigoureuse, où les limites de chaque dynastie sont nettement tranchées, et que je crois de nature à nous conduire à des conclusions erronées. Il est clair qu'en parlant ainsi je mets à part ce que j'appellerai l'art royal, c'est-à-dire les temples, les grandes constructions élevées par ordre du souverain; là, au contraire, la classification historique me paraît la vraie;

car c'est là le domaine par excellence où un changement de roi ou de dynastie pouvait produire des modifications profondes, modifications qui ne devaient pas nécessairement se répercuter dans ce qui n'était pas spécialement construit par le roi ou par son ordre.

M. Foucart nous a montré les changements que les architectes de province avaient opérés sur l'ordre lotiforme de l'Ancien Empire; il retrouve l'oeuvre des architectes royaux dans des colonnes absolument semblables appartenant à deux édifices différents, le labyrinthe de Howara et le grand temple de Bubastis. Quand je fouillai ce dernier temple, la nature de la pierre dont sont faites ces colonnes monolithes, le fait que cette pierre était la même que celle des architraves marquées au nom des rois de la XIIe dynastie et d'autres considérations encore, m'avaient conduit à attribuer à cette dynastie les colonnes lotiformes de Bubastis, aussi bien que celles de l'ordre à palmes qui les accompagnent. L'étude du style, l'analyse de la colonne ont amené M. Foucart à la même conclusion, et en comparant Howara et Bubastis il a réussi à nous décrire exactement la colonne de la XIIe dynastie. C'est un monolithe en granit rose quelquefois en calcaire, qui présente beaucoup plus que la colonne de la Ve dynastie les caractères de l'architecture lapidaire. L'imitation du bois et de la fleur est moins minutieuse, les lignes générales, les profils et les proportions des divers éléments deviennent la partie capitale.

Le fût se compose non plus de colonnettes rigides, mais d'un faisceau de huit tiges étranglé à sa naissance, gonflé au tiers de sa hauteur et s'amincissant graduellement jusqu'au col. Le bourrelet des liens ne fait plus saillie; au-dessus du lien s'élance un bouquet de huit lobes dont chacun figure un bouton allongé mais sans pétales ni nervures, n'ayant plus guère le caractère d'une fleur, et devenu un support solide, pouvant porter un entablement. Avec toutes ces conventions, la colonne du Moyen Empire prend l'apparence de la colonne-plante que Lepsius avait cru être la forme première.

Ici nous rencontrons pour la première fois un élément qui se perpétuera jusqu'aux Ptolémées, une moulure composée de trois baguettes liées et placées dans le creux de la naissance des boutons. Cette moulure se prolonge au-dessus des liens; elle est elle-même serrée dans cinq petites bandes disposées immédiatement au-dessus des grandes. On comprend que l'explication en était difficile tant qu'on n'avait pas sous les yeux la série des modifications par lesquelles le chapiteau a passé; mais en mettant les différents types les uns à côté des autres, il n'y a plus de doute possible; la petite fleur qui était à l'origine du bouquet est devenue un faisceau de trois fleurs reliées ensemble par des bandelettes.

La colonne de la XIIe dynastie est bien caractérisée et se distingue nettement de celles qui ont précédé aussi bien que de l'oeuvre d'Aménophis III et des Ramessides; nous pouvons ainsi reconnaître facilement ce qui est l'ouvrage des Amenemhat et des Ousertesen, quoique leurs successeurs aient utilisé les fûts de ces colonnes ou même les architraves pour y inscrire leurs noms. Il est évident que la XIIe dynastie est de toutes les dynasties égyptiennes celle qui a le plus construit, non pas celle qui a élevé les édifices les plus gigantesques, mais celle qui a laissé le plus grand nombre de monuments et qui les a disséminés sur tout le pays, du Soudan à la Méditerranée. Combien de fois en parcourant les villes du Delta, Samanoud, Abousir, Mansourah, Simbillauin, n'ai-je pas trouvé des meules en granit, coupées dans des fûts de colonnes à huit lobes provenant de temples de la XIIe dynastie! Les fouilles faites dans la Basse-Egypte ont presque toutes fourni des monuments de cette époque; et M. Foucart lui-même au cours de ses explorations en a retrouvé un grand nombre. Plusieurs colonnes de Tanis, ainsi que l'avait indiqué M. Petrie, remontent certainement à cette date. Si l'on tient compte de cette manie qu'avaient les Pharaons d'inscrire leur nom sur les monuments de leurs prédécesseurs, nous pouvons raisonnablement admettre que nous avons encore beaucoup plus de restes de la XIIe dynastie qu'on ne le croit généralement. Ces restes sont des pierres taillées, surtout du granit, des fragments de colonnes ou de statues, des pans de mur restés anonymes ou portant le nom d'un roi de date plus récente. A cet égard je suis pleinement d'accord avec M. Foucart, et cela d'autant plus que je crois que l'habitude de graver de grands tableaux sur les murailles des temples date du Nouvel Empire; auparavant on ne le faisait que sur les montants et les linteaux des portes, et sur la partie du mur contiguë aux montants de chaque côté. Il en résulte que lorsque les souverains de la XIXe dynastie ont voulu transformer un édifice, ils ont trouvé des matériaux tout taillés, ou bien ils n'ont eu que la peine de faire graver leurs noms et leurs titres, leurs scènes d'adoration et leurs exploits, sur des surfaces préparées d'avance. Nous connaissons déjà bien mieux l'oeuvre du Moyen Empire aujourd'hui qu'il y a vingt ans, et nous pouvons à juste titre espérer que nous retrouverons les traces de cette glorieuse dynastie dans plusieurs des temples de Nubie, de ce pays que la XIIe dynastie avait ajouté à son royaume. Il est fort possible que dans des édifices tels que le temple de Soleb, qu'à première vue on a attribué à Aménophis III, on retrouve l'oeuvre de ses glorieux prédécesseurs.

Nous avons peu de chose de l'époque de la XIIIe dynastie; puis vient le grand vide des Hyksos. Pour retrouver de l'architecture véritable il faut descendre jusqu'à la XVIIIe dynastie, et jusqu'à Thoutmès III pour les colonnes lotiformes, car nous n'en

avons pas de la reine Hatshepsou. Thoutmès III en a laissé en divers endroits, en particulier à Karnak, dans les salles qu'on a appelées le promenoir et le jardin. On constate que comme style les colonnes de Thoutmès III diffèrent peu de celles du Moyen Empire; il a pris pour modèle l'oeuvre de la XII[e] dynastie, comme du reste la reine Hatshepsou, sa tante, avec laquelle il régna quelque temps. C'est un fait qui m'a frappé à plusieurs reprises dans mes fouilles à Deir el Bahari, cette intention évidente qu'avaient les Thoutmès d'imiter leurs devanciers de la XII[e] dynastie; et cette ressemblance se voit non seulement dans l'art, mais aussi dans le style des inscriptions. Le véritable changement qu'opéra Thoutmès III ce fut de remplacer le soutien monolithe par la construction par appareillage. Ce n'est plus le granit poli qu'on emploie, ce sont des tambours de grès ajustés avec soin, il est vrai, mais qui forcément présentaient des sutures qu'il fallait dissimuler par du stuc. Le stuc appelait naturellement la couleur, qui désormais jouera un beaucoup plus grand rôle que dans la colonne de granit, où les ornements seuls étaient peints. Le tambour de grès étant d'un travail beaucoup plus facile qu'un monolithe de granit, nous voyons là se manifester pour la première fois la tendance qui prévaudra plus tard, de faire un travail hâtif dont les couleurs voyantes frappent les yeux.

Sous Thoutmès III, les traditions d'élégance de la XII[e] dynastie sont encore conservées; le promenoir de Karnak est encore un fort beau morceau d'architecture, et cependant ce nouveau genre de construction ouvrait la porte à ce qui, après avoir brillé d'un vif éclat, devint la décadence. On changeait du même coup la pierre et la loi des proportions. Un monolithe est nécessairement limité; il ne peut pas aller au delà d'une certaine longueur; tandis qu'au contraire rien n'empêche d'augmenter tant qu'on voudra les pièces dont une colonne bâtie est composée. Le promenoir de Thoutmès III, c'était le premier pas sur la voie qui devait conduire à la salle hypostyle de Karnak.

Ce changement me paraît aussi indiquer un oubli de l'origine de la colonne et de sa nature primitive: l'imitation du bois. Le support en bois de la hutte ou de la cabane est un tronc d'arbre, une grosse branche se terminant en fourche, peut-être même une poutre; toujours est il que c'est une pièce unique et non un assemblage de plusieurs morceaux. Lorsque l'idée vint de remplacer le bois par de la pierre, ce qui imitait le mieux le tronc d'arbre c'était certainement le support monolithe. En renonçant à ce support formé d'une seule pierre, en faisant de la colonne une construction, on abandonnait l'un des traits de l'imitation, on s'écartait de l'origine tout en conservant une forme qui la rappelait.

Sous Aménophis III les modifications s'accentuent encore. Avec ce roi nous voyons pour la première fois un temple fait

entièrement dans l'ordre lotiforme, celui de Louqsor. M. Foucart admire beaucoup ce temple, il est frappé de la grandeur et de la majesté de l'édifice dont les proportions sont irréprochables, et où les effets sont calculés avec une grande habileté; mais il convient que les changements qu'a subis la colonne marquent déjà une orientation un peu différente dans les idées des architectes. Les modifications apportées par Aménophis III dans l'ordre lotiforme sont assez considérables pour qu'on puisse considérer sa colonne comme un type à part. Le socle a pris une hauteur inusitée, le fût est plus massif, et moins élégant que celui de Thoutmès; dans le chapiteau le faisceau de petites fleurs a pris une largeur exagérée, et déborde sur le lotus; chaque fleur a l'aspect d'une planchette, aussi tout le bas du chapiteau semble entouré comme d'une moulure massive qui en trouble l'harmonie et le rend trop pesant; l'abaque est devenu un dé d'une largeur suffisante pour y inscrire le nom du roi. A Louqsor toutes ces imperfections de détail disparaissent devant l'effet général de la colonnade; il n'en est pas moins vrai que, comme nous l'apprend M. Foucart, elles inaugurent un âge nouveau dans l'architecture égyptienne. Les fouilles de Deir el Bahari m'avaient conduit à une conclusion tout-à-fait analogue. Le règne d'Aménophis III marque un changement assez grand pour qu'on puisse l'appeler une révolution. Qu'on regarde le temple de Deir el Bahari, maintenant qu'il est entièrement déblayé; la vue des colonnades, formées de colonnes qu'on est convenu de nommer protodoriques, produit sur les voyageurs l'illusion qu'ils se trouvent devant un temple grec. Cette illusion qui ne tarde pas à se dissiper pour peu qu'on examine le monument de plus près, me semble tenir à l'aspect général, et surtout aux proportions. Rien de colossal; les rapports sont bien calculés entre les supports et ce que ceux-ci ont à soutenir; la colonne ne paraît ni trop lourde ni trop légère pour l'entablement dont elle est chargée. Il en résulte une grande élégance, qui est le caractère le plus frappant de cet édifice. Cette élégance était la tradition de la XIIe dynastie que la XVIIIe cherchait à imiter, et souvent avec succès. Avec Aménophis III l'orientation change; comme M. Foucart l'a reconnu à Louqsor, on commence à rechercher ce qui est massif, ce qui donne l'impression de la force. La XIXe dynastie ira plus loin dans cette voie; alors l'élégance passera tout-à-fait au second rang; il faudra le gigantesque, le colossal; il faudra de ces constructions dont les fondateurs pourront dire que les piliers en sont comme les supports du ciel. Ce style-là trouvera des imitateurs qui, comme cela se voit toujours, accentueront encore les défauts des originaux, et l'on aura alors les colonnes de Médinet Habou dont l'ornementation brillante fait seule pardonner le profil disgracieux.

Je ne puis allonger sur ce que j'ai appelé la révolution

dans l'architecture égyptienne qui naît sous Aménophis III, mais qui ne tarde pas à éclater sous ses successeurs; son règne forme le passage d'une des ères à l'autre, l'ère de l'élégance finit, et fait place graduellement à l'ère du gigantesque. On remarquera que cette révolution ne coïncide avec aucune des grandes divisions de l'histoire d'Egypte. Le commencement de la XVIIIe dynastie jusqu'aux Thoutmès suit encore la tradition du Moyen Empire; c'est en plein Nouvel Empire que la direction change. Il serait intéressant d'en rechercher les causes. Faut-il y voir une influence asiatique, à l'époque d'Aménophis où les rapports entre l'Egypte et la Mésopotamie devinrent beaucoup plus fréquents qu'auparavant? c'est une question que je me borne à poser à mes savants confrères.

Sous les Ramessides, c'est à dire à partir de Ramsès I, le premier roi de la XIXe dynastie, la décadence se développe encore davantage. Thoutmès III avait déjà fait des colonnes composées de tambours superposés; il avait adopté le stucage. Pour les Ramessides la colonne n'est plus qu'une maçonnerie, ce sont des moëllons superposés, de provenance diverse, même des fragments de colonnes plus anciennes; de larges appliques de ciment cachent les imperfections du travail. Souvent la colonne n'est qu'une enveloppe extérieure remplie à l'intérieur de cailloux et de gravois. Sans doute, comme le dit M. Foucart, ce genre de travail est celui qu'on pouvait le mieux faire rapidement, de manière à élever le plus de constructions dans un temps relativement court; c'était aussi celui qui permettait le mieux de produire cet effet de masse qu'on recherchait. Rien n'empêchait par ce procédé d'échafauder des colonnes aussi hautes et aussi larges qu'on le voudrait; le monolithe ou même la colonne à tambours n'auraient pu atteindre des proportions pareilles.

En outre le désir de multiplier les légendes du roi, de représenter sur les supports le souverain s'acquittant de ses fonctions religieuses modifie profondément la nature de la colonne; les lobes se prêtaient mal à ce genre de décoration; le fût devint arrondi, le chapiteau subit la même modification, et la décoration seule rappela de loin sa nature primitive; »c'était la fin d'une évolution qui, toute recherche des causes mise à part, peut se définir par un empâtement progressif où disparurent successivement tous les reliefs du support». De l'ancienne colonne lotiforme il ne reste plus que la silhouette qu'on pourra apprécier au point de vue de l'élégance; mais son développement, les changements de conception sur son rôle et sur sa nature, tout cela finit avec la XIXe dynastie.

Il est regrettable que nous n'ayons pas la grande salle de Karnak telle que l'avait conçue Séti I. Sans doute le plan est bien celui qu'il en avait tracé, et les proportions celles que lui, ou son père Ramsès I, avait adoptées; mais il est manifeste que

les rares colonnes qui sont demeurées telles qu'il les avait fait élever, sont assez différentes de celles où ses successeurs ont donné libre carrière à leur fantaisie. La décoration est sobre, les bas-reliefs sont commandés par des idées religieuses, et les modifications faites à l'ancien type se justifient par l'obligation d'y graver ces scènes d'offrandes qui ne sont pas de simples motifs d'ornement. Les colonnes de Séti I, en fort petit nombre, ont presque toutes été défigurées par les surcharges de ses successeurs, souvent fortement inscrites en creux et occupant tous les espaces disponibles, en sorte que la colonne ne devient plus qu'un immense registre d'inscriptions et de sculptures. Aussi bien, lorsqu'on est dans la grande salle de Karnak et surtout à une première visite, ce ne sont pas ces détails qui attirent l'oeil; l'admiration et le respect qu'inspirent l'ordonnance grandiose de l'édifice et les proportions colossales sur lesquelles il est construit, font passer sur les défauts du style. C'est bien l'exemple le plus frappant de l'effet que les architectes égyptiens ont cherché à produire par la masse et le colossal. Encore, comme le fait remarquer M. Foucart, le résultat produit n'est-il pas en raison de l'effort qu'il a nécessité. Ce n'est pas par la vue, c'est par le raisonnement qu'on apprécie l'énormité de l'oeuvre. Celà tient à ce que ces supports gigantesques sont trop rapprochés; il ne pouvait en être autrement; la portée des architraves était limitée; les blocs de pierre qui les composent ne pouvaient pas être allongés outre mesure; de là cette disproportion entre le support et l'entablement, disproportion qui n'existe pas au Ramesseum.

La décadence qui marche rapidement sous Ramsès II ne fait que gagner sous ses successeurs. M. Foucart n'est pas sans admiration pour les colonnes de Medinet-Habou, dont il attribue le galbe massif et lourd au fait qu'elles sont associées à des piliers carrés, et dont l'ornementation brillante rachète la forme disgracieuse. En revanche, dans le temple de Khonsou la colonne lotiforme n'est plus que de la mauvaise maçonnerie exécutée sans art et sans intelligence. Nous ne connaissons pas la colonne lotiforme des Saïtes, et nous arrivons ainsi rapidement aux grands temples qui pour la plupart portent les noms des Ptolémées. Dans le chapitre intitulé »la Renaissance» et qui se distingue par des idées nouvelles et originales dont le développement sera, nous l'espérons, l'objet d'un travail subséquent, M. Foucart nous montre quelle a été la richesse de cette architecture ptolémaïque, en particulier combien les chapiteaux des colonnes ont été variés d'une manière heureuse. Il nous fait l'analyse d'un de ceux de Philae, et il nous montre comment ce chapiteau revient à l'idée première, au bouquet de fleurs ornant le sommet du support; de même que le fût rond rappelle le support de bois à tige unique. Cette rénovation n'a recours à

aucun élément étranger; il ne faut pas songer à y voir une influence grecque, c'est la décoration végétale empruntée exclusivement à la flore du pays, comme sous l'Ancien Empire.

M. Foucart appelle cela un ordre nouveau dont tous les produits ne sont pas égaux en beauté, et dont il se demande quels peuvent avoir été les auteurs. La vue des édifices de Philae, dûs à la XXXe dynastie, faisait attribuer cette renaissance aux Nectanèbes; mais cette dynastie lui paraît trop faible et trop impuissante, et il pencherait pour les Saïtes. Il me semble qu'il serait plus vrai et plus juste d'attribuer l'honneur de cette renaissance aux Nectanèbes, et surtout au premier, Nekhthorheb. Dans toutes nos appréciations sur cette dynastie, nous avons suivi trop aveuglément les historiens grecs, en particulier Diodore, dont les jugements ne concordent pas avec les faits. J'ai exposé ailleurs[1] que mes fouilles dans le Delta m'avaient amené à considérer la dynastie des Sébennytes comme plus puissante qu'on ne l'avait supposée, et comme ayant amené dans l'art une résurrection d'un genre un peu différent de celle dont furent témoins les Saïtes. Il y a chez les Nectanèbes plus de vigueur, plus de simplicité, un retour plus marqué vers les traditions de la XIIe dynastie. Il est impossible de ne pas être frappé du nombre considérable de restes de cette époque qu'on trouve dans le Delta, et cela dans des dimensions colossales, comme les architraves de Horbeit. Le fragment de statue que j'ai apporté de Saft-el-Henneh et qui est maintenant au Musée Britannique, ou les bas-reliefs des Naos de Bubastis peuvent être rangés dans ce que la sculpture égyptienne a produit de plus beau. Mais ce qui prouve encore mieux qu'il y a eu alors une renaissance, un retour aux belles traditions de la XIIe dynastie, c'est que ces rois ont remis en honneur le granit, la pierre favorite des Amenemhat et des Ousertesen. Presque tous les restes que j'ai trouvés dans le Delta sont en syénite ou en granit gris. Amener des carrières de Hamamat, dresser et couvrir de sculptures des monolithes tels que le Naos de Saft-el-Henneh qui était loin d'être le seul, bâtir l'édifice qui avait pour architraves les blocs énormes de Horbeit, ce n'est pas l'oeuvre de rois dont le pouvoir est mal assis. Si les Sébennytes n'ont pas eu de longs règnes, ils ont eu le temps d'être de grands constructeurs; et puisque M. Foucart, par des chemins tout différents, arrive à la conclusion qu'il a dû y avoir une renaissance dans l'architecture peu avant l'avènement de la dyastie macédonienne, je n'hésite pas, en face de ce que nous voyons de leur oeuvre, à attribuer cette renaissance aux Nectanèbes.

Nous avons suivi pas à pas M. Foucart dans les différentes phases qu'il nous a retracées de l'histoire de l'ordre loti-

---

[1] Goshen and the shrine of Saft-el-Henneh, p. 3.

forme; nous avons vu par quelle méthode serrée il réussit à reconstituer cette histoire, et quels aperçus ingénieux il sème çà et là au cours de la description qu'il nous présente. L'ouvrage de M. Foucart marquera une date dans les recherches trop négligées jusqu'ici sur l'architecture égyptienne. Nous aimerions voir cette méthode historique, cette analyse raisonnée appliquées à l'archéologie égyptienne en général. Si M. Foucart est arrivé à la conclusion que l'architecture ptolémaïque était un retour aux traditions anciennes et aux éléments nationaux, il nous paraît probable que pour d'autres côtés de l'art ou de l'industrie, la même méthode conduirait à des résultats analogues. Nous aurions moins de ces surprises que chaque année nous apporte, nous entendrions moins parler d'invasions ou d'influences étrangères, ou de nouvelles races. Aussi nous ne pouvons qu'encourager très-vivement M. Foucart à persévérer dans la voie où il a marché avec tant de succès, et souhaiter qu'un avenir prochain nous apporte les résultats de ses nouvelles études.

Edouard Naville.

ERMAN, *Bruchstücke koptischer Volkslitteratur* (Aus den Abhandlungen der königl. preussischen Akademie der Wissenschaften) Berlin 1897. 4:o.

Ces fragments, qui sont dits dater du X[ième] ou XI[ième] siècle, offrent un bien grand intérêt, surtout comme ils ont été écrits dans un langage qui n'est pas celui de la littérature officielle des coptes. Sous ce rapport, ils nous faciliteront peut-être la lecture de certains de ces ostraca coptes qui nous sont venus et qui résistent souvent aux efforts des philologues de les traduire. Les textes de M. Erman renferment I° une espèce de poëme relatif au Saint Archellitès et sa mère, qui nous sont déjà connus par le »Synaxarium seu martyrologium ecclesiæ alexandrinæ Coptitarum» dont une traduction allemande a été publiée par Wüstenfeld[1]; II° une légende relative à Salomon; III° un conte ayant pour héros les nommés Théodosios et Dionysos; et IV° Quelques chants religieux, assez fragmentés.

Les traductions dont l'éditeur accompagne ses textes sont en général fort réussies et montrent que nous avons affaire à un savant auquel le copte et le grec des coptes sont très familiers. En quelques points, on pourrait possiblement essayer des modifications, d'ailleurs peu importantes, dans les acceptions soutenues par M. Erman.

Comme une curiosité digne d'être notée — je ne sais si M. Erman l'a remarquée; en tout cas, il ne la mentionne pas expressément — on peut relever que le surnom de Jean Chrysostome se voit ici traduit en copte de la manière que voici (p. 31) **ⲡⲁⲡⲗⲁⲥ ⲉⲛⲟⲩⲃ**, c'est-à-dire en copte classique **ⲡⲁⲡⲗⲁⲥ ⲛⲛⲟⲩⲃ**.

La partie de l'ouvrage consacrée au sujet »Grammatik» (§ VIII) offre un très grand intérêt, l'auteur ayant fait ici une espèce de révue des particularités du langage qui caractérise ses fragments par rapport au dialecte sahidique régulier. On découvre ici bien des indices que les fragments en question représentent une langue vraiment parlée L'assimilation appelée

---

[1] F. WÜSTENFELD, *Synaxarium das ist Heiligen-Kalender der Koptischen Christen.* Aus dem arabischen übersetzt. Gotha 1896 (deux fascicules, embrassant le temps *(Ithoth-fin Amschir)*.

sandhi conformément à la terminologie des sanscritistes, se rencontre bien souvent. Des traces du phènoméne appelé *élision* sont une preuve sûre de l'influence qu'a exercée sur la langue parlée la dite particularité de prononciation.

Le ⲛ du génitif s'exprime de deux façons différentes: par ⲉ ou par ⲛ, le premier après des substantifs à terminaisons consonantiques, le second après ceux à terminaisons vocaliques. La lettre ϥ se transforme plus souvent qu'ailleurs à ⲃ. Voilà quelques-unes des particularités phonétiques de nos fragments. La syntaxe de nos fragments offre aussi certaines particularités dignes de mention. Entre celles-ci, j'ai noté comme la plus saillante l'emploi de ⲉϣⲱⲡⲉ dans l'expression que voici: ⲧⲓⲧⲁⲣⲕⲟ ⲙⲙⲟⲕ ⲉⲛⲉϩⲓⲥⲉ. ⲉⲧⲁⲡⲉⲭⲥ ϣⲟⲡⲟⲩ ϩⲁⲣⲟⲛ. ⲉϣⲱⲡ (sic) ⲙⲉⲕⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲧⲁⲛⲁⲩ ⲉⲡⲉⲕⲣⲟ ⲧⲉⲡⲁⲣⲁϣⲉ ϫⲱⲕ ⲉ[ⲃⲟⲗ], ce qui selon M. Erman signifierait »Ich beschwöre dich bei den Schmerzen, die Christus für uns erlitten hat, dass du herauskommst, und dass ich dein Gesicht sehe, dass meine Freude voll werde». Je me demande s'il ne faut pas regarder ⲉϣⲱⲡ etc. comme une phrase indépendante.

Le chapitre portant le titre de »Zur koptischen Metrik» présente aussi un grand intérêt. Toutefois, je ne pense pas, comme l'auteur, que la connaissance de la métrique des coptes nous permette jamais »die altägyptischen Verse zu lesen», comme, aussi je suppose qu'il exagère, quand il dit que »die koptische Metrik scheint, soweit ich sehen kann, nichts mit der griechischen zu thun haben». Le grand danger que selon nous présentent en général les considérations de M. Erman sur le terrain de la philologie égyptienne, c'est qu'il regarde trop le copte comme un dialecte ancien égyptien, ayant les mêmes lois que p. ex. la langue parlée par les constructeurs des pyramides. Selon moi, c'est là une utopie bien séduisante, comme elle paraît vouloir nier le devéloppement incessant de la langue, qui exige que chaque période, sous certains rapports, ait une physionomie à part.

»Die Beischriften für den Vortrag der Gedichte» (§ VI) concernent »die einzelnen Worte, die ihnen (= les textes) am Rande, am Anfang oder am Schlusse beigefügt sind und augenscheinlich Anweisungen für den Vortrag des betreffenden Stückes erhalten.» Parmi ces termes, nous rencontrons ⲧⲁⲗⲟⲥ (sans doute = τέλος), ⲗⲉⲝⲓⲥ et ⲡⲟⲩⲱϩⲙ(ⲡ)ⲥⲧⲟⲭⲟⲥ. Ce dernier est expliqué comme = ⲡⲟ̂ⲩⲱ ϩⲙ-ⲡⲥⲧⲟⲭⲟⲥ »das ⲟⲩⲱ im dem Verse» ... Mais il serait peut-être possible de l'entendre d'une autre manière. Car il existe un vocable copte ⲟⲩⲱϩⲙ qui s'emploie fréquemment dans des composés, comme p. ex, ⲟⲩⲁϩⲉⲙⲃⲉⲣⲓ M. *renovatio*, ⲟⲩⲁϩⲉⲙⲙⲓⲥⲓ M. *regeneratio*, ⲟⲩⲁϩⲉⲙⲥⲱⲛⲧ, M. *regeneratio*, et le mot ⲟⲩⲱϩⲙⲥⲧⲟⲭⲟⲥ pouvait bien être une formation d'après le même type. Il faut du reste faire observer

que la forme ⲟⲩⲱϩⲙⲥⲧⲟⲭⲟⲥ — sans l'article — est l'ordinaire dans nos textes.

Les »Bruchstücke koptischer Volkslitteratur» de M. Erman est un ouvrage bien précieux qui par la conscience avec laquelle il a été faite mérite de servir de modèle à d'autres publications de même ordre. Il serait particulièrement désirable que les ostraca coptes conservés au musée de Berlin pussent paraître bientôt, étant objet d'un traitement aussi méthodique et aussi sérieux.

Karl Piehl.

F. S. GRIFFITH, *Beni Hassan*. Part III (Archæological Survey of Egypt). London 1896. Prix: 25 shillings.

En parlant de »El Bersheh», le Sphinx[1] a déjà eu le plaisir de relever la haute valeur du Recueil de documents qui se publie sous les auspices de »the Archæological Survey of Egypt». Nous n'avons actuellement aucune raison de retracter ce qui, à cette occasion, a été dit de l'entreprise en question.

En effet le 3[ième] volume de Beni Hassan est un ouvrage très utile à l'archéologue; les bons dessins et les jolies peintures qui l'accompagnent rendent surtout ce jugement obligatoire. Dans le présent volume, »is commenced the publication in facsimile of certain important details from the scenes and inscriptions, which are shown in outline only, and on a greatly reduced scale, in *Beni Hasan*, I, and II», pour citer les paroles de l'éditeur, qui ajoute: »For our present purpose, however, the south wall of the tomb of Ameny affords by far the best material. For the study of detail it is an almost ideal example, the scale of the designs being very large, while the workmanship is minute.»

En parlant de la vérité et du »réalisme» des peintures murales égyptiennes, M. Griffith semble porté à juger très sévèrement. Ainsi il dit des peintres égyptiens: »Their bad work was often very bad; but their best work also was done principally with a view to decorative effect, and thus we see, for example, that the fins of the fishes are often misplaced, the colours of a bird may be taken from one species and the form from another, while everything is considerably conventionalized.» Nous ne pouvons que souscrire à ce jugement. Toutefois, il serait possible que l'inexactitude de couleurs qui peut se constater quelquefois, dérive en certains cas de la place où la peinture en question a été exécutée, l'éclairage du soleil exigeant peut-être des modifications des couleurs pour que le tout pût *paraître* vrai. Le fait, qu'on connaît de longue date, et que relève spécialement M. Griffith à savoir que deux copistes arrivent quelquefois à des résultats très dissemblables, en reproduisant en couleurs la même peinture égyptienne, mérite ici d'être remémoré.

[1] Vol. I, pages 233—237.

Part III de Beni Hassan se divise en deux parties distinctes. La première veut éclaircir l'histoire de l'écriture égyptienne et embrasse des exemples choisis parmi les objets peints dont le système hiéroglyphique est composé. La seconde partie donne des scènes détaillées, représentant l'état de la civilisation égyptienne à l'époque d'où datent les tombes étudiées. Ici, l'auteur a dû souvent reproduire ce que ses devanciers, les Wilkinson, les Rosellini, les Champollion, les Lepsius avaient déjà publié. Il faut espérer qu'il ait partout réussi à cet égard.

Parmi les innovations qui nous frappent dans la première partie de l'ouvrage de M. Griffith, je compte la thèse suivant laquelle le signe (N° 13) représenterait »the Egyptian vulture». A moins que nous ne rencontrions ici un exemple de la confusion qui s'est produite parfois entre deux oiseaux différents. — Fig. 39. »Hooked instrument or key for »opening the mouth» of the deceased [1] called *kef-pesesh*» représente tout simplement »une queue fourchue», ce que jusqu'ici personne, à ma connaissance, n'av aitvu. En effet, le groupe *kef-pesеš* signifie »derrière fendu ou divisé». — Fig. 40. [1] est appelé »a bandage». Il est parfaitement vrai que les représentations des monuments nous font voir ce signe muni d'une légende signifiant »de l'étoffe». Je me demande s'il ne faut pas plutôt y voir une partie du métier. — »Fig. 42. A key (?) .» J'ai montré, il y a longtemps, que le signe en question représente l'intérieur de la face de la chouette, ce qui se voit fort bien sur le signe suivant . Que l'hiéroglyphe doive avoir affaire aux organes de la respiration, cela est, entre autres, prouvé par le fait qu'il remplace ou est remplacé, dans l'écriture, par le signe . — A cet égard, on peut consulter le groupe var. , ou celui de var. [Piehl, *Proceedings* XV, p. 268] etc. Il y a d'ailleurs certaines raisons à citer en faveur de la dérivation du signe *couché* du signe hiératique correspondant à ; cela étant, a une double origine, démontrée par la diversité de ses emplois, de même que p. ex. X [Piehl, *Recueil de Vieweg* I, p. 201]. — »Fig. 69. A slug (?).» La représentation du grimpant

[1] La vraie forme du signe en question n'existe pas parmi les types *Theinhardt*.

sur un tige de lotus ne m'était point inconnue, M. Lefébure ayant déjà, il y a 30 ans, attiré l'attention des savants sur ce dessin [*Traduction comparée des hymnes au soleil composant le XVe chapitre du rituel funéraire,* p. 45—46]. Je me souviens d'avoir vu quelque part de l'opposition à la thèse, fondée par ce dernier savant sur la peinture de Prisse, à savoir que serait *une limace.* La dite opposition, qui maintenait que était le céraste, voulait que le dit dessin de Prisse, fût une plaisanterie de date recente. Sans doute, quelqu'un des confrères se rappelle le passage en question. — »Fig. 89. A drill cap (?) ; read t.» Pour moi, il n'y a pas le moindre doute que le signe ne représente »un petit amas de terre, une motte, une butte de bien modestes dimensions» [PIEHL, *Proceedings* XIII, p. 118]. Dans les inscriptions multicolores, est peint en noir, c'est-à-dire a la couleur de la terre (). En outre , montrent bien qu'il représente le sol. — J'ignore aussi pourquoi (p. 41) représente »linen bandage». J'ai toujours supposé que cet hiéroglyphe équivaut à une hache, une cognée emmanchée. Les traces de cordes qui se voient sur la manche avaient sans doute le but d'attacher la lame à la manche, peut-être aussi à protéger la main contre des durillons pendant le travail.

La seconde partie a pour sujet »The manufacture and use of flint knives». Ici, l'ouvrage est encore plus instructif qu'au début; surtout l'archéologue de profession trouvera ici des points de départ de rapprochements d'un grand intérêt.

Remercions donc M. Griffith du joli cadeau qu'il a fait à notre science, laquelle lui est déjà redevable de travaux de haute valeur.

Karl Piehl.

Note additionnelle. Après avoir terminé cet article, je vois que M. L. Borchardt a donné dans la Zeitschrift (XXXV, p. 103 et suiv.) un compte rendu critique du mémoire de Griffith. Plusieurs des observations énoncées dans ce compte rendu paraissent très vraisemblables. Ainsi, le vase du signe est dit être remplacé à Beni-Hassan par une bourse en cuir (pour conserver les couleurs). Comme M. B., je pense aussi, que représente une double flûte. Le est un »Feuerbohrer» (»candlestick» Gr.). Le signe ne peut pourtant pas être un »Spiegelgriff aus Ebenholz», car les bas-reliefs le font voir à la main du pharaon dans

l'emploi de »Schläger», aux termes de Brugsch [1]. Très curieuse est la nouvelle explication de [hieroglyph] comme »eine Matte mit Fransen». Je pencherais plutôt pour l'acception d'Erman (*Aegypten* I, p. 107), acception qui convient mieux aux idées que je me suis faites de la perspective des égyptiens. — La fig. 39, dont nous avons parlé ci-dessus, est expliqué par M. B. dans les termes suivants »Entstanden aus dem a. R.-Ornament, das aus zwei zusammengebundenen, offenen Papyrusdolden gebildet wird, hier schon total missverstanden».

K. P.

---

[1] Voir pour de telles représentations, DÜMICHEN, Baugeschichte, Pl. L.

Sur , dieu nouveau jusqu'ici inconnu.

La Rédaction du Sphinx a reçu, il y a quelques jours, une brochure intitulée »Critique d'une critique par Emile Chassinat», extrait du volume XX du Recueil de M. Maspero et portant exactement le même cachet de style, de langage et de belles manières qui distinguent »L'avant-propos» du »Temple d'Edfou» [1], que M. Maspero a publié dans le printemps de cette année. C'est l'examen purement scientifique à laquelle le Sphinx a soumis le »Temple d'Edfou» qui a occasionné ces deux publications, dont le but semble être bien moins de servir la science — car elle n'est ni servie par des assertions hardies et fausses, ni par des paroles inconsidérées et mal fondées — que de satisfaire l'amour propre des deux collaborateurs, M. M. Chassinat et Maspero, dans l'entreprise de *publier in extenso* le Temple d'Edfou, amour propre que nous paraissons avoir blessé en démontrant la nullité comme collection de textes à traduire, du »Temple d'Edfou».

En feuilletant le pamphlet de M. Chassinat, je rencontre le passage suivant: »Pour , orthographe abusive de , nous avions prévenu l'objection [2] qu'on nous fait aujourd'hui en imprimant un *sic* au-dessus du mot. M. Piehl, cela va de soi, néglige de le voir, afin de grossir le nombre

[1] Cet ouvrage de M. Maspero qui offre la particularité de n'avoir pas de nom d'auteur, a été complétement réfuté dans un memoire récent "Réponse à M. Gaston Maspero, à propos de son Avant-Propos du temple d'Edfou" *(Hinrichs, Leipsig)*.

[2] *f*, n'est pas *ta*, quoiqu'on les confonde quelquefois. Voir PIEHL, *Proceedings*, Vol. XII, page 373. D'ailleurs, le *sic* de M. Ch. est placé au-dessous des *trois* , ce qui montre que sa défense sur ce point n'est pas loyale.

des fautes. Le nom [hieroglyphs] ne trouve pas plus grâce devant lui; il faut remplacer le [hieroglyphs] par un [hieroglyphs], afin d'avoir [hieroglyphs][1], »divinité connue de longue date» etc. Je suis surpris qu'un »éditeur de textes des basses époques» aussi *compétent* ignore le dieu [hieroglyphs]; il est vrai que ce nom ne peut être cherché dans le *Dictionnaire* de Brugsch, *guide ordinaire de M. Piehl*[2], mais on en rencontre au moins trois exemples dans le *Dendérah* de Mariette »oeuvre de maître qui ne saurait trop être recommandée à l'attention des commençants de l'étude des inscriptions des basses époques et particulièrement à celle de M. Piehl», — pour rééditer les propres termes dont il se sert à notre intention. *Ce nom est fréquent à Edfou;* j'en ai réuni des exemples dans un article inséré au *Recueil de Travaux* (*Les* Νέκυες *de Mânethon et la troisième ennéade héliopolitaine,* dans le *Recueil de Travaux,* t. XIX, p. 23 sqq.)».

Je prie nos lecteurs de se rappeler que le jeune homme qui a énoncé ces paroles est un étudiant de la science qui par M. Maspero a obtenu l'autorisation de parler ainsi à un savant qui, comme moi, depuis vingt ans s'adonne à l'égyptologie, sur le domaine de laquelle j'ai pendant ce temps publié un grand nombre de travaux, se réjouissant de l'approbation des meilleurs maîtres (j'excepte évidemment du nombre M. Maspero) de notre science.

D'ailleurs, en examinant le bagage scientifique de notre jeune contradicteur, on voit avec étonnement qu'il n'a rien, *rien du tout* fait jusqu'ici qui lui permît de s'attribuer la voix au chapitre dont il se sert (avec la permission de M. Maspero) un peu trop tôt. En effet, les travaux antérieurs de l'étudiant d'égyptologie Chassinat ne contiennent rien qui lui autorise à parler comme il a fait cette fois. La petite note, insérée au Recueil XIV p. 193, mérite plutôt que du louange du blâme, car le

---

[1] Voir Chassinat Rec. XIX p. 26, n. 1 (écrit après ma critique du "Temple d'Edfou"): "L'orthographe [hieroglyphs] pour [hieroglyphs] ne doit pas surprendre. Elle est constante dans les textes de basse époque et provient de la mauvaise transcription du signe hiératique." — Comme on voit, M. Chassinat se sert ici de mon observation, (concernant l'inexactitude de [hieroglyphs]), qu'il vient d'incriminer.

[2] M. Chassinat est probablement trop jeune pour savoir que, lors de l'apparition du Supplément du *Dictionnaire* de Brugsch, j'ai critiqué et rectifié (Muséon 1882) cet ouvrage. Sur la façon dont des égyptologues de renom ont jugé de notre critique, il peut consulter Le Page Renouf dans les *Proceedings* V, p. 13 (Nov. 1882) "Das Grab des Petuamenapt" von Dümichen etc.

jeune auteur, qui (page 23 de son article contre nous) se loue de ses connaissances de géographie égyptienne, commet (*Rec.* XIV, p. 197) la terrible bévue de traduire le nom, bien connu, de l'Egypte par »dieu de **Hibit**»; et plus loin (p. 198) il traduit une phrase etc., comme si elle mentionnait le dieu Ahi: »L'image, la chair d'*Irit-Ra*», quoique elle s'adresse à Hathor »Toi, héritière» etc. Mais il fallait connaître les textes des basses époques pour savoir — ce que *j'ai démontré,* moi — que (*Actes du Congrès de Londres* II, p. 285) est un pronom absolu de la seconde personne du singulier. Donc, M. Chassinat n'est qu'un débutant *bien ignorant* qui, grâce à l'intervention de M. Maspero, prend les allures d'un savant.

Mais enfin! le moment de M. Ch. vient — comme celui de tout génie. Ce moment semble maintenant venu, quand il nous annonce sa nouvelle découverte — la découverte Chassinat devrait-elle s'appeler — d'un dieu tout battant neuf à introduire dans le panthéon, déjà un peu encombré, de l'Egypte, à savoir le dieu , qu'il constate avec satisfaction »ne pouvoir être cherché dans le *Dictionnaire* de Brugsch, guide ordinaire de M. Piehl» (M. Ch. est heureux, lui; il peut sant doute se passer de dictionnaire; autrement, celui de Brugsch aurait pu lui apprendre ce qu'il ignore: que signifie »l'Egypte»).

Je ne fatiguerai le lecteur par aucun sommaire des traits fugitifs du dieu nouveau, qui se réduit à être simplement (comme j'ai fait voir dans ma critique du »Temple d'Edfou») un dieu qui n'existe nulle part, excepté dans l'imagination de M. M. Ch. et Maspero; car le dieu nouveau représente une édition détériorée d'un dieu bien vieux non seulement dans l'histoire, mais aussi dans notre science. C'est, en d'autres termes, le dieu — »the blind Horus» comme aurait dit notre regretté maître Sir P. Le Page Renouf. On ne s'étonne pas trop de l'erreur de M. Chassinat, il n'est qu'étudiant et, à cet état, il arrive qu'on se trompe, auquel cas »le maître est là» pour vous avertir, mais ce qui étonne, c'est que le maître de M. Ch. lui permet de publier de pareils enfantillages, tout en employant des paroles inconvenantes à l'adresse d'un des représentants légitimés de la science égyptologique. En insérant dans le *Recueil* (vol. XX) l'article de M. Ch., le rédacteur nous a fourni l'occasion non seulement de montrer encore une fois (ce que chaque égyptologue sait), que notre critique du »Temple

d'Edfou» est parfaitement juste et autorisée[1], mais il provoque aussi une autre remarque de notre part, c'est que le *Dendérah de Mariette,* au point de vue de l'exactitude des textes, est loin d'être une »oeuvre de maître», et que, si elle »se recommande à l'attention» de quelqu'un, ce n'est certainement pas, comme on voit, à des »commençants de l'étude des inscr. des basses époques», ayant l'expérience peu mûrie de M. Ch., mais plutôt à celle de vrais savants pour relever et corriger les nombreuses fautes qui s'y rencontrent malheureusement. Feu M. Wilbour, spécialiste sur les textes des basses époques, et moi avons eu l'occasion d'échanger des vues semblables sur le peu d'impeccabilité du *Dendérah* de Mariette. C'est là ma réponse à l'injonction de M. Ch. d'étudier *le Dendérah* de Mariette, ouvrage qui nous a fourni l'occasion de nombreuses rectifications. Cela ne m'empêche pas de rendre mes hommages à l'ouvrage de Mariette, qui est très utile — ce que j'ai montré, moi-même — comme point de comparaison avec les textes d'Edfou.

Des ouvrages modernes à consulter sur le dieu ne font pas défaut En premier lieu, je recommanderai à M. Chassinat la lecture d'un mémoire d'Ebers intitulé »Der geschnitzte Holzsarg des Hatbastru» qui donne de bonnes observations sur les »Lichtgeister», parmi lesquels (avec varr.) est spécialement énuméré. Voir aussi Le Page Renouf, *Proceedings* vol. VIII, Brugsch, *Religion und Mythologie* etc. etc.

En oubliant le respect qu'il nous devait, M. Chassinat mérite néanmoins d'être pardonné, si l'on réfléchit que c'est probablement excité par un autre (voir *Le Temple d'Edfou. Avant-Propos*, p. XIII) qu'il a péché contre les règles du tact. En le renvoyant à l'école, nous espérons qu'il y trouvera l'occasion de profiter des conseils d'un *bon* maître qui puisse à la fois l'instruire dans notre science et lui apprendre quelles doivent être les manières du débutant vis-à-vis des aînés de la science, et de même, qu'il ne doit pas oublier les égards dûs à ses supérieurs au point de vue hiérarchique et scientifique.

Des observations qui précèdent, il se détache aussi une vérité au profit du rédacteur du Recueil qui a inséré l'article pamphlétaire de M. Chassinat, c'est qu'il est bon, en science, d'y regarder à deux fois avant de laisser son animosité personnelle

[1] La forme inexacte se voit un peu partout au »Temple d'Edfou». Une fois même, on rencontre occupant la place de (p. 66); von Bergmann donne par contre (pl. LXX) la forme exacte, qu'une seule fois (p. 152) j'ai rencontrée dans la publication Chassinat-Maspero. Pour l'explication des incorrects de Chassinat-Maspero, voir ce que nous avons dit, *Sphinx* I, page 247, observation qu'a employée Ch. (p. 25), sans citer mon nom.

s'entraîner trop loin. Devant l'impartialité du grand public, une attaque aussi mal dirigée et aussi pitoyablement menée que celle de M. Chassinat ne peut que nuire au Recueil de M. Maspero.

Puisse la leçon donnée profiter à la suite de l'entreprise, si importante et à la fois si négligemment menée jusqu'ici, j'entends la publication *in-extenso* des textes du Temple d'Edfou!

Avec ce souhait, je termine les observations suggérées par la présentation déplacée du prétendu dieu [hieroglyphs][1].

K. P.

---

[1] J'ai oublié de relever, dans ce qui précède, que, par suite de ma démonstration ci-dessus donnée, le mémoire de M. Chassinat, intitulé Les *Nekues* de Manéthon etc. *Rec.* XIX, évidemment est à regarder comme manqué. A propos du vocabulaire des basses époques, il est curieux de rencontrer le groupe [hieroglyphs] (*l. l.* p. 26) dans le sens "en tout", "total" — mais où sont les preuves de cette équation?

K. Bædeker, *Ägypten*. Handbuch für Reisende. Vierte Auflage. Leipzig 1897, Karl Bædeker. Prix: 12 marcs.

Le guide Bædeker relatif à l'Egypte s'est jusqu'ici réjoui d'un excellent renom. On peut même dire qu'il a été considéré presque comme un ouvrage scientifique. On l'a vu employer et citer dans des oeuvres d'érudition concernant l'Egypte ancienne. En même temps, il a été consulté avec fruit par de nombreux voyageurs dans le pays aux bords du Nil.

La quatrième édition de cet ouvrage remarquable, dont M. G. Steindorff a été chargé, venant de paraître, il est naturel qu'on se demande, si elle conserve les excellentes traditions créées et soutenues par ses devanciers. Nous croyons pouvoir affirmer qu'en général, on a de quoi être satisfait de la nouvelle édition, bien qu'elle représente, par rapport au volume, une forte réduction sur ses devanciers. Peut-être a-t-on été un peu trop chiche de l'espace. Il est vrai que, pour la grande masse des touristes, il suffit d'avoir *une* réponse aux questions qu'ils se posent devant les monuments; peu importe à leur point de vue, si ces réponses vident la matière ou non. Mais tous n'ont pas l'esprit exactement façonné suivant le même modèle. Il y a des touristes qui ont des instincts de savants et qui, une fois, peut-être pourront devenir des illustrations de la science qui embrasse l'étude de l'Egypte ancienne. A ceux-là, je crains bien que la nouvelle édition Baedeker ne soit un peu maigre. Comparez ce que nous offre l'edition de 1891 par rapport à celle qu'ici nous examinons, p. ex. pour Dendérah et Edfou, deux endroits où le voyageur doit concentrer chaque fois son attention essentiellement sur un seul monument. Ici, la 4e édition est à mon sens un peu trop abrégée: pour Dendérah elle offre environ 6 pages — contre 22 pages de celle de 1891 — pour Edfou, également environ 6 pages — contre 12 pages de l'édition de 1891. Dans l'un cas, on n'a que tout au plus le strict nécessaire; tandisque, dans l'autre, l'enseignement fourni par le Guide contient en outre des éclaircissements qui s'adressent quelque peu à l'égyptologue de profession. Mais, on aime à se croire égyptologue, quand même on voyage comme simple touriste en Egypte; et de retour à la maison, on commence peut-être au grand sérieux l'étude d'une science dont, comme voya-

geur, on a pris le goût. L'Egypte exerce une influence enchanteresse sur tant de monde.

La nouvelle édition se montre d'ailleurs très au courant du développement de notre science. Les trouvailles archéologiques des dernières années s'y voient en général consignées. Ainsi p. ex. le tombeau d'Amenophis IV de Tell el-Amarna, le temple de Kom Ombo (avec dessin de son plan), le plan du temple de Deir-el-Bahri etc. forment des nouveautés par rapport aux éditions antérieures qui me sont accessibles.

Un guide, comme celui de Baedeker, doit aspirer à la plus grande exactitude dans les renseignements qu'il fournit. Sous ce rapport, nous n'avons que bien peu d'observations à faire. En voici quelques-unes! P. CXLVII il y a: »Serapis, fremder Gott, unter den Ptolemäern in Aegypten eingeführt». C'est là une opinion surannée qu'il faut abandonner. L'origine étrangère de Sérapis, suivant Lumbroso (*Ricerche Alessandrini* § 1, 1871), »e' nata, come più favole dell' Egitto greco, da una opportuna omonimia di *Sinope città con Senhapi* sedi di Api». C'est là par conséquent une espèce d'étymologie populaire. Cette thèse du savant italien est indirectement appuyée par l'examen du petit texte bilingue que M. Maspero a publié dans le Recueil VII, pages 140, 141, texte dans lequel [hieroglyphs] est identifié à Σάραπις, de même que [hieroglyphs] l'est à Ἶσις. Par cela, il dévient certain que Sérapis est le vieux dieu égyptien Osiris-Apis.

Page CXXXIV. — Les cartouche appartenant au pharaon Nektanèbe II, sont dits être ceux du *premier* roi de ce nom, par suite d'une faute d'impression.

Page CXXIV, se voit répéter la vieille erreur, selon laquelle Young »ziemlich gleichzeitig mit dem Franzosen François Champollion» aurait réussi, grâce aux noms des rois égyptiens, à retrouver l'alphabet des hiéroglyphes. Cest un peu étrange de rencontrer un pareil jugement, dans un guide relatif à l'Egypte et écrit par un égyptologue, titulaire d'une chaire créée pour faire jaillir la lumière dont Champollion seul a su retrouver la source. Pour ma part, j'aurais cru que la légende relative à la découverte de Young eût été anéantie, il y a bien longtemps. A tous ceux qui veulent la perpétuer, il est bon d'écouter ce que nous dit Sir P. Le Page Renouf à ce sujet (*Hibbert Lectures* 1879, p. 12, 13): »It is even to this day a common habit of Englishmen to couple the name of their countryman Dr. Thomas Young with that of Champollion, as sharing with him the glory of this discovery. *No person who knows* anything of Egyptian philology can countenance so gross an error. It is not true that he discovered the key to the decipherment of hieroglyphics, or even that his labours assisted

Champollion in the discovery. When the key was once discovered and recognized as the true one, it was found that one or two of Young's results were correct. But there was nothing in his method or theory by which he or any one else could distinguish between his right and his wrong results, or which could lead him or any one else a single step in advance. Young was certainly right in assuming that the first two signs in the hieroglyphic name of Ptolemy were P and T, but his next step was a failure, and so was the next after that. He did not succeed in analysing this royal name or that of Berenike. All his other attempts were simple failures»[1]. Au lieu du nom de Young, on aurait dû plutôt rencontrer celui du suédois Åkerblad, dans le nouveau guide Baedeker. Il est sûr que Åkerblad est le premier savant moderne qui ait su lire correctement un mot ancien égyptien.

Page CXXXVIII. — En traitant de la religion égyptienne, l'auteur nous semble avoir quelquefois des tendances trop euhéméristes, comme lorsqu'il dit: »Bisweilen hat man wohl auch besonders angesehene Menschen nach ihrem Tode als heilig verehrt und sie allmählig als Götter betrachtet, wie z. B. den Gott *Imhotep von Memphis, vielleicht auch Osiris.*» — La seule preuve que je connaisse en faveur d'euhémérisme en Egypte, concerne le nommé Amenhotep du temple de Deir-el-Medîneh et — peut-être — son père Hapou, qui paraît avoir été identifié avec le vieux dieu Apis.

Page CXL. — La raison de l'habitude des égyptiens de représenter leurs dieux sous la forme d'êtres humains à têtes de bêtes, raison sur laquelle M. Steindorff ne se prononce pas, est sans doute dérivée de l'usage de faire jouer les drames des dieux par des prêtres en costumes, qui évidemment portaient des masques caractéristiques de leurs rôles. Hérodote (II) nous parle quelquefois de ces rites égyptiens où les drames religieux se jouaient, dans les temples ou ailleurs.

Page 220. — En parlant du nom moderne »Dendérah», l'auteur a repris l'étymologie, généralement abandonnée, de Mariette, suivant laquelle le dit nom équivaudrait à *Enet-te-ntore* »Enet der Göttin (Hathor)». Mais alors le *D* initial reste inexpliqué, et l'on ne peut guère supposer qu'il ait été ajouté après coup, le dit nom hiéroglyphique de la ville s'écrivant de la sorte: , sans *t* initial. Il est préfé-

[1] Déjà en 1836, le grand helléniste français Letronne se prononce de la même façon négative sur les aptitudes de Young comme déchiffreur des hiéroglyphes. Voici ce qu'il dit à ce sujet: »Il est maintenant reconnu que les premières découvertes du docteur Young n'avaient pu le conduire à rien. Elles n'ont donc pu être d'aucune utilité à Wilkinson, pour la lecture des hiéroglyphes phonétiques [*Oeuvres de Letronne*, Egypte ancienne II, page 375, note 1].

rable de garder l'étymologie adoptée par les Brugsch et les Dümichen — deux maîtres sur le domaine de la littérature des basses époques — en expliquant »Dendérah» à l'aide du nom géographique, fréquemment rencontré [hieroglyphs] [DÜMICHEN, *Gesch. des alten Aegyptens*, p. 126, 127 et BRUGSCH, *Dictionnaire Géographique*, p. 458].

Page 320. — Le nom ancien d'Edfou [hieroglyphs] a été incorrectement transcrit par M. Steindorff, qui le rend *Tebḥet.* Des preuves, empruntées tant au démotique qu'aux textes hiéroglyphiques des basses époques, ont fait voir qu'il faut transcrire *Beḥetet* le groupe en question. Je ne compte pas énumérer ces preuves tout au long — je renverrai simplement à l'un de mes mémoires, inséré dans les Transactions du Congrès de Genève [Vol. IV, p. 113].

Concernant la transcription en lettres modernes, M. Steindorff, selon moi, a agi d'une manière moins pratique, en introduisant le système dont lui et M. Erman se servent dans leurs mémoires scientifiques, système que la science n'a pas encore adopté[1]. Et d'ailleurs, M. Steindorff ne procède nullement d'une manière égale dans ses transcriptions. A une même page (77), nous rencontrons les noms propres *Una* et *Woser.* Le grec *Onnofris* correspond, à son avis, à un *Wen-nofre* égyptien. Nut et Schu, selon la manière d'écrire des autres égyptologues, s'écrivent chez lui *Newt, Schow* — pourquoi ne pas aussi bien *Nowt, Schew?!*

Le manque de conséquence se fait particulièrement sentir dans les transcriptions de la lettre [hieroglyph], qui est rendue ou par *a*, ou par *e*, ou par *o*, voire par *y*. Quand on transcrit *Ymn, Entef-oker, Opet, Epepi* (Apophis), pourquoi, à la fois, transcrire *Amenemḥet?* Le lettre [hieroglyph] tantôt se rend par *a* (*Chaemhet*, p. 290), tantôt par la quasi-lettre ʿ. Les touristes avides d'instruction chercheront en vain l'explication de toutes ces énigmes, qui leur rendront hésitants et gênés dans leurs essais de lire les cartouches pharaoniques, occupation qui amuse les voyageurs. Toutes les subtilités de M. Steindorff — lesquelles, dans tel cas, sont bâties sur des observations d'ordre scientifique, mais bien souvent aussi très incertaines — enleveront aux touristes, désireux d'apprendre à transcrire au fur et à mesure de leur voyage à travers l'Egypte, un de leurs plaisirs favoris les plus goûtés, parcequ'il leur procure des exercices de mémoire et de combinaisons ingénieuses.

---

[1] Le Sphinx compte prochainement soumettre la transcription "officielle" de la *Zeitschrift* à un examen sérieux, chose d'autant plus nécessaire que le système en question, en ce qu'il offre de nouveau, repose sur des fondements peu solides.

En parlant de la transcription, il est curieux de noter que M. Steindorff lit le nom de l'île de Philæ, *Py-lak* »die Insel Lak» (p. 348). Cela revient à dire que »Insel» en ancien égyptien équivaut à *y*. Mais il n'est nullement certain que le nom et varr. soit d'origine égyptienne. Il pourrait tout aussi bien dériver de l'éthiopien ou d'une autre langue, étrangère à l'égyptien. La présence ici du signe n'indique pas nécessairement qu'il soit question d'une île, les variantes offrant aussi ou , à la place de l'autre. La forme grecque Φιλαι a probablement eu son *i* par suite de l'influence exercée par le Iotacisme, jointe à celle d'une étymologie populaire, tirée du grec φίλος [1].

Pour cette fois, voilà assez de réflexions concernant le thème un peu abstrus de la transcription!

Le nouveau guide Baedeker de l'Egypte nous semble donc en tout un excellent ouvrage, qui assurément fera un bon conducteur de touristes, et qui donnera à la fois un témoignage éclatant en faveur des mérites de l'auteur, M. Steindorff, et de ses collaborateurs allemands.

Karl Piehl.

---

[1] Cfr à ce sujet, PARTHEY, *De Philis insula ejusque monumentis*, p. 64.

AEGYPTIACA. *Festschrift für Georg Ebers.*

(Suite de la page 17.)

»Amenhotep, der Sohn des Hapu», monographie de M. Kurt Sethe, veut, comme l'auteur donne à entendre, »dissiper quelques erreurs qui se sont répandues concernant le rôle qu'a, une fois, joué cet homme».

Les textes de la statue d'Amenhotep — dont je crois la meilleure édition se trouver dans la *Troisième Série* de mes »Inscriptions Hiéroglyphiques» — ne nous disent rien sur les *deux* statues de Memnon, puisqu'il n'est question que d'une seule statue dans les dits textes. Ce dernier fait relevé par moi-même, il y a 16 ans [*Petites Etudes Egyptologiques,* 36, 37], M. Sethe en constate maintenant l'exactitude. D'ailleurs, l'auteur émet timidement la supposition que la statue de 40 condées dont Amenhotep parle dans son inscription, serait le colosse d'Amenhotep III qui orne la façade d'un des pylones du sud du grand temple de Karnak.

Le temple de Deir-el-Medineh dont la fondation est attribuée à Amenhotep, fils d'Hapu, et dont le nom paraît mentionné sur la pierre calcaire publiée dans les *Inscriptions in the hieratic and dem. character* (pl. XXIX) sous la forme de [BRUGSCH, *Zeitschrift* XIII, p. 124], se lirait suivant M. Sethe »Haus des Ka». Cette rectification se voit, partiellement, déjà dans le *Dictionnaire Géographique,* où Brugsch a pensé au mot *ka* »taureau», en cela adoptant les vues de Birch. Mais les signes hiératiques du document cité, qui mentionne à peu près une demi-douzaine de fois le nom de temple en question, indiquent nettement qu'il *faut* le transcrire conformément à la lecture proposée par Brugsch en 1875, à savoir . Par cela, je ne veux point nier l'exactitude de la supposition de M. Sethe, mais alors cette supposition est basée sur une correction, et non pas sur une transcription scrupuleuse — du texte hieratique.

La légende qui s'est répandue, suivant laquelle Amenhotep, fils d'Hapu, serait auteur d'un ouvrage littéraire de renom (cfr

Erman dans la *Zeitschrift* 1877, page 147), légende que nous avions essayé d'effacer (Piehl, *Inscriptions Hiéroglyphiques.* Première Série, II, p. 123) a été reprise par M. Sethe qui passe, sans y faire attention, mes observations susmentionnées. Notre auteur dit à ce sujet, en pensant aux données des Textes de Deir-el-Medineh: »Erman hat darin gewiss mit Recht einen Hinweis auf eine litterarische Hinterlassenschaft unserer Amenhotep erblickt». Mais nous ne pouvons admettre l'exactitude de cette thèse. Le passage de Deir el-Medineh, sur lequel repose la thèse de M. Erman, aurait selon lui la teneur suivante:

sic

»sein Name bleibt in Ewigkeit, nie vergehen seine Sprüche», tandisque ma copie [*l. l.* Pl. CLXI, 1—4], pour le passage en question, donne ceci:

ce qui évidemment signifie: »Son nom a été établi pour l'éternité, étant indestructible à jamais».

Comme on voit, il n'y a donc, à Deir-el-Medineh, aucune allusion à une activité littéraire exercée par Amenhotep, fils d'Hapu. Cela étant, ni les textes du chap. supplémentaire 167 du *Todtenbuch,* publiés par M. Pleyte, ni ceux du pap. N° 3 de Boulaq, si bien expliqués par M. Maspero, ne donnent lieu à un rapprochement avec le passage relatif à Amenhotep de Deir-el-Medineh; à cet égard, M. Sethe pense de même que nous, bien qu'il cite des motifs d'une autre espèce que ceux de MM. Pleyte et Maspero en faveur de son opinion.

Concernant le sens du titre du chap. 167 du Todtenbuch nous différons de l'avis de M. Sethe. »Buch von Geheimhalten der Gestalt, das der königliche Schreiber oberer Ordnung Amenhotep, der Sohn des Hapu, gefunden und sich zu einem Amulette für seinen Leib gemacht hat», comme il traduit — n'est pas exact quant au début, qui correspond à , ce qui signifie plutôt »le livre mystérieux de forme» (ou peut-être »schwerverständlich»). Abstraction faite des points de détail que nous venons d'écarter, nous souscrivons volontiers aux paroles par lesquelles M. Sethe termine son excellent mémoire: »Von Amenhotep, dem Sohne des Hapu, ist weder bekannt, dass er der Errichter der Memnonskolosse war, noch dass der Tempel von Der-el-Medineh an Stelle eines von ihm gegründeten Tempels steht. Schriften von ihm sind uns bis auf die ihm untergeschobenen griechischen Sprüche nicht sicher erhalten. In ptolemäischer Zeit ist er zum Gott erhoben worden,

wahrscheinlich erst unter Euergetes II, bei Manetho scheint er noch nicht als solcher zu gelten.»

»Eine neue Sammlung von Liebesliedern», mémoire de M. W. Spiegelberg, commence par une thèse qui est inexacte, à savoir que les »Liebeslieder» sont une »Litteraturgattung, deren erste Bekanntschaft wir dem Scharfsinn *Masperos* verdanken».

C'est à GOODWIN qu'appartient l'honneur d'avoir [*Transactions of the Society of Biblical Archæology* III, p. 380] à propos de son étude sur le **Papyrus Harris** N° 500 retrouvé le premier cette »Litteraturgattung». Le grand savant anglais dit (*l. l.*) expressément: »The text consists of four songs, of which three are of an **amatory** kind, bearing no inconsiderable ressemblance to parts of Solomon's Song».

C'est un ostracon du Musée de Gizeh qui a fourni à M. Spiegelberg le texte hiératique sur lequel il a rencontré les chants d'amour jusqu'ici inconnus. Le document original offre, selon M. Sp., la particularité d'être palimpseste. Ce serait les instructions bien connues d'Amenemhat qu'on aurait jadis effacées pour faire place à des chants d'amour. Le mémoire de M. Sp. est accompagné de la transcription en hiéroglyphes de l'Ostracon du Caire, transcription qui montre que le début et la fin de l'original ont été détruits. La traduction de l'auteur paraît en général réussie. Parmi les vocables les plus intéressants du petit document, je signale celui de suivi de plus le suffixe de la première personne, ce qui a été fort bien rendu »O, wäre ich» — »O, möchte ich». — Ligne 11, se rencontrent les deux mots *ḥekt* »bière» et que je traduis »espèce de pain» (Sp. le rend »Reizen»). Peut-être *bière* et *pain* sont-ils employés ici comme des éléments parallèles d'une expression composée. Malheureusement, une petite lacune nous empêche d'entrevoir la vérité à cet egard. — Ligne 9, *ḥāti-à unef ḥer mak-tuf* a été rendu par M. Sp.: »Mein Herz freut sich über . . . .» Le mot , dont M. Naville, je crois, a le premier déterminé le sens »base» (*Litanie du Soleil*) s'emploie souvent dans des expressions qui indiquent qu'il est en rapport avec le coeur humain. Cfr [DÜMICHEN, *Petuamenap* II, XXI], ce qui signifie: »Le coeur est solide sur son soutien» ou quelque chose de pareil. Ces considérations me portent à traduire le passage, cité

d'après M. Sp., de la sorte »Mon coeur est joyeux *sur* sa place» [1].

Les chants d'amour expliqués par M. Spiegelberg datent, selon lui, des XIX—XX dynasties et sont pour la teneur fort curieux; en tout cas, ils sont dignes d'être connus par les égyptologues. M. Spiegelberg a donc, par son petit mémoire, rendu un service signalé à la science.

»Eine neue Art ägyptischer Kunst» von G. Steindorff, offre un fort grand intérêt par les magnifiques héliogravures et dessins qui l'accompagnent. Ce sont des monuments représentant un art nouveau qui, selon M. Steindorff, est d'origine égyptienne, et sur lequel on a jusqu'ici énoncé des théories assez diverses. Tandisque Heuzey regarde les spécimens de cet art comme étant d'origine asiatique, Maspero les appelle libyques. M. St. pense que les pièces en question se rapprochent pour la forme des monuments déterrés par Flinders Petrie à Negâda et par de Morgan à Abydos, Les conclusions de l'auteur aboutissent dans les paroles que voici: »Die hier behandelten Reliefs sind ägyptisch und gehören einer vorgeschichtlichen Periode an; sie sind die ersten Vertreter einer bisher noch nicht bekannten Kunstgattung; diese hat einen eigenen, fest ausgeprägten Stil, der aus uns unbekannten Gründen nicht weiter zur Entwicklung gelangt ist. Er ist vielmehr einem einfachen primitiveren gewichen. Aus ihm hat sich denn der bekannte Stil der höfischen ägyptischen Kunst, zuerst der noch unbeholfene der III. Dynastie, und weiter der elegante, glatte der IV. und V. Dynastie entwickelt.»

»Zur ägyptisch-hellenistischen Litteratur» von U. Wilcken. Ce mémoire est divisé en deux parties. La première a pour sujet un ostracon grec trouvé à Deir-el-Baheri et relatif à 'Αμενώτου ὑποθῆκαι »les instructions d'Amenothès». Les maximes, en état assez fragmenté, contenus dans ce document sont, en bonne partie, d'origine purement grecque, et représentent entre autres, plusieurs des »Sprüche der sieben Weisen». M. W. pense que nous avons ici un *pseudoepigraphon*. »Die griechischen Gnomen

---

[1] Cfr DE ROCHEMONTEIX, *Edfou* 366: [à corriger en] (J'accorde) "que ton coeur *ab* soit solide sur sa place, que ton coeur *ḥāti* repose sur sa base". Un texte parallèle donne (*l. l.* p. 114) ceci: , où le suffixe du mot *māk* a été sauté par l'éditeur d'"*Edfou*".

sind *untergeschoben* einem ägyptischen Weisen, wahrscheinlich jenem Sohn des Hapu, der dort, wo das Ostrakon gefunden wurde, halbgöttliches Ansehen genoss» [1].

La seconde partie de l'ouvrage, particulièrement intéressant, de M. Wilcken s'occupe de quelques fragments »énigmatiques» de papyrus grecs, publiés, il y a quelques années, par M. Wessely dans les »Denkschriften der Wiener Akademie». L'examen auquel M. Wilcken a soumis ces fragments, semble montrer qu'il y a ici la traduction grecque d'un conte ancien égyptien rappelant à certains égards la légende conservée par Josephus relativement à l'exode des impurs, légende qui, comme Erman l'a montré, a trait à Amenophis, fils de Hapou.

S'il est vrai que *finis coronat opus,* il faut savoir grand gré à M. Wilcken de la contribution intéressante dont il a enrichi les »Aegyptiaca, dédiés à Georg Ebers».

Karl Piehl.

---

[1] Voir ci-dessus (p. 48) nos remarques concernant les textes de Deir-el-Medineh relatifs à Amenophis, fils de Hapu.

Mélanges[1].

Parmi les mémoires et brochures qui nous ont été envoyés, nous signalerons en premier lieu »La condition des féaux en Egypte dans la famille, dans la société, dans la vie d'outre-tombe» par M. A. Moret (Extrait du *Recueil*). Le mot »féal» est, selon l'auteur, la notion française correspondant à l'égyptien , si fréquent dans les textes de toutes les époques. M. Moret en résume ses idées dans les paroles suivantes: »Il résulte de ces recherches que l'epithète d'Amakhou, l'attaché, le féal de quelqu'un ne désigne pas une vague qualité morale, mais définit les conditions d'une situation matérielle. C'est la condition de la famille vis-à-vis du père, des sujets vis-à-vis de leur prince, des morts vis-à-vis des dieux rois des morts.» Un rapprochement bien heureux que l'auteur fait des résultats obtenus par lui avec ceux auxquels le grand savant Fustel de Coulanges est arrivé (*La cité antiqué*) par rapport aux peuples antiques, augmente considérablement la force de ses arguments, qui nous semblent bien trouvés et présentés.

Nous saluons en M. Moret un jeune collègue qui paraît appelé à rendre les plus grands services à la discipline de notre science qui embrasse l'histoire proprement dite.

»Young and Champollion» (extrait des *Proceedings*) mémoire dû au grand égyptologue anglais Sir P. Le Page Renouf, traite un sujet qui, au plus haut dégré, doit intéresser les égyptologues désirant que de la justice entière soit faite à la mémoire de l'immortel fondateur de notre science. Grâce à M. Renouf, il ne règne plus le moindre doute sur l'incapacité de Young comme égyptologue. Il est fort curieux de voir combien Champollion a dû à sa connaissance de l'écriture chinoise d'avoir réussi à résoudre le problème de l'écriture hiéroglyphique. M. Renouf maintient à ce propos la thèse qu'il a soutenue auparavant: »Egyptian writing is, in its origine, not alphabetic but

[1] Voir le *Sphinx* I, page 193, note 1.

essentially ideographic like the Accadian, Assyrian, Chinese and Japanese. It is no more tied than they to the expression of *consonantal* sounds».

La critique à laquelle le Sphinx avait soumis l'ouvrage commun de MM. Maspero et Chassinat relatif au temple d'Edfou, a provoqué des pamphlets dûs à l'un et l'autre de ces Messieurs. Celui de M. Maspero[1] a été foncièrement réfuté dans »Réponse à M. Gaston Maspero à propos de son Avant-Propos du Temple d'Edfou par Karl Piehl» *(Leipzig, Hinrichs),* et celui de M. Chassinat[2] était réfuté avant de paraître, à tel point ce dernier article est d'accord. pour le fond et la forme, avec celui de M. Maspero (on pourrait presque dire que ce sont deux mains différentes qui semblent les avoir écrits suivant l'ordonnance d'un même personnage). Les deux MM. oublient d'ailleurs tout à fait ce qu'ils doivent à mes »Inscriptions. Seconde Série» (tant les planches que le commentaire); de ce dernier M. Ch. a usé et abusé d'une manière étonnante, à tel point qu'il lui est arrivé *de vouloir m'enseigner mes propres découvertes, comme si c'étaient celles d'un autre.* La méthode de M. Ch., n'est d'ailleurs pas celle d'un savant. Cela résulte d'une façon indiscutable de ce qu'il a dit *p. 13* (à propos de ma remarque: »Les pronoms suffixes si essentiels à l'explication des textes» ont été »sauté très souvent à la fin des légendes hiéroglyphiques»). Voici les paroles en question: »Ces omissions ne me sont pas imputables. Les estampages de M. de Rochemonteix ont été faits assez souvent avec des feuilles de papier trop courtes et le bas des colonnes n'a pas été pris[3]. J'ai remédié à cet inconvenient, *chaque fois que je l'ai pu,* en comblant ces lacunes accidentelles avec les notes de M. de R. Il m'était bien difficile de tenter plus, faute de données exactes, *car il n'est pas toujours possible de savoir si le suffixe, ou la dernière lettre d'une ligne, quelle qu'elle soit, manque réellement du fait du graveur ou si l'estampage est incomplet, dans des textes aussi corrompus que ceux-ci.*»

Par ces mots, M. Ch. se condamne lui-même et son aide M. Maspero, ainsi que l'entreprise qui leur a été confiée.

La situation des deux collaborateurs d'»*Edfou*» ne devient nullement meilleure par les observations suivantes (p. 25) de M. Ch.: »Il est certain, néanmoins, que des fautes» — relevées par

[1] Le Temple d'Edfòu. Avant-Propos.

[2] Critique d'une critique. Extrait du Recueil, vol. XX.

[3] Voir *Edfou,* 425, l. 11, ou les signes ont été sautés à la fin d'une ligne, comme le prouve *Sec. Série* XX, l. 2. — L'essai inéquitable de M. Ch. de me rendre responsable des lacunes, créées sur les parois du temple par les matelots-estampeurs de M. de Rochemonteix, se retrouve chez M. Maspero [Voir Piehl, *Réponse à M. Gaston Maspero* etc. p. 15].

le *Sphinx* I, pages 241, 247 -- »telles que [hieroglyphes] pour [hieroglyphes] doivent être attribuées au lapicide et non au lecteur moderne» — car c'est là presque soutenir que les textes originaux d'Edfou sont plus fautifs encore que les copies Maspero-Chassinat. On voit d'ailleurs où tend ici la défense Ch., c'est à faire croire que les inscriptions originales d'*Edfou* sont tellement incorrectes qu'il *faut presque établir en règle* qu'elles demandent à être rectifiées avant de pouvoir être lues. Ici, il est nécessaire de rappeler au profit de M. Ch. la vérité de la vieille règle: **Qui nimis probat, nihil probat.**

Il est compréhensible qu'on veuille se défendre, surtout *quand,* comme MM. Chassinat et Maspero, *on ne saisit pas à quel point on a tort;* mais, dans la science, il ne faut pas oublier que la vérité est le but vers lequel nous devons aspirer. Pourquoi justement l'exemplaire des textes des Nils publié dans »l'*Edfou*» serait-il fautif dans l'original, quand le double de ces textes, comme nous avons fait voir, paraît être parfaitement correct pour les passages correspondants!

La critique du Sphinx à donc porté juste, malgré les »cris» (*Ch.* p. 30) de mes deux contradicteurs. Elle a dévoilé la négligence inouïe (voir ici pages 37, 59 et suiv.) des éditeurs du »Temple d'Edfou» sur un terrain où ils devaient être chez eux. Ils ont dû — malgré »l'impeccabilité» absolue [garantie dans le Journal Asiatique VI, 1893, p. 170 — toute la page à lire! —] du »Temple d'Edfou», et malgré l'élasticité de la notion »estampages» dans leurs pamphlets — reconnaître directement ou indirectement [cfr le silence, dans la défense si »éloquente» de M. Ch., par rapport à des mots créés par lui comme p. ex. [hieroglyphes] *Āḥā-Āḥā,* forme défigurée du dieu Nem [hieroglyphes] (*Sphinx* I, 164), dieu que M. Ch. prétend connaître, bien qu'il l'ait lu plutôt *Madj,* et d'autres monstruosités] avoir commis un très grand nombre d'erreurs, et leurs essais de défense portent des traces indélébiles de leur défaite écrasante, par suite de leurs efforts constants de détourner la discussion de leur »*Edfou*» sur des matières qui ne sont pas sur le tapis. C'est ainsi qu'ils gaspillent inutilement beaucoup de temps et de papier à la recherche d'inexactitudes dans ma *Seconde Série, vol. 1 & 2, qui leur ont été d'une si grande utilité,* précisement comme si la découverte de pareilles choses entraînerait leur propre acquittement. Mais il ne faut pas oublier que le dit mien ouvrage appartenait déjà à l'histoire passée

de notre science[1], au moment où les Maspero-Chassinat ont commencé la publication du leur. Effectivement, ils ont employé pour la composition de leur »Edfou», autant que d'autres recueils de textes empruntés au temple en question, ma *Seconde Série*, qu'ils ont même quelquefois copiée avec une trop grande servilité[2].

Il y a raison d'une tristesse accablante pour l'égyptologie qu'un aussi pitoyable ouvrage que le »Temple d'Edfou» ait pu paraître vers le déclin du XIXe siècle, et la tristesse n'est certainement pas diminuée par la manière dont les éditeurs de la dite publication ont osé prendre la défense de leur travail. Peu importe d'ailleurs que le critique du »Temple d'Edfou» se fût trompé dans **3** ou **4** cas sur **1500**; les **1496** ou **1497** bévues restantes ne deviennent pas pour cela une raison de célébrer comme »conscience réelle» (*Chass.* p. 2) ce qui est simplement le comble d'ignorance et de négligence.

Que notre jeune »confrère» réfléchisse bien, et il comprendra sans doute (il est trop intelligent pour ne pas voir ce qui saute aux yeux de tout le monde) que la »Critique d'une critique», loin d'améliorer sa propre situation, servira uniquement à l'aggraver. La vérité scientifique n'est pas à la portée du premier venu, elle ne se conquiert qu'au prix d'efforts soutenus.

Lorsque M. Ch. aura réussi à enrichir notre science d'*une seule découverte* de quelque importance, il nous comprendra peut-être; alors, il saura au moins entrevoir un peu ce qu'il a coûté à d'autres d'efforts, de patience, de privations, de sacrifices personnels pour mériter le titre — qu'à mon sens il s'est arrogé trop tôt — j'entends le titre d'*égyptologue.*

»Das Brettspiel bei den alten Aegyptern» von A. Wiedemann (*extrait des Actes du Congrès des orientalistes.* Session de Genève), est une des ces monographies utiles que notre collègue de Bonn sait faire d'une manière si satisfaisante au point de vue de la richesse et de la variété des sourccs consultées. M. W. est un égyptologue doublé d'un philologue classique, et cela est bien visible par rapport à la présente publication qui mérite d'être désignée comme une excellente contribution à l'archéologie égyptienne.

---

[1] Les textes de ma "*Seconde Série*" ont paru en 1890; le commentaire, au début de 1892, non pas en 1893 (la vérité avant tout!) comme le prétend inexactement M. Ch. ("L'avertissement" précédant *Edfou,* de M. Maspero, est daté le 31 juillet 1892).

[2] Cfr *Sphinx* I, p. 238: "même les sic que nous avions cru devoir introduire pour ajouter à la clarté, ont été gardés et reproduits par l'honorable academien" — à tel point les éditeurs du. "Temple d'Edfou" ont copié ma *Seconde Série,* que M. Ch. maintenant prétend critiquer. C'est oublier le respect qu'il doit au maitre.

»Contribution à l'étude de la XXIe dynastie» (extr. de la Rev. Arch.) mémoire dû à M. G. Daressy, est un ouvrage de très grand mérite. A l'aide des cercueils et momies des prêtres d'Amon, conservés au Musée du Caire, M. Daressy a essayé de dresser le tableau comparé des grands prêtres d'Amon et des rois tanites de la 21e dynastie. En se servant du tableau habilement dressé par M. Maspero, il y introduit des modifications importantes — la plus importante sans doute celle par laquelle Herhor est écarté des rois tanites et remplacé par Smendès, qui serait le même pharaon que celui dont M. Daressy a découverte à Gebeleîn l'inscription historique, en 1888 (Recueil X, p. 133). Il nous est impossible, dans l'absence des monuments mêmes de nous prononcer sur l'exactitude du »tableau» fait par M. Daressy, mais, en tout cas, il apporte des données curieuses. Une partie fort intéressante de l'opuscule de M. Daressy, c'est celle qui a trait à la description typique des momies et des cercueils des grands prêtres d'Amon.

»Mastabas de *Merru-ka* et de *Ka-bi-n*» (extr. de la Rev. Arch.), mémoire également sorti de la plume diligente de M. Daressy. Le premier des deux tombeaux se montre être le plus vaste mastaba de l'Ancien Empire; »il ne compte pas moins de trente-deux salles, alors que celui de Ti n'en a que six et que la plupart des autres n'en renferment que deux ou trois.»

On rencontre ici le phénomène d'une tombe qui est la réunion de trois tombes distinctes, celles du père, de la mère et de leur fils commun. Le premier avait à sa disposition vingt-et-une pièces, tandisque sa femme en avait six et leur fils cinq. Une bonne partie des parois des différentes chambres sont réstées nues, sans décorations. Mais le matériel des représentations peintes est néanmoins considérable.

Le mastaba de *Merruka* [1] est particulièrement intéressant par le coup d'oeil qu'il nous permet de jeter, pour ainsi dire, dans l'intérieur d'une maison appartenant à un égyptien de marque pour l'époque la VIe dynastie, époque d'où, selon M. Daressy, date le dit monument. Je pars alors de l'idée généralement répandue, je crois, que la tombe égyptienne est une reproduction de la maison terrestre. Les différentes chambres de notre mastaba étaient, suivant les écriteaux qu'on y rencontre, affectées à des destinations analogues à celles des chambres de la maison d'un vivant.

---

[1] M. Steindorff (*Zeitschrift* XXXIII. p. 70) appelle l'ancien propriétaire de notre monument *Mera,* mais la planche (représentant la statue du défunt avec la niche où elle est debout) qui accompagne le mémoire de M. Daressy donne nettement , ce qui montre l'exactitude de la lecture de M. Daressy.

Les dernières pages du mémoire de M. Daressy sont consacrées au mastaba de *Kakemna*, comme l'auteur veut fort bien lire le nom, à la différence de M. de Morgan. C'est évidemment le même mastaba, dont Lepsius (Denkm. II) a déjà donné des extraits et auquel Dümichen [1] (Resultate VIII) paraît aussi avoir faits des emprunts.

»Die Steinbrüche am Mons Claudianus in der östlichen Wüste Aegyptens» (Sonder-Abdr. aus d. Zeitschr. d. Gesellsch. f. Erdk. zu Berlin 1897. Bd. XXXII), dont l'auteur est le grand explorateur d'Afrique Prof. G. Schweinfurth, nous apporte des éclaircissements bien précieux sur un point du désert arabique à l'est de l'Egypte, point que, jusqu'ici, fort peu de voyageurs ont eu l'occasion de visiter et de décrire. »Die einzige Beschreibung, die wir von Mons Claudianus besitzen, rührt von G. Wilkinson her», raison suffisante de savoir gré à M. Schweinfurth de nous avoir donné sa description, laquelle, venant d'un éminent savant sur le terrain des sciences naturelles, est appelée à nous dévoiler une masse de détails nouveaux jusqu'ici inconnus ou à peu près inconnus.

La qualité de la pierre extraite de préférence de Mons Claudianus, une espèce de granit gris clair de peu de valeur commerciale, rend l'exploitation ici faite moins compréhensible, mais M. Schweinfurth croit que nous pouvoir expliquer ce qui paraît étrange par la supposition qu'il ne faut pas regarder comme chose capitale »bei den grossartigen Anlagen am Mons Claudianus den Zweck einer nutzbaren Granitgewinnung», mais que l'établissement devait servir de »Mittel zur Verfolgung höherer Staatszwecke. Grosse Schaaren von Staatsgefangenen, die sich nach Niederwerfung der häufigen Aufstände in Syrien, in Alexandria und anderwärts anhäuften, hatten die Präfekten Ägyptens zu beschäftigen, und es lässt sich annehmen, dass der gefährlichere Theil dieser »*damnati in metallum*» (Plin.) in den unzugänglichsten Felswüsten mit Herbeischaffung von Materialen zu allen möglichen und unmöglichen Bauten betraut und auf solche Art unschädlich gemacht werden sollte.»

Des carrières de porphyre existent aussi à Mons Claudianus, mais elles ne paraissent pas avoir eu l'étendue ni le développement des carrières de granit. Ces dernières semblent dater des règnes de Trajane et d'Hadrien, époque après laquelle les carrières de Gebel Fatîreh semblent avoir été abandonnées.

Deux planches accompagnent le mémoire de M. Schweinfurth et en rendent la lecture particulièrement instructive et intéressante. L'une de ces planches donne le relevé complet des

[1] Cité d'après LAUTH, *Papyrus Prisse* I, page 579.

carrières de Mons Claudianus, l'autre des esquisses des constructions les plus importantes de cette installation d'époque romaine.

M. le Professeur J. Krall, qui s'occupe spécialement du démotique, vient de publier »Ein historischer Roman in demotischer Schrift« *(Sonderabdruck aus den Mittheilungen aus der Sammlung der Papyrus Rainer)*, ouvrage qui, par le soin avec lequel il paraît avoir été préparé, mérite les plus grands éloges. L'état fragmenté où se trouve le nouveau papyrus démotique, en augmente évidemment les difficultés comme texte, et cette circonstance montre que c'est un travail bien lourd que M. Krall a entrepris quand il a abordé notre papyrus. Espérons que le facsimile de l'orginal du nouveau roman démotique puisse bientôt paraître! Jusque là il faut remettre le jugement définitif à porter sur la valeur scientifique de l'ouvrage de M. Krall.

Finalement, nous signalons un petit mémoire relatif à une stèle copte — en dialecte Thébain — du Musée du Caire, mémoire dont l'auteur est M. Boris Turajeff, jeune égyptologue russe. Un joli facsimile du monument en question accompagne la brochure de M. Turajeff. Nous regrettons de ne pas pouvoir nous prononcer, faute de connaissances du russe, sur la valeur de la traduction que donne l'auteur de son texte. Ce dernier se lit d'ailleurs très aisement à l'aide d'une loupe.

K. P.

Notices.

Par **Karl Piehl.**

§ 10. Le prétendu mot .

Dans mon examen du »Temple d'Edfou» (*Sphinx* I, 155—181 et 237—49) j'ai voulu corriger ce mot comme incorrect. Mais les deux »collaborateurs» de l'entreprise en question se refusent à admettre (Maspero, *Avant-Propos* p. XVI et Chassinat, *Critique d'une critique* 14) mon opinion à cet égard.

Comme un spécimen du langage présomptueux d'un débutant d'égyptologie je citerai textuellement ce que Ch. dit à cette occasion. Le voici: "M. Piehl, n'ayant pu découvrir le mot (var. *Edfou,* T. 1, p. 262) dans le *Dictionnaire* de Brugsch, en conclut que nous voulons lui »faire cadeau d'un mot nouveau (?!)», mais que »c'est là tout simplement un groupe connu de longue date, bien que l'honorable academicien se soit plu à le défigurer en remplaçant le **q** intermédiaire par un *m*». Un second exemple de ce mot *Edfou* p. 262 . . . . . ne trouve pas non plus grâce devant son érudition. *Mon texte réproduit exactement, dans les deux cas, ce que porte l'estampage*".

En examinant la copie de l'estampage accompagnant le pamphlet cité, on y rencontre le groupe en question sous les formes suivantes: , , ce que, pour ma part, je n'aurais jamais hésité à lire *àqem,* c'est-à-dire le mot auquel (*Sphinx* I, 167), dans le *Dictionnaire* de Brugsch, j'avais renvoyé, en corrigeant M. Maspero (Je n'ai jamais ici voulu corriger aucun autre, M. Maspero dans la préface et dans les notes en bas des pages ayant parlé de lui-même en qualité d'éditeur).

Dans le second exemple, la forme que donne l'estampage pour [hiéroglyphe] est un peu rare, quoique nullement exceptionelle [1].

Quant à la forme [hiéroglyphes], elle peut uniquement être lue *àqem;* cela doit être évident à quiconque prétend savoir lire les textes des temples ptolémaïques. Les trois signes phonétiques de notre groupe que, pour la simplicité, nous désignons par les chiffres 1—3, se succédant, dans la ligne verticale dont ils occupent toute la largeur, de la sorte: 1 2 [3], doivent *se lire* dans l'ordre suivant 1 3 2, d'après une règle généralement connue parmi les égyptologues (*pour les étudiants d'égyptologie* [2], on ne peut rien affirmer, comme ils ne se sont point légitimés, n'ayant par aucune espèce d'épreuve scientifique montré leur compétence). Je n'insisterai pas sur la valeur q, attribuée au signe [hiéroglyphe], valeur qui est connue depuis longtemps.

Effaçons donc le prétendu mot *àmem* »bouclier», qui, comme nous venons de voir, est exactement ce que le *Sphinx* avait soutenu: une forme détériorée d'un mot, depuis longtemps dans le *Dictionnaire* de Brugsch.

En terminant, on peut constater que l'étudiant d'égyptologie qui a été chargé de préparer pour la publication les estampages d'»*Edfou*» — contrairement à ce qu'il dit — *ne sait même pas les lire* suivant les règles établies de la science. Quel sera le sort d'une entreprise à but scientifique ayant été confiée à une personne qui ignore même les lois les plus élémentaires de l'écriture qu'il doit transcrire pour la publication en question?

§ 11. [hiéroglyphe] = [hiéroglyphe]?

L'emploi dans les textes hiéroglyphiques du signe [hiéroglyphe] paraît quelquefois embarasser les égyptologues. Brugsch a déjà (*Wörterbuch* VI, p. 749) montré dans quel sens il faut chercher

---

[1] Cfr [hiéroglyphes] (*Edfou* 103) — "J'accorde que l'Egypte t'apporte ses biens, que les pays étrangers t'amènent leurs merveilles" — où le signe [hiéroglyphe] a eté mésinterprété par MM. Maspero-Chassinat, en sorte qu'il y a un [hiéroglyphe] (avec un [hiéroglyphe] suivant!).

[2] Le regretté savant Sir P. Le Page Renouf a publié un manuel de grammaire à l'usage des commençants. M. Chassinat fera bien d'étudier ce petit traité qui lui apprendra (voir *An Elementary Grammar,* page 8) la règle ignorée par lui.

pour écarter les difficultés. C'est à propos du groupe qu'il s'est prononcé à cet égard de la manière suivante: »man muss geneigt sein dieses nicht seltene Wort *hebā* zu lesen, wenn nicht die Schwierigkeiten vorläge, dass in den Inschriften als eine (Sinn oder Schrift?)-Variante von aufträte.»

C'est l'étude comparée de l'hiératique qui nous fournit de suite la solution de l'énigme. Originairement, les formes cursives de »la charrue» et du »lion» sont nettement distinctes l'une de l'autre, comme p. ex. un regard jeté au Papyrus Prisse suffit à montrer. Mais à un moment donné, il y a eu une confusion dont nous pouvons spécialement retrouver les traces dans des papyrus, comme celui d'Ebers et le papyrus Westcar. Dans ces deux documents, écrits vers la fin du Moyen Empire ou peu de temps avant cette époque, les signes hiératiques pour »la charrue» et »le lion» sont presque absolument identiqnes de forme. C'est de cette époque que date probablement l'habitude de confondre, dans les textes hiéroglyphiques, les deux signes.

Les cas de confusion que j'ai notés concernent en général [1], qu'on a employé pour »la charrue», probablement puisque l'usage du premier signe, la plupart du temps, est plus fréquent que celui de l'autre, dans les inscriptions, et que, par conséquent, on avait plus d'habitude à écrire ce signe. Ce raisonnement me porte à regarder comme fautif pour , la forme correcte du mot en question [2].

Dans des documents dont l'origine remonte à l'époque de la XXe dynastie, certaines circonstances indiquent qu'on a essayé de séparer les formes hiératiques des deux signes qui nous occupent, en sorte que l'équivalent de a eu une barre verticale en plus de la forme hiératique de [3]. C'est pourquoi, la transcription , recommandée par Brugsch et moimême, pour le Papyrus Harris N° 1, semble devoir être rem-

[1] Un cas intéressant ou la "charrue" remplace incorrectement le "lion" se rencontre dans le titre: (*Zeitschrift* XXX, p. 127).

[2] La seconde forme est antérieure à la première par rapport au temps, fait qui résulte d'un examen des textes hiéroglyphiques.

[3] Le papyrus d'Orbiney les distingue de cette manière que la "charrue" est munie de ses deux barres obliques, tandisque le "lion" a *une* petite barre oblique et une barre verticale juxtaposée.

placée par celle de ; probablement aussi l'espèce de poisson nommée , extraite du même papyrus, est-elle à remplacer par [1].

La dite confusion ne paraît pas embrasser = , au moins je n'ai pas d'exemples d'une pareille confusion.

Faute de documents hiératiques nécessaires, cette note ne peut vider la matière, ni fournir une étude paléographico-historique des formes cursives correspondant à et . Il faut espérer que d'autres savants reprennent le thème et l'étudient à fond, ce qui d'ailleurs exige l'emploi du procédé d'autographie, sans quoi il est impossible de rendre la démonstration complétement intelligible.

[1] Cfr Anastasi IV, 15, 7.

P. Le Page Renouf.

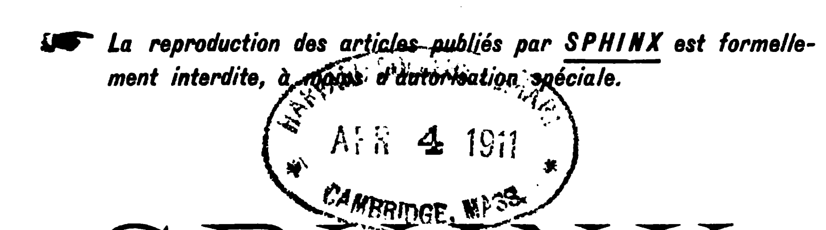
†

Le 14 Octobre est mort à Londres l'éminent égyptologue anglais Sir P. Le Page Renouf.

Il laissera un vide bien difficile à remplir. Les grands mérites de Le Page Renouf demandent qu'un article spécial soit consacré sa mémoire. Aussi le Sphinx compte-t-il prochainement donner une esquisse biographique du regretté savant, dont le décès nous a causé la plus profonde douleur.



Upsala. — Imprimerie Almqvist & Wiksell. 1897.



SPHINX

REVUE CRITIQUE

EMBRASSANT LE DOMAINE ENTIER DE L'ÉGYPTOLOGIE

publiée

avec la collaboration de MM. Basset, Ebers, Eisenlohr, Erman, Lefébure, Lieblein, Loret, Moret, Naville, Pietschmann, Steindorff, Wiedemann

par

KARL PIEHL
Professeur d'Egyptologie à l'Université d'Upsala

Publication défrayée par la munificence de M. **Edw. Cederlund**

Vol. II. — Fasc. II

Akademiska Bokhandeln
(C. J. Lundström)
UPSALA

J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung
LEIPZIG

Williams and Norgate
14, Henrietta Street, Covent Garden, LONDON
and 7, Broad Street, OXFORD

Sommaire

L'animal typhonien.

Par **E. Lefébure.**

I.

Le Typhon égyptien, Set, avait pour hiéroglyphe un animal , , représenté très souvent en petit et très rarement en grand: sur les tableaux où il figure avec quelque détail, comme dans un mastaba de l'ancien Empire[1] et dans deux tombes du moyen[2], il a visiblement des pattes et non des sabots, un museau allongé sans exagération, les oreilles hautes et la queue en l'air; il était de couleur jaune[3]. A la basse époque, on le remplaça habituellement par l'âne.

Cet animal, qu'on peut appeler *set* comme son dieu pour la facilité de la discussion, et sans rien préjuger sur son nom réel, n'a pas encore été identifié avec certitude. Depuis l'âne jusqu'à la gerboise, on a mis en avant plus d'une assimilation: une idée très ingénieuse a été celle de M. Pleyte qui imaginait un monstre ayant le corps de la gazelle avec la tête de l'âne et deux plumes en guise d'oreilles[4]. Toutefois, les Egyptiens avaient une autre opinion.

Ils donnaient au chien, ou à une certaine espèce de chien, le nom de *sha* ou *ash.* Ainsi, aux Litanies de Ra, la

---

[1] J. de Rougé, Inscriptions hiéroglyphiques I, pl. 61.

[2] Champollion, Notices, II, p. 339 et 360.

[3] Ed. Meyer, Set-Typhon, p. 7.

[4] La religion des Pré-Israélites, p. 187, et Sur quelques monuments relatifs au dieu Set, p. 53.

forme solaire *Shai* est un dieu à tête de chien, , dit »la face mystérieuse qui fait marcher la lumière», [1]. C'était le Sort, *Shai,* dont l'identification avec le chien se retrouve au conte du Prince prédestiné à périr principalement par le chien, et dans la légende du roi Ménas poursuivi par ses chiens [2].

Les Egyptiens confondaient souvent le chien et le chacal, par exemple lorsqu'ils appelaient Cynopolis une des villes d'Anubis, ou lorsqu'ils nommaient Anubis femelle [3], »Anubis-chienne»; on ne s'étonnera donc pas de voir le mot *sha* ou *ash* déterminé par le chacal, : mais il l'était aussi par l'animal typhonien, [4]. En outre, dans certains cas, cet animal et le chacal ont figuré en parallélisme comme remorqueurs, aux deux côtés de la barque solaire: par exemple sur un sarcophage de la Bibliothèque nationale [5], et sur la stèle non cataloguée du *Kher-heb* Iup, au musée du Louvre [6].

On lit à ce propos, dans un hymne du papyrus magique Harris à Ammon-Soleil: ,

---

[1] Naville, La Litanie du Soleil, N° 37 et p. 52.

[2] Diodore, I, 89.

[3] Dendérah, IV, pl. 80.

[4] Brugsch, Dictionnaire géographique, p. 1389 et 1391, hiéroglyphique, Supplément, p. 20 et 1221; Dendérah, IV, pl. 79 et 80; etc.

[5] Pleyte, Set dans la barque du Soleil, p. 9—10, et pl. I, 1.

[6] Cf. Pierret, Etudes égyptologiques, VIII, p. 11.

»le maître de l'eau (ou bien Horus, si on lit [hieroglyph] au lieu de [hieroglyph]) t'adore, les Shau (ou Ashau) t'adorent quand t'accueillent les momies, et les chacals remorquent ta barque dans la montagne mystérieuse»[1]. Dans ce passage, qui manque au texte correspondant d'El-Khargeh, le Sha ou Asha en concordance avec le chacal est bien un chien, comme le dieu Shai, et il est là en même temps pour l'animal de Set.

Il y a plus. Dans une scène de chasse, à Beni-Hassan, le *set* sous sa forme habituelle porte expressément le nom de *sha*, par deux fois[2]. Champollion décrit ainsi la première représentation, »une espèce de renard, la queue en l'air: au-dessus [hieroglyph]», et la seconde, »l'animal monstrueux de Mandou»[3]. — (Il confondait alors le dieu Mentu avec le dieu Set, d'où sa lecture Mandouéi[4] du nom de Séti I).

La conclusion à tirer de ces remarques paraît bien simple: si le *sha* est un chien, et si la bête de Typhon est un *sha*, elle est donc un chien aussi.

II.

Le *set* existait à l'état sauvage (ou demi-sauvage). Sa couleur jaune est celle des fauves. On le chassait avec les bêtes du désert et les monstres fantastiques, à Beni-Hassan.

Quelques textes le représentent errant sur les hauts lieux et dans les bas-fonds. Ainsi, une inscription de Médinet-Abou compare Ramsès III au Baal, [hieroglyphs], »sur les montagnes»[5], c'est-à-dire au Baal sémitique assimilé

---

[1] Pl. V, l. 4 et 5; cf. Todtenbuch, ch. 13, l. 2.

[2] Champollion, Monuments, pl. 378 et 384.

[3] Id., Notices, II, p. 339 et 360.

[4] Id., p. 464.

[5] Dümichen, Historische Inschriften, II, pl. 8; cf. Champollion, Notices II, p. 98 et 102.

à Typhon et par suite à son animal. Un autre texte mentionne le chacal et le chien typhonien des gouffres septentrionaux, [1]. Ce chien *mena* ou *menti* (l'Asiatique peut-être ou le Syrien), se retrouve sur une stèle où Aménophis II lui est comparé: »voici que sa Majesté se para de ses armes de combat; sa Majesté mit l'effroi à la suite du puissant, un Mennu (Baal-Typhon) en son heure; ils furent défaillants», sic [2]. (Le qui suit *user* et *betesh* est vraisemblablement le suffixe).

Le *set* n'était pas foncièrement sauvage. On le voit, très anciennement avec un collier au cou[3], comme les deux chiens , qui donnaient alors leur nom à un domaine Mendésien[4], et qui devinrent aux basses époques les deux lions Shu-Tefnut, [5], semble-t-il. En outre, la forme extraordinaire des oreilles du *set*, carrées et droites, suggère l'idée d'un animal domestiqué qu'on aurait essorillé à demi par une sorte de mode sportive, au moins à une certaine époque.

La preuve, c'est qu'on le trouve aussi avec de longues oreilles pointues, par exemple sur un plafond astronomique très soigné, celui du tombeau de Séti I[6]. Il s'agit là du dieu lui même, . Cette variante remarquable conduit

---

[1] Brugsch, Supplément au Dictionnaire, p. 599.

[2] Champollion, Notices, II, p. 185; J. de Rougé, Inscriptions, III, pl. 175; Zeitschrift, 1879, p. 57; Recueil XIII, 1891, p. 161.

[3] J. de Rougé, Inscriptions, I, pl. 61.

[4] Denkmaeler, II, pl. 3 et 5.

[5] Dendérah, III, pl. 58.

[6] Denkmaeler III, pl. 137; cf. id., IV, pl. 29 b.

à rapprocher l'animal typhonien du sceptre *uas* ou *djam*, , et par suite à déterminer avec quelque précision l'espèce de chien qu'était le *set.*

Surmonté d'une tête à oreilles pointues qui pour le reste reproduit exactement celle du *set*, l'*uas* a été assimilé depuis longtemps au lévrier. M. de Rougé, qui l'appelle »le sceptre à tête de lévrier», comme les membres de la Commission d'Egypte [1], l'a décrit ainsi dans ses Notices sommaires sur les monuments égyptiens du Louvre: »deux pièces extrêmement rares, en faïence bleue, font voir en détail la tête de l'animal qui surmonte les sceptres divins; ses longues oreilles lui donnent une grande analogie avec le lévrier; la disposition spéciale des poils indique cependant un animal sauvage» [2].

Les Egyptiens ont décrit absolument de même un sceptre qui ne doit pas différer de l'*uas*, car l'*uas* était à peu près leur seul sceptre à tête de quadrupède (l'*user* ne semble qu'un hiéroglyphe). »Mon sceptre», lit-on au Livre des Morts, »est à mon poing en fils du désert, à tête de lévrier», [3]. La tête de lévrier, c'est l'*uas*, et le »désert», ou le »fauve», le »rouge», de quelque manière que l'on comprenne le mot, c'est Set.

On remarquera qu'il existe, aux Aelteste Texte [4], une forme curieuse de l'*uas* constituant une transition entre la tête du lévrier à demi-sauvage et celle du *set* domestiqué.

[1] Description de l'Egypte, Description générale de Thèbes, ch. IX, section I, § V, article 1, et section VIII, seconde partie, article 4.

[2] Quatrième édition, 1865, p. 128, et Mélanges d'Archéologie égyptienne et assyrienne, VII, p. 289; cf. PIERRET, Catalogue de la salle historique, 1882, p. 195.

[3] Todtenbuch, ch. 145, l. 40.

[4] Pl. 37.

Dans cette représentation les oreilles sont entières, mais avec une raie qui marque exactement la place où on les coupait chez le *set*. Une autre transition entre le *set* et l'*uas* se trouve au Livre de l'hémisphère inférieur, où, à la 9e heure, la tête du *set* surmonte un sceptre (…, Set le vigilant), mais par juxtaposition et sans se confondre avec lui.

On peut encore joindre aux indices faisant du *set* un lévrier, *tesem*, que le chien du Sort, au conte du Prince prédestiné est un *tesem*, et qu'au Livre des Morts [1] une forme bien connue de Set, le Baba, figure avec des sourcils d'homme et une face de *tesem* à Punt, l'habitat par excellence du lévrier pour les Egyptiens.

III.

Les caractères particuliers du *set* sont la forme de son museau, celle de ses oreilles, et surtout celle de sa queue.

Le museau est long et fin comme celui du lévrier, et les oreilles sont coupées carrément, ce qui paraît être une marque de domesticité, comme on l'a vu.

Quant à la queue, elle est ordinairement dressée, presque toujours rigide, et terminée quelquefois en touffe, plus souvent en boule, mais dans le plus grand nombre des cas en fourche. Il est rare que son appendice terminal, touffe, boule ou fourche, lui manque, comme pourtant cela a lieu dans le mustaba d'une reine de la cinquième dynastie [2], où la queue est haute, et sur la stèle d'Iup, où elle est baissée. Son redressement s'explique par l'irritabilité de l'animal, car les bêtes féroces lèvent plutôt la queue que les bêtes poltronnes, qui la baissent, et les Egyptiens connaissaient bien ces dé-

[1] Id., ch. 17, l. 64—67; cf. CHABAS, Antiquité historique, p. 149 et 153.

[2] MARIETTE, Mastabas, p. 225; cf. Denkmæler, III, pl. 162.

tails: pour eux, le propre des fauves était de boire du sang, de manger de la chair et d'avoir la queue haute, [1]. On peut voir dans l'ouvrage de Darwin, »The Expression of the emotions in man and animals»[2], la représentation d'un chien à demi-sauvage en posture de combat, »la queue en l'air et rectiligne».

Le bout de la queue typhonienne dut être à l'origine copié sur la réalité, dans les textes et dans les scènes; on le voit d'ailleurs sous son aspect naturel à différentes époques, notamment à la quatrième dynastie[3]; mais peu à peu il se régularisa en deux formes conventionnelles, soit celle d'une sorte de maillet comme dans la chasse de Beni-Hassan, soit celle d'une verge trifide et surtout bifide. La fleur qui ornait le calame du scribe a subi des modifications analogues; tantôt elle apparaît comme un vrai lotus, tantôt elle se réduit à deux ou trois pointes, .

Pour la queue de Set, son véritable aboutissant typique a été la régularisation qui la fait bifide et droite, même chez l'âne quand il remplace le chien comme hiéroglyphe de Typhon. Ce schéma devint tellement usuel qu'il se retrouve, sur les monuments, jusque dans certaines figures de Set anthropomorphe, par exemple sur une plaque de Zagazig, une statue de Defenneh et la stèle de l'an 400. Le dieu porte alors une mitre du haut de laquelle pend un long appendice dont la terminaison, sur la statue de Defenneh comme sur la plaque

---

[1] CHABAS, Le Papyrus magique Harris, pl. A, l. 3–4, et pl. B, l. 4–5.

[2] Traduction française, 1877, p. 125.

[3] J. DE ROUGÉ, Inscriptions, pl. 61; cf. Denkmaeler, III, pl. 132, l et m.

de Zagazig[1], reste indistincte, mais qui apparaît très nette sur la belle stèle de l'an 400: là, elle est l'exacte reproduction du bout de la queue typhonienne, soit par hasard, soit bien plutôt à dessein.

IV.

Sous sa forme typique, la queue de Set donne l'impression d'»une fourche plantée dans les reins»[2] de la bête; mais si elle produit cet effet pour les Egyptologues, rien ne dit qu'elle ne l'ait pas produit non plus pour les Egyptiens.

On le croirait, d'après une incantation du papyrus magique Harris (pl. A, l. 6—8), à en comprendre le mot le plus important comme l'ont fait Chabas et de Rougé. Il s'agit d'un chien sauvage, *unsh*, que le conjurateur enchante pour lui confier la garde d'une ferme ou villa quelconque. »Qu'elle soit le ciel ouvert, ta face! Que tes mâchoires soient le chômage du sphinx! Que ta face soit le carnage d'Hershafi, le massacre d'Anaïtis! Que ta *teben* présente une *shama-t* de fer! Qu'Horus s'en empare, et Set, pour frapper!»

Ce passage contient deux mots difficiles, *shama-t* et *teben*. Le premier, qui ne paraît pas se rencontrer ailleurs, a été assimilé par Chabas au copte ϣⲉⲙⲙⲟ, *paxillus*, »pieu», et M. de Rougé, dans son dictionnaire manuscrit, acceptait le rap-

---

[1] Griffith, Proceedings of the Society of Biblical Archæology, Janvier, 1894, p. 87—9.

[2] Maspero, Histoire ancienne des peuples de l'Orient, I, p. 133.

prochement, que M. Pierret a reproduit[1]. Cette identification très vraisemblable une fois admise, ne laisse plus qu'un sens possible pour l'autre mot, *teben*.

Chabas rendait *teben* par »crinière», mais ni le chien ni le loup n'ont de crinière en Egypte, et d'ailleurs une crinière ne ressemble pas à un pieu. Au sens précis, *teben* désignait, comme notre mot »chignon», une partie de la tête[2] et une partie de la chevelure: cette partie de chevelure était la longue tresse, pendant du sinciput sur la tempe droite, qui caractérisait les jeunes nobles, [3], [4], [5].

Dans ce sens, on traduirait exactement le mot *teben* ou *teb* par »queue» en français, et en anglais par *pigtail,* ce qui donne la clef de la métaphore qu'emploie le papyrus magique Harris. Nous appelons queue une tresse, et le papyrus appelle tresse une queue: c'est exactement la même chose.

Il est à noter que l'appendice fourchu de la coiffure typhonienne imite à la fois une tresse et une queue, *pigtail or rope,* d'après M. Griffith, et qu'il semble bien avoir pour but de rappeler, comme il a été dit, la queue du *set.* Set est parfois appelé *nebet,* , [6], »tresse», métathèse possible pour *teben.* Une vieille formule assimile la queue du démon non plus à une boucle, mais à une barbe

[1] Vocabulaire hiéroglyphique, p. 600.

[2] CHABAS, Mélanges égyptologiques, Troisième Série, II, 1873, p. 37.

[3] Stèle de Kouban, l. 6.

[4] MARIETTE, Dendérah, III, pl. 44, et BRUGSCH, Dictionnaire hiéroglyphique, p. 673 et 1633.

[5] MARIETTE, Dendérah, III, pl. 32, c—d.

[6] Denkmaeler, IV, pl. 27, b; Dendérah, IV, pl. 80; etc.

(la barbe égyptienne était tressée), en nommant la végétation qui encombre une barque au mouillage »la barbe de la queue de Set», , ou [1].

D'autre part, les queues portées par les rois et les grands dans les cérémonies religieuses, à l'instar des dieux et aussi de plusieurs populations africaines[2], se composaient »d'une partie souple en cuir ou en *crin tressé* à l'ordinaire, avec une *partie rigide en bois:* le Musée de Marseille possède un de ces appendices en bois»[3]. Celui-là représente une queue de chacal; aux tombes du moyen Empire, différentes représentation[4] montrent la queue rituelle peinte en jaune, et faite autrement que celle du chacal: ce serait là une queue de lion d'après M. Steindorff[5].

Si le papyrus magique Harris assimile la queue à un bâton, la comparaison n'a rien que de naturel, d'autant qu'il s'agit d'une queue rigide, et que nous appliquons une expression analogue à n'importe quel objet, »droit» ou »raide comme un bâton». En vieux français on disait la queue du bâton: »remuer la queue du bâton» signifiait s'ingénier.

Le papyrus parle, pour sa part, de frapper avec la queue, ce qui s'explique très logiquement si la queue est un bâton ou une baguette (probablement, ici une baguette magique).

Les textes mentionnent assez souvent deux armes ou

---

[1] Horhotep, l. 437–8, et Aelteste Texte, pl. 12, l. 12.

[2] MARIETTE, Abydos, I, p. 40, et Hadji-Abd-El-Hamid-Bey, Voyage au pays des Niam-niams ou hommes à queue, 1854, p. 48.

[3] MASPERO, Histoire ancienne des peuples de l'Orient, I, p. 55 et 265.

[4] Cf. Aelteste Texte, pl. 7 et 37.

[5] Grabfunde des Mittleren Reichs, 1896, p. 22.

baguettes rituelles, et , ayant comme on le voit les deux formes qu'affectait principalement la queue du Set.

La première arme, la baguette à boule, se nommait , et la seconde, la baguette à fourche, , , d'après les tombes du moyen Empire[1]. Un autre bâton fourchu , , était le *mata* ou *matah*, , , [2]; son nom rappelle celui de la verge de Moïse: d'autre part, la variante *mashta*, [3], ramènerait à la *shamat* du papyrus magique Harris. Ce bâton servait à frapper le serpent typhonien pour lui faire expectorer ce qu'il avait avalé, d'après le chapitre 108 du Todtenbuch et certains textes des hypogées royaux[4]. Le *mata* était ou pouvait être de fer, car on disait du serpent Set, son bâton de son fer est sur son cou, [5].

Le *mata* avait les mêmes formes ou à peu près que la verge *Kef pesh, Kef pesesh*, , [6], nom signifiant »la queue fourchue», comme M. Piehl l'a démontré[7]: les branches des deux instruments, en effet, étaient droites, comme on l'a vu pour le *mata*, ou recourbées comme dans l'hiéroglyphe , qui a l'apparence d'un double *lituus*. Il y a un *mata* de ce genre au tombeau de Ménéptah. L'objet

[1] Aelteste Texte, pl. 10 et 38.

[2] Sarcophage de Séti I, pl. 17; Todtenbuch, ch. 89, l. 5; NAVILLE, Todtenbuch thébain, II, ch. 108; CHAMPOLLION, Notices, I, p. 770 et 775.

[3] NAVILLE, Todtenbuch thébain, II, ch. 108.

[4] CHAMPOLLION, Notices, I, p. 770 et 775.

[5] Todtenbuch, ch. 108, l. 5.

[6] Recueil de Travaux, XII, Pepi II, p. 82, et Aelteste Texte, pl. 5.

[7] Sphinx, II, page 34.

figure sur la tête de certaines déesses, comme sur celle d'Osiris Anti, parfois même sur la tête des soldats[1], et, dédoublé, représente une des armes destinées à combattre Apap, [hiéroglyphes][2], »Apap est livré à ses crochets«. Il n'est pas certain que tous ces objets [hiéroglyphes] plus ou moins complets doivent être ramenés à la baguette fourchue: toutefois, on ne peut nier leur ressemblance.

Le dieu chien du Sort, le *Shai*, avait, paraît-il, une baguette d'un autre genre, *nu*, *nenu*, [hiéroglyphe], d'après un vieux chapitre du Livre des Morts: »Je suis l'aviron *(mahu)* du Soleil, qui fait par lui marcher ses anciens; je suis la baguette *(nu)* du Chien qui fait passer par elle les grands naufragés (les mânes éminents), [hiéroglyphes]; je suis la corde-serpent *(nudji)*[3] des habitants de l'horizon«[4].

On remarquera, pour terminer, qu'une queue en forme de baguette ne serait pas plus étrange qu'une queue en forme de serpent, et nombre de monstres typhoniens ont un serpent pour queue[5]. Les baguettes ou bâtons des Egyptiens imitent souvent aussi des serpents, comme leurs boumerangs[6].

Alger, le 17 Décembre 1897.

---

[1] Mariette, Mastabas, p. 191.

[2] Sarcophage de Séti I, pl. XI, A; cf. Naville, La Litanie du Soleil, p. 65-6.

[3] Champollion, Notices, I, p. 771-2.

[4] Horhotep, l. 329-331 et 368-870.

[5] Sarcophage de Séti I, pl. 12, B, et Birch, Revue archéologique, 1863, VIII, p. 437.

[6] Nestor L'Hôte, Lettres écrites d'Egypte en 1838 et 1839, p. 48-9.

Le pronom suffixe féminin de la première personne du singulier.

Par **Karl Piehl.**

Dans un mémoire récent[1], on lit ceci: »l'image de la femme sert aussi, comme on sait, à marquer le pronom de la première personne du singulier, lorsqu'il s'agit d'une femme, et, dans cet emploi, elle se prononçait **i** comme le pronom masculin de la première personne».

Cette thèse de 𓁐 se lisant **i**, quand il représente le pronom suffixe de la première personne du singulier, se retrouve, légèrement modifiée, en général, dans les grammaires traitant de la langue ancien-égyptienne, quand ces grammaires, par hazard, n'oublient pas tout-à-fait de mentionner le suffixe féminin de la première personne du singulier.

Suivant Brugsch[2], la première personne du singulier s'écrit »phonétiquement 𓇋 *à*; idéographiquement: au masc. 𓀀 *à* ou I *à*, au féminin 𓁐 *à* ou I *à*».

De Rougé se prononce[3] ainsi, quant au même sujet: »La première personne offre deux types: l'expression ordinaire est une des voyelles vagues 𓅱 *u*, 𓇋 *à*; très souvent

---

[1] Maspero, *A travers la vocalisation égyptienne,* dans le *Recueil* XVIII, page 54.

[2] Brugsch, *Hieroglyphische Grammatik,* page 10.

[3] De Rougé, *Chrestomathie Egyptienne* II, pages 39, 40.

elle est rendue idéographiquement par l'image de la personne qui parle: »homme», »femme», »dieu», etc., quelquefois l'image est remplacée par un simple trait I ou par le groupe I; ces voyelles répondent aux affixes coptes ⲓ, ⲁ, de même valeur».

Erman[1] se prononce à peu près comme Brugsch, tout en employant un autre système de transcription que celui-ci.

Il paraît donc que tout le monde est d'accord à lire *à* le suffixe féminin de la première personne du singulier. Et néanmoins, cette lecture est erronée, comme nous le prouve un examen attentif des textes datant des basses époques. Prenons p. ex. le recueil dit »le Temple d'Edfou» pour résoudre la question[2]:

Page 100, une déesse dit ceci: .... *setep-t sa-t ḥer-k* ..... *chu-t-ut* »j'exerce ma protection sur toi, . . . je te garde» . . .

Page 184, une déesse dit: *chu-t t́et-k mak-t ḥa-k sut́a-t àf-k* »Je protège ton corps, je sauvegarde tes membres, je rends saine ta chair».

Page 244, Isis dit: *sur-t peḥti-k m sa-t Ḥer* »J'agrandis ta vaillance comme (celle de) mon fils Horus».

Page 530, Hathor dit:

---

[1] Erman, *Ägyptische Grammatik*, page 30.

[2] A la rigueur, on peut dire que la question a été résolue, il y a bien longtemps, von Bergmann, dans ses traductions des textes de *Panchemisis*, ayant parfaitement reconnu, si non énoncé, la règle que nous formulons dans ce petit mémoire. C'est pourquoi ce dernier est à regarder comme un hommage au regretté savant autrichien auquel l'égyptologie est redevable de tant de jolies observations et découvertes.

ṭà(?)-t mert-k em chat neb m mert n sa-t ḥer-àb-t, »J'accorde que ton amour soit en tout être, comme l'amour de mon fils qui est dans mon coeur».

Page 311, Nut dit: J'accorde que tu aies la force *nt per àm-t* »de celui qui est sorti de moi».

Ces exemples nous font voir en guise de suffixe de la première personne du singulier, quand il s'agit d'une femme. Cela étant, les signes idéographiques | et s'employant dans le même rôle, doivent alors se lire — non pas *-à*, mais *-t*.

Comparez p. ex. les manières différentes dont s'exprime, en égyptien, la phrase française »je t'accorde» (dite par une femme à un homme): ou ou bien [1].

La nouvelle règle montre que l'idéogramme |, quand il s'emploie comme suffixe, est à transcrire de deux façons différentes, à savoir tantôt *t* (comme dans le cas qui nous occupe), tantôt *à* (comme substitution du suffixe masculin , de la première personne du singulier).

Il est curieux de noter que l'ancien égyptien ait mis à contribution des suffixes distincts pour désigner les genres masculin et féminin de la première personne du singulier, tandis que le copte se sert d'un seul suffixe pour exprimer la même catégorie grammaticale.

Nous savons dès longtemps que le suffixe féminin de la seconde personne du singulier a les formes suivantes ou , ou , ou bien [2], d'où il résulte que les suffixes

[1] La différence d'emploi, pour | et de cette locution, provient de l'habitude des hiérogrammates de *carrer* l'écriture hiéroglyphique.

[2] Voir DE ROUGÉ, *Chrestomathie Egyptienne* II, page 40 et BRUGSCH, *Hierogl. Gram.*, p. 10, § 30. La grammaire d'ERMAN est incomplète sur ce point, ne donnant que les deux formes et pour le suffixe en question.

féminins de la première et de la seconde personne du singulier originairement sont à peu près identiques de prononciation.

J'ai cru inutile de rechercher, dans des textes plus anciens, des traces du suffixe féminin de la première personne du singulier écrit phonétiquement, comme j'ai la conviction qu'une pareille recherche doit nous fournir la confirmation de la règle que nous avons énoncée dans cette petite notice.

Les noms égyptiens des principaux viscères.

Par E. Lefébure.

I.

Dans son remarquable travail sur les différentes parties du corps humain[1], M. Ebers n'a parlé qu'incidemment des viscères: en attendant qu'il s'en occupe avec plus de détails, il ne sera peut-être pas inutile d'apporter à leur étude une contribution si minime qu'elle soit.

En effet, on ne sait pas encore avec une entière certitude, sauf pour le coeur, l'estomac et les intestins, comment les Egyptiens appelaient les organes intérieurs du corps: le nom même du foie reste douteux[2]. Comme on retirait les viscères avant la momification, soit qu'on embaumât l'estomac, les intestins, les poumons, le coeur et le foie dans les canopes, soit qu'on jetât dans certains cas les entrailles au Nil, suivant les dires de Plutarque[3] et de Porphyre[4], la momie ainsi préparée demeurait à peu près vide: on lui ôtait jusqu'à la cervelle, et son intérieur était comparé alors à l'espace: »ton sein», lui dit le ch. 172 du Todtenbuch thébain, »est un ciel tranquille, ton ventre, c'est l'insondable enfer, qui prépare

[1] Die Körpertheile, ihre Bedeutung und Namen, 1897.

[2] Cf. DE HORRACK, Proceedings, XVI, p. 144.

[3] De Esu carnium.

[4] De Abstinentia, IV.

la clarté dans les ténèbres»[1]. Aussi les organes extérieurs sont-ils presque seuls mentionnés dans les descriptions du corps des bienheureux qui figurent aux textes des pyramides[2], aux chapitres 42 et 172 du Livre des Morts, au Livre d'honorer Osiris et au Rituel de l'Embaumement. Il n'en va guère autrement aux papyrus médicaux, même au papyrus Ebers, la thérapeutique égyptienne étant restée passablement superficielle.

Les listes d'offrandes n'en disent pas davantage: elles nous apprennent seulement qu'on présentait ensemble dans les sacrifices, comme parties comestibles de l'intérieur des animaux, leur ou et leur . La cervelle des victimes restait sans doute dans la tête, dont on s'abstenait d'après un passage d'Hérodote[3], ainsi que d'après les prohibitions de certains nomes, les 5e et 22e de la Haute Egypte, et le 2e de la Basse. Chez les Grecs, les Orphiques ne mangeaient pas non plus de cervelles[4]. Le sacrifice comportait probablement l'inspection des entrailles, pratique assez naturellement indiquée[5] pour que les Egyptiens aient dû la connaître; toutefois les textes hiéroglyphiques n'en disent rien, si Diodore en parle[6], et nous sommes privés des secours que l'aruspicine aurait pu fournir.

On trouve quelques détails, néanmoins, dans certains papyrus magiques énumérant les parties du corps. Un papyrus du Vatican donne la série suivante pour les viscères, , , , , »les intestins», et

[1] Zeitschrift, 1873, pl. 2, l. 25.
[2] Unas, 207 et 218–219; Pepi II, 565–574.
[3] Hérodote, II, 39; cf. Plutarque, Traité d'Isis et d'Osiris, 31.
[4] Plutarque, Quæstiones Convivalium, II, 3.
[5] Cf. Ezéchiel, XXI, 26.
[6] I, 70.

, »tout ce qu'il y a dans le ventre»: un papyrus de Turin a une liste analogue[1], et mentionne aussi , »les *tept-u* du dos», peut-être les reins, en copte ϯⲡⲓ, ϯ: le mot n'a pas il est vrai la marque du duel, mais dans le même texte le nom des pieds ne l'a pas non plus.

II.

Par un heureux hasard, la Litanie du Soleil est un peu plus explicite que les autres textes, dans un passage qui rappelle le chapitre 42 du Todtenbuch. Là, les différentes parties du corps sont assimilées à des dieux ayant des rôles appropriés, et la série des viscères se présente ainsi: »son coeur, c'est Horus frissonnant», [2], »son *mast* est la déesse Vie, son *nensh* est la déesse Nez, son *ufau* est la déesse Gosier, son *mnedjer* est le dieu Tête, et ses entrailles sont les dieux des choses cachées».

III.

Ces rapprochements précisent la fonction de chaque organe.

Ainsi l'*ufau* se rapporte au gosier, ce qui confirme le sens de »poumons» proposé par Brugsch[3], car le pharynx *ahti,*

[1] Erman, Der Zauberpapyrus des Vatican, Zeitschrift, 1893; cf. Revillout, Revue égyptologique, I, p. 171.

[2] Naville, la Litanie du Soleil, pl. 14, l. 37, pl. 20, l. 41, et pl. 32, l. 33.

[3] Dictionnaire, p. 252.

heti sert de passage à l'air aussi bien qu'à la nourriture; à Dendérah, les deux déesses du Sud et du Nord, figurées comme musiciennes et chanteuses, sont la première , »dame de la gorge», la seconde , »dame du gosier»[1]. L'*ufau* de l'égyptien sera donc sans difficulté l'ⲟⲩⲱϥ du copte.

Même confirmation du sens de »rate», en copte ⲛⲟⲉⲓϣ, avancé par Brugsch[2] pour le *nensh* ou *anshem*, au papyrus de Turin[3], *ansh* , dans des textes plus anciens[4]. En effet, Horapollon dit que pour désigner la rate, ou le rire, ou l'éternuement, les scribes dessinaient un chien[5]: un des noms du chien était *unsh*, très voisin de *ansh*. Quant à l'éternuement et à l'odorat, ils concernent exclusivement le nez, dont la Litanie fait la divinité de la rate: Horapollon prétend que les gens malades de la rate sont incapables de sentir et d'éternuer, comme de rire. (L'idée du rire[6] et de la tristesse sont encore aujourd'hui en rapport avec la rate, puisqu'on dit »désopiler la rate», et »avoir le spleen».)

Le *mnedjer* appartient à l'*Upu*, et le sens le plus habituel du mot *up* est celui de »tête». On est fondé par conséquent à considérer le *mnedjer* comme ce qui est dans la tête, »le cerveau», en copte ⲁⲛⲧⲉⲗⲉⲙ, *cranium, cerebrum,* avec métathèse de la lettre *m*. On trouve aux pyramides le groupe [7], qui doit être le même, car la lettre *n*, assez souvent

---

[1] Dendérah, II, pl. 66.
[2] Dictionnaire, p. 784.
[3] Pleyte et Rossi, Les papyrus hiératiques de Turin, pl. 125.
[4] Denkmaeler, II, pl. 146.
[5] I, 39.
[6] Cf. Artémidore, I, 46.
[7] Pepi I, 565.

explétive en tête des mots, s'y renforce parfois, explétive ou non, d'un *m*: par exemple dans *mnekeb* pour *nekeb* et *keb*[1], *mnehep* pour *nehep*[2], [3] pour *nenur*[4], etc. Au papyrus du Vatican, Thoth est dit , »le maître de la tête», et ne diffère probablement pas du dieu Apu de la Litanie: de même le *mnedjer* ne diffère peut-être pas non plus de la partie du corps osirien appelée , périphrase pour dire »la cervelle», d'après M. J. de Rougé[5]. En tous cas les Egyptiens adoraient la tête, comme l'indique le chapitre 151 du Todtenbuch thébain[6], et particulièrement le côté droit de la tête, d'après un passage de Lucien[7].

(Incidemment, au sujet de la tête, il est à remarquer que M. Ebers[8] et d'autres égyptologues[9] traduisent d'une manière contradictoire le groupe : on ne paraît pas songer au mot à mot le plus simple, »porte-tête du roi»; un scribe ou dignitaire quelconque, porteur de l'emblème du *ka* royal, une tête sur une sorte de bâton ou d'enseigne, accompagnait d'habitude le pharaon dans les cérémonies religieuses).

Les trois identifications qui précèdent montrent que le *mast* ne peut-être que »le foie», comme on l'a souvent pensé d'après le conte des Deux frères, où il sert d'aliment[10]: le

---

[1] Todtenbuch thébain, II, pl. 220, ch 99.
[2] BRUGSCH, Supplément au Dictionnaire, p. 607.
[3] MASPERO, Trois années de fouilles, p. 207.
[4] Cf. Todtenbuch thébain, II, ch. 149, h. pl. 406.
[5] Revue archéologique, 1865, XII, p. 199; cf. Dendérah, II, pl. 71.
[6] II, pl. 175.
[7] Zeus tragique, 42.
[8] Die Körpertheile, p. 91.
[9] PELLEGRINI, Recueil de Travaux, XVIII, p. 212.
[10] Papyrus d'Orbiney, p. 16, l. 4; cf. GROFF, Etude sur le papyrus d'Orbiney, p. 45.

foie, s'il n'était point le *mast*, manquerait à l'énumération de la Litanie, qui est trop détaillée pour ne pas comprendre un organe aussi important. Il reste à expliquer la relation du foie et de la déesse Vie, relation qui rappelle curieusement les noms anglais et allemand du foie, *liver* et *leber*, analogues au grec λιπαρός, »brillant». C'est que les anciens, et leurs imitateurs, ont souvent vu dans le foie le centre de la vie animale et passionnée. »Le foye est, pour ainsi dire, le siège du feu naturel dans les animaux», affirmait encore un écrivain du dix-huitième siècle[1]: Platon, dans le Timée, y place l'âme inférieure, Juvénal la colère, Anacréon, Plaute, Horace, Shakespeare, etc., l'amour.

Alger, le 2 Février 1898.

---

[1] Pernety, Fables égyptiennes et grecques, I, p. 525.

Aufruf.

Nachdem Seine Majestät der Kaiser durch Allerhöchsten Erlass vom 10. Mai 1897 die Mittel zur Herausgabe eines *Wörterbuches der ägyptischen Sprache* Allergnädigst bewilligt haben, haben die Königl. Akademie der Wissenschaften zu Berlin, die Königl. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen, die Königl. Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig und die Königl. Akademie der Wissenschaften zu München eine Kommission zur Leitung dieser Arbeit eingesetzt, die aus den Unterzeichneten besteht.

Das »Wörterbuch der ägyptischen Sprache» soll den gesammten Sprachsatz umfassen, den die in hieroglyphischer (bez. hieratischer) Schrift geschriebenen Texte uns bewahrt haben; die demotischen und koptischen Texte sollen dagegen nur so weit herangezogen werden, als es die Erklärung hieroglyphisch geschriebener Worte verlangt.

Die Sammlung des Materiales erfolgt vermittelst des besonderen bei dem »Thesaurus linguae latinae» ausgebildeten Verfahrens, das es erlaubt, für jedes Wort sämmtliche Belegstellen mit verhältnissmässig geringer Mühe zu vereinigen. Bei der schliesslichen Verarbeitung dieses Materiales werden dann natürlich nur die wesentlichsten dieser Belegstellen angeführt. — Die Dauer der Arbeit bis zum Beginn des Druckes ist auf etwa elf Jahre berechnet.

Die Durchführung dieses grossen Unternehmens hat aber zur Voraussetzung, dass den Bearbeitern die erhaltenen Texte in möglichster Vollständigkeit und Genauigkeit vorliegen; es müssen auch solche Inschriften und Papyrus verarbeitet werden können, die noch unveröffentlicht sind, und es muss freistehen, die schon veröffentlichten Texte, wo es nöthig erscheint, nachzuprüfen.

Dies wird sich nur erreichen lassen, wenn wir auch ausserhalb des Kreises unserer Mitarbeiter die nöthige Unterstützung finden.

In Anerkennung dieser Nothwendigkeit hat der Internationale Orientalistenkongress in seiner diesjährigen Tagung zu Paris den Wunsch ausgesprochen:

> que le service des Antiquités d'Égypte, les Administrations de Musées et les Sociétés savantes facilitent l'exécution de cette grande entreprise et communiquent aux savants chargés de ce travail les documents dont ils auront besoin.

In Übereinstimmung mit diesem Beschlusse richtet nunmehr die unterzeichnete Kommission an die wissenschaftlichen Gesellschaften und Körperschaften, an die Verwaltung der Alterthümer Ägyptens, an die Vorstände der Museen, an die Besitzer ägyptischer Sammlungen und an alle Fachgenossen das ergebenste Ersuchen, ihr neu entdeckte oder sonst noch unbekannte Texte in Abschrift, Abklatsch oder Photographie mitzutheilen und ihr die Richtigstellung bereits veröffentlichter Texte zu erleichtern. Die Kommission geht dabei für sich und ihre Mitarbeiter ausdrücklich die Verpflichtung ein, alles ihr so Zukommende als vertraulich mitgetheilt zu betrachten und es weder zu veröffentlichen, noch für andere Zwecke als die des Wörterbuches zu benutzen. Auf der andern Seite werden wir uns eine Freude daraus machen, auch schon während der Arbeit den Fachgenossen Auskunft über das Vorkommen einzelner Worte zu ertheilen.

Alle Mittheilungen und Anfragen, die das Wörterbuch betreffen, bitten wir an den mitunterzeichneten Professor Ad. Erman (Berlin, C. Lustgarten, Königl. Museen) zu richten.

Berlin im December 1897.

Die akademische Kommission zur Herausgabe des Wörterbuches der ägyptischen Sprache.

Ebers. Erman. Pietschmann. Steindorff.

---

50 quasi-vocables hiéroglyphiques à exclure du dictionnaire hiéroglyphique à venir.

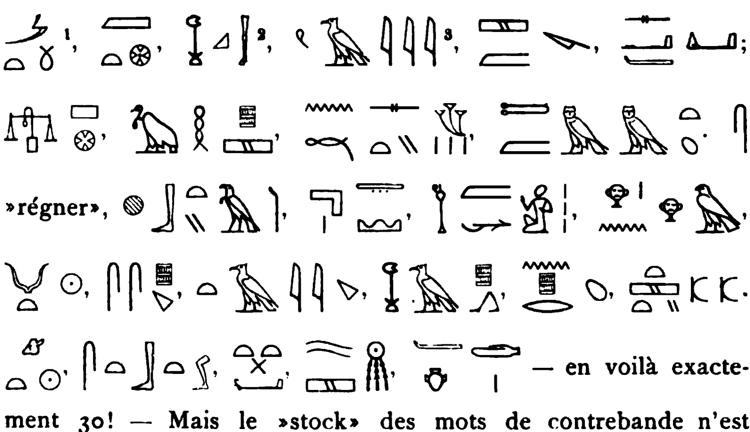
Par **Karl Piehl.**

L'annonce qu'on vient de lire, laquelle est relative à la publication projetée d'un »Wörterbuch der ägyptischen Sprache», destiné à embrasser »den gesammten Sprachschatz, den die in hieroglyphischer (bez. hieratischer) Schrift geschriebenen Texte uns bewahrt haben», et la demande adressée par la »commission» aux égyptologues d'aider à cette entreprise en facilitant »die Richtigstellung bereits veröffentlichter Texte» trouvent dans le *Sphinx* un écho de sympathie. Il espère de pouvoir contribuer, entre autres, à la rectification de certaines publications relatives à des textes des basses époques. Il commencera sans ambages de faire voir sa bonne volonté à cet égard.

Le temple d'Edfou embrassant un grand nombre de textes de cet ordre mérite particulièrement d'attirer l'attention des égyptologues. Il est vrai que nous avons déjà corrigé une masse considérable d'erreurs qui se voient dans la publication portant le nom de M. de Rochemonteix et relative au temple en question, et parmi celles-là il y avait des quasi-mots ou -locutions, comme [1], [2], [3], [4],

---

[1] *Sphinx* II, pp. 37—42.
[2] *Ibid.*, II, p. 59.
[3] *Ibid.*, I, p. 164.
[4] Piehl, *Reponse à M. G. Maspero à propos de son Avant-Propos du "Temple d'Edfou"*, pp. 17, 18.



»régner», — en voilà exactement 30! — Mais le »stock» des mots de contrebande n'est nullement épuisé par cette liste, comme le prouve l'énumeration suivante:

1) , 2) [*Le Temple d'Edfou*, pp. 38, l. 2, 157, l. 10], des formes dénaturées du nom de dieu, si fréquent à Edfou, *Horsamtaui-pechrot.*

3) [*ibid.*, p. 55, l. 11 et 14] forme défigurée du titre fréquent .

---

[1] *Sphinx* I, p. 163. Le sieur Chassinat prétend que "ce terme a été introduit" par moi dans mes *Inscriptions Hiéroglyphiques.* Seconde Série, assertion qui est parfaitement fausse [comme du reste d'autres affirmations de la même personne, p. ex. celle relative à dont le sens "image", qu'il se donne l'air de nous apprendre, a été appris par lui, probablement grâce à ma "Seconde Série"], ce qui résulte de ce que j'ai dit, *l. l.*, vol. II, page 7, où le mot en question a été expliqué de la sorte: "vêtements [*menck*]".

[2] Si l'on applique à la forme de ce mot les principes généraux de la lecture des signes hiéroglyphiques, on en est amené à supposer que ceux qui l'ont inventé ont voulu le lire *chaq* et le traduire "jambe". La forme du "déterminatif" de notre mot que (*Sphinx* I, p. 164) j'ai décrite comme "un signe qui ne ressemble que très peu à une jambe de bête" est p. ex. celle, donnée au *Temple d'Edfou,* p. 94 lig. ult.; p. 110, l. 9; p. 113, l. 3, ce qui montre que le sieur Ch. s'est trompé quand, pour "faire impression sur le lecteur", il prétend que j'ai appelé "une jambe de bête" *un pied de siège.* Vis-à-vis des procédés Ch., on peut d'ailleurs citer l'histoire de l'oeuf et de Christophe Colombe.

[3] Les renvois relatifs à ce groupe et aux suivants, se retrouvent *Sphinx* I, pp. 160–181 et 241–249.

4) [*ibid.*, p. 58, l. 5] n'est pas une déesse, mais un dieu, comme le prouve p. ex. la page 61, l. 16 de l'ouvrage cité.

5) [*ibid.*, p. 63, l. ult.] titre royal qu'il faut rectifier à [voir *ibid.*, page 87] »Son fils qui l'aime».

6) [*ibid.*, p. 73] lecture erronnée pour . La même erreur se voit ailleurs à *Edfou*.

7) [p. 53] forme défigurée du nom de la déesse des bandelettes *Taït*.

8) [*ibid.*, p. 53] forme défigurée du nom du dieu des bandelettes *Ḥetḥotep*.

9) *Tem-* [*ibid.*, p. 85, l. 12] lecture fausse du nom de la déesse *Tem-peṭ-t* (avec = *peṭ*).

10) [*ibid.*, p. 305, l. 6] forme dénaturée du verbe .

11) [*ibid.*, p. 312, l. 2] faute pour , mot fréquent.

12) [*ibid.*, p. 286, l. 11], erreur pour , que donne correctement Dümichen.

13) [*ibid.*, p. 286], nom de singe, que Dümichen a bien lu .

14) forme [*ibid.*, p. 282, l. 13] défigurée du mot fréquent .

15) [p. 150, l. 17] participe »muni» (de), faute pour .

16) [pp. 287, 290, 311] n'est pas une déesse, mais un dieu qui est souvent mentionné aux textes d'Edfou.

17) est le même dieu que celui mentionné au numéro 16. En effet, [p. 152] se rectifie tout naturellement à l'aide de sic [p. 311].

18) *en tef-f* [p. 81, l. 13] se corrige facilement au moyen de l'expression: *en tef-f* [p. 96].

19) titre de pharaon [p. 75] doit être remplacé de celui de [Mariette, Dendérah, III, 53, s].

20) [p. 83, l. 13], titre de pharaon, est à lire »image de Month», comme il y a ailleurs à *Edfou*.

21) [p. 277, l. 15] à remplacer par .

22) [p. 248] déjà indiqué comme fautif pour *Utennut*, Sphinx I, p. 176. Maspero [*Avant-Propos* etc. p. XIII] prétend néanmoins que *Chetennut* existe, en ces termes: »Vérification faite, le nom existe malgré l'autorité de M. Piehl, et l'estampage donne , ainsi que M. Chassinat l'a imprimé.» Mais il n'en est rien. La phrase où le prétendu nom de pays *Chetennut* a été relevée, contient ceci: »*Sa-Hor* puissant, qui sort de Chetennut pour se réunir à Edfou, en qualité de seigneur du piédestal» etc. Le pays d'où sort le dieu de l'aurore c'est »l'orient», c'est-à-dire *Pounet*, qui est un terme synonyme de *Utennut*, comme nous le prouve Mariette, Dendérah III, 50 *i*, et I, 74 *a*, d'une manière qui n'admet point de doutes. Le nom du pays *Chetennu* étant du reste absolument inconnu, il n'y a aucune possibilité de le garder pour le passage cité, qui indubi-

tablement est à lire [voir Mariette, Dendérah I, 74, *a*].

23) La relique du nomos Memphites [p. 329] doit se lire, d'accord avec Brugsch et von Bergmann, .

24) Le titre du dieu Lunus [p. 180] est sans doute à lire .

25) La localité dite [p. 208, l. 3], qui existe nulle part ailleurs, est à lire *pe-ānch* .

26) Le pays [p. 235, l. 18] doit se lire .

27) *Khont-ew-ankh* [p. 131] se lit plutôt *Fentf-ānch,* grâce à Mariette, Dendérah IV, 72 . Le même nom de dieu se voit, mal reproduit, *Edfou*, p. 176, l. 14.

28) Pour le nom de dieu [p. 287] var. [p. 472], le signe initial doit être changé en .

29) [p. 284, l. 13] est une faute pour »récompense».

30) [p. 342] doit se lire , d'après Brugsch et de Rougé.

31) [p. 396, l. 8] faute pour [Piehl, Seconde Série LVII, 1].

32) [p. 177, l. 16], nom de dieu, doit plutôt se lire [p. 66, 39].

33) [p. 365, 17] déesse jusqu'ici inconnue. Probablement faute pour ou ?

34) Horus est appelé [p. 365, 9] faute pour *ka-mut-f*.

35) [p. 367, 4] forme incorrecte de [de Rougé, Edfou, Pl. LIX].

36) [p. 46, l. 4] faute pour .

37) La même phrase qui contient l'erreur sous le Numéro *36*, nous offre un nom de déesse jusqu'ici inconnu à savoir . C'est là une variante dénaturée du nom [Piehl, Seconde Série, 47, 9].

38) [p. 46, l. 4] est une erreur à la place du mot connu .

39) , groupe déterminé d'une espèce de collier [p. 46, l. 12], doit être rectifié à *beb*, avec exclusion du malplacé [cfr p. 70, l. 4].

40) [p. 47, l. 1], *res-neter-f*. forme défigurée du nom fréquent *Resaneb-f* du dieu Ptah.

41) [p. 58, l. 15] forme dénaturée du vocable *ubet* [Brugsch, Wörterbuch V, p. 312, 13].

42) [p. 60, l. 1] forme défigurée de la préposition , qui en d'autres endroits d'*Edfou* a été mesinterprétée de la même manière [p. ex. 70, l. 8].

43) [p. 83, l. 6] forme inexacte de la préposition .

44) [p. 84, l. 10] mauvaise reproduction du mot fréquent *net'i* »sujets».

45) [p. 85, l. 11], faute pour *kep senter*, »allumer de l'encens».

46) [p. 100, l. 5] mot inexact, dû à ce que l'éditeur d'*Edfou* ici a omis le signe initial .

47) [p. 101, l. 9] mauvais lecture du mot *henkek*, dont le de début a été sauté par négligence.

48) [p. 105, l. 12] »connaître» verbe, jusqu'ici inconnu, qui est à remplacer par celui de *sa*.

49) [p. 83, l. 16], dans le sens de »amulette», est évidemment incorrect. Peut-être à remplacer par ?

50) [p. 83, l. 7] faute pour , mot fréquent. Cette erreur s'explique, comme celle de , par le mauvais état des estampages de Rochemonteix.

51) [p. 383, l. 8] »étoiles», lecture inexacte pour , comme démontre une vérification de la page 317.

52) [p. 375, l. 14] forme dénaturée du groupe fréquent »qui a la barbe longue».

53) [p. 352, l. 21], faute que j'ai commise dans mes *Inscriptions* [Seconde Série, 57, l. 4] ouvrage qu'ont employé servilement les éditeurs d'*Edfou*. La vraie lecture du groupe est celle-ci .

Les 53 quasi-vocables que nous venons d'énumérer et de rectifier se voient dans les fasc. 1—3 du »Temple d'Edfou», dont la publication se fait sous la direction de M. Maspero. N'est-ce pas ce dernier savant qui vient de faire connaître que les estampages de de Rochemonteix »*ont souffert beaucoup pour la plupart*» — »*au point qu'en bien des cas on y devine plus qu'on y reconnaît les signes*» [Le Temple d'Edfou. Avant-Propos, p. IV]!

Comment cette assertion pourra se concilier d'un côté avec celle énoncée par le même savant, suivant laquelle l'édition de textes dite »Le Temple d'Edfou» serait *impeccable* [1], de l'autre

[1] Journal Asiatique VI, 1893, p. 170.

côté avec les erreurs ci-dessus relevées, voilà qui sera l'affaire du lecteur d'apprécier. La »conscience réelle», qualification que dernièrement on a osé citer à propos de la publication en question, se réduit à être, comme on voit, le comble de négligence et d'ignorance [1], thèse que le Sphinx compte soutenir toujours, malgré les assurances qu'on vient de formuler, suivant lesquelles »longtemps encore les générations d'égyptologues réuniront dans un même sentiment d'estime reconnaissante» [2] les éditeurs de l'ouvrage qui, fort improprement, porte le nom de M. de Rochemonteix.

A ce propos, j'invite M. Maspero à me répondre à cette question: »Comment en un plomb vil, l'or pur s'est-il changé?»

---

[1] Le quatrième fascicule du "Temple d'Edfou" venant de paraître, on peut en toute assurance avancer qu'il n'est guère supérieur comme "conscience" à ses trois devanciers. La proportion des erreurs et inexactitudes à relever ici est à peu près la même que celle qui est résultée de l'examen auquel nous avons soumis les trois autres fascicules.

[2] MASPERO, *Avant-Propos du Temple d'Edfou* p. XX.

MARUCCHI, *Gli Obelischi Egiziani di Roma.* Illustrati con traduzione dei testi geroglifici. Edizione riveduta ed ampliata, con 4 tavole fototipiche. Roma, Ermanno Loescher & C° (Bretschneider e Regenberg), 1898, 156 pages in-8°. — Prix: 8 lire.

Les obélisques égyptiens de Rome sont beaucoup plus nombreux que ceux qui actuellement se trouvent en Egypte. Abstraction faite du monolithe d'Héliopolis et des deux obélisques de Karnak, ainsi que de l'obélisque de Louxor, il n'y a presque pas de traces, sur les bords du Nil, d'un monument publique de cet espèce, étant debout dans des circonstances qui permettent aux voyageurs d'avoir une idée exacte de la splendeur ancienne de ces antiquités. Les restes plus ou moins brisés qui jonchent le sol de l'ancien Tanis, sont actuellement en grande partie ensevelis.

Cela étant, les obélisques de la »ville éternelle» méritent bien d'attirer l'attention de l'égyptologue de profession, comme de l'amateur de l'art antique. La littérature relative aux obélisques de Rome montre d'ailleurs que le sujet a été assez apprécié par les savants des derniers cents ans. A côté de l'ouvrage fondamental de Zoëga, nous avons, entre autres, celui du père Ungarelli, celui de Parker et celui de Gorringe, chacun, dans sa mesure, contribuant à éclaircir la matière.

Les obélisques de Rome qui se trouvent »alla pubblica vista», sont au nombre de treize, dont toutefois quelques-uns sont des imitations d'origine romaine. Parmi ces monuments, M. Marucchi s'occupe spécialement des deux qui ornent la place devant l'église de St. Jean de Latran et la *Piazza del Populo,* fait qui résulte d'un côté des photographies magnifiques qu'il a fait exécuter pour ces deux monolithes, de l'autre coté de l'explication circonstanciée que l'auteur a consacrée aux textes de ces deux obélisques, de préférence à ceux des autres.

Comme les textes de l'obélisque de Latran présentent un certain intérêt, je vais d'abord examiner la partie de l'ouvrage de M. Marucchi qui concerne ce monument; ce sont les pages 12—54 de l'ouvrage qui s'en occupent. Nous regrettons beaucoup de ne pas pouvoir partager l'opinion de notre collègue italien pour nombre de passages de sa traduction et de sa transcription des textes du dit monument. Pour la transcription, il nous est

impossible d'admettre p. ex. que (p. 14) se lise *ḥu šemeru;* car tout le monde sait qu'il faut le rendre *ḥe pet paṭ*. n'est pas *suten seχet,* mais *suten bàt;* n'est pas *Neχebit Uaṭ'it* (?) mais plutôt *nebti,* comme nous venons de prouver, dans un mémoire qui est sous presse pour paraître dans les *Proceedings*. Finalement, (p. 14) n'est pas à lire *neter senter,* mais simplement *senter*.

En passant à l'examen de l'explication fournie pour les textes de *Lateranensis,* j'y remarque les points que voici:

a) (p. 15): , »che partorì lui la dea Mut in Asher nelle stesse membra . . . .» — La photographie de M. Marucchi nous montre qu'il faut plutôt lire ici *em ašeru* »La déesse Mut d'Ascher l'a enfanté *tout d'une pièce*[1] conjointement avec son père».

b) (p. 16) *paut neteru pe-Àmon* *sa-Tum* »ciclo degli dei (della) casa di Ammone *oltre* a ciò que fece il figlio di Tum» — signifie plutôt »le cycle divin du temple d'Amon se réjouit de ce qu'il a fait, le fils de Tmu» . . . — Le groupe »se réjouir» est fréquent dans les textes.

c) (p. 17): *sent-f em χatu-sen,* est plutôt à rendre, selon la photographie: . *sent-f em χat-sen* »A lui viennent les pays étrangers, sa crainte étant dans leurs ventres» [Marucchi: »a cui vengono i popoli prosternandosi?» etc.].

d) (p. 20): ne signifie pas »che dispone le corone», mais plutôt »celui qui est majestueux par les couronnes

[1] Cfr la locution du grand Papyrus Harris.

qu'il porte». La transcription de ce groupe est *t'eser ḥāu,* non pas *ser χa-u,* à l'époque de la XVIII dynastie.

e) (p. 21): *s-āḥā-nef teχen uat em ub* (non pas *āb,* comme le lit M. Marucchi) »innalzò egli un obelisco nella spianata del santuario *dei templi di Tebe».* La partie en italique de cette traduction qui correspond à de la photographie, signifie plutôt »en face de» ou »à côté de Apet».

f) (p. 23): Au lieu de etc., que M. Marucchi s'obstine à lire ici, il faut lire, d'accord avec la photographie, , lecture que M. Maspero a recommandée [*Proceedings* XIV, p. 306]. L'égyptologue italien connaissant cette observation de l'honorable académicien français, il aurait dû l'admettre simplement, au lieu de se donner l'air de la critiquer, comme il a fait dans la note 1 de la page 43. C'est que la lecture de M. Maspero n'est pas, dans le cas présent, une »ipotesi», mais un fait appuyé par le monument égyptien même.

g) (p. 24): *nuk sa-f* etc. »Avendo ordinato il padre mio che fosse innalzato: io regio filio suo» (resi homaggio etc.). Voilà comment une phrase très claire et très nette a été complétement mésinterprétée. Le texte égyptien dit simplement: »Mon père a ordonné que je le lui érigeasse, moi, son fils». de ce passage est le pronom régime »le» = *l'obélisque.*

h) (p. 28): *Totmes em Apet em nub* etc. »Totmes IV riempie gli edifizi in Tebe di oro» etc. — Ici n'est guère, comme le veut M. Marucchi [: *s-meḥ*], le causatif de *meḥ,* mais plutôt une forme défigurée du groupe que les hiérogrammates de cette époque souvent ont méconnu.

i) (p. 29): etc. »pietre preziose d'ogni

specie. Adornò una barca grande pel *Tepatur* (detta) *Àmun-user* (con la) prora fatta di cedro». — Je préfère traduire de la sorte cette expression: »toutes les pierres précieuses. Une grande embarcation sur le fleuve (appelée) *Amen-user-ḥat,* travaillée en bois d'accasia». Les erreurs de M. Marucchi consistent ici 1° en ce qu'il a regardé *šepst* comme un verbe, bien qu'il soit plutôt un adjectif; 2° qu'il ignore la préposition (déjà connue par d'autres textes), tout en attribuant à *Tep-atur* [voir p. 44] le sens de »canale principale; 3° qu'il a coupé en deux le nom fréquent de la barque d'Amen *User-ḥāt.*

k) (p. 32): [ici, M. Marucchi a une lacune que je complète avec le groupe] ne signifie pas: »Adora egli Ammone in Tebe. Ammone lo soddisfa» . . . ., mais plutôt: »Amon adore son lever à Apet, Amon adore son coucher à» . . . .

l) (p. 33): Le titre de Thotmès IV peut être complété ainsi .

m) (p. 34): *ḥāā-f em maa neferu-f* ne signifie nullement: »egli si allieta nel vedere *le bellezze sue grandi che egli pose nel di lui cuore*». mais plutôt »il se réjouissait en voyant ses perfections, à cause de la grandeur de son amour pour lui».

n) (p. 35): »la porta della gran sala di Tebe», semble indiquer qu'il y aurait eu une salle appelée à Thèbes. Mais il n'en est rien. D'ailleurs, la porte dite nous était déjà connue par les textes de la statue de *Bakenchons* de Munich [PIEHL, *Troisième Série,* XLV, l. 9].

Voilà donc une série d'observations que nous a suggérées l'étude comparée des photographies de l'obélisque de Latran et des textes que M. Marucchi y a cru lire. Bien entendu, il ne faut pas croire que les remarques qu'on vient de lire vident la matière. Il y aurait encore beaucoup à glaner pour arriver à rendre les textes de l'obélisque de Latran complétement in-

telligibles, malgré la grande utilité des photographies de M. Marucchi. C'est qu'en expliquant des monuments égyptiens, il ne suffit pas toujours d'employer des photographies, mais on a souvent besoin de consulter encore le monument même.

L'explication relative à l'obélisque de la Piazza del Populo, occupant les pages 51—95 de l'ouvrage de M. Marucchi, nous donne également sujet de quelques observations, dont voici les principales:

(p. 57): *χerp neter en χeprà» »germe divino di Chepra»*, signifie plutôt *»image* puissante de Chepra», le signe initial se transcrivant *seχem*.

(ibid.): »dimora eterna rendendoli stabili più que i quattro sostegni del cielo», est plutôt à rendre »place pour l'éternité, à l'instar des quatres soutiens [à lire et à transcrire *seχen ftu*, non pas *teḥen*, comme le veut l'auteur] du ciel».

(p. 61): *seneb neb fu àbt*(!) *neb* »salute perfetta gioia perfetta forza perfetta». — Le mot »forza» est à lire , d'accord avec bien d'autres passages de textes. Le *-t* de *àbt* doit s'ajouter à la fin de *fu*.

(p. 63, 64): , qualificatif du pharaon Séti I, ce qu'a rendu M. Marucchi de la sorte: »decoro di Eliopoli nel tes(!) che purificò Ra signore del tes» (!) — Que signifie ici le mot *tes?* A mon sens, c'est là une lecture erronnée du signe —. Le tout doit donc se reproduire et traduire ainsi: »Celui qui décore Héliopolis pour son habitant (= Ra), celui qui le purifie pour Ra, son seigneur».

(p. 70): ne se transcrit pas *àrt em t'at en tef*, le mot »huile» se lisant *met'et* en égyptien. — La même inexactitude se voit à la page 84.

(ibid.): Le titre de Séti ne signifie pas »amato dal sole (il cui) *nome* fa grande il suo Ka»,

mais plutôt »l'aimé de Ra, celui qui agrandit son *ka*», le groupe *ren* »nome» n'existant pas en état indépendant dans notre texte. — La suite de la même page contient plusieurs méprises très graves.

(p. 77): ne peut nullement se rendre, comme le veut M. Marucchi: »si uniscono le opere sue sul cielo (di dove) irragia il sole lietamente sopra di essi nella sua casa»; il faut plutôt le traduire ainsi: (Séti) »dont les oeuvres atteignent le ciel. Quand Ra brille, on se réjouît d'elles dans sa maison».

(p. 80): on rencontre l'expression que M. Marucchi à transcrite *pesešt tesu Ḥar Seti*, mais qui plutôt est à transcrire: *peseštu nebui*. Alors évidemment, il faut remplacer le impossible par le signe , qui se lit fort distinctement — d'accord avec d'autres textes — sur le monument même.

En feuilletant la suite de l'ouvrage, on constate malheureusement aussi plusieurs inexactitudes, p. ex. à la page 92, où l'expression (»celui qui multiplie leur offrande») a été traduite *che moltiplica i giorni loro;* à la page 107, où la bannière de Psamétik II a été lue *menàbra,* au lieu de *menχàb;* à la page 108, où la couronne est lue *seχent;* à la page 115, où le prénom de *Hofra* a eu la forme que voici .

Mais faisons abstraction des erreurs de la partie purement philologique de l'ouvrage de M. Marucchi, et remercions-le plutôt des excellentes photographies dont il l'a muni. Grâce à celles-ci, les égyptologues auront certainement grand besoin du dit ouvrage, qui mérite évidemment aussi d'être acheté par les bibliothèques publiques de l'Europe[1].

Karl Piehl.

---

[1] Page 98, l. 4, ici il faut peut-être lire: "sur le fleuve d'Amon (appelée) *User-hāt*".

R. Lepsius, *Denkmäler aus Aegypten und Aethiopien herausgegeben und erläutert.* **Text** herausgegeben von Eduard Naville, unter Mitwirkung von Ludwig Borchardt bearbeitet von Kurt Sethe. Erster Band: Unteraegypten und Memphis (238 pages autographiées in 4-°). J. C. Hinrichs, Leipzig 1897. Prix: 40 Marcs.

R. Lepsius, *Denkmäler aus Aegypten und Aethiopien herausgegeben und erläutert.* **Ergänzungsband** herausgegeben von Eduard Naville, unter Mitwirkung von Ludwig Borchardt bearbeitet von Kurt Sethe. Erste Lieferung enthaltend Tafel I bis XVI. Leipzig Hinrichs, 1897.

Les Denkmäler de Lepsius qui ont rendu de si grands services à notre science vont finalement paraître au complet. Depuis longtemps, les égyptologues se sont plaints de l'abscence totale d'un texte explicatif à consulter quant à la provenance, aux conditions extérieures etc. des différents monuments reproduits dans le grand ouvrage. Cette lacune regrettable va maintenant être comblée, raison suffisante de féliciter tous ceux qui savent apprécier l'intérêt et l'importance des inscriptions Lepsius.

C'est à M. Naville, ouvrier de tant de belles innovations sur le domaine de l'égyptologie, que nous devons la réalisation de l'excellente idée de faire paraître le texte des *Denkmäler*. Elève de Lepsius, l'égyptologue genevois avait été institué légataire universel de la totalité des notes et manuscrits de son maître défunt, et il a tenu à faire de cette succession le meilleur emploi qu'on en eût pu faire.

Dans ses efforts, il a d'ailleurs été secondé de la façon la plus heureuse par le gouvernement de Prusse. »En vertu d'une décision du ministre de l'Instruction publique, prise lors du transfert du »journal» de Lepsius de Genève à Berlin, il a été résolu qu'on procéderait le plus vite possible à la publication intégrale de ce document qui servirait de texte explicatif aux *Denkmäler*, et qui par sa nature même, et augmenté de planches supplémentaires, devait ajouter beaucoup à l'utilité et à la valeur du grand ouvrage.»

L'exécution du travail a été confiée à M. Sethe, assisté de M. Borchardt. Ces deux egyptologues ont eu à leur disposition

divers autres documents qui complètent le »journal» de Lepsius. Ces documents se voient décrits dans le »Vorbemerkung», signé par M. Erman, qui suit immédiatement le préface dont M. Naville a pourvu le volume autographié qui nous occupe ici.

En examinant les détails de ce volume, nous avons éprouvé une grande satisfaction de la manière consciencieuse dont il paraît avoir été exécuté, circonstance qui augure bien en faveur de la suite de l'entreprise. A cet égard, il est nécessaire de faire remarquer qu'on s'est efforcé de tenir compte autant que possible d'autres publications relatives aux monuments des *Denkmäler,* ce que M. Erman, dans son »Vorbemerkung», a fait comprendre par ces paroles-ci: »Verweise auf andere Veröffentlichungen derselben Denkmäler sind, *soweit es wünschenswerth erschien,* dabei zugefügt worden, ohne dass indessen dabei eine bibliographische Vollständigkeit angestrebt worden wäre».

Quelques petites observations à propos de tel passage de l'ouvrage seront maintenant brièvement exposées.

Page 1, en parlant de la substruction de la colonne de Pompée, Lepsius s'est contenté de noter que l'on y trouve, sur une pierre, des traces de Psammétichos Ier. On aurait pu ajouter que, à la même place, il se voit un bloc portant le cartouche de Séti Ier, observation faite sur place par moi-même et corroborée d'ailleurs par le guide de Meyer, tandisque le Bädeker semble l'avoir laissée inaperçue.

Page 9. — Les cônes funéraires qui se voient ici énumérés sous l'entête »Kairo», auraient bien dû être munis d'une petite note en bas de la page qui mît le lecteur en garde contre le danger de considérer ces monuments comme étant originaires des environs du Caire. C'est que, en général, tous les cônes funéraires égyptiens proviennent de la Haute Egypte et particulièrement de Thèbes.

Page 144, les deux noms propres d'homme [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes] sont incorrects quant au début, le groupe inital devant se lire [hiéroglyphes].

Page 179, en bas à droite, il y a un proscynème (relatif au nommé *Bokenranf*) où se voit l'expression que voici: »tout ce qui apparaît sur son autel chaque jour et» [hiéroglyphes] [1]. Au lieu de *maāχer,* qui est incorrect, il faut lire sim-

---

[1] Le type exacte représentant une table portant des vases manque à l'imprimerie.

plement , d'accord avec Pierret, Inscriptions du Louvre II, p. 83.

Page 177, note 1, il est dit que »der Sarg» (des Bokenranf) ist nach Wiedemann in Florenz». Il faut plutôt dire que le *sarchophage en pierre calcaire* de l'individu en question se trouve à cette ville.

Page 159, il est parlé d'une pierre tombale, »der auf der einen Seite [Ostseite] einen Mann Namens , auf der anderen Seite [Nordseite] einen anderen mit Namen , (wohl denselben nur mit einem anderen Beinamen) sitzend dargestellt und von Inschriften in sehr grossen Hieroglyphen begleitet zeigte. L. D. II 97 a». Et en bas de la même page, il est dit (note 2): »Das Grab des hat DE MORGAN aufgedeckt, vgl. STEINDORFF, *Ä. Z.* XXXIII, 70». — Je ne puis nullement admettre la thèse, énoncée ainsi par Lepsius et appuyée par les savants chargés de la »Ausarbeitung» de l'ouvrage bâti sur son journal, suivant laquelle *Kaqem-n* et *Memà* seraient un même personnage. Car rien ne l'a prouvé jusqu'ici. De l'autre côté, il y a des exemples qu'un même tombeau a été consacré au souvenir de deux hommes séparés. Cfr p. ex. Mariette, Mastabas, p. 390. Dans ces circonstances, on fera bien de considérer, jusqu'à plus ample informé, *Ka-qem-n* et *Memà* comme deux individus distincts.

Nous attendons, avec vive impatience, la suite de cette publication éminemment importante, qui est destinée à remplir une lacune bien regrettable de notre science.

Karl Piehl.

J. DE MORGAN, *Recherches sur les origines de l'Egypte.* Ethnographie préhistorique et tombeau royal de Négadah. Avec la collaboration de MM. le professeur Wiedemann, G. Jéquier et le Dr. Fouquet. Paris. Leroux 1897.

Es erregte wohl die Verwunderung der Aegyptologen, als vor 6 Jahren nach Grébaut's unfreiwilligem Rücktritt von der Stelle des Generaldirectors der Ausgrabungen und der Museen in Aegypten auf diesen von den Franzosen beanspruchten Posten ein Mann geschickt wurde, der ihnen bisher völlig unbekannt geblieben, niemals auf aegyptologischem Gebiete gearbeitet hatte und nur durch Reisen im Caucasus und in Persien in Frankreich selbst genannt wurde. Um so erfreulicher war es, als Hr. de Morgan gleich zu Beginn seiner neuen Thätigkeit den Plan fasste die erhaltenen Inschriften von ganz Aegypten von Wâdi Halfa abwärts bis nach Memphis möglichst vollständig herauszugeben und mit der Aufnahme derselben einige Franzosen und einen Italiener betraute. Leider ist aber dieses Werk von welchem bis jetzt zwei Bände[1] vorliegen, bei dem Mangel photographischer Aufnahmen so voll von Abschreibfehlern, dass sein Nutzen ein recht zweifelhafter ist und die Fortsetzung desselben in Frage gestellt wird. Grosses Aufsehen erregte aber mit Recht die von de Morgan veranstaltete Ausgrabung der Ziegelpyramiden von Dahschur. Nachdem er nämlich das Grab des Ptah-Schepses bei Abusir und das grosse Grab des Mera (leider noch unveröffentlicht) und des Kabin bei der Pyramide des Teta unter der alten Sphinxallee, welche nach den Apisgräbern führte, freigelegt hatte, wandte er sich zu den Pyramiden von Dahschur. Bei der nördlichen Ziegelpyramide, die er als von Usertesen III herrührend erkannte, fand er die Gräber von 12 Prinzessinnen mit wundervollen Schmucksachen, später (Nov. 94) auch das längst ausgeraubte Grab des Königs selbst, bei der südlichen Ziegelpyramide Amenemha' III fand er das Grab eines Königs oder Königssohnes *Hor-rā-fu-āb* und dessen Standbild und zwischen beiden Ziegelpyramiden die Pyramide Amenemha' II und die Gräber der Prinzessinnen Ita und Chnumit (Febr. 1895)

[1] Catalogue des Monuments et Inscriptions de l'Égypte. Première Serie. Haute Égypte. Tome premier: de la Frontière de Nubie à Kom Ombos. Tome second: Kom Ombos. Première Partie. Vienne 1894, 1895.

wieder mit reichem Schmuck von Gold und Edelsteinen. Ueber den ersten Theil dieser Funde berichtete de Morgan in einem höchst anziehenden Vortrag auf dem Genfer Orientalisten Congress, später in seinen Fouilles à Dahchour (Mars—Juin 1894) Vienne Holzhausen und über den ganzen Fund im Bulletin de l'Institut Égyptien 1895. Hr. de Morgan beschäftigte sich dann mit praehistorischen Studien. Auf Grund geologischer und anthropologischer Forschungen verfasste er 1896 den ersten Band seiner Recherches sur les origines de l'Égypte, genannt l'âge de la pierre et des métaux, eine nicht uninteressante Urgeschichte Aegyptens, deren einzelne Capitelüberschriften den Inhalt des hier Gebotenen bezeichnen. 1. Formation de l'Égypte. Creusement de la vallée du Nil. 2. Formation des parties fertiles de l'Égypte. 3. Historique des études sur l'âge de la pierre en Égypte. 4. L'homme paléolithique. 5. Les autochthones de l'Égypte (l'homme néolithique). 6. La vallée du Nil lors de la conquête égyptienne. 7. Les premiers Égyptiens. 8. Les métaux. — Appendice. Note sur les squelettes d'El Amrah par le Dr. Fouquet. Für den Aegyptologen sind nur der 7te und namentlich der 8te Abschnitt von Wichtigkeit, in welchen sich eine gute Zusammenstellung der metallurgischen Arbeiten des alten Aegyptens findet. — Auch der zweite uns hier zur Besprechung vorliegende Band, welchen Hr. de Morgan Ethnographie préhistorique et tombeau royal de Négadah betitelt, enthält in Geringschätzung der linguistischen Aegyptologie (Préface X), die nach unserer Ansicht allein diesen Namen verdient, sehr vieles, was nur einen Praehistoriker interessirt, mehrere gute Karten S. 30. 33. 36. 38. über die praehistorischen Fundstätten in Aegypten, reiche Abbildungen von Steinmessern und andern Geräthen, aber auch von alten Begräbnissen in El' Amrah und Kawâmil (S. 132 ss.), welche in der Embryoartigen Stellung des Skelettes der Begräbnissart in Cherson am Dnjepr gleichen (siehe Archiv für Anthropologie Bd. XVI, S. 266). Der werthvollste Theil des Buches ist zweifelsohne das 4te Capitel: le tombeau royal de Négadah und das von Gustave Jéquier hinzugefügte 6te Capitel: Monuments contemporains du tombeau royal de Négadah, worin namentlich die von Amélineau bei Abydos gemachten und ähnliche Funde geschildert und illustrirt werden. De Morgan's Ausgrabungen in Negâde (so sollte wohl geschrieben und gesprochen werden und nicht Négadah) haben uns, wie mir scheint, den Beweis gebracht, dass dieses älteste aegyptische Bauwerk in rohen Ziegelsteinen mit vor- und zurückspringenden Ecken chaldäischer Kunst seinen Ursprung verdankt. Die überraschende Aehnlichkeit der Umfassungsmauer des Grabes S. 157 Fig. 521 mit der von Mugeïr (dem alten Ur), der Hauptstadt der Chaldaeer, bei Loftus, G. Smith (Chald. Genesis S. 246) oder im populären Werke von Kaulen S. 95 wird niemand ent-

gehen. Was man schon längst aus artistischen und graphischen Gründen (Hommel, Gesch. Babyl. u. Assyriens 1885 S. 4, 13) oder metrologischen (Lehmann) vermuthet hatte, liegt nun klar bewiesen vor Augen. Nicht nur das königliche Grab zu Negâde, die aus Abydos herrührende Specksteintafeln, welche de Morgan Pl. II und III mitgetheilt sind, das Silexmesser aus Gebel el tarif mit vergoldetem Griff (Morgan I p. 115; II Pl. V) und Thierzeichnungen darauf weisen auf Babylonien hin als Quelle der aegyptischen Cultur. Von höchster Bedeutung für die geschichtliche Bestimmung des von de Morgan entdeckten Grabes ist ein im mittleren Raume (γ Fig. 518) gefundenes Elfenbeinplättchen (Fig. 549 p. 167), dessen Königsname nach Petrie, Meidun Pl. XIX den Namen des Menes enthält, dessen Horusname ein Sperber mit Schild und Keule (viell. aḥe zu lesen) nicht nur hinter dem Menesnamen auf dem Elfenbeinplättchen, sondern auch als Stempel auf den Verschlüssen von in diesem Grab gefundeneu Krügen vorkommt (Fig. 522, 523). Hr. de Morgan hat sehr recht gethan durch G. Jéquier die kostbaren Berichte und Abbildungen der Amélineau'schen Funde der beiden Campagnen 95/96 und 96/97 seinem Buche einzuverleiben, welches dadurch bedeutend an Werth gewann. Denn wenn auch Amélineau sich darin irrte, dass er die von ihm in den Bergen bei Abydos gefundenen Gräber für die der *Hor-šesu* (Nachfolger des Horus) hielt, weil er die Horusschilder derselben nicht in den bekannten Königslisten fand, so ist doch dieser Fund dadurch hoch bedeutsam, weil er uns auf den Stelen und in den den Krügen aufgedrückten Siegelcylindern Namen von Königen der drei ersten aegyptischen Dynastieen gab, wie des Miebidos, des Semempses und der Mutter des Snefru *Hapen mat,* welcher auch im Grabe des Amten vorkommt. Ergänzt und erklärt wurden G. Jequier's Mittheilungen einmal durch den vortrefflichen Artikel Maspéro's in der Revue critique (15. Dez. 97), dann durch die Aufsätze von Sethe und Spiegelberg in der Aeg. Zeitschrift Bd. XXXV, 1, insbesondere durch die Abbildung eines wichtigen Elfenbeintäfelchens aus der Sammlung Mac Gregor's (ib. p. 8), auf welchem der König mit dem Hornamen *Den,* dessen Grab und Stempel Amélineau fand, als Besieger eines Nomadenhäuptlings in aehnlicher Weise dargestellt ist, wie Snefru und andere Könige auf der Sinaihalbinsel. So hat denn die anfangs mit allzu grossem Misstrauen aufgenommene Ausgrabung Amélineau's bei Abydos in Verbindung mit der de Morgan's bei Negâde zu einer der wichtigsten Entdeckungen geführt, welche die Aegyptologie in letzter Zeit aufgeweisen hat.

Es ist hier nicht unsere Aufgabe über den Werth des craniologischen Anhangs zum Werke de Morgan's von Dr. Fouquet zu urtheilen. Dies müssen wir den Fachleuten überlassen, welche sich besonders mit der Frage zu beschäftigen haben werden, ob

die mitgetheilten Maasse der Schädel wirklich zwei verschiedenen Racen, einer eingeborenen und einer eingewanderten, und die letzte mit welchem Volkstamm verwandt, nachweisen lassen. Interessant ist jedenfalls der Schädel El Amra N 4 (S. 363) mit deutlich syphilitischen Spuren und andere mit Anzeichen der Trepanation.

Hoffen wir dass Herr de Morgan wenn er seine neue persische Mission wird beendet haben, sich nochmals nach Aegypten wendet, wo er eine so fruchtbare Thätigkeit entfaltet hat. Unterdessen hat de Morgan's Nachfolger LORET den grossen Fund von neue Königsmumien Amenophis II, Tutmes IV, Amenophis III, Set Necht, Seti II, Ramses IV, Ramses VI und Ramses VIII im Grabe des ersten bei Theben gemacht. (Times 13 April 1898.)

Heidelberg.

Aug. Eisenlohr.

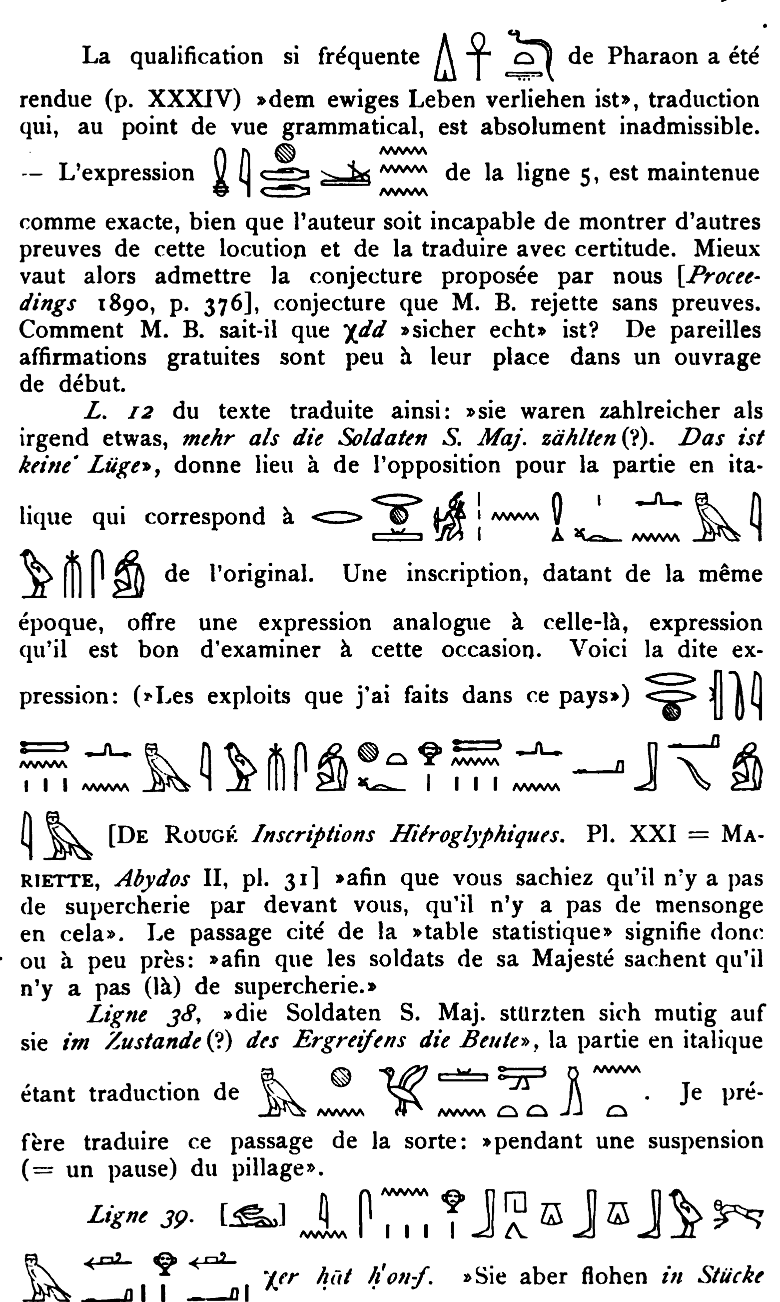
VON BISSING, F. W., *Die statistische Tafel von Karnak.* Leipzig, Hinrichs 1897. Prix: 15 Marcs.

Il ne nous arrive pas, tous les jours, de tomber sur un ouvrage de débutant aussi bien fait que le présent. Ce n'est pas dire que nous partagions toujours les avis du jeune auteur. Au contraire il nous semble qu'il a plus d'une fois commis des erreurs dans ses appréciations. Mais l'ouvrage porte si nettement l'empreinte d'une bonne méthode, le cachet d'une personne qui aspire à devenir un véritable savant qu'il nous a été impossible d'omettre d'exprimer dès l'abord notre satisfaction de cette heureuse circonstance.

Dans l'introduction, il y a d'abord un aperçu des éditions antérieures de la »table statistique» ainsi que des savants qui s'en sont occupé d'une manière sérieuse; puis, l'auteur nous décrit la forme extérieure du texte, après quoi il entre dans une analyse générale de l'inscription. En examinant la question relative aux rapports de l'Egypte et de la Syrie, à l'époque de la XVIIIe dynastie, M. Bissing semble disposé à accorder la préponderance à l'influence intellectuelle exercée par l'Egypte. J'avoue croire pour ma part très peu à l'argument de »die syllabische Orthographie» argument qu'on cite volontiers en faveur de la prépondérance de la culture syriaque en Egypte.

Sur un point, je m'écarte décidément des vues de l'auteur. L'importance des traditions locales, que j'ai eu l'occasion de signaler, il y a longtemps [*Proceedings* X, pp. 537, 538] comme un moyen d'expliquer certains revirements apparents du développement de la civilisation matérielle des Egyptiens, a été visiblement méconnue (p. XXII) par M. B. C'est qu'il me paraît impossible de nier que p. ex. les monuments saïtes ne soient un produit de l'art qui s'est développé *localement* à Saïs et dans ses environs; les monuments memphitiques de l'ancien empire ne sont donc, selon moi, pas à regarder comme des modèles qu'à l'époque de la XXVIe dynastie, on aurait intentionellement choisis pour provoquer une »renaissance» dans l'art d'Egypte.

Nous en venons maintenant à la partie de l'ouvrage qui a été consacrée à la traduction avec commentaire du texte même de la »table statistique». Ici, nous nous arrêterons un peu plus longuement, certains points méritant des observations un peu plus détaillées.



La qualification si fréquente [hieroglyphs] de Pharaon a été rendue (p. XXXIV) »dem ewiges Leben verliehen ist», traduction qui, au point de vue grammatical, est absolument inadmissible. — L'expression [hieroglyphs] de la ligne 5, est maintenue comme exacte, bien que l'auteur soit incapable de montrer d'autres preuves de cette locution et de la traduire avec certitude. Mieux vaut alors admettre la conjecture proposée par nous [*Proceedings* 1890, p. 376], conjecture que M. B. rejette sans preuves. Comment M. B. sait-il que *χdd* »sicher echt» ist? De pareilles affirmations gratuites sont peu à leur place dans un ouvrage de début.

L. 12 du texte traduite ainsi: »sie waren zahlreicher als irgend etwas, *mehr als die Soldaten S. Maj. zählten* (?). *Das ist keine' Lüge*», donne lieu à de l'opposition pour la partie en italique qui correspond à [hieroglyphs] de l'original. Une inscription, datant de la même époque, offre une expression analogue à celle-là, expression qu'il est bon d'examiner à cette occasion. Voici la dite expression: (»Les exploits que j'ai faits dans ce pays») [hieroglyphs] [DE ROUGÉ *Inscriptions Hiéroglyphiques.* Pl. XXI = MARIETTE, *Abydos* II, pl. 31] »afin que vous sachiez qu'il n'y a pas de supercherie par devant vous, qu'il n'y a pas de mensonge en cela». Le passage cité de la »table statistique» signifie donc ou à peu près: »afin que les soldats de sa Majesté sachent qu'il n'y a pas (là) de supercherie.»

Ligne 38, »die Soldaten S. Maj. stürzten sich mutig auf sie *im Zustande* (?) *des Ergreifens die Beute*», la partie en italique étant traduction de [hieroglyphs]. Je préfère traduire ce passage de la sorte: »pendant une suspension (= un pause) du pillage».

Ligne 39. [hieroglyphs] *χer hāt ḥ'on-f.* »Sie aber flohen *in Stücke*

gehauen [und fielen] der eine wie der andere vor S. Maj.» — L'emploi du mot *kebkebu* dans d'autres textes de la même époque montre qu'on ne doit guère traduire ici »in Stücke hauen», mais plutôt »plier, se plier, se plier fortement, tomber étant plié» etc. comme c'est là une forme intensive du radical »plier». — Je traduis donc le passage cité de la sorte: »Ils prirent la fuite étant renversés l'un sur l'autre». Le passage que cite l'auteur (p. 51) d'après l'inscription d'Ibsamboul, ainsi que la variante qui se voit au Ramesséum pour celui-là, démontrent l'exactitude de notre acception à cet égard.

Le titre pharaonique dont l'auteur traite à la page 4, et qu'il veut rapprocher de , autre qualification de Pharaon, signifie simplement »seigneur qui fait des sacrifices» ou peut-être »donneur de sacrifices».

(p. 7), par l'auteur, a été rapproché de ϣⲓⲃⲉ *mutare,* rapprochement qui est inadmissible. Le mot est à lire *beštu.* Cfr la stèle d'*Amada* [Reinisch, Chrestomatie, pl. 7], l. 4: .

P. 8, le groupe n'est pas à lire *ār,* mais *hebū* [*Sphinx* II, page 62].

P. 10, n'est guère à traduire au passif, mais signifie »il donne la vie», tout comme p. ex. (*Stèle de Turin* N° 46) se traduit »il est assis», ou [DE ROCHEMONTEIX, *Edfou,* 37] est à rendre »celui qui est le »fils qu'il aime» de son père», etc.

P. 17, n'est pas »die zugehörigen Dinge», »damit», mais »leurs choses», comme Le Page Renouf nous a fait voir, dans un de ses mémoires les plus intéressants [*Zeitschrift* 1877, pp. 102—5].

Ibid., la thèse que signifierait uniquement »Pferd» *cheval,* ne pas »Stute», *jument,* manque de preuves concluantes. Cfr Borchardt, Zeitschrift XXXI, page 63.

P. 29. La lecture est incontestablement juste. — — ne peut être que *anti šu* »de l'*anti* séché».

Page 42, »diese alle», que l'auteur trouve incorrect [»man kann in III unmöglich ein Suffix der 3. Plur. sehen wollen»] est parfaitement exact. Ici est une abréviation pour , de même que, p. ex., dans d'autres textes, on peut rencontrer , à la place de etc. Cette particularité, assez fréquente, Brugsch l'a signalée, il y a plus de 25 ans [*Hieroglyphische Grammatik,* page 40, § 130, c], en ces termes-ci: »Die dritte Person des Plurals wird bisweilen durch blosses oder III, die Zeichen des Plurals, ausgedrückt». Donc, de la table statistique ne peut signifier, comme le pense M. Bissing, »bis zu den Weiten».

Il y a plus d'un cas où, quant à la priorité d'une découverte ou d'une constatation philologique, M. B. s'est trompé dans ses appréciations. P. ex. le sens »tribu» de n'est pas dû à l'auteur de la Zeitschrift 1890, p. 72; mais à un autre savant [voir Piehl, *Petites Etudes Egyptologiques,* Wien 1881, p. 15, note 23]. — De même, en citant, à l'appui de la traduction »Abgaben» du mot du Pap. Harris N° 1, Erman, Aegypten 405, 3 — M. B. oublie que la même constatation se voit déjà au *Dictionnaire du Papyrus Harris N° 1.* La meilleure explication du mot *bek* est d'ailleurs celle de »Prestation» d'où dérive d'un côté le sens de »corvée, travail obligatoire», de l'autre côté celui de »tribut».

Le mémoire de M. Bissing se termine par trois *indices* ainsi qu'un *apparatus criticus,* le tout fort bien à sa place et facilitant l'emploi de l'ouvrage comme source à consulter.

Karl Piehl.

Adolf Erman, *Gespräch eines Lebensmüden mit seiner Seele.* Aus dem Papyrus 3024 der königlichen Museen herausgegeben [Aus den Abhandlungen der königl. Preuss. Akademie der Wissenschaften]. Mit 10 Tafeln. Berlin 1896. Verlag der königl. Akademie der Wissenschaften.

Le papyrus de Berlin N° 3 — selon la terminologie de Chabas — est longtemps resté un terrain — pour ainsi dire — non-défloré. Si l'on excepte quelques notices fournies à ce sujet par Chabas, Goodwin et Maspero, et la traduction paraphrasée qu'a donnée ce dernier savant d'une dizaine de lignes de notre texte, on peut dire, d'une manière générale, que le papyrus en question était une terre vierge où les égyptologues s'abstenaient de mettre leurs pioches d'explorateurs.

Dans ces circonstances, l'ouvrage de M. Erman nous a apporté une bonne aubaine. Mais aussi s'est-il trouvé lui-même, comme chef du Musée où notre papyrus se conserve, dans une situation exceptionellement favorable pour l'étudier de plus près que n'importe quel autre égyptologue. Toutefois, il ne faut pas croire que, grâce à l'ouvrage de M. Erman, le papyrus de Berlin N° 3 soit déjà compréhensible d'un bout à l'autre. A cet égard, l'auteur ne se fait point d'illusions, et le lecteur fera sans doute bien de suivre l'exemple d'un juge aussi avisé.

Le début du papyrus manquant toujours, il est évidemment très difficile de reconstituer le tout d'une façon un peu sûre. Cependant, M. Erman a cru pouvoir avancer que le sujet de cette oeuvre littéraire serait la discussion survenue entre le corps et l'âme d'une personne qui aurait commencé à se fatiguer de l'existence terrestre, et pour laquelle la mort, sous une forme ou sous une autre, semblerait un bienfait réel. De pareils dialogues entre l'âme et le corps d'un tel ne présentent rien d'exceptionnel dans l'histoire générale de la littérature: nous avons, p. ex. en ancien suédois et en ancien danois, une oeuvre — d'époque chrétienne — de cette espèce, qui sans doute aurait mérité d'attirer l'attention de notre collègue berlinois à l'occasion de sa publication présente.

Voici les paroles dans lesquelles M. Erman résume son acception de la teneur du document étudié. »Bis zum Gedanken des Selbstmordes hat den Unglücklichen die Verzweiflung getrieben, aber als er den letzten Schritt thun will, da sträubt sich »seine Seele» dagegen. Sie schaudert vor dem Flammen-

tode zurück (sie »entflieht») und will auch sonst nichts vom Tode wissen oder zu ihm helfen; sie klammert sich an das Leben, das ja immer noch Freuden zum Geniessen biete. Aber als der Unglückliche ihr noch einmal die Schrecken des Lebens vorführt, da verstummen ihre Einreden und sie hält ihn nicht mehr vom Tode zurück.

Was der Dichter uns schildert, ist also der furchtbare Widerstreit, der die Brust jedes Verzweifelten erfüllt» . . . .

Il est bien malaisé de dire si réellement l'acception, ainsi formulée par M. Erman, est la vraie, surtout parce que, comme nous venons de voir, le début de l'ouvrage manque. Qu'il y ait ici certainement un dialogue entre un individu et son , voilà qui paraît indiscutable. Mais pour les nuances de ce dialogue, on peut quelquefois soutenir des opinions presque diamétralement opposées malgré les renvois à sa grammaire que fait un peu partout l'auteur.

En examinant de près la traduction et le commentaire philologique de notre confrère, il y a un assez grand nombre de points où — tout en reconnaissant la haute valeur de l'ouvrage — nous serions tenté de nous écarter de son acception. En voici quelques spécimens!

Page 28. L'auteur désigne comme »eine obskure Gottheit» à laquelle, grâce au *Todtenbuch*, il confère le rôle de »eine gerechte, richtende Gottheit». Des textes d'époque plus récente montrent que *Astes* est une divinité apparentée — souvent même identique — à celle de Thoth. *Astes* se représente souvent sous la forme d'un singe, et alors c'est un des 8 singes lesquels Thoth préside. Il est curieux de noter que le nom *Astes* s'écrit souvent *Asten* , lecture résultant d'une mauvaise lecture du »vase» qui équivaut originairement à *tes*, mais qu'on a voulu lire plus tard simplement *n*.

Page 35. Le groupe composé est dit »sonst nicht bekannt sein», tandis qu'il nous représente un des titres les plus fréquents de l'époque gréco-romaine, dans les textes de laquelle il s'emploie en parallélisme avec des mots signifiant »héritier», »fils», etc. Je ne serais point étonné qu'il fût une variante de sens de l'expression . Cela étant, la traduction »Hinterbliebener», que M. Erman confère avec hésitation à notre groupe, mérite d'être désignée comme parfaitement admissible.

Page 37. Quand l'auteur fait remarquer »was eigentlich ist, weiss ich nicht», il oublie l'existence du groupe »Loch», auquel sans doute l'autre est apparenté. »Boire de *bbt àteru*», comme disent les textes, signifie sans doute »boire du tourbillon (»Strudel») du fleuve», comme l'a rendu Brugsch. S'il n'a pas été démontré que soit à rapprocher du copte ⲃⲉⲉⲃⲉ, comme le pense M. Erman, la traduction de Brugsch reste néanmoins exacte. »Le trou», »l'ouverture» du fleuve, c'est sous certains rapports »le tourbillon» du fleuve, car, là où le courant est le plus fort, il y a, dans l'eau, comme un *creux*, un *trou*.

Page 39. Le que l'auteur a des difficultés d'expliquer, doit peut-être se traduire »de même, ainsi», sens que nous avons prouvé, il y a longtemps, pour cette locution [voir PIEHL dans la *Zeitschrift* XXVIII, pages 21—23].

Page 39. Le groupe , que M. Erman a cru lire BRUGSCH, *Wörterbuch* I, p. 234 [dans l'expression »sie hüteten deinen Sarg» (Br.)], n'a sans doute pas été lu ainsi par Brugsch, le passage en question étant à transcrire (et corriger) de la sorte *sa-sen ḥa at-k.* [Consultez le texte publié par DÜMICHEN, *Tempel-Inschriften* I, XIII]. En tout cas, n'existe pas comme vocable en égyptien.

Page 57, n. 2, en parlant de la forme exceptionnelle , M. Erman fait observer »Es giebt übrigens auch Formen auf *-n, ni,* die von Substantiven abgeleitet sind, vergl. , ». A l'occasion de cette remarque [1], l'auteur aurait pu renvoyer au »Dictionnaire du Papyrus Harris No 1», p. 22, où l'existence de ces formes a été établie pour la première fois [Voir encore PIEHL dans les *Proceedings* Mai-Juin 1898, § 14 d'un article intitulé »Notes de philologie égyptienne»].

[1] On emploie, à mon sens, trop souvent mon "Dictionnaire du Papyrus Harris No 1" sans le citer, d'où il est résulté que des découvertes, publiées là-dedans par moi-même, ont été adoptées par d'autres personnes qui les

Page 58, 59: àu sef aq necht ḥer hau en bu neb a été traduit: »Der Sanfte geht zu Grunde, *der mit starkem Gesichte kommt zu allen Leuten hin*». La partie en italique de cette traduction signifie plutôt »le fort entre chez tout le monde», étant une expression où appartient plutôt au verbe *hau* qu'à l'adjectif qui précède. De même, pour la phrase qui suit à celle-là (p. 59): il ne faut pas traduire: »der mit ruhigem Gesicht ist elend, vernachlässigt wird das Gute an allen Orten», mais plutôt: »Quiconque se plaît au mal, il néglige le bien partout». Ici *rā er ta* est à rapprocher de dont le sens »négliger» a été déterminé par Brugsch.

ont publiées de nouveau sous leurs propres noms. [Cfr Maspero, *Deir-el-Baheri*, page 560: "image", et Piehl, *l. l.* p. 60: " peut-être à lire *àbui* et à rapprocher du groupe fréquent *image* — selon M. Birch "hearts"".] C'est ainsi que p. ex. M. Spiegelberg [*Studien und Materialien* pp. 26, 107] s'est prononcé de la sorte: "Das *naï* der Verbindung ist das Prototyp des kopt. ⲛⲁ "die von" und vor allem als Bildungselement des Possessivpronomens bekannt. Der Possessivartikel mit folgendem Substantiv ist im N. R. ziemlich selten und meines Wissens **bisher noch nicht belegt**". Ces paroles se lisent dans un mémoire imprimé en 1892, après que j'ai — en 1882 — prouvé l'existence de la dite catégorie grammaticale [Dict. du Pap. Harris No 1, page 44]. Dans ce dernier endroit, j'ai renvoyé à un de mes travaux antérieurs "Bidrag till ägyptisk språkforskning och paläografi", où j'ai du reste rectifié Brugsch; *Dict. géogr.* 317, 1219, que M. Spiegelberg (*l. l.*) en 1892, prétend corriger. [Pour l'étymologie de , voir Piehl, *Proceedings*, Décembre 1889, § 12 de l'article cité plus haut.] En présence de cette conduite de M. Spiegelberg et d'autres exemples de son usage de publier comme ses découvertes ce que d'autres avant lui ont trouvé [cfr *Zeitschrift* XXXIV, p. 162, et mes *Inscriptions Hiérogl.* Prem. Série I, Pl. cxi, = II, p. 86: "habilleuse du roi", ainsi que la *Zeitschrift*, XXXII, p. 121: "Le signe 0 des Saïtes et de l'Ancien Empire équivaut à d'autres époques"], je lui ferai remarquer le devoir qu'a chaque savant de respecter les droits de propriété de ses devanciers.

Page 63: »Die Herzen sind frech; *der Mann auf den man sich stüzt, hat kein Herz*». La partie en italique signifie plutôt: »Il n'y a pas de coeur d'homme auquel on puisse se fier». Comme preuve en faveur de mon acception, je citerai le passage de texte que voici: »Je suis leur guide aux indications de qui ils se fient» [DE ROUGÉ, *Inscriptions Hiéroglyphiques* XXVIII, 14].

Page 51, l'oiseau appelé dont l'odeur est décrite comme particulièrement forte, représente peut-être une forme défigurée du mot »charogne, cadavre» que nous connaissons de la stèle de Tombos. La manière abusive dont ce mot a été déterminée ici, a pour parallèle la manière dont (p. 54) le mot *merīt,* »rive, rivage» a été écrit, a savoir, c'est-à-dire à l'aide du crocodil.

Page 68, a été traduit »ein Regenweg» avec la remarque additionelle: »MASPERO übersetzt »la route que parcourt un flot d'inondation, »doch wird ḥuīt (ebenso wie sein Derivat ϩⲱⲟⲩ) in der Regel vom Regen gebraucht». Mon expérience est, par rapport au mot *ḥuīt,* toute autre que celle de mon honorable collègue de Berlin. Sans doute, il y a d'autres exemples, que ceux cités par lui en faveur de *ḥuīt* = »Regen», qu'à cette occasion je pourrais énumérer. Mais les cas où il faut admettre l'équation *ḥuīt* = »inondation» sont, à mon sens, beaucoup plus fréquents [cfr PIEHL, *Petites Etudes Egyptologiques,* pages 3 et 19, note 40, et de nombreuses preuves de textes d'époque ptolémaïque].

Page 70, il est dit: »Die *gewöhnliche* Bedeutung »schlagen» passt hier nicht für. Nous avons montré [*Proceedings,* XV, 251—253], à propos de la façon dont M. Maspero a traduit ce groupe aux textes des pyramides, qu'il dérive étymologiquement du substantif »main» et que, par conséquent, il est à traduire »traiter à la main, *manier,* behandeln», et ce sens

convient directement (ou indirectement) à tous les exemples cités par M. Erman pour le vocable en question.

Page 75, l'auteur maintient l'explication »Genosse«, proposée par lui dans la *Zeitschrift* 1892, p. 80 pour le groupe , explication que nous avions cru devoir combattre dans les *Proceedings* [XV, pages 471—477]. Les raisons que nous avions invoquées en faveur de notre opinion à cet égard n'ont pas perdu de force depuis l'apparition de notre dit mémoire. Les exemples où nous avons relevé le groupe indiquent que le sens en est plutôt contraire à celui admis par notre savant confrère, Pharaon, qui n'était le camarade de personne, d'après ces exemples, portant, lui-même, souvent la dite qualification. Le fait que le titre en question a servi pendant longtemps de qualification honorifique au roi d'Egypte, est sans doute la raison qu'il est devenu pour ainsi dire stéréotypé. Malgré l'obstination de M. Erman de maintenir son acception de , je n'hésite pas à soutenir toujours la thèse suivant laquelle la première partie de ce groupe est un radical ayant le sens de »se montrer sous un jour favorable, se manifester brillament« etc. ou à peu près. Les deux passages, tirés de la stèle de Tombos [*Proceedings* XV, pages 475, 476] où semble s'employer dans le même role qu'en général on réserve à , — cfr p. ex. *sutenīt-f ent ḥeḥ em renpet* (*stèle de Tombos,* l. 16) — indiquent bien que notre acception ici est la seule juste.

Avant de terminer nos observations, nous citerons quelques paroles de l'auteur dignes d'être gravées dans la mémoire de ceux qui semblent disposés à traiter à la légère le *Dictionnaire* de Brugsch: »Bei den lexikalischen Erörterungen ist mir wieder zum Bewusstsein gekommen, wie traurig es mit unserer Kenntniss des Wortschatzes aussieht; sobald wir einmal, wie in unserm Texte, *aus den ausgetretenen Bahnen* herausgehen, stossen wir überall auf mangelhaft oder gar nicht bekannte Worte« (p. 16).

Ces paroles d'un savant de grand mérite montrent combien sont ridicules les essais faits par certaines personnes de discréditer la valeur du Dictionnaire de Brugsch, le meilleur instrument de travail que possède actuellement la philologie égyptienne.

Karl Piehl.

Mélanges.

Il me faut commencer par faire des excuses d'un oubli que j'ai involontairement commis, en passant, dans les *Mélanges* antérieurs, l'ouvrage de M. CECIL TORR intitulé *Memphis and Mycenæ. An examination of Egyptian Chronology and its application to the early history of Greece* (Cambridge University Press 1896). Bien qu'ayant pour auteur un non-égyptologue. cet ouvrage mérite, au plus haut dégré, d'attirer l'attention des égyptologues par la méthode saine et avisée qui le distingue. L'ouvrage pourra d'ailleurs être étudié avec fruit par tout le monde qui, sans connaître la chronologie égyptienne, désire avoir une idée nette du caractère des sources antiques de cette discipline de notre science. Au débutant d'égyptologie c'est un ouvrage presque indispensable, malgré certaines imperfections du détail que l'auteur fera bien de relever et corriger dans une édition subséquente.

La succession des Thoutmès d'après un mémoire récent [Auszug aus der Zeitschrift für Ägyptische Sprache. XXXV Band], mémoire dû à la plume de notre éminent collaborateur, M. ED. NAVILLE, qui, cette fois, a pris la parole pour réfuter certaines exagérations de critique historique, imputables à l'ouvrage »Die Thronwirren unter den Nachfolgern Königs Thutmos I, ihr Verlauf und ihre Bedeutung» de M. K. Sethe[1]. Rompant en visière avec les idées admises depuis Champollion et Lepsius par l'unanimité des égyptologues, M. S., dans le dit ouvrage, prétend avoir trouvé un ordre nouveau, et nous propose une théorie de son cru sur la suite de ces règnes et sur la place que Hatschepsou y a occupée. S'appuyant sur des données fournies par ses recherches à Deir-el-Baheri, ainsi que sur un examen

[1] Un des collaborateurs officiels du Sphinx a depuis longtemps entre les mains l'exemplaire à critiquer que nous a livré l'editeur de l'ouvrage de M. Sethe. Mais jusqu'ici, nous nous attendons vainement à voir arriver la critique promise. Et néanmoins, c'est sur sa propre initiative, non pas sur la nôtre, que notre collaborateur en question a obtenu le dit "Recensionsexemplar".

soigneux de la teneur des textes déjà consultés par M. Sethe, M. Naville combat les théories de celui-là et revendique les prétentions légitimes que doivent soutenir les devanciers de M. Sethe d'être entendus dans la matière. M. Naville conclut en résumant ses recherches critiques dans la constatation qu'avec de légères différences il en reste à l'ancienne théorie, celle du Königsbuch. M. Naville nous promet d'ailleurs d'exposer au complet, dans un travail subséquent, les résultats auxquels il est arrivé, quant à la succession des Thoutmès.

Die Aegypter [Separat-Abdruck aus: Lehrbuch der Religionsgeschichte, herausgegeben von Chantepie de la Saussaye. 1897] par M. H. O. LANGE, jeune égyptologue danois, donne un aperçu serré de la religion égyptienne, telle que nous la connaissons depuis longtemps, et d'ailleurs reposant en partie sur les résultats des articles de mythologie publiés par M. Maspero dans la *Revue de l'histoire des Religions.* Cela étant, l'ouvrage de M. Lange n'échappe évidemment pas aux torts de son modèle, j'entends ceux de conférer quelquefois de la réalité à des notions qui sont uniquement des hypothèses. Sphinx a déjà combattu certaines de ces théories en partie saugrenues [voir LEFÉBURE dans le *Sphinx* I, pages 27—47] p. ex. celle du monde souterrain étant au-dessus ou plutôt au niveau de la terre — qu'est devenue ici la logique? — ou celle selon laquelle Osiris, *à l'origine,* n'était autre qu'une personnification du Nil. C'est peut-être aussi la confiance trop illimitée dans les paroles de M. Maspero qui a conduit M. Lange à n'accorder à Nephthys qu'un rôle effacé, tandis que, en suivant Le Page Renouf, il aurait dû voir plus clair [voir *Transactions of the Society of Biblical Archæology,* VIII p. 198—229]. D'ailleurs, quand M. Lange caractérise Nephthys comme »eine Verdoppelung der Isis», il ne s'explique qu'à moitié, comme il ne nous donne nulle part une esquisse caractérisant le rôle qu'a joué Isis dans la mythologie égyptienne.

D'après la page 120, il paraît que M. L. identifie Isis avec le sol de l'Egypte, puisqu'il y dit ceci: »der Gedanke lag sehr nahe, im Kampfe zwischen Osiris-Isis-Horus und Seth den ewigen Naturkampf zwischen dem Nil und dem vom Nil fruchtbar gemachten Lande auf der einen und der Wüste auf der anderen Seite zu sehen». Ce sont là des vues très récentes concernant ces divinités, vues que l'auteur aurait dû laisser hors de compte, puisqu'il combat (p. 104) en principe l'école pour laquelle »Texte aus allen Epochen und allen Orten gleich beweiskräftig sind», et que, par conséquent, il aspire à nous donner une image de la religion égyptienne la plus ancienne. L'absence d'un exposé du caractère d'Isis est une lacune grave dans une description relative à la mythologie des anciens Egyptien.

Je ne puis nullement partager l'opinion de l'auteur, empruntée à M. Maspero, que *Chontamenti* et Osiris seraient deux divinités distinctes, car, selon mon expérience, qui repose sur les données des textes, Chontamenti est simplement un surnom d'Osiris, sans doute provoqué par le désir d'éviter d'employer trop souvent le nom même du dieu. La thèse suivant laquelle *Schu* et *Tefnut* »keinen Localcultus besassen» me paraît être en opposition à la teneur des monuments [p. ex. MARIETTE, *Monuments Divers*, pl. 78].

Les divisions de l'être humain selon les égyptiens embrassent, en dehors du corps, de l'âme, de l'ombre, du nom *(ren)* et du *ka* qu'énumère fort bien M. Lange, encore la momie, *saḥ*. D'ailleurs, pour le *nom*, il se confond quelquefois, comme des textes récents font voir, avec le *ka*.

Au sujet du dieu de la ville de Mendès, M. Lange persiste à garder la vieille acception, qu'a combattue, selon moi victorieusement, son compatriote, l'éminent savant M. J. USSING. Ce dernier a fait remarquer que le »bouc mendésien», mentionné par le père de l'histoire, ne peut nullement équivaloir au *bélier* de la ville de *Tattu*, et qu'il faut traduire ce dernier nom de localité *Thmouïs* [J. L. USSING, *Mendes og Thmuis i Nedre-Aegypten.* Særtryk af Overs. over d. K. D. Vidensk. Selsk. Forh. 1889].

Il m'est impossible d'admettre la thèse que la déesse Hathor serait »eine Personifikation des Himmels in der Gestalt einer Kuh» (p. 124), l'avis de Le Page Renouf que Hathor »stands both for the Dawn and the evening twilight», me paraissant le seul vrai.

Voilà quelques remarques prises au hasard parmi les observations que m'a suggérées l'étude de l'ouvrage de M. Lange. Comme un résumé des notions générales auxquelles — abstraction faite de certains points de détail — on est arrivé par l'étude de la religion égyptienne, l'ouvrage dont il s'agit est appelé à rendre des services aux commençants, et, à cet égard, nous lui donnons sans hésitation la préférence p. ex. sur le manuel de M. Wiedemann.

Dans *Wills in Ancient Egypt* [Reprinted from the »Law Qarterly Review»], M. F. L. GRIFFITH, en tenant compte des monuments déjà connus offrant des analogies avec des contracts ou des testaments, donne un aperçu des résultats auxquels, quant au droit égyptien, il est arrivé par l'étude des papyrus hiératiques que M. Flinders Petrie a déterrés à Kahun, »the site of a ruined town of the twelfth dynasty». M. Griffith distingue, parmi ces documents, trois ordres ou classes séparées: »I. *uput:* a kind of census list of a household; II. *àmt-pr:* a title deed to, or disposition of property, in the present instance apparently a kind of

will; III. The *sunt:* apparently an agreement for services and their payment».

A travers la vocalisation égyptienne [Extr. du *Recueil de Travaux* XIX], mémoire dû à la plume exercée de notre honorable collègue M. MASPERO, me paraît une application à la langue égyptien du procédé mathématique qu'à d'autres occasions, j'ai eu à relever à la charge du dit savant. Suivant ce procédé, la règle mathématique que voici: si $a = \mathfrak{a}$, et que $b = \mathfrak{b}$, il faut en conclure que $a + b = \mathfrak{a} + \mathfrak{b}$, s'applique absolument sur le terrain du langage. Si nous voulons rendre sensible ce procédé par un exemple palpable, emprunté à l'égyptien, en voici un bon: si 𓂜 = »ne pas», et que 𓇳𓎟 = »chaque jour», il faut que 𓂜 .... 𓇳𓎟 = »ne pas .... chaque jour» [tandis que, suivant la grammaire, il aurait fallu conclure »ne jamais». Voir PIEHL contrà MASPERO dans les *Proceedings* 1893, Mars, p. 249, note †].

»*Rudis indigestaque moles*» — voilà la qualification qui nous paraît le mieux caractériser cette élucubration du savant académicien, qui ici, bien souvent, a perdu du temps et de la peine à »chercher midi à quatorze heures».

C'est ce qu'il a fait, quand il prétend démontrer que les ⲏ coptes, proviennent »*souvent* de la résolution d'une diphtongue de la langue ancienne, ordinairement $\widehat{\mathfrak{ai}}$». Ces ⲏ, il les retrouve »tantôt à la fin tantôt à l'intérieur ou au commencement». Le $\widehat{\mathfrak{ai}}$ dont l'auteur parle ici est quelquefois 𓂝 + *i*, telle fois 𓄿 + *i*, d'où il résulte que, dans ce cas, 𓂝 et 𓄿 représentent pour lui des sons voyelles presque identiques.

Parmi les ⲏ susmentionnés, l'auteur compte aussi ceux de la forme qualitative de la première des classes verbales instituées par Stern. Ici, il y aurait une observation capitale à émettre, c'est que la forme qualitative d'un grand nombre de ces verbes et d'autres du copte pourrait bien être une »Neubildung». Je rappelle à ce sujet ce que j'ai dit ailleurs [1] sur ⲟⲩⲱⲛϩ par rapport à ⲟⲩⲱⲛ, à savoir que le qualitatif du premier est ⲟⲩⲟⲛϩ, tandis que celui du second est ⲟⲩⲏⲛ, malgré le lien étymologique qui unit les deux. Pour ces deux verbes, un procédé, comme celui de M. Maspero, serait donc fort peu admissible.

Dans ses rapprochements copto-égyptiens, M. Maspero paraît ignorer ou oublier que la signification des *status absoluti*

[1] *Proceedings* XV, page 485.

n'est pas toujours active [à la différence de celle des qualitatifs correspondants qu'il traduit aussi régulièrement au passif]. Car il y a un grand nombre de cas où le *status absolutus* peut se traduire au passif et, dans ces cas, il semble bien admissible que les formes qualitatives résultent du jeu de l'analogie, c'est-à-dire que, pour les expliquer, on n'ait pas besoin de recourir à ces formes à * plus ou moins hideuses qu'invente à chaque moment M. Maspero [1].

Sur un point, nous avions cru tomber d'accord avec M. Maspero, c'est concernant la valeur de sons voyelles de [hiéroglyphe], [hiéroglyphe], [hiéroglyphe], [hiéroglyphe], [hiéroglyphe] etc., et en effet, il procède presque partout comme s'il était parfaitement convaincu que les dits signes représentent des voyelles [2]. Mais cela ne le l'empêche pas de reprendre d'une main ce qu'il a donné de l'autre. C'est ainsi que, à la page 7, il transcrit [hiéroglyphes] âqou (c'est-à-dire [hiéroglyphe] = â) [3], tandis que, vers la fin de son article, à la page 36, il dit que »le ע de [hiéroglyphes] était vocalisé en a». Comme une espèce de commentaire de la méthode de M. Maspero, on peut citer ce qu'il dit à la page 6: »il semble que» (dans certains cas) »on rencontre dans l'ancien égyptien un [hiéroglyphe] qui est soit la voyelle **a**, soit le support de la voyelle **a** dans bien des cas:

[1] En transcrivant les noms propres égyptiens, M. Maspero traverse successivement toute la gamme de la vocalisation. Il écrit maintenant *Teti*, *Papi* (autrefois Pepi). Pourquoi pas plutôt Pipi, Titi?

[2] Page 11, il dit que le verbe "**zaf(ou)-zafi** *brûler*, a, dans sa forme secondaire [hiéroglyphes] **Taouf(ou)**, une orthographe qui indique l'existence de deux sons voyelles entre le [hiéroglyphe] et le [hiéroglyphe] de la racine". Cela revient à dire que [hiéroglyphe] et [hiéroglyphe] représentent, l'un et l'autre, des sons voyelles. — Concernant l'équation [hiéroglyphes] = [hiéroglyphes] que M. Maspero établit ici, je le renvois à mes *Inscriptions Hiéroglyphiques*. Prem. Série, II, page 52, n. 3, où j'ai fait voir que [hiéroglyphes] [Brugsch, *Wörterbuch* IV, page 1525] est incorrect et à remplacer par [hiéroglyphes].

[3] *Rec. de Tr.* XVIII, p. 55, M. Maspero lit le mot "pain" au singulier: *Âoukou*. Comme on voit, les vues changent d'un moment à l'autre.

j'évite d'entrer dans la question de savoir ce que représente réellement dans le système égyptien les signes de la nature de , etc., et je me borne à noter les vocalisations qu'ils couvrent le plus fréquemment». Ce raisonnement me paraît des plus étonnants, et me porte à demander: est-ce que M. Maspero a peur de regarder bien en face les résultats scientifiques qui se dégagent de son étude, ou est-ce qu'il craint par hasard la critique de l'école de Berlin qui, notoirement, nie en général l'existence de voyelles dans l'écriture hiéroglyphique? Comment d'ailleurs le savant français peut-il entreprendre une étude historique de la vocalisation égyptienne, sans se rendre préalablement compte de l'existence ou de la non-existence de voyelles dans l'écriture de la langue ancienne, c'est-à-dire de la langue dont il veut rendre *lisibles* (au point de vue phonétique) les trésors écrits. On peut se demander si c'est réellement un savant qui procède de cette façon, à moins que feu Talleyrand ne soit de l'affaire d'une façon ou d'une autre.

Dans son article, M. Maspero procède partout comme si le copte n'était point une langue à elle, mais au contraire à peu près identique à l'ancien égyptien. Cela le porte à ignorer certaines lois phonétiques qui ont joué un rôle considérable dans la formation du copte, lois qu'a fort bien exposées STERN, bien que M. Maspero, qui semble employer la grammaire du grand coptologue comme un livre de référence, paraisse ignorer la réalité de ces lois. Pourquoi autrement expliquer ⲙⲟⲩϩ de *máhou*, quand théorétiquement il faut admettre une forme *ⲙⲱϩ dont le ⲱ aurait été modifié en ⲟⲩ par suite du ϩ subséquent?

Les détails de l'article de M. Maspero prêtent beaucoup à la critique. **Page 1,** nous rencontrons la thèse: »Que eût sous les Ptolémées la valeur , ϩ», thèse qui est inexacte comme bien d'autres assertions qu'a énoncées M. Maspero pour la même époque. Le fait est que représente une variante dialectale de , pour certains mots et groupes hiéroglyphiques des basses époques; à cette occasion, on peut citer non seulement les exemples empruntés par M. Maspero à Brugsch, mais encore la variante du nom de la déesse Nephthys. Nous avons ici de vieux spéciments de l'échange entre ϧ et ϩ qui distingue les deux dialectes principaux du copte, l'un par rapport à l'autre.

Page 2. La thèse suivant laquelle *sent,* »le damier des Egyptiens» se rattache à *sent* »cabine d'une barque», et par conséquent signifie littéralement »*la boîte* où l'on enferme les pions», est fausse. Le radical *sent* signifie, selon Brugsch, »grün-

den, den Grundstein legen» — *fonder, fondement, base.* Le damier est donc *la base* sur laquelle se développe le jeu en question.

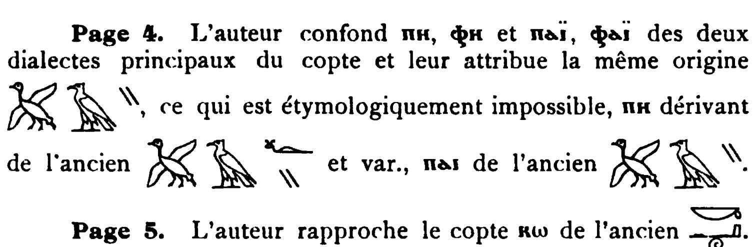
Page 3. Le copte ⲕⲁⲗⲁϩⲏ T. ⲧ, *uterus, ne* »suggérera» *nullement* »une lecture **karahaït** pour le mot très ancien dont» M. Maspero[1] a »signalé l'existence et le sens figuré dans une des inscriptions de Siut». C'est que le mot copte en question est un composé formé (de ⲕⲱⲗ et ϩⲏ) p. ex. sur le modèle du mot ⲥⲁⲣⲁϫⲱϥ »lièvre». Quant au mot , je ne l'ai jamais rencontré ayant le sens de »uterus», que lui attribue ici notre honorable confrère. Aux basses époques, le dit groupe se voit bien souvent, ayant le sens de »déesse-serpent», dans le rôle d'un des diadèmes du dieu soleil. Je crois que c'est le même mot que M. Maspero a rencontré aux textes d'Assiut. Toutefois, le déterminatif est alors probablement de trop, les inscriptions du Moyen Empire n'employant que par exception, comme déterminatif de noms de déesses.

Page 3. Les recherches relatives au groupe et à ses descendants coptes auraient mérité d'être précédées d'un examen concernant *la liquide sonante* , dont l'existence en égyptien a été relevée, pour la première fois, par nous. A ce sujet, il faut blâmer que M. Maspero rapproche la préposition copte ϩⲁ *per, ad, apud,* de ; car c'est de qu'il aurait fallu la rapprocher [Cfr ϩⲁ *sub* =].

---

[1] A propos du renvoi que fait M. Maspero à une de ses "découvertes" philologiques, je lui demanderai de m'expliquer les raisons d'une autre de ses "découvertes". En coupant les *Etudes de mythologie et d'archéologie égyptiennes,* que je viens de commander chez Leroux pour ma bibliothèque, j'y ai rencontré (I, p. 313) la mention d'un "amulette special nommé le *diviseur de la machoire* *poshi-ni-kafa*". Que M. Maspero nous fournisse une seule preuve sûre d'un mot *kafa* ayant le sens de "machoire", et nous reconnaîtrons de suite sa compétence comme lexicographe, compétence jusqu'ici contestée par nous, et qu'il a (*Recueil du Vieweg* XIV, page 152) publiée à son de trompe. S'il est incapable de fournir pareille preuve, nous regrettons de devoir considérer toujours ses dites paroles (*l. l.*) comme de la fanfaronnade pure et simple [*Sphinx* I, pages 225, 228]. Plus loin [*Etud. de myth. et d'arch. ég.* I, p. 318], le lexicologue malavisé nous fait connaitre une "eau" qu'il appelle *noum* (!). Brugsch — contre lequel M. Maspero, selon ses propres paroles, a "relevé des centaines d'erreurs et de faux jugements" (*Congrès de Genève* IV, p. 102) — aurait pu lui apprendre [*Wörterbuch* III, p. 813] que le mot est à lire *neχnem*.

Page 4. L'auteur confond ⲡⲏ, ⲫⲏ et ⲡⲁï, ⲫⲁï des deux dialectes principaux du copte et leur attribue la même origine



, ce qui est étymologiquement impossible, ⲡⲏ dérivant de l'ancien et var., ⲡⲁⲓ de l'ancien .

Page 5. L'auteur rapproche le copte ⲕⲱ de l'ancien . Mais c'est là une grosse erreur. Le dit vocable copte dérive certainement de . D'ailleurs, je demande à avoir des preuves en faveur de l'existence d'un mot »abandonner».

Page 2. Il est dit: »ⲥⲁⲃⲏ T. M. ⲧ *femina sapiens, prudens»* .... »a pour analogue, dans la langue antique *sagesse, enseignement,* qui est féminin». M. Maspero semble ignorer que l'équivalent copte de *sebaït* est ⲥⲃⲱ. -- *Même page,* il y a ceci: »ϩⲧⲏ T. ⲧⲉ *contus, hasta,* suppose un ***hataït khataït,*** que je n'ai pas rencontré». Brugsch nous a enseigné que correspond au dit mot copte.

Page 4, n. 4, M. Maspero dit incorrectement: »Brugsch rapproche ce mot de , *ta-ait, ait,* qu'il lit *tat».* Dans l'un des deux passages du *Wörterbuch* que cite ici le savant académicien, Brugsch a transcrit notre mot »ta-(*oder* at)». D'ailleurs, au volume I (page 20) du *Wörterbuch,* Brugsch a fort bien expliqué la lecture du mot , et c'est sans doute dans ce dernier endroit que M. Maspero a puisé la sagesse qu'il emploie après coup pour montrer sa supériorité sur le grand égyptologue décédé.

Page 6, nous voyons comment on réussit à découvrir une nouvelle loi phonétique, quand l'auteur nous dit: »Le nombre de ces thèmes en ***ai*** s'augmente encore si nous tenons compte d'une *loi phonétique que je ne me rappelle pas avoir vu formulée encore.* Le mot grec χαρύα, *nuces,* passé en copte, y a deux variante, l'une en ⲁⲓ, ⲕⲁⲓⲣⲉ *T.* ....., l'autre en ⲟⲓ ⲕⲟⲓⲣⲓ *M.* ...: l'α étant dans le grec, la forme en ⲁⲓ est nécessairement, antérieure à celle en ⲟⲓ, et ⲕⲟⲓⲣⲓ a traversé probablement l'état intermédiaire *ⲕⲁⲓⲣⲓ. La *combinaison* ⲁⲓ, *diphtonguée ou non, peut* **donc** *devenir* ⲟⲓ *en copte»* etc. Comme on voit, il est très

facile de faire la découverte de lois phonétiques coptes. Il faut seulement regretter que, cette fois, la découverte soit si peu solide. En réalité, si les deux dialectes principaux du copte reproduisent différemment un même mot grec[1], en sorte que l'un introduit la combinaison **ⲁⲓ** là où l'autre a celle de **ⲟⲓ** — pour le même mot, il n'y a là aucun motif sérieux de créer de nouvelles lois phonétiques. Quiconque a étudié un peu le copte sait sans doute que les mots d'origine grecque, qui ont été introduits dans les dialectes de cette langue, souvent se sont modifiés de manières très diverses, dues surtout à l'influence de l'étymologie populaire, qui a pu jouer son jeu lors de l'introduction de chaque nouveau mot. Qui nous garantit que le **ⲟⲓ** du bohaïrique **ⲕⲟⲓⲣⲓ** ne soit pas dû à un pareil jeu? Bâtir des lois phonétiques sur de pareils faits, c'est donc bâtir sur le sable.

Page 9. L'auteur nous éclaire sur les lois phonétiques du baschmourique, bien qu'il soit connu, *grâce à Stern,* que le dialecte en question, même comme monument littéraire, — à un ou deux vocables près — est absolument éteint. C'est donc avec grande surprise qu'on apprend que, quant à certaine vocalisation, le baschmourique »est plus près de l'ancienne langue que le memphitique et le thébain».

Page 12. Le copte **ϣⲱⲡ** est dit équivaloir »à l'hiéroglyphe [hiéroglyphes] ***sh-p***». Encore une innovation d'ordre lexicographique! Brugsch nous a d'ailleurs montré que [hiéroglyphe] est à lire *sešep,* lecture qui est corroborée par de nombreux passages de textes de basse époque.

Page 20. [hiéroglyphes] a été rapproché de **ⲕⲧⲟ**, qui est dit être pour ***ⲕⲧⲟⲓⲧ**. Ici, M. Maspero aurait dû consulter page 107 de

[1] M. Maspero n'est pas bien heureux non plus, quand il veut reconstituer la forme égyptienne de tel mot grec. Ainsi p. ex. quand il prétend que le nom de roi *Moïris,* expliqué comme "don de Ra" serait en égyptien "[hiéroglyphes] *Moi-ri*", il se trompe énormément, l'égyptien ne possédant aucun mot *moi* "donner", s'écrivant à l'aide du signe [hiéroglyphe]. C'est le groupe [hiéroglyphes] que l'honorable académicien aurait dû employer, dans ce cas, pour être exact. Il est étonnant qu'un savant, qui se donne l'air d'être à tel point "définitif" dans ces affirmations que le fait généralement notre académicien, puisse commettre sans hésitation une si forte bévue. [Cfr le ton tranchant, avec lequel notre académicien (DE MORGAN, *Fouilles à Dahchour,* p. 105) condamne la lecture *fu,* soutenu par moi et beaucoup d'autres égyptologues, pour le signe fréquent [hiéroglyphe]. Comme sujet à réfléchir, je citerai, au profit de mon contradicteur, le nom propre que voici, datant de l'Anc. Empire, [hiéroglyphes] MARIETTE, *Mastabas,* p. 251.]

la grammaire de Steindorff, ce qui lui aurait permis de voir que ⲕⲧⲟ dérive d'un *ⲧⲕⲧⲟ; par conséquent que le rapprochement ici fait par lui est inexact.

Page 25. »Le substantif ... qui signifie, à proprement parler, *celui qui est en face, l'adversaire, l'ennemi*, se présente avec les ortographes suivantes» (vient maintenant une série de formes empruntées aux textes des pyramides) »toutes variantes qui se prononcent ***khoufiti-khafiti*** au singulier, ***khoufatiou-khafatiou-khefatiou*** au pluriel». En se mettant au rôle de l'équivalent copte de ces formes intéressantes — je ne sais si M. Maspero connaît cet équivalent; en tout cas, il s'écrit ϣⲁϥⲧⲉ — on pourrait s'écrier, en présence d'elles, avec le bon roi Frédéric: »Gott, haben Wir wirklich das alles gethan»!

Page 25. »Les noms ou adjectifs d'agent et d'état» — en *ti-* »sont, comme Erman l'a déclaré depuis longtemps, dérivés des noms ou adjectifs féminins, par addition du suffixe déterminatif *i* , ». Cette thèse est inexacte, comme je l'ai relevé, à plus d'une occasion. C'est que l'élément constitutif de cette formation est le *-t-* qui se voit chez tous ces noms-là. Voilà pourquoi j'ai combattu et je combattrai toujours le terme sémitique »Nisbe» qu'Erman a introduit pour ces noms. Qu'on appelle l'\\ de etc. »Nisbe», cela se pourrait peut-être; mais qu'on appelle de même le \\ de , cela me semble hors de propos. J'ai développé mes raisons à cet égard, sans penser spécialement au terme de M. Erman, dans un mémoire écrit il y a fort longtemps, et que je compte publier prochainement. En attendant, la variante , que nous signale M. Maspero pour le nom du Charon égyptien , montre surabondamment que j'ai eu raison en appelant le suffixe contesté un suffix en *-ti*, en d'autres termes que le *-t-* est caractéristique de la formation en question.

Page 2. Le mot ⲥⲗⲏ *scorpius*, que l'auteur reproduit ici, a été effacé comme inexact, il y a longtemps. [Peyron, *Lexicon Coptico-Latinum*, p. 198.]

Page 22, 23. var. ne se lit pas ***rourouiti,*** mais simplement Routi (Cfr Naville, *Todtenbuch* I, VI, 6:), de même que devient *nuti*, non pas *nu-nuti* [Piehl, *Zeitschrift* 1879, p. 146].

Je ne sais lequel est plus difficile de lire ou d'écrire un article comme celui que je viens d'examiner. Il est certain que j'ai fait de mon mieux pour saisir les idées de M. Maspero. Mais vouloir saisir ses idées, dans ce cas, c'est comme si l'on espérait pouvoir saisir une anguille qui glisse entre les mains. Quand je relis les paroles avec lesquelles il termine ses remarques sur la lettre ⲏ et son prétendu équivalent *ai* de l'ancienne langue, je ne puis supprimer mon étonnement devant des mots comme ceux-ci: »J'ai évité de discuter certaines questions fort délicates pour le moment, comme de savoir si beaucoup des variations phonétiques observées ne sont pas dues à l'influence troublante de certaines consonnes antérieures ou postérieures, nasales, liquides, gutturales[1]. Il faut, quand on aborde un champ aussi vaste et aussi peu exploré que celui de la vocalisation égyptienne. savoir circonscrire résolument chacun des sujets qu'on choisit, au risque de paraître incomplet et souvent de l'être».

Mais voilà où gît justement l'erreur de méthode de M. Maspero; c'est là son fameux procédé d'investigation: Il additionne ou soustrait, quand il faut multiplier. A des recherches de cet ordre il est indispensable de connaître un peu la méthode de la linguistique comparée, terrain visiblement ignoré par M. Maspero. S'il avait eu l'occasion de pénétrer les résultats les plus élémentaires de cette dernière science, il aurait sans doute expliqué d'une toute autre façon p. ex. le second ⲁ de ϩⲁⲗⲁⲧⲉ[2] et d'autres pluriels analogues. Grâce à la liste de Stern (§ 220), nous pouvons constater que tous les pluriels en -ⲁⲧⲉ, -ⲁϯ, à une exception près: ϩⲟⲩⲁⲧⲉ, se voient dans des vocables où le ⲁ est précédé d'une lettre liquide (Stern § 17). C'est donc probablement la liquide qui est cause de la présence de l'*a* dans ces mots. La même loi peut sans doute s'appliquer à des composés comme ⲁⲛⲁⲙⲏⲓ, ⲕⲁⲗⲁϩⲏ, ⲥⲁⲣⲁⲑⲏⲟⲩ, ϧⲁⲣⲁⲃⲁⲓ etc., où les seconds ⲁ ont paru un peu embarassants.

Dans l'intérêt de notre science, nous engageons instamment M. Maspero à vouloir bénévolement remettre à plus tard. c'est-à-dire à un moment où il a pu étudier, chez des savants autorisés, la méthode à suivre sur le terrain de la linguistique. les publications relatives à la phonologie égyptienne qu'il nous promet comme suite du mémoire que nous venons de feuilleter. A la même fois, il serait désirable qu'il apprît un peu mieux le copte, où jusqu'ici il s'est fait uniquement connaître en qualité d'un représentant du très grand *imitatorum pecus*.

---

[1] Voir Stern, *Koptische Grammatik*, contenant en bien des endroits, de bonnes règles sur l'influence exercée par les consonnes sur des voyelles.

[2] Le singulier ϩⲁⲗⲁⲧⲉ, s'il ne provient pas d'une erreur, est à expliquer de la même manière que p. ex. les pluriels ϩⲧⲟ, ⲁϩⲟ — à côté des pluriels réguliers ϩⲧⲱⲣ, ⲁϩⲱⲣ — c'est-à-dire par l'influence qu'a exercée la fausse analogie.

Une page de l'histoire de l'égyptologie [Extrait de la Revue de l'université de Bruxelles. Tome III, 1897—98, Mars], dont l'auteur est M. JEAN CAPART donne un compte rendu, avec des extraits de lettres autographes,. de la lutte qui, il y a plus de trente ans, a éclaté à propos de la publication dans la *Zeitschrift* de la nouvelle Table d'Abydos, lutte dans laquelle, en France, les Chabas, les E. de Rougé et les Mariette ont pris part. Comme toujours, dans cet ordre de questions, où il s'agit de réserver à qui de droit la priorité de la découverte archéologique, faite en Egypte, on a oublié le vrai découvreur, l'indigène. Car il paraît établi que Mariette était absent dans une autre place d'Egypte, quand les arabes, fouillant pour le compte du vice-roi, ont mis la main sur la nouvelle Table d'Abydos.

A M. BORIS TOURAJEFF, nous devons le commencement d'un grand ouvrage destiné à embrasser tous les monuments égyptiens conservés dans les musées de la Russie. La première livraison de cet ouvrage important comprend **a**) les petites collections de St. Petersbourg; **b**) les Musées des gouvernements baltiques.

L'ouvrage étant écrit en russe, il nous est impossible de nous prononcer sur sa teneur, mais les planches, représentant des textes et monuments égyptiens, qui l'accompagnent, sont d'un grand intérêt et méritent assurément de fixer l'attention des égyptologues.

K. P.

———

Notices.

Par **Karl Piehl.**

§ 12. Le mot .

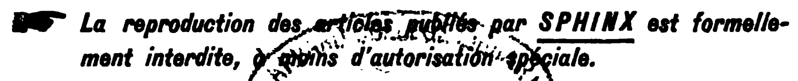
Le Dictionnaire hiéroglyphique [BRUGSCH, VI, page 706] contient sous cette forme un mot qui est dit être »eine der Bezeichnungen des heiligen Widders von Mendes, in Zusammenhang mit der Wurzel u. Varr. »träufeln, tropfen» etc. Le prétendu mot en question a été emprunté à la stèle de Mendès dont nous devons des reproductions tant à Brugsch (*Thesaurus* IV, pages 630, 651) qu'à Mariette (*Monuments Divers*, pl. 4).

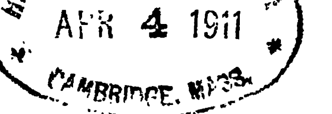
Le passage d'où a été extrait le groupe qui nous occupe a la teneur suivante: »Le bélier puissant entre dans sa maison, se reposant dans la grande place». »Les dieux tous reposent dans leurs adyta, et lui, c'est l'âme d'eux tous.»

Comme on voit, représente pour moi deux mots distincts *netef*, *ba* »lui, âme», et je pense que, par cette explication, le passage cité devient complétement saisissable.

J'ajoute que ma traduction présuppose une rectification de la copie de Brugsch, au lieu de . — Quant à , ce n'est qu'une abréviation de , comme nous le prouvent d'autres passages de textes de la même époque que la stèle de Mendès [p. ex. DÜMICHEN, *Tempel-Inschriften* I, XXXIII, 5 »créateur de ces choses-ci, en leur entier»].

Upsala. — Imprimerie Almqvist & Wiksell. 1898.





SPHINX

REVUE CRITIQUE

EMBRASSANT LE DOMAINE ENTIER DE L'ÉGYPTOLOGIE

publiée

avec la collaboration de MM. Basset, Ebers, Eisenlohr, Erman, Lefébure, Lieblein, Loret, Moret, Naville, Pietschmann, Steindorff, Wiedemann

par

KARL PIEHL
Professeur d'Egyptologie à l'Université d'Upsala

Publication défrayée par la munificence de M. **Edw. Cederlund**

Vol. II. — Fasc. III

Akademiska Bokhandeln
(C. J. Lundström)
UPSALA

J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung
LEIPZIG

Williams and Norgate
14, Henrietta Street, Covent Garden, LONDON
and 7, Broad Street, OXFORD

Ernest Leroux
28, Rue Bonaparte
PARIS

Sommaire

A. Articles de fond: Page

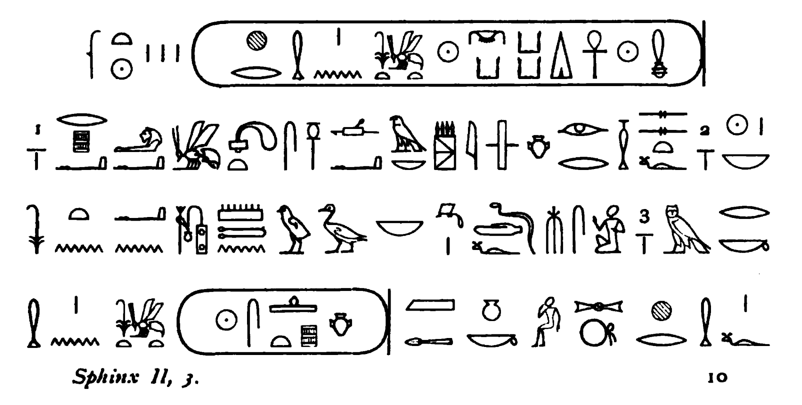
B. Comptes rendus critiques:

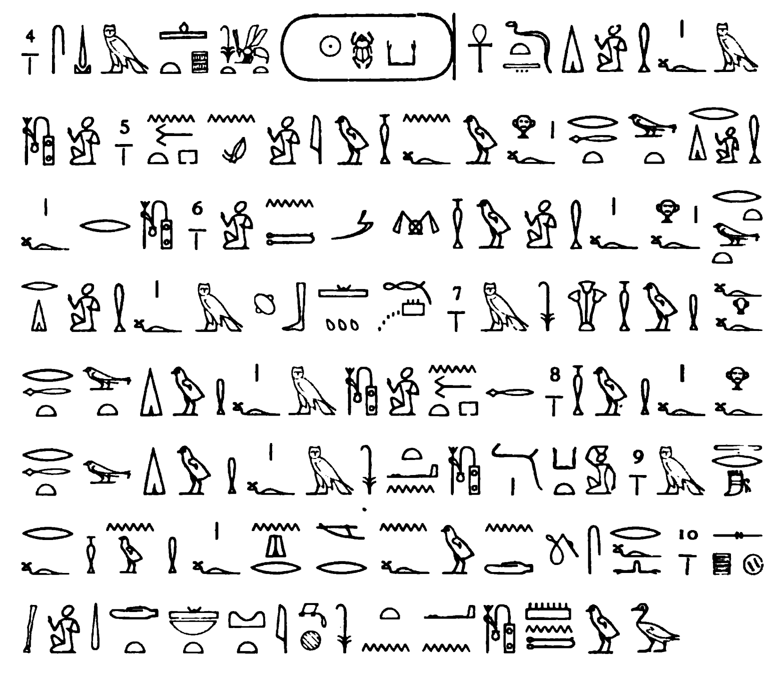
Explication d'une stèle datant du Moyen Empire.

Par **Karl Piehl.**

Parmi les stèles d'ordre biographique, il y en a peu d'aussi grand intérêt que celle qui, d'après BRUGSCH, porte le nom »*Stele Anastasi 17. British Museum*».

Ce monument nous est connu par beaucoup de publications [1]; par contre, il n'y a pas beaucoup de traductions de ce morceau littéraire. A vrai dire, je n'en ai vu qu'une seule, celle-ci due à la plume de M. Maspero [2]. Comme mon acception diffère, pour certains points, considérablement de celle de l'académicien français, j'ai cru opportun de publier une nouvelle traduction, et je la soumets maintenant à l'appréciation des lecteurs de Sphinx. Voici d'abord le texte même, essentiellement tel que Brugsch l'a reproduit:





Traduction: »L'an III, sous la Sainteté du Roi de la Haute et de la Basse Egypte *Amenemhat II,* celui qui donne la vie à l'instar du Soleil.

Le noble et prince, trésorier, ami unique, qui est aimé d'Horus seigneur du palais, et qui lui fait ses désirs chaque jour, scribe royal *Sa-Mentu* dit: Je naquis au temps du Roi de la Haute et de la Basse Egypte *Amenemhat I,* le glorifié. Moi, enfant, ceignis la sangle [3] sous Sa Sainteté. Lorsque le Roi de la Haute et de la Basse Egypte *Useretsen I* [4] est mort [5], Sa Sainteté me fit scribe du wekhîl du harem [6], et Sa Sainteté me fit en cela la plus grande faveur. Sa Majesté me fit scribe de . . . . . . [7], et Sa Sainteté me fit en cela la plus grande faveur [8]. Sa Sainteté me fit enregistreur des blés du Nord, dans le Midi et le Nord, et Sa Sainteté me fit en cela la plus grande faveur. Sa Sainteté me fit scribe supérieur du harem [9], et Sa Sainteté me fit en cela la plus grande

faveur. Sa Sainteté me fit scribe royal et chef des travaux publiques dans le pays entier. Sa Sainteté me favorisa à cause de mon . . . . . .[10], et elle m'affectionna[11], parce que je tenais de distance le passioné; car jamais je n'ai répété aucune action[12] mauvaise, moi le béat, scribe royal *Sa-Mentu.*»

La biographie du défunt montre qu'il a vécu sous trois pharaons. Le premier d'entre eux, *Amenemhāt I,* l'a vu naître, mais il paraît que le roi est mort peu de temps après cet événement, puisque Samentu emploie expressément le qualificatif *maā χeru* à cette occasion. Le successeur *Usertsen I* régnait déjà en personne, quand notre fonctionnaire a revêtu la sangle, caractéristique de l'âge mûr. Le reste des dates marquantes de la vie de Samentu paraît appartenir au règne d'Amenemhat II. Il en résulte que le fonctionnaire égyptien a fait presque toute sa carrière sous ce dernier roi. Il est donc probable que les années de corégence d'Amenemhat II et d'Usertsen I ici ont été comptées tacitement au profit du premier, car, autrement, on comprend difficilement que le monument date seulement de l'an III d'*Amenemhāt II,* et non pas d'une date plus avancée de son règne.

Toutefois, il se peut que, réellement, Sa-Mentu ait fait sa carrière aussi vite que le semble indiquer de premier abord l'esquisse biographique contenue dans notre stèle. C'est qu'il a été de très bonne heure — probablement, par une faveur spéciale — attaché au harem royal, institution qui exerçait une très grande influence sur tous les domaines de la vie publique en Egypte ancienne, comme cela nous a été prouvé par des documents d'une date un peu plus récente. Toujours est-il que la carrière qu'a fournie notre fonctionnaire pendant sa vie mérite d'être désignée comme particulièrement rapide.

---

[1] Cfr Champollion, Notices II, p. 697; Sharpe, *Egyptian Inscriptions* I, pl. 83; Brugsch, *Thesaurus* VI, p. 1250; Maspero, *Etudes de Mythologie et d'Archéologie égyptiennes I,* pages 39, 40. Cette dernière publication de notre texte est légèrement incorrecte.

[2] La priorité devant toujours être respectée en matière de science, il est de mon devoir de tenir compte des particularités qui distinguent l'explication de M. Maspero par rapport à la mienne. J'indiquerai donc, dans les notes succédant à celle-ci, tous les points où nos traductions ne tombent pas d'accord.

[3] Maspero: »J'étais enfant porte-couronne». La locution se voit dans l'inscription d'Una, ligne 1, où il y a ceci: , ce que d'accord avec Brugsch [*Zeitschrift* 1882, page 2] nous traduisons: »Moi, je ceignis la ceinture sous la Sainteté de *Teta*». Un second exemple nous en a été fourni par les textes des pyramides, où il y a [*Pepi I,* l. 428] , ce que l'éditeur de ces textes, en 1886, a traduit »Isis la grande qui *porte la pique* dans *Akhit*» [Pour la forme du signe déterminatif du mot *met'eḥ,* voir Dümichen, *Tempel-Inschriften* I, pl. LXXV]. Le double de la pyramide de Merenra donne la variante , pour le mot *meteḥ.* Cfr d'ailleurs le copte ⲙⲟⲩϫⲃ : ⲙⲟⲩϫϩ, *zona, cingulum,* qui n'a rien de commun avec le mot »couronne», qui plutôt est le copte ⲙⲁϩⲉ *cinctura, cingulum.*

[4] La lecture *Ousirtasen,* recommandée par M. Maspero pour le nom pharaonique , me paraît très malheureuse. Le Page Renouf nous a montré, il y a fort longtemps, que ce nom de roi est un composé du substantif féminin »puissance» avec le suffixe possessif »leur». Comme il n'y a aucune raison de transcrire le premier à un -*a* final qui étymologiquement ne peut se défendre, je maintiens donc

toujours la lecture *Usert-sen* soutenue autrefois par notre regretté confrère Le Page Renouf.

[5] MASPERO: »Quand le roi Ousirtasen I[er] monta en paix sur le trône». Cette traduction est du nombre des traductions à bon marché dont l'honorable académicien nous régale si souvent. *Set'a em hotep* est un terme fixe, souvent employé aux textes de l'Ancien et du Moyen Empire, qui, loin de signifier »monter en paix sur le trône» se traduit au contraire d'une façon diamétralement opposée. Cfr p. ex. MARIETTE, *Mastaba,* page 195: [hiéroglyphes] »Se rendre en paix vers sa tombe de la nécropole». Comment un savant qui se dit spécialiste de la langue de l'Ancien Empire peut-il se tromper d'une manière à tel point grotesque?!

[6] MASPERO: »scribe suppléant au harem». Ici, je ne suis pas sûr d'avoir bien expliqué notre texte. En traduisant, comme je l'ai fait, j'ai pensé au titre de fonctionnaire [hiéroglyphes], PIERRET, *Recueil d'Inscriptions du Louvre* II, 81. — A la rigueur, l'expression *en setem-à* aurait pu se traduire: »à cause de mon obéissance» (»ma loyauté»). Cette acception est sans doute la vraie.

[7] MASPERO: »scribe comptable». Je n'ai aucune autre preuve de ce titre et ne sais comment le rendre en français.

[8] Le texte est ici légèrement incorrect. Il faut corriger et lire avec M. Maspero [hiéroglyphes].

[9] Ici j'ai adopté la traduction Maspero, bien que avec quelque hésitation.

[10] Le mot [hiéroglyphes] dans l'expression *n χer(-à)* »à cause de mon (zèle?)» présente des difficultés sérieuses. Je n'en connais qu'un seul autre exemple, celui-là se voyant dans les textes de *Herchuf* (SCHIAPARELLI, *Una tomba egiziana inedita della VI[a] dinastia,* page 21) où il est parlé de [hiéroglyphes]. Toutefois, ce dernier passage étant un peu incertain comme écriture, je n'en hasarde aucune traduction.

[11] MASPERO: »Sa Majeste m'eut en grande faveur *à cause* de l'amour qu'elle avait pour moi», la partie soulignée correspondant au mot *χer* que l'honorable académicien a lu incorrectement sans [hiéroglyphe] précédant.

[12] MASPERO: »je prospérai (?), car jamais je ne répétai parole blâmable». Le début de cette traduction est purement

conjecturale, comme on voit. Le savant français a visiblement supposé une erreur au texte original, sans doute la présence d'une forme défigurée du verbe *reṭ*. Mais il n'en est rien. Ce texte est parfaitement correct, ce que nous montre nettement l'extrait suivant, emprunté à une stèle du Musée du Caire, stèle qui date aussi du Moyen Empire. Dans mes annotations, cette stèle porte le N° 489, et elle contient, pour le susdit passage, ceci: »Celui qui véritablement connaît le roi et est aimé par lui, celui qui châtie le passionné et qui sait la place de son pied». La comparaison de ce passage avec le correspondant de notre stèle est instructive à un autre point de vue, c'est-à-dire, quant à l'origine du signe ayant la valeur *ṭer* au temps gréco-romaine. Nous pouvons maintenant, en toute assurance, avancer que *ṭer* comme hiéroglyphe ptolémaïque est une forme dégénérée de l'ancien . — Quant à la suite de la traduction Maspero, l'explication »parole» pour le groupe de *meteṭ nebet* m'a paru moins bonne, le mot en question signifiant souvent simplement »chose». Cfr p. ex. la statue A 93 du Louvre, expliquée par nous dans la *Zeitschrift* [XXXII, p. 118 et suiv.].

Une déesse à expulser du Panthéon égyptien et deux déesses à y introduire.

Par **Karl Piehl.**

Parmi les figures d'ordre mythologique dont, à la suite de la publication des textes des pyramides[1], nous devons l'introduction dans notre science à M. Maspero, celle qui, selon l'honorable académicien, porte le nom de ***Ntittib,*** m'a toujours paru particulièrement louche. Dès le commencement de son existence, je l'ai notée parmi les vocables méritant

[1] **Sphinx** ayant, plusieurs fois, fait remarquer le peu d'exactitude de la publication des textes des pyramides [voir *Sphinx,* I, pages 65, 226], c'est avec grand étonnement que nous venons de rencontrer [*Egypt Exploration Fund. Archæological Report* 1896—1897, p. 31] la donnée suivante: "This collation [LANGE, *Ä. Z.* XXXIV, 139]" .... "is very important and valuable, and *shows that* where squeezes were available *Professor Maspero's edition contains very few errors of copying*". Je ne comprends pas cette façon de parler. Les passages, corrigés par M. LANGE, montent à beaucoup plus de 400, dont un grand nombre comprennent plus d'une erreur de signe, et, néanmoins, le texte entier de *Pepi II,* a été exempté de la collation, ce qui a été aussi le cas pour une bonne partie d'Ounas, de Teta et de Pepi I. Probablement, M. Griffith a mal compris ou trop vite lu les paroles avec lesquelles M. Lange introduit sa liste: "In palaeographischer Beziehung ist die Ausgabe MASPERO's wirklich gut, die oftmals sonderbar geformten Zeichen sind meistens sehr gut mit eigens dazu geschnittenen Typen wiedergegeben, und es ist nicht viel Neues für die Palæographie aus den Papierabklatschen zu lernen". Nous avons cru devoir rappeler ces faits, **Sphinx** poursuivant, selon son programme, le but *"d'observer la plus stricte impartialité sans craindre d'énoncer la vérité telle quelle est"*.

d'être mis à l'index. A cet égard, la dite déesse aurait dû avoir, il y a longtemps, le sort qui est échu à sa soeur cadette **Tiḥont**[1] ou à cette prétendue fille de Ra *qui*, suivant le même savant, *aurait foulé le dieu soleil sous les pieds*[2] — j'entends le sort d'être mise à la porte du Panthéon égyptien.

C'est à propos de deux passages des textes d'Ounas que la prétendue déesse *Ntittib* a été mise au monde. Voici ces deux passages accompagnés des traductions fournies par l'éditeur des textes en question:

a) »salut à toi *Ntittib*, fille de ces quatre dieux qui sont dans la grande demeure»[3].

b) »afin qu'*Ounas* vous voit, comme *Sit* voit *Ntittib*»[4].

Les traductions que je voudrais recommander pour ces deux passages sont les suivantes: (pour *a*) »Salut à vous, *Tetà-àb*, les deux filles des quatre dieux qui président à la grande demeure»; (pour *b*) »*Ounas* vous regarde, comme *Set* regarde les deux *Tetà-àb*».

Pour les passages cités, il y a, dans les textes de Pepi II[5], des doubles qui corroborent notre acception. Dans ces deux derniers endroits, le nom de la prétendue déesse s'écrit

---

[1] *Proceedings* XVII, page 261. L'étoile supecte que (*l. l.*), nous avions effacée, est sans doute celle que les basses époques écrivent de la sorte: [Rochemonteix, *Edfou*, page 508].

[2] *Proceedings* XVII, page 256.

[3] *Ounas*, l. 598.

[4] *Ibid.*, l. 600.

[5] *Pepi II*, l. 964, 965.

de la sorte , c'est-à-dire à l'aide d'un duel idéographique.

Les exemples cités ne sont pas les seuls où, aux pyramides, on puisse relever les deux déesses *Tetà-àb,* quoique l'éditeur des dits textes visiblement ait méconnu ou mésinterprété ces autres passages.

Le plus important de ces derniers se voit à la pyramide de Pepi II, où les lignes 239—241 offrent ceci: , qu'a traduit M. Maspero ainsi: »c'est salive d'*Hor* le parfum» — »c'est salive de *Sit* le parfum» — »c'est ce qui est au coeur des deux *Hor* (maîtres de la Haute et de la Basse Egypte), le parfum»; tandis que, pour ma part, je préfère le traduire de la sorte »la salive d'*Hor* est du parfum» — »la salive de *Set* est du parfum» — »la salive des deux déesses *Tetà-àb* est du parfum».

Cette explication est fortement appuyée par la variante qu'offre, pour l'expression citée, la pyramide d'Ounas, où la ligne 15 donne ceci: , traduit ainsi par M. Maspero [*Recueil* III, p. 182]: »C'est la salive d'*Hor* le parfum, c'est la salive de *Sit* le parfum, c'est ce qui affermit le coeur des deux *Hor* le parfum». L'examen du passage l. 239—241 de Pepi II, montre que le texte d'Ounas dans ce cas est incorrect, le groupe *àšeš* ayant été sauté, dans celui-ci, devant le nom de divinité *Tetà-àb.*

Des remarques qui précèdent il résulte que nous avons à remplacer la déesse impossible *Ntittib* par le couple de

déesses *Tetà-àb.* Le parallélisme qu'il y a entre celles-là et les dieux Horus et Set, parallélisme qui ressort des deux dernières citations de texte, semble indiquer que *Tetà-àb* ait pu devenir, comme le couple Horus-Set, une personnification de la royauté égyptienne. Il est donc possible que nous ayons à lire le groupe [hiéroglyphes] anciennement *Tetà-àb.*

Cette lecture paraît plus tard abandonnée en faveur de celle de *Nebui*[1]. C'est ce qui est indiqué par la variante, que présente, pour Ounas l. 15. 16, le tombeau de Séti I, d'après M. Maspero; car, en ce dernier endroit, le nom des déesses *Tetà-àb* semble être coupé en deux: [hiéroglyphes] + [hiéroglyphes], probablement par suite d'un malentendu de date récente.

Les deux déesses *Tetà-àb* représentent, à mon sens, la même idée mythologique que les deux soeurs Isis et Nephthys sont censées incarner, elles qui étaient les *Tetà-àb* »les affermisseuses du coeur» de leur frère Osiris. Les deux éperviers — ou milans? — qui, chacun reposant sur le signe [hiéroglyphe], déterminent le groupe *Tetà-àb* rappellent de très près les deux oiseaux [hiéroglyphes], par lesquels Isis et Nephthys souvent sont symbolisées.

---

[1] Voir à ce sujet, PIEHL dans les *Proceedings* XX, pages 198—201.

Die neuesten Entdeckungen auf dem Gebiete der ägyptischen Ausgrabungen[1].

Von **G. Schweinfurth.**

1. Das Grab des Osiris.

Die diesjährige »Kampagne«, wie die jedesmalige Winterarbeit auf dem Felde der ägyptischen Schatzgräberei von den grabenden Alterthumsforschern selbst mit unfreiwilliger Ironie genannt zu werden pflegt, ist, wie im Jahre vorher, durch abermals im höchsten Grade überraschende Funde von Amélineau bei Abydos eröffnet worden. Das Jahr 1898 begann mit einer der grössten Entdeckungen. Am ersten Januar hatte Amélineau das berühmteste aller Grabdenkmäler aufgedeckt, nach welchem er seit langem suchte. Man wusste längst, dass bei Abydos sich jenes uralte Heiligthum befinden müsse, das den Mittelpunkt des gesammten Osiriskults ausmacht und unter der Bezeichnung »Treppe« des Grossen Gottes in unzähligen Texten Erwähnung fand. Das Hauptgrab des Osiris, das Grab, in welchem sein Haupt niedergelegt war, sollte in Abydos befindlich sein, während zahlreiche Städte sich um den Ruhm stritten, im Besitze eines der übrigen von der Isis aufgelesenen Körpertheile zu sein. Durch alle Epochen der altägyptischen Geschichte hat Abydos seinen obersten Rang unter den Todtenstädten bewahrt, Osiris selbst, der Todtengott, wurde als der Herr von Abydos bezeichnet, und, wer es vermochte, suchte sich an dem geweihten Platze ein Grab zu sichern, seinen Leichnam gleichsam der unmittel-

[1] Le grand explorateur d'Afrique qui est, à la fois, un profond connaisseur de l'Egypte ancienne et moderne, nous a autorisé de réimprimer avec quelques modifications cet article, originairement paru dans la "Vossische Zeitung". En le publiant ici, nous croyons rendre un service signalé à nos lecteurs, surtout à ceux qui ne sont pas allemands.

La Rédaction de Sphinx.

baren Obhut jenes das Fortleben nach dem Tode verbürgenden Gottmenschen anheimstellend. Wie die aus grauer Vorzeit überlieferte Erzählung eines unklaren Vorgangs zum Angelpunkte einer religiösen Gedankenreihe werden und wie diese sich im Laufe der Zeit zu einem eigenen Glaubenssatze verdichten konnte, dafür lassen sich zahlreiche Beispiele anführen. Aehnlich verhält es sich mit jenen geheiligten Grabstätten, die statt der wirklichen Körperreste nur Gebilde der Ideenwelt in sich schliessen, indem sich in ihnen die Vorstellung von irgend einer sagenhaften Existenz verkörpert. Das Grab der Eva bei Dschidda ist ein Typus dieser Art.

Bereits in den beiden vorhergegangenen Winterepochen hatte Amélineau an der nämlichen Oertlichkeit, innerhalb der zwei Kilometer südlich der Tempeln von Abydos in der westlichen Wüste gelegenen grossen Scherbenhügel von Om-el-gaab (Anhäufungen von *exvota* des Osirisgrabes), eine Anzahl merkwürdiger, bis dahin ganz einzig in ihrer Art dastehender Grabdenkmäler aufgefunden und ihre Herkunft der ersten oder zweiten der geschichtlich beglaubigten Dynastien zugeschrieben, einem Zeitabschnitt, von welchem bisher noch keinerlei sachliche Belege ausfindig gemacht worden waren. Das hohe und höchste Alter dieser Königsgräber wurde damals noch von verschiedenen Seiten in Zweifel gezogen und namentlich verschloss sich an der Spitze der heutigen Aegyptologen Maspero[1] in Paris dieser Ansicht auf das Entschiedenste, weil die verhältnissmässige Leichtigkeit, mit der Amélineau zu seinen Entdeckungen gekommen war, für die Unwahrscheinlichkeit der von ihm daran geknüpften weitgehenden Folgerungen zu bürgen schien. Amélineaus Voraussetzungen haben sich aber bewährt und heute zweifelt kein Aegyptologe mehr an der Zugehörigkeit dieser Denkmäler zum ersten Beginn derjenigen von den ägyptischen Kulturepochen, die durch Königslisten und mit Inschriften versehene Denkmäler urkundlich feststehen.

Da man im frühesten Alterthume keine aus Steinen aufgeführte Gebäude gekannt zu haben scheint, war vielleicht auch nichts greifbares von diesem auf die Nachwelt gekommen und bereits die Aegypter des alten Reichs mögen keine chronologische Vorstellung mehr von den über Menes hinausreichenden Königsgeschlechtern gehabt haben. Unter solchen Bewandtnissen konnte die Legende bei dem immer formenreicher sich gestaltenden Kultus sich in Bauwerken verkörpern, welche die Ehrfurcht der späteren Geschlechter mit fortschreitend immer vollkommenerem und dauerhafterem Schmuck umgab, sodass schliesslich die ersten Anfänge nirgend mehr kenntlich waren. Als nach Jahrtausenden einer ununterbrochenen Verehrung dieses geheiligten Todtenfeldes die neue Religion ihren Einzug hielt, der sich die Aegypter

[1] Voir **Sphinx** I, pages 195, 196.

schliesslich als die erste christliche Nation unterwarfen, wurden die bis dahin so sorgsam gehüteten Grabdenkmäler aufs gründlichste zerstört, sodass nur kärgliche Trümmer, in Sand und Scherbenschutt begraben, übrig blieben. Amélineau betrachtet einen koptischen Mönch namens Moses, der im VI. Jahrhundert unserer Zeitrechnung sich durch frommen Eifer gegen das alte Heidenthum ausgezeichnet haben soll, und dessen Leben er beschrieben hat, als den Haupturheber dieses Zerstörungswerkes. Abydos galt eben als Mittelpunkt der ägyptischen Religion und so kam es, dass sich die Zerstörungswuth ihrer siegreichen Gegner gerade an diesem Platze am meisten bethätigen musste.

Das jetzt vorsichtshalber wieder mit Sand zugedeckte Grabheiligthum von Abydos besteht aus einem ungefähr 12 X 14 Meter messenden Viereck von Luftziegelmauern die drei Meter dick sind.

Amélineau vergleicht das Osirisgrab mit einem reichen Hause jener entlegenen Zeit, denn allem Anschein nach war man bestrebt gewesen, alles zum Lebensunterhalt erforderliche hier zusammenzutragen. Die berühmte, oft genannte Treppe ist an der Nordwestecke der Anlage befindlich. Sie ist 80 Centimeter breit und bestand aus 14 Stufen. In eine gleiche Anzahl von Kammern zerfiel der Grabbau selbst, der in der Mitte einen Freiraum offen liess, aus dem die Treppe zur Grabkammer hinunterführte. Nach Amélineaus Ansicht bietet das Osirisgrab denselben Bauplan zur Schau, dem der Erbauer des Tempels Seti I. in Abydos gefolgt ist. Der Fussboden war überall aus gestampfter Erde hergestellt. Viel verkohltes Holz fand sich vor, und dieses stammt nach Amélineaus Hypothese von den zur Zerstörung des Grabes durch die Mönche (?) herbeigetragenen Brennmaterialien her. Nach Dr. L. Borchardt sollen die Kohlenmassen, die auch in einigen der benachbarten Königsgräber der ältesten Epoche angetroffen wurden, von dem Brande der Bedachung herstammen, die aber in diesem Falle, wenn noch im sechsten nachchristlichen Jahrhundert vorhanden, zu wiederholten Malen erneuert worden sein musste. In den Kammern des Osirisgrabes lagen überall die Scherben der zerbrochenen Opferkrüge umher, deren Inhalt aus Lebensmitteln aller Art bestanden hat und von denen sich in einer der Kammern, dank dem Zusammensturze der Mauern, noch Reste in unverbranntem Zustande erhalten hatten.

Am zweiten Tage nach der Auffindung des Osirisgrabes wurde ein grosser Granitblock freigelegt. Dieser erwies sich als ein Sarkophag, der 1,7 Meter Länge und 1 Meter in Breite und Höhe mass. Man war zu dem eigentlichen Grabdenkmal gelangt, über dessen Bestimmung die an ihm angebrachten Inschriften nicht den geringsten Zweifel liessen. An einer der Wände des von Seti I in Abydos errichteten Tempelbaues fin-

det sich die Darstellung eines durchaus ähnlichen Skulpturwerks wiedergegeben, V. Loret vermuthete daher, dass das Denkmal in der im Osirisgrabe vorliegenden Gestalt von dem genannten Könige hergestellt oder erneuert worden sei. Es hat die Gestalt eines massiv ausgefüllten Todtenbettes mit Löwenfüssen und mit Löwenköpfen an den Ecken. Obenauf liegt in der Mumienumhüllung die Gestalt des Osiris ausgestreckt. Zwei Sperber sitzen je am Fuss- und am Kopfende und ein fünfter Vogel ist in der Mitte der Gestalt sitzend zur Darstellung gebracht. Wer mag wohl ursprünglich dieses Denkmal dem Andenken Osiris gestiftet haben? Etwa ein König des alten Reiches oder gar einer der XIX. Dynastie (Seti I.)? Die Namenschilder des fraglichen Königs, die am Rande des Bettes angebracht waren, sind leider durch Ausmeisselung aufs Sorgfältigste zerstört worden.

Das Grab des Osiris ist im nächsten Umkreise von einer grossen Anzahl anderer Begräbnissstätten umgeben (Amélineau giebt ihre Zahl auf 250 an), die ringsum in mehreren Reihen angeordnet waren. Sie enthielten jedenfalls die Körper der vornehmsten Personen, und gehören zum Theil der ältesten Epoche an, da sie meist in sehr kleinen Verhältnissen angelegt sind und lose umherliegenden Knochen enthalten, die nicht von Mumien herstammen können. Einige der besser erhaltenen Gräber, die noch ganze Skelette aufzuweisen hatten, gaben die älteste Bestattungsweise zu erkennen und zeigten den Körper mit angezogenen Gliedmassen auf der rechten Seite liegend. Amélineau behauptet, dass viele von diesen in hölzernen Truhen beigesetzt worden sind. Das zu dieser Art Särge verwandte Holz stammt von Coniferen und deutet, da solches Holz innerhalb Aegyptens niemals aufzutreiben gewesen ist, unfehlbar auf den bereits in jenen ältesten Epochen mit den nördlichen Gebieten jenseits des Meeres, mit Syrien oder der kleinasiatischen Südküste unterhaltenen Verkehr. Wohlerhaltene Stücke von Coniferenholz haben sich in den meisten der alten Königsgräber vorgefunden, die Amélineau an dieser Oertlichkeit ans Tageslicht brachte.

Die Verwaltung der ägyptischen Alterthümer hat sich eine genauere Untersuchung des Osirisgrabes und namentlich eine sorgfältigere Planaufnahme der Oertlichkeit vorbehalten. Eine gemeinschaftliche Besichtigung, an der mehrere der anwesenden Aegyptologen theilnehmen wollten, ist leider nicht zu Stande gekommen. Es ist auch höheren Orts noch nicht darüber entschieden worden, ob das eigentliche Grabdenkmal, der sarkophagförmige Granitblock an seiner ursprünglichen Stelle belassen oder ob er in das Museum nach Kairo übergeführt werden soll.

Die dem glücklichen Entdecker für die Gegend von Abydos ertheilte Ausgrabungsbefugniss hat noch für die zwei nächsten

Jahre Geltung, ein Vorzug, der nicht mit Unrecht von vielen Seiten bemäkelt worden ist, da Amélineau, so gross auch seine Verdienste um die Förderung der ägyptischen Alterthumskunde sein mögen (und seine Verdienste sind unbestritten; denn weshalb kam niemand vor ihm auf den Gedanken, die Wüste bei Abydos in Angriff zu nehmen?) späteren Generationen, wenn er noch zwei weitere »Kampagnen» besteht, schwerlich irgend etwas von hervorragendem Interesse auf dem von ihm ausgebeuteten Felde zu entdecken übrig lassen wird.

Leider ist es dem trefflichen Manne nicht gelungen, daheim die die Alterthumskunde fördernden Körperschaften für seine Pläne zu gewinnen, er hat deshalb zu deren Durchführung sich genöthigt gesehen, bei Geldgebern Zuflucht zu suchen, die durch den Erlös der Fundstücke auf ihre Kosten zu kommen hofften, ein böses Prinzip, mit dem künftighin die oberste Behörde in Aegypten ein für alle Mal aufzuräumen gesonnen ist, indem niemandem mehr die amtliche Befugniss zu Grabungen ertheilt werden soll, der mit den sachlichen Ergebnissen seiner Arbeit Handel treiben will. Die Freigebigkeit, wie sie nach dieser Richtung hin in Aegypten bisher geübt worden ist, hat sich als etwas den Interessen der Wissenschaft schnurstracks Zuwiderlaufendes herausgestellt und es ist die höchste Zeit, dass man auch hier, wie das in Griechenland und Italien längst zu Recht besteht, nur noch Körperschaften zu den Ausgrabungen zulässt, die für eine reinwissenschaftliche Behandlung des Gegenstandes die erforderlichen Bürgschaften zu übernehmen gewillt sind.

II. Die Gräber Tutmes III. und Amenophis II.

Die mit der Oberaufsicht über die Alterthümer Aegyptens betraut gewesenen französischen Aegyptologen haben es von jeher als ihr oberstes Vorrecht betrachtet, die Ausgrabungen selbst zu leiten und nach eigenem Ermessen über die in Angriff zu nehmende Oertlichkeit zu entscheiden. Mariette, Maspero, Grébaut und de Morgan haben der Reihe nach den Schwerpunkt ihrer Aufgabe in solchen grossartigen Grabungen gesucht, während die technische sowohl als auch die wissenschaftliche Verwaltung der im Laufe der Jahre zu dem reichhaltigsten Museum der Welt sich gestaltenden Sammlungen eine durchaus stiefmütterliche Behandlung erfuhr. Nur mit Mühe und Noth vermochte unser Landsmann Emil Brugsch, ein Bruder des verstorbenen grossen Aegyptologen, als erster Konservator der Sammlungen allmählich diejenige Stellung zu erringen, die dem Fleisse und der Hingabe entsprach, die er seit mehr als einem viertel Jahrhundert dem Kairiner Museum zugewandt hat. Der Umstand, dass in Aegypten die Verwaltung der Alterthümer

wunderlicherweise dem Arbeitsministerium unterstellt ist, trug dazu bei, die Auffassung zu bekräftigen, dass die Ausgrabungen in jedem Falle die Hauptsache seien. Die ägyptische Regierung liess diesen Zustand gewähren und es fiel ihr nicht im Traume ein, die Amtspflichten und Befugnisse des Generaldirektors endgiltig festzustellen. So konnte jeder thun, was ihm beliebte. Man ging eben allen solchen Auseinandersetzungen geflissentlich aus dem Wege, die sich, da Frankreich die Verwaltuung ägyptischer Alterthümer als eine Art Monopol für sich in Anspruch zu nehmen pflegte, sehr leicht zu einer politischen Streitfrage zwischen England und Frankreich zuspitzen konnten.

Unter solchen Umständen hat im vergangenen Sommer Herr Victor Loret, der bisher an der Universität von Lyon dozirte und sich namentlich durch seine Forschungen über die inschriftlich bekannten Pflanzen des alten Aegyptens einen Namen gemacht hat, das Amt eines Generaldirektors angetreten. Es kann ihm also nach dem Vorausgeschickten nicht verdacht werden, dass auch bei ihm der Schaffensdrang, der Eifer und die Wissbegierde des Gelehrten sich zunächst in der Aufdeckung von unbekannten Denkmälern bethätigen wollte. Er ist dabei von seltenem Glück begleitet gewesen. Die grossen Entdeckungen galten auch auf diesem Gebiete als das Vorrecht der Koryphäen. In den letzten Jahren aber sind solche epochemachende Funde gerade Gelehrten geglückt, die sich bisher im Laufe ihrer Studien nur allgemeiner Achtungserfolge zu erfreuen hatten und das scheint den grossen Gelehrten an der Seine schlaflose Nächte bereitet zu haben. Sie möchten lieber die Sache nun selbst in die Hand nehmen.

In dem berühmten Thal der Königsgräber kannte man bisher nur 25 solcher Denkmäler, obgleich die alten Schriftsteller uns deren vierzig daselbst angegeben haben. Die Erschliessung von einem Theil der noch unbekannten Königsgräber war am Fusse jener Steilwand zu erwarten, welche den Ursprung der Schluchten des östlichen Thalarms begrenzt und wo zwischen den bekannten Gräbern Ramses III. und Setis II. (No. 11 und 15) noch eine beträchtliche Strecke übrig blieb, auf der bisher keine Zugänge aufgedeckt worden waren. Dieser Umstand veranlasste Anfang Februar dieses Jahres Loret, bei der bezeichneten Stelle mit Sondirungen an den Schutthalden vorzugehen, welche nach Absicht der Erbauer die gesuchten Grabthüren verdecken mussten. Schon nach Verlauf einer Woche war der mit den Grabungen beauftragte Beamte, der Inspektor Sobhi-Arif zu einem Schacht gelangt, der sich in einer Tiefe von zehn Meter unter dem heutigen Thalgrunde mit einer Thüröffnung erschloss, an der sich sehr bald unter den vorhandenen Trümmern Königsnamen ergaben, die keinen Zweifel darüber liessen, dass man

hier die Grabbehausung des grossen Königs Tuthmes III. vor sich habe.

Der in einem Winkel von 45 Grad abwärts führende Eingangsstollen ist 20 Meter lang und schliesst in der Tiefe mit einem jener brunnenartigen Schächte ab, die zur Verhinderung des Eindringens in die eigentliche Grabanlage in den meisten Königsgräbern angebracht sind. Wie man bereits wusste, war auch dieses Grab schon in den ältesten Zeiten von Plünderern durchsucht und ausgeraubt worden. Diese haben einen Balken liegen lassen, der jenseits des 4—5 Meter im Geviert haltenden Vertikalschachts in der Oeffnung des folgenden Stollens liegen gelassen war und sich noch stark genug erwies, um einen Strick an ihm zu befestigen, der zum weiteren Hinabsteigen behilflich sein sollte. Man gelangte nun zu einer Kammer, deren Decke durch zwei vierkantige Pfeiler getragen wird. Der Boden war mit den Trümmern vernichteter Opfergegenstände bedeckt, aber eine Holzfigur fand sich noch aufrecht stehend auf ihrem Sockel. Vorzüglich erhaltene Zeichnungen bedecken, in einförmiger und dunkler Farbengebung gehalten, die Wände. Man zählt nicht weniger als 741 Bilder von Gottheiten, die hier zur Darstellung gebracht worden sind, alle mit Namenbezeichnung versehen und von den verschiedenen Zuthaten umgeben, die im alten Götterkult vorgeschrieben waren. Osiris und Anubis spielen natürlich die Hauptrolle, aber neben ihnen finden sich zahlreiche andere Gottheiten wiedergegeben, deren Nomenklatur vieles Neue und Ueberraschende darbietet. Am hinteren Ende der ersten Kammer öffnet sich seitlich der Boden von neuem zu einem Schacht und man gelangt auf steil abwärts führenden, beschädigten Treppenstufen zu einem grossen Saal, der 15×9 Meter misst und dessen Decke ebenfalls von zwei vierkantigen Pfeilern getragen wird. Die an den Wänden des zweiten Saals sichtbaren Hieroglyphen sind in kursivem Stil gehalten und in einfacher Federmanier schwarz-roth ausgeführt, auf einem Grunde von gelblichgrauer Färbung, so dass der Saal, um Lorets eigene Worte zu gebrauchen, wie mit einem Riesenpapyrus austapeziert erscheint. Ohne irgendwo eine Lücke aufzuweisen, bietet sich dem Beschauer hier ein vollständiges »Buch von der Unterwelt» dar, die älteste bekannte Ausgabe dieser Art Führer durch das Jenseits und gewiss um ein halbes Jahrhundert älter als das im Grabe Amenophis III. enthaltene »Buch von der Unterwelt». An einem der Pfeiler ist der Grabinhaber selbst umgeben von seinem lebenden und verstorbenen Hausstande zur Darstellung gebracht. Neben Tuthmes III. erscheinen dessen Mutter Isi—t, seine Frau Ra—meri—t, eine verstorbene Frau Aah—sa—t, eine andere Frau Namens Nebi—t—chru und seine verstorbene Tochter Nufri—t—äru.

Der Boden war auch in der zweiten Kammer mit zerbrochenen Krügen, Steinfragmenten und mit Knochen der

Opferthiere bedeckt. Zwei Holzfiguren, derjenigen der ersten Kammer gleich, standen gleichfalls noch aufrecht da. Im Hintergrunde des Saales, hinter dem zweiten Pfeiler ist der aus rothangestrichenem Sandstein hergestellte Sarkophag zu sehen. Er ist geöffnet und der Deckel liegt zur Seite auf dem Boden. Alabasterblöcke bilden die Unterlage. Die Mumie des grossen Eroberers von Syrien wurde während der XXI. Dynastie in das 1881 von E. Brugsch ausgeräumte Versteck bei Der-el-bahari. ein ursprüngliches Priestergrab jener Zeit gebracht und befindet sich gegenwärtig unter den übrigen entkleideten Königsleichen, die damals in das Cairiner Museum gelangten und in ihren Glaskästen das Entsetzen und die Neugierde der Beschauer wachrufen. An den Saal des Sarkophags schliessen sich beiderseits je zwei kleinere Seitenkammern an. In der ersten, zur Rechten befindlichen wurden neun Holzfiguren aufgelesen, Osiris und Könige in Mumiengestalt darstellend, sowie zwei Leoparden (wohl richtiger Geparden). In einem Winkel lagen verschiedene Knochen, darunter der Schädel eines hundsköpfigen Pavians. Die andere Kammer zur Rechten war von den Trümmern grosser Opferkrüge erfüllt, die ursprünglich mit Thonpfropfen verschlossen verschiedene Speise- und Trankvorräthe enthalten haben.

Hier fanden sich auch die Knochen eines vollständigen Rinderskeletts und es wird für die Kenntniss der Hausthiere von hervorragendem Interesse sein, wenn einmal dieses Beispiel einer aus dem 16. vorchristlichen Jahrhundert stammenden Rinderrasse wissenschaftliche Beleuchtung erfährt.

Von den beiden linken Seitenkammern war die vordere gänzlich ausgeräumt, als Loret diese betrat. Er las daselbst nur einen vergessenen Besen auf, den vielleicht die mit der Sicherung der Mumie Tuthmes III. beauftragten Leute dort zurückgelassen haben. In der hinteren linken Seitenkammer aber fanden sich noch zwei Särge vor, die geöffnet und wieder verschlossen, allem Anschein nach weibliche Mumien enthielten. Diese sind von vortrefflicher Erhaltung und ihre äusseren Binden sind zum Theil mit lebhaften Farben getränkt, ein seltenes Vorkommen.

An diesen Särgen sind keine Namen ausfindig zu machen gewesen, aber Loret wird wohl das Richtige getroffen haben, wenn er in den beiden Mumien diejenigen der an dem einen der Pfeiler inschriftlich erwähnten fürstlichen Personen, Frau und Tochter vermuthet, die noch bei Lebzeiten des Tuthmes III. das Zeitliche gesegnet hatten.

Von dem Grabe Tuthmes III. ist ein sorgfältig ausgemessener Plan aufgenommen worden. Auch hat der gegenwärtige Generaldirektor, der, wie schon de Morgan, auch den naturhistorischen Gegenständen in den Gräbern die höchste Aufmerksamkeit zuwendet, alles, was sich dort vorfand, aufs

Genaueste gemustert und mit Ausnahme der inschriftslosen Steintrümmer alle Fundstücke behufs späterer Untersuchung in Sicherheit bringen lassen. Loret befolgt eine vortreffliche Methode, um innerhalb des Grabes bei einem jeden Gegenstande diejenige Stelle zu verzeichnen, welche dieser zur Zeit seiner Auffindung einnahm. Die richtige Zusammensetzung der Trümmer und die Auseinanderhaltung des ursprünglich nicht Zusammengehörigen ist nur durch Quadratirung des Bodens und korrelative Nummergebung zu ermöglichen. An Sorgfalt der Verpackung ist Loret seinen Vorgängern weit überlegen, auch weiss ich aus eigener Erfahrung, dass kleine Kisten und Schachteln zur Sicherung gebrechlicher Gegenstände, dass ferner feines Seiden-, weiches Packpapier zum Einhüllen anderer, dass auch Zettel und Etiquetten und ähnliche jedem reisenden Naturforscher geläufige Ausrüstungsstücke bei den bisherigen Ausgräbern in Aegypten gänzlich unbekannte Dinge zu sein pflegten. Man kann sich daher nicht wundern, wenn ein grosser Theil der alten Gräberfunde in den Museen entweder gar nicht (z. B. Knochen) oder doch in einem stets lückenhafteren Zustande sich vorfindet als der war, in dem sie sich zur Zeit ihrer Auffindung befunden haben. Erst in neuerer Zeit hat man angefangen, den durch Gräberfunde mit Knochen beglaubigten Hausthierrassen der alten Aegypter ein tieferes Interesse abzugewinnen. Loret ist vielleicht überhaupt der erste unter den Ausgräbern, der die vorgefundenen Thierknochen nicht einfach wegwirft. Es knüpfen sich ja die wichtigsten Fragen hinsichtlich des Ursprunges der Völker, ihrer Wanderungen und ihrer Verbindungen an diese alten Augenzeugen und Genossen der werdenden Gesittung.

Gerade ein Monat war seit der Auffindung des Grabes von Tuthmes III. verflossen, als dem Generaldirektor die Entdeckung einer weit umfangreicheren und mit ungleich reicherem Inhalt ausgestatteten Anlage aus der nämlichen Epoche (XVIII. Dynastie) gelang. Sonderbare Zufälligkeiten veranlassten Herrn Loret, bei seinen diesjährigen Funden genau in chronologischer Reihenfolge vorzugehen. Auf die Auffindung des Grabes Tuthmes III. sollte diejenige des Grabes seines Sohnes Amenophis II. erfolgen und in diesem sollte, wie wir sehen werden, die Auffindung einer ganzen Reihe von Mumien seiner Nachkommen gelingen, bis hinab zu dem Urenkel Amenophis IV., dem Ketzerkönige.

Der Eingang zum Grabe Amenophis II., auch in diesem Falle durch die weissen, der Patina entbehrenden Kalksplitter verrathen, die sich unter den übrigen Bestandtheilen der Schutthalde vorfanden, liegt wenig versteckt, gleichfalls am Ursprung des Ostthals, am Fusse des nach Ost Front machenden Steilabsturzes zwischen den Gräbern No. 12 und 13 fast genau dem Grabe Ramses III. (No. 11.) gegenüberliegend.

Die Grabanlage bietet in allen Stücken denselben Charak-

ter dar wie das vorhin beschriebene Grab. Schon am Eingange stiess man beim Wegräumen des Schuttes auf einige Trümmer von Opfer-Statuetten mit dem Namen Amenophis, Anzeichen, die sich bei weiterem Eindringen immer häufiger wiederholten und daher gleich zu Anfang über den einstigen Inhaber dieser Behausung für das Jenseits keinen Zweifel liessen. Der abschüssige Schacht am Eingange ist kürzer als der im Grabe Tuthmes III., etwa zehn Meter lang, der Vertikalschacht misst vier Meter im Geviert und führt in der Tiefe zu einigen Seitennischen, die keine wichtigen Funde ergeben haben. Nachdem man auf herbeigeschafften Balken glücklich über dieses Hinderniss gelangt ist, hat man die Eingangsthür zur ersten Kammer vor sich. Sie enthält gleichfalls zwei Pfeiler, aber die Wände sind weder mit Stuck noch mit Figurenzeichnung versehen, sondern nur roh zugehauen. Beim ersten Besuche fanden sich noch die aufgerollten Stricke vor, die von den letzten Grabschändern oder den während der XX. Dynastie mit der Bergung der fürstlichen Mumien Beauftragten hier liegen gelassen worden sind. Der erste Gegenstand von Interesse, der sich hier darbot, ist das aus weissbemaltem Holz ausgeführte Bild einer zusammengerollten Schlange gewesen.

Als ich am 22. März das Grabdenkmal Amenophis II. besichtigte, war der erste Saal bereits von den vielen Scherben und Holztrümmern, die den Boden bedeckt hatten, gesäubert worden, ich sah aber noch die eine der vier hier vorgefundenen Barken in ihrer ursprünglichen Lage, mit dem auf ihr liegenden Körper einer bis auf einige an den Unterschenkeln haftende Bindenreste ausgewickelten und absichtlich beschädigten Mumie. Diese hölzernen Barkenmodelle sind 1½ Meter lang und mit lebhaften Farben bemalt. Lotusblumen und Papyrusdolden von bemalten Holz waren an ihnen zur Verzierung angebracht. Der auf dem Rücken liegende, auf der einen Barke ausgebreitete Körper ist von geringer Grösse und machte auf mich den Eindruck, als stammte er von einem halbwüchsigen Knaben her. Das wohlerhaltene Antlitz giebt einen edlen und fremdländischen Typus zu erkennen, besonders ausgezeichnet durch schmale Lippen. Sehr langes schwarzes Haar wallt in schlichten Locken am Hinterhaupte entlang. Auf der Scheitelhöhe zeigte die eingeschlagene Hirnschale ein faustgrosses Loch und das Brustbein ist vermittels eines scharfen Instruments durchbohrt worden. Beschädigungen, die zweifellos der Mumie und nicht dem frischen Körper zu Theil geworden sind, vielleicht als Zeichen der Wuth der ohne Erfolg nach Werthgegenständen suchenden Plünderer. Ein vorläufiger Bericht, den die Times vom 13. April über die Entdeckung des Grabes Amenophis II. gebracht hat, regte die Vorstellung an, man hätte es hier vielleicht mit den Resten von zu Opferzwecken im Grabe abgeschlachteter Sklaven zu thun.

doch sind alle derartigen Vermuthungen, in diesem Falle gewiss, ins Bereich der Fabel zu verweisen. Ich habe noch zu erwähnen, dass der Körper auf der Barke einen eigenthümlichen Zustand von Mumifizirung zu erkennen giebt. Von den seinem Inneren einverleibten oder durch Liegenlassen in einer Lösung aufgenommenen Salzen haben sich an der Oberfläche, namentlich auf der Brust eine Menge grosser Krystalle, offenbar aus reinem Kochsalz bestehend, ausgeschieden, die in der Dunkelheit des Raumes wie Diamenten funkeln und einen wunderbaren Eindruck hervorrufen. Dieser Körper muss in aller Eile und lange vor seiner endgiltigen Austrocknung in diesem Grabe niedergelegt worden sein, das den höchsten Grad von Lufttrockenheit zu erkennen giebt, denn andernfalls hätten sich die grossen scharfkantigen Krystalle nicht so gut erhalten können.

Von der ersten Kammer gelangt man wiederum durch einen Treppenschacht mit noch wohlerhaltenen Stufen zu der zweiten grösseren, die den Sarkophag enthält. Diese zeigt weit grössere Verhältnisse als die im Grabe Tuthmes III. befindliche, sie ist im Grundriss quadratisch angelegt und die Decke wird von drei Pfeilerpaaren getragen. Unzählige Trümmer von in Holz, Kalkstein, Alabaster, Sandstein und glasirtem Thon ausgeführten Statuetten bedecken den Boden. Alle diese Opfergaben waren mit den Namen des Königs gezeichnet; nur ein Stück fand sich, das den eines königlichen Prinzen Ubch-snu trug. Dazwischen lagen überall die Scherben von Thongefässen, grosse Holzstücke der zertrümmerten Särge und Opferbehälter, Glasstücke und glasirte Töpferwaare,. überall Kalksteintrümmer, aber Decke und Wände waren dafür von tadelloser Erhaltung und ihre Bemalung weist auch nicht die geringste Lücke auf.

Die Decke dieser grossen Todtenkammer ist mit gelben, langschenkeligen, fünfstrahligen Sternen auf dunkelblauem Grunde bedeckt. Die Wände sind in gleicher Weise, wie im Grabe Tuthmes III. bemalt, mit schwarzrothen Hieroglyphen auf einem graugelblichen Grunde, die von sehr geübter Hand in etwas leichtfertiger Weise ausgeführt zu sein scheinen. Im Hintergrunde des Saals, hinter dem letzten Pfeilerpaare führen einige Treppenstufen abwärts zu einer ungefähr anderthalb Meter tiefer liegenden Abtheilung. In dieser kryptenartigen Einsenkung steht der seines Deckels beraubte vierkantige Sarkophag des Königs, gleichfalls auf einer Unterlage von zwei grossen Alabasterblöcken und aus einem rothangestrichenen, aussen mit Figuren bemaltem Kieselsandstein hergestellt. Im übrigen erscheint der Sarkophag Amenophis II. ebenso schmucklos wie der seines Vaters.

Der Felsboden im Umkreise des Sarkophags ist von den Plünderern ausgehöhlt worden, um unter die Alabasterblöcke des Piedestals zu gelangen, wo man wahrscheinlich Schätze vermuthete.

In der Vertiefung, die den Sarkophag umgeben, haben sich Scherben und Trümmer gehäuft. Besonders in die Augen springend erscheinen die Bruchstücke der zum Theil bunt bemalten Thierbilder aus Holz, Atrappen, die unter äusserer Formnachahmung des eingeschlossenen Gegenstandes Behälter für die dem Todten mitgegebenen gebratenen Gänse, Enten u. dergl. darstellten. Wenn man diese metodisch durchgeführte, grundsätzliche Zerstörung des gesammten Grabinventars, der wirthschaftlichen Ausstattung einer königlichen Todtenwohnung, wenn man insonderheit die absichtliche Zersplitterung von Särgen und Holzfiguren in unzählige kleine und kleinste Theile ins Auge fasst, so kann man sich des Gedankens nicht entschlagen, dass nicht blos Diebsinn und die Sucht nach Schätzen jene alten Grabschänder geleitet haben können. Wahrscheinlich sind alle diese Gräber bereits im Altherthum wiederholt und in sehr verschiedener Absicht geplündert und verwüstet worden. Die genauen Fundberichte Lorets werden gewiss dazu beitragen, über diese räthselhafte Angelegenheit mehr Licht zu verbreiten.

Für den Entdecker war es eine freudige Ueberraschung, als er im offen dastehenden Sarkophag noch die unversehrte Mumie des Königs vorfand. Wie aber erklärt man diesen Umstand, der einen grellen Gegensatz zu der in ihrer Gesammtheit so gründlich zerstörten Ausstattung der Todtenwohnung und noch mehr zu den misshandelten vier Mumien bildet, von denen vorhin die Rede war? Auch die neun fürstlichen Mumien der Nachkommenschaft des Amenophis II., auf die ich noch zu sprechen kommen werde, waren nur wenig beschädigt worden. Es ist das erste Beispiel der Art, nicht blos im Gebiete von Theben, dass man hier eine ganze Königsfamilie beisammen fand. Der innerste Sarg, der im Sarkophag mit der königlichen Mumie allein vorhanden war, besteht aus einer Leinwandkartonnage, von der, wie es den Anschein hat, die Vergoldung abgemeisselt worden ist. Die äusseren Särge sind verschwunden. Die Plünderer müssen aber bei ihrem Zerstörungswerk gestört worden sein, denn sie scheinen sich mit der Mumie des Königs nicht sonderlich abgegeben zu haben. Oben auf dem Sarge am Fussende sah ich noch wohlerhaltene Theile eines Kranzes, grosse Zweigbündel mit dichtem grossem Laub der Persea (Mimusops Schimperi), ferner beblätterte Zweige von Dill (Anethum graveolens) und am Kopfende einen kleinen Büschel einer noch unbestimmten kleinblättrigen Composite ohne Blüthen liegen, die vielleicht nachträglich, zur Zeit als man die in der Seitenkammer liegenden Königsmumien in diesem Grabe unterbrachte, von frommer Hand hier niedergelegt, den Todten gespendet wurden.

Herr Loret hat später die Mumie des Amenophis II. herausgenommen und unter Aufbietung der äussersten Sorgfalt ver-

packt, wobei er es sich angelegen sein liess, den an dieser haftenden Blumenschmuck in eigenen Behältern sicher zu stellen. Um den Hals herum waren Gewinde von Blättern und Blüthen angebracht, auf der Brust ein kleiner Strauss von Akazienblüthen.

Auch in diesem Grabe schliessen sich an den Sarkophagsaal vier Seitenkammern an. Von diesen war die hintere zur Linken am meisten mit Trümmern aller Art erfüllt. Einige dreissig jener grossen henkellosen Thongefässe, die man als »Bierkrüge» zu bezeichnen pflegt, waren hier aufgestellt gewesen. Die Scherben derselben lagen wirr durcheinander, während die abgesprengten noch mit ihren besiegelten Erdpfropfen versehenen Halsstücke bewiesen, dass die Krüge einst im gefüllten Zustande hingesetzt worden sind. Der überall zwischen den übrigen Trümmern ausgebreitete Inhalt bestand grössentheils aus einer Art Gerstenmaische, gestampften Körnern, die im gährenden Zustande zur Bierbereitung dienen sollten, Vorräthe, die offenbar als wichtiges Ausstattungsstück der für den Todten eingerichteten Wirthschaft angesehen worden sind. Andere Krüge scheinen Brode, Brodteig und Mehl enthalten zu haben. Aus dem Gewirre von Scherben, Gerstenmaische und Knochen habe ich Packete von Mumienleinwand, darunter Stücke von feinstem Battist aufgelesen. Ganze Rinderviertel, metzgermässig behandelt, enthäutet, gedörrt und wahrscheinlich nach Art der Mumien präparirt, überraschten durch ihr wohlerhaltenes, frisches Aussehen.

In dieser Kammer war es auch, wo ein botanisch wichtiger Fund gemacht worden ist, indem an einem künstlich zusammengebundenen Strauss von Stengeln mit aufgespiessten Datteln Blätter des Oelbaums sich vorfanden, die zur Verzierung angeheftet waren. Diese Olivenblätter liefern den Beweis, dass der griechische Fruchtbaum bereits lange vor der Ptolemäerzeit in den Gärten Aegyptens anzutreffen war.

In der vorderen der beiden linken Seitenkammern hatte Loret bei seinem ersten Besuch eine gewisse Ordnung vorgefunden, der Fussboden war gefegt und alle Gegenstände fanden sich auf der rechten Seite angehäuft. Unter diesen stachen die Scherben grünglasirter Gefässe besonders in die Augen. Ein aus schwarzgepechtem Holz hergestellter Gepard erinnerte an ähnliche Thierbilder des Grabes Tuthmes III.

Die grössten Ueberraschungen aber harrten des Entdeckers in den zwei Kammern zur Rechten. In der vorderen lagen links in der Ecke noch am Tage meines Besuchs die drei Körper neben einander ausgestreckt, deren Herkunft so räthselhaft erscheint. Die andere Hälfte dieser Seitenkammer war mit den Bruchstücken von Holzfiguren und kleinen Sarggebilden, Scheinhüllen für allerhand Opferthiere, bedeckt. Die drei Körper sind ausgewickelte Mumien, und auch an ihnen scheinen die Plünderer ihre Wuth losgelassen zu haben auf der unbefriedigten Suche

nach Werthstücken. Eingeschlagene Schädel, durchbohrte Brüste. abgerissene Glieder auch hier. Langes schwarzes Haar zeichnet die eine weibliche Mumie aus, die sehr gut erhalten ist und einen vornehmen Gesichtsausdruck verräth. An der zweiten Mumie, die in der Mitte liegt und einem halbwüchsigen Knaben anzugehören scheint, war der Kopf bis auf einen langen Haarbüschel an der rechten Schläfe rasirt, nach Loret das Merkmal eines Prinzen von Geblüt. Loret vermuthet in diesem Körper die Mumie des Ubch-snu, eines bisher unbekannt gebliebenen Sohnes des Amenophis II. Der dritte Körper ist der eines erwachsenen Mannes mit gänzlich rasirtem Kopf. Die zugehörige Perücke lag nebenbei am Boden.

Und nun gelangen wir zu dem merkwürdigsten Vorkommniss in dieser königlichen Todtenwohnung. Den Zugang zu der hinteren der beiden rechten Seitenkammern fand Loret vermauert. Die Thür war vermittels Bruchsteine geschlossen, unter Anwendung von Kalkmörtel. Einige Steine schienen von späteren Besuchern herausgebrochen zu sein und durch diese Lücke konnte ich noch bei meinem Besuch in einen Raum blicken, der etwa 3×4 Meter mass und wo auf der einen Seite neun Särge nebeneinander lagen. Von diesen Särgen waren nur fünf mit Deckeln versehen, bei den übrigen waren sie verschwunden.

Es stellte sich bald heraus, dass diese zugemauerte Kammer als eine Art Versteck gedient hatte, worin Königsmumien aus der 18., 19. und 20. Dynastie behufs besserer Ueberwachung und zum Schutze gegen eine gänzliche Zerstörung durch die Grabschänder von frommen Händen zusammengetragen worden sind, und das aus jedenfalls ähnlicher Veranlassung wie diejenige, der das im Jahre 1881 bei Der-el-bahari entdeckte Versteck aus der Zeit der 21. Dynastie seine Entstehung verdankte. Man nimmt an, dass in jener Epoche des Niedergangs, da Grabschänder und Diebe in die Todtenbehausungen der grossen Thebanischen Könige einzudringen gewagt hatten, die Regierung, machtlos solchem Frevel zu steuern, wenigstens die königlichen Mumien an mehr gesicherter Zufluchtstätte vor weiterer Verunglimpfung zu bergen bestrebt war. In dem Versteck von Der-el-bahari fanden sich auf diese Art neben anderen die Mumien der grössten Könige der ägyptischen Geschichte vereinigt: Ahmos I., Amenophis I., Tuthmes III., Seti I. und Ramses II. Die Bergung der Königsmumien im Grabe Amenophis II. ist derjenigen der XXI. Dynastie vorausgegangen, denn in dem Versteck bei Der-el-bahari fanden sich darauf bezügliche Angaben in den auf die Sargdeckel geschriebenen Protokollen. Gewisse mit den Namen eines späteren Ramses (VII bis XII.) bezeichnete Fundstücke brachten Loret auf die Vermuthung, dass sich die Ueberführung der Mumien in das Grab Amenophis II. gegen das Ende der XX. Dynastie vollzogen haben möchte.

Die Namenliste der hier beisammenliegenden Königsmumien bietet, nach dem, was Loret herausgebracht hat, wenig Zweifelhaftes dar, indess mag in Folge der bei ihrer Bergung mehrfach vorgekommenen Entlehnungen von ursprünglich zu anderen Mumien gehörigen Särgen immerhin noch manches einer endgiltigen Feststellung bedürftig sein. Die Zahl der im Grabe Amenophis II. vorgefundenen Mumien beträgt, wie wir gesehen, im ganzen vierzehn. Von diesen lassen sich die urkundlich festgestellten nach den Dynastien, denen sie angehört haben, in drei Gruppen eintheilen. Die 18. Dynastie ist, ausser Amenophis II., vertreten durch Tuthmes IV., Amenophis III. und Amenophis IV. [1], die 19. Dynastie durch Si-ptah und Seti II., die 20. Dynastie schliesslich durch Set-nacht, Ramses IV., Ramses V. und Ramses VI.

Die sehr gut erhaltene Mumie Tuthmes IV. lag in einem vollständig gebliebenen Sarge, mit Namen und Beinamen des Königs bestens versehen. Die gleichfalls wohlerhaltene Mumie des Amenophis III. trug Blumenschmuck. Sie ist mit dem diesem Könige zukommenden offiziellen Namen bezeichnet, liegt aber in einem Sarge, von dem der untere Theil die Inschrift Ramses III. trägt (dessen Mumie 1881 im Versteck bei Der-el-bahari aufgefunden wurde und die im Kairiner Museum zu sehen ist), während der Deckel mit dem Namen Seti II. bezeichnet ist. Eine nachträglich diesem Namen beigefügte hieratische Aufschrift giebt indess denselben offiziellen Namen des Amenophis III. zu erkennen, der sich, wie erwähnt, bei der Mumie fand.

Die Mumie des durch seinen Antagonismus wider den thebanischen Götterkult berühmten Amenophis IV., der sich selbst den Namen »Geist der Sonne», Chu-n-aten beilegte, ruht mit eben dieser Bezeichnung versehen in einem seines Deckels beraubten Sarge. Einige Umbelliferenstengel waren an der Mumie angebracht. Eine andere Mumie, die auf der Brust den Namen Seti II. trägt, liegt in einem gleichfalls ohne Deckel vorhandenen Sarge, der zur Unkenntlichmachung seiner früheren Bestimmung mit einem gelben Ueberzug bestrichen worden ist. In einem anderen seiner ehemaligen Aufschrift beraubten Sarge mit Deckel fand sich eine bereits durchsuchte und zum Theil mit neuen Binden versehene Mumie, die an den Beinen den offiziellen Namen des Si-ptah, des Nachfolgers Seti II. erkennen lässt. Der gleiche Name steht zugleich auf dem zuvor abgeschabten Sargdeckel geschrieben.

In einem umgekehrt daliegenden Sargdeckel, der überall mit den officiellen Namen des Set-nacht beschrieben ist, liegt

[1] D'après une lettre récente de M. SCHWEINFURTH, le D:r Borchardt de Berlin lui aurait fait remarquer que le nom *d'Amenhotep IV* serait à remplacer par celui de *Mer-ne-ptah*.

eine ausgewickelte Mumie, die wahrscheinlich die des genannten Königs ist. Die Mumie Ramses IV. wurde in einem mit dem Deckel vorhandenen weissangestrichenen Holzsarge vorgefunden. Beiderlei Namen des Herrschers sind an ihr zu lesen. Die Mumie selbst ist arg mitgenommen, weist aber noch ein Stück vom Bahrtuch auf, das an den Beinen haften geblieben ist und wo sich einige durchaus unleserlich gewordene Namen aufgeschrieben finden. Eine andere Mumie, die in einem vierkantigen Sarge ruht, ist ebenfalls ausgewickelt, dann aber in unvollkommener Weise wieder hergestellt worden. Auf der Brust dieser Mumie steht ein Name verzeichnet, der sich bei der unleserlich gewordenen Schrift nur aus einzelnen erkennbaren Zeichen als der Ramses V. zukommende wiederherstellen lässt. Die letzte von den hier zu erwähnenden neun Königsmumien ist in kläglichem Zustande vorhanden, sie ist zerbrochen und entbehrt jeder Namensbezeichnung, aber Loret vermuthet in ihr die des Ramses VI., da dieser Name in seiner offiziellen Fassung auf dem zuvor abgeschabten Deckel des schwarzangestrichenen Sarges zu lesen ist.

Herr Loret schätzt die Zahl der im Grabe Amenophis II. aufgelesenen Stücke auf sechstausend. Er hat Wochen lang an der sorgfältigen Verpackung dieser meist in zahlreichen Bruchstüchen vorliegenden Gegenstände zu arbeiten gehabt. Es erübrigt, um mit der gegebenen Uebersicht dieses grossartigen Fundes abzuschliessen, noch einiger der hervorragenden Prachtstücke Erwähnung zu thun, insofern sich an diese ein ungewöhnliches archäologisches Interesse knüpft.

Da ist zunächst ein allerdings nur bruchstückweise in verschiedenen Theilen des Grabes aufgefundenes Panzerhemd von offenbar asiatischer Herkunft, das Amenophis II. vielleicht auf einem seiner Feldzüge in Syrien selbst getragen, oder das er einem der dort unterworfenen Herrscher abgenommen hat. Es war aus feinem lachsfarbenem Leder hergestellt, mit aufgenähten Schuppen, die abwechselnd aus geschnitztem gelbem Holz und aus weissem Leder bestehen. Dazu gehört eine Dolchscheide aus demselben gelben Holze verfertigt wie die Panzerschuppen. Von hoher Bedeutung für das altägyptische Kunstgewerbe ist eine Menge von verschiedenen mit dem Namen des Königs geschmückten Glasgefässen herstammender Bruchstücke, die die grösste Mannigfaltigkeit der Masse darthun. Sie sind bald von opaker und milchiger, bald von durchsichtiger Farbengebung. oder sie zeigen einen gebänderten, gefleckten und geaderten Glasfluss. Ein aus einem einzigen Stück Alabaster gemeisselter Kasten mit vier Kanopen trägt an den Ecken vier geflügelte Göttergestalten. Wunderbar ist auch ein mit den verschiedensten Thierbildern gefüllter Speise- oder Vorrathskoffer für die Reise ins Jenseits. Die mumifizirten Braten lagen hier in Substanz vor, von den bemalten Holzgefässen umschlossen, die äusserlich

ihre Formen nachbilden. Man gewahrt da gebratene Gänse, Enten, Tauben und Wachteln als Atrappen mit körperlich wirklich vorhandenem Inhalt.

Mitten in seiner mühsamen Arbeit befindlich ist nun der Generaldirektor durch den ihm vom Ministerium zugehenden Befehl überrascht worden, er habe die Königsmumien an Ort und Stelle zu belassen und das Grab Amenophis II. bis auf weiteres wieder zumauern zu lassen. Ein derartiges Eingreifen der obersten Behörde in die von der Generaldirektion der Alterthümer für zweckmässig erachteten Massnahmen war in Aegypten noch nicht vorgekommen. Allerdings könnte die Berechtigung zu einem solchen Einschreiten nicht geleugnet werden, wenn aussergewöhnliche Interessen des Staats und der Wissenschaft gefährdet erschienen, allein in dem vorliegenden Falle lag gar kein Grund zu einer derartigen Härte vor, und es ist nur zu bedauern, dass dieser löbliche Eifer nicht schon früher geltend gemacht worden ist. Gelegenheit dazu hätten allerdings schon öfters die Misshandlungen dargeboten, die verschiedene Denkmäler, namentlich aber die Mumien der grössten Könige Aegyptens erfuhren, zur Zeit der Entdeckung des Verstecks von Der-el-bahari. Damals, vor siebzehn Jahren wurden diese Mumien, darunter die des grossen Ramses, auf der Suche nach Schmucksachen, die sich nicht vorfanden, nutzlos aller ihrer Binden entkleidet, so dass sie noch heute nackt in ihren Glaskästen daliegend das Entsetzten und den Unwillen zahlloser Besucher hervorrufen. Herr Loret hatte keineswegs die Absicht, die in dem Grabe Amenophis II. gefundenen Mumien in gleicher Weise zu entstellen, seine Absicht ging vielmehr dahin, diesen im Museum eine gesicherte Unterkunft zu gewähren, um dort ein genaueres Studium der an den Sarghüllen vorhandenen Daten zu ermöglichen. Erscheint es nun nicht in der That als eine Ungerechtigkeit, wenn man ihn für einen Frevel büssen lassen will, den einer seiner Vorgänger verübt und den er selbst durchaus nicht zu wiederholen beabsichtigte?

(Sera continué.)

Nouvelle Série de Cinquante quasi-mots à exclure du Dictionnaire à venir.

Par **Karl Piehl.**

Pour notre série I de mots de cet ordre[1], nous avions glané un peu partout dans les fascicules 1—3 du »Temple d'Edfou». Aujourd'hui, nous nous bornons à examiner, au point de vue du Dictionnaire, le fasc. 1, c'est-à-dire la seule partie de l'ouvrage où M. de Rochemonteix, d'après les paroles de »l'Avant-Propos», ait eu l'occasion de prendre part dans l'exécution définitive.

1) [*Edfou,* 14, l. 9] variante impossible du mot qui se voit exactement reproduit chez Dümichen.

2) [*Edfou,* 15, l. 21] forme défigurée de »hommes» que donne fort bien Dümichen.

3) [*Edfou,* 15, l. 41] forme dénaturée de »le diadème du Sud», qu'on voit fort bien chez Dümichen.

4) [*Edfou,* 15, l. 35] épithète du nom d'Amsi qui est à lire d'accord avec Dümichen.

[1] **Sphinx,** II, pages 87—95.

5) [*Edfou,* 16. l. 34] forme inexacte du mot »mois» que donne fort bien DÜMICHEN.

6) [*Edfou,* 16, l. 37] mot qui paraît signifier »jambe», mais qui, comme le prouve DÜMICHEN, est simplement une forme détériorée du mot fréquent »barbe».

7) [*Edfou,* 16, l. 40] faute pour »Sprüche».

8) [*Edfou,* 16, l. 41] forme défigurée de »ailes», que donne fort exactement DÜMICHEN.

9) [*Edfou,* 16. l. 6] forme erronée de , comme on doit rétablir, grâce à DÜMICHEN.

10) [*Edfou,* 16, l. 8], forme fautive du nom de la déesse etc., ce que donne fort bien DÜMICHEN.

11) [*Edfou,* 16, l. 10] faute pour etc., comme DÜMICHEN a fort bien lu. La même erreur, *Edfou* 17, l. 18 et l. 22.

12) [*Edfou,* 17, l. 17] faute pour »protection», qu'il faut lire ici selon DÜMICHEN.

13) [*Edfou,* 17, l. 24] faute pour »pique».

14) [*Edfou,* 18, l. 42] faute pour mot fréquent, comme il y a à lire selon DÜMICHEN [1].

15) [*Edfou,* 18, l. *ult.*], faute pour »image».

---

[1] Les exemples 1—14 sont empruntés à un texte que j'ai expliqué dans les *Actes du Congrès de Genève* [IV, pages 109—121]. Dans cet ouvrage, j'ai "stillschweigend" corrigé les nombreuses erreurs de la copie de Rochemonteix pour le texte en question. Actuellement, j'ai passé sous silence les fautes d'impression d'*Edfou,* me bornant à relever les erreurs d'ordre dangereux.

16) [hieroglyphes] [*Edfou*, 18, l. 47], reproduction inexacte de [hieroglyphes] »avec», préposition fréquente.

17) [hieroglyphes] [*Edfou*, 18, l. *ult.*] faute pour [hieroglyphes] »protéger», verbe découvert par nous (Actes du Congrès de Genève, IV, p. 131).

18) [hieroglyphe] [*Edfou*, 19, l. 1] adjectif synonyme de [hieroglyphes], sans doute faute pour [hieroglyphes] ou quelque chose de pareil.

19) *Page 21*. il y a une forme horriblement dénaturée de la bannière du roi Ptolémée IV: il nous est impossible de montrer au lecteur cette forme déraisonnable; les difficultés d'impression ne nous permettant pas de reproduire la *vingtaine* de fautes qui s'y voient.

20) [hieroglyphes] [*Edfou*, 25, l. 4] forme impossible (malgré le *sic* qui l'accompagne), pour laquelle von Bergmann donne exactement [hieroglyphes] »disque solaire». Voici un bon exemple du danger qu'offre l'emploi dans un but scientifique des estampages exécutés par les matelots de de Rochemonteix.

21) [hieroglyphes] [*Edfou*, 25, l. 8] faute pour [hieroglyphes] »à l'extérieur de», comme il y a fort bien chez von Bergmann.

22) [hieroglyphe] [*Edfou*, 25, l. *ult.*] faute pour le groupe [hieroglyphe] »soulever le ciel», ce que donne exactement von Bergmann.

23) [hieroglyphes] [*Edfou*, 26, l. 1], variante impossible de [hieroglyphes], comme von Bergmann a fort bien lu ce passage.

24) [hieroglyphes] [*Edfou*, 29, l. 8], faute pour [hieroglyphes], »écarter», mot fréquent.

25) [hieroglyphes] [*Edfou*, 29, l. 8], lecture impossible pour [hieroglyphes], »gouverneur», titre fréquent de pharaon.

26) [hieroglyphes] [*Edfou*, 29, l. 16] »Il se

manifeste dans son . . . . . à elle sur le ciel». Le groupe correspondant à la lacune de cette traduction est assurément inexact. Faut-il le lire ?

27) [*Edfou*, 29, l. 19] »Maāt réunie à sa soeur», contient une erreur pour ou quelque chose de semblable.

28) [*Edfou*, 30, l. 13] faute pour , sorte de vase.

29) [*Edfou*, 30, l. 14], faute pour *ānta ḥer* .

30) [*Edfou*, 30, l. 15] faute grossière pour *χau neb* [Cfr *Edfou*, p. 274].

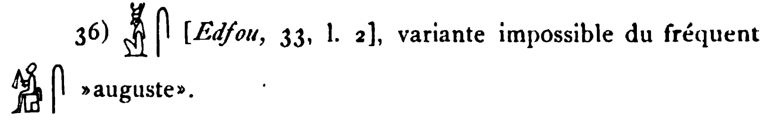
31) *[même endroit]* faute pour , verbe fréquent selon BRUGSCH.

32) [*Edfou*, 31, l. 4] lire *àrti* avec le déterminatif d'étoffe.

33) [*Edfou*, 31, l. 12], *dieux* qui représentent une forme incorrecte du nom de *déesses reḥti*. Les dieux correspondants s'appellent .

34) [*Edfou*, 31, l. 14] forme impossible du mot qui en général s'écrit .

35) [*Edfou*, 33, l. 3] forme dénaturée de *šeft* »majesté».



36) [*Edfou*, 33, l. 2], variante impossible du fréquent »auguste«.

37) [*Edfou*, 33, l. 7], »les sourcils« (?), faute pour »les deux cornes«.

38) [*Edfou*, 34, 35] faute pour , »au front de«.

39) [*Edfou*, 36, 10] faute pour . *Même faute*, p. 36, l. ult.

40) [*Edfou*, 37, 2] faute pour »roi des deux pays«.

41) [*Edfou*, 37, l. 5] le signe de début est fautif pour , et le quatrième signe à remplacer par [cfr *même page*, l. presque-ultième].

42) [*Edfou*, 37, l. 12] faute pour , »sans cesse«, ou quelque chose de pareil.

43) [*Edfou*, 38, l. 12] »protéger«, faute pour .

44) [*Edfou*, 39, l. 2] faute pour expression fréquente.

45) [*Edfou*, 40, l. 17] faute pour »la terre«, comme l'a fort bien lu VON BERGMANN.

46) [*Edfou*, 49, l. *ult.*] faute pour , mot fréquent.

47) [*Edfou*, 51, l. 3], évidemment faute pour , groupe fréquent.

48, 49) *tua* [*Edfou*, 51, l. 8] »il est semblable au disque ailé [lire] auguste, qui parcourt le ciel [faute pour], chaque matin». Donc, deux inexactitudes.

50) [*Edfou*, 56, l. 9] mot impossible dont le signe initial doit se lire . Cfr *Chememti* »les narines».

51) [*Edfou*, 56, l. 12] variante impossible de etc.

52) *Edfou*, 41, l. 15] faute horrible pour , comme il faut lire d'accord avec VON BERGMANN et MARIETTE. *Dendérah* [II, 63 a].

Voilà 50 rectifications à apporter au fascicule I d'*Edfou*. Toutes ces erreurs sont, comme on a pu voir, en général dues au mauvais état des estampages d'*Edfou*. Malgré la meilleure volonté, nous ne pouvons pas donner aujourd'hui au complet la série de toutes les erreurs, *corrigibles à Upsala*, des 10 premières feuilles d'*Edfou*. Il nous faut donc réserver à une *Troisième Série* l'énumération ultérieure de celles qui, pour cette partie du dit ouvrage, intéressent le Dictionnaire Hiéroglyphique [1].

---

[1] Il faut se rappeler que beaucoup de passages du fasc. I d'*Edfou* ont déjà été corrigés dans la première année de Sphinx. Je ne les ai pas insérés dans la liste ci-dessus donné, comme il n'entre pas dans mes habitudes de rédire une rectification sans y être *forcé*.

NAVILLE, ED., *The temple of Deir el Bahari.* Part II. Plates XXV—LV: The ebony shrine. Northern half of the middle platform; 18 pages et 31 planches in-folio. London 1897. Offices of the Egypt Exploration Fund. *Prix:* 30 shillings.

L'ouvrage de M. Naville débute par la description d'un monument unique, malheureusement en état fort délabré. Ce monument, espèce de naos en bois d'ébène, a été découvert pendant les fouilles du savant genevois. L'auteur en raconte la trouvaille dans les termes suivants: »On the 1st of March 1893. while clearing the platform above the Sanctuary of Anubis, the workmen quite unexpectedly came across the panel — of the shrine — lying flat, about two feet above the floor; close to it was the leaf of the door. Considerable care was necessary in lifting the panel from the ground, on account of its weight. Moreover, as it is made up of a great number of small pieces. any shock or any attempt to set it upright would undoubtedly have caused its collapse. . . . . The fact of its having been left on the floor shows that even in ancient times the place on which it was found was not used as a terrace; it was merely the roof of the Hypostyle Hall in front of the Shrine of Anubis. Very soon after the destruction of the naos, of which it had formed part, the panel must have been thrown where it lay and covered by the rubbish falling from the cliff; otherwise it would not have escaped destruction by the Copts.»

Les inscriptions du naos — ou plutôt du seul panneau qui en subsiste — en font remonter l'origine à l'époque de Thotmès II, suivant M. Naville — »It dates from the brief period when Thotmes II. reigned together with his sister Hatshepsu» — Toutefois, il est remarquable que le monument ne porte pas seulement les cartouches du dit pharaon, mais aussi le nom royal de Thotmès I, fait qui n'a pas échappé à l'attention de M. Naville Faut-il voir dans la présence du nom de Thotmès I une preuve de plus en faveur de l'opinion, énoncée comme possible par nous [Sphinx, I, p. 184], à savoir que la fondation du temple de Deir-el-Baheri remonterait à ce dernier roi? La question est fort délicate, et j'avoue ne pas savoir au juste comment la résoudre.

Les légendes du panneau du naos ont été expliquées d'une manière satisfaisante. J'espère néanmoins que M. Naville me

permette quelques observations de détail sur ce point. [hieroglyphs] (p. 3), nom de la couronne de la Haute Egypte, a été lu comme deux mots *nefer ḥez,* sans doute par suite d'une faute d'impression. — »Le naos saint» est dit (ibid.) avoir été fait en [hieroglyphs] »ebony of *mountaineers»,* suivant M. Naville. Je crois néanmoins que »de l'ébène des *prémices des pays étrangers»* est préférable, comme explication de l'expression citée. Voir mon article de la Zeitschrift 1888, pages 116, 117. — La légende [hieroglyphs] rendue »to bring back the foot» i. e. to retrace one's step» (p. 4), signifie plutôt »fermer la porte», comme l'a fait voir, il y a longtemps, M. Naville lui-même [*La Litanie du Soleil,* p. 87].

La suite de l'ouvrage de M. Naville a été consacrée à la description de la partie septentrionale de la terrasse du centre du temple de Deir-el-Bahari. »The excavation and complete clearing of the northern half of the Middle Platform was by far the largest piece of work that had to be done in the whole temple.» Il est fort curieux de constater ici avec M. Naville que cette partie du temple ne paraît jamais avoir été achevée ni complétement nettoyée des débris que les ouvriers égyptiens d'autrefois y ont amassés. Ce dernier fait ressort des paroles de M. Naville: »This part of the temple, therefore, has never been so fully displayed as at the present time». Pendant ses travaux de nettoyage M. Naville a découvert en cette partie du temple toute une nécropole dont les habitants appartiennent à la période qui va de la XXVI[e] dynastie jusque vers les premiers siècles de notre ère. A côté des lieux de repos des morts, on a rencontré des chantiers des vivants: à un moment donné, les embaumeurs pharaoniques semblent avoir transporté leur industrie au temple de Deir-el-Baheri pour l'y exercer.

»Le spéos du nord», dédié à Anubis, comprend une salle hypostyle avec ses niches, ainsi que plusieurs chambres. Les inscriptions de ces parties du temple sont données, pages 8—12. Je me permets d'introduire quelques modifications aux textes tels qu'ils ont été reproduits par M. Naville. Page 10, au lieu de [hieroglyphs], je lis [hieroglyphs]. Page 11, au lieu de »The goddess of the North [hieroglyphs] *Tept»*, je préfère lire »La déesse du Nord [hieroglyphs]. Pages 12—18, il y a la description avec commentaire de la »middle colonnade, Nor-

thern wall», contenant des scènes du plut haut intérêt. relatives à »la naissance de *Hatschepsou* et à son éducation». A ce sujet. M. Naville a fait remarquer que les représentations du temple de Louxor, où Amenhotep III est mis au monde étant fils de sa mère et du dieu Amon, ont été copiées sur le modèle des scènes correspondantes de Deir-el-Baheri.

Parmi les particularités d'ordre philologique que relève l'auteur dans les textes de la »middle colonnade», nous avons noté [hieroglyphs] »place, the site of which is unknown». A ce propos, il nous est peut-être permis de faire observer que nous avons déjà dans nos *Inscriptions Hiéroglyphique* (Seconde Série, Pl. CV et CVII) prouvé l'existence de ce nom de localité, qui probablement doit être placé dans le Delta. Les recherches que j'ai faites à l'effet de retrouver l'ancienne place de *Qeṭem*, me portent à croire qu'elle ne devait guère être loin du site de Behbeït, peut-être même serait-elle l'équivalent de ce dernier endroit.

Dans cette seconde partie du »temple de Deir-el-Baheri», comme dans la première, l'éditeur a eu l'occasion de signaler de nombreux cas de martelage de noms et légendes royales. Il maintient toujours la thèse qu'il a énoncée auparavant, à savoir que Amenophis IV doit porter la responsabilité de ce vandalisme. L'état inachevé où se trouvent certains points de la construction grandiose l'amène à affirmer que cela est probablement dû soit à la mort prématurée de la reine soit à un autre évènement d'ordre politique.

Il nous tarde de voir paraître la fin de »Deir-el-Baheri», que l'éditeur nous a laissé supposer très prochaine et laquelle, quand elle nous vient, sera la très bien venue.

Karl Piehl.

———×———

[1] Dans l'ouvrage de rebut qui porte le titre du "Temple d'Edfou", le nouveau nom de localité se voit également, quoique — "cela va sans dire" — sous une forme joliment déteriorée. Page 45 de cet ouvrage, un roi est dit être "l'héritier parfait né de la déesse Renenit" [hieroglyphs] "régente puissante dans la ville de *Seṭemt*". Evidemment, il faut corriger et lire ici [hieroglyphs].

J. DE MORGAN, *Carte de la nécropole memphite, Dahchour, Sakkarah, Abou-Sir.* Gravée au bureau de dessin au ministère des Travaux Publiques sous la direction de H. Ravon Bey. In-4°, 11 planches coloriées. Caire 1897. Prix: *20 francs.*

Parmi les successeurs de Mariette-Pacha, dans les fonctions de Directeur Général du Service des Antiquités de l'Egypte, il n'y a aucun qui jusqu'ici [1] ait autant ressemblé au grand découvreur du Sérapéum par le flair, par l'intuition, par la supériorité du regard, que M. DE MORGAN.

Il est incontestable que le successeur immédiat du grand fouilleur, M. G. Maspero, a bien mérité de la science par la plupart de ses travaux en Egypte. Ce n'est pas dire que ce savant eût dépassé la mesure de ce qu'on appelle communément un succès d'estime, car les plus grandes découvertes archéologiques datant de son »régime» ne lui appartiennent pas en propre, mais sont plutôt du fait d'autres personnes ou la conséquence de ce qu'avait déjà commencé Mariette. Ainsi la trouvaille des deux premières pyramides à inscriptions de Saqqârah a été faite par des arabes que le hazard — ou plutôt un renard [2] — déjà du vivant de Mariette, avait amené à faire cette découverte importante. Et la célèbre cachette de Deir-el-Baheri quel autre qu'un arabe âpre au gain aurait pu la retrouver après des milliers d'années d'inviolabilité souverainement gardée! D'ailleurs, M. Maspero n'était même pas en Egypte lors de la trouvaille des momies des plus grands pharaons d'Egypte. Il a été réservé à un employé subalterne — du reste parfaitement inconnu comme égyptologue — de surveiller, pendant l'absence en Europe du Directeur des Fouilles d'alors les travaux d'extraire du puits de Deir-el-Baheri le trésor précieux.

---

[1] M. Loret parait devenir un émule dangereux à M. de Morgan de la préséance à cet égard.

[2] Voir DE MORGAN, *Fouilles à Dahchour,* page 4. Cette donnée de M. de Morgan ne s'accorde pas bien avec "l'histoire" que nous raconte M. MASPERO (*Et. de myth. et d'arch. égypt.* I, p. 146), suivant laquelle la découverte en question aurait été faite selon ses indications, données de Paris, qu'il (M. Maspero) n'avait pas encore quitté pour s'établir en Egypte. Nous n'avons guère besoin de dire que, dans ce cas, nous avons regardé les paroles de M. de Morgan comme plus conformes à la réalité que celles de M. Maspero.

L'ère de M. Grébaut a été également l'époque d'une certaine prospérité pour les découvertes archéologiques. Ainsi la trouvaille des prêtres d'Amon, accomplie en 1891, a eu son moment de célébrité.

Mais toutes ces découvertes s'éclipsent auprès des »fouilles de Daschour» exécutées par M. de Morgan. Ce n'est pas en »pinçant» des Arabes et en essayant, à force de torture, de leur tirer la vérité que M. de Morgan ait réussi à faire une de ses plus jolies découvertes justement à la place même où, avant lui, M. Maspero avait sans profit aucun pillé un monument de la plus haute antiquité. C'est grâce à des travaux de sondage exécutés avec beaucoup de précision et en consultant son expérience de fouilleur consommé que M. de Morgan est parvenu à faire sortir définitivement de son silence obstiné la pyramide septentrionale de briques de Daschour. Si c'est là réellement l'ancien tombeau d'Useretsen III, comme on semble généralement le croire, voilà une question qui sera abordable une fois que le second volume relatif aux fouilles de Daschour aura paru.

L'idée de publier une carte de la partie de la nécropole memphite explorée pendant le régime de M. de Morgan était une bonne idée, et la manière dont elle a été réalisée mérite, autant que nous pouvons en juger, tous les éloges. La carte de M. de Morgan n'est d'ailleurs pas uniquement une espèce d'aperçu graphique relatif à ses explorations archéologiques dans cette partie de l'Egypte. Elle peut encore servir d'appendice à l'ouvrage de Mariette sur »les Mastabas de l'Ancien Empire». A cet égard, il faut regretter que le numérotage de Mariette (*l. l.*) n'ait pas été adopté par M. de Morgan, ce qui aurait considérablement simplifié les recherches.

L'exécution matérielle de l'ouvrage est particulièrement soignée. Le tout forme un volume qu'on ouvre et étudie avec plaisir et profit.

Karl Piehl.

THÉODULE DEVÉRIA, *Mémoires et Fragments* I, II (Tomes quatrième et cinquième de »Bibliothèque Egyptologique» publiée sous la direction de G. Maspero). Paris, Ernest Leroux 1896—97. In-8°. 32 francs.

L'ouvrage sur lequel, cette fois, nous pouvons attirer l'attention de nos lecteurs, est un ouvrage de fort grand intérêt. Théodule Devéria est un nom bien connu en égyptologie, quoique malheureusement ses oeuvres aient été jusqu'ici peu accessibles, par suite de la rareté des différentes revues où, pour la plupart, elles ont paru. C'est que, à une seule exception près, tous les mémoires publiés par le regretté savant ont eu les dimensions modestes qui conviennent de préférence à l'espace restreint des periodiques scientifiques.

Le principal travail, quant au volume et quant à l'importance, de Théodule Devéria — travail »qui» — au dire de M. Pierret — »a presque exclusivement absorbé les dix dernières années de sa vie» — c'est son *Catalogue des manuscrits égyptiens écrits sur papyrus, toile, tablettes et ostraca qui sont conservés au Musée Egyptien du Louvre,* »oeuvre qu'on a pu égaler, mais que nul travail du même genre n'a encore surpassée». Cet ouvrage, paru séparément, a exercé une influence considérable sur la littérature égyptologique relative aux écritures cursives égyptiennes et aux textes conçus en ces écritures. Quiconque a travaillé au Louvre connaît par sa propre expérience la vérité de cette assertion, et ceux qui ont essayé de désavouer l'influence exercée sur eux-mêmes par le »Catalogue» de Devéria, se dévoilent quelquefois *malgré eux* comme ses débiteurs[1]. Il

[1] Un cas particulièrement frappant de cette espèce d'accusation de soi, c'est celui de M. WIEDEMANN qui, dans ses *Hieratische Texte aus den Museen zu Berlin und Paris,* Leipzig 1879, a constamment employé, pour les textes du Louvre, le "Catalogue" de Devéria sans jamais reconnaître la dette qu'il a contractée vis-à-vis du savant français. Veut-on une preuve absolument irréfutable de l'emprunt qu'a fait ici M. Wiedemann?! Qu'on compare alors sa traduction "gebet dem Osiris in der Unterwelt euer ***Gebiet,*** lasset ihn hineintreten, gleichwie er eintritt in die ***Halle*** jeden Tag" (*l. l.* p. 4) avec celle de Devéria: "donnez à Osiris, qui est dans la région occidentale, vos ***limites*** (d'existence), faites l'(y) entrer comme *il* entre dans l'***Ousex*** chaque jour" (Dev., *Catalogue,* p. 144), toutes les deux correspondant à: [hieroglyphs]

faut regretter que la mort prématurée de Devéria l'ait empêché de surveiller, lui-même, l'impression de son Catalogue, qui autrement sans doute aurait paru dans des circonstances encore plus avantageuses. C'est que, en plus d'un endroit, il peut se corriger à l'aide de ces propres paroles.

La longue série de mémoires publiés dans les deux volumes dont ci-dessus nous citons le titre commun, comprend non seulement des ouvrages déjà parus, mais encore plusieurs qui jusqu'ici n'existaient qu'en état de manuscrits. Parmi ces derniers, nous relevons la note relative à *La Chaise à porteurs chez les anciens Egyptiens;* l'étude »*Des oreilles et des yeux dans le symbolisme de l'ancienne Egypte*[1], dont les résultats (»que les yeux et les oreilles gravés sur les stèles sont un symbole, le symbole de la divinité qui voit les actes des mortels et qui entend leurs discours et leurs prières» I, p. 157) nous ont parus un peu incertains; *Le nom d'Osiris rapporté par Plutarque; Notes quotidiennes de janvier à fin d'avril 1862*[2], à propos desquelles M. Maspero a fait remarquer fort justement: »Tout ce qui se rapporte aux premières années du Musée de Boulaq et aux fouilles de Mariette est tellement inconnu aujourd'hui que c'est une véritable bonne fortune que de pouvoir publier ce *Journal*, où Devéria nous montre en déshabillé Mariette et ses compagnons pendant un de leurs voyages dans la Haute-Egypte.»

---

sic ..., ce qui *réellement* signifie: "Prenez Osiris-Chenti-Amentet avec vous, introduisez-le à l'instar de **Ra**, chaque jour". En copiant exactement les malentendus qu'a commis ici, par exception, l'auteur du "Catalogue", M. Wiedemann s'est dévoilé à vue d'oeil comme indiscret. [Le groupe ... (= *Ra*) a été mésinterprété comme s'il y avait eu *er useχ* "in die Halle"; *limite* et "Gebiet" équivalent à ..., qu'on semble avoir pris pour une forme de *Taš* ...]. Si W. telle fois a réussi à rectifier D. à l'aide de Brugsch (*Wörterb.*), cela ne diminue en aucune façon ses dettes envers Devéria.

[1] Les textes hiéroglyphiques qui accompagnent ce mémoire se voient p. ex. *Recueil de Vieweg* II, pp. 110, 111. Cette dernière copie se corrige quelquefois à l'aide de celle de Devéria.

[2] I, p. 325 et suiv. Le début de cet article contient une faute d'impression sérieuse, le prénom de *Psammétik I* renfermant par mégarde le signe ... au lieu de celui de ... .

Parmi le même ordre de mémoires, nous citons encore celui relatif à l'*Ecriture secrète,* auquel, probablement, nous reviendrons ailleurs; *Les cadenas égyptiens,* fort important par suite des dessins soignés qui l'accompagnent; *Les jeux de dames en Egypte,* recueil de matériaux fait pour réfuter le mémoire bien connu de Birch, relatif à la même matière, etc. La plupart de ces oeuvres posthumes méritent d'être connues et étudiées par les égyptologues. C'est pourquoi — malgré certaines imperfections, inévitables après la fuite de tant d'années — nous en saluons la publication avec satisfaction.

Le plus connu parmi les mémoires de Devéria publiés de son vivant dans des périodiques scientifiques, c'est sans doute *Le papyrus judiciaire de Turin.* Quiconque a eu, comme nous, la surprise de devoir acheter, au prix de 90 francs, trois années consécutives du *Journal Asiatique* pour se procurer au complet cet ouvrage indispensable à l'égyptologue, comprend de suite tout l'avantage qu'auront les nouveaux égyptologues de la publication des »Mémoires et Fragments» de Devéria.

Signalons de plus parmi les mémoires réimprimés, entre autres, *Introduction mythologique au Papyrus de Neb-qed; Le fer et l'aimant dans l'ancienne Egypte; Le chapitre CLI du Livre des morts; Le chapitre 1er du Todtenbuch; La nouvelle table d'Abydos; Notice sur les antiquités égyptiennes du Musée de Lyon* (éminemment importante, comme elle est accompagnée de planches magnifiquement exécutées); *Noub, la déesse d'or des Egyptiens; Monument biographique de Bakenkhonson*[1]; etc. etc.

Pour étudier et examiner ces différents articles, on n'a plus besoin de chercher dans les bibliothèques publiques telle ou telle revue, rare ou épuisée depuis longtemps dans les librairies, p. ex. la Série I de la *Revue Archéologique,* la *Revue scientifique et industrielle,* les *Mémoires de la Societé des Antiquaires de France* etc. Il suffit de commander les »Mémoires et Fragments» de Devéria pour avoir les dits articles réunis dans deux volumes, d'une exécution supérieure au point de vue matériel.

En saluant avec joie la collection des articles de Revues sortis de la main exercée de Devéria, nous ne voulons aucunement par là en proclamer l'infaillibilité au point de vue scientifique. Loin de là. Les progrès quotidiens que fait l'égyptologie ne permettent nullement de concevoir et de nourrir des illusions tendant à rendre infaillible qui que ce soit parmi nous. Aussi faut-il être préparé d'avance de rencontrer bien des erreurs et bien des inexactitudes dans les »Mémoires et Fragments» du savant très sympatique que fut Devéria. Mais son oeuvre ne

[1] La copie de ce monument qui accompagne la publication Devéria se rectifie quelque peu p. ex. à l'aide de mes *Inscriptions Hieroglyphiques,* Troisième Série.

manque pas pour cela de valeur durable. Elle nous montre combien nous devons à cet habile copiste d'hiéroglyphes, à son infatigable zèle comme explorateur soit de textes difficiles soit des problèmes les plus ardus de l'archéologie. C'est une page importante de l'histoire de notre science qui, par cet ouvrage, a été mise sous les yeux du monde savant.

L'égyptologie a de très grandes obligations à M. Gaston Maspero qui, ayant conçu l'excellente idée de publier en entier les oeuvres de Théodule Devéria, s'est chargé de la rédaction de cette collection de mémoires, en général très importants. Il est juste de louer la grande discrétion, le tact indiscutable avec lesquels l'académicien français a mené à fin sa tâche délicate: Devéria est partout Devéria, sans se voir jamais obscurcir par le »moi» oiseux d'un éditeur verbeux.

La »notice biographique» qui — ayant pour auteur le frère cadet de Théodule, M. Gabriel Devéria, professeur de Chinois à l'Ecole des langues orientales vivantes — introduit l'ouvrage, est du nombre des parties les plus intéressantes du livre: nulle part, l'égoïsme abject de Mariette ne nous est apparu sous un jour plus répugnant que dans les lettres adressées à ce généreux Théodule, qui se laissait constamment exploiter sans plainte ni rancune; à cet égard, la vie de Devéria est un excellent sujet de méditation religieuse, et il devient, lui, par là presque un martyr. »L'abnégation scientifique» dont on voit quelquefois des savants se vanter de leur vivant, Théodule Devéria l'avait étroitement liée à son existence, qui paraît avoir été toute de dévouement aux autres.

En terminant, il faut encore remercier la *librairie Leroux* qui a fait paraître l'ouvrage sous une forme à la fois élégante et finie. L'impression est très soignée et les planches accompagnant les mémoires sont magnifiques. La plus belle de toutes, qui nous a semblé la plus précieuse, c'est celle qui donne la reproduction de la figure de Théodule Devéria, d'après la peinture faite par son oncle Eugène Devéria.

Karl Piehl.

GEORGES BÉNÉDITE, *Le Temple de Philæ*, 2[ième] fascicule. Paris 1895, in-4° [Tome treizième des Mémoires de la Mission Archéologique Française au Caire, sous la direction de M. U. Bouriant]. Prix: 40 francs.

Pendant notre dernier voyage d'Egypte en 1887—88, nous avons — c'était au mois de Janvier 1888 — aussi visité »la perle du cataracte», bien entendu dans l'espoir d'enrichir nos carnets de vocables datant des basses époques. Cette visite a été particulièrement désagréable. Ayant commencé à copier les inscriptions du temple dite »de Vénus», notre travail a été interrompu bientôt par l'arrivée d'indigènes, munis de pelles **ferrées,** qui se sont mis à remuer de la poussière et des éclats de pierres, tout à côté de l'endroit où nous étions débout en train de copier un texte récent. Gêné et embarassé par cette manoeuvre intempestive, nous sommes allé demander au jeune homme qui — *nous l'avions vu le faire!* — avait envoyé les perturbateurs nous troubler dans notre travail, de bien vouloir nous laisser faire en paix notre besogne, à quoi ce jeune homme daignait distraitement répondre qu'il pouvait peut-être acquiescer à notre demande, tout en faisant remarquer que nous perdrions absolument notre peine en voulant copier à Philæ, lui-même s'étant chargé de faire paraître au complet toutes les inscriptions hiéroglyphiques de cette île.

Absolument inconnu comme égyptologue à cette époque, M. Bénédite avait néanmoins été chargé d'une des missions les plus importantes que même un égyptologue de marque pût désirer aborder, et, à cet effet, il avait eu toutes sortes de facilités qu'en général, on n'accorde qu'aux savants de profession, et pas même toujours à ceux-là. Le résultat de prémisses aussi peu satisfaisantes est, hélas, devenu ce qu'on pouvait attendre, malgré le concours — ou plutôt grâce au concours — du célèbre »Directeur» M. U. Bouriant. Car c'est une chose connue depuis longtemps que celle-ci:

τυφλὸς δὲ τυφλὸν ἐὰν ὁδηγῇ, ἀμφότεροι εἰς βόθυνον πεσοῦνται.

Le 1[er] fascicule du »Temple de Philæ» a paru en 1893. En le feuilletant, nous avons constaté plusieurs faits bien étonnants. D'abord, l'absence totale de toute mention des publica-

tions antérieures relatives aux textes y contenus. Je croyais reconnaître ici un texte que j'avais vu chez Lepsius, là un autre que Brugsch m'avait révélé. Cela indiquait bien que le nouvel éditeur de textes était un intrus, n'ayant visiblement aucune idée que d'autres avant lui eussent exploré le terrain qu'il traitait maintenant, comme s'il avait été vierge. En second lieu, les formes hideuses d'une masse de mots et de locutions me choquaient. Au lieu de , je rencontrais un peu partout , dans le sens de »plante; une autre fois (p. 55), je tombais sur un mot ; une troisième fois, il était question de (p. 72) »les possessions d'Horus fils de » (Quelle était cette déesse, mère d'Horus?); une quatrième fois, le nom de la clepsydre avait la forme impossible (p. 6, 68): une cinquième fois le mot »bras» avait revêtu l'extérieur peu attendu (p. 6) une sixième fois (p. 56), l'existence d'un groupe [le mot *auχ* est probablement à lire , BRUGSCH, *Wörterb.* V. p. 117] était imperturbablement garantie; une septième fois (p. 32) les noms des huiles sacrées *ḥatet-ent-āš* et *ḥātet-ent-tehennu* avaient été reproduits ainsi: etc., , etc. etc.

A la même fois, des expressions très fréquentes avaient revêtu une forme absolument incroyable. Qu'on examine p. ex. celle-ci (page 5) *mà rā t'eta,* ce qui littéralément signifie: »Je te donne *le fils du soleil* du ciel, *la puissance de la terre* sur *Isis* d'Horus, à la tête des vivants, éternellement comme le soleil».

Les mots en italique de cette traduction correspondent à des erreurs de lecture dues à M. Bénédite. Ces erreurs se rectifient de la sorte: 1° »la splendeur»; 2° »la puissance sur terre»; 3° »le siège». [Voir page 7]. Un second exemple d'une phrase dénaturée par M. Bénédite avait

cette forme-ci (p. 44), où la fin aurait été à modifier ainsi: *àu un roui n pet* suivant un texte parallèle [*Mission française* V, p. 561].

Un troisième exemple de phrase dénaturée au 1[er] fasc. du »Philæ», c'est celui-ci (p. 43): où les mots égyptiens pour »nuit» et »jour» ont été gâtés, le premier devant se lire , le second . Un texte parallèle est dans la pyramide de Pepi II, l. 267[1].

Un quatrième exemple — celui-là je pense écrasant comme témoignage — de phrase ridiculement faussée par M. Bénédite dans le même fasc. de »Philæ», se voit en deux exemplaires (pages 40 et 42). Il est question de l'*oeil sacré*, au sujet duquel il est dit: *a*) ; *b*) »les bras *du soutien du ciel* sont en guise d'appui sous lui», selon mon acception. Cela indique qu'il y aurait un mot *utem* ou *tua*, signifiant »appui». Je pense que l'estampage de M. Bénédite l'a trompé, le mot en question ayant sur le monument sans doute cette forme-ci: (»colonne, Stütze» Brugsch). Je ne corrigerai pas les autres erreurs de ces deux exemples, l'initié sachant, sans doute, le faire lui-même. J'ajoute d'ailleurs que quiconque se donnera la peine de comparer tout au long entre eux les deux textes d'où proviennent les deux susdits exemples, pourra établir des équations très intéressantes, p. ex.

(p. 40) = (p. 42)

(*ibid.*) = (*ibid.*)

(d:o) = (d:o)

(p. 42) = (p. 40).

[1] La traduction "la nuit te fait offrande" etc., qu'a fournie M. Maspero (*Rec.* XII, p. 83) pour ce passage, et fausse.

Voilà à quelles bizarreries d'écriture et de lecture vous conduit la trop grande confiance dans les estampages, jointe à une ignorance trop illimitée des règles de l'égyptien!

Comme on voit, nous aurions été bien autorisé à placer publiquement le 1[er] fasc. du »Philæ» dans le domaine du royaume d'Humbugia. Néanmoins, nous avions préféré passer sous silence ce produit de l'ignorance, dans l'espoir que l'ouvrage n'eût point de suite, mais qu'il fût définitivement abandonné. En effet, nous avions, jusqu'à un certain dégré, pris en pitié l'éditeur du »Philæ», qui, pourtant s'est conduit si mal à notre égard, lors de notre excursion à l'île de même nom, en 1888. D'ailleurs, la jeunesse, même dans ces écarts, nous semble tellement sympatique que c'est toujours à contre-coeur que nous sévissons contre elle.

Sur ces entrefaites, nous est tombée sous l'oeil l'appréciation qu'a publiée dans le *Journal Asiatique*[1] M. Maspero sur le »Philæ». Voici ce qu'y dit le savant académicien: »Le temple de Philæ est l'objet d'une étude **approfondie** faite sur un plan analogue» (à celle d'*Edfou* de de Rochemonteix) »et conduite avec une égale **impeccabilité** par M. G. Bénédite»[2].

J'invite le lecteur à avoir bien présentes à l'esprit les susdites paroles de M. Maspero qui ont été prononcées surtout à propos *du fascicule 2* du »Philæ» que maintenant nous allons examiner.

Partout, nous rencontrons dans ce 2[e] fascicule de »Philæ» des erreurs de la pire espèce. En voici des preuves!

P. 73, l. 13, le bois dit *āš* porte la qualification [hiéroglyphes] »noir»; faute pour [hiéroglyphes] »vrai», comme des millers de textes prouvent.

P. 74, l. 2 le mot fréquent *χememti* »les narines, s'écrit ainsi [hiéroglyphes], avec des déterminatifs impossibles, grâce aux estampages et à l'inexpérience de l'éditeur.

P. 74, l. 2, [hiéroglyphes] »ton âme» contient un [hiéroglyphe] de trop qui en gâte le sens.

P. 74, l. 3, le signe [hiéroglyphe] lit *suten,* a été défiguré et rem-

[1] *Journal Asiatique* 1895, vol. VI, page 170.

[2] "Lorsqu'on a, comme" M. Maspero, "la prétention exagérée en même temps qu'inébranlable de tout connaître et de tout censurer" (*Crit. d'une Critique,* p. 22), on devrait étudier la langue des basses époques avant de se prononcer avec "assurance imperturbable" sur des publications relatives à des textes de cette époque.

placé par un cynocéphale tenant à la main un corbeil [Cfr page 100, l. 16]. — *Même endroit.* Que signifie le titre d'Osiris ? Est-ce là une faute pour ?

P. 74, l. 6 *em hotep,* »viens en paix!» faute pour *em hotep.*

P. 74, l. 7. Où est situé l'endroit appelé dont le fils d'Isis est dit être le »seigneur»? Je ne connais aucun pareil endroit, ni Brugsch ne le fait-il non plus.

P. 74, l. 12, une déesse porte le titre ce qui évidemment est fautif pour . Pour cette correction, voir la page 97, l. 2.

P. 74, l. 16, Isis est dite être , ce qui ne devient correct qu'en remplaçant le dernier signe par ⊙.

P. 75, l. presque-dern., nous rencontrons un dieu, jusqu'ici inconnu . Faut-il y voir une forme défigurée de ?

P. 76, l. 2, , comme nom du scarabée, contient un oeuf de trop.

P. 76, l. 5, exige, pour désigner »le grand disque ailé», l'insertion d'un , au début.

P. 78, l. 2, est à remplacer par *ur.*

P. 78, l. 2, , dénaturation de la locution fréquente *tef-f.* Plus bas, l. 7, le même verbe *sem (sexem!)* a été également defiguré: ; ici le mot *ches* a été lu . Comme on voit, partout des abnormités. — *Même page,* l. 9, le verbe , jusqu'ici resté introuvable, est une faute pour »protéger». *Même*

page, l. 16, la phrase »procurer du confort au corps de sa mère à l'aide de parfum» se voit rendue de la sorte: , avec deux fautes: pour et pour . *Même page*, l. 17, le dieu lion est intitulé , faute pour .

P. 79, l. 1, le nom du monstre Apophis s'écrit de cette façon monstrueuse . Pour cette rectification, voir la page 85, l. 1.

P. 80, l. 13, le dieu est mal déterminé, l'idéogramme devant se lire . Encore, le suffixe *-f* manque.

P. 82, l. 11, , dieu inconnu, qui se rencontre aussi à la ligne 12, doit être éliminé et remplacé par , le signe »chemin» ayant été, grâce à l'estampage, mésinterprété, et coupé en trois signes différents.

P. 83, l. 14, le mot »le nord» a eu la forme impossible .

P. 84, l. ult., , groupe horrible, est à remplacer par , comme le contexte le prouve surabondamment.

P. 86, l. 3, , forme défigurée de la ville de »Bouto». — Même page, l. 17, forme impossible du mot fréquent .

P. 87, l. 1, la prétendue *déesse* se réduit à être le *dieu* , forme de Schou,

Pages 88—94, nous rencontrons une liste de nomes, que Dümichen a déjà publiée dans le *Recueil* édité par lui et Brugsch.

En comparant les deux publications, on constate plus de 30 erreurs à la charge de M. Bénédite, qui aurait pu éviter ces erreurs en consultant la susdite publication de ses devanciers. Parmi ces erreurs, je relève celles de [pour] et [»l'hippotame» faute pour] comme particulièrement dangereuses au point de vue lexicographique.

P. 99, l. 8, nous rencontrons un personnage qui représente une dénaturation du dieu *Fent-f-anχ* [*Sphinx*, II, p. 91], Le signe est donc ici fautif pour , etc.

P. 100, l. 1 *tef-f* »égorger les ennemis de son père», reproduit incorrectement le mot »ennemi», qui doit s'écrire .

P. 101, l. 7, deux battants de porte, »en bois d'accasia», sont dits être , faute pour *nebti* *χemt* (BRUGSCH, *Wörterb.* III, p. 751).

P. 101, même ligne, au lieu de , il faut lire , l'estampage ayant induit en erreur l'éditeur de »*Philæ*».

P. 102, l. 6, l'expression fréquente *ta ḥer neteb-f* »la terre en son pourtour» a été rendue ainsi , avec une faute horrible.

P. 103, l. 3, . Le début est fautif. Il faut le lire ou ou bien [plutôt le premier, d'après page 107, l. 17].

P. 103, l. 6. faute pour *i-nà šerk,* avec à la place de .

P. 103, l. 8: , la fin fautive pour (Tu as confectionné) »tout être avec lui».

P. 76, l. 14, Il y a un mot *se-pem,* qui sans doute doit se lire .

P. 103, l. 9, Chnemu est dit être »dieu grand qui réside à ». Je serais reconnaissant de savoir le site de cette localité que je n'ai rencontrée nulle part. Est-ce là peut-être une faute pour ?

P. 104, l. 1, nous rencontrons un groupe ayant visiblement le sens de »toujours, constamment». Le même groupe se voit aussi à la page 106, l. 13. A mon avis, ce sont là des erreurs pour . Même faute p. 108, l. 18, et page 109, l. 15 et passim.

P. 104, l. 8, l'adjectif , jusqu'ici resté introuvable, est sans doute à lire »fort».

P. 104, l. 15, Harmachis est dit être »celui qui ouvre la demeure mystérieuse de **son fils** Osiris». Voilà qui est un peu trop fort! Qu'on nous trouve ailleurs un seul passage de texte, où le dieu Osiris soit appelé le fils d'Horus! Mais il n'y en a certainement pas. Nous voici donc en présence d'une preuve indiscutable de la monstruosité proverbiale de la publication dite »Philæ».

P. 104, l. 17, nous voyons l'épi dans la valeur *m* de l'arbre , ce qui est inadmissible. La même faute, p. 74, l. 14.

P. 106, l. 2, il est parlé de , ce qui est fautif pour .

P. 107, l. 10 faute pour *pe-ānχi* [cfr *Sphinx* II, p. 91, N° 25].

P. 108, l. 1, nous rencontrons la variante jusqu'ici inconnue du titre fréquent *mer nut.* C'est évidemment

qu'il faut lire [Voir PIEHL, *Quelques petites inscriptions empruntées au grand temple d'Horus à Edfou*, p, 11, n. 3].

P. 108, l. 8, le mot est incorrect pour .

P. 108, l. 13; présente la dénaturation du nom fréquent de Thoth *χent-ḥesert* [avec pour].

P. 108, l. 15, la phrase »mettre l'oeil d'Horus à son ancienne place», dévient correcte, si s'échange pour .

P. 109, l. 3, , forme inexate pour , le diable des Egyptiens. *Même page,* l. 4 la même faute.

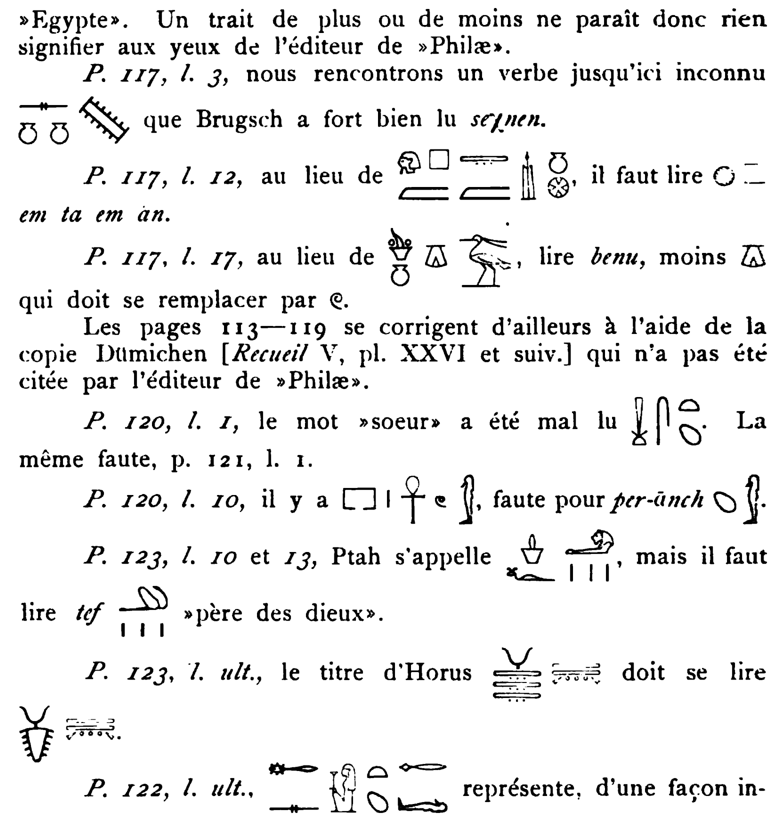
P. 110, l. le poisson *χa,* remplace incorrectement celui qui se lit *bes.*

P. 111, l. presque-dern., nom de table d'offrandes inconnu. Peut-être à lire ? (Le déterminatif manque à l'imprimerie.)

P. 112, l. 15, nous rencontrons l'expression [lire:] , où un nom de déesse *et* un verbe fréquents ont été horriblement dénaturés, comme cela résulte en partie du passage suivant emprunté à la publication de rebut dite »Le Temple d'Edfou» (p. 102).... (qui ici aussi, -- »cela va de soi» — est fautive). Von Bergmann [*Panehemisis* I, p. 14] nous donne à cette occasion, comme presque toujours, la clef de l'énigme. Le verbe mésinterprété par les habiles éditeurs de »Philæ» et »d'Edfou» se lit donc selon lui .

P. 113, l. 1, la déesse , que nous venons d'effacer, revient, encore une fois. Voilà un bon exemple de la facilité avec laquelle des mots inexacts, créés à l'aide de mauvais estampages, s'introduisent dans des publications de la nature du »Philæ».

P. 113, l. 12, le groupe est fautif pour ,



»Egypte». Un trait de plus ou de moins ne paraît donc rien signifier aux yeux de l'éditeur de »Philæ».

P. 117, l. 3, nous rencontrons un verbe jusqu'ici inconnu que Brugsch a fort bien lu *seχnen.*

P. 117, l. 12, au lieu de , il faut lire *em ta em àn.*

P. 117, l. 17, au lieu de , lire *benu,* moins qui doit se remplacer par .

Les pages 113—119 se corrigent d'ailleurs à l'aide de la copie Dümichen [*Recueil* V, pl. XXVI et suiv.] qui n'a pas été citée par l'éditeur de »Philæ».

P. 120, l. 1, le mot »soeur» a été mal lu . La même faute, p. 121, l. 1.

P. 120, l. 10, il y a , faute pour *per-ānch* .

P. 123, l. 10 et *13,* Ptah s'appelle , mais il faut lire *tef* »père des dieux».

P. 123, l. ult., le titre d'Horus doit se lire .

P. 122, l. ult., représente, d'une façon inexacte, un titre d'Osiris fort fréquent.

P. 126, l. 7, la forme d'Horus est fautive pour .

P. 126, l. 10—12, texte fautif qui se corrige à l'aide de Brugsch, *Dict. Géogr.* (p. 1381).

P. 130, l. 1, le verbe *ïā* a été mal lu *ïāt.*

P. 131, l. 12, le dieu , qui a pour équivalent de la page 122, n'existe que grâce à l'omission d'un groupe qui doit s'intercaler devant le nom »Osiris».

Les textes reproduits page 131 l. 18 et suiv. et page 132 ont été publiés, il y a fort longtemps, par Lepsius [*Denkmäler* IV, pl. 39, c, d]. Le texte *d* chez Lepsius est intact, tandis que, dans la reproduction Bénédite du même texte, *106 signes* ont été omis par suite de lacunes. Le texte *c* de Lepsius contient quelque petites lacunes qui toutes sont chez Bénédite, ce dernier ayant du reste omis, à cause de lacunes, une *centaine* de signes qui se voient dans la copie de Lepsius. Ajoutez-y que, dans les parties lisibles de sa publication, M. Bénédite a sauté nombre de signes sans indication de lacunes d'aucune sorte, et qu'il a aussi défiguré plusieurs signes qui sont corrects dans Lepsius. Peut-on gâter d'une manière plus regrettable la belle tâche d'un éditeur de textes?!

Pages 137—142, l'auteur donne les légendes relatives aux *heures du jour et de la nuit.* Brugsch les avait déja publiées dans son *Thesaurus* (IV, p. 823 et suiv.), mais l'éditeur de »Philæ» ignore ici, comme partout ailleurs, le travail de ses prédécesseurs. Aussi, sa publication porte-t-elle des traces trop distinctes de sa négligence et nonchalance sous ce rapport. La première ligne de ces textes, celle qui est relative à *la première heure du jour*, contient déjà au début une erreur, le mot »jour» ☉ ayant été sauté par M. Bénédite. En collationant les deux éditions, on verra avec déplaisir combien il manque à celle du »Philæ» par rapport à l'autre.

Quand on a examiné un ouvrage comme celui, relatif à »Philæ», de M. Bénédite, on commence à craindre pour l'avenir de la science où de pareilles publications peuvent voir impunément le jour. Mais la crainte se transforme en indignation, quand on a vu un savant comme M. Maspero abuser de sa situation d'académicien pour faire la réclame d'un ouvrage aussi mal fait.

Nous avons déjà auparavant (*Sphinx* I, p. 180) dû mettre le public en garde contre le manque de conscience de M. Maspero, quand il prend la parole pour porter témoignage sur des publications relatives à des textes datant des basses époques et dues à ses élèves ou »amis» (*Critique d'une critique*, p. 29). Actuellement, nous trouvons la plaisanterie du dit académicien un peu trop forte. C'est pourquoi nous l'invitons à garder le silence dorénavant jusqu'au moment où il aura appris suffisamment à lire et comprendre les inscriptions des basses époques, dont jusqu'ici il s'est montré absolument ignorant [1].

Karl Piehl.

---

[1] Les meilleures preuves de cette thèse se voient dans notre *Réponse à M. G. Maspero à propos de son Avant-Propos du Temple d'Edfou.* Leipzic, Hinrichs.

DARESSY, G., *Notice explicative des ruines de Médinet-Habou* (Service des Antiquités de l'Egypte). Le Caire 1897. 400 pages in-8°. Prix: 3 francs.

L'idée de publier, au profit des touristes, des descriptions détaillées relatives aux grands monuments de l'Egypte et de les faire paraître par volumes, chacun consacré à un endroit ou à un temple spécial, c'est une très bonne idée dont la réalisation est due au sens pratique et à l'initiative de M. de Morgan.

Personne, dans l'entourage de M. de Morgan, ne pouvait être, par ses études, plus apte à se charger d'un travail de cette espèce que M. Georges Daressy dont le séjour prolongé aux bords du Nil l'a rendu éminemment familier avec les centres de ruines antiques de ce pays.

Nous avions déjà une »Notice sur le temple de Louxor» (parue en 1893), sortie de la plume studieuse de M. Daressy. La notice sur *Médinet-Habou*, qu'aujourd'hui nous pouvons signaler, offre les mêmes avantages que son susdit précurseur. Médinet-Habou étant, après Karnak, le plus grand assemblage de monuments égyptiens qui nous soit conservé jusqu'à présent, cette particularité lui attire au plus haut dégré la curiosité des voyageurs. D'ailleurs, les fouilles des dernières années ont beaucoup porté sur cet endroit qui, à partir de la mort de Mariette jusqu'à l'avènement de M. Grébaut, est resté tout-à-fait abandonné des explorateurs officiels. M. Grébaut eut le mérite d'avoir repris la tâche de déblayer Médinet-Habou, et son heureux successeur M. de Morgan y fit continuer activement les excavations. Les édifices de Médinet-Habou, qui ont été, à ce qu'il paraît, complétement déblayées, sont au nombre de quatre à savoir: 1° Le petit temple fondé sous la XVIIIe dynastie et agrandi pendant les âges suivants jusqu'à l'époque romaine. A ce temple se rattachent un lac sacré et un nilomètre; 2° Les chapelles des quatre princesses saïtiques *Ameniritis, Nitokris, Schepenàp* et *Mehit-n-usech;* 3° Le pavillon de Ramsès III; 4° Le grand temple de Ramsès III.

»Peut-être existe-t-il d'autres constructions sous les buttes de décombres qui n'ont pas été remuées, mais aucune trace n'en est visible». Comme on voit, il y a donc toujours de la place aux fouilleurs qui désireraient mettre la pioche dans le sol de Médinet-Habou.

En examinant les détails de la présente publication de M. Daressy, on trouve qu'il n'a pas seulement décrit l'extérieur et la disposition des monuments déterrés à Médinet-Habou, mais qu'il a aussi, en général, traduit les textes hiéroglyphiques qui les ornent. Bien que les traductions quelquefois soient un peu libres, telle fois même quelque peu hasardées, je les ai trouvées, la plupart du temps, assez soignées. Evidemment, il ne faut point exiger que des traductions de cet ordre épuisent complétement la teneur des textes à rendre. Je n'ai pas trouvé juste d'examiner la »Notice» de M. Daressy selon les principes qu'on applique à la critique de travaux strictement scientifiques. Il faut juger chaque ouvrage, en égard au plan qui a présidé à son exécution. Un ouvrage qui s'adresse plutôt aux touristes qu'aux savants de profession, n'invite pas la critique à s'en occuper comme d'un travail destiné à élargir le domaine de la science. Néanmoins, je ne puis que dire pour ma personne que j'ai tiré et j'espère encore tirer grand profit de la »Notice de Médinet-Habou», comme elle contient tant de données intéressantes sur des monuments que, pendant mes visites à Thèbes, je n'ai vus que partiellement découverts du sable amoncelé par les siècles.

La valeur de l'ouvrage s'augmente considérablement par les plans et dessins qui l'accompagnent et facilitent l'entente du texte écrit.

C'est donc un travail de grande utilité que nous a fourni M. Daressy par le présent livre, qui prendra sans doute un place d'honneur parmi les guides dont les touristes peuvent composer leur petite bibliothèque de voyage.

Karl Piehl.

Mélanges.

Rien ne prouve mieux l'activité dévorante qui s'exerce constamment sur le domaine de l'égyptologie, que la très longue série de petits articles ou extraits de revues qu'aujourd'hui nous sommes à même de signaler à l'attention de nos lecteurs.

A M. VICTOR LORET, qui dernièrement a pris la direction suprême des Fouilles et Musées d'Egypte, nous devons deux mémoires de haut intérêt. Tous deux ont été lus aux séances de l'*Institut Egyptien* (des 4 et 13 Mars de cette année), et ont paru au *Journal Egyptien* du Caire. Les belles découvertes, faites par Loret, des tombeaux de Thotmès III et d'Aménophis II à Bab-el-Molûk, sont le sujet des deux mémoires en question. L'article de M. Schweinfurth (*ci-devant* p. p. 145 et suiv.) a suffisamment montré la grande valeur des découvertes Loret, qui ne sont pas du nombre de ces trouvailles à bon marché dont l'honneur revient presque exclusivement à des arabes chercheurs de trésors — quand même la légende plus tard attribue le fait à tel ou tel explorateur d'office — mais qui peuvent, au contraire, prétendre au rang de découvertes faisant époque dans l'histoire de l'égyptologie. Ce que vient de faire M. Loret par rapport aux tombeaux de Thotmès III et d'Aménophis II est tout-à-fait comparable à ce qu'a fait Mariette lorsque, au début de sa carrière, il a ouvert aux savants l'accès des tombeaux des boeufs Apis. Dans l'un et l'autre cas, STRABON a servi de guide, et le résultat s'est montré digne des indications d'un pareil périégète. C'est pourquoi nous trouvons l'espèce de séquestration à laquelle M. Loret a été soumise — »lorsque», comme il raconte »je reçus du ministère l'ordre de laisser à leur place antique toutes les momies et de murer la tombe» — une mesure de la dernière injustice, contre laquelle chaque égyptologue impartial doit se récrier, dans l'intérêt même de notre science. Jusqu'ici rien de semblable ne s'était passé en Egypte — pas même lors du vandalisme commis d'office par un des prédécesseurs de M. Loret contre les momies des plus grands pharaons de l'Egypte — à quoi bon alors une pareille mesure contre un savant qui à donné les garanties nécessaires de sa compétence de fouilleur! Qu'on lise l'exposé fait, dans les présents mémoires, par M. Loret de son procédé à l'occasion du déterrement d'un monument égyptien, et l'on verra qu'il sait agir avec circonspection et tact comme bien peu de personnes avant lui l'aient fait.

En parlant des travaux de M. Loret, il faut noter qu'il vient de faire paraître la troisième édition de la *Notice des*

principaux monuments exposés au Musée de Ghizeh. C'est le catalogue fait par M. PHILIPPE VIREY, où M. Loret a d'ailleurs »comblé», comme il dit, »un certain nombre de lacunes et corrigé plusieurs erreurs matérielles, corrections et additions qui pouvaient facilement se faire sur épreuves». Mais il faut sans doute un nouveau catalogue, M. Virey étant trop peu expérimenté pour qu'on puisse se fier entièrement à ses appréciations. Espérons donc que M. Loret entreprenne et mène à bien cette tâche éminemment inportante.

Coup d'oeil sur l'Egypte primitive (Lyon. Imprimerie Storck, 1898), mémoire de grand intérêt que nous devons à M. Alexandre Moret, qui l'a employé en guise de leçon d'ouverture du cours d'égyptologie à la faculté des Lettres de Lyon, où il a succedé, comme maître de conférence, à M. Loret. C'est avec grande satisfaction qu'on constate que les excellentes traditions, crées par M. Lefébure et continuées par M. Loret, semblent toujours jouir de vitalité à cette université qui, comme on sait, travaille vigoureusement au bien de la science.

»Zu den semitischen Eigennamen in ägyptischer Umschrift aus der Zeit »des neuen Reiches» (um 1500—100)» — extrait de la *Zeitschrift für Assyriologie* — article très interessant où la question si délicate de la transcription de noms sémitiques en égyptien a été traité avec beaucoup de finesse par M. W. SPIEGELBERG. Dans la série des noms propres énumérés, nous constatons avec plaisir la présence de ceux formés à l'aide du préfixe masculin [hieroglyphs], dont le correspondant féminin s'écrit [hieroglyphs]. S'il est vrai, comme dit l'auteur, que Erman a traité de cette formation dans sa »Neuägyptische Grammatik», il est néanmoins certain que, déjà en 1879 (*Recueil de Travaux* I, pages 203, 204), nous en avions constaté l'existence, tout en faisant alors remarquer qu'il fallait peut-être »dans l'existence de cette formation» voir »une influence des langues sémitiques».

Page 48 de l'article, il y a une petite faute d'impression: »Göttlicher Vater» ne se dit pas [hieroglyphs], mais [hieroglyphs].

Leder und Holz als Schreibmaterialien bei den Ägyptern II, von RICHARD PIETSCHMANN (Sonderabdruck aus Beiträge zur Kenntniss des Schrift-, Buch- und Bibliothekswesens, Heft 4). Parmi les résultats qui se dégagent de cette recherche, il faut compter la constatation que l'emploi du bois en guise de papier a été beaucoup moins répandu en Egypte ancienne, qu'on ne semble le croire généralement. L'article de M. Pietschmann est très documenté et mérite certainement de servir de modèle aux égyptologues à venir qui désirent consacrer leur travail à des études d'archéologie égyptienne. (La fin prochainement.)

Notices.

Par **Karl Piehl.**

§ 13. Le signe [hieroglyph].

Ce signe a été expliqué ainsi, dans un ouvrage que je viens de parcourir [Maspero, *Le livre des morts*, dans *Etudes de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, I, p. 331]: »On avait cru d'abord de bonne foi que les quatre supports étaient des poteaux fourchus aux sommets [hieroglyph], comme ceux qui étayaient le toit des maisons, et l'on craignait sans cesse qu'ils ne fussent renversés au milieu de quelque tourmente, pendant laquelle le ciel s'abattrait sur la terre: *les mots qui désignent l'orage, la tempête, les pluies torrentielles, ont pour déterminatif le signe du ciel détaché de ses quatre soutiens et tombant* [hieroglyph].

Cette explication de notre signe paraît inexacte sous plusieurs rapports. D'abord, il n'est pas sûr qu'il détermine les mots qui désignent »les pluies torrentielles», comme il existe un signe [hieroglyph] qui certainement a dû remplir cette fonction. A mon sens, p. ex. les cas où des mots déterminés par le groupe [hieroglyph] var. [hieroglyph] [1], ont pour variantes des formes ayant comme déterminatif [hieroglyph], sont à regarder comme moins exacts, l'idéogramme [hieroglyph] devant plutôt occuper, dans ces mots, la place de notre signe. En second lieu, il m'est impossible d'admettre

[1] L'hiératique employant la combinaison de signes [hieroglyph] comme succédané de [hieroglyph], c'est probablement grâce à de mauvaises transcriptions qu'elle a été introduite dans les textes hiéroglyphiques.

que [hieroglyph] représente réellement »le ciel détaché de ses quatre soutiens et tombant». Pour exprimer idéographiquement le sens »tomber», les égyptiens recouraient à un moyen très efficace, ils renversaient ou inclinaient les objets réputés être en état de tomber. Cfr p. ex. [hieroglyph] ou [hieroglyph], déterminatifs de mots signifiant »renverser, jeter à bas» (un edifice). Un ciel tombant aurait donc été déterminé par [hieroglyph] ou quelque chose de pareil. Le signe que nous étudions représente, selon moi, simplement *le ciel reposant sur ses quatre supports,* dont les parties fourchues, dans l'intérêt de l'intelligibilité, ont été dessinées au-dessus du signe [hieroglyph]. Je rappelle, à ce propos, la manière dont le soleil passant par le dieu-tunnel Aker se représente: »As the solar bark could not be represented inside the dark tunnel, it is placed above»[1]. Nous avons du reste *toute une classe* de représentations à invoquer comme analogie en faveur de notre acception. Ce sont les coupes décorées au dedans dont M. Borchardt a si bien traité dans la *Zeitschrift*[2].

L'erreur dans l'entente de la perspective égyptienne que M. Maspero a commise en expliquant la nature du signe [hieroglyph] peut sans doute fournir une illustration à sa thèse suivant laquelle la barque solaire, une fois entrée dans la montagne de l'Ouest, aurait »continué sa course, en dehors du ciel, dans un plan parallèle à celui de la terre»[3]. Toujours est-il qu'il faut probablement désigner cette dernière opinion comme reposant sur une erreur de perspective.

---

§ 14. L'origine religieuse de la royauté égyptienne.

Sir P. Le Page Renouf[4], il y a plusieurs ans, a le premier énoncé la thèse concernant »The priestly character of the earliest egyptian civilization». Ayant dernièrement eu l'occasion de parler (lors du discours[5] que, préalablement à la »promotion», j'ai eu à prononcer en qualité de »Promotor» de la Faculté de Philosophie d'Upsala) de la remarquable découverte de notre regretté collègue, j'ai cru opportun de citer en faveur de sa thèse certaines autres raisons en dehors de celles invoques expressé-

---

[1] Le Page Renouf dans les *Proceedings* XV, page 385.
[2] Vol. XXXI, pages 1—9.
[3] Maspero, *Etudes de mythologie et d'archéologie égyptiennes* I, p. 335.
[4] *Proceedings* XII, pages 356—363 (1890).
[5] *Hvad lär oss det gamla Egypten?* [dans Nordisk Tidskrift 1897].

ment par lui. A côté des titres royaux , , dont l'un, comme l'avait fait observer Le Page Renouf, désignait à la fois le sacerdoce d'Héracléopolis, et l'autre, suivant le même savant, le sacerdoce de Coptos, j'ai mentionné la qualification qui distingue et le pharaon et le grand prêtre de la capitale du XVI[e] nome de la Haute-Egypte. Dans la formule , j'ai également cru retrouver une preuve décisive en faveur du caractère sacerdotal de Pharaon, cette formule indiquant que la concession d'*offrandes* aux morts et — sans doute aussi celle *de tables d'offrandes* (*ḥotep* ayant notoirement les deux sens de »table» et »offrande») — était l'affaire du roi.

Nous savons d'ailleurs de date plus récente que le privilège d'ériger sa statue dans un sanctuaire quelconque était accordé au particulier uniquement par Pharaon, qui en cela jouissait d'une prérogative théocratique.

---

§ 15. La lecture du nom géographique .

Le XII[ième] nome de la Haute Egypte s'appelle communément *Ṭu-f* parmi les égyptologues. Toutefois, Dümichen [1] a cru devoir déroger à la lecture, admise par tout le monde sur la foi de Brugsch, et il a proposé de lire notre nom de nome *Ṭu-ḥef* »der Gau des Schlangenberges», lecture qui dernièrement a été adoptée par M. Maspero [2].

La magnifique publication relative à Daschour, que nous devons au zèle de M. de Morgan [3], nous dévoile une lecture jusqu'ici inconnue du nom géographique en question. Nous y rencontrons une petite légende relative au dieu *Am-ut* [4], légende qui a la forme suivante:

[5] , expression que je rapproche du très fréquent , et laquelle, par conséquent, est

---

[1] *Geschichte des alten Aegyptens* I, p. 178.

[2] *Etudes de mythologie et d'archéologie égyptiennes* II, p. 412.

[3] *Fouilles à Dahschour,* p. 104.

[4] Pour le sens de ce nom de dieu et son équivalence avec Anubis, voir Dümichen dans la *Zeitschrift* 1882, pages 95 et suiv.

[5] Comme le type en question n'est pas au catalogue de la fonderie Theinhardt, j'ai dû lui chercher un succédané.

à traduire: »Le dieu *Amut* sur sa montagne». Nous voyons donc que le groupe est dorénavant à transcrire *Tep-menì-f*.

Je ne compte pas m'attarder à une explication de la nouvelle lecture *menì* pour du groupe , Brugsch ayant, il y a longtemps, enregistré le mot »montagne» dans son Dictionnaire [1]. Je ne crois pas non plus nécessaire de réfuter au long les arguments dernièrement cités en faveur de la traduction »le Mont-Serpent» de notre nom de nome. Des arguments de cet ordre, on en trouve toujours, quand on en a besoin. Je relèverai seulement qu'on n'a jusqu'ici nulle part à ma connaissance rencontré le nom *Hfo* »serpent», déterminé du signe . Ce dernier signe ne peut donc être regardé comme un idéogramme ayant la susdite lecture. D'ailleurs, »sur sa montagne» n'est guère, par rapport à *Anepu tep meni-f*, une plus forte ellipse que ne le soit le nom de dieu »Seine Südmauer» par rapport à sa forme pleine . Dans l'un cas, la présence de est tout aussi compréhensible que dans l'autre.

---

§ 16. Thèse de mythologie erronée, bâtie sur la mésinterprétation d'un passage des textes des pyramides.

La pyramide de Teta contient, ligne 74, l'expression suivante:

ce qui a été traduit par l'éditeur des textes en question de cette manière: »C'est l'horreur de **Teti** que la faim, et il ne la mange pas; c'est l'horreur de **Teti** que sa soif, et **Teti** ne l'a point bue».

Cette traduction, comme beaucoup d'autres dues au même savant, est erronée, et cela n'a rien d'étonnant, tout le monde

[1] *Hieroglyphisch-Demotisches Wörterbuch* II, page 638.

pouvant se tromper. Nous passerions donc sous silence l'explication donnée ici par M. Maspero, comme nous le ferions pour d'autres collègues qui auraient mal traduit. Toutefois, l'académicien français ayant bâti sur sa mauvaise traduction une nouvelle thèse de mythologie, il nous est impossible, dans l'intérêt même de notre science, de nous taire, malgré tous »les cris» que nous aurons peut-être à essuyer de la part de certaine coterie. Voici les termes de la nouvelle théorie[1]: »La faim et la soif étaient plus malaisées à combattre. Il faut croire qu'il y a une certaine difficulté pour l'homme à les considérer comme une fonction naturelle de son corps, car les Egyptiens en faisaient *deux substances ou deux êtres particuliers, qu'on avalait comme on avale les aliments»* . . . . »Cette faim qu'on mange et cette soif qu'on boit sont étranges à imaginer, et *plus d'un lecteur croira à une erreur de traduction*[2].»

En admettant l'exactitude du texte, tel qu'il a été donné par M. Maspero, il faut, à notre sens, le traduire ainsi: »Ce que Teta tient à l'écart, c'est la faim, et *elle* ne le dévore pas; ce que Teta tient à l'écart, c'est la soif, et elle n'absorbe pas Teta». — De cette façon, on obtient un sens raisonnable, d'accord avec l'usage de la langue. En effet »une faim qui dévore, dévorante» est une notion tout-à-fait courante non seulement en français, mais en beaucoup d'autres langues anciennes ou modernes. De même, »une soif qui absorbe».

Je n'hésite donc pas à regarder la thèse de la faim et la soif représentées comme »deux substances ou deux êtres particuliers, qu'on avalait comme on avale les aliments» — comme une imagination d'origine moderne qu'il faut éviter d'introduire dans les manuels de mythologie égyptienne[3].

La notice qu'on vient de lire montre d'ailleurs combien il est dangereux de ne pas être tout-à-fait au courant de la grammaire égyptienne, quand on traduit des inscriptions d'ordre mythologique.

---

§ 17. Le nom d'un des chiens du roi Antef.

Le quatrième des cinq chiens[4] du roi Antef porte le nom , ce qui a été tra-

[1] Maspero, *Etudes de mythologie et d'archéologie égyptiennes* I, pages 154, 155.

[2] Voilà une reflexion bien fatale, on pourrait presque dire providentielle!

[3] La théorie fausse de M. Maspero a malheureusement déjà été admise dans des travaux d'autres savants. Cfr Moret, *Coup d'oeil sur l'Egypte primitive,* page 9, note 5, et Lange, *Die Aegypter.*

[4] Voir le mémoire remarquable de M. Basset dans *Sphinx* I, pages 87—93.

duit: »*Teker* (c'est-à-dire) on se sépare de tout, excepte de lui, »l'inséparable»[1].

Je pense que le mot de ce passage équivaut à [2] des textes des pyramides, ce dernier désignant une espèce de vase ou d'ustensile de ménage. Cela étant, il est évident que nous nous trouvons en présence d'une étymologie populaire de la même espèce que p. ex. »Aber» et »Niemand», au lieu de »Amor» et »Hymen», dans la chanson allemande[3].

---

§ 18. **La lecture du nom de dieu** .

Dans un de ses nombreux articles, Brugsch[4] a montré que ce nom de dieu est à lire *Qeb,* lecture que Sir P. Le Page Renouf[5] et M. Maspero[6] ont désignée comme douteuse.

Pour ma part, j'ai depuis longtemps admis l'opinion de Brugsch comme exacte dans ce cas, et la meilleure raison qu'on puisse citer en faveur de cette opinion, en dehors de celles déjà fournies par le grand égyptologue allemand, c'est selon moi la *distinction* qu'établissent régulièrement les papyrus hiératiques de la belle époque hiéroglyphique entre l'oiseau qui se voit dans le nom *sa* »fils», et celui qui se voit dans le nom de dieu qui nous occupe ici. Qu'on examine, à l'aide de mon »*Dictionnaire du Papyrus Harris N° 1*», tous les passages où se rencontrent, au dit papyrus, d'un côté les mots s'écrivant à l'aide du signe *sa,* et de l'autre côté le nom de dieu , et l'on verra que »l'oie» a dû avoir, dans les deux cas, une prononciation différente.

Vers les basses époques, où tant de confusions se sont produites sur le domaine de l'écriture égyptienne, la distinction

---

[1] *l. l.* page 90.
[2] *Pyramide de Teta,* l. 326. La variante d'Ounas a pour déterminatif une sorte de vase.
[3] Andresen, *Deutsche Volksetymologie.* Erste Auflage, 1876, page 43.
[4] *Zeitschrift* 1886, pages 1—5.
[5] *Proceedings* 1887, page 83 et suiv.
[6] *Etudes de mythologie et d'archéologie égyptiennes* II, p. 216.

entre »l'oie» du nom de dieu Seb et celui d'autres groupes hiéroglyphiques a été complétement effacée, témoin, entre autres, la variante du nom de dieu en question. Mais les innovations d'époque récente n'ont aucune prétention à nous en imposer, pour les cas où elles sont contraires au témoignage de la belle époque hiéroglyphique.

Georg Ebers.

†

Nous venons d'apprendre avec douleur le décès de cet éminent savant, qui s'était enrolé dès l'abord parmi nos collaborateurs.

Sphinx gardera, par le nom qu'il porte, un souvenir constant de notre regretté confrère; car ce nom lui a été donné sur la proposition d'Ebers.

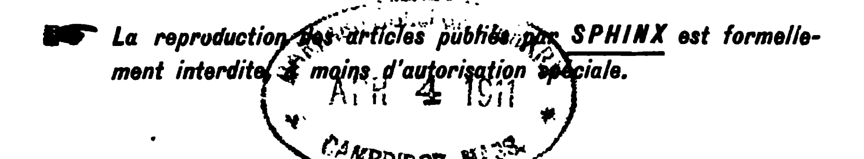
CORRIGENDA:

Au lieu de *Usertsen* (passim), **lire** *Useretsen.*

Page 159, l. 11, le signe représentant la déesse *Merit* manquant à notre imprimerie, nous l'avons remplacé par une »lacune».

Page 181, l. 21, pour une raison analogue, le signe a dû remplacer »une femme en deuil».

Upsala. — Imprimerie Almqvist & Wiksell. 1898.



SPHINX

REVUE CRITIQUE

EMBRASSANT LE DOMAINE ENTIER DE L'ÉGYPTOLOGIE

publiée

avec la collaboration de MM. Basset, Daressy, Eisenlohr, Erman, Lefébure, Lieblein, Loret, Moret, Naville, Pietschmann, Steindorff, Wiedemann

par

KARL PIEHL
Professeur d'Egyptologie à l'Université d'Upsala

Publication défrayée par la munificence de M. **Edw. Cederlund**

Vol. II. — Fasc. IV



Akademiska Bokhandeln
(C. J. Lundström)
UPSALA

Williams and Norgate
14, Henrietta Street, Covent Garden, LONDON
and 7, Broad Street, OXFORD

J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung
LEIPZIG

Ernest Leroux
28, Rue Bonaparte
PARIS

Sommaire

ERRATA:

Page 218, l. 6, *au lieu du* signe [hiéroglyphe], *lire* celui de [hiéroglyphe].

» 235, *bis,* » » » » [hiéroglyphe], *lire* »le déterminatif de métaux».

Quelques formes pronominales en égyptien.

Par **Karl Piehl.**

En montrant, en 1886[1], les faiblesses au point de vue philologique d'un mémoire publié dans le *Recueil*[2] par M. A. Wiedemann, j'ai eu, entre autres, l'occasion de traduire, autant que je me souviens, pour la première fois, d'une façon correcte le groupe composé, groupe qui selon M. Wiedemann aurait eu le sens »ist das Ebenbild».

Dernièrement, j'ai constaté plus d'une fois des erreurs de traduction de la part de certains parmi nos collègues quant au dit groupe, ce qui m'a porté à regretter de ne pas avoir *démontré*, en 1886, par des preuves à l'appui, ma constatation d'alors.

Ce qui m'a fait tourner, cette fois, mes regards vers le sujet en question, c'est l'examen auquelle j'ai soumis l'ouvrage récent d'Ebers »Die Körpertheile, ihre Bedeutung und Namen im Altägyptischen», où, p. 77, j'ai rencontré l'assertion suivante: »Dem R' steht eine R'-t zur Seite, der zugerufen wird: »O R'-t, es ist dieser dein

---

[1] ***Recueil de Vieweg*** **VIII, page 76.**

[2] ***Recueil de Vieweg*** **VI, page 115–24: "Die saitischen Monumente des Vatikans".**

Sohn der *regungslose* Osiris» — avec la remarque additionelle que voici: » ist ruhen und erschöpft, bewegungslos, starr sein. In Verbindung mit Osiris bezeichnet es die regungslose Ruhe der Mumie mit den durch Binden zusammengehaltenen Beinen».

Le passage de texte cité d'après M. Ebers provient de la pyramide du roi Ounas, et, en consultant l'édition du texte en question publiée dans le Recueil, on voit de suite que la traduction d'Ebers a été copiée sur celle de l'éditeur des inscriptions des pyramides: »*Raït,* c'est ton fils cet Osiris immobile».

Il est à propos de donner maintenant le passage de texte saïte auquel j'ai, ci-dessus, fait allusion. Le voici: . . . . . , ce que j'avais rendu: »Salut à toi, Mout . . . . . Ton fils, c'est Osiris»; tandis que, selon M. Wiedemann, il aurait fallu traduire: »Preis sei dir, Mutter . . . . . Dein Sohn ist das Ebenbild des Osiris». Cela étant, la traduction fournie par Ebers-Maspero est selon moi à remplacer par celle-ci: »O *Rāit,* ton fils, c'est Osiris».

D'après moi, *pu-nen* de ces exemples est donc à regarder comme un *verbum substantivum,* comparable à *pu* seul dans des expressions comme p. ex. celle-ci »Ta ville, c'est Becheten» [1].

Il nous faut d'abord montrer que employé seul équivaut à . Cette équation résulte p. ex. d'une comparaison faite entre les deux passages suivants, tous deux provenant du grand temple d'Edfou:

[1] *La stèle de Becheten,* l. 19.

a) »Ce sont (= *nen*) leurs prêtres qui leur font hommage divin»[1].

b) »Ce sont (= *pu*) leurs officiants qui font des sacrifices à leurs *kas*»[2].

D'autres preuves de dans le même emploi sont celles-ci:

c) [faute pour] »C'est l'étoffe *àrti* qui réalise ta majesté»[3].

d) »Ce sont les deux *anememti* que tu fais sortir de la terre»[4].

e) »C'est la vigne que tu fais sortir de la terre»[5].

f) *Merit* »C'est la déesse *Merit* qui vient vers toi»[6].

g) »Ce sont les jours[7] de la sortie de sa Sainteté dans sa marche grandiose vers le toit de son temple»[8].

h) »C'est Ounas, le lotus(?) qui point de la terre»[9].

[1] Bergmann, *Hieroglyphische Inschriften*, Pl. XIII.

[2] de Rochemonteix, *Le Temple d'Edfou*, page 336. Les deux textes *a* et *b* étant des parallèles, il est certain que **nen** de l'un équivaut à **pu** de l'autre.

[3] Rochemonteix, *Edfou*, p. 31.

[4] Rochemonteix, *l. l.*, p. 100. J'ai corrigé un peu ce passage.

[5] Rochemonteix, *l. l.*, p. 458.

[6] Mariette, *Dendérah* II, 44.

[7] Rochemonteix, *Edfou*, p. 553.

[8] J'ai cru devoir corriger le signe initial, que l'éditeur d'*Edfou* a lu ☉.

[9] *La pyramide du roi Ounas*, l. 392. Maspero: "C'est Ounas! Ces lotus qui brillent sur terre" . . .

i) »Moi, je suis le lotus qui point de la terre» [1].

k) »C'est Osiris, le seigneur de Rosta, qui est sur le sommet de l'échelle» [2].

Dans tous ces exemples — et beaucoup d'autres qu'il serait trop long d'énumerer à cette occasion — le groupe et varr. me paraît avoir la valeur grammaticale du *verbum substantivum* , connu depuis longtemps. Le copte possédant, à côté de ⲡⲉ, un ⲛⲉ dans le même sens, il me paraît probable que nous ayons ici les équivalents anciens de ces formes modernes. Il est vrai qu'on a enoncé, il y a des années [3], la supposition que l'équivalent ancien-égyptien du copte ⲛⲉ serait — forme uniquement rencontrée dans le Papyrus Mathématique Rhind — mais comme je n'ai pas été en mesure de consulter l'original de ce document, il m'est impossible de dire si oui ou non cette équivalence est réellement exacte. On me fera peut-être remarquer que les règles touchant l'emploi de (ⲡⲉ et) ⲛⲉ, quant au copte, ne se montrent nullement applicables à nos exemples de *nen, nenu* [4].

---

[1] NAVILLE, *Todtenbuch,* Chap. 174. Les deux derniers passages ont été traités par ERMAN dans la *Zeitschrift* XXXII, page 18. Notre collègue de Berlin traduit le passage emprunté aux textes d'*Ounas* de la sorte: "Unas ist **jene** *seššeš*-Blume, die im reinen Lande aufgeht(?)", et celui de *Todtenbuch* de cette manière: "Ich bin **jene** Lotus-blume, die im reinen Lande aufgeht". Plus haut (p. 9), il fait remarquer: "Man beachte, dass *nw* in *nw n sšš* hier noch **einfach singularische Bedeutung hat**".

[2] DÜMICHEN, *Historische Inschriften* II, 35.

[3] MASPERO dans la *Zeitschrift* 1877, pages 111—113.

[4] Dernièrement (MASPERO dans *Critique d'une critique,* p. 10), on m'a blâmé, "parce que" je "m'entête à transcrire par *nennu* (!!! — *il fallait dire ńenu)* tous les mots qui débutent par , alors que le copte — "*qui*

Mais à cela je réponds qu'il est possible que les dites règles soient d'origine bien récente. Ce ne serait là sans doute pas le seul cas où le copte se fût transformé suivant des lois étrangères à l'ancien-égyptien.

L'emploi de *nen*, etc., étant absolument analogue à celui de *pu*, il est évident que le groupe [hieroglyphs], qui dérive de la composition des deux formes en question, selon moi, présente une espèce de tautologie, phénomène très commun sur le domaine du langage, surtout sur la partie qui en est relative aux pronoms démonstratifs, catégorie à laquelle appartiennent notoirement *nen* et *pu*. Voici une petite série d'exemples de *pu-nen* dans la valeur de *verbum substantivum*, à ajouter aux deux que nous en avons déjà cités!

---

doit être cependant bien renseigné" — lit cette syllabe ⲛⲟⲩ, ⲛⲁⲩ dans des mots bien connus". A ce propos, je prendrai l'occasion de conseiller à M. Maspero et aux jeunes gens qui sont ses acolytes d'étudier mieux le copte, qu'ils ne connaissent pas (voir *Sphinx* II, p. 128) encore assez pour pouvoir y instruire des égyptologues de profession. Quiconque a étudié les rapports existant entre le copte et l'ancien égyptien sait parfaitement que l'un et l'autre se sont développés suivant des lois assez différentes. Vouloir transcrire des groupes hiéroglyphiques comme s'ils étaient des mots coptes, n'appartient qu'à des personnes qui, en fait d'érudition, ont l'expérience de "jeunes écoliers de cinq à six ans en rupture d'alphabet" (*Critique d'une critique*, p. 21, l. 25). Le copte nous fournit comme équivalent de l'ancien [hieroglyphs] le mot ⲧⲁⲡⲉⲛ, ⲑⲁⲡⲉⲛ *cuminum;* de même, comme équivalent de [hieroglyphs], var. [hieroglyphs] le mot ⲛⲟⲉⲓϣ, ⲛⲱⲓϣ *splen*. Dans l'un et l'autre cas, il faut évidemment transcrire ce qu'il y a à transcrire à savoir *tepnen* et *neneš*. De même, [hieroglyphs] est à lire *nenu*, malgré — ou plutôt d'accord avec — le copte ⲛⲁⲩ et la forme [hieroglyphs] des basses époques pour le mot en question. Autrement, on élève l'arbitraire au rang de juge dans les questions de transcription. Dans ces circonstances, je n'hésite pas à transcrire *nen* le groupe [hieroglyphs] et var., tout en le regardant, dans certains cas, comme équivalent du *verbum substantivum* copte ⲡⲉ.

l) [hieroglyphs] »Je suis Osiris, le seigneur de l'Occident»[1].

m) [hieroglyphs] »Horus! Ton père c'est Osiris»[2] . . . .

n) [hieroglyphs] »C'est l'encens qui sort de Necheb»[3].

o) [hieroglyphs] »C'est la belle couronne de la justification»[4].

D'ailleurs, on ne se borne point à *doubler* uniquement les pronoms, on peut les **tripler**, avec le même effet, comme dans les expressions que voici:

p) [hieroglyphs] »Ton fils (ô dieu!), c'est Osiris»[5] . . .

q) [hieroglyphs] »Ton fils (ô déesse!), c'est Osiris»[6] etc. etc.

Comme on vient de voir, la forme [hieroglyphs] peut se remplacer d'un côté par celle de [hieroglyph], de l'autre côté par celle de [hieroglyphs]. Rien d'étonnant alors qu'elle puisse aussi se changer pour [hieroglyphs] ou [hieroglyphs], voir même [hieroglyphs]. A ce sujet, on peut consulter les passages suivants:

---

[1] *Todtenbuch,* Chap. 8, l. 2. Pour la même forme, voir PIEHL, *Inscriptions Hiéroglyphiques.* Prem. Série. Pl. LXIX, l. 6.

[2] *Pyramide d'Ounas,* l. 250. MASPERO: "Hor, c'est ton père cet Osiris immobile".

[3] PIEHL, *Insc. Hiér.* Seconde Série. Pl. LXXIV, l. 8.

[4] ROCHEMONTEIX, *Edfou,* p. 107.

[5] *Pyramide d'Ounas,* l. 240. MASPERO: "C'est ton fils, cet Osiris *immobile*". *Rec. III,* p. 209.

[6] *ibid.,* l. 242. MASPERO: "c'est ton fils, cet Osiris immobile". *Rec. III,* p. 210.

r) »C'est[1] la déesse Maat que tu aimes»[2].

s) *nešen em pet* »C'est la main de Tmou qui chasse l'orage du ciel»[3].

En résumant brièvement les faits que nous venons d'exposer, on doit constater, que le *verbum substantivum* s'exprime au masculin de plusieurs façons: par *pu* seul, par *pu* + *nen*, par *pu* + *pu* + *nen*. Au féminin, il y a ou *tu* seul, ou *tu* + *nen*.

Pour rendre soit le masculin soit le féminin, on se sert d'un côté de *pu* avec ses formes dérivées, de l'autre côté de *nen* seul ou de *nenen*[4], que je regarde comme une forme redoublée de *nen*.

Si l'on désire des analogies empruntées à d'autres langues en faveur de l'existence des formes pronominales égyptiennes que nous venons d'examiner, il suffit p. ex. de consulter le suédois, où »celui-ci» se dit soit »den», soit »denne», soit »den här», soit »den härna», soit même »den häringe» etc.[5] formes qui, presque toutes, proviennent du besoin d'augmenter

---

[1] La manière dont s'écrit ici le groupe *tui*, montre qu'à l'époque ptolémaïque, la combinaison de lettres se lit quelquefois *tu*. C'est pourquoi la remarque, empreinte d'ignorance, qui nous a été adressée (*Critique d'une critique*, p. 7): "Il a changé en alors qu'il faudrait regulièrement et non à cette époque", se montre absolument malheureuse.

[2] ROCHEMONTEIX, *Edfou*, p. 55.

[3] GOLENISCHEFF dans la *Zeitschrift* XIV, 1876, page 79.

[4] La forme qui se voit dans l'exemple h (page 197) me parait une contraction de *nen* + *nen*. Cette forme n'est nullement exceptionelle, mais se rencontre un peu partout, p. ex. *pyramide de Pepi II*, l. 132.

[5] RYDQUIST, *Svenska språkets lagar* II, page 500.

la *force démonstrative* d'un pronom ayant, par suite d'usure. perdu quelque peu de sa valeur originaire.

Evidemment, il faut donc regarder toutes les formes égyptiennes ci-dessus énumerées comme des pronoms, bien que, pour nous qui les traduisons, elles soient plutôt des catégories d'ordre verbal.

Die neuesten Entdeckungen auf dem Gebiete der ägyptischen Ausgrabungen[1].

Von **G. Schweinfurth.**

III. **El-Kab und Kom-el-ahmar.**

An den grossen Fortschritten der ägyptischen Alterthumskunde haben die in Aegypten seit einer Reihe von Jahren thätigen englischen Gesellschaften den grössten Antheil. Sie können allen Unternehmungen zum Vorbilde dienen, bei denen es sich in erster Linie um das Gedeihen der Wissenschaft handelt. Aufdeckend und erforschend sind ihre Sendboten zu den grossartigsten Funden gelangt; aber auch durch Ausbesserung und Erneuerung wurden Dank ihren Bemühungen berühmte Denkmäler vor gänzlicher Zerstörung gesichert, andererseits haben sie durch die Herausgabe vortrefflicher Bilderwerke und Beschreibungen die wichtigsten Dokumente des Alterthums jedermann zugänglich gemacht. Es ist dabei besonders rühmend hervorzuheben, dass diese Publikationen den alleinigen Lohn, den einzigen materiellen Gewinn derjenigen ausmachten, die durch Zeichnung von Jahresbeiträgen die erwähnten Bestrebungen fördern halfen. Ein Komitee verfügt über die Vertheilung der aufgefundenen Altherthümer an die englischen Museen, nachdem die ägyptische Alterthumsverwaltung von den Hauptfunden und Prachtstücken der Jahresausbeute sich solche ausgesucht, deren Erwerb zur Vervollständigung der eignen Sammlungen erforderlich schien.

Zwei solcher uneigennützige Förderer, SOMERS CLARKE und J. J. TYLOR, haben sich gemeinschaftlich auf eigene Kosten an die Erforschung der in der Umgegend von el-Kab, dem alten Eleithyiaspolis (20 Kilometer unterhalb Edfu am östlichen Nilufer gelegen) vorhandenen Denkmäler gemacht und sie veröffentlichen ihre seit 1892 ausgeführten Aufnahmen von dortigen Grä-

[1] Voir **Sphinx** II, pages 141–158.

bern und Tempeln in einer Reihe prachtvoll ausgestatteter Bände, von denen die drei ersten bereits erschienen sind. Im vergangenen Jahre hatten sie, nach Uebernahme der Hälfte der Kosten, sich Herrn Quibell zugesellt, der mit Prof. Flinders Petrie für den von letzterem nach dessen Trennung vom »Egypt Exploration Fund« gegründeten »Egypt research account« thätig gewesen. Quibell hat dann 1897 die neolithischen Gräber und die Mastabas aus der Zeit der vierten Dynastie bei el-Kab und während des letzten Winters das benachbarte, auf der westlichen Nilseite gelegene Hierakonpolis (heute Kom-el-ahmar genannt), die uralte Hauptstadt Oberägyptens ausgebeutet, von der man bisher nur wenig wusste, und wo es nun dem englischen Archäologen geglückt ist, die Kenntniss des höchsten ägyptischen Alterthums durch eine Reihe der überraschendsten Funde abermals um einen grossen Schritt vorwärts zu bringen und für die älteste Epoche in des Worts vollster Bedeutung selbst epochemachend zu wirken. Ein zehntätiger Aufenthalt an diesen denkwürdigen Stätten setzte mich in den Stand, von allem Kenntniss zu nehmen, was daselbst während der letzten zwei Jahre ans Tageslicht geschafft worden war.

Das Auffälligste, das bei el-Kab zunächst in die Augen springt, ist jenes ungeheure Viereck von Luftziegeln, die Ringmauer des alten Eleithyiaspolis, ein Werk, das bei seiner guten Erhaltung von altersher die Aufmerksamkeit der Besucher gefesselt hat. Diese Mauer, die 13 Meter in der Höhe und ebensoviel in der Dicke misst, stellt ein annährend gleichseitiges Viereck von 540 × 570 Meter dar und ist mit seinen Ecken nach den Himmelsgegenden orientirt. Der südliche Theil des Baues mit den ausserhalb desselben fallenden neueren Stadttheilen ist vom Flusse fortgerissen worden, so dass heute die Südspitze mitten im Fluss zu liegen kommen würde. Hier am Nilufer hat Herr Somers. Clarke in Moscheenform einen kleinen Gewölb- und Kuppelbau aufführen lassen, der ihm als Vorrathskammer und zur Unterbringung seiner Ausgrabungsgegenstände dient. Die Bewohner der Umgegend nennen das Gebäude nach dem Namen, den die schöne für gewöhnlich in der Nähe vor Anker liegende Stahldahabieh des Besitzers führt, »Schech Antar«. Es bot mir, während meines letzten Besuches, ein gastfreies Absteigequartier, eine Zeit, an die ich stets mit Vergnügen zurückdenken werde.

Es ist bisher nicht gelungen das Alter des grossen Mauervierecks genau zu bestimmen, da die Reste der aus Sandsteinblöcken hergestellten drei Eingangsthore keine Inschriften aufweisen. Die eigenthümliche Bauart, die Fügung der Ziegellagen und andere Anzeichen verleihen indess, nach Analogie ähnlicher Mauerwerke von bestimmtem Alter, der von Somers Clarke vertretenen Ansicht einen hohen Grad von Wahrscheinlichkeit, der-

zufolge die Ringmauer von el-Kab ein weit höheres Alter beanspruchen würde. als man bisher angenommen hat, diese müsse aus älterer Epoche stammen als der ptolemäischen, wahrscheinlich der 30. Dynastie angehören. Der erfahrene Architekt der St. Paulskathedrale hat den merkwürdigen Bau bis in alle Einzelheiten zum Gegenstand sachkundiger Untersuchungen gemacht, die für die Geschichte der altägyptischen Architektur viel Neues enthalten und im 7. Bande des von ihm und J. J. Tylor herausgegebenen Werks zur Veröffentlichung gelangen werden.

Die Haupteigenthümlichkeit dieses Mauerbaus besteht in der wellenförmigen Lagerung der Ziegelschichten, die auf jeder Seite fünfzehn mal an- und ebenso viel mal absteigen. Die mit absteigenden Ziegellagen versehenen Mauerabschnitte sind wahrscheinlich nach vorhergegangener Fertigstellung der anderen, gleichsam als Keil eingefügt worden, um den Massen grösseren Halt zu verleihen. Diese gleichlangen Abtheilungen sind unter sich durch schräge gestellte, geradlinige Mauerabschlüsse mit durchgehenden Fugen von einander getrennt. Eine gleiche Bauweise ist an mehreren der älteren Tempelumfassungsmauern aus vorrömischer Zeit zu sehen, so namentlich an der Umwallung des grossen Karnaktempels, an dem »Kom-es-sultan« genannten Ziegelbau bei Abydos und an dem beim zweiten Katarakt in Nubien gelegenen Burgbau von Matuka bei Abusir, der einen Tempel von Usurtesen I. in sich schliesst.

Es ist keine leichte Aufgabe, sich über den allgemeinen Zweck klar zu werden, den die Erbauer bei dieser Anlage im Auge gehabt haben. Der strategische Zweck derselben geht aus der Enge (1,5 Meter an dem der Südostseite) und geringen Zahl der Thore sowie aus dem Vorhandensein grosser Rampen hervor, die je auf der Innenseite in der Mitte der vier Seiten des Vierecks angelegt in einer Breite von sechs Meter auf die Mauerzinnen hinaufführen und zur Hinaufschaffung und schnellen Konzentrirung grosser Streitkräfte, villeicht auch von Vertheidigungsmaschinen gedient haben müssen. Andererseits ist der Raum innerhalb des Vierecks niemals in seinem ganzen Umfange von den Häusern der Stadt in Anspruch genommen worden. Die eigentliche Stadt und der alte Tempelkomplex haben nur das südliche Viertel dieses Raumes eingenommen und eine eigene Umfassungsmauer grenzte sie innerhalb der grossen ab. In ptolemäischer und frührömischer Zeit, als Eleithyiaspolis Hauptstadt des dritten oberägyptischen Gaues war, muss sie am Südende über die alte Umfassungsmauer hinausgereicht haben, denn zerfallene Theile derselben sind von Hausresten und angehäuften Scherben bedeckt. Die Epochen, die durch Inschriften in den Tempeln der alten Stadt festgestellt sind, betreffen die Regierungszeit Usertesen I., Tuthmes II. und Ramses II. Die letzte der vorhandenen Tempelanlagen stammt aus der Zeit von Nektanebo II.

Es dürfte die Annahme gestattet sein, dass während der dreissigsten Dynastie der Plan bestanden habe, hier eine neue Stadtanlage durch Erweiterung der alten zu gründen, und dass in der Folgezeit die Stadt, in ihrer Entwickelung stehen geblieben, schliesslich den Erwartungen des Erbauers der grossen Ringmauer nicht mehr entsprach.

Die Bewohner der Umgegend haben im Laufe der letzten Jahrzehnte die Ruinen der aus Luftziegeln erbauten Stadt als Düngergrube für ihre Felder benutzt und nach und nach alle Ueberreste von Mauerwerk abgetragen, so dass man jetzt nur noch Gruben und Scherbenhaufen vor sich hat, in denen sich zahllose Bruchstücke von Granit und anderem harten Gestein bemerklich machen, zum Theil von ehemaligen Kolossfiguren herstammend, deren eine noch auf der Ostseite des Tempels in Gestalt einer durchaus formlosen Masse erkenntlich ist. Am Nilufer, wo Thonscherben und Steine in grosser Menge ausgewaschen sind, sammelte ich eine Anzahl schwerer Granitgewichte, deren Formen genau denen entsprechen, die Professor Flinders Petrie bei Defeneh aufgefunden hat und die der dreissigsten Dynastie angehören. Aus christlicher Zeit hat man bei el-Kab nur vereinzelte Belegstücke ausfindig gemacht, noch weniger fand sich aus der älteren Epoche des Islam. Das alte Eleithyiaspolis muss bereits im dritten oder vierten Jahrhundert seine Bedeutung eingebüsst haben.

Im vergangenen Jahre sind ausserhalb der nordwestlichen Umfassungsmauer durch Quibell eine Anzahl sehr merkwürdiger Gräber erforscht worden, von denen neun wegen ihrer Bauart als »Stufengräber» oder »Treppengräber» bezeichnet wurden, ein Typus, der in mehr ausgebildeter Gestaltung uns auch an den von Amélineau bei Abydos entdeckten Königsgräbern der ersten Dynastien, so namentlich am Grabe des Osiris entgegentritt. Die Stufengräber von el-Kab bestehen aus einer bis zu fünf Meter Tiefe vorgenommenen Ausschachtung, deren senkrechte Wände zu beiden Seiten mit einer Lage kleiner Luftziegeln bekleidet sind und deren Grund vermöge einer in das Erdreich gehauenen Treppe zugänglich war. Man hatte dann unten eine senkrechte Wand vor sich, in welche eine tiefe Grabnische eingelassen war. deren Oeffnung durch eine aufrecht gestellte Sandsteinplatte verschlossen wurde. In dieser Nische ward der Todte beigesetzt. Der Vorraum mit der Treppe ist dann nach erfolgter Bestattung mit reiner Thonerde ausgefüllt und diese nachträglich, wahrscheinlich durch Begiessen mit Wasser, verdichtet worden. Auf einem grossen aus Diorit gemeisselten Teller, der sich in einem dieser Stufengräber vorfand, war der Name des Königs Snefru zu lesen. und da nicht nur diese, sondern auch die übrigen Gräber bei der unfern der Nordecke des grossen Mauervierecks gelegenen Oertlichkeit identische Beigaben und Opfergefässe aufwiesen,

war die Annahme geboten, dass ihre Anlage nicht über die vierte Dynastie hinausgereicht haben könne.

Hier mag in Kürze des Verhältnisses Erwähnung geschehen, in welchem die Regierungszeit Snefrus zur ägyptischen Steinzeit steht. Artefakte und Waffen aus Kiesel müssen zu Beginn der IV. Dynastie immer noch in Ehren gehalten worden sein. Das geht aus einem Funde hervor, den E. Naville in diesem Winter bei einem Antiquitätenhändler machte. Der Genfer Aegyptologe erstand nämlich dort um hohen Preis einen schöngearbeiteten runden Armring aus braunem Kiesel, auf welchem er den Namen einer der Zeit Snefrus angehörigen Prinzessin eingeschnitten fand. Dass aber Kieselgeräthe während der III. und IV. Dynastie nicht mehr allgemein in Gebrauch waren, wenn auch dieselben als Zeugen des grauen Alterthums stets in Ehren gehalten sein mögen, geht aus dem Umstande hervor, dass in den ärmeren Gräbern der »Negada-Periode» (der »new race» von Flinders Petrie) immer nur wenige Stücke der Art gefunden worden sind, während die Königsgräber der ältesten Zeit deren eine grosse Menge beherbergen, neben gleichfalls grossen Massen von Kupfer- und Bronzegegenständen. Das Gesagte wird namentlich auch durch die Nachbildungen von Kieselwaffen aus Thonerde erhärtet, die Quibell bei Kom-el-ahmar in den neolithischen Gräbern der ärmeren Klassen aufgefunden hat und auf die ich noch zu sprechen kommen werde.

Eine Unzahl von henkellosen Thongefässen rohester Art fand sich in diesen alten Gräbern von el-Kab aufgehäuft. Ich möchte sie als »Scheinkrüge» bezeichnen, da sie offenbar nur zu Opferzwecken hergestellt, für den gewöhnlichen Gebrauch wegen ihrer schlechten Beschaffenheit gar nicht zu verwenden waren. Sie haben eine Länge von 40 Ztm. und gleichen an Gestalt denen, die man an den Tauen der ägyptischen Wasserräder hängen sieht. Derselben Epoche (IV. Dyn.) gehören einige grössere Grabanlagen an, die man als Mastaba bezeichnen kann. Sie wurden von Quibell ausserhalb, nahe bei der Nordecke des Mauervierecks aufgedeckt. Ihre Bauart, die viel Eigenthümliches darbietet, ist von Somers Clarke aufs eingehendste untersucht worden.

Innerhalb und ausserhalb der grossen Umfassungsmauer sind ausgedehnte Gruppen neolithischer Gräber geöffnet worden, die in jeder Hinsicht, sowohl was ihre Anlage als auch die Art der Todtenbestattung anbelangt und namentlich wegen der als Opfer beigegebenen Gegenstände denen des grossen Gräberfeldes von Tuch und Negada entsprechen und deren Alter gewiss bis in die erste Dynastie, wenn nicht noch weiter hinaufreichen mag. Unter den innerhalb der Ostecke der Ringmauer gelegenen Gräbern fand sich auch eins der vorhin beschriebenen Stufengräber, indess brauchen alle diese neben einander befindlichen Anlagen keineswegs als ein und derselben Epoche angehörig betrachtet

zu werden. Von den für die Negada-Epoche (I. Dynastie) so charakteristischen aus den härtesten Steinarten hergestellten kleinen Schalen, Vasen und Tellern fanden sich hier hervorragend schöne Stücke. Ein grösserer Komplex neolithischer Gräber ist jenseits der längs der Nordostseite der Umfassungsmauer vorüberführenden neuen Eisenbahn der Luksor-Assuan-Linie ausgebeutet worden. Von den hier Bestatteten waren in den senkrechten Grabstätten bald die ganzen Skelette in kontrakter Lage eingebettet (definitive Bestattung) zu finden, bald waren von ihnen nur zerstreute und unvollständige Skelettheile (sekundäre Bestattung) unter Kuppelkrügen und in Thonsärgen vorhanden, gerade sowie bei Tuch und Negada.

Wenn man von der Nordecke des Mauervierecks der neuen Bahnlinie folgend nach Westen geht, so gelangt man nach einem Kilometer zu der Stelle, wo Somers Clarke einen Tempel aus der Zeit Tuthmes III. freigelegt und genau untersucht hat, eines Bauwerks, dessen bereits in dem Werke der französichen Epedition unter Bonaparte Erwähnung geschah und wo im Dezember des vergangenen Jahres verschiedene in den Fundamenten niedergelegte Gegenstände gefunden wurden, namentlich Alabasterstücke, die sämmtlich mit den Namensschildern des genannten Königs versehen sind.

El-Kab hat also nach allem, was man jetzt von dem Platze weiss, bereits in den ältesten Epochen als Stadt (Nechab) eine hervorragende Bedeutung gehabt. Ein besonderes Interesse aber knüpft sich an das Vorkommen von Natronsalzen, die in einigen Thälern der Nachbarschaft ausgeschieden sind und dort auf weite Strecken Schneeartig den Boden bedecken. Dieses Natron von el-Kab scheint, wie mich Professor Sayce unterrichtete, im alten Reiche als eine eigene zur Mumienherstellung verwendbare Sorte bekannt gewesen zu sein. In gewissen Pyramidentexten der VI. Dynastie (Teti und Pepi I.), die Maspero veröffentlichte, wird vorgeschrieben, dass bei der Behandlung der Königsleichen ausser dem gewöhnlichen auch Natron von Nechab zur Anwendung gelange. Sayce hält es für nicht undenkbar, dass die Mumifizirungskunst ursprünglich in dem Kochsalz- und Natronreichen el-Kab aufgekommen sei und dass man noch in späteren Zeiten, als die nördlichen reicheren Bezugsquellen längst erschlossen und das Natron der scetischen Wüste allgemeine Verwendung fand, immer noch aus alter, mittlerweile vielleicht zu einer rituellen Vorschrift gewordenen Gewohnheit, auf das Natron von Nechab zurückzugreifen pflegte, um einer Mumie die richtige Weihe zu ertheilen. Demgegenüber muss nun allerdings auf die Thatsache hingewiesen werden, dass Mumien aus den älteren Perioden bisher nicht aufgefunden worden sind. Nach dem zu urtheilen, was man in den Museen sieht, ist anzunehmen, dass die Kunst der Mumienbereitung in den alten Zeiten nur an Königsleichen oder an Per-

sonen höheren Ranges geübt wurde. Quibell vermuthet, dass man aus der Zeit vor der XVIII. Dynastie überhaupt nie Mumien von Privatpersonen antreffen werde und dass noch zur Zeit der XII. der Mumifizirungsprozess überhaupt so gut wie unbekannt war.

Vom westlichen Nilufer gegenüber el-Kab gelangt man in einer halben Stunde zu den mitten im Kulturlande gelegenen Ruinen des alten Hierakonpolis, der »Sperberstadt», dessen ägyptischer Name Nechen lautete. Während el-Kab (Nechab) Nechbet, der Schutzgöttin von Oberägypten geweiht (der die Griechen später die Göttin der Geburt, Eleithyia substituirten), den mit der Krone von Oberägypten gezierten Geier im Wappen trug, war Nechen dem Horus geheiligt und führte in Folge dessen als Wahrzeichen einen Sperber. Hierakonpolis hat seit den ältesten Zeiten eine hervorragende Rolle in der ägyptischen Geschichte gespielt und mancherlei Anzeichen, die sich aus den letzten Entdeckungen von Quibell ergaben, berechtigen zu der Annahme, dass hier, lange vor Theben, die Hauptstadt von Oberägypten befindlich war.

Die Trümmerstätte der alten Stadt bietet nichts Grossartiges dar. Aus diesem Grunde mag sie sich wohl auch so lange den Nachspürungen der Alterthumsforscher entzogen haben. Keine über dem Boden hervorragende Bauwerke sind übrig geblieben. Die von »Ssebach» (Dungerde) suchenden Fellachen längst abgetragenen Mauerreste bedecken mit ihren Fundamenten ein Viereck. dessen Flanken kaum 400 Meter Länge erreichen. Die Stadtanlage hat mit der von el-Kab vieles gemein. Auch hier gewahrt man ein mit seinen Ecken nach den Himmelsrichtungen orientirtes Viereck, die äussere Umfassungsmauer, und darin eine die Südostecke derselben einnehmende innere Umwallung mit den Tempeln. Ein wüstes Durcheinander von Scherbenhügeln und Ziegelschutt offenbart sich den Blicken und tiefe Gruben und Schächte, aus denen gewaltige Blöcke von Sandstein oder Granit hervortreten, zeugen von der emsigen Thätigkeit der englischen Archäologen. Dies ist die Stätte, an der Edward Quibell vom vorigen November an bis Mitte März dieses Jahres seine Hauptthätigkeit entfaltet hat. Was man vordem von dem Platzte wusste, beschränkte sich auf die weiter in südwestlicher Richtung am Rande der Wüste angelegten Felsengräber der V. und der XVIII. Dynastie, sowie auf die dort sichtbare hohe Ziegelburg von unbestimmtem Alter.

Unter den Ueberresten des Tempelkomplexes der Südostecke verdient ein aus der XII. Dynastie stammender Bau das grösste Interesse. Usurtesen I. hat diesen Tempel an Stelle eines früheren unter der VI. Dynastie, wahrscheinlich von Pepi I. errichteten und damals wohl gleichfalls erneuerten Heiligthums aufgebaut. Die Stelle hat kostbare Alterthümer aus den frühesten Epochen geliefert. Nach Quibells Hypothese hätte Usurtesen I.,

als er die alte Tempelanlage abbrechen liess, dafür Sorge getragen, dass geheiligte Gegenstände, die dort abgestellt waren, die bis zum Beginn der XII. Dynastie dort angehäuften Tempelgeräthe, Opfergaben und skulpturellen Weihegeschenke aus den ältesten Zeiten, an geweihter Stätte verblieben. So wären, aus Ehrfurcht vor den vergangenen Geschlechtern, diese Gegenstände in der Tiefe des Erdreichs vergraben worden, als man zur Errichtung des Neubaus schritt.

Eine Menge der merkwürdigsten Kunstgeräthe wurde hier bei zwei Meter Tiefe unter den Fundamenten zweier an dem einen Tempelende gelegenen Kammern ans Tageslicht gefördert. Das Glanzstück dieses Fundes var der goldköpfige Sperber, der nun dem Kairiner Museum einverleibt worden ist. Das uralte Wahrzeichen der Stadt fand sich aufrechtgestellt in einem eigenen mit Erde wieder zugeschütteten Schacht. Das wahrscheinlich zum Umhertragen bei Prozessionen bestimmte Idol ist mit Ausnahme des goldenen Kopfes von Kupfer und besteht aus einem in Mumiengestalt hergestellten Sperber, der auf einem vierkantigen, aus Platten zusammengenieteten Kasten sitzt, an dem ein langer Stab befestigt ist. Vor dem Sperber, gleichfalls nach vorn schauend, ist eine kleine menschliche Figur mit ausgestrecktem Arm angebracht. Der etwa faustgrosse Sperberkopf ist äusserst naturwahr aus reinstem hellem Golde modellirt und erscheint so neu, als wäre er soeben erst aus der Form des Giessers hervorgegangen. Die aus Obsidian geschliffenen Augen funkeln wie schwarze Diamanten und bringen den stechenden Blick des Raubvogels zu lebhaftem Ausdruck. Auf dem Kopfe ruht, lose angebracht, ein von hohem Federpaar gekrönter Reifen. Die Federn sind in durchbrochener Arbeit fensterartig zur Darstellung gebracht. Diese drei Goldgegenstände wiegen zusammen so viel wie 80 Lstr., stellen also einen Goldwerth von weit über 2,000 Mk. dar. Zum Aufrechtstellen des Idols im Tempel hat wahrscheinlich eine plunderbüchsenförmige Röhre aus gebrannter Thonerde mit verbreiterten Enden gedient, die 1,2 Mtr. in der Länge misst und in die der Kupferstab hineingesteckt war. Das untere Ende des letzteren stack ausserdem noch auf dem Grunde in einem irdenen Töpfchen, das gleich wie die Röhre in unverrückter senkrechter Lage angetroffen wurde, ein Beweis, dass seit seiner Vergrabung niemand an dem Heiligthum gerührt hat. Zu erwähnen wäre noch, dass das Kupfer dieses uralten Tempelgeräths von einer dicken Oxydschicht umkrustet und Hoffnung vorhanden ist, dass beim Reinigen vielleicht noch Inschriften zu Tage treten, die über die Epoche Aufschluss geben können, der es angehört.

Von allen Gegenständen, die Quibell unter den Fundamenten des alten Tempels vergraben fand, müssen aber, wenn man ihre Bedeutung für die ägyptische Vorgeschichte in Betracht zieht,

zwei grosse Platten von schwarzem Schiefer, die auf beiden Seiten mit Reliefbildern bedeckt sind, an erster Stelle genannt werden. Diese mit höchst sorgfältig ausgeführten Thier- und Menschenbildern verzierten Schieferplatten können, wenn erst die Aegyptologen in Betreff der auf ihnen angebrachten Horus- oder Bannernamen zu endgiltiger Deutung gelangt sind, den wichtigsten Dokumenten der Vorzeit beigezählt werden. Man kannte bisher von derartigen Gegenständen nur fünf Bruchstücke, die in den Museen von Kairo, Paris, London und Oxford aufbewahrt liegen und von denen, wie sich jetzt herausgestellt hat, vier ursprünglich zusammengehört haben.

Professor Steindorff hat den Gegenstand in einer Monographie, welche der Ehrengabe an Georg Ebers einverleibt wurde, ausführlich behandelt. Eine in der Sammlung des Generals Pitt-Rivers befindliche Elfenbeinplatte, die in den Werken von Flinders Petrie und von de Morgan abgebildet ist und verschiedenartige Deutung erfuhr, gehört höchst wahrscheinlich in dieselbe Kategorie von frühgeschichtlichen Votivstücken.

Die beiden von Quibell aufgefundenen Schieferplatten sind von wunderbarer Erhaltung und scheinen bis zu den Augenblick ihrer Vergrabung mit besonderer Sorgfalt aufbewahrt worden zu sein, denn sie haben ein durchaus neues Ansehen. Sie sind von ovaleiförmiger, am oberen Ende verbreiterter und daselbst leicht ausgeschweifter Gestalt. Die Länge der einen Platte beträgt 60, die der anderen 40 Zentimeter. In allen Fällen, auch bei den vorhin erwähnten Platten, von denen nur Bruchstücke vorliegen, ist in der Mitte derselben, aber nur auf einer Seite der Platte, eine leicht ausgehöhlte Kreisfläche angebracht, die nach Quibells Ansicht zur Aufnahme von Schminke diente, und um diese napfförmige Vertiefung herum gruppiren sich die dichtgedrängten Reliefgestalten. Die kleinere Platte enthält nur Thierdarstellungen, plumpe, gleichsam heraldisch gehaltene Figuren von Vierfüsslern und Vögeln, die grössere dagegen zeigt ausserdem einen König in der heroischen Stellung des ägyptischen Tempelstils, mit der Rechten einen Unterworfenen am Schopfe packend, in der erhobenen Linken die Keule schwingend. Dieser König, dessen Bild auf beiden Seiten der Platte sich wiederholt, trägt auf der einen die Krone von Oberägypten, auf der anderen Seite ist er mit der von Unterägypten geschmückt, und sein Name, der als Horusname sich am oberen Ende der Platte befindet, wird durch das Bild eines Nilwels charakterisirt. Dieser Name, den die Aegyptologen vorläufig Nar-mench lesen, hat sich ausserdem noch auf einer in den Königsgräbern von Om-el-gaab bei Abydos von Amélineau ausgegrabenen Alabastervase vorgefunden.

Was mag nun der eigentliche Zweck dieser Schieferplatten, was die einem solchen Votivstück zu Grunde liegende Idee gewesen sein?

Quibell will sie in unmittelbarer Zusammenhang mit jenen glatten Schieferscheiben gebracht wissen, die sich in den derselben Epoche angehörigen Einzelgräbern so häufig vorfinden und die theils von rhombischer Gestalt, theils die Umrisslinien von allerhand Thiergestalten nachahmend bisher stets ohne skulpturelle Verzierungen angetroffen worden sind. Wegen der an vielen Stücken derselben haftenden Streifen von Kupferoxyd betrachteten Flinders Petrie und Quibell diese Schieferstücke als Schminkpaletten. Gegen die kosmetische Verwendung des giftigen Farbstoffs liessen sich, ungeachtet mancher Analogien auf dem Gebiete der vergleichenden Ethnographie, Bedenken erheben und deshalb sind diese Steine von Anderen für Talismane erklärt worden, die, wie der Gräberbefund darthat, auf der Brust getragen wurden, ein Gebrauch, der heute noch in manchen Gegenden Asiens und Afrikas (Kaschmir, Gallaländer) Geltung hat. Nicht minder berechtigt wäre eine andere Deutung, derzufolge diese glatten Steine, wenigstens ein Theil derselben, einfach als Schleifsteine gedient hätten, da sich ein solcher weicher Schiefer ganz besonders zum Schärfen von kupfernen Schneiden eignen musste, deren Gebrauch das beständige Zurhandhaben von Wetzsteinen nöthig machte. Das an dem Schiefer haften gebliebene Kupfer würde alsdann die vorhandenen grünen Flecke zur Genüge erklären. Was nun jene grossen und reich ornamentirten Votivplatten anbelangt, die in der Mitte eine napfförmige Vertiefung zeigen, so erscheint es vorläufig noch fraglich, ob sie mit den glatten Schieferstücken in ein und dieselbe Kategorie fallen. Es liegen keineswegs zwingende Gründe vor, sie als luxuriöse den Göttern dargebrachte Toilettestücke des betreffenden Königs aufzufassen; weshalb dürften sie nicht ebensogut als Opferschalen zur Aufnahme irgend einer kostbaren Essenz, eines Räucherwerks oder eines Salböls zu betrachten sein? Ein zweiter bisher unbekannter Königsname, der »Bach» lautet, fand sich hier an einer 85 Zentimeter hohen Alabastervase ausgemeisselt, derselbe Name auch auf einer sehr grossen Vase von rothem Granit und im dritten Falle an einem Bruchstück von Alabaster. Die Kartouche wird vom kronenlosen Geier gehalten, daneben steht der noch unaufgeklärte Horusname In der Nachbarschaft dieser Fundstücke, wo auch eine gewaltige Vase von alterthümlicher Form aus Diabasporphyr aufgefunden wurde, die grösste ihrer Art, die man kennt, sind einige Attribute der königlichen Macht zu Tage gefördert worden, die gleichfalls einzig in ihrer Art erscheinen. Es waren zwei jener eiförmigen Keulenköpfe, die sich so häufig in den Königsgräbern der späteren Epochen wiederfinden und die aus den verschiedensten Gesteinsarten hergestellt zu werden pflegten. Die von der alten Sperberstadt sind aus Kalkstein geformt und von ganz ungewöhnlicher Grösse (20 Zentimeter), sie sind zugleich auch bemerkenswerth wegen der an ihnen angebrachten Orna-

mentik, die dieselben archaeischen Reliefbilder zu erkennen giebt, die wir an den Votivplatten bewundert haben.

Ein anderes non plus ultra ist die nur roh bearbeitete, unausgeführte Kieselklinge von $1^1/_4$ Meter Länge, die hier, leider in zwei Stücke zersprungen, ausgegraben wurde, wahrscheinlich ein Vermächtniss aus grauer Vorzeit und von vielen Generationen als das unerreichte Meisterwerk vorgeschichtlicher Steinmetzkunst bewundert. An dieser Stelle sei nochmals darauf hingewiesen, dass die Erzeugnisse der neolithischen Kieselindustrie in Aegypten an vollendeter Technik oftmals alles in den Schatten stellen, was irgendwo in der Welt vor Alters hervorgebracht worden ist. Die grossen Kieselmesser, die Armspangen und andere Stücke aus gleichem Material sind unerreicht.

Im Uebrigen wollen die Fundstücke, die unter den Grundmauern des Tempels hervorgezogen wurden, mehr als Beispiele der alten Bildhauerkunst, denn als Belege für die gewerbliche Technik jener frühen Periode betrachtet sein, eine Anhäufung von künstlerischen Prachtstücken, die, wie es den Anschein hat, aus verschiedenen Epochen hervorgegangen sind, die aber bereits zur Zeit des mittleren Reiches als wirkliche Alterthümer betrachtet sein mögen.

Als die ältesten Statuen vielleicht, die man in Aegypten aufgefunden, sind zwei sitzende Kalksteinfiguren anzusehen, die sich in einem anderen Theile des Tempelgrundes eingebettet fanden. Sie erreichten in situ mit ihrem Scheitel die Höhe von 1 Meter unter der Basis der über ihnen errichteten Tempelmauern, es hat aber nach ihrem Befunde die Frage nicht entschieden werden können, ob diese Figuren überhaupt vergraben worden sind oder ob sie von Alters her an ihrer ursprünglichen Stelle geblieben waren. Ihre Aufstellung nebeneinander entspricht den Bildnisspaaren von Mann und Frau in den Vorkammern der Gräber des alten Reiches. Von den zwei Figuren ist nur die des Mannes erhalten geblieben, die andere zerfiel beim Berühren in Schutt. Diese 90 Zentimeter hohe Figur ist in hockender Stellung, mit einem aufgerichteten und einem gesenkten Knie dargestellt. Die Hände ruhen auf den Knieen. Ein ausrasirter unten keilförmiger Bart und die gewaltige Perrücke, deren dicke Troddeln bis auf die Schultern herabhängen, kennzeichnen die Persönlichkeit. Eine Inschrift liess sich nicht ausfindig machen. Der Stil entspricht vollständig dem der kleinen Granitfigur No. 1 des Kairiner Museums, die man als das älteste von den 1243 menschlichen Steinbildnissen betrachtet, die diese unvergleichliche Sammlung aufzuweisen hat. Die breite Gesichtsbildung, der Schnitt der Augen, Nase und Lippen verrathen in augenfälliger Weise den ägyptischen Typus, wie er in allen ähnlichen Denkmälern des alten Reichs zur Erscheinung gelangt, aber der kurze Nacken, die gedrängten Gliedmassen und stark ausgeprägte Muskulatur er-

theilen dem Bildwerk ein durchaus eigenthümliches Gepräge. Dieselben Merkmale zeichnen einige Kalksteinköpfe aus, die sich an derselben Stelle vorfanden, wo die Tempelgeräthe vergraben waren; sie treten in einen ausgeprägten Gegensatz zu anderen aus Elfenbein geschnitzten Köpfen, die eine gänzlich verschiedene Rasse zur Anschauung bringen. Eine ähnliche Menge geschnitzter Elfenbeinstücke, wie diejenige, die etwa drei Meter unter der Mittellinie des heutigen Erdreichs abgelagert war, haben in Aegypten alle ähnlichen Funde zusammengenommen nicht ergeben. Diese Elfenbeinhaufen sind zum grossen Theile verwittert und viele Stücke unkenntlich geworden, gewiss gehören sie dem höchsten Alterthum an, aber viele derselben sind gut erhalten und bilden Glanzstücke der Quibellschen Sammlung. Namentlich sind die erwähnten Elfenbeinköpfe von ganz besonderer Bedeutung für die Beurtheilung der ethnographischen Faktoren, die an der Zusammensetzung der altägyptischen Rasse Antheil genommen haben. Schon Flinders Petrie und de Morgan haben auf jenen abweichenden Typus aufmerksam gemacht, der sich auf gewissen, äusserst primitiven Figuren der Negada-Periode angedeutet findet. Jetzt sind durch Quibell einige wohl ausgeführte Schnitzereien aus Elfenbein vorgelegt worden, die diesen Typus mit vielen Einzelheiten belegen und zur allgemeinen Kennzeichnung desselben wenig zu wünschen übrig lassen. Es sind im Gegensatz zu den breitköpfig zur Darstellung gebrachten langhaarigen Aegyptern des alten Reichs schmale, hochstirnige geschorene Köpfe mit länglicher, schmaler und fast aquiliner Nasenbildung, mit grossen Ohren und dem spitzauslaufenden treppenartig gegliederten Knebelbart, der an den kleinen Negadafiguren als Hauptmerkmal in die Augen springt. Mit den Köpfen des ägyptischen Stils haben sie nur den an den Wangen ausrasirten Bart und den fehlenden Schnurrbart gemein, eine Eigenthümlichkeit, die auch bei den heutigen Bischarin angetroffen wird. Nebenbei sei bemerkt, dass der Widerspruch, der zwischen dem brachycephalen Schädeltypus der alten Statuen und dem dolichocephalen, gelegentlich ins Mesocephale hinübergreifenden Schädelbau, den die alten und ältesten Gräberfunde bekunden, vielleicht mer auf Rechnung des künsterlischen Kanons als auf diejenige einer kraniologischen Verschiedenheit zu setzen ist, wie das Virchow in seiner letzten, so viele überraschende Thatsachen darbietenden Akademieabhandlung über die ethnologische Stellung der prähistorischen und protohistorischen Aegypter in hohem Grade wahrscheinlich gemacht hat. Eine bisher nicht nachzuweisen gewesene grundsätzliche Verschiedenheit in den Schädelmassen der neuen, alten und ältesten Aegypter würde trotzdem kein Zeugniss zu liefern vermögen gegen die Zusammensetzung des Volkes aus fremden Rassen von verschiedener Herkunft, es würden immerhin die Gegensätze als solche zu Recht bestehen bleiben, wie sie an den zum Vergleich

herangezogenen Bildwerken hervortreten, die zur Zeit der ersten Dynastie oder vor derselben in protohistorischer Zeit entstanden.

Die übrigen Elfenbeinstücke der grossen Sammlung sind von mannigfaltigster Gestalt. Die meisten derselben stellen Prunkstücke dar, die über und über mit in Reihen angeordneten Thiergestalten bedeckt, als Geräthe keine Verwendung fanden. Eine prachtvolle Elfenbeinsichel mit gesägter Schneide und mit reichem Schnitzwerk verziert verdient indess besonderer Erwähnung. Welch ein reiches Kunstleben verrathen nicht diese alten Opfergaben und wie rege muss der Gestaltungstrieb bei diesen protohistorischen Aegyptern gewesen sein, denen es Freude bereitete ,alle Gebilde der belebten Schöpfung, die sie umgab, zum plastischen Ausdruck zu bringen und die Erzeugnisse ihres Kunstfleisses auf den Altären der Götter niederzulegen. Zu solcher Betrachtung regen namentlich die zahllosen kleinen Thiergestalten an, die aus den verschiedenartigsten Materialien hergestellt wurden und in der Sammlung von Quibell sich wie die Spielsachen einer Arche Noah ausnehmen. Man sieht daselbst, ausser Elfenbein, gebrannte Thonerde, grün glasirte Fayence(!), Talkschiefer, braunen Kieselkalkstein, ja sogar reinen Bergkristall verwendet; aus dem letztgenannten, in den östlichen Gebirgen Aegyptens ziemlich seltenen Mineral ist in vorzüglicher Arbeit ein grosser Skorpion hergestellt, eine Leistung, die man selbst heute noch als ein Meisterwerk der Steinschleiferei bezeichnen würde. Der Skorpion spielt überhaubt in allen diesen Darstellungen eine grosse Rolle, desgleichen Saurier, Schildkröten, Frösche und Fische. Unter den auf die Elfenbeinstücke geschnitzten Vogelgestalten machen sich vor allem Reiher, Storch, Trappe, Strauss und Pelikan bemerklich, von Vierfüsslern wären hauptsächlich zu nennen: Elefant, Nilpferd, Steinbock, Rinder, Kuh-, Säbel- und Schwarznasenantilope, Hyäne, Gepard, Schakal und dergl. Alle diese Thierbilder müssen zum Inventar des ältesten Tempels gehört haben.

Um mit den Tempelfunden von Hierakonpolis abzuschliessen, habe ich noch eines in den Annalen der ägyptischen Ausgrabungen unerhörten Vorkommnisses zu gedenken. Dem Schosse der Erde ward nämlich dort eine überlebensgrosse Bronzefigur entzogen, die einen König in aufrechter Stellung darstellt, in der durchbohrten Faust einen Stab haltend. Von der durch Guss hergestellten Figur sind der Rumpf, der rechte erhobene Arm und die Schenkel vollständig erhalten. In der Höhlung des Rumpfes steckend, fand sich eine kleinere, noch nicht untersuchte Figur, die einen weit besseren Grad der Erhaltung zu erkennen giebt, die aber, wie die äussere, mit dicker Oxydationskruste bedeckt, vermöge dieser Ausscheidungen an die Masse der letzteren angebacken erscheint. Diese Prunkstücke sind dem Kairiner Museum einverleibt worden und vielleicht gelingt es nach vollzogener Säuberung Inschriftliches an ihnen nachzuweisen. Zu gleicher

Zeit wie diese Bronzefiguren ist dort ein Bruchstück ausgegraben worden, worauf man den Namen Pepi II. lesen konnte. Quibell vermuthet daher in ihnen Standbilder dieses Königs oder eines seiner Vorgänger aus der Zeit der VI. Dynastie.

Der Raum gestattet nicht, die anderen Fundstellen der diesjährigen Ausgrabungen zu Hierakonpolis mit gleicher Ausführlichkeit zu behandeln, wie dieses merkwürdige Massendepot von altem Tempelgeräth, von dem übrigens hier nur die bedeutendsten Stücke hervorgehoben worden sind. Ohne beigefügten Plan würde auch eine Beschreibung der verwickelten alten Tempelanlagen unverständlich bleiben. So viel Funde, so viel Probleme harren dort noch ihrer Lösung. Die demnächst zu erwartenden Publikationen von Quibell und Somers Clarke werden darüber jedenfalls erwünschtes Licht verbreiten[1].

---

[1] Pour les tablettes d'ardoise décrites à la page 211, voir *Zeitschrift* XXXVI, Tafel XII, XIII. ***Réd.***

Troisième Série de Cinquante quasi-mots à exclure du dictionnaire hiéroglyphique à venir.

Par **Karl Piehl.**

En poursuivant l'examen du fasc. I du »Temple d'Edfou», il nous reste encore beaucoup à corriger au point de vue du dictionnaire. En voici des preuves en masses!

1) [*Edfou*, p. 40, l. 4], »détacher», faute pour , comme l'a fort bien lu VON BERGMANN.

2) [p. 41, l. 7] forme dénaturée de »le tour du potier», comme donne fort bien VON BERGMANN.

3) [p. 41, l. 11] »devenir», faute pour , comme il y a très exactement chez VON BERGMANN.

4) [p. 45, l. 3] »image», faute pour . La preuve de cette erreur énorme se présente nette et claire, si l'on consulte DÜMICHEN, *Tempel-Inschriften* I, pl. IV.

5) [p. 45, l. 4] »bandeaux», faute pour mot fréquent.

6) »Singe debout qui tient » [p. 43, l. 12], faute grossière pour »singe debout qui tient ». BRUGSCH, *Wörterbuch* VII, page 1320.

7) [p. 45, l. 17] »tranchant, coup», faute pour .

8) [p. 47, l. 3] faute pour »mère».

9) [p. 47, l. 11] faute pour »de l'encens».

10) [p. 46, l. 5] faute pour »titre».

11) [p. 48, l. 13] »Je chasse ton mal». avec deux fautes: pour et pour.

12) [p. 48. l. ult.] faute pour, groupe difficile et peu connu.

13) [p. 49, l. 7] faute pour »Eileithyapolis» [BRUGSCH, *Dict. Géogr.* p. 353].

14) [p. 50, l. 13] faute pour »jeune garçon». mot fréquent à Edfou.

15) [p. 57, l. 7] adjectif, »grands», faute pour [cfr *Edfou*, p. 77, l. 16 où la même légende se voit].

16) [p. 57, l. ult.] faute pour »simulacres». Même faute, p. 54, l. 12 et p. 57, l. 14.

17, 18) [p. 56, l. 16] »il brille sur (faute pour) la montagne (faute pour) de l'Orient». Les corrections proposées sont recommandées par *Edfou*, p. 277, l. 14. Pour des erreurs analogues commises par MASPERO, Chass. & C°, voir *Sphinx* I, p. 180.

19) [p. 41, l. presque-dern.] faute pour, comme il faut lire selon la copie de VON BERGMANN.

20) [p. 42, l. 5] forme impossible de »fils», comme VON BERGMANN a montré qu'il faut lire ici.

21) [p. 42, l. 5] faute terrible pour »héritier», qu'il faut lire d'accord avec VON BERGMANN.

22) [p. 42, l. 12] »grand» faute pour, comme il faut lire ici suivant VON BERGMANN.

23) [p. 26, l. 1] »seigneur» faute pour , ce que nous donne fort bien VON BERGMANN pour ce passage. Cette espèce d'erreur se rencontre par douzaines à »*Edfou*».

24) [p. 66, N° 51] faute horripilante pour [*Sphinx* II, p. 40].

25) [p. 67, l. 6] »dieu», faute pour . [PIEHL, *Seconde Série*. Pl. I, l. 7, offre la variante .]

26) [p. 68, l. 1] »héritier», faute grossière pour .

27) [p. 69, l. 14] »tous les pays» faute pour [= *p*; = *ta*].

28) [p. 69, l. 15] faute pour *er-ter* -*k*.

29) [p. 69, l. 7] faute pour [Cfr BRUGSCH, *Wörterbuch* VI, p. 926].

30) [p. 70, l. 6] »montagnes», mot jusqu'ici inconnu, le vocable »pierre» étant tout-à-fait différent de celui-là. Faut-il corriger et lire ?

31) [p. 69. l. 3] faute pour »mettre en fête». La même faute p. 71, l. 7 et *passim*.

32) [p. 71, l. 11] »faire pousser» faute pour .

33) [p. 71, l. 12] déterminé comme si c'était un substantif, tandis que nous avons prouvé [*Proceedings* XX, pp. 197, 198] qu'il faut y voir un verbe. Lisez donc: »moi (*un dieu*), je mange».

34) [p. 71, l. 15] représente *un* spécimen par-

ticulier des nombreuses dénaturations auxquelles les éditeurs d'*Edfou* ont soumis le groupe *χänem* »odeur».

35) [p. 73, l. 15] forme inexacte du mot »boire».

36) [p. 74, l. 4] »qui met en fête tes yeux» (!!), faute pour . Cfr DÜMICHEN, *Kal. Inschr.* IL a.

37) [p. 74, l. 6] forme défigurée du nom de dieu *Ra* (!). Pour montrer que nous ne nous trompons pas, voici le passage entier: »Je te donne» »la vue de *Tent* (= le soleil!!!) pendant le jour, le regard du dieu lune dans la nuit». On voit à quelles utopies l'ignorance, opérant à l'aide d'estampages de la pire espèce, aboutit. La »conscience réelle» n'a évidemment rien à faire avec de pareilles publications de textes.

38) [p. 74, l. 8] »se réjouir», faute pour .

39) [p. 75, l. 8] variante suspecte du mot fréquent »crier de joie», que je n'ai pas rencontrée chez Brugsch.

40) [p. 74, l. 10, 11] lecture impossible pour *neferu;* »le veau sautant» n'ayant jamais la valeur de *nefer*, comme »le cheval qui se cabre».

41) [p. 75, l. 14] »royauté», faute pour , groupe fréquent.

42) [p. 76, l. 2] forme impossible du nom de la déesse . [Voir *Edfou*, p. 241, où le nom de cette déesse a été mal lu: *Tememcmet*!!]

43) [p. 76, l. 2] forme défigurée de *χe-k* »ceux qui te suivent».

44) [p. 78, l. 4] »nom d'huile» qu'il aurait fallu lire , pour être correct.

45) [p. 80, N° 25] déesse inconnue, probablement erreur pour *Neith*.

46) [p. 77, l. 10] »au début de l'année», faute pour . La traduction *peut-être* »chaque année *ou* saison»(?). Voir *Edfou*, p. 260.

47) [p. 59, l. 15] »j'étends mes mains», faute pour etc.

48) [p. 59, l. 13] »à leur époque», faute pour .

49) [p. 59, l. 9] »je vois», faute pour , le mot »voir» ne s'écrivant qu'au plus à l'aide de *deux* yeux.

50) [p. 72, l. 2] faute à la place de *-ta ḥer* »la terre en son pourtour».

51) [p. 72, l. 9] faute pour , groupe connu de longue date.

52) [p. 43, l. 8] »s'écarter, se séparer de», faute pour . Cfr *Edfou*, p. 55, lign. ult. Par cette remarque, je ne nie point l'existence du verbe très fréquent qui d'ailleurs a tout un autre sens que celui du prétendu verbe *seš* de ce passage.

53) [p. 44, l. 1] »royauté puissante», faute pour *sutenit* .

54) [p. 73, l. 7] variante impossible de .

55) [p. 73, l. dern.] forme à déterminatif incorrect du fréquent *kaut* .

56) [p. 75, l. 2] »temps» faute pour , le second remplaçant incorrectement ⊙, comme je crois sur la foi de la règle que [*Sphinx* I, p. 247] j'ai formulée à propos des de certains estampages.

57) [p. 59, l. 2], faute effroyable pour »le midi et le nord».

58) [p. 58, l. 12] verbe inconnu et inadmissible.

59) [p. 45, l. 1] nom de localité incorrect, qu'il faut rectifier et lire [*Sphinx* II, p. 166].

60) [p. 49, l. dern.] »se réjouir», faute grossière [qui se corrige peut-être à l'aide de *Rec.* XIV, p. 193].

61) III [p. 49, l. 9] désignation d'une nation jusqu'ici inconnue. Faut-il corriger et lire *Heruschâ?*

62) [p. 69, l. 11] forme inconnue et impossible de »la déesse Sothis». Je ne connais aucune preuve en faveur de l'équation = , qui résulterait de la lecture d'*Edfou* en cet endroit.

63) [p. 66, N° 69] déesse absolument inconnue et par conséquent inadmissible (= Serket? Neith? — par suite du mauvais état de l'estampage).

64, 65) [hieroglyphs] et [hieroglyphs] [p. 53, N° 59 et 61] des noms de divinités défigurés pour lesquels les éditeurs d'*Edfou* ont introduit à tort [hieroglyph] [qui se lit *ti*], à la place de [hieroglyph] [= *m*]. On peut être absolument sûr que l'original n'autorise aucunement de pareilles lectures.

Quiconque aura parcouru cette liste et celle qui immédiatement précède[1] celle-ci — toutes les deux relatives au fasc. I du »Temple d'Edfou» — nous accordera, j'espère, que les erreurs ainsi relevées ne permettent aucunement de louer au grand sérieux de »conscience reelle» les éditeurs de l'ouvrage où tant de preuves d'ignorance inqualifiable ont été accumulées. Il serait sans doute bien risqué d'oser[2] soutenir, à l'instar de M. G. Maspero, que »longtemps encore les générations d'égyptologues réuniront dans un même sentiment d'estime reconnaissante» les ouvriers d'un ouvrage aussi piteux. Sous la plume de l'académicien en question, cette thèse ne devient qu'une confirmation ultérieure du système de parti pris dont, selon nous, il s'est fait le promoteur en égyptologie.

---

[1] *Sphinx* II, pages 158—164.
[2] *Sphinx* II, page 94.

Die aegyptische Pflanzensäule. Ein Kapitel zur Geschichte des Pflanzenornaments von LUDVIG BORCHARDT. Berlin, Ernst Wasmuth in-4°. 58 p. Prix: 5 marcs.

L'an passé j'ai rendu compte dans cette revue d'un ouvrage sur l'origine de la colonne égyptienne et spécialement de la colonne lotiforme, dû à la plume de M. Foucart. Le même sujet, à peu près, vient d'être traité par un jeune égyptologue allemand, M. Borchardt, qui est en même temps architecte, dans un ouvrage intitulé: Die aegyptische Pflanzensäule.

M. B. s'attache principalement à déterminer les plantes que les Egyptiens ont imitées dans leurs différents ordres, et il résout d'une manière satisfaisante, à mon sens, la question si controversée du papyrus et du lotus. M. Foucart avait envisagé le sujet à un point de vue plus large; recherchant l'origine de la colonne-plante, il trouve avec Quatremère de Quincy et M. Perrot que l'élément végétal n'est qu'un ornement attaché à un support, et que l'origine de la colonne doit être cherchée dans la construction en bois. M. B. ne s'arrête pas à cette théorie; il la met de côté en deux ou trois phrases écrites de ce ton de supériorité qui, nous le disons à regret, dépare trop souvent les travaux de la jeune école de Berlin; et il passe de suite à la description des divers végétaux qui ont servi de modèle à la colonne.

C'est d'abord le lotus qu'on rencontre déjà sous l'Ancien Empire, et en particulier dans la fameuse colonne d'Abousir de la Ve dynastie découverte par M. de Morgan. Sur l'espèce de la plante il ne peut y avoir de doute; on peut discuter sur la variété. A cet égard, si au lieu de regarder et de reproduire le dessin fait par M. de Morgan, dessin stylisé et manifestement incorrect, M. B. avait raisonné sur les phototypies publiées par M. Foucart, il aurait reconnu que le bouton qu'imite le chapiteau d'Abousir est plutôt celui du lotus bleu que celui du lotus blanc. Les sépales lancéolés, la disposition des pétales, la forme générale du bouton nous rappellent le Nymphaea caerulea. Seules les nervures des sépales font penser au lotus blanc. Il y a lieu de remarquer à ce propos que le chapiteau d'Abousir, quoique moins conventionnel que ceux d'époque postérieure, l'est déjà dans une certaine mesure; par conséquent on peut supposer que pour représenter les rangées de poils qu'on

voit sur le calice du lotus bleu, on ait dessiné des lignes continues, comme cela se voit sur certaines faïences (Borch. vign. 23), et que ces lignes étant sculptées soient devenues des rainures. Le résultat a été de former un bouton qui tout en se rapprochant davantage du lotus bleu, est une sorte de compromis entre les deux variétés.

Sans s'arrêter à la fleur encore indéterminée qui est l'emblème du Sud, et qu'il appelle un lis, fleur qui joue dans l'architecture un rôle subordonné, M. B. étudie les colonnes en faisceaux autres que celles d'Abousir et de Beni-Hassan, commençant par celle de Howara, c'est à dire par l'oeuvre de la XII[e] dynastie, et suivant ce type au travers du Nouvel-Empire. M. Foucart les appelait aussi lotiformes, et cela se comprend. Lorsqu'on examine la planche dans laquelle il a marqué la série des chapiteaux, depuis celui d'Abousir jusqu'àux constructions des Ramessides, on voit combien les différences sont faibles, et comme l'on passe facilement des types de l'Ancien Empire à ceux de la décadence du Nouveau, par des transitions presque insensibles. Et cependant nous croyons que M. B. a raison. Dans la colonne de Howara comme dans celle de Louxor, ce que l'architecte imite, c'est le bouton du papyrus, et non celui du lotus. Pour la colonne de Karnak à chapiteau en campane, je crois avec M. B. que cela ne fait pas question. Le doute porte seulement sur la colonne en faisceau de boutons. Cette forme prête d'autant mieux à l'incertitude que les boutons du lotus et du papyrus se ressemblent extraordinairement dans les peintures égyptiennes. Ils ont tout-à-fait la même forme; là où ils diffèrent c'est au point de soudure avec la tige. Dans le lotus les sépales qui enveloppent le bouton jusqu'en haut sont supportés par un réceptacle convexe, qui dans le chapiteau d'Abousir devient un onglet fortement marqué par le relief et par la couleur; tandis que dans le papyrus l'ombelle non encore déployée est supportée par un calice composé de sépales lancéolés. Or si l'on examine toutes les colonnes à boutons, à partir de celles de Bubaste et de Howara, on voit que ces sépales lancéolés ne manquent jamais à l'origine du bouton, que nous devons ainsi reconnaître pour celui du papyrus.

En outre le bouton étant faiblement entr'ouvert là où il est contigu à l'abaque, s'il s'agissait d'un lotus, nous verrions entre les sépales légèrement écartés l'indication des pétales presque pointus du lotus bleu; or, à ma connaissance, il n'a pas été trouvé d'exemple de cette indication.

Il y a eu donc changement dans la plante que figure la colonne en faisceau, l'architecte a passé du lotus au papyrus. On peut se demander quelle a été la raison de ce changement, qui, dans le chapiteau, ne se manifestait que par une modification de détail, l'addition des folioles lancéolées, la forme générale

restant la même. Le motif nous semble devoir être cherché dans les modifications beaucoup plus graves qui se produisent concurremment dans le fût et dans la base, car à l'apparition du papyrus se rattache l'amincissement du fût dans sa partie inférieure, et le changement dans les proportions de la base: celle-ci diminue en surface et devient beaucoup plus épaisse qu'elle ne l'était à l'origine. Dans la théorie dont M. Foucart s'est fait l'interprète, et qui nous paraît la vraie, celle qui considère l'apparence de la colonne comme provenant d'une décoration végétale appliquée sur un support rigide, le changement de la plante est susceptible d'une explication très simple qu'il est inutile de développer ici, puisque M. B. a d'emblée rejeté cette théorie comme indigne de son attention.

Après avoir établi avec succès et à l'aide d'exemples bien choisis que c'est le papyrus qu'il faut reconnaître dans la colonne à boutons et à campane, M. B. passe au palmier qui est facilement reconnaissable, et il mentionne différentes formes moins fréquentes: la colonne Dad et la colonne hathorienne, qui dans les temples de Hathor est un véritable sistre, emblème de cette déesse.

Nous déclarons franchement que nous regrettons que M. B. n'en soit pas resté là, qu'il ne se soit pas borné à cette détermination des éléments végétaux qui appuyée par de bonnes illustrations nous paraît dans son ensemble aussi instructive que bien raisonnée [1]. Mais après avoir écarté d'une manière aussi sommaire la théorie de l'ornementation soutenue par M. Foucart, M. B. se sentait obligé de nous donner la sienne. Il l'énonce dans une phrase de son introduction, et il la développe brièvement dans les trois dernières pages de son mémoire. Cette théorie qu'il imprime en lettres majuscules est celle-ci: »Der Aegypter dachte sich seine Pflanzensäulen als freie Endigungen und ornamentirte sie wie solche», ou en d'autres termes, comme il est dit dans l'introduction: l'idée mère de la colonne est une pure ornementation sans aucune fonction quelconque dans la construction; ainsi l'axiome que toute partie de la construction indique sa fonction par sa forme, est renversé d'une manière éclatante.

M. B. avoue que sa théorie est paradoxale, et il déclare qu'on ne peut en mettre en doute la solidité sans nier directement les faits établis (Thatsachen) dans son mémoire. Ici nous ne pouvons absolument plus suivre M. B. Dans tout son travail jusqu'aux dernières pages de la conclusion, dans toute cette étude attentive et méthodique de la nature des végétaux que simule la colonne, nous cherchons vainement les faits qui éta-

[1] Nous devons cependant faire toutes nos réserves pour une digression sur la représentation du trône de la statue de Chefren où il est difficile d'accepter l'argumentation de M. B.

blissent cette théorie paradoxale. Quels sont ceux qu'on y rencontre, et qu'il faut se garder de nier? c'est la détermination exacte des plantes de la colonne, c'est en partiqulier la solution qui me paraît définitive du litige entre le papyrus et le lotus; mais en quoi, je le demande, cela affecte-t-il l'idée mère qui a présidé à l'invention de la colonne? Le point capital du mémoire de M. B. et le résultat le plus net de son travail, l'existence de la colonne papyriforme, encore une fois, je l'admets pleinement. Je conviens que les »lotomanes invétérés» se sont trompés dans la solution qu'ils ont donné au débat; j'admets que sur ce point il y a eu erreur chez Goodyear, Riegl et d'autres auteurs récents, quoique à mes yeux cette erreur ne soit pas aussi grave que le juge M. B. Après cela, je suppose que M. B. fût arrivé à un résultat contraire, qu'il eût établi la permanence du lotus, ou qu'il eût découvert une troisième plante qui aurait servi de type à la colonne, la question principale resterait absolument intacte. Si l'élément végétal est un ornement appliqué sur un support, ou si c'est une plante qu'on suppose croître librement, sans aucun rapport avec la construction, et qui n'a jamais pu en avoir, qu'importe que ce soit une fleur plutôt qu'une autre? la forme ici n'affecte absolument pas le fond. Surtout lorsque la discussion porte sur deux plantes aquatiques croissant dans des conditions toutes semblables, c'est une question secondaire qui n'égale point en importance celle de l'origine de la colonne; cette dernière, bien loin de recevoir une solution définitive par le choix d'une plante plutôt qu'une autre, n'est pas même effleurée.

Sans qu'il s'en rende compte lui-même, M. B. a le sentiment qu'il faut autre chose pour établir sa théorie, et dans ce but il a recours à M. Maspero, qui, nous dit-il, a montré la voie à suivre pour comprendre la nature de la colonne-plante, sans cependant pousser sa théorie jusqu'à ses dernières conséquenees, puisqu'il ne l'a pas appliquée à l'emploi de ces colonnes.

Je cite textuellement le passage de M. Maspero auquel M. B. réfère: »Le temple était bâti à l'image du monde tel que les Egyptiens le connaissaient. La terre était pour eux une sorte de table plate et mince plus longue que large. Le ciel s'étendait au-dessus . . . . . Comme il ne pouvait rester suspendu sans être appuyé de quelque support qui l'empêchât de tomber, on avait imaginé de le maintenir en place au moyen de quatre étais ou de quatre piliers gigantesques. Le dallage du temple représentait naturellement la terre. Les colonnes et au besoin les quatre angles des chambres figuraient les piliers. Le toit, voûté à Abydos, plat partout ailleurs, répondait exactement à l'opinion qu'on se faisait du ciel.» (Archéologie égyptienne p. 88.)

Ainsi la correspondance est parfaite entre le temple et le monde. Le plafond, c'est le ciel; le plancher, c'est la terre;

les colonnes, ce sont ces supports du ciel dont il est si souvent question dans les inscriptions. M. B. regrette que M. Maspero n'ait pas tiré les dernières conséquences de son système. Ces conséquences on conviendra qu'elles sont surprenantes. Elles consistent à répudier la correspondance pour l'un des élements de la construction, celui des supports. Dans la construction les colonnes-plantes ne sont pas censées porter quoi que ce soit; le ciel s'étend sans appui au-dessus de plantes gigantesques qui croissent librement et dont la hauteur atteint la voûte céleste (frei in den Himmel hineinragen). Rappelons-nous quelles sont les plantes auxquelles d'après M. B. l'imagination des Egyptiens donne des proportions si fantastiques. Ce sont des palmiers, desquels cela pourrait encore se comprendre; mais ce sont surtout des plantes aquatiques, des lotus dont la fleur, dans la nature, s'élève à peine au-dessus de l'eau, tandis que dans les représentations la tige peinte en jaune ou en rose est si flexible qu'on s'en sert pour entourer des vases, ou qu'on en fait des enroulements et même des noeuds qui sont des motifs fréquents de décoration. Cette fleur est donc supposée sortir de l'eau qui est son élément, et traverser l'espace jusqu'à atteindre le ciel. L'autre plante est le papyrus qui, il est vrai, a des tiges plus rigides, mais qui croît à peine à hauteur d'homme; lorsqu'il est en fleur, les tiges ne sont pas assez résistantes pour porter l'ombelle sans s'incliner de côté. On conviendra que M. B. a raison quand il appelle sa théorie paradoxale.

M. B. croit avoir découvert à l'appui de sa thèse des preuves d'une rigueur absolue (haarscharf). Elles se trouvent dans les représentations du palais de Tell el Amarna reproduites par Lepsius et par M. Petrie. L'archéologue anglais a trouvé un plancher peint, d'une beauté remarquable, qui nous montre un étang où croissent des lotus, et où s'ébattent des poissons et des oiseaux d'eau. À l'entour, sur des bandes de terre qui marquent le rivage, poussent des roseaux, des papyrus, divers arbustes d'où s'envolent des oiseaux et entre lesquels gambadent des veaux sauvages; cela rappelle une »macchia» de la Maremme. M. B. en conclut avec raison que le plancher qui porte ces peintures représente la terre.

Le plafond, c'est le ciel; nous en avons la preuve dans un autre dessin de Tell el Amarna. C'est une pièce à deux portes où le plafond est soutenu par deux colonnes à chapiteau de feuilles de palmier. Comme il fallait indiquer que la décoration était celle du ciel, l'artiste égyptien a dessiné »bêtement (ganz dumm)» l'hiéroglyphe du ciel 𓇯 au-dessus du chapiteau de manière que ce ciel cache une partie de l'abaque. C'est en vertu du principe qui consiste à figurer en dehors de l'objet lui-même la décoration intérieure que la position de l'objet empêcherait de voir, principe de la découverte duquel nous sommes redevables

à M. B. dans son remarquable travail sur la décoration des vases. Il n'y a donc pas de doute: le plafond, c'est bien le ciel.

On s'attendrait maintenant à ce que les colonnes fussent les supports du ciel; mais non, c'est tout le contraire. La colonne n'est pas, comme celle de l'époque grecque ou romaine ou celle du Moyen-Age, un support avec une décoration végétale, c'est du haut en bas une seule plante ou un seul faisceau au-dessus duquel le ciel s'étend librement et sans aucun appui. Comme il serait absurde de supposer qu'une plante flexible pût soutenir un poids quelconque, force est de conclure, nous apprend M. B. qu'à l'origine de la colonne-plante l'idée de la construction n'entrait pour rien.

Nous ne nous arrêterons pas plus longtemps à considérer ce que présente d'étrange cette théorie que M. B. élève sur les ruines de celle qui veut que la colonne-plante soit un élément de la construction parce que c'est un support orné de végétaux. Nous nous bornerons à faire une seule objection. Cette théorie ne rend compte d'aucun des trois éléments qui accompagnent la plante, elle n'explique ni la base, ni l'abaque, ni les liens. Je me trompe; M. B. essaie d'expliquer la base; c'est le mamelon de terre d'où sort la plante. Mais depuis quand un lotus sort-il d'un mamelon? et même le papyrus ne croît-il pas dans l'eau ou dans la partie la plus basse de la rive? Dans les peintures du palais de Tell el Amarna, les arbres sortent ou du sol ou de creux marqués par des bords relevés. C'est, à mon sens, la représentation enfantine de ces puits creusés dans le roc dont j'ai trouvé plusieurs à Deir el-Bahari, où l'on plantait des arbres qu'il fallait arroser artificiellement.

Et l'abaque? non seulement il n'y a aucune explication à en donner, mais il devient une conception presque absurde dans la colonne à campane, puisqu'il ne repose pas même sur la fleur, mais sur le vide qui est au milieu; il est donc complètement en l'air.

Des trois élèments dont je parle celui qui me paraît le plus inconciliable avec la théorie de M. B., au point même de porter au système un coup fatal, ce sont les liens au-dessous du chapiteau. Certes s'il y a un élément permanent dans la colonne égyptienne, c'est bien celui-là. Pourquoi ce collier de bandes enroulées dont, dans l'architecture figurée, les bouts flottent au vent? Il se comprend lorsqu'il s'agit d'un faisceau de tiges ou de fleurs, mais dans une plante de papyrus ou dans un palmier, que viennent-ils faire, s'il s'agit d'une plante ou d'un arbre qui croît librement sous le ciel? Au contraire rien de plus logique et de plus naturel, si ces liens doivent rattacher à un support rigide une couronne de feuilles de palmier.

J'ajouterai que l'idée de ces plantes gigantesques touchant le ciel sans cependant le supporter ne me paraît pas naturelle

aux Egyptiens; ils n'y auraient pas été conduits par la végétation qu'ils avaient sous les yeux. Il n'y a pas en Egypte comme dans la zône tempérée de ces arbres élancés, à haute venue, dont le sommet se perd dans les nuages et qui font l'effet de porter le ciel ou même de le percer, suivant l'expression populaire. Qu'est-ce qu'un palmier à côté de certains conifères ou d'un peuplier de nos pays; le sycomore lui-même ne dépasse pas une hauteur moyenne et se développe surtout en largeur. Ainsi la nature de la flore d'Egypte est aussi un argument qui milite contre la théorie.

En résumé, nous remercions M. B. du travail qu'il nous a présenté sur les plantes de la colonne égyptienne; nous lui savons gré en particulier de ce qu'il a mis fin à la controverse du papyrus et du lotus; mais nous l'engageons à revoir sa théorie, car il ne suffit pas de l'imprimer en grosses lettres; comme toutes les autres, elle a besoin d'être établie sur des preuves solides et indiscutables.

Edouard Naville.

Egypt Exploration Fund. Archæological Report 1897—1898 comprising the work of the Egypt Exploration Fund and the progress of Egyptology during the year 1897—8. Edited by F. Ll. Griffith, London 1898. 70 pages in-8°, avec plusieurs cartes et dessins. *Prix:* 2 shillings 6 d.

Les comptes rendus annuels qui, au nom d'Egypt Exploration Fund, se publient régulièrement, partie par M. Griffith lui-même, partie sous ses auspices, jouissent déjà d'un renom légitime en égyptologie.

Le présent annuaire possède visiblement les qualités de ses devanciers. La partie purement égyptologique a — comme toujours — pour auteur M. Griffith, la partie grecque est due à M. Kenyon, et celle qui est relative aux études coptes à M. Crum.

Pour la partie relative à l'égyptologie, il nous est bien difficile de ne pas énoncer une remarque sérieuse; c'est qu'il nous paraît indispensable qu'un fonds de types hiéroglyphiques soit procuré. Autrement, une masse des observations insérées restent plus ou moins incompréhensibles. Qu'on ne craigne nullement l'augmentation des frais d'impression qui résulterait de l'introduction de types hiéroglyphiques, car la publication en question se vend actuellement si bon marché que personne n'en trouverait le prix exorbitant, s'il s'augmentait d'un shilling pour couvrir les frais causés par l'emploi éventuel d'hiéroglyphes.

Une autre remarque — celle-ci sans doute de moindre importance — c'est qu'il serait désirable que les jugements portés sur des travaux de la même valeur scientifique fussent plus uniformes; actuellement, il nous est difficile de ne pas trouver que, pour certaines *personnes,* les prévénances sont un peu exceptionelles, tandis que, vis-à-vis d'autres, on peut constater une réserve un peu froide.

Si j'excepte le mémoire de LEFÉBURE sur »les noms égyptiens des principaux viscères» (*Sphinx* II, p. 79—85) qui a été sauté, la liste des ouvrages énumérés paraît être assez complète.

Comme cela a été le cas pour les années antérieures, celle de 1897—1898 renferme quelques petits articles de fond qui méritent d'attirer l'attention des égyptologues. Sous ce rapport, il y a 1° une notice écrite par M. Flinders Petrie touchant ses »excavations» à Dendérah, d'où il ressort que cette place a été

un important centre de civilisation à partir de la IVe jusqu'à la fin de la XIe dynastie, après quoi un calme relatif prévaut, qui se continue jusqu'aux basses époques où la splendeur d'autrefois paraît renaître. C'est l'ancienne nécropole de Dendérah qui a fourni à M. Petrie ces observations de haut intérêt.

2° M. Somers Clarke mentionne les travaux de restauration exécutés par Egypt Exploration Fund à Deir el Baheri. L'auteur avance — ce que Sphinx a déjà relevé — que »the excavations carried on by M. Naville have now shown us that the real plan of the Temple differed very materially from that published by Mariette».

3° M. Griffith annonce l'apparition prochaine d'une »collection of detailed hieroglyphs», et 4° M. Grenfell nous promet la publication d'une série de documents classiques, entre autres un fragment important de *Menander,* les scholies du livre 21 de l'*Iliade,* des fragments d'*Euripide,* de *Platon,* de *Démosthène,* de *Thycydide* etc.

5° M. Fl. Petrie rend compte des fouille sexécutées à Hiérakonpolis par M. Quibell, et dont le Prof. Schweinfurth avait déjà parlé (voir *ci-dessus,* p. 209 et suiv.). Une magnifique planche, représentant »King opening canal works» (??) accompagne ce mémoire. Bien que peu disposé à admettre l'origine babylonienne de la civilisation égyptienne, je dois reconnaître que j'ai rarement vu un monument égyptien aussi babylonien de style que celui de la dite planche.

Somme toute, l'»Archæological Report» de 1897—1898 conserve les excellentes traditions de ces devanciers, et il faut espérer qu'il ait longtemps encore des successeurs empreints de la même connaissance de cause qui, jusqu'ici, a distingué si avantageusement cette bibliographie d'égyptologie.

Karl Piehl.

MAXENCE DE ROCHEMONTEIX, *Oeuvres diverses* [Bibliothèque égyptologique publiée sous la direction de G. Maspero. Tome troisième] Paris, Ernest Leroux. 1894. 463 page in-8°. Prix: *15 francs.*

La collection complète des mémoires et articles d'érudition ayant pour auteur l'égyptologue de Rochemonteix représente, selon M. G. Maspero, un champ d'études »immense», et il faut regretter que l'auteur n'ait pas eu lui-même l'occasion de préparer définitivement pour l'impression le recueil de ses ouvrages que nous avons actuellement sous les yeux. Malheureusement, la mort a mis son veto implacable à cette perspective; sans quoi les *Oeuvres diverses* de de Rochemonteix auraient probablement paru sous une forme beaucoup plus digne de leur auteur. Car dans leur état actuel, elles ne donnent malheureusement pas tout ce qu'on pouvait en attendre, vu les mérites de l'auteur. Ce jugement un peu sévère s'applique presque exclusivement au mémoire le plus considérable du volume, j'entends celui qui est relatif au temple d'Apet de Karnak — embrassant 150 pages des 450 de l'ouvrage complet — et dont la rédaction a été confiée au quasi-égyptologue Chassinat, jeune homme qui manque des connaissances les plus élémentaires de l'égyptien, ce qui ne l'empêche pas de prendre les allures d'un savant de la vieille roche. Au nom de la science, nous protestons avec de la dernière force contre l'ineptie de charger un ignorant de l'achèvement de l'ouvrage d'un savant mort. Le sieur Chassinat a déjà compromis »le grand ouvrage auquel de Rochemonteix avait consacré sa vie», pour employer les termes de M. Maspero (car c'est conjointement avec ce dernier que le non-égyptologue Ch. a publié »Le temple d'Edfou», publication que Sphinx a irréfutablement montré être manquée d'un bout à l'autre); faut-il aussi que le même intrus ait abîmé de sa »balourdise» (*Avant-Propos du Temple d'Edfou* p. XVII, l. 14) proverbiale un autre travail auquel M. de Rochemonteix avait consacré ses loisirs! Les »Oeuvres diverses» de de Rochemonteix contiennent 1° *Le temple égyptien,* leçon d'ouverture d'un cours libre fait à la faculté des lettres de Paris, mémoire fort curieux et très original, bien que prêtant, sous certains rapports, à la critique; 2° *La grande salle hypostyle de Karnak et la restitution de M. Chipiez,* oeuvre de vulgarisation, comme la précé-

dente, et à cet égard méritant tous les éloges; 3° *Nummuli*, petits articles de philologie égyptienne de valeur assez inégale. Le premier d'entre eux, qui concerne Danaos et Aegyptos (sic! il fallait dire ou *Aigyptos* ou *Aegyptus*), n'a guère d'importance; en tout cas, le rapprochement de Danaos avec [hiéroglyphes]. prétendue désignation de l'Egypte, est absolument admissible et impossible; il n'y a d'ailleurs aucun nom *Ta-nehi* signifiant »l'Egypte».

Le second des Nummuli traite du tombeau d'Osumanduas que l'auteur — à la différence de Letronne dont il a soumis l'opinion à une critique sérieuse — déclare être le Memnonium de Médinet-Habou. La troisième note de cet ordre est relative à *Schounet-ez-Zebîb*, qui est expliqué comme un mot ancien égyptien *šont ne t'obī hīb* »le dépot des cercueils (ou vases) d'ibis», explication qui nous a paru inadmissible. Les §§ 4 et 5 des *Nummuli* concernent quelques noms de localité coptes, ainsi que »le protocole de Snefrou». Au § 6, en parlant des »fils de Misraïm», l'auteur a introduit comme équivalent à *Ânâmin* un groupe égyptien [hiéroglyphes] qui reste, et restera probablement, introuvable. La série des Nummuli se termine par une étude »Etymologies arabes et mots de l'arabe d'Egypte ne figurant pas dans les dictionnaires».

4° *La prononciation moderne du copte dans la Haute Egypte*, petit recueil fort précieux de matériaux relatifs à un sujet fort important pour l'histoire de la phonologie égyptienne.

5° *Essai sur les rapports grammaticaux qui existent entre l'égyptien et le berbère.*

6° *Le Temple d'Apet où est engendré l'Osiris thébain.* Ici il faut nous arrêter plus longtemps par des raisons que nous dicte l'intérêt de la science, qui exige que le droit de propriété littéraire soit respecté *sous toutes les formes.* L'atteinte qui, dans ce cas, a été portée au dit droit, est d'autant plus sérieuse qu'il s'agit non pas d'une personne vivante, mais d'un savant mort. Celui-ci — par la négligence impardonnable de l'étudiant d'égyptologie chargé de mettre en ordre et de préparer pour la publication les textes hiéroglyphiques accompagnant le »Temple d'Apet» — a été mis dans une situation absolument fausse et presque ridicule. En effet, l'état lamentable dans lequel se trouvent les textes du »Temple d'Apet», nous autorise à blâmer la maladresse horripilante de l'étudiant Chass., qui, au dire de M. Maspero [page 225, note 1], a »copié ou vérifié sur les estampages toutes les inscriptions publiées» dans le mémoire intitulé »Le Temple d'Apet».

Donnons maintenant des spécimens de la dénaturation de mots égyptiens provoquée ici par le dit quasi-égyptologue!

Page 232, nous rencontrons un dieu , jusqu'ici inconnu. Il aurait fallu lire Osiris .

P. 233, le pays inconnu est à rectifier. Mais comment? Peut-être *Taui* .

P. 234, l. 2, il y a un nom de pays dont le début a été sauté, par mégarde, par le sieur Chass.

P. 234, l. 9 est fautif pour »larger».

P. 234, l. 17 forme défigurée de *ḥent neteru* »régente des dieux».

P. 235, l. 9 , forme inexacte de la préposition .

P. 236, l. 12: , le déterminatif fautif pour .

P. 237, l. 9, »odeur», le déterminatif incorrect pour .

P. 239, l. 2, , »jusqu'à la hauteur», le déterminatif assurément à remplacer par .

P. 242, l. 14: »tout le monde», faute pour etc. Cfr p. 303, l. 11.

P. 247, l. 14: , faute horrible pour , divinité dont nous avons le premier (?) prouvé l'existence dans une lettre écrite[1] à Heinrich Brugsch-Pacha. Le même nom de divinité a été dénaturé, p. 287, l. 2, où il se voit sous cette forme-ci: etc. Comme le groupe

[1] En 1888 ou 1889. Brugsch ne m'a jamais répondu à cette partie de ma lettre.

en question — à part un seul exemple — ne se rencontre nulle part ailleurs dans les textes publiés d'après le temple d'Apet chez de Rochemonteix, on n'en reconnaîtrait guère l'existence, si l'on n'avait pas l'occasion de consulter mon édition — négligée superbement par M. Maspero et élèves — des textes du temple de *Deir-el-Médineh*[1].

P. 247, l. 16, , faute grossière, où le dernier signe doit être .

P. 252, faute pour *em ḥāt* »à la tête d'eux».

P. 254, »le signe symbolique *Seb* » se voit mentionné, bien que nous n'en connaissions aucun exemple.

P. 260. »Je te donne les pays étrangers et la terre sainte . Cette dernière expression est fautive pour »avec leurs produits», comme il faut lire ici.

P. 262, Isis est , faute pour »maîtresse du parfum *ānti*».

P. 263, Buto est dite »nourrir Horus sur », mais il faut lire »ses linges», d'accord avec PIEHL, Seconde Série Pl. II, l. 7.

P. 263, l. 13. Quel est le dieu, jusqu'ici inconnu, ?!

P. 266, l. 5. La qualification d'Ammon que voici: + un signe bizarre — est donnée comme supérieure à

[1] PIEHL, *Inscriptions Hiéroglyphiques.* Prem. Série, Vol. I, Pl. CLX, l. 8, CLXVII, l. 8, CLXXI, l. 9 etc. Je rectifie expressément la traduction inexacte de mon commentaire (*Il.* Vol. II). A propos de ma *Première Série,* je noterai en passant que M. Maspero et ses élèves ont systématiquement ignoré cet ouvrage qu'il leur aurait été sans doute fort utile de consulter [voir p. ex. SJÖBERG dans Sphinx I, p. 18—27]. La seule mention que M. Maspero en a faite [*Histoire de l'Orient classique* I, p. 467] a visiblement été empruntée à l'ouvrage magistrale d'ED. MEYER. Pour les stèles de la XII[e] dynastie, traitées dans mon dit ouvrage, l'académicien en question aurait sans doute pu en tirer de bonnes choses "à son profit".

la lecture de Lepsius du même passage: *neter āa* . Mais Lepsius a fort bien lu ici, à la différence de son quasi-correcteur, le sieur Chass.

P. 266, l. 8, ethnique impossible, qui doit se lire plutôt , d'accord avec beaucoup de textes.

P. 267, l. 7 , faute pour . Nous sommes heureux de pouvoir prouver que cette bêtise n'a jamais pu être commise par de Rochemonteix, mais qu'elle a pour auteur seul et responsable Mons. Chass. A la page 284, l. 10, nous rencontrons la forme correcte , qui est mentionnée dans le texte explicatif dont DE R. a accompagné ce passage de texte: (»Le taureau de) MADIT».

P. 270 , nom d'étoffe incorrect qui doit se lire .

P. 270 faute pour .

P. 279, l. 19, , erreur grossière pour , qualification fréquente du diable égyptien.

P. 281, l. 17, »couronne», faute pour que donne correctement Lepsius pour ce passage. En poursuivant la collation de ce point du »Temple d'Apet» avec la publication correspondante [de plus de 40 ans antérieure] de Lepsius, on constate dans le premier la présence de presqu'une douzaine d'erreurs plus ou moins grossières qu'une stricte observation des lectures de Lepsius aurait dû prévenir. Parmi ces erreurs, je compte notamment la forme pour la notion »ciel» que Lepsius avait lue, à juste titre, . Il est connu que Maspero & C° nient l'existence de ce dernier groupe, que nous avons, il y a longtemps, relevé [Voir, en dernier lieu, *Proceedings* XX, p. 201].

P. 283, l. 7: , faute pour . Cfr p. 247, l. 15.

P. 283, l. ult., Isis est appelée »la régente de *teχes*». Qu'est *teχes*? — Rien du tout. Il faut le corriger et lire , d'accord avec p. 262 l. 18.

P. 284, l. 13, »Osiris » faute pour »Osiris ».

P. 285, l. 2, , erreur pour *pu*, etc. Voir ci-devant, p. 235. Notre passage semble montrer qu'Amon est à la fois identique au serpent *Qem-at-f* et père du serpent *Anta*.

P. 286, l. 18, la déesse Mout est , faute pour *her-tep-t* *em-hāt*.

P. 287, l. 1, , faute pour .

P. 289, l. 2, Thoth est appelé , ce qui doit sans doute se corriger et se lire ainsi: *āa āa* [BRUGSCH. Mythologie, page 49]. Ce passage est une preuve décisive de la »balourdise» inouie avec laquelle Mons. Chass. a préparé pour la publication l'ouvrage d'un savant décédé.

P. 302, l. 17, le verbe »choisir, élire» a la forme incorrecte . De même, p. 262 (à la fin).

P. 303, l. 15, , faute pour .

P. 310, l. 7, »dans», faute pour .

P. 314, l. 6, »en face de», faute pour *her*.

P. 316, l. 18, , faute pour .

Voilà plus de 50 fautes portant atteinte aux règles du Dictionnaire. Cette cinquantaine pourrait se quintupler sans aucune difficulté, si nous pouvions disposer indéfiniment de types

hiéroglyphiques pour l'impression de *Sphinx*. Mais chaque égyptologue sérieux qui se sera donné la peine de parcourir attentivement notre liste de *corrigenda*, nous accordera sans doute que le système mis à contribution par l'association Maspero-Chass. pour la publication d'ouvrages de savants decédés n'est pas admissible. D'ailleurs, »ceux qui ont des yeux pour voir et des oreilles pour entendre n'ont pas besoin qu'on leur fasse la leçon».

* * *

Reprenons maintenant le fil de notre compte rendu du sommaire des *Oeuvres Diverses* de de Rochemonteix. Nous y rencontrons 7° *Quelques contes nubiens*, long mémoire de plus de 100 pages d'impression, renfermant les textes nubiens avec traduction française de 12 »contes» que de Rochemonteix avait recueillis »parmi les populations à qui on donne» souvent »le nom de *Barbarins*». Finalement, il y a 8° *Contes du Sous et des oasis de la Tafilelt* (Maroc), mémoire très curieux qui contient, entre autres, la version berbère des dits contes.

Il est juste de reconnaître que les mémoires 7 et 8, sans précisément concerner l'égyptologie, sont d'un fort grand intérêt pour la science des folkloristes qui y puiseront des documents d'une valeur considérable. Cette partie est, de tout l'ouvrage de M. de Rochemonteix, peut-être celle qui sera trouvée la plus définitive, la plus durable.

Les »*Oeuvres diverses*» sont précédées d'une introduction due à la plume finement taillée de M. Maspero. La notice biographique qui y a été consacrée à de Rochemonteix, nous a beaucoup plu, surtout comme elle représente le défunt sous un jour beaucoup plus favorable que celui dans lequel nous avions, nous-même, vu cet égyptologue. Par rapport aux morts, il m'a toujours paru agréable de voir les impressions moins bonnes qu'on garde de tel d'entre eux se modifier en sa faveur. Mais si nous acceptons avec plaisir l'appréciation élogieuse que fait M. Maspero du caractère de son ancien ami et élève, nous croyons devoir protester contre l'injustice qui a été commise par le même savant vis-à-vis d'un autre égyptologue également décédé. C'est contre Ernst von Bergmann, »qui» (comme le dit nonchalemment l'honorable académicien) »copiait un texte ou deux» à Edfou. Cette façon de traiter un des plus éminents connaisseurs et éditeurs de textes des basses époques, savant qui par ses découvertes et observations a facilité à tout le monde — à de Rochemonteix comme à d'autres — l'entente de la langue écrite de cette période (cfr p. ex. le supplément du *Dictionnaire Hiéroglyphique* de Brugsch, où bien des mots nouveaux ou peu connus avaient été *expressément* interprétés à l'aide des *Hieroglyphische Inschriften* de von Bergmann), mérite d'être dé-

signée comme dépourvue de tact et de sens commun. En effet, M. Maspero que sait-il des textes d'Edfou publiés par le célébre égyptologue autrichien? Ou n'est-ce pas le même conteur d'histoires fantaisistes qui, contrairement à la verité, nous a attribué à nous-même le mérite douteux d'avoir »effleuré au plus quelques[1] parois» à Edfou!

Si donc la manière dont les *Oeuvres diverses* de DE ROCHEMONTEIX ont été préparées pour l'impression mérite un blâme sérieux, à cause de la nonchalance et de l'ignorance dont M. M. Maspero et Chassinat, l'un comme »directeur», l'autre comme exécuteur, ont fait preuve dans la rédaction du grand mémoire »Le Temple d'Apet» y contenu, on ne peut par contre que remercier M. E. Leroux, qui a supporté les frais onéreux de cette publication de luxe. Il faut espérer que, une autre fois, le sort épargne à M. Leroux la mésaventure de tomber sur un aide aussi incapable que le prétendu égyptologue Chassinat.

Karl Piehl.

---

[1] Sous la plume de cette personne "quelques", comme coefficient des actifs des non-partisans d'elle, équivaut à 40 ou 50. Aussi l'impartialité du dit savant deviendrat-elle bientôt légendaire.

Mélanges[1].

Un plan égyptien d'une tombe royale [Extr. de la Rev. Arch. 1898] nous fournit l'occasion de faire la connaissance d'un *Ostracon Egyptien* qui traite un thème analogue à celui du Papyrus de Turin que Lepsius a désigné du nom de »Grundplan des Grabes König Ramses IV«. L'auteur de ce mémoire, M. Georges Daressy, arrive à la conclusion que le plan de l'Ostracon a rapport à la tombe de Ramsès Rā-cheper Maāt.

Nous devons également à M. G. Daressy »Le Mastaba de Mera«, mémoire de 54 pages in-4° avec une planche [Extrait des *Mémoires de l'Institut Egyptien*, 1898]. Il faut savoir gré à l'auteur du soin qu'il a apporté à cet important ouvrage, lequel, pour devenir parfaitement réussi, aurait dû être autographié, les types de Berlin ne contenant pas certaines formes caractéristiques de l'ancien empire qu'il aurait fallu mettre à contribution dans un ouvrage comme celui-ci.

Nous sommes heureux de pouvoir corriger, à la faveur de l'ouvrage de M. Daressy, une erreur que nous avions involontairement commise [*Sphinx* I, p. 50, n. 1]. C'est que l'ancien propriétaire de notre mastaba s'appelle tant *Meru* que *Mereruka*, et que, par conséquent, M. Steindorff [*Zeitschrift* XXXIII, p. 70] a fort bien lu le nom en question.

M. Boris Turajeff vient de faire paraître sur *le dieu Thoth* un gros volume, dont le seul inconvénient est celui d'avoir été écrit en russe, langue inaccessible à nos collaborateurs et à nous-même. L'ouvrage est accompagné d'un grand nombre de planches et dessins, dont plusieurs représentent des documents d'un intérêt considérable.

Bericht über die Arbeit an der Herausgabe eines ägyptischen Wörterbuchs im Geschäftsjahre 1897—98 [A. d. Nachrichten der K. Gesellsch. der Wissensch. zu Göttingen] par M. R. Pietsch-

[1] Suite de **Sphinx** II, p. 187.

MANN, nous donne des nouvelles relatives aux progrès du grand ouvrage lexicographique préparé sur l'initiative des Berlinois. Il en résulte que, en dehors de la commission, un grand nombre d'égyptologues se sont enrolés parmi les collaborateurs de permanence de cette entreprise. M. Pietschmann énumère en cette circonstance les noms von Bissing, Dyroff, Lange, Schack, Schæfer, Sethe, Sjöberg, Spiegelberg etc. Le nombre des fiches s'élevait, au commencement d'Avril 1898, à plus de 15,000.

Le travail est donc en bonne voie, et nous souhaitons sincèrement que la suite — et surtout la fin — en marchent aussi vite que le semble avoir fait jusqu'ici le commencement.

Om Io-mythen, »Sur le mythe d'Io» [Extrait du tome publié par l'univ. de Christiania à l'occasion du Jubilé de S. M. le Roi Oscar II, en 1897] mémoire dû à notre honorable collègue M. J. LIEBLEIN. Dans un exposé très intéressant, l'auteur donne des preuves nouvelles à l'appui de la thèse, soutenue depuis longtemps par lui, suivant laquelle la Grèce et l'Egypte ont été en rapports intimes déjà avant l'époque du règne du pharaon *Minepthah*. Sur certains points de détail, il m'est impossible de tomber d'accord avec notre savant confrère. A cet égard, p. ex. l'identification du nom grec Io avec l'égyptien *àua* »vache» me paraît inadmissible. Mais cela n'empêche pas que je regarde les résultats généraux qui se dégagent de l'étude de M. Lieblein comme très vraisemblables. Le sujet est d'ailleurs de ceux qui ne laissent pas de vous attirer par le charme irrésistible qu'excerce sur les esprits chercheurs le rapprochement historique de deux civilisations aussi développées que celles de l'Egypte et de la Grèce primitive.

Vom König Bokchoris. Nach einem demotischen Papyrus der Sammlung Erzherzog Rainer [Sonderabdruck aus den »Festgaben für Büdinger»] mémoire dont l'auteur est notre collègue M. J. KRALL de Vienne. C'est le fragment d'une espèce de conte en démotique qui a fourni à M. Krall le sujet de cette communication éminemment intéressante. Le document en question paraît contenir une prophétie énoncée par un agneau, ce qui nous porte de suite à penser à la légende racontée par Manéthon concernant un agneau qui parlait. Même le chiffre qui accompagne cette dernière relation semble s'être gardé dans notre conte démotique. M. K. a sans doute parfaitement raison en concluant: »So unscheinbar unser Papyrus auch ist, so gewährt er die Möglichkeit, manche für die Manetho-Kritik nicht unwichtige, hart umstrittene Frage ihrer Lösung zuzuführen».

La stèle d'Israël et sa valeur historique [Extrait du *Muséon* 1898] par M. A. WIEDEMANN, étude critique un peu longue par

rapport au résultat qui s'en dégage. Le commentaire philologique relatif aux lignes finales du texte égyptien ne renferme rien de bien nouveau et laisse d'ailleurs quelque peu à désirer, quant à l'exactitude des faits énumérés. Ainsi, p. ex. [hieroglyphs] ne signifie guère originairement »apporter«, mais plutôt »soulever« *tollere*, comme l'a fait remarquer notre maître à tous, Sir P. Le Page Renouf. De même, [hieroglyphs] n'est pas à rendre »pris«, mais plutôt »dénudés«, »dépouillés«, à l'instar du copte ϧⲏϣ.

Lorsque M. Wiedemann (p. 2) se représente[1] comme une victime de son devoir de critique historique en présence d'un tas d'ignorants, il exagère singulièrement en sa faveur. Un savant pour lequel les scarabées représentent des documents historiques de la dernière importance — à tel point qu'il se croit tenu à en énumérer le chiffre connu pour chaque nom de pharaon (selon lui = chaque règne pharaonique) — celui-là comprend trop peu la tâche du vrai historien pour se permettre, avec quelque semblant de raison, de l'enseigner à autrui.

Une boîte de style mycénien trouvée en Egypte [Extr. de la Rev. Arch. 1898] mémoire éminemment intéressant, sorti de la plume de notre honorable collaborateur M. ED. NAVILLE. Le monument qui est le prétexte réel de cet article, c'est une boîte en bois conservée dans la collection du Rév. Mac Gregor, un vrai petit bijou d'art primitif. Nous constatons avec plaisir que M. Naville combat, entre autres, la théorie saugrenue selon laquelle le pays des Kefti serait la Cilicie [Voir mon article dans le *Muséon*, Vol. XII, p. 456]. Pour finir, nous citerons la conclusion à laquelle aboutit l'étude de M. Naville: »En resumé, il me semble, que, soit la provenance des monuments mycéniens d'Egypte, soit les animaux qui y sont représentés, tout cela nous conduit à la conclusion que le mycénien égyptien n'est pas un art autochtone, mais qu'il faut y voir une importation venue d'Asie, et probablement de Syrie«.

Comme une espèce d'appendice au »Temple d'Apet« que nous avons examiné ci-dessus (p. 234—8), M. Aug. Baillet a publié dans le *Recueil* [XX, p. 100—111] quelques observations, ainsi que plusieurs *indices vocabulorum*, ces derniers donnant

[1] Voici ses paroles en question: "A plusieurs reprises, des voix se sont élevées depuis bientôt vingt ans, pour demander une même critique consciencieuse des documents historiques découverts en Egypte (Voy. p. ex. Wiedemann, Gesch. Aeg. 1880 p. 1 sqq. et Aeg. Gesch. Gotha 1884 p. 72 qq.). Malheureusement, ces efforts sont demeurés généralement infructueux."

particulièrement prise à la critique. Sous ce rapport, des noms divins comme **Amon-Ra-Ga-Mutf** [pour **Amon-ra-ka-mutf**], **A-mati, Ga-mut-f** [pour **Ka-mut-f**], **Ga-uab-m-sχt-f** [faute pour **Nega-** etc.], **Si-šra, Htm-Qrh** [à lire comme *deux* noms indépendants] — tous ses noms mentionnés à la page 107 — sont absolument impossibles et inadmissibles. De même, nous déclinons d'accepter des noms géographiques comme [p. 110], [ib.], [ib.], [ib.], etc. etc.

Una formola magica bizantina [Extr. de »Bessarione» 1897], mémoire dû à M. UMBERTO BENIGNI, n'appartient pas, à proprement parler, au domaine de l'égyptologie. Mais la matière qui y a été traitée offre tant d'analogies avec la littérature magique des égyptiens, qu'il nous est impossible — après l'avoir lu, nous-même — de ne pas le recommander à l'attention de nos lecteurs. Par la méthode qu'il a ici employée, M. Benigni mérite de servir de guide à plus d'un égyptologue s'aventurant sur le terrain difficile de la magie la plus ancienne du monde.

Karl Piehl.



P. le Page Renouf

Sir Peter Le Page Renouf.

Par **Karl Piehl.**

Peter Le Page Renouf naquit à l'île de Guernesey, le 23 Août 1823. Après avoir poursuivi honorablement ses études au collège Elisabeth de son pays natal, le jeune Renouf partit, à l'âge de 18 ans, pour l'université d'Oxford, où, bientôt, le brave normand savait se concilier la sympathie de ses maîtres et l'admiration de ses camarades. De bonne heure, les questions d'ordre religieux — ou peut-être plutôt la question religieuse — accaparèrent son esprit, à plus forte raison que, à cette époque-là, l'association des étudiants d'Oxford était en butte à des dissentions religieuses de la nature la plus sérieuse. »La suite des querelles auxquelles je fus mêlé moi-même» (comme il a raconté plus tard à un ami) »me montrait nettement quelle était véritablement ma position théologique, et il ne m'était plus possible de souscrire aux trente-neuf articles». Ces articles comprennent la confession de foi de l'église anglicane; à cette époque, chaque étudiant aspirant à obtenir à Oxford le dégré de *M. A.* — dignité comparable à peu près à celle de *Docteur en philosophie* des universités d'Allemagne — devait nécessairement embrasser cette foi[1]. Plutôt que d'agir contre sa conscience et contre sa conviction comme savant, Renouf abandonna le projet de passer M. A., et, pour affirmer encore plus nettement sa conviction, il se convertit, de protestant qu'il était, en catholique.

Après des années d'études et de luttes, nous le voyons, en 1855, entrer comme professeur à l'université catholique de Dublin, institution toute fraîche créée. Ici, il enseigne d'abord l'histoire ancienne, puis les langues orientales. Parmi celles-ci, il choisit d'abord et surtout les langues sémitiques et le sanscrit — deux branches de philologie qui, plus tard, lui serviront beaucoup, quand il a abordé l'étude de l'égyptien. L'expérience de

---

[1] Voir GEORG EBERS, *Sir Peter Le Page Renouf* [Sonderabdruck aus "Deutsche Revue" März 1898], pages 2, 3. Nous avons emprunté à ce mémoire fort intéressant plusieurs éclaircissements d'ordre purement biographique.

la méthode appliquée sur le domaine du sémitisme et de l'indo-germanisme a ouvert à Le Page Renouf l'accès de bien des mystères relatifs à la langue égyptienne, dont la grammaire a été enrichie par lui d'un grand nombre d'observations de très haute valeur.

De l'époque de son séjour à Dublin date toute une série de mémoires d'ordre scientifique, dont celui qui peut-être le plus particulièrement met en évidence les aptitudes de Renouf comme orientaliste, c'est ouvrage où il montre que la traduction arabe des évangiles repose — non pas sur la version grecque, mais — sur la Vulgata latine. Pendant cette période de sa vie, il contribua activement à plusieurs revues anglaises comme »Atlantis», »Home and Foreign Revue» et d'autres encore. Beaucoup de ces articles traitèrent de différents points de la théologie chrétienne et sont dits avoir été fort appréciés par les compétents.

En 1864, Renouf quitta Dublin pour Londres, où il s'installa définitivement. A partir de cette epoque commence pour lui une vie de voyageur qui l'interdit pour longtemps d'entreprendre des ouvrages de longue haleine. Le gouvernement l'ayant nommé inspecteur supérieur des écoles au sud du fleuve Humbert, Renouf avait à parcourir sans cesse cette partie de son pays, pendant des visites dans les écoles gouvernementales. Mais malgré cette vie errante, il trouva le temps d'écrire une masse de mémoires scientifiques dont plus d'un a fait époque dans l'histoire de notre science.

En 1885, Renouf succéda à Samuel Birch en guise de »keeper», c'est-à-dire *Directeur,* des collections égyptiennes et assyriennes du British Museum, poste qu'il occupait jusqu'à l'âge de 70 ans. Dans les fonctions de chef des dites collections, Renouf a fait exécuter plusieurs travaux éminemment importants au profit de notre science, parmi lesquels nous comptons spécialement la publication du Papyrus Ani.

De Birch il a aussi hérité le poste de président de la Société d'Archéologie Biblique de Londres, société qui lui doit tant de brillantes communications, et dans les *Acta* de laquelle les meilleurs mémoires égyptologiques incontestablement sont ceux de Le Page Renouf. Qui parmi les égyptologues ne connaît pas son admirable traduction du Livre des Morts parue dans les *Proceedings* de notre société, ouvrage qui malheureusement a été interrompu par suite de la mort survenue de son auteur! A tous ceux qui connaissaient personnellement Renouf, sa mort à l'âge de 74 ans a dû paraître prématurée, à tel point l'esprit du défunt était vert et juvénile, capable d'approfondir les questions les plus ardues — à un âge où la plupart d'entre nous sentent l'énergie et la vigueur de l'âme s'éteindre.

Aussi le deuil profond dont ont été frappées sa femme et sa fille par la mort du mari et du père si tendrement aimé, est-il vivement partagé par bien des savants qui sentent — hélas — trop cruellement combien la science a perdu par le decès d'un tel »Altmeister» que fut Sir P. Le Page Renouf. Personnellement, nous avons peu de confiance dans l'avenir de l'égyptologie après cette perte et celle de Brugsch d'il y a 4 ans. A tel point le coup nous a paru fatal.

* * *

L'égyptologie est devenue de bonne heure le sujet d'étude préféré de Le Page Renouf. Ses premières publications sur le domaine de notre science datent de l'époque 1859—62. Parmi ces ouvrages, qui surtout traitent de la grammaire ou du syllabaire égyptiens, la plupart — excepté la »Note on some negative particles» — ayant paru dans des Revues anglaises, sont actuellement presque introuvables à l'égyptologue. Peu de temps après, Brugsch ayant fondé la *Zeitschrift,* nous voyons Le Page Renouf y faire insérer ses »Miscellanea», qui, a juste titre, ont été célébrés comme des spécimens d'une méthode et d'une pénétration hors ligne. Un grand nombre d'autres articles insérés par Renouf dans le même périodique, parmi lesquels nous signalons notamment »The negative particle », »Reply to M. Golenischeff» (1877), »Enigmatical Writing» (ibid.), etc. etc. témoignent de la supériorité de sa science, de même que la longue série de mémoires philologiques qu'il a publiés dans les *Transactions* et *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique.

Les principaux travaux égyptologiques de Le Page Renouf sont, en dehors de sa traduction annotée du *Todtenbuch,* laquelle par suite de sa mort restera toujours inachevée, ses *Lectures on the Religion of ancient Egypt* [4[e] édition, Londres 1897] ouvrage faisant époque dans l'histoire de notre science, et le meilleur traité de mythologie égyptienne qui jusqu'ici ait paru, ainsi que son *Egyptian Grammar* [3[e] édition 1893] auquel les grammaires plus récentes ont emprunté non seulement des faits plus ou moins importants, mais aussi la méthode.

Malheureusement, le grand savant, malgré la clareté de son style, n'a pas toujours été compris au juste, ce qui lui a valu quelquefois des critiques imméritées de la part de ses prétendus adversaires. Ainsi tout dernièrement, un auteur de la *Zeitschrift* [XXXV, p. 166] énonce la thèse un peu inattendue que, dans la »Religion of Ancient Egypt» Renouf »einen ursprünglichen Monotheismus der Ägypter verfocht, eine Anschauung, die uns heute befremdet», tandis que, plus d'une fois, Renouf a fait remarquer à ses lecteurs: »I have not anywhere put forth the

opinion that the Egyptians commenced with monotheism» [*Hibbert Lectures* 1897, p. XV] c'est-à-dire quil a soutenu le diamétralement opposé de ce que lui attribue le dit auteur.

Par rapport à la mythologie comme à la langue égyptiennes, nous partageons en général les vues du grand égyptologue décédé. Ainsi p. ex. quand il s'exprime de la sorte: »From the time of Champollion, the Egyptian language and literature have been almost exclusively illustrated from Semitic, not to say purely Hebrew, sources. **This is a fatal mistake,** though perhaps inevitable at first. I have for years been humbly endeavouring to bring the Science of Language to bear upon Egyptian philology», — nous souscrivons de grand coeur aux idées qui forment le fondement de ce raisonnement. Selon nous, l'égyptien n'est nullement une langue sémitique, quels que soient les efforts que, en certains centres, on tente pour le faire classer dans cette branche de langues.

L'esprit indépendant, sagace, original qui distingue Le Page Renouf lui a donné une physionomie toute particulière dans notre temps où, si souvent, la science ne consiste qu'à répéter — voire même plagier — ce que d'autres ont fait auparavant.

Par la communauté de vues qui nous a rapproché de lui, et par l'influence qu'il a exercée sur nous, Sir Peter Le Page Renouf restera encore après sa mort une sorte d'associé honoraire aux travaux de Sphinx, qui le considerera, après et à côté de Heinrich Brugsch, comme le meilleur modèle d'un véritable critique d'égyptologie.

Notices.

Par **Karl Piehl.**

§ 19.

Aux raisons que dernièrement j'ai citées[1] en faveur de la lecture *nebui* du groupe composé [hiéroglyphes] et varr., je suis en mesure d'ajouter une nouvelle que je me permets de signaler à cette occasion.

A Edfou, un roi s'appelle quelque part[2]: [hiéroglyphes] ce qui signifie: »C'est le pharaon X. qui est sur son piédestal[3], comme prince dans l'horizon des deux seigneurs». Cet exemple se rapproche fort bien de celui-ci:

[hiéroglyphes][4] »Il se lève comme prince dans l'horizon des deux seigneurs».

Devant ces faits, je pense qu'il est impossible de revoquer en doute la lecture proposée et soutenue par nous pour »les deux éperviers sur des supports»[5], dont une variante fréquente est [hiéroglyphes].

---

[1] *Proceedings* XX, pages 199, 200.

[2] De Rochemonteix, *Le Temple d'Edfou*, p. 384.

[3] Les éditeurs d'*Edfou* ont ici commis une de leurs erreurs les plus fréquentes. Au lieu du "support" *serex*, ils ont introduit le signe [hiéroglyphe] "palais, grande habitation".

[4] De Rochemonteix, *Le Temple d'Edfou*, page 153.

[5] Le signe en question n'étant pas à Upsala, il a fallu lui trouver un succédané.

§ 20. Le nom des Asiatiques.

Depuis longtemps, nous nourrissons des doutes sur la lecture *ām* qui a été attribuée au nom de peuple . C'est que les textes des basses époques nous fournissent des variantes comme , etc. pour ce groupe. On ne peut guère nous objecter que s'écrit sans *t* final, à la différence des autres formes. Car des passages comme ceux-ci: *a*) etc.[1]; *b*) [2], dont l'un signifie: »Les *Kem* sont chargés des produits de Pounet»; l'autre: »Kemtet te présente les choses[3] de Pounet» — montrent avec certitude que, à l'époque ptolémaïque, le groupe s'écrit tantôt avec tantôt sans *t* final.

Dans ces circonstances, il est indispensable d'entreprendre un examen de tous les textes de la belle époque hiéroglyphique contenant le groupe en question, avant d'être à même de trancher cette difficulté.

Brugsch[4] a déjà distingué deux sortes de *ām*. Mais il n'a pas vu que l'une au moins doit nécessairement se lire *qem*. Cette distinction de Brugsch est d'ailleurs possible. Mais elle ne nous paraît pas assurée. En attendant, ce serait une tâche digne d'un jeune savant qui voudrait faire un travail utile que de recueillir tous les passages de quelque importance où se trouve l'ethnique soit que celui-là représente seulement *une* nation, soit qu'il faille y en voir *deux*.

---

[1] Dümichen, *Tempel-Inschr.*, I, vi, l. 5.
[2] De Rochemonteix, *Edfou*, 110.
[3] Les éditeurs d'*Edfou* ont ici visiblement sauté le mot *χet*.
[4] *Die biblischen sieben Jahre der Hungersnoth*, p. 49: "An den Rassenamen *ām* ist zunächst dabei nicht zu denken".

ERNEST LEROUX, Editeur.

Rue Bonaparte 28.

—— PARIS. ——

BIBLIOTHÈQUE ÉGYPTOLOGIQUE

COMPRENANT

LES ŒUVRES DES ÉGYPTOLOGUES FRANÇAIS

Dispersées dans divers Recueils et qui n'ont pas encore été réunies jusqu'à ce jour, publiée sous la direction de

G. MASPERO

Membre de l'Institut, Professeur an Collège de France.

Tomes I, II. — G. Maspero. Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes. In-8. Chaque volume . . 12 fr.
Tome III. — M. de Rochemonteix. Œuvres diverses. In-8, avec planches . . . . 15 fr.
Tome IV. — Théodule Devéria. Mémoires et fragments. Première partie. Un fort volume in-8, avec portrait, dessins, planches en couleur et en phototypie . . . . 16 fr.
Tome V. — Deuxième partie. In-8, figures et planches . . 20 fr.
Tomes VI (réservé) . . . .
Tomes VII, VIII — G. Maspero. Etudes de mythologie et d'archéologie égyptiennes. Chaque volume . . . . 15 fr.
Tomes IX, X, XI, XII. — Œuvres de Chabas (sous presse)
Tomes XIII, XIV, XV, XVI. — Œuvres diverses de MM. E. de Rougé et Mariette (en préparation) . . . . . .



Upsala. — Imprimerie Almqvist & Wiksell. 1898.




Widener Library
3 2044 098 925 597